REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE

Tome IV (XIV)

14e volume. — 1909

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

DEUXIÈME SÉRIE

Tome IV (XIV)

ALMA COLLEGE
P
LIBRARY
ROC
Alma, California

PARIS

BUREAUX
DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20
AU SECRÉTARIAT
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE
RUE DE VAUGIRARD, 74

LIBRAIRIE
A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82
LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

29229

V. 14
1909

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

I. — LITTÉRATURE CANONIQUE SYRIAQUE INÉDITE : CONCILE D'ANTIOCHE, LETTRE D'ITALIE, CANONS « DES SAINTS PÈRES », DE PHILOXÈNE, DE THÉODOSE, D'ANTHIME, D'ATHANASE, etc., par **F. Nau**. 1, 113

II. — HISTOIRE D'HAIKAR LE SAGE (texte des manuscrits arabes 3637 et 3656 de Paris, traduction française) (*fin*), par **L. Leroy**........ 50, 142

III. — NOTES DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE D'EXTRÊME-ORIENT (*fin*), par **E. Blochet**.. 71

IV. — UN FRAGMENT SYRIAQUE DES « VOYAGES » DE SAINT PIERRE, par **F. Nau**.. 131

V. — VIE DE BARSOMA LE SYRIEN (TEXTE ÉTHIOPIEN, traduction française), **S. Grébaut**.. 135, 264, 409

VI. — HISTOIRE DE JEAN LE SILOÏTE (TEXTE SYRIAQUE, traduction française), par **M. Brière**.. 155

VII. — NOTICES DES MANUSCRITS ARABES CHRÉTIENS ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS DEPUIS LA PUBLICATION DU CATALOGUE, par **R. Griveau**........................ 174, 276, 337

VIII. — SAINT EUTHYME LE GRAND, MOINE DE PALESTINE (376-473) (*fin*), par **S. Vailhé**.. 189, 256

IX. — VIE, PRÉCEPTES ET TESTAMENT DE LOKMAN, par **L. Leroy**... 225

X. — LA VERSION SYRIAQUE DE LA PREMIÈRE LETTRE DE SAINT ANTOINE, par **F. Nau**.. 282

XI. — ANALYSE DU TRAITÉ ÉCRIT PAR DENYS BAR SALIBI CONTRE LES NESTORIENS, par **F. Nau**.. 298

XII. — HISTOIRES DES SOLITAIRES ÉGYPTIENS (*suite*), par **F. Nau**... 357

XIII. — HISTOIRE D'ABRAHAM LE SYRIEN, par **L. Leroy**............ 380

XIV. — BARSOMA LE SYRIEN D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN, par **S. Grébaut**.. 414

XV. — CATALOGUE SOMMAIRE DES MANUSCRITS COPTES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS, par **L. Delaporte**............ 417

XVI. — LA NAISSANCE DE NESTORIUS, par **F. Nau**.................. 424

MÉLANGES

Pages.

I. — NOTE SUR LA POÉSIE ÉTHIOPIENNE, par **S. Grébaut**............ 90

II et III. — NOTES SUR UN FRAGMENT BOHAIRIQUE DU MARTYRE DE SAINT LUC ET SUR LA CHRISTOLOGIE DE TIMOTHÉE ÆLURE, par **F. Nau**............ 98

IV. — LE CHRYSOBULLE DE MANUEL COMNÈNE (1148) SUR LES BIENS D'ÉGLISE, par **S. Pétridès**............ 203

V. — NOTE SUR LE TITRE : TEGOURTA HERACLIDIS, par **F. Nau**..... 208

VI. — LES SUFFRAGANTS D'ANTIOCHE AU MILIEU DU VIe SIÈCLE, par **F. Nau**............ 209

VII. — JEAN BERMUDEZ, PATRIARCHE D'ÉTHIOPIE, par **M. Chaine**.... 321

VIII. — CINQ LETTRES DE JACQUES D'ÉDESSE A JEAN LE STYLITE, par **F. Nau**............ 427

IX. — LE « FONDEMENT DE L'ANNÉE D'APRÈS LA CHRONOGRAPHIE D'ÉLIE DE NISIBE, par **L. Delaporte**............ 440

CHRONIQUE............ 104

MORT DE M. KARL KRUMBACHER............ 442

BIBLIOGRAPHIE

François Nau, *Histoire et sagesse d'Aḥikar l'Assyrien* (fils d'Anaël, neveu de Tobie), *traduction des versions syriaques avec les principales différences des versions arabe, arménienne, grecque, néo-syriaque, slave et roumaine* (E. Tisserant)............ 106

Constantin Bacha, B. S. S., *Mémoires de Mgr Maximos Mazloum* (Joseph Saba B. S.)............ 108

Richard Engdahl, *Beiträge zur Kenntnis der byzantinischen Liturgie*....... 109

Cyrille Charon, *Le rite byzantin dans les patriarcats melkites* (F. Nau)..... 109

Paul Marc, *Byzantinische Zeitschrift. General-register zu Band*, I-XII (F. Nau)............ 110

P. Bedjan, *Mar Isaacus Ninivita, De perfectione religiosa* (F. Nau)......... 110

Mgr N. Marini, *L'immacolata concezione*............ 111

J. Gabrielsson, *Ueber die Quellen der Clemens Alexandrinus*............ 111

Peter Thomsen, *Bibliographie der Palästina-litteratur*............ 111

Franck de Portu, *Le diocèse de Smyrne*............ 112

Pages.
F. Th. Dubois, *Les armoiries des abbés de Saint-Maurice, évêques de Bethléem.* 112
Ludwig Mahler, *Grammatik der amharischen Sprache* (S. Grébaut)......... 220
E. Tisserant, *Ascension d'Isaïe* (F. Nau)........................... 221
Chrysostomica, fasc. 2 et 3 (F. Nau)................................ 222
H. Goussen, *Die Christlich-Arabische Literatur der Mozaraber*........... 223
Morales et religions.. 223
Dom Pierre de Punist, *Fragments inédits d'une liturgie égyptienne*......... 224
J.-B. Pérès, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*..................... 224
J.-F. Bethune-Baker, *Nestorius and his teaching* (M. Brière)............... 330
A.-S. Lewis, *Codex Climaci rescriptus* (F. Nau)......................... 332
A. Brassac, *Manuel biblique*, t. IV (F. Nau)............................ 333
F. Nau, *Histoires de saint Pacôme, de saint Jean-Baptiste, de saint Michel à Colosses* (E. Tisserant).. 333
Historiens arméniens des croisades, t. II (F. Nau)....................... 335
René Basset, *Fekkaré Iyasous* (F. Nau)................................ 443
C. Charon, *Histoire des patriarcats melkites* (E. Tisserant)................ 443
F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (M.-A. Kugener)... 445
R. Ballerini, *Les premières pages du pontificat du pape Pie IX* (F. Nau).... 446
Dictionnaire d'histoire et de géographie (F. Nau)........................ 446
E. Sachau, *Syrische Rechtsbücher* (M.-A. Kugener)....................... 447

LITTÉRATURE CANONIQUE SYRIAQUE INÉDITE

CONCILE D'ANTIOCHE. LETTRE D'ITALIE. CANONS « DES SAINTS PÈRES », DE PHILOXÈNE, DE THÉODOSE, D'ANTHIME, D'ATHANASE, ETC.

INTRODUCTION

Nous nous proposons de publier et traduire les pièces du manuscrit syriaque de Paris n° 62 (Saint-Germain 38) qui ne sont pas encore connues.

Le célèbre manuscrit 62, donné à Renaudot par le duc de Toscane et légué par lui aux bénédictins de Saint-Germain des Prés, est formé de deux parties, d'abord la Didascalie (fol. 1-89) dont l'écriture diffère de la suite et qui se termine par une page blanche (89v), puis une collection de canons. La première partie a été donnée à un monastère de Ṣelaḥ dans le Tour ʿAbdin, par ʿAziz Sabto, nommé patriarche de cette région en 1462. C'est ce qu'indique la note suivante :

ܡ̄ܪܝ ܦܛܪܝܪܟܐ ܥܙܝܙ ܐܠܐܡܕܝܐ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܕܝܕܣܩܠܝܐ ܐܘܟܝܬ ܦܘܪܫܢܐ ܕܫܠܝܚܐ ܝܗܒ ܥܠ ܐܝܕܝܐ.
ܠܟܘܪܣܝܐ ܩܕܝܫܐ ܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܚܒܝܫܐ ܘܡܨܪܝܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܒܩܪܝܬܐ ܡܒܪܟܬܐ. ܘܠܐ ܢܦܣ ܐܠܗܐ ܠܐܢܫ ܕܢܫܩܠܝܗܝ
ܡܢ ܐܠܗܐ ܕܢܣܒܝܘܗܝ ܠܟܬܒܐ ܚܕ ܡܢ ܐܢܫ. ܘܕܚܠ ܐܘ ܩܪܘܝܐ ܡܢ ܠܡܥܒܪ ܦܘܩܕܢܐ ܘܕܝܫܐ ܕܢܡܘܣܐ
ܘܩܘܪܒܢܐ ܡܥܕܪܢܐ ܗܘ.

Le patriarche ʿAziz, originaire d'Amid, a fait don de ce livre — la Didascalie, c'est-à-dire le règlement des Apôtres — apporté par (ses) mains, au saint siège de Mar Jacques le reclus et l'Égyptien qui est dans le village béni de Ṣelaḥ. Que Dieu ne permette à personne de le prendre d'aucune manière. Crains, ô lecteur! de transgresser le commandement et de fouler la loi aux pieds, et ce présent (te) sera profitable.

Une seconde note écrite au fol. 89r au-dessus de la première nous apprend que les deux parties du manuscrit ont été vendues en 1501 :

ܙܒܢ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܕܩܢܘܢܐ ܐܘܪܚܐ ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܕܫܠܝܚܐ. ܘܩܢܘܢܐ ܕܐܒܗ̈ܬܐ ܩܕ̈ܝܫܐ. ܩܫܝܫܐ ܬܐܘܡܐ
ܒܪ ܕܝܪܝܐ ܨܠܝܒܐ· ܡܕܝܕܝܐ ܡܛܘܪܥܒܕܝܢܝܐ. ܙܒܢܗ ܙܒܢܐ ܚܠܝܛܐ. ܡܢ ܩܫܝܫܐ ܕܘܝܕ ܒܪ ܡܩܕܫܝܐ ܡܒܪܟ
ܡܪܕܝܢܝܐ. ܒܐܪܒܥܝܢ ܛܢܓܐܬ. ܕܢܩܪܐ ܒܗ ܗܘ ܘܐܚ̈ܘܗܝ. ܡܫܡܫܢܐ ܣܗܕܐ ܘܣܘܝܪܐ ܘܒܣܘܣ
ܘܒܢ̈ܝܗܘܢ ܪ̈ܘܚܢܝܐ. ܒܫܢܬ ܐܦܝܒ ܕܝܘ̈ܢܝܐ. ܘܐܝܢܐ ܕܡܫܟܚ ܘܩܪܐ ܢܥܒܕ ܨܠܘܬܐ ܥܠ ܚܛܗ̈ܐ ܕܙܒܘܢܐ
ܘܡܙܒܢܢܐ. ܘܩܪܘܝܐ ܘܡܩܢܝܢܐ. ܘܟܠ ܕܐܝܬ ܠܗ ܒܗ ܒܗܢܐ ܟܬܒܐ ܫܘܬܦܘܬܐ. ܐܡܝܢ ܐܡܝܢ

Le prêtre Thomas, fils du moine Ṣaliba, originaire de Midiâ, dans le Tour ʿAbdin, a acheté ce livre de manière définitive, pour quarante tangât, du prêtre David fils du pélerin Mobarak de Mardin, pour y lire, lui et ses frères : le diacre Sahdâ et Sévère et Bassus avec leurs religieux enfants, l'année 1812 des Grecs (1501). Celui qui trouvera et lira ce livre fera une prière pour les péchés de l'acheteur et du vendeur, du lecteur et du possesseur et de tous ceux qui auront quelques rapports avec ce livre. Amen, Amen.

La plus grande partie du manuscrit est une fidèle traduction des canons grecs des conciles de Nicée, Ancyre, Néocésarée, Antioche, Laodicée, Constantinople, Éphèse, Carthage, Sardique, Chalcédoine, et de lettres canoniques de saint Pierre d'Alexandrie, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze. Une autre partie représente des textes grecs perdus ou des textes d'origine syriaque, et nous avons entrepris de la faire connaître (1). Nous avons déjà publié en deux fas-

(1) La compilation n'est pas postérieure de beaucoup à Jacques d'Édesse (mort en 708), puisque le manuscrit de Paris serait du IXe siècle. D'ailleurs ce manuscrit ne contient qu'un résumé des livres de Clément et a été corrigé d'après un exemplaire meilleur, il suppose donc des intermédiaires entre la collection primitive et lui. — Ajoutons que la compilation est formée en bonne partie des œuvres de Jacques d'Édesse, car la traduction de l'Octateuque est de lui, elle a été faite en 687, comme l'a montré Mgr Rahmani, *Testamentum...*, p. XIV; c'est donc lui encore qui a traduit en cette même année 687 le concile de Carthage, Zotenberg, *Catalogue des mss. syriaques*, p. 21, enfin la collection se termine par ses résolutions canoniques adressées à Addaï. Nous nous demandons donc s'il ne serait pas l'auteur de toute la compilation. Son biographe nous apprend qu'il fit des efforts inutiles pour remettre en vigueur les anciens canons et que, de dépit, il quitta l'évêché d'Édesse en 688, en brûlant devant la porte du couvent où résidait le patriarche un exemplaire de ces canons qu'on ne voulait pas observer. Nous nous demandons si l'exemplaire brûlé n'était pas

cicules : *Ancienne littérature canonique syriaque*, Fasc. I et II, librairie Lethielleux, 1902 et 1906 (4 fr. et 3 fr. 50) : la traduction de la Didascalie, fol. 1-89 du ms. 62 (Fasc. I), et la traduction des canons de Jean de Tella, ms. 62, fol. 262 à 272; de Jacques d'Édesse, fol. 273-285; de Rabboula, fol. 226-229; de Cyriaque évêque d'Amid; de Georges évêque des Arabes; du patriarche Jean III, des Perses, du patriarche Théodose et du patriarche Cyriaque (Fasc. II). Nous publions dans le *Canoniste Contemporain*, d'après deux manuscrits de Rome, la traduction du texte complet de l'octateuque de Clément (Cf. ms. 62, fol. 90 à 121); ce sera le fascicule IV de l'ancienne littérature canonique syriaque et le présent travail formera le fascicule III.

Les seize pièces que nous publions aujourd'hui complètent l'édition du ms. 62 de Paris. Quelques-unes ont été transcrites par nous en 1902 sur le ms. de Londres *add.* 12155, du VIIIe siècle, et lithographiées. Nous ne les éditerons pas, mais nous joindrons la lithographie correspondante (16 pages) au tirage à part du présent article (1). Nous divisons la traduction en paragraphes pour faciliter les renvois, nous terminerons l'introduction par une classification des matières par lieux communs et une liste des noms propres.

I. § 1-7 (Ms. 62, fol. 144-147; Vatican, *Siro* 148, fol. 129v-131 (2)). — Lettre du concile d'Antioche ἐν ἐγκαινίοις, adressée à Alexandre, patriarche de Constantinople.

Cette lettre répond aux idées reçues lorsqu'elle omet d'employer le mot « consubstantiel » et qu'elle affecte de ne pas nommer saint Athanase mais seulement son prédécesseur; elle n'en modifie pas moins du tout au tout l'idée que Socrate nous a donnée de ce concile, car elle est dirigée non seulement contre les ariens, mais même contre les semi-ariens :

un collatéral du ms. 62, collection formée en 687 par Jacques d'Édesse et si les canons qu'on ne voulait pas observer n'étaient pas les livres de Clément, ouvrage égyptien inconnu jusque-là de l'église syrienne.

(1) Nous avons collationné notre lithographie, faite d'après le ms. add. 12155, avec le ms. 62 de Paris, et avons tenu compte des variantes dans notre traduction. Nous mettons entre crochets ce qui provient du ms. 62 et entre parenthèses nos propres additions. Nous ne transcrivons pas ici les variantes et corrections parce que le texte syriaque intéresse trop peu de lecteurs.

(2) Nous désignons ce second manuscrit par V. M. l'abbé Tisserant a bien voulu nous en adresser une collation sommaire.

Eusèbe de Césarée, Théodote de Laodicée, Narcisse de Néroniade sont nommément condamnés (§ 6). De plus Alexandre de Constantinople n'était pas mort au moment du concile (entre sept. 340 et sept. 341) puisqu'on lui adresse une lettre, et enfin cette lettre porte les noms de cinquante-six évêques (et non de vingt-neuf comme les canons), ce qui fait tomber la légende d'après laquelle il n'y aurait eu que vingt-neuf évêques orthodoxes.

Cette lettre a toutes garanties d'authenticité. Au point de vue extrinsèque elle figure dans le chapitre consacré au concile d'Antioche ἐν ἐγκαινίοις qui commence comme le texte grec conservé dans les collections des Conciles. Nous reproduirons même ce commencement pour montrer combien le traducteur syrien rend fidèlement le grec. Il n'a donc certainement ni inventé ni modifié cette pièce qu'il termine par les mots : *Fin de ce qui concerne le concile* ἐν ἐγκαινίοις *dans la ville d'Antioche.*

Au point de vue intrinsèque, la lettre, comme les canons grecs, est rédigée par Eusèbe (de Nicodémie); elle débute par une formule analogue sur l'unanimité des évêques présents ou absents; elle évite aussi le mot « consubstantiel », comme le fait remarquer le compilateur lui-même (§ 7); enfin presque tous les évêques signataires des canons se retrouvent parmi les signataires de la lettre. Sur vingt-neuf, nous en retrouvons en effet vingt-cinq, qui sont :

Agapius, Alexandre, Anatolius, Antiochus, Archélaüs, Bassus, Eusèbe, Eustathe, Hésychius, Jacques, Magnus, Macédonius, Moïse, Nicétas, Nicomaque, Paul, Pierre (*bis*), Tarcodimantus, Alphius (= Amphion?), Aétius (= Æneus?), Cyrion (= Cyrille), Mauritius (= Marin), Syricus (= Séleucus).

Si l'on peut trouver trace de cette lettre dans l'historien Socrate, ce serait celle qui est mentionnée au commencement du chapitre x du livre II (cf. Sozomène, *Hist. eccl.*, III, 5); dans ce cas, la mention d'Arius serait inexacte et le résumé donné par Socrate ne serait pas très fidèle. Comme l'écrit Socrate : « *Après avoir écrit cela dans une première lettre, ils l'envoyèrent aux évêques de toutes les villes*. Mais plus tard, après être demeurés quelque temps à Antioche, ils en écrivirent une autre ». Celle-ci, rapportée tout au long par Socrate, a pu faire oublier la première.

Il existe une autre interprétation de cette lettre :

On trouvera dans le § 6 : « Le grand et sacerdotal concile d'*Ancyre* a pris soin de renvoyer tout cela à nos frères... » D'ailleurs on admettait qu'une lettre de Constantin qui convoque les Pères à Nicée, *mentionne une convocation précédente à Ancyre* (1). M. E. Schwartz a donc supposé que la lettre d'Antioche avait été écrite par un concile, inconnu d'ailleurs, réuni en cette ville en 324/5 au moment où les évêques venaient d'être convoqués à *Ancyre* et avant que l'empereur leur eût ordonné de se réunir, non pas à Ancyre, mais à Nicée (2).

Il nous semble que la mention d'*Ancyre* dans la lettre d'Antioche n'est qu'une faute de scribe, ܕܐܢܩܘܪܐ étant mis pour ܕܐܢܩܢܝܐ. Car le mot étranger ܕܐܢܩܢܝܐ a déjà été rendu dans le titre par ܒܢܝܩܝܐ ܐܘܟܝܬ ܒܚܘܕܬܗ ܕܥܕܬܐ : « A Nicée, c'est-à-dire à la dédicace de l'église ». La faute ici est tellement obvie qu'elle a été corrigée de seconde main, mais nous pouvons en conclure avec quelque probabilité que si ܐܢܩܢܝܐ est devenu ܢܝܩܝܐ dans le titre, il a bien pu devenir ܐܢܩܘܪܐ vers la fin de la lettre. [Cependant V porte bien ܕܐܢܩܢܝܐ et ܕܐܢܩܘܪܐ].

Quant à la lettre de Constantin, nous croyons qu'elle se borne à dire que les évêques réunis à Ancyre, en 314, avaient manifesté le désir de se rencontrer dans une autre ville et que, pour répondre à leur désir, l'empereur les convoqua, pour 325, à Nicée. Dans cette hypothèse on ne trouverait pas trace d'une première convocation à Ancyre, qui aurait été suivie d'un contre-ordre convoquant les évêques à Nicée. Voici d'ailleurs comment nous traduisons cette lettre de Constantin avec le petit préambule qui la précède :

Concile grand, saint et œcuménique de Nicée, métropole de Bithynie, de 318 saints Pères, qui eut lieu l'an 636 du comput des Grecs à partir de Séleucus Nicator, roi de Syrie, comme le comptent les Édesséniens (325), sous le consulat de Paulin et de Julien, hommes illustres, le 19 du mois de Haziran (juin), le 13 avant les calendes de juillet, la vingtième année de l'ami du Messie le grand Constantin, empereur fidèle, lequel, comme ces

(1) Cette lettre de Constantin a été publiée et traduite d'après le ms. syriaque 62 par M. l'abbé Martin dans le tome IV des *Analecta sacra* de Pitra, Paris, 1883, p. 224 sqq. et 451 sqq., avec la version syriaque des canons de Nicée.

(2) *Nachrichten* de l'Académie de Göttingue, 1905.

pères s'étaient assemblés d'abord à Ancyre de Galatie, les appela de là à Nicée (1) par la lettre suivante qu'il leur adressa :

Lettre de Constantin au concile des 318 Pères.

Que rien ne soit plus précieux à mes yeux que la piété, j'espère que tout homme le sait; comme le concile des évêques d'Ancyre en Galatie décida d'avoir lieu dans une ville, il sembla pour bien des raisons qu'il lui convenait de s'assembler à Nicée, ville de Bithynie, soit pour ces évêques qui viennent d'Italie et d'autres pays d'Europe, soit pour la bonne température de l'air et aussi parce que je serai à portée de voir ce qu'on fera et d'y participer. En conséquence je vous mande, frères chéris, que je veux que vous vous réunissiez tous avec soin dans cette ville dont je viens de parler, c'est-à-dire à Nicée. Chacun de vous donc, considérant les avantages que j'ai fait valoir plus haut, aura soin de venir rapidement sans aucun retard afin d'assister en personne à ce qui aura lieu. Que Dieu vous garde, frères chéris.

Si l'on accepte notre interprétation, il n'est plus question d'un synode d'Antioche de 324/5, dont l'existence aurait dès lors été niée avec raison par M. Harnack (2) et par Mgr Duchesne (3), mais seulement d'une lettre perdue du concile de 341.

Cette dernière opinion prête d'ailleurs aussi à diverses difficultés soulignées déjà par le traducteur syrien. Nous ne prétendons donc pas trancher la question, mais donner le document et proposer notre hypothèse personnelle (4).

II. § 8-24 (ms. 62, fol. 171-173). — Cette lettre qui aurait été envoyée d'Italie aux évêques d'Orient, pour les remercier — en quelque sorte — de l'envoi des canons d'Antioche, offre un grand intérêt, à cause de sa ressemblance avec une petite pièce intitulée : « Peines (portées) par les saints apôtres ». Cette petite pièce grecque a été éditée et rééditée d'après un seul manuscrit par Pitra et Funk. Nous l'avons trouvée entière dans le manuscrit Coislin 211, fol. 279-280, et fragmentaire dans les manuscrits grecs de Paris, n° 1330, fol. 187v et 1152, f. 25. Nous éditerons plus loin (p. 32) le manuscrit Coislin 211 qui partage très logiquement cette petite pièce en deux parties : l'une

(1) Nous entendons par là que le synode précédent ayant eu lieu à Ancyre, le suivant eut lieu à Nicée.

(2) *Sitzungberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1908, p. 477-491.

(3) *Histoire ancienne de l'Église*, tome II, p. 137, note 2.

(4) Voir une nouvelle étude de M. E. Schwartz dans les *Nachrichten* de Göttingue de 1908, p. 305-374, et un résumé de la question fait par M. F. Cavallera dans les *Études*, t. CXVIII, Paris, 1909, p. 711-716.

(canons 1 à 9) particulière aux clercs, l'autre (canons 10 à 25) relative à tous les fidèles. Cette seconde partie a des analogies nombreuses avec les canons d'Ancyre et de saint Basile.

On remarquera que grec 1 = syriaque 13[a]; grec, 2, 3 = syr. 13[b]; grec 10 = syr. 8, 9, 15, 23; grec 11, 12 est présupposé par syr. 8, 10; grec 17, 18, 19 = syr. 10, 11, 18, 20; grec 24 = syr. 16; grec 25 = syr. 22. Le grec ajoute des peines contre la fornication (13-16) et la bestialité (20-22) avec des recommandations hiérarchiques (4-9), et le syriaque ajoute des peines contre la polygamie (21), dont « les saints Pères n'avaient pas parlé ». Le syriaque peut n'être qu'une paraphrase avec répétitions des canons grecs, il serait donc leur plus ancien témoin; il nous fait d'ailleurs connaître — quelle que soit son origine — la discipline romaine (?), plus rigide encore que celle d'Ancyre.

III. § 25-39 (ms. 62, fol. 183-185). — Les questions adressées à Timothée, patriarche d'Alexandrie de 381 à 385, ont été conservées en grec. Cf. Labbe, *Conciles,* II, p. 1571 et Migne, *P. G.*, t. XXXIII, col. 1293-1310. Nous traduisons ici le syriaque, parce qu'il figure en tête du texte lithographié (p. 1-2) que nous avons transcrit sur le manuscrit de Londres *add.* 12155, du VIIIe siècle. Nous signalons les principales différences du texte grec. D'ailleurs les canons 2, 3, 5 à 9, 12 sont utilisés par Bar Hébraeus dans son *Nomocanon*, éd. Bedjan, p. 24, 38, 42, 53.

IV. § 40-53 (ms. 62, fol. 218-219). — On trouve d'abord sept canons de Philoxène, évêque jacobite de Mabboug (Menbidj) en Syrie, de 485 à 523. Cet évêque fut toujours l'ennemi irréconciliable des nestoriens et du concile de Chalcédoine, il écrivit en syriaque de nombreux ouvrages théologiques, fut exilé par l'empereur Justin et mourut asphyxié par la fumée dans une chambre où on l'avait enfermé. Ses canons aux moines sont une exhortation au martyre et sont bien d'accord avec l'idée que l'histoire nous a laissée du « fougueux » Philoxène.

Les canons suivants (47 à 53) sont des extraits de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Damase.

V. § 54-102 (ms. 62, fol. 229-237; ms. *add.* 12155, fol. 222-225; lithographie, p. 3-9). — Cette longue lettre est une réponse des « saints Pères », c'est-à-dire d'évêques jacobites exilés à Alexandrie (cf. *infra*, VII), à des questions canoniques adressées

d'Orient. Elle a été écrite entre 532 et 538, comme nous le dirons plus loin (§ 79, note). On y trouve toute la discipline de cette époque au sujet de la rebaptisation ; l'onction des autels, la conversion des hérétiques, la validité des ordinations, etc. Nous rappelons encore que l'onction du μύρον qui *suit* le baptême était, à cette époque, l'équivalent de la confirmation. C'est pour cela sans doute que le baptême était réservé aux prêtres. Il y avait pour la diaconesse une ordination analogue à celle du diacre (§ 64). Les hérésiarques visés le plus souvent sont Julien et Zébad.

VI. § 103-107 (ms. 62, fol. 242-243). — Cette lettre relative aux clercs qui abandonnent le parti du concile de Chalcédoine a été écrite entre 538 et 544, car Sévère était mort (538) et Constantin, métropolitain de Laodicée (cf. *infra*, VIII), tenait sa place. Or on sait qu'avant 544, on avait nommé Sergius de Tella pour succéder à Sévère et un certain Domitius comme évêque de Laodicée (cf. *Vie de Jean Bar Aphtonia*, Paris, 1902, p. 9). Constantin était donc déjà mort. Théodose et Anthime étaient cachés à Constantinople dans le palais de Théodora.

VII. § 108-115 (ms. 62, fol. 243-245; *add.* 12155, fol. 225-226; lithographie, p. 9-11). — Cette lettre, consacrée aux rapports avec les Chalcédoniens, a été écrite entre l'avènement de Théodose, février 535, et le mois de septembre de cette même année (fin de la treizième indiction). Les « saints Pères » qui ont rédigé cette lettre sont nommés ici dans la suscription.

VIII. § 116-127 (ms. 62, fol. 245; *add.* 12155, fol. 226; lithographie, p. 11-12). — Ces canons, de même objet que les précédents, ont été écrits les premiers vers 535, les derniers avant 544, car les premiers (116-123) sont donnés comme un complément des précédents (ch. VII) et les derniers (124 à 127) sont l'œuvre de Constantin de Laodicée, mort avant 544 (*supra*, VI).

IX. § 128-136 (ms. 62, fol. 246-247; *add.* 12155, fol. 226-227; lithographie, p. 12-13). — Ces canons, sur « certains péchés », ont été écrits peu après 538; le premier a trait à la question toujours actuelle de la falsification du vin, les autres traitent de la rebaptisation, des empêchements de mariage, de la validité des ordinations, du second mariage des clercs.

X. § 137-138 (ms. 62, fol. 247). — La lettre à Martyrius, pa-

triarche d'Antioche de 459 à 471, sur la manière de recevoir les hérétiques, existe dans les collections canoniques grecques. Nous soulignons, dans notre traduction du syriaque, les passages qui diffèrent du texte grec conservé.

XI. § 139-140 (ms. 62, fol. 248v; *add.* 12155, fol. 219; lithographie, p. 2). — Ce fragment de lettre de Sévère d'Antioche à Césaria ne concerne que la pureté légale des femmes. Il a pu être écrit de 518 à 536. Nous avons résumé plus haut la *Vie de Césaria, ROC*, 1901, p. 470-473.

XII. § 141-148 (ms. 62, fol. 254; *add.* 12155, fol. 227; *add.* 14602, fol. 35-36; lithographie, p. 14-16). — Théodose avait écrit une lettre sur la Trinité — dirigée en particulier contre les Trithéites — qui avait soulevé des polémiques dans son parti. Il écrit la présente lettre, entre 548 et 566, pour y mettre un terme en défendant d'écrire pour ou contre. Il ajoute cinq canons pour régler les fondations de monastères et les rapports entre moines et clercs. Ces canons sont seuls reproduits dans les mss. 62 et 12155; nous avons donc transcrit et traduit ici le ms. 14602.

XIII. § 149-150 (ms. 62, fol. 254-255). — Anthime, patriarche de Constantinople en 535, fut gagné, dès cette époque, par Sévère d'Antioche, à la doctrine monophysite. Jacques Baradée, qui donna son nom (Jacobites) aux adversaires du concile de Chalcédoine, avait été consacré évêque d'Édesse en 541/2 et avait ensuite parcouru toutes les provinces d'Orient pour y ordonner des prêtres et des évêques jacobites. Car Justinien avait emprisonné les patriarches et les évêques, de sorte qu'ils ne pouvaient plus faire d'ordinations et que l'église, dite monophysite, semblait devoir périr faute de cadres. Jacques se chargea de continuer l'œuvre — commencée par Jean de Tella — des ordinations clandestines : « quand il arrivait dans un pays, il tâchait d'y terminer sa besogne en un jour et une nuit, puis il allait coucher à trente ou quarante milles de là et même davantage ». D'après son biographe : « Si quelqu'un allait jusqu'à dire qu'il a ordonné cent mille prêtres, je n'oserais affirmer qu'il se trompe. » Dans la présente lettre, écrite après 542, Anthime, au milieu de compliments, le prie de ne plus faire tant d'ordinations et de choisir un peu mieux ceux qu'il veut ordonner. Le résultat a donné raison à Jacques : c'est

en créant beaucoup de pasteurs qu'il a incité ceux-ci à se créer à leur tour chacun un troupeau.

XIV. § 151-155 (ms. 62, fol. 256-257). — Quelques extraits de saint Cyrille et saint Célestin d'objet dogmatique et connus par ailleurs.

XV. § 156-165 (ms. 62, fol. 261). — Sergius, évêque, inconnu par ailleurs, expose les peines qui résultent de l'anathème et recommande à nouveau de ne pas abuser des censures.

XVI. § 166-169 (ms. 62, fol. 272-273). — Cette lettre écrite de 684 à 686 par Athanase de Balad, patriarche jacobite d'Antioche, ne vise que les relations et les mariages avec « les païens », mais il s'agit des « musulmans » comme l'indique le titre.

Pour faciliter l'usage de notre travail, nous ajoutons une classification des matières par lieux communs et une liste des noms propres.

A. — Classification par lieux communs.

I. Baptême, 54 à 57, 71 à 76, 132, 169. — Rebaptisation, 78 à 80, 129, 133, 134. — Baptême et confirmation, 129.

II. Eucharistie. — Vin eucharistique, 128. — Communion reçue par un catéchumène, 25: à jeûn, 77. — Refusée, 73. — Respect pour la communion, 29 à 31, 36, 37, 139, 140.

III. Pénitence, peut être allégée, 17, 24, 126. — Jeune n'oblige pas en cas de maladie, 32, 34. — Cérémonies et prières pour renvoyer de l'office les auditeurs et les pénitents, 96 à 99. — Pureté pour les clercs, 12, 13, 14; en général, 18, 20.

IV. Extrême-onction, 129. — Prières pour les morts, 38, 114, 121.

V. Ordinations et leur réitération, 66 à 68, 75, 88, 109, 117, 124, 134, 150. — Interdit, 83, 84, 91, 92; levée d'interdit par saint Célestin, 153 à 155. — Chorévêques, 83, 93. — Diacre, 68. Ne baptise pas, 56. Costume, 118, peut bénir une table, 122. — Moines, exhortations, 40-46; 110, 123, 144 à 146. — Diaconesses, 62, 64. — Exhortations à la concorde, 147, 148. — Anathèmes, 81, 82, 91, 92, 156 à 165. — Ordination d'un stylite, 67. — Offices à Constantinople, 96, 98.

VI. Mariages illicites, 10, 11, 130, 131; illégaux, 35; second

mariage des clercs, 135, 136. — BIGAMIE, 19, 39. — POLYGAMIE, 21.

VII. RENÉGATS, 16, 22. — POSSÉDÉS, 26, 27, 39, 59, 60. — FOUS, 28. — SUICIDÉS, 38. — HOMICIDES, 94.

VIII. RAPPORTS *avec les hérétiques,* 33, 73, 74, 89, 100, 101, 110 à 115, 119, 127, 168; *les musulmans,* 166, 167; *les Juifs,* 90; *les païens,* 95. — Hérétiques convertis, 66, 78, 104 à 106, 109, 137, 138. — *Lampatiens,* cohabitation des moines et des religieuses, 102.

IX. AUTELS, 58, 61, 63, 69, 70, 72, 120. — ÉGLISE ET MARTYRIUM, 65, 72. — MAGIE, 8, 9, 15, 23. — Ne pas user de violence, 47, 48. — SERMENTS, 85 à 87, 125.

X. DOGME. — Trinité, 48 à 53. — Trinité et Incarnation, 141-143. — Défense de saint Cyrille, 151, 152. — Contre les semi-ariens, 2-7.

B. — NOMS PROPRES,

(*à l'exception des* 56 *évêques d'Antioche* (§ 1).

Abas, 103; Afrique, 79; Alexandre (évêque d'Alexandrie), 5; Alexandre (évêque de Constantinople), 6; Alexandrie, 108; Anazarbe, 136; Ancyre, 6; Anthime (évêque de Constantinople), VI (titre), 149; Antioche, 3, 6, 7, II (titre); Antoine (prêtre), 137; Antonin (d'Alep?), 108; Apollinaire, 151; Arabes, XVI (titre); Arabie, 3; Arius, 5, 6, 151; Athanase (de Balad), XVI (titre), 166.

Basile (Saint), 47 (titre).

Cappadoce, 3; Célestin (pape), 153 (titre), 154; Césaria, XI (titre); Chalcédoine, 78, 102, VI (titre), 105, 128; Chypre, VI (titre); Cilicie, 3; Constantin (métropolitain de Laodicée), VI (titre), 103, 108, 124 (titre); Constantinople, 6, 39, 152; Cosmas, 103; Cyprien (Saint), 79; Cyriaque (moine), 107; Cyrille (Saint), XIV (titre), 154 (titre).

Damase (pape), 49 (titre).

Éphèse, 152; Entréchius, 136; Eusèbe (moine), 107; Eusèbe de Césarée, 6; Eustathe, 108.

Georges (moine), 107; Giézi, 40; Goubrin, 107; Grégoire (de Nazianze), 48.

Ibas, 150; Isaac (moine), 107; Isaac (hérétique), 134. — Italie, 7, II (titre), 24.

Jacques (apôtre), 129; Jacques Baradée, 149; Jean d'Antioche, 155 (titre); Jean, évêque égyptien, VI (titre); Jean (moine), 107; Jean le Théologien (Chrysostome), 137; Judas, 10; Juifs, 90; Julien (d'Halicarnasse), 74, 78, 80, 88, 100, 102.

Laodicée, 79; Lampétius, 102; Légion (démon), 45; Loth, 150.

Mara, 103, 107; Mara l'Isaurien, 124 (titre); Martyrius, évêque d'Antioche, X (titre).

Narcisse de Néroniade, 6; Néocésarée, 130; Nestorius, 152, 153; Nisos, 116; Novatien, 79.

Orient II, (titre), 24, V (titre), VI (titre).

Palestine, 3; Paul (moine), 116; Paul de Samosate, 79; Pélage (évêque), 108; Phénicie, 3; Philoxène de Mabboug, IV (titre); Photin, 79.

Qliguna (moine), 116. — Rome, 7.

Sanda (archimandrite), 116; Sergis, évêque (d')Amphiator, XV (titre); Sévère (patriarche d'Antioche), 59, 78, 79, 80, 103, 108, 136, XI (titre); Sotéricos (moine), 107; Syrie Creuse, 3.

Théodora, 141; Théodoret, 150; Théodose, patriarche d'Alexandrie, VI (titre), 108, XII (titre), 148; Théodote de Laodicée, 6; Thomas, 103; Thomas (de Dara), 108; Timothée (patriarche d'Alexandrie), III (titre), 39, 59.

Zachée (hérétique), 133, 131; Zébad (hérétique), 78, 80, 134; Zénob, 103.

I. — Concile d'Antioche.

Ensuite concile réuni « in Encæniis », c'est-à-dire pour la dédicace de l'église d'Antioche. Vingt-cinq canons (Cf. Mansi, II, 1305).

Le saint et pacifique concile réuni par Dieu dans l'église d'Antioche, ville de Dieu, à tous les saints égaux en esprit (ὁμοψύχοις) et égaux en service (συλλειτουργοῖς) de toutes les provinces, salut dans le Seigneur.

La grâce et la vérité de Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur, visitant la sainte église d'*Antioche* et (nous) réunissant tous ensemble dans la charité, la concorde unanime et l'esprit de paix, a encore fait beaucoup d'autres choses, mais en tout elle a agi avec le secours de l'esprit saint et pacifique. Ce qui nous a paru bon et ce qui nous a semblé beau, après

beaucoup de réflexion et de méditation, nous tous, évêques réunis ensemble dans l'église d'*Antioche* des diverses provinces, nous l'avons adressé à votre connaissance, persuadés, par la grâce de Notre-Seigneur et du saint Esprit de paix, que vous aussi y adhérerez, puisque vous aussi vous êtes inspirés par l'Esprit; de sorte que vous étiez en puissance avec nous, et vous nous aidiez par (vos) prières, mais surtout, unis à nous, vous étiez présents avec nous par le Saint-Esprit, c'est-à-dire vous portiez les mêmes définitions que nous, vous décidiez, vous signiez, vous confirmiez, dans la concorde du Saint-Esprit, ce qui nous semblait et nous paraissait bon.

Les canons ecclésiastiques qui ont été portés sont ceux qui sont disposés plus bas.

Le Concile saint et pacifique réuni par Dieu à Antioche — parmi les (évêques) il y avait : Tarcondimantus, Bassus, Eustathius, Moïse, Manichéus, Macédonius, Agapius, Théodore, Théodose, Théodote, Alphius, Agapius, Archélaus, Pierre, Hésychius, Anatolius, Jacques, Cyrion, Æneus, Narcisse, Antiochus, Paul, Syricius, Alexandre, Mocimus, Patricius, Ætherius, Pierre, Magnus, des provinces de Syrie Creuse, de Phénicie, de Palestine, de Mésopotamie, d'Arabie, de Cilicie, d'Isaurie — a décidé : Premier canon :

(*Viennent ici les canons que l'on trouve dans toutes les collections de conciles*, puis :) Fin des vingt-cinq canons du concile d'Antioche. Moi, Eusèbe, qui ai assisté à tout ce qui a été décidé par le saint concile, j'ai adhéré; de même tous les autres ont donné (fol. 144[a]) leur signature. (*Vient ensuite sans aucun intervalle* :)

Copie de la lettre adressée à Alexandre, patriarche de Rome nouvelle (Byzance), par le concile réuni à Antioche.

1. Au saint coreligionnaire, frère chéri et camarade Alexandre, (de la part de) Eusèbe, Eustathe, Amphion, Bassianus, Zénobius, Pipérius, Hégémonius, Grégoire, Magnus, Pierre, Longin, Manichéus, Mocimus, Agapius, Macédonius, Paul, Bassianus, Séleucus, Pierre, Antiochus, Macaire, Jacques, Hellanicus, Nicétas, Archélaus, Macrin, Germanus, Anatolius, Zoïlus, Cyrille, Paulin, Aétius, Moses, Eustathius, Alexandre, Irénée, Rabbula, Paul, Lupus, Nicomachus, Philoxène, Maxime, Marin, Euphrantor, Tarcondimantus, Irénicus, Pierre, Pégase, Eupsychius, Asclépius, Alphius, Bassus, Gérontius, Hésychius, Vérus, Térentius; joie dans le Seigneur!

2. Comme l'Église universelle ne forme qu'un corps, quand bien même les lieux de (ses assemblées) seraient divers comme les membres de tout le corps, il s'ensuit que (nous) ferons connaître aussi à ta charité tout ce qui a été agité et fait par moi et par nos saints frères coreligionnaires et camarades, afin que toi aussi, comme étant du même avis, tu parles de la même manière et que tu confirmes les (règlements) ecclésiastiques que nous avons établis et faits sainement et légalement.

3. Quand j'arrivai à celle (à la ville) des habitants d'Antioche et que je

vis l'église troublée par la zizanie d'après l'enseignement et la rébellion de certains, je jugeai bon qu'une telle (prévarication) fût détruite et rejetée non par moi seul, mais que je prisse soin en plus d'exciter nos coreligionnaires et camarades qui sont les plus proches de nous au sujet de cette chose pressée et urgente, à savoir ceux de Palestine, d'Arabie, de Phénicie, de Syrie Creuse, de Cilicie, et quelques-uns de Cappadoce, afin de veiller dans une communauté de pensées à étudier et à considérer pacifiquement ce qui concerne l'Église.

4. Quand la bonté divine nous eut réunis ensemble à Antioche et que nous eûmes médité et recherché les choses désavantageuses aussi bien que les choses avantageuses et utiles à l'église de Dieu, nous trouvâmes une grande confusion, surtout parce qu'en beaucoup de choses, les lois ecclésiastiques et les canons sont violés et méprisés au temps présent par des hommes orgueilleux. On les oubliait même complètement parce qu'il était défendu de réunir un concile d'évêques dans ce pays. Il parut bon, dans cette ville, d'examiner ce qui est beau et sublime par-dessus tout et qui est tout le mystère de notre foi, je veux parler du Sauveur de l'univers, du Fils de Dieu vivant.

5. Comme notre frère et notre camarade vénéré et chéri Alexandre, évêque d'Alexandrie, chassa de l'Église certains de ses prêtres qui étaient avec Arius, à cause de leur blasphème contre Notre-Seigneur, ils en arrivèrent ainsi à tromper certains par leurs mauvais enseignements au point d'être reçus dans leur communion, il sembla donc bon au saint concile de chercher d'abord comment on pourrait éprouver les prêtres ou d'autres, quels qu'ils soient, qui s'enfuient de près de nous; comme nous étions réunis ensemble près d'hommes savants nos frères, nous avons parlé longuement de la foi de l'Église que nous avons apprise des livres (saints) et des apôtres et que nous avons reçue des Pères; nous avons aussi discuté ce qu'a fait Alexandre, évêque d'Alexandrie, contre les partisans d'Arius, afin que si l'on voit des hommes se perdre dans l'enseignement opposé, ils deviennent étrangers à l'Église; de crainte que, s'ils demeuraient à l'intérieur de l'Église, ils n'en viennent à (lui) arracher les plus simples.

Voici donc la foi qui a été posée d'abord par les [trois cent dix-huit] (1) hommes spirituels — il ne faut pas croire qu'ils vivaient et pensaient dans la chair, mais ils avaient médité cela en esprit dans les saintes Écritures inspirées de l'Esprit (saint) — de croire en un Dieu tout-puissant, qui ne peut changer, immuable, qui a soin de tout et dirige tout, juste, bon, créateur du ciel et de la terre et de tout ce qui s'y trouve, maître de la loi, des prophètes et du Nouveau Testament; et en un Seigneur Jésus le Messie fils unique, qui est né non de ce qui n'était pas, mais du Père, non comme une œuvre, mais au sens propre comme un fils. Il fut engendré de manière ineffable, car le Père seul qui a engendré et le Fils qui a été engendré le savent : car *personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils* et *personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père*. Il était de tout temps et on ne (dira pas)

(1) Ce chiffre, qui renvoie au concile de Nicée, est en marge du manuscrit de Paris mais figure dans le texte de V.

qu'auparavant il n'était pas. Nous ne pouvons nous faire une idée de lui que par la sainte Écriture; elle ne témoigne pas qu'il n'est pas né comme d'un père ni par hypothèse, car ce serait une parole méprisable et blasphématrice, mais les Livres disent que le Fils est en réalité et en vérité une progéniture, comme nous le croyons aussi, invariable et immuable. Il ne naquit pas ou n'était pas par volonté ou par hypothèse afin qu'il fût évident qu'il naissait de ce qui n'était pas, mais il naquit comme il convenait. De cette naissance nous décidons qu'elle n'est pas légale, non d'après la similitude, la nature et le commerce de tous ceux qui ont été faits par ses mains, mais parce qu'elle surpasse la pensée, l'esprit et la parole. Nous confessons qu'il est engendré d'un père non engendré, Dieu le Verbe, lumière véritable de justice, Jésus le Messie, Seigneur de l'univers et Sauveur. Il n'est donc pas l'image de la volonté ou de quelque autre chose, mais de la personne paternelle elle-même. Ce Fils, le Verbe Dieu, fut aussi engendré dans la chair par Marie, mère de Dieu; il revêtit un corps, souffrit, mourut, ressuscita, monta au ciel, s'assit à la droite de la grandeur suprême et viendra pour juger les vivants et les morts.

Ensuite, comme notre Sauveur lui-même, les livres divins (nous) enseignent à croire en un Esprit, une Église catholique, en la résurrection des morts et dans le jugement de rétribution pour tout ce que chacun a fait dans le corps, soit bien, soit mal. — Nous anathématisons ceux qui disent, croient et prêchent que le Fils de Dieu était une créature ou un travail, et qu'il n'était pas une véritable progéniture ou qu'il y avait un temps où il n'était pas. Pour nous, nous croyons qu'il était, qu'il est et aussi qu'il est lumière. De plus (nous condamnons) ceux qui pensent qu'il est immuable par sa volonté propre, comme ceux qui prennent sa génération de ce qui n'était pas, et qui ne le reconnaissent pas immuable par nature comme son Père. Comme il est l'image de son Père en tout, ainsi, en ce point surtout, notre Sauveur l'est encore.

6. Cette profession de foi fut posée d'abord, et tout le concile sacerdotal y adhéra et confessa que c'était là l'enseignement apostolique et salutaire de tous les fils d'une même foi. Seuls *Théodote* de *Laodicée*, *Narcisse* de *Néroniade* et *Eusèbe* de *Césarée* de Palestine, comme ils se trompaient au sujet des saints Livres et des enseignements apostoliques et bien qu'ils cherchassent par beaucoup d'artifices à envelopper et à cacher leurs erreurs par des paroles persuasives et non par la vérité, parurent prôner des choses opposées à celles qui précèdent, aussi bien par leurs actes que par leurs demandes et réponses; ils furent convaincus comme étant du même avis que les partisans d'Arius et d'un avis opposé à ce qui vient d'être écrit. Dès lors, quand ils eurent été réprimandés par le saint concile qui s'indigna et s'occupa de ces choses, comme ils n'en rougirent pas, nous tous, les coreligionnaires qui assistions au concile, (nous avons décidé) de ne pas communiquer avec eux et qu'ils n'étaient pas dignes d'être en communion, à cause de leur foi, laquelle est étrangère à (celle) de l'Église catholique. Nous t'avons écrit pour te le faire savoir afin que tu te gardes et que tu t'éloignes d'être en communion avec eux, que tu ne leur écrives pas et que tu n'en reçoives pas des lettres de communion.

— Sache encore qu'à cause de la grande humanité du concile, nous leur avons laissé place à la pénitence et à la confession de la vérité. — Le grand et sacerdotal concile d'*Ancyre* (*lire* : d'Antioche) (1) a pris soin d'envoyer aussi tout cela à tous nos frères qui pensent comme nous, afin qu'ils sachent ce qui les concerne et quels sont ceux qui se sont séparés de l'Église et qui n'ont pas adhéré. Salue tous les frères qui sont avec vous et près de vous. Les frères qui sont avec nous te saluent dans le Seigneur.

Fin de la lettre écrite à Alexandre, évêque de la nouvelle Rome, c'est-à-dire de Constantinople, par le concile réuni à Antioche.

7. Les mêmes écrivirent encore sur le même sujet une autre lettre aux évêques d'Italie qui dépendent du siège de Rome la grande et ceux-ci adressèrent au concile une réponse qui adhérait à tout ce qu'ils avaient décidé soit au sujet de la foi, soit au sujet des canons ecclésiastiques. Ils écrivirent, décrétèrent et envoyèrent aussi à ce saint concile réuni à Antioche, et par lui à tous les évêques de l'Orient, vingt-cinq canons que je vais aussi t'écrire dans ce livre un peu plus loin afin que tu les connaisses (2) — Il convient de nous demander comment ces saints évêques, ces champions de la vérité, n'ont pas mentionné le mot *consubstantiel*, puisqu'ils combattaient Arius et ses partisans et qu'ils vivaient longtemps après le concile de Nicée auquel beaucoup d'entre eux avaient pris part.

Fin de ce qui concerne le concile ἐν ἐγκαινίοις tenu à la ville d'Antioche, ville de Dieu.

TEXTE

137v ܥܠ ܣܘܢܗܘܕܘܣ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ ܒܝܢܩܘܪܐ (sic) (ܒܐܝܢܩܢܝܐ)

(sec. m. ܐܢܛܝܟܝܐ ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܐܠܗܐ ܕܐܬܟܢܫܬ. ܡܢܝܢܐ ܕܩܢܘܢ̈ܐ ܩܢܘܢܐ.

ܦܢܩܝܬܐ ܡܟܬܒܐ ܕܡܢܗ ܕܣܘܢܗܘܕܘܣ.

ܣܘܢܗܘܕܘܣ ܩܕܝܫܬܐ ܘܡܫܝܢܝܬܐ ܕܡܢ ܐܠܗܐ ܐܬܟܢܫܬ ܒܐܢܛܝܟܝܐ ܒܥܕܬܐ

(1) Lire *Beangénia* (ἐν ἐγκαινίοις) au lieu de Beanqoura, ou bien supposer qu'il s'agit du concile de 314.

(2) Il faut entendre que les évêques d'Orient envoyèrent *vingt-cinq* canons aux évêques d'Italie. Ce sont les vingt-cinq canons du concile d'Antioche qui figurent plus haut dans le manuscrit syriaque 62 et qui se trouvent dans toutes les collections de conciles (Cf. Hardouin, I, 591-606) et les évêques d'Italie, de leur côté, envoyèrent les *seize* canons qu'on va lire, aux évêques d'Orient. — Il est encore possible que le compilateur ait en vue la profession de foi envoyée aux évêques d'Italie en 344 (trois ans après le concile d'Antioche) rapportée par Socrate, II, 19.

ܕܒܐܢܛܝܘܟܝܐ ܡܕܝܢܬܐ ܐܬܟܢܫܘ. ܠܗܠܝܢ ܕܒܟܠ ܐܦܪ̈ܟܝܣ
ܫܘ̈ܝ ܒܢܦܫܐ ܚܒܝ̈ܒܐ ܘܢܦ̈ܫܝ ܕܠܡܫܡܫܢܘܬܐ. ܒܡܪܝܐ ܠܡܚܕܐ ܀

ܠܡܚܘܬܐ ܡܫܪܪܐ ܕܫܘܒܚܗ ܡܫܝܚܐ ܡܪܢ ܘܦܪܘܩܢ. ܟܕ ܗܟܢܐ
ܠܥܕܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ: ܘܠܟܠܗܝܢ ܐܚܪ̈ܢܝܬܐ ܡܫܡܠܝܐ ܒܫܘܠܡܐ:
ܘܡܢ ܗܫܐ ܠܬܘܩܢܐ ܘܫܠܡܘܬܐ ܘܢܘܚܐ ܡܫܝܚܝܐ. ܗܝܡܢܘܬܐ
ܗܝ ܘܐܬܓܠܝܬܐ ܠܐܢܫ ܒܟܠܗܘܢ ܕܝܢ ܐܦ ܗܘܐ ܡܬܐܪܐ ܡܢ
(fol. 138) ܒܬܘܪܐ ܕܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܕܒܫܝܢܐ. ܗܠܝܢ ܓܝܪ
ܕܐܬܟܪܙܝ ܠܢ ܘܐܬܩܝܡܝ ܕܢܦܫܢ ܐܝܟ ܕܠܗܠܝܢ: ܟܕ ܒܫܝܢܐ
ܗܝܡܢܘܬܐ ܡܫܒܚܬܐ ܡܫܝܚܝܐ ܕܐܚܪܢܐ: ܕܟܠܗ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܗܠܝܢ
ܕܟܠܡܢ ܟܕ ܟܠܗܘܢ ܐܬܩܒܠܘ ܠܥܕܬܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ ܡܢ ܐܦܪ̈ܟܝܗ
ܡܫܬܟܚܬܐ. ܘܠܡܬܒܥܘ ܐܫܟܚܢ. ܟܕ ܗܡܝܢܝܢ ܠܐܢܛܝܘܟܝܐ
ܕܡܪܢ. ܘܠܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܕܚܝܐ. ܕܐܦ ܐܠܗܐ ܫܠܝܚܝܢ ܐܠܗܐ
ܟܕ ܐܚܪܐ ܒܪܘܚܐ ܡܬܝܠܝܢ ܐܠܗܐ. ܐܝܟ ܗܢܘܢ ܕܚܫܝܠܐ
ܒܗܢ ܐܠܗܘܬܐ. ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܐܚܪܢܐ ܡܬܩܪܝܢ ܐܠܗܐ ܠܐܢܫܘܬܐ
ܕܝܢ ܟܕ ܒܝ ܡܫܝܚܝܢ ܐܠܗܐ: ܘܒܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܐܚܪܢܐ ܒܗܢܝܢ
ܫܒܝܚܝܢ ܐܠܗܐ. ܗܢܝܢ ܟܕ ܗܘܝܢ ܠܢ ܠܐܠܗܘܬܗ. ܘܟܕ
ܡܬܩܪܝܢ ܐܠܗܐ. ܘܟܕ ܡܫܬܠܡܝܢ ܐܠܗܐ ܘܡܫܬܪܪܝܢ
ܐܠܗܐ. ܒܫܠܡܘܬܐ ܕܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ. ܗܠܝܢ ܕܐܬܪܘܢܬ ܐܫܬܘܝܢ
ܘܐܬܩܝܡܝ ܠܢ ܀

ܐܠܗܘܢ ܕܝܢ ܡܢܘܢ ܕܒܐܬܪܐ ܗܢܘܢ ܕܐܬܩܝܡܘ. ܗܠܝܢ
ܕܡܬܦܫܩܝܢ ܡܢ ܠܥܠ ܀

ܣܘܢܘܕܘܣ ܩܕܝܫܬܐ ܘܡܫܝܚܝܬܐ. ܗܝ ܕܡܢ ܟܠܗܘܢ
ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ ܐܬܟܢܫܬ. ܕܫܡܗܝܢ ܐܠܝܢ ܗܘܐ ܛܐܪܘܣ ܕܡܢ ܐܢܛܝܘܟܝܐ:
ܕܐܘܣ. ܐܘܣܛܐܬܝܘܣ: ܡܩܪܝܣ: ܡܐܩܝܡܘܣ. ܡܐܩܪܝܘܣ.
ܐܠܦܝܘܣ. ܙܐܢܘܕܘܪܘܣ. ܙܐܢܘܒܝܘܣ. ܠܘܩܝܘܣ.
ܐܠܦܝܘܣ. ܐܪܟܠܐܘܣ: ܦܛܪܘܣ ܐܣܩܠܦܝܘܣ: ܐܢܛܝܘܟܘܣ:

ܡܩܡܘܢ: ܦܘܪܘܢܝ: ܐܝܢܐܘܣ. ܢܪܩܝܣܘܣ: ܐܝܛܘܟܝܘܣ:
ܦܘܠܘܣ: ܣܩܪܣܝܘܣ: ܐܠܟܣܢܕܪܘܣ: ܡܩܣܝܡܝܢܘܣ:
ܦܠܛܪܩܝܘܣ: ܐܐܪܝܘܣ: ܦܛܪܘܣ: ܡܠܟܝܘܣ: ܡܢ ܐܦܪ̈ܟܝܘܬ
ܕܣܘܪܝܐ ܟܝܠܝܩܝܐ: ܕܦܘܢܛܘܣ: ܕܓܠܛܝܐ: ܘܕܟܦܦܕܘܩܝܐ.
ܕܐܪܡܝܐ: ܕܟܝܠܝܩܝܐ. ܕܐܝܣܘܪܝܐ ܗܠܝܢ ܐܢܫܝܢ. ܡܢܝܢܐ
ܦܣܝܩܐ.........

(fol. 143ʳ) ܫܠܡܘ ܡܩܐܬܐ ܕܩܢܘ̈ܢܐ ܩܕܡܝܐ. ܕܣܘܢܗܕܘܣ
ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ:

ܐܘܣܒܝܘܣ ܕܝܢ ܩܕܡ ܐܝܟ ܠܟܠܗܘܢ ܗܠܝܢ ܕܐܬܬܩܢ̈ܢ
ܡܢ ܣܘܢܗܕܘܣ ܩܕܝܫܬܐ ܥܠܡܝܬܐ. ܘܐܦ ܚܢܢ ܕܫܪܝܢ ܒܗ
ܒܩܘܠܐ (fol. 144ʳ) ܐܪܡܝܢ ܐܝܕܐ܀

ܫܡܗܐ ܕܗܠܝܢ ܕܐܬܟܢܫ ܡܢ ܣܘܢܗܕܘܣ ܗܢ ܕܒܐܢܛܝܘܟܝܐ
ܐܬܚܝܒ ܠܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܪܘܡܝ ܚܕܬܐ܀

ܠܡܕܝܢܬܐ ܗܝܕܐ ܒܫܢܬܐ: ܐܝܟ ܡܢܝܢܐ ܗܘܐ ܕܝܘܢܝ̈ܐ
ܐܠܟܣܢܕܪܘܣ. ܐܘܣܒܝܘܣ: ܐܘܣܛܐܬܝܘܣ: ܐܡܦܝܘܢ:
ܬܐܘܕܘܛܘܣ: ܙܢܘܒܝܘܣ. ܦܐܦܪܝܘܣ. ܬܐܘܕܘܪܘܣ.
ܣܦܝܪܝܢܘܣ: ܡܠܟܝܘܣ: ܦܛܪܘܣ: ܠܘܩܝܢܘܣ:
ܡܐܢܐܘܣ: ܡܩܣܝܡܝܢܘܣ: ܐܝܢܦܝܘܣ: ܡܐܩܕܘܢܝܘܣ:
ܦܘܠܘܣ: ܒܐܣܝܠܝܘܣ: ܣܐܠܟܝܩܘܣ: ܡܦܛܪܘܣ: ܐܢܛܝܘܟܘܣ:
ܡܐܪܝܘܣ: ܡܩܡܘܢ: ܐܠܐܢܝܘܣ: ܢܝܩܛܐܣ: ܐܪܟܠܐܘܣ:
ܡܐܪܝܢܘܣ: ܓܐܪܡܐܢܘܣ: ܐܢܛܘܠܝܘܣ: ܙܘܐܠܝܘܣ:
ܩܘܪܝܠܘܣ: ܦܐܠܝܢܘܣ[1]: ܐܛܝܘܣ: ܡܘܫܐ: ܐܘܣܛܐܬܝܘܣ:
ܐܠܟܣܢܕܪܘܣ: ܐܪܝܢܐܘܣ: ܙܒܝܠܐ: ܦܘܠܘܣ: ܠܘܦܘܣ:
ܢܝܩܘܡܐܟܘܣ: ܦܠܘܟܪܘܢܝܘܣ: ܡܐܟܣܝܡܝܢܘܣ: ܡܐܪܝܢܘܣ:
ܐܦܪܐܢܛܝ. ܛܪܘܦܝܡܐܢܛܘܣ: ܐܪܣܝܣܘܣ: ܦܛܪܘܣ:

(1) ܦܠܝܢܘܣ V.

ܦܝܣܛܘܣ: ܐܘܦܣܟܝܘܣ: ܐܣܩܠܦܝܘܣ: ܐܠܦܝܘܣ:
ܒܐܣܘܣ. ܦܐܪܘܠܛܝܘܣ: ܐܣܦܣܝܘܣ[1]: ܐܣܝܕܝܘܣ:
ܛܐܪܘܛܝܘܣ: ܒܡܪܢܐ ܠܡܚܕܐ܀

ܟܕ ܚܕ ܦܓܪܐ ܐܝܬܘܗܝ ܕܥܕܬܐ ܩܐܬܘܠܝܩܝܐ ܕܒܟܠ ܕܘܟ ܐܦ ܐܢ ܒܕܘܟܝܬܐ ܡܫܬܟܚܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܦܠܓܐ ܕܒܗܕܡܐ: ܐܝܟܢܐ ܕܗܕܡܐ ܕܟܠܗ ܦܓܪܐ. ܕܢܡܘܣܐ ܐܠܗܝܐ ܕܐܦ ܠܒܣܝܡܐ ܕܡܛܘ ܠܡܬܒܥ: ܗܠܝܢ ܕܡܢܗ ܒܗ ܗܘܝܢ ܐܚܪܢܝܢ ܣܗܕܐ ܥܩܡܝܢ ܒܢܡܘܣܐ. ܘܩܡܝܢ ܒܡܫܡܫܘܬܐ ܐܠܐ ܡܕܒܪܝܢ ܒܗ ܐܦ ܐܣܟܠܒܝܢ. ܐܝܟܢܐ ܕܐܦ ܐܢܐ ܐܝܟ ܗܘ ܕܡܫܡܥ ܐܢܐ ܒܪܘܚ. ܐܡܛܠ ܐܚܪܐ ܠܒܢ ܘܐܚܪܐ ܐܝܟܘܢ. ܒܗܠܝܢ ܕܡܢ ܢܚܬܬܐܝܬ ܒܗ ܘܐܝܟ ܢܡܘܣܐ ܕܒܐܝܠܐ ܐܠܡܫܡܫܝܢ ܒܗ ܘܐܫܟܚܢܢ. ܕܒܗܢ ܐܠܗ ܠܟܘܢ ܕܐܬܦܩܕܢܐ: ܡܣܝܥܐ ܠܚܒܪܐ ܕܫܘܝܢ ܡܡܠܠܬܐ ܗܘܐ ܡܢ ܪܫܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܡܫܝܚܝܬܐ ܕܐܬܩܢܝ. ܕܫܡܪ ܐܝܟ ܠܘܬ ܐܣܛܪܐ ܠܟ: ܕܠܘ ܡܕܡ ܕܡܠܝ ܒܟܠܚܘܕܝܢ ܗܘ ܕܐܝܟ ܗܘܐ ܠܡܦܪܐ ܘܐܫܟܠܐ. ܐܠܐ ܚܙܝܢ ܐܦ ܗܘ ܕܐܣܟܠ ܪܘܚ (fol. 144v) ܠܥܩܡܐ ܒܢܡܘܣܐ ܕܡܢ ܡܩܡ ܒܠܡܫܡܫܘܬܐ. ܠܗܠܝܢ ܕܡܬܪܐܝܬ ܡܢ ܡܘܪܒܐ ܐܠܗܝܐ. ܡܛܠ ܙܒܢܐ ܗܘ ܕܡܫܪܒܐ ܘܐܬܪܐ ܠܐܚܪܢܐ. ܠܗܠܝܢ ܒܗ ܕܡܢ ܦܠܛܝܢ ܘܐܪܒܥܐ. ܡܢ ܦܘܢܝܐ. ܡܢ ܣܘܪܝܐ ܒܡܕܝܢܬܐ: ܡܢ ܡܟܝܟܘܬܐ. ܘܐܦ ܠܐܚܪܢ ܡܢ ܗܢܘܢ ܕܒܐܦܪܘܣܝܐ: ܐܡܬܝ ܕܟܕ ܒܡܫܡܫܬܐ ܫܘܝܬܐ ܡܬܚܙܝܢ ܗܘ ܡܬܚܙܝܢ. ܢܫܡܥ ܡܠܬܐ ܗܠܝܢ ܕܒܥܕܬܐ. ܡܢ ܪܘܚܐ ܟܡܐ ܫܦܝܪܐ. ܡܬܚܙܝܐ ܐܚܪܐ ܗܘ ܡܓܠܝܢܬܐ܀

ܟܕ ܗܘܝܢܢ ܛܘܒܐ ܕܥܠܡܐ ܒܢܥܡܬܐ ܠܢ ܐܚܪܐ ܒܡܚܡܕܢܐ[2]

(1) V om. les quatre noms précédents.
(2) En marge des deux mss. encadré de rouge ܟܘܢܫܐ.

ܗܘ ܕܐܬܓܫܡ: ܡܢ ܡܬܡܟܟܢܝܢ ܘܡܬܪܚܡܝܢ ܘܠܘܬܢ
ܦܩܝܕܬܐ ܡܫܡܠܝܬܐ ܘܦܩܕܝܢ ܠܚܒܪܐ ܕܐܠܗܐ: ܐܚܝܕܝܢ
ܒܡܠܟܐ ܫܦܝܪܐ: ܡܬܐܡܪܬ ܡܛܠ ܗܘ ܕܒܫܘܝܘܬܐ ܡܟܝܟ
ܗܘܐ ܡܫܬܥܐ ܢܡܘܣܐ ܕܐܝܠܐ ܡܩܘܝܐ: ܒܪܚܝܠ ܕܒܡܪܕܘܬܐ ܡܢ
ܐܢܫܝܢ ܕܡܬܬܠܡܢܝܢ. ܘܡܫܬܥܐ ܗܘܐ ܥܠ ܟܠܗ: ܒܗܘ
ܕܡܬܬܟܠܐ ܗܘܐ ܕܐܬܝܪ ܫܘܠܕܘܗ ܕܐܦܝܣܩܦܐ ܒܡܕܝܢܬܐ
ܕܐܠܘܦܐ ܘܠܝܢ. ܐܢܛܝܘܟ ܕܒܥܡܕܝܬܐ ܗܘܐ ܐܠܟܣܢ. ܗܘ
ܒܗ ܕܐܦ ܡܠܐܟ ܡܢ ܟܠ ܛܒܐ ܡܠܐܟ ܡܢ ܟܠ ܡܟܠܟܐ.
ܡܠܟܘܢ ܕܝܢ ܕܗܘ ܐܠܗܘܗ ܒܠܗ ܙܪܐ ܕܗܡܝܢܘܬܐ ܗܘ ܕܝܢ.
ܐܡܪ ܐܢܐ ܒܗ ܡܛܠ ܦܪܘܩܐ ܕܟܠܢ ܒܪܗ ܕܐܠܗܐ ܚܝܐ܀

ܡܛܠ ܓܝܪ ܕܐܝܟ ܡܪܝ ܐܥܡܝܩܝ ܡܡܝܪܐ ܘܚܟܝܡܐ
ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ: ܠܐܢܫܝܢ ܡܢ ܡܫܩܝܐ
ܘܠܗܘ ܡܢ ܗܠܝܢ ܕܒܗ ܐܪܫܘܢ ܛܥܝܝܐ ܡܢ ܫܒܝܠܐ ܕܒܐ ܐܒܗܝ:
ܡܛܠ ܬܘܕܝܐ ܗܘ ܕܒܠܐ ܦܪܘܩܢ ܡܠܐܟܘ: ܐܝܟ ܗܘܢ
ܠܡܫܝܚ ܠܐܢܫܝܢ ܐܠܗܝܗ ܒܡܠܟܘܬܗܘܢ ܢܫܡܬܐ: ܐܡܬܝܢܐ
ܘܐܦ ܒܫܘܬܦܘܬܐ ܡܢܗܘܢ ܢܬܡܠܟܘܢ. ܡܛܠ ܗܘܐ ܐܠܗܝܬ
ܠܗܘܢܕܘܣ ܦܪܝܫܬܐ. ܕܗܘܐ (fol. 145r) ܠܡܫܝܚ ܐܠܗܢ.
ܐܡܬܝ ܕܝܢ ܗܘܬܐ ܢܦܫܐ ܕܙܪܐ ܡܫܬܠܘܢ ܠܗܝ. ܐܦ ܗܠܝܢ
ܕܩܪܐ ܒܟܝܢܐ ܕܡܠܝܬܐ ܢܬܩܪܒ ܠܡܬܠܝܢܘ. ܐܦ ܒܗ ܓܝܪ
ܐܠܗܝܢ ܐܚܪܐ: ܒܩܪܝܒܘܬܐ ܐܦ ܕܐܢܫܝܢ ܡܬܠܟܠܐ ܐܚܪܝܢ.
ܡܛܠ ܗܡܝܢܘܬܐ ܕܐܝܠܝܢܬܐ ܗܘ ܕܡܢ ܒܐܬܪܐ ܗܘܢ ܥܠܝܡܐ
ܠܦܝܢ ܗܘܢ ܐܚܝܐ ܡܟܝܠ. ܡܠܝܟ ܡܬܠܐ. ܘܐܦ ܗܠܝܢ
ܕܐܬܟܪܝܘ ܐܦ ܡܢ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ
ܠܐ ܗܘܝ ܕܒܗ ܐܪܫܘܢ. ܐܪܝܟܝܢ ܒܡܪܕܘܬܐ. ܐܡܬܝܢܐ ܕܐܝ
ܐܢܫܝܢ ܠܐܠܗܘܬ ܕܡܫܬܡܠܝܢ ܒܡܠܟܘܬܐ ܫܡܝܢܝܬܐ
ܕܗܠܝܢ. ܐܦ ܗܢܘܢ ܢܗܘܘܢ ܢܨܚܢܐ ܒܚܝܐ. ܕܓܡܪܐ ܕܝܢ ܠܗܘ

ܡܫܡܫܝܢ. ܠܡܬܚܪܙܘ ܠܐܢܫܝܢ ܡܢ ܗܠܝܢ ܕܠܘܩܒܠ ܦܫܝܛܝܢ
ܢܡܘܣܘܗܝ܀

ܐܠܗܘܬܗ ܘܟܠܗ ܘܡܫܝܚܘܬܐ ܗܝ ܕܦܪܘܩܢ ܐܬܬܫܡܫܬ: ܐܝܟ
ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ[1]. ܘܕܠܐ ܐܝܟ ܙܥܘܪ ܕܢܫܬܠܡܘܢ ܕܟܬܒܢܢ
ܣܓܝ ܗܘܘ ܐܘ ܡܬܢܨܚܝܢ ܗܘܘ: ܐܠܐ ܕܒܪܢܫܐ ܒܫܡܫܬܐ
ܡܦܩܬܐ ܕܡܠܬܐ ܢܦܫܗ ܡܢ ܒܪܢܫܐ[2] ܡܬܗܦܟܝܢ ܗܘܘ ܗܕܐ܀
ܠܡܫܡܫܘܬܗ ܟܕ ܠܐܠܗܐ ܐܝܟ ܐܢܫ ܟܠ. ܠܐ ܡܬܦܪܫܢܐ. ܠܐ
ܡܬܡܫܚܢܐ ܘܠܐ ܡܬܚܝܠܢܐ. ܡܛܠ ܡܥܒܕܢܐ ܕܟܠ. ܟܐܢܐ.
ܛܒܐ. ܒܟܝܢܐ ܕܫܡܝܐ ܘܕܐܪܥܐ. ܘܕܟܠܗܘܢ ܗܠܝܢ ܕܒܗܘܢ.
ܡܪܐ ܕܢܡܘܣܐ ܘܕܢܒܝܐ ܘܕܕܝܐܬܩܐ ܚܕܬܐ. ܡܚܝܢ ܡܪܢܐ ܡܫܡܫ
ܡܫܝܚܐ ܒܪܐ ܝܚܝܕܝܐ. ܕܐܝܬܘܗܝ ܠܗ ܡܢ ܗܘ[3] ܕܠܐ ܐܝܬܘܗܝ
ܐܠܐ ܡܢ ܐܒܐ. ܠܗ ܐܝܟ ܒܪܐ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܝܠܕܐ ܡܫܪܪܐܝܬ.
ܐܝܬܝܗ ܕܝܢ ܠܐ ܡܬܐܡܪܢܐܝܬ ܘܠܐ ܡܬܡܠܟܢܐܝܬ. ܡܛܠ ܕܟܠ ܗܘ
ܕܐܒܐ ܒܠܒܘܕܘܗܝ ܗܘ ܕܝܠܕ. ܡܪܐ ܗܘ ܕܐܝܬܘܗܝ ܝܕܥ. ܠܐ ܐܢܫ
ܓܝܪ ܝܕܥ ܠܐܒܐ ܐܠܐ ܐܢ ܒܪܐ. ܐܘ ܐܦ ܠܐ ܠܒܪܐ ܐܠܐ ܐܢ ܐܒܐ.
ܕܒܟܠܙܒܢ ܐܝܬܘܗܝ. ܘܠܗ ܕܝܢ ܩܕܝܡ ܠܐ ܐܝܬܘܗܝ ܗܘܐ.
ܕܟܬܒܐ (fol. 145v) ܓܝܪ ܠܗ ܒܠܒܘܕܘܗܝ ܡܢ ܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ
ܡܠܦܝܢ. ܠܗ ܕܠܐ ܡܟܝܠ[4] ܐܝܬܘܗܝ ܐܝܟ ܕܡܢ ܐܝܬ ܡܬܬܘܠܕܢܐ.
ܠܗ ܒܫܡܫܐ. ܢܗܘܪܐ ܐܝܬ ܓܝܪ ܘܨܘܪܬܐ ܗܘܐ ܠܡܬܐܡܪ.
ܐܠܐ ܡܬܐܡܪܢܝܬܐ ܡܫܪܪܐܝܬ ܒܪܐ ܐܡܪܝܢ ܠܗ ܟܬܒܐ ܕܐܝܬܘܗܝ
ܡܠܟܐ. ܐܡܝܢܐ ܕܐܦ ܗܘܝܘ ܕܠܐ ܡܬܡܫܚܢܐ ܐܝܬܘܗܝ. ܘܠܐ
ܡܬܚܝܠܢܐ. ܠܗ ܕܝܢ ܕܒܪܚܡܐ ܐܘ ܒܫܡܫܐ ܐܝܠܝܢ ܐܘ ܕܗܘܐ:
ܐܡܝܢܐ ܕܢܗܘܐ ܡܕܡ ܕܡܢ ܗܘ ܕܠܐ ܐܝܬܘܗܝ ܐܝܬܘܗܝ. ܐܠܐ ܐܝܟ

(1) En marge ܗܫܐ. Ces chiffres figurent dans le texte de V.
(2) ܒܪܢܫܐ sec. m. supra lin.
(3) ܗܘ Ms. — In marg. (pr. manu) ܗܘܝ.
(4) ܡܟܝܠ Ms. cum ܘ supra lin.

ܕܥܘܠܐ ܕܝܠܗܘܢ. ܘܗܦ ܒܗܠ ܕܠܐ ܐܠܗܘܬܗ ܢܬܝܕܥܐ ܠܐܢܫܘܬܐ:
ܠܗ ܠܥܘܠܐ ܦܘܫܩܐ ܡܫܝܐ ܘܫܘܠܛܢܐ ܕܒܗܘܢ ܗܘܢ ܕܐܠܗܝܘܬܗ
ܗܘܐ: ܐܠܐ ܡܛܠ ܕܢܟܪ ܠܟܠ ܡܫܥܒܕܐ ܘܐܪܥܢܝܬܐ ܘܡܠܟܘܬܐ.
ܘܡܢ ܐܬܐ ܠܐ ܡܟܝܢܐ ܐܠܗܝܢ ܡܬܘܕܥܝܢ. ܫܘܐ ܡܠܟܘܬܐ. ܢܘܗܪܐ
ܥܙܝܙܐ. ܙܝܢܘܬܐ. ܥܡܘܢ ܡܥܡܝܢܐ. ܡܕܐ ܕܟܠ ܡܦܪܘܣܐ. ܥܘܡܩܐ
ܚܝܪ ܐܠܗܘܬܗ ܠܗ ܕܙܟܝܢܐ. ܘܐܦܠܐ ܕܡܕܡ ܐܣܬܪ. ܐܠܐ ܕܝܠܗ
ܡܫܘܡܠܐ ܐܬܝܐ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܒܪܐ ܡܠܟܘܬܐ ܫܘܐ. ܐܦ ܒܟܘܫܪ ܡܢ
ܡܠܝܐ ܫܘܐ ܡܬܪܡܪ ܐܠܗܝܢ. ܘܦܓܪܐ ܠܒܝܬ ܚܕ ܘܡܝܬܐ ܘܩܡ
ܡܢ ܩܒܪܐ. ܘܐܣܬܠܩ ܠܫܡܝܐ. ܝܬܒ ܕܝܢ ܡܢ ܝܡܝܢܐ
ܕܪܒܘܬܐ ܡܡܠܟܬܐ. ܘܐܬܐ ܕܢܕܘܢ ܠܚܝܐ ܘܠܡܝܬܐ܀

ܒܠܐܪܝ ܐܡܝܢܐ ܕܐܦ ܗܘ ܦܪܘܩܢ: ܐܦ ܒܠܒܝܐ ܒܝܘܢܝܐ
ܦܠܛܘܢ. ܒܬܪ ܙܒܢܐ ܠܡܬܘܡܝܘܬܗ. ܚܕܐ ܒܬܐ ܡܠܐܘܬܐ.
ܡܢܘܬܐ ܕܡܝܬܐ ܘܕܝܢܐ ܕܦܘܪܥܢܐ. ܠܥܘܠܐ ܗܘܠܝܢ ܕܫܒܩܪ ܐܝܟ
ܒܦܓܪܐ. ܐܘ ܒܗ ܛܒܬܐ ܐܘ ܒܝܫܬܐ. ܒܗ ܡܬܪܥܡܝܢ ܠܦܘܠܚܢ
ܕܐܦܪܢ ܡܬܘܡܝܘܬܝܢ ܘܦܪܥܝܢ ܠܟܠ ܕܫܘܐ ܒܪܝܬܐ ܐܘ ܗܘܝܐ
ܐܘ ܒܪܝܐ. ܘܠܗ ܕܥܙܝܙܘܬܗ ܐܠܗܘܬܗ ܡܟܝܢܐ. ܐܘ ܕܐܝܬܗ ܗܘܐ
(fol. 146r) ܐܝܠܝܢ ܕܠܐ ܐܠܗܘܬܗ ܗܘܐ܀ ܫܠܡ ܚܝܪ ܘܕܐܠܗܘܬܗ
ܗܘܐ. ܘܕܐܠܗܘܬܗ ܘܢܘܗܪܐ ܐܠܗܘܬܗ ܗܫܡܝܢ܀

ܒܬܪ ܗܠܝܢ ܕܝܢ: ܐܦ ܠܦܪܘܩ ܕܡܠܐܟܝܢ ܕܒܪܝܢܐ
ܕܡܠܬܐ ܒܠܗ ܐܠܗܘܬܗ ܗܘܐ ܠܐ ܡܬܡܠܟܢܐ ܐܟܙܢܐ ܕܐܦ
ܪܘܚܝ. ܕܡܢ ܗܦ ܕܠܐ ܐܠܗܘܬܗ ܥܡܠܗ ܡܟܝܢܐ. ܘܠܗ ܕܐܝܬ
ܐܬܐ ܒܡܝܢܐ ܐܠܗܘܬܗ ܠܐ ܡܬܡܠܟܢܐ. ܡܛܠ ܚܝܪ ܐܝܬ ܡܟܐ
ܕܒܠܟܘܢ. ܗܢܝܐ ܐܦ ܒܗܕܐ ܡܠܦܢܘܬܐ ܕܐܬܐ ܡܠܟܪܙ ܕܐܠܗܘܬܗ
ܗܘ ܦܪܘܩܢ܀

ܗܕܐ ܗܟܢܐ ܗܡܢܘܬܐ ܦܩܘܕܬܐ ܐܠܗܫܡܥܬܐ: ܡܟܝܪ ܫܘܢܘܕܘܣ
ܒܗܘܢܝܐ ܥܠܡܝܬܐ: ܘܐܘܕܝܬ ܕܗܕܐ ܐܠܗܘܬܐ ܡܟܬܒܢܝܬܐ

ܡܫܝܚܝܬܐ ܡܦܪܘܫܝܬܐ: ܘܟܠܗܘܢ ܕܬܠܬ ܠܩܢܘܡܝܬܐ ܚܕܐ ܟܠ
ܗܠܝܢ ܐܬܪܢܘ. ܕܟܠܗܘܢ ܠܐܦܘܠܝܢܪܝܘܣ ܗܘ ܕܡܢ ܠܐܕܝܩܝܐ:
ܘܠܢܣܛܘܪܝܘܣ ܗܘ ܕܡܢ ܓܪܡܢܝܩܝܐ ܘܐܘܛܘܟܘܣ ܗܘ ܕܡܢ
ܩܘܣܛܢܛܝܢܐ ܗܘ ܕܡܬܛܠܡܝܢ: ܐܝܟ ܗܘ ܕܐܝܬܘܗܝ ܒܟܬܒܐ
ܩܕܝܫܐ: ܘܒܡܠܟܘܬܐ ܡܫܝܚܝܬܐ. ܘܐܦ ܒܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ ܗܠܝܢ
ܡܬܚܫܒܝܢ ܗܘܘ ܕܢܬܚܪܝܘܢ: ܘܕܢܒܥܘܢ ܫܘܚܠܦܐ
ܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܟܠܐ ܘܟܠܗ ܒܥܒܕܐ. ܒܗܝ ܕܫܘܘܕܥܬܐ ܠܩܢܘܡܐ
ܗܠܝܢ ܡܬܛܠܡܝܢ ܗܘܘ ܐܬܚܙܝܘ. ܐܦ ܚܙܝ ܡܢܗܘܢ ܕܫܘܘܕܥܐ.
ܘܡܢ ܗܠܝܢ ܕܡܫܬܐܠܝܢ ܗܘܘ ܘܡܫܬܐܠܝܢ ܡܬܛܫܝܢ
ܗܘܘ. ܕܐܦ ܩܢܘܡܐ ܠܐܪܝܬܐ ܠܟܠ ܗܢܘܢ ܕܚܙܝ ܐܪܝܘܣ ܐܝܟ
ܠܗܘܢ. ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ ܠܩܢܘܡܐ ܗܠܝܢ ܕܡܚܝܡ ܐܠܗܝܐ
ܡܬܪܥܝܢ. ܡܢ ܗܪܟܐ ܕܝ ܗܘܝܐ ܡܬܚܫܒ ܗܘܐ ܘܠܐ ܒܗܠܝܢ ܗܘܐ
ܡܢ ܫܘܘܕܥܐ ܩܕܝܫܬܐ: ܕܟܠ ܗܠܝܢ ܡܬܚܫܒܢܐ ܗܘܐ
ܘܡܫܬܐܠܝܢ: ܕܝ ܒܟܠ ܫܘܝܢ ܠܩܢܘܡܐ ܗܢܘܢ ܕܫܘܘܕܥܐ.
ܕܠܗܠܝܢ ܠܐ ܢܬܠܘܐ: ܐܦܠܐ ܕܢܗܘܘܢ ܐܝܟܢܐ ܕܢܩܘܡ
ܠܩܘܛܐ. ܡܛܠ ܗܘ ܕܐܝܬܘܗܝ ܗܘ ܕܐܝܟܢܐ ܢܬܪܢܐ ܕܒܐܐ
ܘܐܬܘܟܝܐ. ܘܐܡܝܢܐ ܕܐܝܟ ܒܗܠܝܢ ܠܚܡ: ܡܛܠ ܗܘ ܕܐܦ
ܐܝܟ (fol. 146v) ܠܗܪ ܢܦܩܝܢ ܘܐܪܝܘܣ ܡܢ ܩܘܛܐ ܕܟܠܐ ܗܠܝܢ.
ܘܡܢ ܗܘ ܕܟܠܗܘܢ ܠܗܠܝܢ ܐܘ ܠܦܪܘܫ ܡܢܗܘܢ ܒܠܥܬܐ
ܕܩܘܛܐ܀ ܐܦ ܗܘܐ ܕܝܢ ܕܝ ܕܡܛܠ ܢܣܒܬ ܐܢܫܐ
ܫܘܐܐ ܕܫܘܘܕܥܐ. ܢܘܒܠܝܢ ܠܗܠܝܢ ܐܬܪܐ ܠܟܠܡܕܐ
ܘܠܡܫܬܘܕܝܢܘܬܐ ܕܫܪܪܐ. ܫܘܘܕܥܐ ܪܒܬܐ ܡܬܚܙܝܐ ܒܐܢܫܪܐ.
ܡܛܠ ܗܘܐ ܐܬܓܠܝ ܕܐܦ ܠܟܠܗܘܢ ܩܕܝܫܐ ܕܢܫܡܐ ܐܢܫܝܢ
ܕܡܫܪܪܘ ܗܠܝܢ. ܐܡܝܢܐ ܕܐܦ ܕܝܠܗ ܢܛܪܘܢ ܠܡܕܝܢܐ ܗܠܝܢ
ܕܟܠܗܘܢ: ܘܕܡܝܢܘ ܐܠܗܘܢ ܗܢܘܢ ܕܫܒܝܩܘ ܡܢ ܟܪܝܐ ܘܠܐ
ܫܠܡܘ܀

ܥܠܠ ܥܢܝܢܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܚܝܢ ܕܥܡܗܘܢ ܘܕܠܘܬܗܘܢ. ܕܥܠܡ ܐܚܐ ܗܠܝܢ ܕܥܡܢ ܥܠܝܢ ܥܢܝܢܐ ܥܡܢܢ. ܥܢܝܢܬ ܐܝܩܪܐ ܘܐܬܟܠܬ ܡܢ ܣܘܢܗܕܘܣ ܗܢܐ ܕܐܬܟܢܫܬ ܒܐܢܛܝܘܟܝܐ ܠܘܬ ܠܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܪܘܡܝ ܚܒܪܐ ܗܘܐ ܕܝܢ ܕܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܘܠܝܣ.

ܥܒܪ ܕܝܢ ܠܟܠܗܘܢ ܡܢ ܟܠܗܘܢ ܕܥܢܝܢܐ ܗܘܝܢ ܡܢ ܗܘܝܢ ܒܥܠܡܝܬܐ ܐܚܪܬܐ. ܐܦ ܠܗܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܗܢܘܢ ܕܐܬܚܪܡܘ ܘܐܣܟܡ ܒܦܘܪܫܢܐ ܕܪܘܡܝܐ ܙܟܝܐ. ܘܡܟܝܠ ܐܦ ܗܢܘܢ ܒܥܠܡܝܬܐ ܕܚܝܠܐ ܠܩܠܗ ܕܣܘܢܗܕܘܣ. ܕܥܢܝܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܗܠܝܢ ܕܡܫܝܚܐ ܐܦܣܩܘ. ܘܐܢ ܡܛܠ ܗܝܡܢܘܬܐ.· ܘܐܢ ܡܛܠ ܡܢܘܬܐ ܕܒܢܝܐ. ܕܗܢܐ ܟܠܗ ܘܐܣܟܡ ܐܦ ܗܢܘܢ: ܘܥܒܪܘ ܠܩܠܗ ܕܣܘܢܗܕܘܣ ܗܕܐ ܦܫܝܛܐ ܕܒܐܢܛܝܘܟܝܐ ܐܬܟܢܫܬ: ܘܟܠܐ ܚܕܐ ܠܟܠܗܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܕܝܢܬܐ. ܡܢܗܘܢ ܒܫܪܪܐ ܘܣܡܝܟܐ ܗܢܘܢ ܒܗ ܕܐܦ ܠܗܘܢ ܟܠܗ ܐܢܐ ܠܝ ܒܥܠܡܐ ܗܢܐ ܒܠܚܘܕ ܡܟܝܠ. ܐܡܝܢܐ ܕܐܦ ܠܗܘܢ ܠܐܒܕ ܪܘܚ ܕܝܢ ܕܝܢܐ ܕܐܡܝܢ ܠܐ ܐܬܚܙܝ ܠܡܫܠܡܘ ܗܢܐ ܕܥܒܕ ܒܐܘܪܚܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܗܠܝܢ ܦܫܝܛܐ ܘܡܫܠܡܢܐ ܕܫܠܦ (fol. 147r) ܥܒܪܐ. ܒܝ ܠܡܫܠܡܘ ܐܢܘܢ ܘܡܢܝ ܠܐܘܪܚܬܗ ܡܬܥܒܕܝܢ ܗܘܘ.· ܡܢ ܠܗ ܡܢ ܒܬܪ ܣܘܢܗܕܘܣ ܦܫܝܛܐ ܕܚܝܠܐ (sic) ܐܡܝܢܝܢ ܗܘܘ.· ܘܫܪܝܪܐ ܟܠܗ ܡܢܝܢܗܘܢ. ܐܦ ܡܢ ܗܢܘܢ ܕܗܢܐ ܐܬܟܢܫܘ ܐܡܝܢܝܢ ܗܘܘ.

ܫܠܡܘ ܗܠܝܢ ܕܣܘܢܗܕܘܣ ܕܒܐܢܛܝܐ[1] ܕܒܐܢܛܝܘܟܝܐ ܡܕܝܢܬܐ ܠܐܠܗܐ.

(1) En marge des deux mss. ܘܣܦܪ̈ܐ.

II

Autres canons (*tirés*) *d'une lettre qui fut écrite d'Italie aux évêques d'Orient.* [*Ce sont ceux qui ont été envoyés par les évêques assemblés à Antioche*] (1).

8 (I). — Si quelqu'un est convaincu d'incantation ou de magie, on lui appliquera le même temps qu'à un meurtrier, — car il tombait bien ainsi dans le péché d'un meurtrier, puisqu'il se tuait lui-même, — c'est-à-dire vingt-sept ans.

9 (II). — Si un homme évoque les morts (?), il sera dix ans sans prendre part à la communion : car il passera deux ans dans les pleurs à la porte de l'Église, il sera auditeur trois ans, il pliera le genou dans la pénitence durant quatre ans et il passera un an avec les fidèles dans la prière sans communion. Après cela, il sera reçu dans (l'ordre de) parfait et on lui donnera la communion.

10 (III). — Celui qui se marie avec sa sœur, on lui appliquera le temps d'un meurtrier.

11 (IV). — Si quelqu'un s'unit à sa tante, c'est-à-dire à la sœur de son père, à la sœur de sa mère ou à sa belle-mère, on lui appliquera le canon (la peine) des adultères.

12 (V). — Le lecteur qui a rapport avec sa future avant la noce sera un an sans remplir sa charge, on le recevra (ensuite) dans l'ordre du lecteur et il pourra même recevoir un autre ordre si c'est nécessaire. S'il a volé le mariage (*sic*) avant les fiançailles, il sera privé de son office.

13 (VI). — Le diacre qui a souillé ses lèvres par un baiser et qui confesse qu'il n'a péché que jusque-là, sera privé de son office, mais il lui sera permis de prendre part à la communion avec les diacres, de même pour un prêtre. — Mais si quelqu'un parait avoir péché plus que cela, en quelque ordre qu'il soit, il le perdra complètement.

14 (VII). — Si un homme connaissait celui qui commettait les péchés dont nous venons de parler, mais ne le raconta et ne le révéla pas jusqu'à ce qu'il fût réprimandé, on lui imputera le temps de celui qui a commis ces maux et il tombera sous la même sentence.

15 (VIII). — Si un homme s'adonne aux devins, celui qui agit ainsi sera aussi frappé du temps d'un meurtrier.

16 (IX). — Si quelqu'un renie le Messie et passe sur le signe sauveur (la croix), il lui faudra demeurer dans les pleurs tous les jours de sa vie. Au moment où il quittera ce monde, il sera gratifié de la communion dans la foi de la charité divine.

17 (X). — Si quelqu'un était (tombé) dans les péchés écrits plus haut,

(1) Les mots mis entre crochets, qui sont en contradiction avec les précédents et avec la finale de la pièce, sont une addition du scribe qui a confondu les 25 canons envoyés d'Antioche à Rome avec les 16 envoyés de Rome à Antioche. — A moins de supposer que les seize canons furent envoyés d'Antioche à Rome et furent ensuite retournés — avec une lettre d'approbation — en Orient.

et a paru ensuite les confesser avec soin; celui auquel la charité divine a confié le soin de délier et de lier ne devra pas être blâmé si — en constatant que la pénitence du pécheur est au delà de la mesure — il a jugé à propos d'user de charité et de diminuer à sa volonté le temps fixé contre lui, car les histoires des livres nous apprennent que la miséricorde divine s'étend facilement sur ceux qui confessent leurs péchés avec une grande douleur; car ceux-là ne sont pas comptés parmi ceux qui se rebellent contre le corps du Messie.

18 (XI). — Si quelqu'un se souille avec sa sœur de père ou de mère, on ne le laissera pas entrer au lieu de la prière jusqu'à ce qu'il se soit éloigné de son péché honteux de prévarication. Quand il en sera arrivé à se rendre compte du grand péché qu'il a commis, il demeurera dans les pleurs à la porte de l'Église (durant trois ans) à supplier le peuple qui va à la prière de prier tous Dieu pour lui de tout leur cœur et de toute leur pensée. Après ces trois ans, il sera reçu trois autres années avec les auditeurs seulement; après avoir entendu la (lecture) des livres et les instructions, il sortira comme n'étant pas digne de prendre part à la prière. Après cela, s'il le demande avec larmes et s'il tombe devant le Seigneur avec un cœur contrit et une vive contrition, on lui accordera de s'agenouiller trois autres années avec les pénitents. Quand il aura montré les fruits convenables de pénitence, il sera admis, la dixième année, à la prière avec les fidèles, mais pas à la communion; quand il aura passé deux ans dans la prière avec les fidèles, il sera jugé digne de participer aux divins mystères. — On suivra la même marche pour ceux qui épousent leur bellefille.

19 (XII). — Celui qui abandonnera son épouse légale et en prendra une autre tombera sous la peine de l'adultère, d'après le jugement de Notre-Seigneur. — Car nos pères ont décidé qu'il passera une année dans les pleurs en dehors des portes de l'Église sans entrer, puis il sera deux ans avec les auditeurs, s'agenouillera trois ans avec les pénitents et, la septième année, se tiendra avec les fidèles à la prière, mais pas à la communion; après quoi il sera admis à la communion s'il s'est repenti avec larmes. — On suivra la même marche pour ceux qui ont vécu avec deux sœurs, même à des époques différentes.

20 (XIII). — Ceux qui pèchent avec les femmes de leurs ascendants tombent sous le même canon que ceux qui pèchent et se souillent avec leurs sœurs.

21 (XIV). — Dans leurs canons, les pères ne mentionnent pas la polygamie, comme si elle était une chose animale complètement étrangère à notre genre humain. Il nous semble que c'est un péché plus grand que la fornication; on imposera donc la peine suivante aux fidèles laïques qui sont dans ce cas : quand ils auront passé une année dans les pleurs en dehors de l'église, ils seront auditeurs durant deux ans, s'agenouilleront trois ans avec les pénitents et ensuite seront reçus. Si ce sont des clercs, ils seront d'abord privés de leurs ordres, puis on doublera pour eux les durées précédentes. Si parfois ils avaient été prêtres, ils seront chassés complètement de l'église jusqu'à la fin de leur vie.

22 (XV). — Pour ceux qui ont manqué à leurs serments (renié la foi?), si c'est la violence ou la nécessité qui leur a fait transgresser leurs serments, on les soumettra à une peine plus légère, ils seront reçus au bout de six ans. Si c'est sans nécessité qu'ils ont livré leur foi et transgressé les serments qu'ils avaient fait, ils demeureront deux ans dans les pleurs (en dehors de l'Église), seront auditeurs deux ans, s'agenouilleront dans la prière avec les pénitents durant cinq ans, prieront deux autres années avec les fidèles sans (recevoir) la communion et enfin, après onze ans, quand ils auront montré la pénitence convenable, on les jugera dignes de participer à la réception des saints mystères.

23 (XVI). — Ceux qui font de la divination et suivent les habitudes des païens, ou font venir chez eux des hommes pour faire des incantations et des purifications, passeront une année entière dans les pleurs (en dehors de l'Église), seront auditeurs durant une autre année, s'agenouilleront trois ans avec les pénitents, demeureront un an dans la prière avec les fidèles sans communion, puis seront reçus.

24. Nous avons écrit tout cela, pour chercher à scruter les effets de la pénitence, car nous ne jugeons pas ceux-là d'après le temps (d'après la longueur du temps), mais nous les éprouvons durant le temps de la pénitence. Si c'est pénible et impossible pour certains d'après leurs habitudes, s'ils cherchent les voluptés de leur chair plutôt que de se soumettre au Seigneur, s'ils n'acceptent pas de vivre selon les préceptes de l'Évangile, nous n'avons même pas une parole de concorde pour eux, mais nous avons appris à dire au peuple désobéissant et aux hérétiques : « Sauve, sauve ton âme, ne demeure pas pour être pris ». Nous ne voulons donc pas périr avec ceux-là.

Fin des seize canons de la lettre écrite d'Italie aux évêques de l'Orient.

TEXTE

ܐܦ ܩܢܘ̈ܢܐ ܐܚܪ̈ܢܐ ܡܢ ܐܝܛܠܝܐ ܕܐܫܬܠܚܬ ܡܢ ܐܣܛܠܝܬܐ
ܠܘܬ ܐܦܝܣܩ̈ܘܦܐ ܕܡܕܢܚܐ. ܗܠܝܢ ܕܝܠܗ ܕܐܬܦܪܫܘ ܡܢ
ܐܦܝܣܩ̈ܘܦܐ ܗܢܘܢ ܕܐܬܟܢܫܘ ܒܐܝܛܠܝܐ.

ܐ ܐܢ ܐܢܫ ܕܡܫܬܪܐ ܠܗܝܡܢܘܬܐ ܐܘ ܚܪܡܐ. ܙܒܢܐ ܕܬܝܒܘܬܐ
ܢܬܐܣܪ ܠܗ. ܗܢܐ ܕܝܢ ܟܕ ܡܬܘܕܐ ܐܝܟ ܕܒܥܘܬܐ ܬܝܒܘܬܐ
ܕܬܝܒܘܬܐ. ܟܕ ܗܘ ܠܗ ܐܢܫ. ܗܘ ܕܝܢ ܫܢ̈ܝܐ ܒܣܘܪܝ ܢܩܒܠ.

ܒ ܐܢ ܐܢܫ ܦܣܠܡ ܡܢ̈ܝܬܐ ܢܗܘܐ ܕܠܐ ܡܘܬܪܐ ܕܦܘܪܥܢܐ

ܥܢܝ̈ܐ ܒܥܣܪ̈ܐ. ܡܢ ܡܬܐܡܪܝܢ ܒܒܥܬܐ ܐܬܪ̈ܘܢ ܥܢܝ̈ܢ. ܒܗܐ ܐܬܪ̈ܘܬܐ
ܕܒܬܐ. ܘܡܘܡܬܐ ܗܘܐ ܠܗܠ ܥܢܝ̈ܢ ܘܐܪ̈ܒܥ ܥܢܝ̈ܢ ܗܘܐ ܪܘܒܐ
ܒܐܘܪܚܐ ܕܠܡܕܒܪܐ. ܘܚܕܐ ܥܢܝܬܐ ܗܘܬ ܩܐܡܐ ܒܗܝ ܡܕܡ ܡܬܦܩ̈ܕܢܐ
ܒܪܬܐ ܕܠܐ ܡܘܪܕܢܐ. ܘܗܘܝܢ ܡܢ ܒܬܪܝܢ ܠܡܕܒܪܐ ܒܗܦ
ܕܡܥܡܕܢܐ. ܘܠܗܘܢ ܠܗ ܡܘܪܕܢܐ.

ܗ ܐܝܠܐ ܕܡܪܕܘܬ ܒܗܝ ܣܠܩ. ܙܒܢܐ ܕܡܛܘܠ ܠܐܝܟ ܠܗ
ܘ ܠܐ ܐܝܟ ܠܠܐ ܕܡܠܘ: ܗܘܝ ܕܝܢ ܠܒܢܝ̈ܢ ܐܘ ܠܒܢܝ̈ܢ:
ܐܘ ܠܒܢܝ̈ܢ ܐܠܦܝܢ ܕܡܥܠܬܐ. ܡܛܘܠ ܕܝܘ̈ܢܐ ܠܐܝܟ ܠܗ.
ܙ ܦܪܘܫܐ ܕܡܥܠܬܐ ܒܗܝ ܡܒܥܪܬܐ ܦܝܪ ܕܬܗܘܐ ܡܥܠܬܐ.
ܡܢ ܒܛܠ ܥܢܝܢܐ ܚܕܐ ܡܢ ܠܒܘܬܐ. ܠܡܕܒܪܐ ܒܡܦܪܩܢܐ ܡܢ
ܡܥܠܬܐ ܐܦ ܒܪܢܫܐ ܐܚܪܢܐ. ܠܐ ܗܘܐ ܗܘܢܝܢܐ. ܐܝܟ ܢܝܫܐ
ܙܒܢܐ ܦܝܪ ܡܒܘ̈ܪܐ ܕܗܘܐ ܒܛܠ ܡܢ ܠܡܥܠܬܗ.

ܚ ܡܡܠܐ (f. 171ʳ) ܕܒܝܡܘܡܬܐ ܠܡܠܬܐ ܗܢܝ̈ܢܐ: ܘܐܘܪ
ܕܒܪܬܐ ܠܗܕܐ ܒܠܝܘܡ ܣܛܪ. ܠܐܠܐ ܡܢ ܠܡܥܠܬܐ. ܠܗܦ ܕܝܢ
ܕܢܠܐܦ ܠܡܘܪܕܢܐ ܒܗܝ ܡܡܠܠܢܐ ܢܛܐ. ܒܗܢ ܒܪܡܬܐ ܐܦ
ܡܡܠܐ. ܐܝܟ ܐܝܟ ܠܐܡܪ ܡܢ ܗܕܐ ܡܠܐܟܐ ܕܒܣܛܪ: ܒܒܠ
ܐܝܠܐ ܕܗܘ ܕܦܪܫ ܕܐܬܠܘܢ ܡܡܠܠܠܬ ܒܛܠ.

ܛ ܠܐ ܐܝܟ ܦܪܝܣ ܗܘܐ ܒܗܦ ܕܗܠܝܢ ܣܛܪ̈ܐ ܕܦܪܫܡܢ
ܐܡܪܢ ܗܢܟ ܗܘܐ: ܘܠܐ ܐܘܕܝ ܦܛܠ ܠܠܗܘܢ ܒܪܡܬܐ ܕܐܬܡܡܣ
ܙܒܢܐ ܕܗܦ ܕܗܠܝܢ ܒܡܠܬܐ ܗܢܟ ܗܘܐ ܠܐܝܟ ܠܗ. ܡܒܗ
ܒܡܡܠܐ ܢܦܠ.

ܝ ܠܐ ܐܝܟ ܠܦܪ̈ܘܡܬܐ ܗܘ ܠܗ ܡܦܝ ܗܦ ܕܐܝܟ ܗܘܐ ܐܝܠܘܢ
ܙܒܢܐ ܕܡܛܘܠ ܠܐܒܕܢ ܐܦ ܗܘ.

ܝܐ ܠܐ ܐܝܟ ܒܡܡܥܝܢܐ ܒܦܪ. ܘܡܒܪ ܒܠܐ ܐܪܐ ܦܪܘܡܐ. ܒܠܗ
ܙܒܢܐ ܕܥܕ̈ܘܢ ܙܒܢ ܠܗ ܕܠܒܒܢܐ ܠܠܒܘܢ. ܒܙܒܢܐ ܕܝܢ
ܕܢܦܩ ܒܗ ܡܢ ܠܠܡܐ ܗܘܐ. ܢܠܐܦ ܠܡܘܕܥܐ. ܒܗܘܡܒܢܬܐ

ܕܢܣܒܬ ܐܢܫܘܬܐ ܕܐܠܗܐ.

- ܐܝܟܢ ܐܝܟ ܒܫܘܪ̈ܝܐ ܗܠܝܢ ܕܡܦܩܢܢ ܒܐܡܝܢ ܗܘܐ: ܣܡܝܟܘܬܗ ܕܝܢ ܡܟܝܠܐ ܕܦܪܘܩܐ ܗܘ ܕܐܬܡܣܟܢ ܡܢ ܕܢܣܒܬ ܐܢܫܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܕܝܢܐ ܘܐܬܦܘܪ: ܠܐ ܒܢܣܒܬ ܐܢܫܘܬܐ ܠܢܦܫܗ. ܟܕ ܠܒܪ ܡܢ ܡܥܡܘܕܝܬܐ ܣܓܝ ܠܡܚܘܬܐ ܕܗܘ ܕܣܘܟܠܐ. ܗܘ ܕܝܠܕܢ ܠܝ ܙܢܐ ܠܒܪܝܐ ܕܕܦܢܝܐ ܕܟܠܗܘܢ. ܠܐ ܫܘܝܐ ܠܡܬܒܠܥܘ ܟܕ ܠܡܬܟܠܬܐ ܕܒܐ̈ܬܐ ܡܣܬܪܩ ܠܗ. ܕܠܐܦܘܗܝ ܕܟܠ ܡܠܟܐ ܪܒܐ ܡܟܘܪܢ ܣܛܘܪܩܘܗܝ ܡܟܠܠܬܗ ܢܣܒܬ ܐܢܫܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܡܟܪܙܐ. ܠܐ ܕܝܢ ܡܬܡܟܢܝܢ ܗܢܘܢ ܕܐܡܪ ܗܠܝܢ ܡܡܟܪܟܝܢ ܒܦܘܪܫܐ ܕܡܟܦܢܐ.

ܒ ܠܝ ܐܝܟ ܐܠܗܐ ܟܕ ܣܟܠܘ ܕܡܢ ܐܒܐ ܐܘ ܕܡܢ ܐܡܐ. ܠܒܢܝܬܐ ܕܒܢܣܬ ܙܒܢܐ ܠܐ ܢܬܦܣܩ ܕܒܟܠ. ܟܡܐ ܕܡܬܢܣܩ ܡܢ (fol. 172r) ܣܛܘܪܐ ܥܕܡܐ ܕܢܚܪ ܢܥܡܘܣܐ. ܒܐܪܥܐ ܕܝܢ ܕܐܬܐ ܠܡܬܪܓܡܢܘܬܐ ܕܣܛܘܪܬܐ ܕܣܟܠܬܐ ܗܘ ܕܡܢܗ ܐܫܟܚܢܐ. ܢܐܡܝܢ ܒܒܥܠܬܐ ܠܗܐ ܐܪܒܐ ܕܒܝܬܐ. ܟܕ ܦܢܐܡܪ ܘܡܬܟܦܫ ܠܟܡܟܐ ܗܘ ܕܙܠܠ ܠܒܪܝܬܐ. ܕܟܠܝܢ ܣܡܝܟܬܗ ܣܬܟܦܘܢ ܡܢ ܦܠܗܘ ܠܟܐ ܘܐܪܟܡܬܐ ܢܒܟܘܢ ܐܦܥܬܐ ܠܗܐ ܠܐܠܗܐ. ܡܢ ܟܠܪ ܝܢܪ ܗܠܝܢ ܐ̈ܠܗ ܦܬܝܢ. ܐ̈ܠܗ ܦܬܝܢ ܐܣܛܪܘܟܬܐ ܢܐܡܟܠ ܟܕ ܦܡܩܕܐ ܟܠܣܘܪ. ܡܢ ܦܡܥ ܦܐܟܐ ܘܡܬܟܦܬܘܬܐ. ܢܦܘܫ ܟܕ ܠܐ ܡܦܠܐܘܐ ܕܢܦܠܐܦ ܠܒܪܝܬܐ. ܘܡܢ ܒܐܪܥܐ ܐܝܟܘ ܕܟܕ ܕܩ̈ܢܐ ܟܢܐ ܘܢܦܠܠ ܡܒܪ ܡܢܙܐ ܟܕ ܠܟܐ ܦܣܝܐ ܘܡܟܡܟܐ ܦܡܐ. ܢܐܡܘܢ ܠܗܘ ܦܣܟ ܒܘܪܟܐ ܕܘܠܝܢ ܐ̈ܠܗ ܦܬܝܢ ܐܣܛܪܘܟܬܐ ܟܕ ܠܡܬܠܐ ܡܢ ܦܐܪ̈ܐ ܕܦܢܝܢ ܠܐܠܡܟܬܐ ܢܣܘܐ. ܒܥܝܬܐ ܕܒܦܪ̈ܐ. ܢܐܡܟܠ ܒܪܝܬܐ ܕܟܕ ܡܟܡܩܕܢܐ. ܦܛܪ ܡܢ ܡܘܪܕܢܐ. ܡܢ ܐ̈ܬܠܝܢ ܦܬܝܢ ܡܐܡܪ ܒܪܝܬܐ ܟܕ ܡܟܡܩܕܢܐ. ܘܡܢܐ ܢܥܠܐ ܠܒܦܬܦܬܐ ܕܐ̈ܪܙܐ ܠܐܠܗܐ. ܘܗܘ ܟܕ ܗܘ ܛܦܥܝܐ

ܠܟܠܗܘܢ. ܐܦ ܡܛܠ ܗܢܘܢ ܕܢܫܟܚܘܢ ܒܟܠܗܘܢ.

ܝܐ ܗܘ ܦܢܝ ܕܢܬܒܥ ܐܠܗܐ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܐܣܪܐ ܫܡܠܐ. ܒܡܫܡܫ ܒܪܡܫܐ ܕܗܘܐ ܕܢܛܪ ܫܡܫܐ ܐܝܟ ܕܝܠܐ ܕܡܪܢ. ܡܬܚܫܒ ܕܝܢ ܡܢ ܐܒܗ̈ܬܐ ܕܡܠܝ. ܕܝܠܬܐ ܠܐܬܘܢ ܒܒܝܬܐ ܠܒܪ ܡܢ ܠܐܪ̈ܥܐ ܕܚܝܐ ܟܕ ܠܐ ܟܠܐ. ܘܐܬܘܢ ܗܟܝܠ ܢܗܘܐ ܒܗ ܡܬܚܫܒܐ. ܘܐܠܗ ܗܟܝܠ ܢܫܡܫ ܒܪܘܚܐ ܒܗ ܐܡܬܝ. ܗܘ ܕܝܢ ܕܢܚܒ. ܢܫܡܫ ܒܗ ܡܫܡܫܢܐ ܒܢܟܦܘܬܐ ܘܠܐ ܡܪܘܚܐ. ܘܗܝܕܝܢ ܢܬܠܐ ܠܡܪܘܚܐ ܠܝ ܒܗ ܕܩܪܒܐ ܐܬܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܟܕ ܗܘ ܠܡܫܡܫܘ ܠܟܠܗܘܢ ܘܐܦ ܥܠ ܗܠܝܢ ܕܐܬܘܢ ܐܝܟܢܐ ܫܠܝܢ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ: ܘܐܦ (172v) ܒܬܚܘܝܬܐ ܡܬܬܢܝܢܐ.

ܝܒ ܗܢܘܢ ܕܥܠ ܢܦܫ ܐܒܗܘ̈ܗܝ ܦܬܚܝ. ܐܫܬܘܕܝ ܕܢܚܘܬ ܕܟܘܪܐ ܫܡܫܢ. ܗܘ ܕܥܠ ܗܢܘܢ ܕܒܗ ܐܫ̈ܐܐ ܕܢܚܘܬܘܢ ܚܝܝܢ ܡܬܚܫܒܝܢ.

ܝܓ ܠܫܘܬܐܐ ܕܗܘܐ ܕܝܢ ܐܒܗ̈ܬܐ ܥܠܡܐ ܒܫܢܘܬܐ. ܐܝܟ ܦܢܝ ܕܡܕܡ ܒܒܝܬܐ ܐܠܗܘܬ ܘܢܡܒܪܐ ܟܠ ܟܠܗ ܠܚܝܘܬܐ ܕܟܠ ܐܢܫܐ. ܠܝ ܕܝܢ ܡܬܚܫܒܐ: ܕܐܬܪ ܡܢ ܕܝܘܬܐ. ܐܠܗܘ ܚܝܘܬܐ. ܡܛܠ ܗܕܐ ܕܝܢ. ܕܠܐܢܫܝܢ ܡܫܡܫܢܐ ܡܢ ܒܒ̈ܝܬܐ ܕܕܐܝܟ ܗܘܝ. ܢܦܠܐ ܠܐܝܟ ܫܘܬܐ. ܚܝܠܐ ܕܝܢ ܕܒ ܫܘܬܐ ܡܬܐܡܝܢ ܒܒܝܬܐ ܠܒܪ ܡܢ ܒܝܬܐ: ܘܐܬܘܢ ܗܟܝܠ ܗܘܝܢ ܫܡܫܐ. ܘܐܠܗ ܗܟܝܠ ܫܡܫܝܢ ܒܪܘܚܐ ܒܗ ܐܡܬܝ. ܗܘܝܐ ܠܡܫܡܫܘ: ܐܝܟ ܡܢ ܡܬܩܪܒܘ ܢܗܘܘܢ ܐܠܗܘܗܝ. ܒܗ ܗܘ ܕܐܦ ܡܢ ܕܫܘ̈ܗܝ ܦܫܝܢ ܢܫܡܫܝܢ. ܠܡܫܦ ܟܠܗ ܙܒܢܐ ܕܫܘܬܐ ܠܚܝܘܗܝ. ܐܝܟ ܐܦ ܡܢ ܒܢ̈ܝܐ ܐܠܗܘܗܝ ܗܘܘ ܒܒܝܢ. ܟܠ ܟܠܗ ܠܡܙܕܘܢ ܡܢ ܚܝܐ ܕܡܢܐ ܠܡܫܠܡ ܚܝܘܗܝ.

ܝܕ ܡܛܠ ܗܢܘܢ ܕܕܝܠܗ ܒܡܫܡܫܢܘܬܗܘܢ. ܠܝ ܒܡܛܪܐ ܡܬܝܚܐ ܒܟܘܪܐ ܥܠ ܡܫܡܫܢܐ. ܒܬܪܘܬܐ ܫܡܫܝܢ ܐܫܘܬ

ܡܦܩܝܢ ܒܪܡܫܐ. ܡܢ ܒܬܪ ܕܝܢ ܬܠܬ ܝ̈ܘܡܝܢ ܠܐܡܬܠܘܢ. ܐܢܫܝܢ
ܕܠܐ ܐܝܬܝܗ ܐܠܦܐ ܗܡܬܢܣܒܠܘܢ ܡܬܒܪܢ ܒܟܠ ܡܬܩܦܢܘܬܐ
ܕܡܬܡܠܐ ܒܝ ܐܪ̈ܒܥܝܢ ܝ̈ܘܡܝܢ ܡܬܐܡܢܝܢ ܒܚܒܠܐ. ܘܐܪ̈ܒܥܝܢ ܗܘܝܢ
ܡܬܢܩ̈ܦܐ: ܘܣܩܦܝܢ ܒܝ ܒܗܝܢ ܐܡܬܐ ܗܡܬܡܝܢ ܒܥܘܪܐ ܒܪܟܬܐ:
ܘܐܪ̈ܒܥܝܢ ܐܘܦ ܗܢ̈ܬܐ ܐܣ̈ܝܪܬܐ ܡܪܟܢܝܢ ܒܗܝܢ ܡܬܡܩ̈ܪܢܐ ܕܠܐ
ܡܥܪܒܢܐ. ܗܟܢܐ ܒܡܘܬܒܐ ܡܝܬܐ ܕܣܝܒܘܬ̈ܐ ܝ̈ܘܡܝܢ ܒܝ ܐܡܬܐ
ܕܪܘܡܐ ܡܬܝܡܢ. ܢܬܠܘܢ ܠܥܡܠܘܬܐ ܕܢܣܒܬܐ ܕܬܪ̈ܬܐ ܡܝ̈ܩܪܐ.
ܗܠܝܢ ܕܡܩܪܒܝܢ ܘܠܒ̈ܢܐ ܕܣܬ̈ܘܐ ܢܦܩܝܢ. ܘܡܬܒܠܒܝܢ
ܐܢܫܝܢ ܠܚܠܡܬܩܘܢ ܐܝܟ ܕܢܥܒܕܘܢ ܣܬ̈ܘܐ ܐܘ ܐܝܟ ܕܢܕܘܢ. ܒܝ
ܫܢܬܐ ܒܠܚܘܕ ܡܬܐܡܢܝܢ ܒܚܒܠܐ: ܦܫܝܛܐ ܐܣܝܪܐ ܗܘܝܢ
ܡܬܢܩܦܐ: ܘܠܟܠ ܗܬܝܢ (173ʳ) ܒܥܘܪܐ ܒܗܝ ܐܡܬܐ: ܘܣܒܐ ܫܢܬܐ
ܡܡܬܝܢ ܒܗܝ ܡܬܡܩ̈ܪܢܐ ܒܪܟܬܐ ܕܠܐ ܡܥܪܒܢܐ. ܗܟܢܐ
ܠܐܡܬܠܘܢ.
ܗܠܝܢ ܕܝܢ ܒܠܝܠܝܐ ܒܠܚܝܢ. ܒܝ ܒܚܝܢ ܕܢܝܫܐ ܠܥܠܪܐ
ܕܐܡܬܐ. ܠܗ ܓܝܪ ܠܥܠܡܐ ܪܒܐ ܕܢܝܚܝܢ ܒܗܠܝܢ ܕܐܝܟ ܗܢܝܢ.
ܐܠܐ ܒܪܒܐ ܕܐܡܬܐ ܣܓܝܐܝܢ.
ܐܦ ܕܝܢ ܒܥܠܡܐ ܘܠܐ ܡܬܒܪܢܝܢ ܐܝܟ ܠܗܘܢ ܠܥܠ
ܒܬ̈ܝܐ ܕܝܠܗܘܢ: ܡܬܢܣܒܢܘܬܐ ܕܒܥܪ̈ܘܢ ܡܬܠܘܢ ܒܒܝܢ ܐܢܫܝܢ
ܕܢܬܒܥܘܢ ܐܘ ܠܡܥܢܝܢܐ: ܘܐܝܟ ܦܘܩܕܢܐ ܕܐܘܣܬܠܝܢܘܢ
ܠܐ ܡܫܬܒܠܝܢ ܕܢܐܣܘܢ. ܘܠܐ ܚܕܐ ܡܢ ܟܠܬܐ ܕܥܠܝܡܘܬܐ ܐܝܟ ܠܝ
ܠܥܠܡܘܢ. ܚܢܢ ܓܝܪ ܒܥܡܟܐ ܠܐ ܡܬܐܦܝܣܝܢܐ ܣܓܝܐܐ ܠܟܠܗܝܢ
ܕܢܐܡܪ. ܥܘܕ ܥܘܕ ܢܥܒܪ. ܘܠܐ ܐܟܬܪ ܘܐܬܠܟܝܢ. ܠܐ ܗܘܝܬܠ
ܢܥܒܠ ܕܢܐܒ ܒܗܝ ܗܠܝܢ ܕܐܝܟ ܗܢܝܢ.
ܥܠܝܡܘ ܡܬܩܢܐ ܥܠܝܢܢ. ܕܡܢ ܐܝܟܢܐ ܕܐܬܡܠܝܢ ܡܢ
ܐܠܗܐ ܠܟܠ ܐܦܣܩܦܐ ܕܡܒܝܢܐ܀

Τῶν ἁγίων ἀποστόλων ἐπιτίμια τῶν παραπιπτόντων (1).

1. [Εἴ τις ἐπίσκοπος ἢ πρεσβύτερος δῷ γυναικὶ φίλημα πορνείας, καθαιρείσθω] (2).

2. Εἴ τις ἐπίσκοπος ἢ πρεσβύτερος ἢ διάκονος δράξεται γυναῖκα ἐν σκοτείᾳ, καθαιρείσθω.

3. Εἴ τις ἐπίσκοπος ἢ πρεσβύτερος ἢ διάκονος ἐν συμποσίῳ καθεζόμενος γυναιξὶ ἑαυτὸν ἐπ' ἀγκῶνος ἐκλύσας ἐπάνω θηλεῖον (3), καθαιρείσθω (4).

4. Εἴ τις λαϊκὸς ὑβρίσει τὸν ἱερέα, ἀναθεματιζέσθω.

5. Κληρικὸς (5) ἐὰν ὑβρίσῃ πρεσβύτερον ἢ διάκονον, ἀφοριζέσθω (6).

6. Ὅτι οὐ χρὴ τοὺς ἱερεῖς σιωπᾶν διὰ φόβον ἀνθρώπινον τοῖς ὑποπίπτουσι τοῖς ἱεροῖς κανόσι καὶ μὴ ἐλέγχοντας αὐτοὺς εὐκαίρως ἀκαίρως, ἀλλὰ σιωπῶντας ὡς φοβουμένους καθαιρεῖσθαι προστάσσομεν (7).

7. Ὅτι οὐ χρὴ μέσον δύο πρεσβυτέρων καθεζομένων διάκονον εἰσελθεῖν αὐθαδῶς καὶ καθεσθῆναι πλὴν ἐπισκόπου, καὶ εἰ φωραθῇ τοῦτο ποιήσας, καθαιρείσθω (8). Λαϊκὸς δὲ τοῦτο ποιήσας ἀφοριζέσθω (9).

8. (10) Οὐκ ἔξεστι λαϊκὸν ὑβρίζειν ἢ ἐπιπλήττειν ἱερέα ἢ θεατρίζειν ἢ κατηγορίας ποιεῖν, καὶ εἰ φωραθῇ τοῦτο (11) ποιήσας, ἀναθεματιζέσθω καὶ ἀποβαλλέσθω ἐκ (12) τῆς ἐκκλησίας, ἄρχοντα γὰρ τοῦ λαοῦ σου οὐκ ἐρεῖς κακῶς.

9. Ὅτι οὐκ ἔξεστι λαϊκοῖς ἢ κληρικοῖς, αὐθαδῶς ἐπιτρέπειν τὸν ἱερέα τι, εἴτε εἰς τὸ ἱερατεῖον εἰσιέναι, εἴτε ἄλλο τι, ἀλλὰ τῷ ἰδίῳ θελήματι καὶ βουλήματι (13) τοῦ ἱερέως.

(1) Coislin 211, fol. 279r (C). Nous utilisons aussi le ms. grec de Paris, n° 1330, qui porte les canons 2, 4, 6 (B), et les éditions Pitra, *Juris eccles. Graeci hist. et monum.*, I, 105-107 (P) et F. X. Funk, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, Paderborn, 1905, II, p. 154-157 (F). Pitra a utilisé le ms. vatic. 828 et un ms. ottob.; Funk a reproduit le Vatic. 828. Dans le Coislin 211, cette pièce suit immédiatement le concile des apôtres à Antioche. B a pour titre : τῶν ἁγίων ἀποστόλων. Le ms. 1152 (D) résume 10-15, 17, 20 à 23, 25.

(2) *Sic* FP, om. BC. — (3) θηλειῶν, C.

(4) *Sic* PC, om. BF. — (5) FP add. δὲ.

(6) B om. 5.

(7) *Hic desinit* B. — (8) Ἀφοριζέσθω, P.

(9) Ἀναθεματιζέσθω καὶ ἀποβαλλέσθω (P add. ἀπὸ) τῆς ἐκκλησίας, FP.

(10) FP add. ὅτι. — (11) C om. τοῦτο. — (12) FP om. ἐκ.

(13) βουλεύματι, FP.

Τῆς ἁγίας συνόδου τῶν ἁγίων πατέρων (*voici le résumé de cette incidente*) :

Les moines ne doivent rien faire sans l'avis du prêtre ou de l'hégoumène.

Le prêtre séculier ne peut se faire moine, à moins que les hégoumènes ne soient prêtres.

(Du IVe concile). Il n'est pas permis à ceux qui ont quitté le sacerdoce pour la vie monacale de revenir au sacerdoce...

Celui qui enlève une religieuse et la souille ne communiera pas durant vingt ans. Elle de même, dans les jeûnes et les prières.

Celui qui s'est fait moine et qui mène une vie vertueuse, sera fait diacre et prêtre, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, car il en est digne.

Il ne faut pas que les moines en arrivent à résister au prêtre en quoi que ce soit, surtout s'il se conduit bien. S'ils persistent, on les chassera de l'église et on les privera des saints mystères durant six mois. (*Vient ensuite* :)

Ἐπιτίμια τῶν ἁγίων ἀποστόλων.

10. Ὁ γοητείαν καὶ φαρμακείαν ἐξαγορεύων ἔστω ἀκοινώνητος ἔτη κ′ (1).

10 bis. Οἱ μάντευσιν ἑαυτοὺς ἐπιδιδόντες εἰσὶν ἀκοινώνητοι ἔτη κ′ (2).

11. Ὁ ἑκουσίως φονεύσας ἀφοριζέσθω ἕως τέλους τῆς ζωῆς αὐτοῦ (3).

12 (fol. 280r). Ὁ ἀκουσίως φονεύσας ἔτη ἑπτὰ ἐκέλευσαν οἱ συναπόστολοί μου, ἐγὼ δὲ Πέτρος κελεύω ἕνδεκα ἔτη ἀκοινώνητος ἔστω (4).

13. Ὁ πόρνος ἔστω ἀκοινώνητος ἔτη ἑπτά (5).

(1) Basile, canon 65, lui impose aussi « le temps d'un meurtrier » comme la lettre d'Italie.

(2) FP om. 10bis.

(3) *Sic* Ancyre, canon 22; Basile (canon 55) impose vingt ans. On a vu que la lettre d'Italie porte vingt-sept ans.

(4) Ancyre, canon 23, mentionne deux règles qui imposent une pénitence de sept ans et de cinq ans pour le meurtre involontaire, Basile impose dix ans (canon 57) et onze ans (canon 11); D porte cinq ans.

(5) C porte ἔστιν (l. ἔστω) et om. ἔτη. Cf. Basile, 59.

14. Ὁ μοιχὸς ἔτη ιδ' (1).

15. Περὶ τῶν γυναικῶν τῶν ἐκπορνευουσῶν καὶ σπουδαζουσῶν ζωοφθορίαν (2) ποιεῖν, ὅπως ἀναιρῶσι (3) τὰ βρέφη, μέχρις ἐξόδου ψυχῆς μὴ κοινωνεῖν, αὐταῖς φιλανθρωπότερον ὁρίζομεν δέκα ἔτη ἔξω τῆς ἐκκλησίας (4).

16. Γυνὴ ἐὰν πορνεύσῃ εἰς δύο ἀδελφοὺς, μέχρι θανάτου μὴ κοινωνείτω (5).

17. Ἀδελφομιξία ἔτη κ' (6).

18. Εἰ τὴν ἀδελφὴν τὴν ἰδίαν ἐκ πατρὸς καὶ μητρὸς σχῇ τις, καὶ προσέλθῃ τῇ μετανοίᾳ, ἔτη κε' μὴ κοινωνείτω (7).

19. Ὁ (8) τὴν ἰδίαν νύμφην βιασάμενος ἔτη κε'.

20. Ὁ τὴν ἀσχημοσύνην ἐν τοῖς ἄρσεσιν ἐπιδεικνύμενος ἔτη ιδ' (9).

21. Ὁ ἐν τοῖς ἀλόγοις (10) ἀσχημοσύνην ποιῶν, ἔτη ιδ'.

22. Ἐάν τις ἔχων γυναῖκα ἔφθασε πρὸς γῆρας, καὶ ἀλογεύεται, μέχρις ἐξόδου ψυχῆς μὴ κοινωνείτω (11).

23. Ὁ τυμβωρύχος μὴ κοινωνείτω ἔτη ιε' (12).

24. Ὁ ἐπίορκος μὴ κοινωνείτω (13) ἔτη ιε'.

25. Ὁ ἐξ ἀνάγκης καὶ βίας ἐπιορκήσας μὴ κοινωνείτω ἔτη ζ' (14).

Le manuscrit Coislin 211 ajoute ensuite des canons de saint Basile περὶ μαλακίας (cf. Pitra, *Spic. sol.*, IV, 459), puis des canons d'Ancyre sur le même sujet; il résume enfin les 85 canons des apôtres.

(1) Basile (canon 58) impose quinze ans, et Ancyre (canon 20) impose sept ans.

(2) FP om καὶ σπουδ. et portent ζωοφθορίας.

(3) Ἀναιροῦσι, FP.

(4) *Sic* Ancyre, canon 21; D porte six ans.

(5) Κοινωνήσῃ, FP. Cf. Ancyre, canon 2.

(6) Basile, canon 67, impose le temps d'un meurtrier (vingt ans).

(7) FP om. Εἰ (in.) et portent βιασάμενος, ἐὰν (l. σχῇ τις, καὶ). Cf. Basile, canon 75.

(8) FP om. ὁ. Cf. Basile, canon 76.

(9) Cf. Basile, canon 72; D porte huit ans.

(10) Ἐν ἀλόγοις τὴν, FP. Cf. Basile, 73.

(11) Cf. Ancyre, canon 15.

(12) Basile, canon 66, impose dix ans. De même dans le cas suivant, canon 64.

(13) FP om. μὴ κοιν.

(14) Basile, canon 82, impose six ans.

III

[1] (1) *Questions proposées à saint Timothée le Grand, patriarche d'Alexandrie.*

25 (I). *D.* — (2) Si un homme, tandis qu'il est auditeur, se trouve dans un endroit où l'on donne la communion et la reçoit par inadvertance, que doit-il en advenir?

R. — Il doit être baptisé (3), car il a été appelé par Dieu.

26 (II). *D.* — Faut-il baptiser un homme qui a un démon, du moins s'il est près de mourir (4)?

R. — Avant qu'il ne soit délivré de l'esprit impur, il ne faut pas le baptiser si la mort n'est pas prochaine; mais si la mort est proche, on le baptisera.

27 (III). *D.* — Si un fidèle a un démon, doit-il s'approcher pour recevoir les saints mystères ou non?

R. — S'il ne méprise pas les mystères et ne blasphème en aucune autre manière, qu'il s'approche, pas toujours, mais [seulement] les jours de fête (5).

28 (IV). *D.* — Si un homme, tandis qu'il est auditeur, tombe malade et devient insensé au point de ne pouvoir plus confesser la foi (6), doit-il être baptisé avant de mourir ou non?

R. S'il n'est pas tenté par l'esprit impur, il convient qu'il soit baptisé.

29 (V). *D.* — Si un homme et sa femme ont rapport ensemble, convient-il qu'ils s'approchent des saints mystères ou non?

R. — Il ne convient pas qu'ils s'en approchent le même jour, car l'Apôtre divin a dit : *Ne vous privez point l'un l'autre si ce n'est d'un consentement mutuel et pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à la prière, puis retournez à la même chose, afin que Satan ne vous tente pas à cause de la passion de vos corps* (I Cor., VII, 5).

30 (VI). *D.* — Si une femme (7) a donné son nom pour être baptisée et que le jour du baptême elle ait ses règles, faut-il la baptiser ou la retarder et de combien faut-il la retarder?

(1) Ces chiffres gras renvoient aux pages de la lithographie qui sera ajoutée au tirage à part. En 1902, nous avions fait lithographier une cinquantaine de pages de syriaque que nous utiliserons petit à petit. Nous avions préparé aussi l'édition de l'histoire de « Paul l'évêque et Jean le prêtre ». Nous l'avons remise à Mgr Rahmani, en août 1907, avec introduction, traduction, copie du texte grec et copie ou collation de quatre mss. syriaques.

(2) Le grec porte : « si un enfant catéchumène d'environ sept ans ou un homme fait ».

(3) En grec : φωτισθῆναι ὀφείλει.

(4) Le grec porte : « si un catéchumène est possédé du démon et que lui ou les siens veuillent qu'il reçoive le saint baptême, doit-il le recevoir ou non, et surtout s'il est près de la mort ».

(5) Dans le grec : κατὰ καιροὺς μόνον.

(6) Le grec porte en plus : « et que les siens demandent qu'il reçoive le saint baptême tandis qu'il vit ».

(7) Le grec ajoute : « catéchumène ».

R. — Il faut qu'elle attende jusqu'à ce qu'elle soit purifiée.

31 (VII). *D.* — Si une femme fidèle a ses règles, doit-elle s'approcher ce jour-là pour recevoir les saints mystères ou non?

R. — Il ne convient pas qu'elle s'approche avant d'être purifiée.

32 (VIII). *D.* — Si une femme enfante durant la grande semaine de la Passion, faut-il qu'elle jeûne et qu'elle ne boive pas de vin, ou lui est-il permis de boire du vin parce qu'elle enfante?

R. — Le jeûne est fait pour affaiblir le corps, si donc le corps est affaibli par la maladie et la souffrance, il convient de le sustenter par la nourriture et la boisson qu'il pourra supporter.

33 (IX). *D.* — Un clerc peut il prier dans le voisinage des ariens ou des autres hérétiques, ou n'y a-t-il aucun mal s'il fait la prière, c'est-à-dire l'offrande (la communion)?

R. — Au moment de la sainte offrande (communion), le diacre crie au moment de la paix : « Que ceux qui ne participent pas sortent ». Il ne convient donc pas qu'ils restent s'ils ne confessent pas qu'ils se repentent et qu'ils fuient leur hérésie.

34 (X). *D.* — Si un homme est malade et que son corps se dessèche par suite d'une longue maladie, et que la semaine de la Passion arrive, convient-il que le clerc lui permette d'user de vin et d'huile à cause de sa maladie ou non?

R. — Il faut permettre à celui qui est malade d'user de la nourriture et de la boisson qu'il peut supporter (1).

35 (XI). *D.* — Si un homme appelle un clerc pour prier dans un repas nuptial illégal, doit il y aller ou non (2)?

R. — (3) S'il apprend qu'il s'agit d'un mariage [2] illégal, il ne lui est pas permis d'y aller afin de ne pas participer aux péchés des autres.

36 (XII). *D.* — Si un séculier a eu une pollution nocturne et interroge un clerc, faut-il lui conseiller de recevoir la communion ou non?

R. — S'il avait eu auparavant désir de femme, il ne le faut pas, mais si Satan le tente, afin de le priver pour cette cause de la réception des saints mystères, il convient qu'il communie : car le tentateur ne cesserait pas de le tenter au moment où il lui est utile de communier.

37 (XIII). *D.* — Pour ceux qui sont mariés, en quels jours (4) devons-nous les exhorter à s'éloigner des rapports conjugaux et en quels jours [non]?

R. — Ce que j'ai dit plus haut, je le répète encore, que le saint apôtre a dit : *Ne vous privez point l'un l'autre si ce n'est d'un consentement mutuel et pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à la prière, puis retournez à la même chose, afin que Satan ne vous tente pas à cause de la passion de vos*

(1) Le grec porte en plus : « car se servir d'huile pour celui qui est une fois affaibli par la maladie, est juste ».

(2) Le grec porte : « Si quelqu'un appelle un clerc pour faire un mariage et qu'il entende (dire) que le mariage est illicite — s'il s'agissait du mariage d'une tante, ou si celle qui doit se marier était la sœur de l'épouse défunte, — le clerc doit-il suivre et faire l'oblation? »

(3) Le grec écrit auparavant : « dites une fois ».

(4) Le grec a en plus : « de la semaine ».

corps (1). Ainsi il convient nécessairement qu'ils s'éloignent des rapports conjugaux le samedi et le dimanche (2), parce qu'en ces jours on offre le sacrifice spirituel à Dieu.

38 (XIV). *D.* — Si un homme se suicide lorsqu'il n'a pas (sa) connaissance et se jette et se tue (3), doit-on offrir l'offrande (le saint sacrifice) pour lui, ou non?

R. — Il faut que le clerc recherche avec soin si c'est en vérité sans avoir (sa) connaissance qu'il a fait cela; s'il arrive qu'il l'ait fait par petitesse d'esprit ou par souffrance et que sa famille mente et dise qu'il n'avait pas sa connaissance afin qu'il ait l'offrande (le saint sacrifice) (4), il ne convient pas alors qu'il ait l'offrande (le saint sacrifice). Il convient donc que le clerc s'informe avec soin pour ne pas tomber sous le blâme.

39 (XV). *D.* — Si une femme a un démon et en souffre au point qu'on soit obligé de la mettre aux fers, et que son mari dise qu'il ne peut patienter et qu'il demande à prendre une femme, peut-il en prendre (une) ou non?

R. — L'adultère s'introduit dans (cette) affaire, aussi tu ne répondras pas (5).

[Fin des quinze questions proposées à Timothée le Grand, pape d'Alexandrie, qui vivait au temps du concile des cent cinquante Pères à Constantinople (*Sic* le ms. 62)].

IV

De saint Philoxène de Mabboug. De la lettre sur le zèle (religieux) qu'il écrivit aux monastères. Il dit :

40 (1). — Le moine qui, pour un présent, se relâche de son zèle est le compagnon du traître *Judas*. Celui-ci le vendit pour de l'argent et lui le vend pour des poignées d'orge et des morceaux de pain, *Judas* ne l'a

(1) I Cor., VII, 5.

(2) Un scribe a ajouté en marge du manuscrit de Paris : « et durant le jeûne des quarante (jours) et les fêtes du Seigneur ». On trouve cette extension dans des textes coptes. V. Revillout, *Journal asiatique*, 1875, t. V, p. 555.

(3) Le grec n'a pas : « et se tue ».

(4) Le texte grec diffère un peu du syriaque.

(5) Le grec porte : « je n'ai pas et je ne trouve pas que répondre », puis ajoute trois canons :

16. *D.* — Si quelqu'un, jeûnant pour communier, boit de l'eau sans le vouloir en se lavant la bouche ou dans un bain, doit-il communier?

R. — Parce que Satan a trouvé ainsi occasion de l'empêcher de communier, il le fera plus souvent.

17. *D.* — Entendant souvent la parole de Dieu et ne la faisant pas, sommes-nous exposés au jugement?

R. — Si nous ne le faisons pas, il ne convient pas non plus de nous accuser d'entendre et de ne pas obéir. Cependant c'est une partie du salut que de s'accuser soi-même.

18. *D.* — A partir de quel âge les péchés sont-ils jugés par Dieu?

R. — D'après la connaissance et la prudence de chacun; pour les uns à partir de dix ans, pour d'autres encore plus. — Dans certaines collections coptes, les réponses de Timothée sont attribuées à Pierre son prédécesseur. V. Revillout, *loc. cit.*, p. 557.

vendu qu'une fois et lui le vend tous les jours. Le moine qui fait acception de personne ne connaît pas Dieu.

41 (II). — Le moine qui craint le pouvoir et qui arrête son zèle ne connaît pas le Messie.

42 (III). — Le moine qui se conduit de la même manière avec tout le monde par hypocrisie a revêtu la personne d'un démon.

43 (IV). — Le moine qui revêt un sac et tait la vérité a pour vêtement la lèpre de *Giézi*.

44 (V). — Le moine qui est visité de la grâce et se tait au sujet de la foi aura la bouche fermée au dernier jour comme celle de *Légion* (du démon, cf. Marc, v, 9).

45 (VI). — Le moine qui est le compagnon des nouveaux Juifs crucifie le Messie ave les anciens Juifs.

46 (VII). — Le moine qui, au moment où il faut faire la guerre, se tait sous le prétexte de son ministère pacifique, est le ministre de Satan.

De saint Basile : au sujet des hérétiques qui persécutent les orthodoxes, de la lettre aux moines.

47. — Il est tout particulier à l'hérésie qu'au moment où elle est vaincue en paroles et où elle est confondue et repoussée par la vérité, de martyriser ceux qu'elle n'a pu persuader en paroles en s'efforçant de les conduire par la violence, par les coups et par les chaînes; elle se révèle ainsi, car il faudrait en tout ne pas contraindre, mais persuader. Le Maître lui-même, comme nous l'avons dit, disait : *Que celui qui le veut vienne à ma suite*, sans conduire par la violence, mais en s'en remettant à la volonté; et à ses disciples : *Est-ce que vous aussi vous voulez partir?* Ce qui est tout à fait étranger à la piété ne peut donc être fait que par un adversaire de notre Sauveur.

De saint Grégoire le Théologien :

48. — Ce qui vient par la violence est en dehors de notre demeure.

De saint Damase, évêque de Rome, du troisième livre :

49 (I). — Heureux celui qui confesse un Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.

50 (II). — Heureux celui qui ne reconnaît pour Dieu que le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

51 (III). — Heureux qui reconnaît comme vrai Dieu, Dieu le Père et le Fils, et le Saint-Esprit.

52 (IV). — Heureux celui qui ne fait ni augmentation, ni diminution à l'unique nature du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

53 (V). — Heureux celui qui confesse que les propriétés des noms — c'est-à-dire du Père, du Fils et du Saint-Esprit — sont de trois personnes (πρόσωπα) subsistantes. Quand je dis (un Dieu), j'enseigne l'unité de la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. (Quand je dis) un seul Dieu, j'enseigne l'unité de sa nature. (Quand je dis) Dieu tout-puissant, j'enseigne l'essence (οὐσία) toute-puissante.

V

[3] *Chapitres qui furent écrits de l'Orient. Leurs questions furent présentées aux saints Pères et elles reçurent la réponse suivante :*

54 (I). — Ceux qui ont été baptisés par des hommes qui n'étaient pas faits prêtres, seront baptisés comme s'ils ne l'avaient pas été.

55 (II). — Les enfants sauvés de la captivité — si l'on ne connaît pas leurs parents ou leur famille qui témoignent qu'ils ont été baptisés, et s'il n'y a personne autre pour témoigner qu'ils ont été jugés dignes du baptême — seront baptisés. Celui qui les baptisera dira : « Je baptise un tel, s'il n'est pas baptisé, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». Quant à ceux pour lesquels on ne sait pas au juste s'ils sont baptisés ou ne le sont pas, il est préférable de les baptiser une seconde fois que de les laisser privés de ce don, car l'esprit de Dieu n'est pas opposé à lui-même et s'ils ont reçu le don une fois, ils ne recevront rien de contraire par le second baptême, comme d'ailleurs ils n'auront aucun accroissement.

56 (III). — Ceux qui ont été baptisés par les diacres seront complétés par le signe (l'onction) du μύρον. On fera la prière qui a rapport à ce signe, lequel on a coutume de conférer après le baptême. Le diacre qui baptise en dehors d'un danger de mort encourt une punition.

57 (IV). — Ceux qui ont été baptisés par des prêtres et n'ont pas été signés du saint μύρον, seront complétés par le signe du μύρον, avec la prière que l'on fait sur ceux que l'on signe (ainsi).

58 (V). — Les autels qui ont été oints par les prêtres, il convient que l'évêque les complète par le signe de la croix, sans μύρον, en disant : (que) cet autel soit sanctifié et complété, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Cela suffit, ils n'ont pas besoin d'une autre prière.

59 (VI). — Il est évident que les canons défendent à ceux qui souffrent par l'opération des démons de participer aux saints mystères ; mais comme nous trouvons que les saints *Timothée*, archevêque (*supra*, 27) et *Sévère*, patriarche, ont adouci miséricordieusement en cette affaire, nous disons : Si celui qui souffre de l'opération des démons fait tout ce qu'il doit, s'il pratique le jeûne, s'il est fidèle aux prières, s'il réprime et subjugue son corps, s'il observe l'abstinence, les veilles et les autres pratiques qui plaisent à Dieu, enfin si celui qui est troublé à certain moment par le démon a l'esprit sain lorsqu'il n'est pas soumis à son opération, on le laissera à sa volonté et à sa conscience : s'il veut prendre part aux saints mystères, après qu'on (lui) aura imposé le jeûne, la prière et les autres pratiques analogues — on les lui imposera nécessairement, parce que Notre-Seigneur a dit : *Ce genre ne sort pas, si ce n'est par le jeûne et la prière* (1) — si donc, quand on fait cela, il n'est pas guéri, il est évident que cette épreuve lui vient pour l'éprouver ou pour une autre chose que Dieu [seul] connaît, et qu'il lui est utile d'être châtié de cette manière. Comme il a fait

(1) Marc, IX, 28.

ce qu'il devait, il est juste qu'il participe à la mesure miséricordieuse qui a plu aux Pères.

60 (VII). — Si quelqu'un a reçu une ordination et qu'un démon domine ensuite sur lui, [4] ou n'a pas encore été ordonné et souffre l'opération de l'esprit adverse, puis se trouve délivré du trouble que le démon lui causait, il convient d'attendre longtemps. Si pendant un long espace de temps il ne prête pas à réprimande, celui qui est ordonné exercera ses fonctions et celui qui n'est pas ordonné pourra être [non seulement diacre ou prêtre mais encore] évêque, si on en a besoin et si sa conduite l'en rend digne.

(61) (VIII). On ne permettra pas à un prêtre d'oindre un autel. Si un autel est [oint et] fixé dans un autre endroit, le prêtre [pourra] le déplacer et le fixer ailleurs partout où ce sera nécessaire, mais il ne le fera pas sans la permission de l'évêque.

62 (IX). — La coutume qui existe en Orient, que les supérieures de monastère soient diaconesses et partagent les mystères à celles qui sont sous leur pouvoir, sera conservée partout où il n'y a qu'une diaconesse, s'il ne se rencontre pas de prêtre ou de diacre dans l'endroit où l'on partage les mystères; mais si l'on trouve dans leur voisinage un prêtre pur ou un diacre, elles ne les donneront pas.

63 (X). — Quant aux autels qui se trouvent dans les églises ou les monastères dans les pays dévastés par les barbares et dont on ne sait pas s'ils ont été oints, s'ils sont de bois — matiere que l'on trouve en tout pays — on les mettra dans la sacristie avec honneur, comme pour y quitter les habits (sacerdotaux) ou pour y placer les calices, les coupes et les autres ustensiles du service, mais on n'offrira jamais (le saint sacrifice) sur eux; s'ils sont de marbre que l'on ne trouve pas dans le pays, on les oindra, mais l'évêque chargé de les oindre dira : « Nous oignons cet autel s'il n'a pas été oint ».

64 (XI). — L'ordination de la diaconesse aura lieu selon la coutume du pays. Nous avons appris que dans l'Orient [l'évêque] lui jette aussi un *orarium* sur l'épaule comme pour le diacre.

65 (XII). — Une église ou un *martyrium* sera sanctifié de la manière suivante : L'évêque s'y rendra la veille, fixera l'autel et le sanctifiera; le jour d'après il s'y rendra et, si c'est un *martyrium*, il priera, placera les os des martyrs ou des apôtres dans leurs urnes, fera la prière de la déposition des ossements et oindra leurs urnes avec l'*apobalsamon* ou l'huile suave, c'est-à-dire : il ne les sanctifiera pas (comme l'autel), mais il les oindra seulement (1). On oindra par en haut de la même manière les grilles (*cancelli*) de la montée à l'autel. S'il y a une croix fixée dans la muraille (2), l'odeur suave lui arrivera (on l'encensera). Ensuite on accomplira tout l'office [de la lecture] des livres (saints) et du saint sacrifice. Si le temps est tel que toutes ces choses soient difficiles à faire, l'évêque oindra l'autel et l'enverra, puis il permettra aux prêtres de faire tout le reste.

(1) Le texte porte en plus : « pour la félicité ».
(2) Le texte porte en plus : « de celui qui donne la paix ».

66 (XIII). — Quant à ceux qui ont été emmenés de force par les hérétiques et qui ont reçu une ordination tandis qu'ils anathématisaient ceux qui les ordonnaient et les empêchaient de les ordonner (validement) puisqu'ils les anathématisaient, leur zèle mérite d'être loué, cependant il leur aurait fallu trouver moyen d'échapper à cette conjoncture. Il convient donc de laisser s'écouler pour eux le temps fixé pour ceux qui viennent de chez les hérétiques. Si l'évêque juge à propos, à cause de leur zèle, d'alléger un peu le canon (la règle) à leur égard, il fera bien. Quant à ce que certains hommes disent : [qu'ils n'ont reçu aucune ordination] parce qu'ils n'ont pas cru en recevoir et qu'il faut par suite les ordonner de nouveau, on y pourvoira en les recevant chez les orthodoxes de la même manière que ceux qui ont été ordonnés par leur volonté et qui sont tombés dans le péché de la communion avec les hérétiques.

67 (XIV). — Qu'un stylite puisse être ordonné prêtre tandis que celui qui l'ordonne reste à terre, sans que l'évêque monte près de lui et sans qu'il descende de sa colonne près de l'évêque, les pères n'ont même pas voulu en entendre parler, comme d'une chose défendue et contraire à toute règle; il ne [leur] [5] a pas paru que cela ait (jamais) eu lieu.

68 (XV). — Le frère qui vient pour l'ordination (sacerdotale) doit d'abord être diacre, si c'est facile il doit d'abord exercer le diaconat, ensuite il sera prêtre; si ce n'est pas facile et si la chose presse, dès qu'il sera diacre, on l'ordonnera prêtre.

69 (XVI). — Si une tablette (d'autel) qui est [ointe et] sanctifiée est posée sur une table non sanctifiée et que l'on offre le saint sacrifice sur elle, il ne s'ensuit pas que la table sera aussi sanctifiée, mais elle devra l'être (à part).

70 (XVII). — Une tablette peinte ne sera pas sanctifiée.

71 (XVIII). — En cas de danger de mort, le prêtre pourra donner le baptême sans être à jeun, ni lui ni celui qui est malade et qui vient pour être baptisé; celui-ci recevra la communion par nécessité [aussitôt qu'il aura été baptisé].

72 (XIX). — Il est évident que les prières faites sur le baptême et pour la déposition des saints ossements devront être faites aussi sur les autels.

73 (XX). — Ceux dont les enfants ont été baptisés par les hérétiques pendant qu'eux-mêmes étaient en rapport avec les orthodoxes, s'ils font une convention avec vous, en jurant sur l'Évangile, qu'ils n'iront plus près des hérétiques et ne donneront plus à leurs enfants la communion [de là], donnez-leur la communion, à eux et à leurs enfants; mais s'ils ne veulent pas que leurs enfants viennent près de vous, ne leur donnez pas la communion.

74 (XXI). — Pour le baptême [de ceux] de chez *Julien* le Phantasiaste, il sera réputé comme celui [des chalcédoniens], car ils sont hérétiques aussi. Mais ceux qui communient avec les hérétiques et qui vous demandent de baptiser leurs enfants, vous les réprimanderez [et vous leur demanderez de communier aussi avec vous chez les orthodoxes; mais si ce n'est pas possible] pour une cause quelconque, baptisez-les en faisant un pacte avec eux, par des serments de Dieu, qu'ils ne les conduiront pas

aux hérétiques, mais que les gens baptisés par vous resteront en communion avec vous.

75 (XXII). — Pour ceux qui disent qu'ils sont prêtres et ne peuvent pas indiquer quel évêque les a ordonnés, mais — quand on leur demande comment ils l'ont été — disent que celui qui l'a fait leur a placé l'Évangile sur la tête, il faut savoir que ceux-là n'ont pas été (ordonnés) par des évêques, car il n'est aucun évêque qui ne sache que l'on ne place pas l'Évangile sur la tête du clerc quand on l'ordonne. Il faut donc qu'ils cessent : s'ils résistent en disant qu'ils ont été faits clercs, qu'on leur demande d'indiquer qui les a faits. S'ils viennent à la science [et se repentent de la faute qu'ils ont commise] et confessent qu'ils n'ont pas été ordonnés, [puis qu'ils paraissent ensuite dignes de l'être], il est juste qu'ils le soient s'ils ne l'étaient pas, s'ils ont un (bon) témoignage et s'ils ont fait ce qu'ils devaient faire comme les autres qui deviennent clercs.

76 (XXIII). — Pour l'enfant qui a été mis par son père dans la cuve (capsa?) et lavé dans l'eau du baptême sans être oint auparavant de l'huile de l'onction, ni après du signe du μύρον, il a paru bon [aux pères] que le père reçoive une punition ecclésiastique — celle que l'évêque le croira capable de supporter — pour que son péché lui soit remis et que d'autres n'imitent pas sa présomption. Quant à l'enfant, il sera baptisé par un prêtre fidèle, car c'est aux apôtres que Notre-Seigneur a dit — et par eux à ceux qui ont reçu le don de la prêtrise : — *si vous remettez les péchés à quelqu'un, ils lui seront remis*, et encore : *Allez baptiser tous les peuples, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* C'est en vertu de ce pouvoir et de cette permission que les prêtres baptisent et accomplissent tous les rites du baptême qui sont observés et [existent] dans l'église catholique.

77 (XXIV). — Ceux qui donnent la communion aux enfants bien portants après qu'ils ont mangé, recevront l'ordre de ne plus agir ainsi; si, après l'avertissement, ils agissent encore de la même manière, ils recevront la punition ecclésiastique qui paraîtra convenable à l'évêque. Il convient en effet que nous approchions des saints mystères en toute bonne disposition et pureté et il faut veiller à ce que personne n'en approche autrement, en dehors d'un danger ou de quelque maladie.

[6] 78 (XXV). — Quant à ceux qui ont été baptisés ou ont reçu la prêtrise des évêques partisans de la doctrine de *Julien* (d'Halicarnasse), il convient de les recevoir comme ceux qui se repentent et se convertissent du concile de *Chalcédoine*. La durée de l'épreuve de ceux qui ont reçu l'imposition des mains est au pouvoir de l'évêque qui agira comme il le croira utile à l'Église. Nous n'ignorons pas que saint *Sévère* le patriarche voulait que ceux du parti de *Zebad* soient ordonnés à nouveau, et cela avec raison, car il avait appris à son sujet diverses choses, en sus de l'hérésie pour lesquelles il ne le jugeait pas digne de porter le nom d'évêque; il nous paraît que les gens ordonnés par *Zebad* doivent l'être à nouveau. Quant à ceux qui ont été baptisés par les prêtres ordonnés par *Zebad*, comme le patriarche ne nous ordonne rien à leur sujet, il ne nous paraît pas bon d'introduire quelque nouveauté et d'exciter ainsi des troubles.

Voilà à peu près vingt ans passés depuis tout ce qu'osa faire *Zebad* (1), nous avons trouvé le passage suivant dans un écrit de saint Sévère, intitulé Κατὰ 'Αναχρίστων (?), c'est-à-dire contre ceux qui disent qu'il faut oindre [à nouveau] ceux qui ont été baptisés (par les partisans) du concile de *Chalcédoine* quand ils se convertissent et reviennent comme ils le doivent [chez les orthodoxes] :

79. DE SAINT SÉVÈRE : « Comme le médecin accompli dans la science [de la guérison], guérit d'une manière celui qui souffre d'une fièvre et d'une autre manière celui qui est atteint d'une crainte fébrile ou par exemple d'une hydropisie ou d'une dilatation de la rate ; ainsi ceux qui guérissent spirituellement et prudemment les Églises et les dirigent, ont jugé bon de séparer les divers genres d'hérésie. Ils n'ont pas appliqué le même remède à ceux qui s'associèrent à la corruption de *Novatien* et de *Photin* (2) et à ceux qui tombèrent dans le piège et l'hérésie de *Paul* de *Samosate*. Le canon dix-neuf des trois cent dix-huit Pères (3) ordonne que les partisans de Paul de Samosate seront baptisés de nouveau, tandis que les partisans de *Photin* et de *Novatien* qui se convertissent à l'église fidèle — canon cent dix — doivent être complétés par le signe du μύρον. Le concile réuni à *Laodicée* de *Phrygie* porta le même canon (4), bien que les malheureuses hérésies de *Paul* de *Samosate* et de *Photin* conduisent (5) aux mêmes absurdités et ne soient pas différentes l'une de l'autre si ce n'est dans des détails. — Puisqu'il en est ainsi nous suivons les traces de nos pères et nous ne demandons pas plus qu'il ne convient; nous ne remontons pas non plus aux anciens temps, aux choses qui ont paru bonnes alors à *Cyprien* et à ceux qui se réunirent en *Afrique*. »

80. Si quelqu'un insiste et dit : « Ce patriarche a écrit : nous ne recevons pas non plus le baptême des hérésies dont nous ne recevons pas les ordinations », qu'il sache, comme nous l'avons écrit plus haut, que *Sévère* ne rejetait pas seulement à cause de l'hérésie, l'imposition des mains (l'ordination) faite par *Zebad*, mais encore pour d'autres causes, sinon il pourrait montrer de la même manière qu'il rejette l'imposition des mains des Phantasiastes, partisans de *Julien*, qui fut le chef de cette hérésie. Cependant, comme nous l'avons dit, et d'après l'écrit que nous laissa ce

(1) Ce passage fixe la date de ce traité. Voir la note suivante.

(2) Évêque de Sirmium déposé dans un concile tenu en cette ville l'an 351, comme partisan de Sabellius et de Paul de Samosate. Tout ce passage figure, sous une traduction différente, dans *Select Letters of Severus*, éditées et traduites par E. W. Brooks, Londres, 1904, p. 335 du texte. D'après les manuscrits de M. Brooks, ce passage a été écrit par Sévère durant son épiscopat, c'est-à-dire de 512 à 518. La présente lettre a donc été écrite vingt ans plus tard ou de 532 à 538.

(3) Canon 19 de Nicée.

(4) Le canon 110 de Sévère est le canon 7 de Laodicée, comme ses canons 135 et 136 (Brooks, *loc. cit.*, p. 307) sont les canons 32 et 33 de Laodicée. La collection grecque dont il se servait portait donc, comme le manuscrit syriaque, 62, mais *avec une numérotation continue :* 1° les 20 canons de Nicée; 2° les 24 canons d'Ancyre; 3° les 14 canons de Néo-Césarée; 4° les 20 canons de Gangres; 5° les 25 canons d'Antioche; 6° les canons de Laodicée.

(5) Lire *Khoblon*.

saint patriarche, nous ne pressons pas plus qu'il ne convient les ordres qu'il a donnés et nous ne nous croyons pas plus sages que lui. Il a bien vu ce qui s'ensuivait nécessairement, à savoir que les gens ordonnés depuis longtemps par *Zebad* avaient fait de nombreux baptêmes, et cependant, comme nous l'avons dit, il rejeta l'ordination, mais n'ordonna pas que les gens baptisés par eux le seraient à nouveau.

81 (XXVI). — Pour ces prêtres et ces diacres qui s'anathématisent les uns les autres, non pour cause d'hérésie, mais sans examen et sans discernement, pour des motifs profanes et dans des accès de colère, [7] il leur faut apprendre qu'un homme ne doit anathématiser que les hérétiques. L'évêque peut anathématiser non seulement les hérétiques, mais aussi ceux qui tombent dans les péchés anathématisés par les canons. Ceux donc qui ont été plus loin et qui ont anathématisé comme il ne convenait pas, s'ils demandent le pardon et s'ils ont porté l'anathème pour une cause vulgaire, on leur pardonnera en les avertissant que s'ils tombent plus tard dans la même transgression ils recevront une punition méritée; si un prêtre a porté l'anathème par cupidité ou pour des gains profanes ou pour se venger lui-même, il recevra aussitôt une punition. Si celui qui a anathématisé demeure dans son impudence et ne demande pas l'absolution. il tombera aussitôt sous la loi. Mais comme il y a bien des causes qui peuvent porter à anathématiser, le moment (de l'application) de la loi et [la manière] de punir resteront à la discrétion de l'évêque.

82 (XXVII). — Il a été dit plus haut qu'il ne convient pas au prêtre d'anathématiser si ce n'est les hérétiques seulement, le prêtre qui anathématise en dehors de ce cas pèche et il péchera bien plus s'il anathématise un prêtre son confrère ou un diacre. De même un diacre qui anathématise pèche surtout quand il s'agit d'un prêtre ou d'un diacre son confrère. Sa faute est grande de s'élever contre celui qui est plus que lui ou qui lui est égal. Le frère ou le séculier qui anathématisent un prêtre ou eux-mêmes pèchent évidemment aussi. Ils savent cependant qu'ils n'ont pas le pouvoir d'anathématiser, mais, emportés par la passion, ils prononcent des anathèmes à la manière des opprobres et des cris; il convient donc qu'ils soient aussi réprimandés par les évêques.

83 (XXVIII). — Il n'est pas permis à un prêtre d'interdire un prêtre, à moins qu'il ne soit chorévêque, ou périodeute, ou visiteur, et ceux-ci ne peuvent interdire que ceux qui se trouvent sous leur dépendance, excepté dans le cas où celui qui est interdit accepte cette interdiction ; par exemple si des hommes qui sont en procès viennent devant un chorévêque ou un périodeute, ou un visiteur ou un prêtre dont ils ne dépendent pas, et que celui-ci juge à propos de ne pas porter le jugement avant d'avoir jeté l'interdit, il lui faut d'abord demander à celui qui ne dépend pas de lui s'il accepte son interdit [ou non], et si celui qui est entendu devant lui dit qu'il accepte son interdit, il lui est permis de l'interdire et personne ne peut le délier s'il n'est d'un degré supérieur au sien, puis quand cette affaire est examinée et qu'il a racheté sa faute, celui qui l'a lié peut aussi le délivrer.

84 (XXIX). — Il n'est pas permis qu'un prêtre ou qu'un diacre ou qu'un

autre homme en quelque degré qu'il soit, interdise quelqu'un pour se venger lui-même. Si donc quelqu'un interdit ou pour se venger lui-même ou pour une autre cause en mal, qu'on l'exhorte à lever l'interdit et qu'il n'accepte pas, il convient que cette cause soit portée à l'évêque et si l'évêque voit que ce prêtre a lié en mal [ou qu'il résiste] de manière inconvenante et ne veuille pas délier, il est permis à l'évêque de délier l'interdit [de ce prêtre] et de le punir s'il le juge bon.

85 (XXX). — Les prêtres qui jurent, ou qui jurent et transgressent leurs serments, devront apprendre [qu'ils tombent] sous le précepte de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a commandé et dit : *Je vous le dis : ne jurez pas du tout.* Ainsi celui qui jure, quand même il observerait son serment, pèche ; celui qui jure et (ne) l'observe (pas) commet deux péchés. Il faut donc leur ordonner de supprimer de leur bouche l'habitude des serments. Lors d'une première transgression qu'ils confessent, on leur fera une réprimande pour qu'ils demandent à Dieu de leur pardonner. Après avoir reçu une menace, s'ils tombent encore dans la même transgression, on leur appliquera le canon (la peine) convenable. Quand ils auront péché, et reviendront, l'évêque décidera à leur égard selon le péché qu'il leur trouvera.

[8] 86 (XXXI). — Si un homme s'oblige par serments à une chose qu'il croit lui manquer, il ne convient pas que l'évêque le délie.

87 (XXXII). — Les prêtres qui sont saisis par les hérétiques et qui sont obligés par eux de jurer qu'ils n'entreront plus dans leurs villages ou dans un autre lieu qui tirerait profit de leur passage, pour n'avoir pas à souffrir de vexations, d'injures ou d'autres choses semblables, bien qu'ils s'efforcent de ne pas jurer à cause du précepte de Notre-Seigneur, pèchent en promettant cela. Mais leur péché est moindre quand ils l'ont fait par force. Si donc leur arrivée peut procurer quelque avantage au peuple fidèle, leur transgression leur sera pardonnée à cause du profit des âmes qui dépendent d'eux. Le poids de cette transgression retombera sur les hérétiques qui les ont fait jurer. — Si les hérétiques exigent un écrit, tout ce qui sera entraîné par cet écrit, dans lequel ils s'engageront à des peines et à un jugement temporels, sera au danger (aux risques et périls) de ceux qui s'engagent.

88 (XXXIII). — Pour certains hommes de l'hérésie de *Julien* qui ont été à *Alexandrie* et ont été ordonnés par les évêques orthodoxes sans leur avoir révélé qu'ils étaient hérétiques, s'ils reviennent à la vraie foi, on les blâmera d'avoir reçu le don de Dieu comme par un vol, mais il suffira de (leur appliquer) ce canon qui est (porté) [contre] ceux qui reviennent de cette hérésie. Si, lorsqu'on les interroge, ils confessent qu'ils avaient dès lors l'intention de s'unir aux orthodoxes, qu'ils blâment l'hérésie des julianistes et que c'est pour cela qu'ils ont reçu l'ordination des mains d'un évêque orthodoxe, (dans ce cas) il convient même de les dispenser de ce canon.

89 (XXXIV). — Il n'est pas permis aux prêtres et aux diacres orthodoxes de manger avec les hérétiques. Si on les trouve à manger (ainsi) on les réprimandera. On réglera leur cas pour l'avantage de l'Église et comme on pourra le faire eu égard au pays où ils sont.

90 (XXXV). — Un prêtre qui mange avec un *juif* sera suspendu du service (divin) et de la communion, jusqu'à ce qu'il promette qu'il ne le fera plus. Dans le même cas, un frère et un séculier sera privé de la communion. Le prêtre recevra encore un autre canon (une peine), comme il paraîtra bon à l'évêque.

91 (XXXVI). — Si un prêtre ou un diacre a anathématisé ou interdit quelqu'un et qu'ensuite celui qui a porté l'anathème ou l'interdit se joigne aux hérétiques, il convient que son affaire soit portée à l'évêque. Si l'évêque juge que celui qui a porté l'interdit l'a fait à bon droit, il confirmera l'anathème comme (venant) de lui-même et non de celui qui s'est joint aux hérétiques; celui-ci d'ailleurs tombe sous l'anathème avec les hérétiques et ne peut plus ni lier ni délier les fidèles. Si l'évêque trouve que celui qui a été lié l'a été à tort, il lui faut le délier aussitôt et sans retard.

92 (XXXVII). — Si quelqu'un s'anathématise ou s'interdit lui-même, il ne peut pas se délier lui-même, mais son affaire sera portée à l'évêque et il sera blâmé et réprimandé de la précipitation de sa langue. S'il paraît bon à l'évêque de lui imposer quelque condition pour cette transgression, il la lui imposera. S'il s'est lié contre une chose mauvaise ou un péché, il convient de ne pas le délier, parce que ce lien lui servira de frein qui le retirera du péché.

93 (XXXVIII). — Si c'est la coutume dans certains pays que le *chorévêque* fasse des lecteurs ou ne les fasse pas, c'est à l'évêque à le lui permettre.

94 (XXXIX). — Celui qui a commis un meurtre, s'il l'a fait volontairement, se tiendra au degré de la pénitence, à la fin de sa vie il sera jugé digne [de celui du parfait]. Celui qui ne l'a pas fait volontairement demeurera cinq ans [9] dans la pénitence, puis il participera aux mystères. Il faut qu'un prêtre cesse le sacerdoce s'il a tué volontairement et qu'il observe le décret porté contre les séculiers; s'il a tué involontairement, il sera privé du sacrifice pendant cinq ans comme un séculier, puis il recevra la communion comme un séculier pendant le temps que l'évêque jugera convenable, après quoi si l'évêque juge bon qu'il serve (qu'il officie?) il servira.

(1) [95 (XL). — Au sujet de cette femme qui alla chez les païens et sacrifia avec eux, il nous semble qu'elle tombe sous le onzième canon du concile des trois cent dix-huit Pères (de Nicée) qui décrète : *Ceux qui ont apostasié sans contrainte, sans perte de leurs biens, sans péril et sans aucune autre nécessité, comme il y en eut sous la tyrannie de Licinius, il a paru bon au concile, bien qu'ils soient indignes de miséricorde, d'agir envers eux avec indulgence; tous ceux donc qui se repentiront complètement seront trois ans en dessous des auditeurs, s'ils sont baptisés, et sept ans avec les pénitents, puis durant deux ans ils prendront part avec le peuple à la prière au moment de la communion sans communier.*

(1) La page que nous donnons ici entre crochets ne figure pas dans le ms. de Londres. Nous l'avons traduite sur le manuscrit de Paris. Nous n'éditons pas ce texte ni celui de la lettre d'Anthime ci-dessous (149-150) parce que Mgr Rahmani a annoncé qu'il va le faire. D'ici longtemps encore, il y aura des textes syriaques pour tous les éditeurs.

96. Il faut savoir qu'après la lecture de l'Évangile, lorsque a eu lieu la litanie, c'est la coutume dans les églises des villes de faire la prière pour les auditeurs et de les renvoyer, puis de commencer l'office des mystères. C'est la coutume *dans la ville impériale* — et nous pensons qu'il en est de même dans les autres villes de l'Occident — que même à l'office du matin et du soir, vers la fin de l'office, on fasse la prière des auditeurs, puis qu'on les renvoie ; on fait ensuite la prière des pénitents, puis on les renvoie : c'est la même prière qui se fait dans l'office des mystères (la messe) et on les renvoie après la lecture de l'Évangile. Il faut donc que cette femme malheureuse dont on a parlé vienne à l'office de l'Église, à celui du soir et à celui du matin, et à la lecture des livres, puis, aux moments qui viennent d'être dits, elle fera la prière et partira durant deux ans. Pendant les sept autres années qu'elle sera dans l'ordre des pénitents, elle sera renvoyée aux mêmes moments après la prière des pénitents. Durant les deux autres années, elle demeurera durant l'office du matin et du soir et durant la lecture des (saints) Livres et pendant l'accomplissement des mystères. Au bout de ce temps, elle sera digne de participer aux saints mystères comme les autres fidèles. Il faut donc que jour et nuit elle se recueille devant Dieu, pour qu'il lui remette ce péché.

S'il lui arrivait une maladie mortelle avant la fin du temps dont nous venons de parler, elle recevra en viatique la participation des mystères vivifiants, de manière qu'en quittant ce monde avec eux elle reçoive miséricorde dans le monde à venir. Si, de cette maladie qui semblait mortelle, elle revient à la vie, elle complétera le temps qui lui restait (à faire) sur les onze ans dont nous avons parlé.

97. Il faut savoir, bien que le concile ait déterminé un temps, qu'il est au pouvoir de l'évêque — s'il voit en celui qui se repent des fruits de véritable pénitence — d'abréger une partie du temps fixé et — s'il voit quelque négligence — d'augmenter le temps fixé.

Comme nous avons appris aussi qu'au moment de sa chute cette femme portait aussi cette charge de la nature (était enceinte), il convient que le fils ou la fille qu'elle aura, reçoive le saint baptême comme les autres enfants, selon la coutume du pays.

98. — Quant aux prières dont nous avons parlé plus haut, qui doivent être faites sur les auditeurs et sur les pénitents quand on les renvoie, voici celle qui doit être dite sur les auditeurs quand on les renvoie, après la lecture de l'Évangile avant l'office des saints mystères :

PRIÈRE SUR LES AUDITEURS : Seigneur qui dans ta bonté sublime, combles richement tes amis, conduis ces auditeurs, tes serviteurs, à ta justice, donne-leur le salut de leurs âmes, le pardon de leurs péchés et le vêtement de justice et d'incorruptibilité, par Notre-Seigneur Jésus le Messie dont tu partages la gloire.

99. — Voici la prière qui aura lieu sur les pénitents, d'après l'ordre suivi dans l'Église :

PRIÈRE SUR LES PÉNITENTS : Seigneur, qui as donné le sentiment et l'intelligence à tes serviteurs pour qu'ils te plaisent, qu'ils connaissent leurs péchés, qu'ils se repentent et se prosternent devant toi, Dieu qui seul est

bon et sans péché, reçois leur pénitence et leur confession avec bonté et miséricorde, prends pitié de tes serviteurs, donne-leur la grâce et l'intelligence et la faveur de fuir complètement le péché et le pouvoir rebelle du démon, afin qu'ils pratiquent toute perfection, soient comptés dans la foule divine des saints et soient jugés dignes des biens éternels incorruptibles par le véritable grand prêtre, le chef des pasteurs et le soutien des âmes, Jésus le Messie, dont tu partages la gloire.]

100 (XLI). — Pour les frères dont les prêtres sont hérétiques du parti de *Julien*, qui se sont séparés (de ces prêtres), et ne prennent pas part avec eux aux mystères parce qu'ils sont venus à la vraie foi, et qui demandent qu'il leur soit permis de faire, avec ces prêtres, l'office des psaumes et de manger [avec eux] la nourriture profane, il faut agir envers eux [avec prudence et charité] dans l'espoir qu'avec le secours de Dieu, leurs prêtres rougiront et reviendront à la vérité, et de crainte que ces frères, incapables de la perfection, ne tombent dans la fosse de l'hérésie. Mais il faudra qu'un homme digne de foi du village porte témoignage qu'ils ne reçoivent pas la communion avec (les prêtres).

101 (XLII). — Pour les sœurs obligées d'aller s'instruire à l'église sans y recevoir la communion, il faudra aussi user de condescendance envers elles, pourvu qu'il n'en résulte pas de scandale pour les fidèles ni par suite de perte. Si c'est possible, on fera témoigner par des hommes qui les connaissent, qu'elles ne reçoivent pas la communion dans l'église (des hérétiques).

102 (XLIII) (1). — Les moines appelés Λαμπετιανοί (2) par les Grecs, chez lesquels les hommes et les femmes demeurent ensemble, s'ils demandent (3) à se convertir et à demeurer avec les orthodoxes, devront d'abord se séparer des femmes, puis anathématiser *Lampétius* qui a établi cette confusion (4) et cette hérésie. Il faudra aussi leur demander d'où provient leur prêtrise; si l'on trouve en vérité qu'ils ont été ordonnés par un évêque partisan du concile de Chalcédoine ou de *Julien*, on les recevra après qu'ils auront fait un libelle comme ces hérétiques et ils feront pénitence de la même manière; [s'ils ne peuvent montrer qui les a faits prêtres, on les recevra comme des séculiers].

VI

Lettre envoyée de l'île de Chypre par Jean, évêque Égyptien, aux pieux archimandrites de l'Orient, après que ces excellents moines eurent interrogé Théodose pape d'Alexandrie, Mar Anthime le patriarche et Mar Constantin le métropolitain, au sujet des clercs qui quittent le parti du concile de Chalcédoine. Jean, évêque égyptien, fut envoyé par eux à Chypre pour cette affaire, et écrivit la lettre suivante aux moines :

(1) La numérotation est différente dans le manuscrit de Paris qui compte quarante-cinq canons.

(2) Cf. Pognon, *Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir*, Paris, 1899, p. 206-207 : « il n'interdisait pas aux femmes de vivre en commun avec les hommes dans ses couvents ».

(3) Lire *Boʿein.*

(4) Lire *Dououdo.*

103. — Aux amis de Dieu, à nos coreligionnaires qui sont saints en tout : les prêtres et archimandrites, *Cosmas*, *Abas*, *Thomas*, *Zénob*, *Mara* et à tous les autres archimandrites de l'Orient (de la part de) *Jean* l'évêque.

Notre saint père commun *Mar Constantin* qui tient la place du défunt *Mar Sévère*, le docteur de tout l'univers, a fait les canons suivants avec les autres saints pères qui demeurent aujourd'hui dans la ville impériale.

104 (I). — *Sur ceux qui se repentent et reviennent d'une hérésie* : si c'est un de nos clercs qui a passé aux adversaires, puis s'est repenti, est revenu à nous et demande la permission de prendre part à nos offices sacrés, ordonnez-lui de faire un libelle de pénitence et d'y anathématiser toute hérésie qui combat et contrarie la foi orthodoxe. Après celà, il participera aux mystères divins comme un séculier et demeurera une année sans office sacerdotal; au bout de ce temps, il reprendra son service dans la cléricature selon l'ordre qu'il avait reçu.

105 (II). — Ils ont ordonné que celui qui revient de l'hérésie du concile de Chalcédoine fasse aussi un libelle d'excuse pour adhérer à la foi orthodoxe et anathématiser l'hérésie qu'il quitte. Il pourra aussi participer aussitôt aux mystères divins comme un séculier et demeurera également sans office sacerdotal l'espace de deux ans; à la fin de ce temps de deux ans, il reprendra aussi le degré auquel il avait été appelé.

106 (III). — Il a plu aussi à leur Sainteté les évêques (susdits) interrogés par beaucoup de pères orthodoxes au sujet de ces prêtres qui ont reçu chez nous l'imposition des mains, puis ont été chez les adversaires et en ont reçu une seconde imposition des mains, que, lorsqu'ils se repentiront dans la douleur de leur âme et reviendront à nous, ils feront aussi le même libelle d'excuse dont nous venons de parler en faveur de la foi orthodoxe, ils y maudiront toute hérésie et surtout celle où ils tombèrent, ils participeront aussitôt aux mystères propices comme les séculiers et demeureront trois ans sans ministère sacerdotal; au bout de ces trois ans qui leur sont ainsi imposés, ils reprendront aussi le degré auquel ils avaient été appelés.

107. — Afin que vous le sachiez, ô saints, voilà que je vous l'ai appris dans cette lettre, après en avoir été prié par nos pieux frères qui ont posé ces questions à Ma Faiblesse. J'avais aussi reçu l'ordre des saints pères qui sont à Constantinople, de vous écrire et de vous annoncer tout cela. Il nous est donc beau et louable, ô frères vénérés, de marcher sur leurs traces, de recevoir ce que nos saints pères ont décidé, d'être en union avec eux, de ne rien retrancher et de ne rien ajouter à ce qu'ils nous adressent et d'être toujours vigilants selon la doctrine et les ordres du divin Paul qui a dit : *Prenez garde aux chiens*. Prenez donc garde aux mauvais travailleurs et la sainte Trinité, qui est un seul Dieu, nous sauvera aussi de leur condamnation et protégera vos Saintetés par les prières de tous les saints.

Cette lettre fut adressée aussi aux archimandrites de *Goubrin* dont les noms sont : *Sotéricos*, *Isaac*, *Eusèbe*, *Mara*, *Jean*, *Cyriaque*, *Georges* et à nous autres tous qui étions avec eux.

(*A suivre.*) F. NAU.

HISTOIRE D'HAIKAR LE SAGE

D'APRÈS LES MANUSCRITS ARABES 3637 ET 3656 DE PARIS

(*Suite*) (1)

XIII. — Quant à Achfaḥtini, épouse d'Haïkar, elle faisait parvenir à son mari la nourriture et le breuvage dans le souterrain. Elle descendait chaque semaine et lui portait des provisions qui suffisaient jusqu'à la semaine suivante, sans que personne en sût rien.

Cependant la nouvelle fut propagée et se répandit en Assur et Ninive qu'Haïkar le sage avait été exécuté et était mort, et les habitants du pays entier portèrent son deuil et le pleurèrent. Ils s'écriaient : « Nous nous lamentons à cause de toi, ô Haïkar, à cause de ta science et de ta culture; nous te pleurons et nous pleurons ta science. Où trouvera-t-on ton semblable? Où est ton pareil pour l'intelligence, la science et l'habileté, et qui te remplacera? »

XIV. — Cependant le roi éprouva du regret quand le regret ne pouvait plus servir. Il fit venir Nadan et lui dit : « Va, prends avec toi tes amis, faites le deuil d'Haïkar et pleurez sur lui. Faites les lamentations d'usage pour honorer sa grande intelligence. » Nadan le stupide, l'insensé, l'homme au cœur dur, alla donc à la maison (p. 157) de son oncle comme pour pleurer sur lui. Mais loin de s'affliger, de pleurer et de gémir, il réunit des hommes vicieux et des prostituées et ils se mirent à manger et à boire. Nadan prit les servantes et les esclaves d'Haïkar, les fustigea, les tortura, et les accabla de coups qui faisaient plaies. Il ne rougit pas de porter ses convoitises sur la femme de son oncle qui l'avait élevé comme son enfant et il lui proposa de pécher avec lui.

XV. — Pendant ce temps Haïkar restait dans le souterrain, louant le Dieu de miséricorde et lui rendant grâces. Il ne cessait de prier et de s'humilier devant Dieu. Le bourreau venait de temps en temps lui présenter ses hommages; il prenait son avis et lui souhaitait sa délivrance, puis il s'en allait.

(1) Voy. 1908, p. 367.

XVI. — Quand la nouvelle se fut répandue dans tous les pays qu'Haïkar le sage avait été mis à mort, les rois furent tous dans la joie, à cause de la perte éprouvée par le roi Sennachérib, et ils éprouvèrent une grande compassion pour Haïkar. Aussitôt le roi d'Égypte se leva et écrivit au roi Sennachérib une lettre dans laquelle il lui disait : « Salut parfait, vie et honneur comme il convient à mon frère et mon ami Sennachérib le roi. Je voudrais me construire un palais entre le ciel et la terre et je désire que tu m'envoies (p. 158) un homme sage et habile, pris dans ton entourage, pour me bâtir ce palais. Je désire également qu'il réponde à toutes les questions que je lui poserai, sinon les revenus et les impôts d'Assur et de Ninive seront à moi pendant trois ans. » Puis il scella la lettre et l'envoya au roi d'Assyrie.

XVII. — Quand celui-ci eut reçu la lettre, il la prit et en fit la lecture avec ses ministres et les grands de son empire. Il fut tout interdit et tous furent dans la stupéfaction. Le roi était en proie à une violente colère ; il était dans l'embarras, ne sachant comment agir ni ce qu'il devait faire. Puis il rassembla les anciens, les savants, les sages, les philosophes, les devins, les astrologues et tous les habitants du pays. Il lut la lettre en leur présence, et il leur dit : « Qui d'entre vous ira chez Pharaon roi d'Égypte et lui rendra réponse? » Ils lui répondirent : « Seigneur Roi, sache qu'il n'y avait personne qui sût résoudre ces difficultés sinon Haïkar ton vizir. Désormais personne ne pourra y répondre si ce n'est Nadan, son neveu, car il lui a enseigné toute sa sagesse et toute sa science. Fais-le venir, peut-être pourra-t-il résoudre ce problème difficile. » Le roi appela donc Nadan et lui dit : « Prends connaissance de cette lettre et tâche d'en pénétrer le contenu. »

XVIII. — Nadan la lut et dit au roi : « Seigneur Roi, laissez ces gens-là, (p. 159) car ils déraisonnent et demandent l'absurde. Qui peut en effet construire un palais entre le ciel et la terre? » En entendant la réponse de Nadan, le roi poussa un grand cri, descendit de son trône, s'assit sur la cendre et se mit à pleurer et à se lamenter sur Haïkar en disant : « Ma douleur est grande à cause de toi, ô Haïkar, le docteur de mon pays, l'administrateur de mon empire. Où trouverai-je ton pareil, ô Haïkar! Malheur à moi à cause de ta perte, ô Haïkar, qui connaissais les secrets et les problèmes. Où te trouverai-je? Malheur à moi à cause de ta perte! Comment t'ai-je fait périr et me suis-je privé de toi sur le rapport d'un enfant. Celui qui te rendra à moi, et qui m'annoncera qu'Haïkar est vivant, je lui donnerai la moitié de mes biens et la moitié de mon royaume. Mais comment cela pourrait-il se faire? Hélas! Haïkar, qui pourra te voir en vie, rassasier ses yeux de ta vue et te demander pardon? Ma douleur à cause de ta perte ne cessera point. Malheur à moi à cause de toi! Comment t'ai-je mis à mort sans t'accorder de délai pour examiner la suite de l'affaire. » Et le roi ne cessait de pleurer et de gémir jour et nuit.

XIX. — Le bourreau, témoin de la colère et de la douleur du roi et entendant ce qu'il disait au sujet d'Haïkar, s'avança et se prosterna devant lui en disant : « Sire, ordonnez à vos serviteurs de me couper la tête. » Le roi lui demanda : (p. 160) « Malheur à toi, quel est ton crime? » Le

bourreau lui dit : « Seigneur, tout serviteur qui désobéit à l'ordre de son maître doit être mis mort; or j'ai désobéi à ton ordre. » Le roi lui dit : « Malheur à toi, Abou-Samik! en quoi m'as-tu désobéi? » Il lui répondit : « Sire, tu m'as ordonné de tuer Haïkar; mais je savais que tu t'en repentirais et qu'il était innocent. J'allai donc et je le cachai en un lieu connu de personne, et j'exécutai un esclave à sa place. Haïkar est maintenant vivant et en bonne santé et si tu me l'ordonnes, je te l'amènerai; si tu le veux, je le mettrai à mort ou je le laisserai aller en liberté. » Le roi lui dit : « Malheur à toi, Abou-Samik! tu me railles, bien que je sois ton maître. » Il lui répondit : « Par ta vie et par la vie de ta tête, Sire, Haïkar est en vie et bien portant. » En entendant cette affirmation du bourreau, le roi ne douta plus. Il fut transporté de joie et faillit tomber en pâmoison par l'excès de son émotion. Il ordonna d'amener Haïkar et dit au bourreau : « Bon serviteur, si ce que tu dis est vrai, je te comblerai de richesses et je t'élèverai en dignité au-dessus de tes compagnons. » Puis il lui réitéra l'ordre d'amener Haïkar. (P. 161) Il était au comble de la joie. Le bourreau alla en toute hâte à la maison d'Haïkar, ouvrit le souterrain et descendit près d'Haïkar. Il le trouva assis en train de louer Dieu et de le remercier. Il s'écria : « O Haïkar, la délivrance est venue pour toi, réjouis-toi, sois heureux et tressaille d'allégresse. » Haïkar lui demanda : « Qu'y a-t-il? » et il lui rapporta tout ce qui s'était passé de la part de Pharaon, depuis le commencement jusqu'à la fin. Puis il le prit avec lui et l'amena au roi.

XXI. — Quand le monarque l'aperçut et le vit dans un tel état de misère (ses cheveux avaient poussé comme le poil des animaux, ses ongles étaient comme des serres d'aigle, son corps était amaigri par la longueur de sa réclusion, la poussière l'enveloppait entièrement, la couleur de son visage était changée et altérée et avait pris la teinte de la cendre), il fut pénétré de douleur; il se leva pour le recevoir, l'embrassa et le baisa. Puis il pleura sur lui et lui dit : « Louange à Dieu qui t'a rendu à moi après le tombeau. » Ensuite il s'empressa auprès d'Haïkar, le consola et lui demanda pardon. Il fit présent au bourreau d'une robe précieuse, lui accorda de nombreuses faveurs et lui fit présent de grandes richesses. Puis il pourvut aux besoins d'Haïkar.

XXII. — Haïkar dit alors au roi : « Vive mon Seigneur le Roi éternellement! Ce sont là des actes dignes des enfants d'adultère. Je croyais avoir un palmier pour (p. 162) m'appuyer dessus, mais il a fléchi et m'a fait tomber. Mais, Sire, puisque je suis en ta présence, que cette affaire ne t'irrite pas et ne te fasse pas de peine. » Le roi lui dit : « Béni soit Dieu qui a eu pitié de toi, qui t'a regardé, qui a vu que l'on était injuste pour toi, qui t'a sauvé et t'a délivré de la mort. Mais va prendre un bain, rase ta tête et coupe tes ongles, change tes habits, et repose-toi pendant quarante jours, pour que tu te refasses, que ton état s'améliore et que la couleur de ton visage revienne; passé ce délai, reviens vers moi. » Il lui fit présent d'une robe magnifique; Haïkar remercia le roi et se retira dans sa demeure, plein de joie et d'allégresse et rendant gloire au Dieu Très-Haut. Les gens de sa maison et ses amis se réjouirent de même.

ainsi que tous ceux qui apprirent qu'il était vivant. Il fit ce que le roi lui avait recommandé et il prit un repos de quarante jours. Ensuite il se revêtit de son habit le plus magnifique, monta à cheval et vint chez le roi. Ses serviteurs l'escortaient par devant et derrière, heureux et pleins de joie. Quant à Nadan, il fut saisi d'horreur et de crainte à la vue de ce qui se passait, il était tout interdit et ne savait pas ce qu'il devait faire.

XXIII. — Quand Haïkar entra chez le roi, le monarque le salua, le fit asseoir près de lui et (p. 163) lui dit : « Haïkar, mon ami, prends connaissance de cette lettre que nous a envoyée le roi d'Égypte quand il eut appris ton exécution. Ils nous ont vaincus et l'emportent sur nous et la plus grande partie de la population de notre pays a fui en Égypte par crainte du tribut qu'ils nous demandent. »

XXIV. — Haïkar prit la lettre et la lut; il comprit à l'instant tout ce qu'elle contenait et il dit au roi : « Ne t'irrite pas, Sire, j'irai en Égypte, je rendrai réponse à Pharaon, je lui expliquerai le problème, je te donnerai le tribut qu'il devra payer, je ramènerai tous ceux qui ont fui et je confondrai tes ennemis par la grâce du Dieu Très-Haut et par l'aide de ta puissance. » Le roi se réjouit à ces paroles, et ses pensées furent toutes à la joie. Il combla Haïkar de faveurs et donna au bourreau une forte somme d'argent.

XXV. — Haïkar dit alors au roi : « Accorde-moi quarante jours de délai pour que je pense à cette question et que je la résolve. » Le roi le lui accorda et Haïkar retourna à son domicile. Il ordonna à des chasseurs de prendre pour lui de jeunes aiglons. Ils y réussirent et les lui apportèrent. Il ordonna ensuite à des cordiers de lui tresser deux câbles de coton longs chacun de mille coudées. Il fit venir (p. 164) des charpentiers et leur commanda de fabriquer deux grandes caisses, ce qu'ils firent aussitôt. Puis il choisit deux jeunes enfants appelés l'un Banouhâl et l'autre Ṭabchâlim. Il tuait chaque jour deux moutons pour en nourrir les aigles et les enfants. Il faisait monter les enfants sur le dos des aigles, les attachait dessus et attachait les câbles aux pieds des aigles; puis il les lâchait dans les airs en augmentant chaque jour la hauteur de dix coudées, afin de les accoutumer. Ils se formèrent en peu de temps et ils s'élevaient de toute la longueur des câbles jusqu'à l'azur du ciel, ayant toujours les enfants sur leur dos. Ensuite il les retirait à lui. Haïkar vit bientôt que l'instruction des enfants était complète; quand ils s'étaient élevés jusqu'au firmament, ils s'écriaient à haute voix : « Faites-nous parvenir des pierres, du mortier et de la chaux pour que nous construisions le palais du roi Pharaon, parce que nous restons là oisifs. »

XXVI. — Haïkar ne cessa de les exercer et de les instruire jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à la plus grande perfection. Il alla alors trouver le roi et lui dit : « Sire, la chose est faite comme tu le désires; lève-toi, viens avec moi que je te montre la merveille. »

Le roi, (p. 165) avec ses courtisans, suivit Haïkar jusqu'à un endroit spacieux. Celui-ci fit venir les aigles et les enfants, les attacha et les lâcha dans les airs à la longueur des câbles. Les enfants se mirent à crier. comme Haïkar le leur avait appris. Ensuite il les retira à lui et les mit

en leur place. Le roi fut émerveillé et tous les assistants partagèrent son admiration. Il se leva, baisa Haïkar entra les yeux et lui fit don d'un habit précieux. Il lui dit ensuite : « Va en paix en Égypte, ô mon ami et la gloire de mon empire, résous les questions de Pharaon, et triomphe de lui par la puissance du Dieu Très-Haut. » Il prit alors congé de lui.

Haïkar prit des troupes et des soldats ainsi que les enfants et les aigles et se dirigea vers l'Égypte.

XXVII. — Dès son arrivée, il alla au palais du roi. Quand les Égyptiens surent que Sennachérib avait envoyé un de ses familiers pour parler au roi Pharaon, ils allèrent prévenir le roi. Celui-ci envoya une députation composée de ses courtisans, pour l'introduire. Il vint, se présenta devant Pharaon, et se prosterna devant lui comme il convient de le faire en présence des rois. Puis il lui dit : « Mon maître, le roi Sennachérib, te présente ses salutations empressées. Il m'a envoyé, seul entre ses serviteurs, (p. 166) pour te rendre réponse et pour accomplir tout ce que tu voudras. J'ai l'ordre d'exécuter tout ce dont tu auras besoin. Tu as envoyé demander au roi mon maître un homme pour te construire un palais entre le ciel et la terre. C'est moi qui, par la grâce du Dieu Très-Haut et par ta haute prévoyance, te construirai un palais, selon tes désirs et ta volonté. Mais ce sera à la condition que tu as fixée concernant les revenus de l'Égypte pendant trois années, car les engagements des rois sont d'une sécurité entière. Si tu me vaincs et si je suis impuissant à te répondre, mon maître t'enverra l'impôt dont tu as parlé. Si au contraire je réponds à tes désirs, c'est toi qui enverras à mon Seigneur les revenus en question, comme tu l'as fixé toi-même. » A ces paroles, Pharaon fut émerveillé et étonné de la facilité et de la douceur de son langage. Il lui dit : « O homme, quel est ton nom? » Haïkar répondit : « Ton serviteur s'appelle Abikâm, une d'entre les fourmis de Sennachérib, le roi. » Pharaon lui dit alors : « N'y avait-il donc pas, chez ton Maître, de personnage plus considérable que toi pour qu'il m'ait envoyé une fourmi pour me rendre réponse et s'entretenir avec moi? » Haïkar lui répondit : « Je prie le Dieu Très-Haut de me faire accomplir tout ce que tu as dans l'idée, Sire, parce que Dieu est avec le faible (p. 167) de manière à exciter l'admiration du puissant. »

Pharaon ordonna alors de préparer une habitation pour Abikâm, ainsi que pour ses soldats et pour sa suite, de leur payer leur solde et de leur procurer en abondance à manger et à boire et tout ce dont ils avaient besoin. Au bout de trois jours, Pharaon se revêtit de pourpre éclatante et s'assit sur son trône. Tous les grands de sa cour et ses ministres se tenaient debout, les mains attachées, les pieds joints l'un contre l'autre. Pharaon envoya chercher Haïkar qui se faisait appeler Abikâm. Quand il fut venu, il se prosterna devant le roi, puis se tint debout. Pharaon lui dit alors : « Abikâm, à qui ressemblai-je et à qui ressemblent les grands de ma cour et mes ministres? » Abikâm lui dit : « Sire, tu ressembles à la statue de Bel et tes grands ressemblent à ses serviteurs. » Le roi lui dit : « Va, et reviens ici demain. »

Haïkar s'en alla donc, comme le lui ordonnait le roi, et revint le lende-

main en présence de Pharaon. Il se prosterna, puis se tint debout devant lui. Pharaon était vêtu de rouge et ses courtisans portaient des habits blancs. Pharaon lui dit : « Abikâm, à qui ressemblai-je et à qui ressemblent mes grands? » Il lui répondit : « Sire, (p. 168) tu ressembles au soleil et tes serviteurs sont comme les rayons. » Pharaon lui dit : « Va en ta demeure, et reviens ici demain. »

Il s'en alla et le roi ordonna à ses courtisans de revêtir des habits d'une blancheur éclatante; lui-même en fit autant et s'assit sur son trône. Il fit venir Haïkar et quand il fut arrivé, il lui demanda : « A qui ressemblai-je, et mes courtisans, à qui ressemblent-ils? » Haïkar lui répondit : « Sire, tu ressembles à la lune et tes serviteurs et tes soldats ressemblent aux astres et aux étoiles. » Le roi lui dit : « Va, et reviens ici demain. »

Pharaon ordonna alors à ses courtisans de prendre des habits de couleurs variées, tandis que lui-même se vêtit de velours rouge. Il s'assit sur son trône et fit venir Abikâm. Quand il fut arrivé, il se prosterna devant lui, puis se tint debout. Le roi lui dit : « Abikâm, à qui ressemblai-je, et mes soldats, à qui ressemblent-ils? » Il lui répondit : « Sire, tu ressembles au mois de Nisan et tes soldats ressemblent à Bibouna et à ses fleurs. » Pharaon se réjouit grandement en entendant cette comparaison et il lui dit : « Abikâm, la première fois tu m'as comparé à la statue de Bel, la seconde fois (p. 169) au soleil et la troisième fois à la lune; la quatrième fois tu m'as comparé au mois de Nisan et mes grands à Bibouna et à ses fleurs. Dis-moi maintenant à qui ressemble ton maître Sennachérib, et ses grands, à qui ressemblent-ils? »

XXVIII. — Haïkar lui répondit : « A Dieu ne plaise que je parle de mon Seigneur pendant que tu es assis sur ton trône! Mais lève-toi et je te dirai à qui ressemble mon maître et à qui ressemblent ses grands. » Pharaon fut stupéfait de la liberté de sa langue et de l'audace de sa parole. Il descendit toutefois de son trône et resta debout en face d'Haïkar, puis il lui dit : « Dis-moi maintenant, que je voie à qui ressemble ton Maître et à qui ressemblent ses grands. » Il lui dit alors : « Mon Maître ressemble au Dieu du ciel et ses grands ressemblent à l'éclair et au tonnerre. Quand il veut, les vents soufflent et la pluie tombe. Il commande au tonnerre et les éclairs brillent et le tonnerre retentit. Il commande au soleil et il cesse de donner sa lumière; la lune et les étoiles cessent de se mouvoir. Il commande aux tempêtes, et elles soufflent avec furie; la pluie tombe, et l'ouragan frappe Nisan et emporte ses fleurs ainsi que Bibouna. » En entendant ces paroles, Pharaon fut rempli de stupéfaction (p. 170) et entra dans une violente colère.

XXIX. — Il lui dit : « O homme, dis-moi la vérité et apprends-moi qui tu es réellement. » Il lui répondit : « Je suis Haïkar, le secrétaire et le premier entre les familiers du roi Sennachérib. Je suis son vizir, l'administrateur de son empire et son confident. » Pharaon lui dit : « Tu dis vrai, ô sage, et cette parole est véritable. Pourtant nous avons entendu dire qu'Haïkar était mort et voici que tu es vivant et en bonne santé. » Haïkar lui dit alors : « C'est vrai, il en était ainsi, mais louange à Dieu qui connaît les choses cachées. Le roi mon Seigneur avait en effet ordonné de me

mettre à mort et avait ajouté foi à la parole des hommes pervers; mais le Seigneur m'a sauvé. Heureux celui qui se confie en lui! » Pharaon lui dit: « Va, et reviens ici demain, et dis-moi une parole qui n'ait été entendue par personne, ni par moi, ni par mes grands, ni par aucun habitant de mon empire et de mon pays. »

XXX. — Haïkar s'en alla dans sa demeure et écrivit une lettre dans laquelle il disait ce qui suit : « De la part de Sennachérib, roi d'Assur et de Ninive, à Pharaon, roi d'Égypte. Salut à toi, mon frère. Comme tu le sais, le frère a besoin de son frère et les rois ont besoin les uns des autres. Je te prie (p. 171) de me prêter neuf cents quintaux d'or. J'en ai besoin pour solder des troupes et je les leur distribuerai. » Ensuite il plia la lettre et la présenta le lendemain à Pharaon. Quand il la lut, il demeura tout surpris et s'écria : « En vérité, je n'ai jamais entendu parler de cela, et jamais personne n'en a dit mot. » Haïkar lui dit alors : « Il est bien vrai que cette somme est due par toi au roi mon Seigneur. » Pharaon le reconnut et lui dit : « O Haïkar, qui est propre comme toi au service des rois? Béni soit Dieu qui t'a rendu parfait dans la sagesse et qui t'a orné de philosophie et de science. Maintenant notre volonté est que tu nous bâtisses un palais entre le ciel et la terre. » Haïkar lui répondit : « C'est entendu, je te bâtirai un palais selon ta volonté et ton choix. Prépare-moi donc la chaux, les pierres, le mortier et les ouvriers. J'ai avec moi des architectes et des constructeurs qui te bâtiront tout ce que tu voudras. » Le roi Pharaon prépara tout ce qu'il lui demandait, puis on se rendit à un endroit spacieux. Haïkar y alla avec ses serviteurs; il prit avec lui les aigles et les enfants. Le roi y alla également avec tout son peuple et tous ses soldats sans exception, pour voir ce que ferait Haïkar. Quand ils (p. 172) furent arrivés, Haïkar retira les aigles de leurs cages, leur attacha les cordes aux pieds, attacha les enfants sur le dos des aigles, puis il les lâcha en l'air. Ils s'élevèrent si haut qu'ils se trouvaient entre le ciel et la terre. Puis ils se mirent à crier de toutes leurs forces : « Faites-nous parvenir du mortier, de la pierre et de la chaux pour que nous bâtissions le palais du roi, car nous restons là oisifs. » Tous les assistants s'étonnèrent et demeurèrent frappés d'admiration et de stupéfaction. Le roi et sa cour furent tout interdits. Haïkar et ses serviteurs se mirent à frapper les ouvriers et ils criaient aux soldats du roi : « Portez aux architectes ce qu'ils demandent et ne les arrêtez pas dans leur travail. » Pharaon lui dit alors : « Haïkar, tu es fou : qui peut faire parvenir à cette distance une chose quelconque? » Haïkar lui répondit : « Comment peut-on bâtir un palais en l'air? Cependant si c'était mon Maître, il en bâtirait deux en un seul jour. » Pharaon lui dit : « Retire-toi dans ta demeure, ô Haïkar, et repose-toi aujourd'hui. Laissons la construction du palais, et reviens demain chez moi. »

(*A suivre.*)

TEXTE

(Suite)

ثم ان اشفغتيني (1) امراة حيقار كانت تحضر (2) لزوجها الاكل والشرب الى المطمورة وكانت كل جمعة تنزل له شي يكفيه (3) الى الجمعة الاتية ولا يعلم به احدا (4) فشاع الخبر و ذاع وانتشر في اتور و نينوي ان حيقار الحكيم قد قتل و مات و ناحوا عليه اهل تلك البلاد (5) جميعها و بكيوا (6) و قالوا يا حيف (7) عليك يا حيقار و على علمك و ادبك يا اسفاه (8) عليك و على معرفتك اين بقا يوجد مثلك و اين يصير فهيم عارف مدبر يشبهك و يقوم (9) موضعك و اما الملك فانه ندم حيث (10) لا تنفعه الندامة فدعا نادان وقال له امضي وخذ معك احباوك و اعمل مناحة و بكا لخالك حيقار ونوح (11) عليه كجاري العادة اكراما لخاطره فلما مضى نادان الاحمق الجاهل القاسي القلب الى بيت (p. 157) خاله حتى يبكي عليه فلم يحزن ولا بكى ولا ناح عليه بل جمع له اناس فاسقين (12) زناة (13) و اخذوا (14) في الاكل والشرب وبدا (15) نادان يمسك الجوار (16) و العبيد الذي لحيقار ويجلدهم (17) و يعذبهم ويضربهم ضربا موجعا (18) وما يستحي من امراة (19) خاله الذي

(1) B شغفنى ; C امراة حيقار. — (2) B et C تحدر. — (3) B ما يكفاه ;
C كانت تحدر له الى المطمورة فى كل جمعة يكفيه... — (4) B سوها ;
C احدا غيرها. — (5) C المدينة. — (6) B et C وبكوا. — (7) B يا حيف
; ندم ولكن لا تنفعه (10) B — حتى يقوم. (9) C — اسفى! (8) C — واسفنا.
C ندم على حيقار وينفعه الذم. — (11) B ونوحوا. — (12) B فساق ;
C قاسيين. — (13) B طيرة واردياة زناة. — (14) C وبدا. — (15) B ان
— (16) C الحوارى. — (17) C ويشدهم. — يضرب عبيد سيدى حيقا
— (18) B شديدا. — (19) C امرءة.

ربته (1) مثل ولدها بل طلب ان يقع معها في الخطية و اما حيقار كان ملقا في المطمورة (2) ويحمد الله (3) الرحوم ويشكره (4) وكان يصلي دايما ويتضرع الى الله وكان كل (5) مدة بعد مدة ياتي (6) السياف يشرف على حيقار وياخذ بخاطره ويدعى له بالخلاص ويمضي في حال سبيله فلما شاع الخبر الى ساير الاقطار ان حيقار الحكيم قد قتل فرحت (7) الملوك جميعها شماتتا (8) بالملك سنحاريب و تاسفوا على حيقار (9) و للوقت (10) نهض ملك مصر وكتب رسالة الى سنحاريب الملك يذكر فيها هكذا (11) السلام التام و التحية (12) والاكرام يخص (13) به اخى وعزيزى سنحاريب الملك واني قد اشتهيت ان ابني لي مقصورة (14) بين السما و الارض واريد ان ترسل لي (p. 158) من عندك رجل حكيم ماهر حتى يبني لي اياها و اريد (15) يرد لي جميع مسالاتي (16) ويكون لك عندي كسيم (17) اتور ونينوي وخراجها ثلاث (18) سنين ثم انه ختم الرسالة وارسلها اليه (19) فلما وصلته الرسالة اخذها وقراها هو (20) ووزراه واكابر دولته فتحير (21) وبهتوا فاغتاظ الملك (22) غيظا شديدا (23) وبقى محتار (24) كيف يعمل ويفعل ثم انه

(1) B ربته منذ كان طفلا نظر ولدها. — (2) B et C وهو يسمع بكا عبيده وجواره; C écrit واجواره. — (3) C الله تعالى. — (4) B ولم يفتى من الصلاة وتسبيح خالقه. — (5) C وكل مدة من الزمان ياتى. — (6) C ياتى السياف الى عند حيقار وهو فى وصط sic المطمورة ياتى حيقار ويصليه; B ياتى يزوره. — (7) C فحزنت. — (8) C وشتموا. — (9) C على حيقار فكاك الاسائل. — (10) C فلما تحقق ملك مصر بان حيقار قد قتل فقام للوقت وكتب. — (11) C هذا. — (12) C والعز. — (13) C نخص به حضرة اخى. — (14) C قصر. — (15) اريد n'existe pas en C. — (16) B مسايلى ; C سوالى. — (17) C اكسيم. — (18) C ثلاثة. — (19) C الى سنحاريب; les mots suivants, jusqu'à اخذها, sont omis en C. — (20) C واعطاها الى وزراه. — (21) C فتحيروا. — (22) B جدا واحتار فى امره. — (23) C عظيم. — (24) C محتير.

جمع المشايخ والعلما و الحكما و الفلاسفة و العرافين والمنجمين وجميع من في بلاده وقرا (1) الرسالة قدامهم وقال لهم من فيكم يمضى الى فرعون ملك مصر ويرد له جوابه فقالوا يا سيدنا الملك اعلم ان ليس احدا كان يعرف يفك (2) هذه المشكلا سوي حيقار وزيرك (3) و الان (4) ما احدا يرد جوابه غير نادان ابن اخته لانه (15) علمه جميع حكمه ومعرفة (6) فادعيه (7) اليك فلعله (8) يقدر يحل هذه العقدة العسرة فعند ذلك دعا الملك لنادان (9) وقال له انظر هذه الرسالة وافهم ما فيها فلما قراها نادان قال للملك يا سيدي (10) الملك اترك الناس (p. 159) لانهم يهذون (11) بالمحال من يقدر يبني مقصورة (12) بين السما و الارض فلما سمع الملك كلام نادان صرخ (13) صرخة عظيمة شديدة ونزل عن كرسيه وجلس على الرمد وبدا يبكي وينوح على حيقار ويقول يا اسفي عليك (14) يا حيقار يا (15) معلم بلادي ومدبر ملكي اين اجد مثلك يا حيقار ويلي (16) عليك يا حيقار يا (17) عارف بالسراير والمسايل واين ادور عليك ويلي عليك كيف اهلكتك وعدمتك بكلام (18) صبى (19) على من كان (20) يوهبني عليك او من كان يبشر في ان حيقار حيا لكنت اعطيه نصف مالي (21) ونصف

(1) C وقراوا الرسالة عليهم. — (2) C يعرف هذه المسالة سوى. — (3) C وكاتبك. — (4) C واما نحن ليس لنا حيلة فى ذلك الا ان يكون نادان. — (5) C وكان قد علمه. — (6) C وعلمه. — (7) B فارسل احضره. — (8) C لعل انه يحل. — (9) C الى نادان. — (10) Les mots الملك ..... بالمحال sont omis en C. — (11) B يهدوك. — (12) C قصر. — (13) C حزن حزنا شديد عظيم. — (14) عليك est omis en C. — (15) C يا معلم بلدى ومدبر ملكى. — (16) B والحى. — (17) B يا صاحب المعارف. Les mots بالسراير ..... يا حيقار manquent en C. — (18) C جاهل واحمق ; C احمق جاهل بلا معرفة ولا دين ولا مروة. — (19) B وسمعت من كلام اه ثم اه على من كان. — (20) C وهبنى لى فرد مرة او كان يبشرنى. — (21) نصف مالى est omis en C.

مملكتي (1) لكن من اين (2) ذلك اه يا حيقار على من كان ينظرك (3) في الحياة حتى كان يشبع عن روياك وكان يعتذر منك يا اسفي عليك كل (4) الزمان يا (5) حيف عليك كيف قتلتك وما تمهلت عليكَ حتى كنت انظر عاقبة الامر وبقي الملك يبكي وينوح ليلا ونهارا (6) فلما راى السياف غيظ الملك وحزنه (7) وقوله على حيقار فتقدم (8) وسجد امام الملك وقال يا سيدي امر (9) غلمانك ان يقطعوا راسي فقال له (p. 160) ويلك ما هو ذنبك فقال له السياف يا مولاي كل عبد يخالف كلام مولاه يقتل و انا قد خالفت امرك فقال له الملك ويحك يا ابو سميك فى اي شى (10) خالفتنى فقال (11) يا سيدي انت امرتنى ان اقتل حيقار فعلمت انا انك ستندم عليه و انه مظلوم فمضيت (12) و اخفيته فى مكان ما احد يعرف به (13) وكنت قتلت واحد من عبيد عوضه و حيقار الان طيب بالحياة (14) فان (15) امرتنى فانا اتيك به وان اردت اقتلنى وان اردت اطلقنى (16) فقال الملك ويحك (17) يا ابو سميك انت الان تهذونى (18) و انا سيدك فقال له لا وحياتك (19) وحياة راسك يا سيدى ان (20) حيقار طيب بالحياه فلما سمع الملك ذلك الكلام (21) وتحقق (22) منه الامر طار

(1) C ملكى. — (2) C لى. — (3) C حتى نظرتك فرد مرة واحدة — (4) C طول الزمان. — (5) C كنت اشبع من روياك والتذذ منك الليل والنهار. — (6) C يا حيقار كيف قتلتك ولم امهل عليك. — (7) B واسفه C وحزنه على حيقار. — (8) B فرق له; C رق قلبه على الملك. — (9) C امر الى. — (10) C بماذا خالفت امري. — (11) C فقال له السياف. — (12) فمضيت manque en C. — (13) وما احد يعرف به manque en C. — (14) C فهو الان في الجب طيب. — (15) B فان ..... وان اطلقني est omis en C. — (16) C امرت عبدك فاحضره الى بين يديك. — (17) C ويلك. — (18) C تهذا بي. — (19) حياتك manque en C. — (20) C بل. — (21) B من السياف. — (22) B وتاكده.

من فرحه (1) وكاد (2) يغشى عليه من شدة الفرح (3) وامر الملك (4) باحضاره وقال للسياف يا عبدا صالح ان كان كلامك هذا هو صدق اريد انا اغنيك وارفع منزلتك (5) عند (6) كل اصحابي (7) و امر (8) للسياف باحضاره وهو (p. 161) فرحان فمضى السياف مسرعا (9) الى بيت حيقار وفتح (10) المطمورة ونزل الى عند حيقار (11) فوجده جالس يحمد الله و يشكره فصرخ (12) وقال يا حيقار اتاك الفرج (13) افرح وسر و ابتهج فقال له حيقار و ما الخبر (14) فاحكا له جميع ما جرى (15) من فرعون من الاول الى الاخر (16) ثم انه اخذه ومضى به الى عند الملك (17) فلما نظر (18) الملك فراه في حال العدم وكان قد طال شعره مثل (19) الوحوش واضافيره (20) كاضافير النسر وجسده (21) نحل من الزمن الذي مضا له وكان التراب عبله وغير لون وجهه وبلي وبقى مثل الرماد فحزن (22) لاجله وقام اليه و اعتنقه وقبله وبكى عليه وقال له الحمد لله الذى ردك على بعد الموت (23) ثم انه اخذ في خاطره وسلاه واعتذر منه (24) وخلع على السياف و انعم عليه و اوهبه مالا جزيل واخذ الملك على راشة (25) حيقار فقال حيقار للملك يعيش سيدي الملك الى الابد هذه الافعال.

(1) C وطار عقله. — (2) B وكاد ان. — (3) C وكان يغمى عليه من الفرح. — (4) الملك est omis en C. — (5) C منزلتك. — (6) C عن. — (7) C اصحابك. A partir de ce mot, le ms. B présente lacune de plusieurs feuilles. — (8) C فمضى السياف وهو فرحان. — (9) C حتى وصل الى. — (10) C وفتح باب. — (11) الى عند حيقار manque en C. — (12) C فصاح. — (13) C الفرح. — (14) C ما هو الخبر يا ابو سميك. — (15) جرى est omis en C. — (16) C من اول الى التالي. — (17) C مضى به الى عند الملك. — (18) C ابصره. — (19) C شبه. — (20) C واظافيره. — (21) C وجسده توسخ من التراب ولون وجهه تغير... — (22) C فلما نظره الملك حزن عليه وقام لوقته وعانقه. — (23) C n'a pas بعد الموت. — (24) واعتذر منه manque en C. — (25) C راحة.

هى افعال اولاد الزنا (1) انا رايت (2) لى نخلة حتى (p. 162) اتكى
عليها فمالت وارمتنى لكن يا سيدي بعد ان حضرت امامك فلا (3)
يغيظك امر ولا يهمك فقال له الملك تبارك الله الذي رحمك
ونظر اليك (4) و عرف انك مظلوم فخلصك ونجاك من القتل
ولكن امضى الى الحمام احلق (5) راسك وقصر (6) اضافيرك (7)
وغير اثيابك (8) وتنعم مدة اربعين يوما حتى تطيب نفسك وينصلح
حالك ويرد (9) لون وجهك وبعد ذلك تعال الى ثم انه خلع عليه
خلعة سنية (10) فشكر حيقار للملك (11) وانصرف الى منزله فرحان مسرور
وهو يسبح الله تعالى ففرحوا به اهل بيته واحباه وكل من سمع به انه
بالحياة (12) و فعل كما امره الملك واخذ راحة اربعين يوما ثم انه لبس
افخر ملبوسه وركب واتى الى عند الملك وعبيد (13) خلفه وقدامه فرحين
مسرورين واما نادان (14) لما نظر ما (15) جري اخذه الفزع والرعب
و بقي حاير لا يدري ما يصنع فلما دخل حيقار الى عند الملك سلم
عليه (16) فاجلسه بجانبه وقال (p. 163) له يا عزيزي حيقار انظر هذه الرسالة
التى ارسلها الينا ملك مصر بعد ان سمع بقتلك وقد غلبونا وقهرونا
وهربوا اكثر اهل بلادنا (17) الى مصر من خوف الكسيم (18) الذي يطلبوه
منا فاخذ حيقار الرسالة وقراها وفهم جميع ما فيها ثم انه قال حيقار للملك
لا تغتاظ يا سيدي انا امضى الى مصر وارد الجواب الى فرعون واشرح

(1) C هذه افعال اولاد الدنيا. — (2) C ربيت. — (3) C فلا يحمك حم. — (4) C n'a pas ونظر اليك. — (5) C وحلق. — (6) C وقص. — (7) C اظافيرك. — (8) C ثيابك. — (9) C ويرد اليك. — (10) C ثمينة. — (11) C فشكر الله حيقار وسجد للملك. — (12) C فرح. — (13) C وعبيده. — (14) C ابن اخته. — (15) C الذى. — (16) C فرد عليه السلام. — (17) C اكثر من اهل البلاد. — (18) C من خوف الاكسيم التي بعث ملك مصر يطلبه مننا.

له المسالة (1) واجيب لك (2) منه الكسيم وارد كل الذين هربوا واخزي اعدايك بعون الله تعالى وساعدة دولتك فلما سمع الملك هذا الكلام (3) فرح (4) وانشر (5) خاطره و انعم عليه واوهب الى السياف مالا كثير ثم (6) قال حيقار للملك امهلني اربعين يوما حتى (7) افتكر في هذه المسالة وادبرها فاذن له الملك بذلك فمضى حيقار الى منزله وامر الصيادين يصيدوا (8) له فرخين نسورة فاصطادهم (9) وجابوهم له (10) ثم انه امر الى الذين (11) يفتلون الحبال ان يفتلوا (12) شريطين من قطن طول كل شريط (13) الفين ذراع ثم احضر (p. 164) النجارين و امرهم ان يصنعوا صندوقين كبار ففعلوا ذلك ثم انه اخذ صبيان صغار (14) اسم (15) الواحد بنوحال واسم الاخر طبشاليم وبقى كل يوم يذبح خروفين ويطعمهم للنسور (16) والصبيان و يركب الاولاد على ظهور النسورة و يربطهم عليهم (17) و يربط الشرايط (18) في رجلين النسورة ويطلقهم الى فوق (19) كل يوم قدر عشرة اذرع حتى تطبعوا وتعلموا في مدة يسيرة (20) وكانوا يرتفعون (21) على طول الشرايط (22) حتى يصلوا الى الفضا والاولاد على ظهورهم ثم انه يسحبهم اليه فلما راى حيقار ان قد تمت هذه (23) علم الاولاد انهم اذا ارتفعوا الى الفضا يصرخون (24) ويقولون اوصلوا (25) لنا حجار (26) وطين وكلس (27) حتى نبني قصر الملك (28) فرعون لاننا واقفين (29)

(1) C الرسالة. — (2) لك manque en C. — (3) C من حيقار. — (4) C فرح فرحا عظيم. — (5) C وانشرح. — (6) Les mots واوهب ... ثم sont omis en C. — (7) حتى est omis en C. — (8) C ان يصطادوا. — (9) C فاصطدوا. — (10) C اليه. — 11) C وام الذين. — (12) C له. — (13) C كل واحد. — (14) C اثنين. — (15) Les mots اسم ... طبشاليم sont omis en C. — (16) C النسور. — (17) C ويربطهم رباط ماكن. — (18) C الشرط. — (19) C قليل قليل. — (20) C n'a pas في مدة يسيرة. — (21) C يرفعان الى. — (22) C الشريط. — (23) C ارادة. — (24) C يصيحون. — (25) C قدموا. — (26) C حجر. — (27) وكلس manque en C. — (28) C للملك. — (29) واقفين manque en C.

بطالين ولا زال حيقار يطبعهم و يدرسهم حتى (1) بقوا على غاية ما يكون فتركهم ومضى الى الملك وقال له يا سيدي تم العمل كما تريد لكن قوم (2) تعال معى حتى اوريك (3) العجب فمضى (4) الملك (p. 165) وجلسايه (5) مع حيقار (6) الى مكان واسع (7) احضر النسورة و الصبيان و ربطهم واطلقهم الى الجو على طول الحبال فبدوا الصبيان يصرخون كما علمهم حيقار ثم جذبهم اليه ووضعهم (8) مكانهم فتعجب الملك (9) من ذلك وتعجبوا ايضا جميعهم عجبا عظيما ثم قام الملك (10) وقبل حيقار بين عينيه وخلع عليه (11) وقال له امضى بسلام يا عزيزي وفخر دولتى الى مصر ورد مسايل فرعون واغلبه بقوة الله تعالى ثم (12) ودعه فاخذ حيقار عسكره وجنده واخذ (13) الاطفال والنسورة ومضى قاصد (14) مصر فلما وصل توجه الى بلاط (15) الملك فلما علموا اهل مصر ان سنحاريب قد ارسل من خواصه رجل حتى يتكلم مع فرعون (16) الملك فمضوا واعلموا الملك فارسل جماعة من خواصه ليحضروه بين يديه فاتى ودخل (17) قدام فرعون وسجد امامه كما يليق للملوك وقال له سيدي (18) سنحاريب الملك يهديك جزيل السلام (19) وقد ارسلنى انا واحدا من عبيده (p. 166) حتى ارد لك جوابك (20) واقضى لك جميع ما اردت (21) وانا مامور بكلما تحتاج اقضيه لانك ارسلت تطلب

(1) C انهم. — (2) C فقم; C n'a pas تعال. — (3) C لاريك. — (4) C فنهض. — (5) C وجلس. — (6) C ومضى. — (7) C وارسل واحضر. — (8) C ووضعوا في. — (9) C الملك ومن معه عجبا عظيم. — (10) C n'a pas ثم قام الملك. — (11) وخلع عليه manque en C. — (12) C ثم ان. — (13) C واخذ معه الصبيان. — (14) C قاصد ديار مصر. — (15) C بلاد. — (16) C فرعون ويرد مسايله بلغوا الخبر الى فرعون الملك. — (17) C ودخل الى قدام. — (18) C سيدي الملك. — (19) C والعز والكرامة. — (20) C سوالك. — (21) C تريد; les mots وانا ..... اقضيه sont omis en C.

من سيدي الملك رجلا يبنى لك مقصورة (1) بين السما والارض وانا بعون الله تعالى وبهمتك الشريفة (2) ابنى لك مقصورة كما تشتهى وتريد (3) لكن (4) على العهد الذي قررت فيه عن كسيم مصر ثلاث (5) سنين لان قرار الملوك دينا تاما فان (6) غلبتنى و قصرت يدي عن جوابك فيرسل لك سيدي (7) كسيم (8) الذي ذكرت وان اجبتك (9) عما تريد ارسل الى سيدي الكسيم الذي ذكرت وامرت فيه فلما سمع فرعون هذا الكلام تعجب و تحير من انطلاق لسانه وحلاوة كلامه فقال له (10) يا رجل ما اسمك فقال له عبدك ابيقام وانا نملة من نمل سنحاريب الملك فقال فرعون ا ما (11) كان عند سيدك ارفع شان منك حتى ارسل لى نملة تجاوبنى وتتكلم معى فقال له حيقار ارجو من (12) الله تعالى انى اتمم ما فى خاطرك يا سيدي لان الله مع الضعيف حتى (p. 167) يتعجب (13) القوي فعند ذلك امر فرعون ان يهيوا الى ابيقام (14) منزلا والى جنده ومن معه (15) ويجعلوا لهم (16) العلافة (17) و الاكل والشرب وجميع ما يختص بهم (18) بغاية ما يكون فلما كان (19) من بعد ثلاثة ايام لبس فرعون الارجوان الاحمر

(1) C قصر. — (2) C وبدولة سيدي الملك. — (3) وتريد est omis en C. — (4) C ولكن يا سيدي الملك على الذي قريت. — (5) A, partir de cet endroit, le texte du Ms. B reprend et coïncide avec A à part les variantes signalées ici. — (6) C فان غلبت وما قدرت يدي على جوابك. — (7) C سيدي الملك. — (8) B الكسيم ; C اكسيم. — (9) C وجبتك في سوالك يبقي عندك مهما ذكرت ابعث لسيدي الملك فلما ... — (10) C فرعون الملك. — (11) C اما. — (12) C الى. — (13) C يستعجب. — (14) C لابيقام. — (15) C n'a pas معه ... والى. — (16) C له. — (17) B العلايف ; C العلوفة. — (18) C اليه. — (19) C ثم بعد.

وجلس على (1) كرسيه وكل عظمايه (2) ووزراه واقفين مكتفين (3) الايادي جاملين الرجلين (4) فارسل احضر (5) حيقار الذي اسمه ابيقام الى عنده فلما دخل اليه سجد امامه ووقف (6) فقال له فرعون يا ابيقام لمن اشبه انا و اكابري ووزراي (7) لمن يشبهون فقال له ابيقام يا سيدي (8) انت تشبه لبيل الصنم و اكابرك (9) يشبهون لخدامه فقال امضي وفي الغد تعال الى هنا (10) فمضى حيقار كما امره (11) فرعون وفي الغد اتى (12) الى قدام فرعون فسجد ووقف بين يديه (13) وكان فرعون قد لبس احمر ملون و عظمايه قد لبسوا ابيض فقال له فرعون يا ابيقام لمن اشبه انا و اكابري (14) لمن يشبهون فقال يا سيدي (p. 168) انت تشبه الشمس (15) وخدامك يشبهون الشعاع فقال فرعون امضى الى منزلك وفي الغد تعال الى هاهنا فمضى (16) فامر الملك واوصى اكابره ان يلبسوا ابيض صافي ولبس (17) هو ايضا كذلك وجلس على كرسيه و امر باحضار ابيقام فحضر (18) فقال له فرعون لمن اشبه انا و اكابري لمن يشبهون فقال له (19) يا سيدي انت تشبه القمر (20) وخدامك و جنودك يشبهون الكواكب (21) والنجوم فقال له امضى وفي الغد تعال (22) الى هاهنا ثم امر فرعون لعظمايه (23) ان يلبسوا اثياب (24) ملونة مختلفة

(1) B فوق. — (2) C وكل وزراه واكابر دولته. — (3) B مكتفي الايدي وجامع الارجل; C مكتفين اليدين. — (4) C منحيين الروس. — (5) B فاحضر; C فارسل فرعون واحضر ابيقام اليه. — (6) فلما ... ووقف sont omis en C. — (7) C واكابر دولتي. — (8) C الملك. — (9) C والاكابر. — (10) B et C هاهنا. — (11) C الملك. — (12) B حضر; C اتي حيقار الى حضرة فرعون. — (13) B امامه; C قدام الملك. — (14) C اكابر دولتي. — (15) B et C للشمس. — (16) C ثم ان فرعون اوصى دولته انهم. — (17) C ولبس فرعون مثلهم. — (18) C فدخل وجلس امامه. — (19) C ابيقام. — (20) C للقمر. — (21) C للكواكب وللنجم. — (22) B عد; C تكون هاهنا. — (23) C لغلمانه. — (24) C ثياب.

الالوان ولبس هو ثوب مخمل احمر وجلس (1) وامر باحضارا بيقام فدخل اليد
وسجد امامه ووقف (2) فقال له يا ايقام لمن اشبه (3) وجندى (4) لمن
يشبهون فقال يا سيدي انت تشبه شهر نيسان وجنودك و اكابرك
يشبهون (5) الى بيبونة و زهره فلما سمع فرعون ذلك (6) فرح فرحا
عظيم وقال يا ابيقام اول مرة شبهتنى للشمس (7) لبيل الصنم و ثانى مرة
شبهتنى (p. 169) للشمس (8) وثالث مرة شبهتنى للقمر (9) ورابع مرة
شبهتنى لشهر نيسان واكابري الى (10) بيبونة وزهره لكن (11) قول (12) لى
الان (13) سيدك سنحاريب لمن يشبه واكابره لمن يشبهون قال (14)
حيقار حاش لى ان اذكر سيدي (15) وانت جالس على كرسيك (16)
لكن قوم (17) على رجليك حتى اقول لك سيدي لمن يشبه واكابره
لمن يشبهون فتحير فرعون من حرارة (18) لسانه وشجاعته فى كلامه (19)
ثم انه (20) قام عن كرسيه ووقف نصب حيقار وقال (21) قول (22) لى الان
حتى ابصر سيدك لمن يشبه واكابره لمن يشبهون فقال (23) سيدي يشبه
الاه (24) السما و اكابره يشبهون البرق (25) والرعد فان اراد هبت
الارياح (26) ونزل المطر (27) وان امر الرعد فيبرق (28) ويرعد ويامر (29)

(1) C على كرسيه. — (2) ووقف est omis en C. — (3) B انا. — (4) C وجنودي. — (5) C يشبهون الى زهوره. — (6) C n'a pas ذلك. — (7) B et C n'ont pas للشمس à cet endroit. L'addition de ce mot en A est une faute de copiste. — (8) C واكابرى لشعاع الشمس. — (9) C يا. — (10) C واكابرى لزهوره. — (11) C و اكابرى للكواكب و النجم. — (12) C قل. — (13) الان est omis en C. — (14) B قال وصرخ ابيقام. — (15) C الملك. فصرخ حيقار بصوت عظيم وقال C ; حيقار بصوت عظيم. — (16) B ايها الملك. — (17) B قم ; C بل قم. — (18) B جراءة. — (19) B في رد الجواب ; C في الكلام. — (20) C ثم ان فرعون. — (21) C له. — (22) B et C قل. — (23) C فقال حيقار. — (24) B لاله ; C n'a pas يشبه. (25) C البروق ; le mot précédent يشبهون est omis. — (26) B الريح ; C الرياح. — (27) B فابرق و امطر. — (28) C فابرق وامطر. — (29) C فياخذ.

الشمس فلا تعطى (1) ضوها والقمر والكواكب لم يسيرون ويامر العواصف فتهب وتنزل الامطار (2) ويخبط نيسان وينثر زهره (3) وبيبونة فلما سمع فرعون هذا الكلام حار حيرة (p. 170) عظيمة واغتاظ غيظا شديد وقال له يا رجل قول (4) لى الصحيح وعرفنى من انت حقا فقال له (5) انا حيقار الكاتب اكبر خواص الملك سنحاريب وانا وزيره ومدبر دولته وكاتم سره فقال له فرعون صدقت (6) يا حكيم فى هذا القول وهذا الكلام حقا ولكن نحن سمعنا ان حيقار قد (7) مات وها انت طيب بالحياة فقال له حيقار نعم كان ذلك ولكن الحمد لله (8) عالم الخفيان (9) لان سيدي الملك امر بقتلى واعتقد (10) على قول (11) المفسدين ولكن الرب نجانى فالطوبى لمن اتكل عليه فقال له (12) فرعون امضى وفى الغد تعال (13) الى هاهنا و قول (14) لى كلمة (15) ما احدا سمعها وانا ما سمعتها ولا اكابري ولا من اهل دولتى وبلدي فمضى حيقار الى منزله وكتب رسالة يقول فيها هكذا من سنحاريب ملك اتور ونينوي الى فرعون ملك (16) مصر سلام عليك يا اخى وان الذي تعلم (17) به ان الاخ يحتاج الى اخيه (18) و الملوك تحتاج الى بعضها بعض والرجا منك (p. 171) ان تقرضنى تسعماية قنطار ذهب لانى احتجت الى علوفة (19) بعض العسكر (20) حتى انفق عليهم (21) ثم طوى الرسالة واحضرها فى الغد قدام فرعون فلما

(1) C يعطى. — (2) C المطر. — (3) C زهوره وبيبوته. — (4) C قل. — (5) C بالحقيقة. — (6) C صدقت في هذا القول و لكن ... — (7) C قد قتله. — (8) B الحمد لعالم. — (9) C الملك سنحاريب واراك انت طيب. — (10) B الخفايا. — (11) B على كلام الواشيين. — (12) C الى. — (13) C وصدق. — (14) B et C قل. — (15) B كلمة بحيث. — (16) B حيقار. — (13) C تكون هاهنا. — (16) B كلمة ما سمعت قط; C تكون ما مرت على سماعي قط. — (17) B يعلمك; C نعلم. — (18) C اخوه. — (19) B وبعد. — فرعون الملك. — (20) C العساكر. — (21) B الى بعض علايف من شان العسكر وبعد قليل ارسل لك اياهم; C قليل ارد لك اياهم.

قراها (1) تحير وقال حقا (2) انى لم سمعت هذه الكلمة قط ولا احدا تفوه فيها فقال له حيقار حق (3) ان بقا هذا عندك لسيدي الملك فقبل فرعون ذلك وقال يا حيقار مثلك من يصلح لخدمة الملوك انبارك الله الذى كملك بالحكمة وزينك بالفلسفة والمعرفة والان (4) بقا مرادنا منك تبنى لنا مقصورة (5) بين السما و الارض فقال حيقار السمع (6) والطاعة انا ابنى لك مقصورة (7) كما تريد ايضا وتختار ولكن (8) هيى (9) لى الكلس والحجارة والطين والفعالة وانا عندي معلمين وبنايين فيبنوا لك كلما تريد فهيا الملك فرعون جميع ذلك ومضوا الى مكان واسع و مضى (10) حيقار وغلمانه واخذ النسورة والصبيان معه ومضى الملك وجميع (11) اهل مملكته وعساكره باسرها حتى ينظرون ما يصنع حيقار فعند ما (12) (p. 172) وصلوا اخرج حيقار النسورة (13) وربط الشرايط بارجلهم من الصناديق و ربط الصبيان على طهور النسورة و ربط الشرايط (14) بارجلهم (15) واطلقهم الى (16) الجو و ارتفعوا حتى بقوا (17) بين السما والارض وبدوا يصرخون (18) و يقولون (19) اوصلوا (20) لنا طين وحجر وكلس حتى نبنى قصر الملك (21) لاننا واقفين بطالين فعند (22) ذلك بهتوا جميع الحاضرين وتعجبوا وتحيروا وتعجب الملك و اكابره وابتدا (23) حيقار وغلمانه يضربون الفعالة (24) ويصرخون على جند الملك

(1) C اراها. — (2) C بحق مثل هذه الكلمة ما سمعتها قط من احدا. — (3) B بحق انه ; C بحق هذا عندك دينا لسيدي. — (4) C يا حيقار. — (5) C قصر. — (6) B امرك يا سيدي مطاع. — (7) C قصر. — (8) C يا سيدي. — (9) B حضر. — (10) C اليه. — (11) C وجميع اكابره واجتمعت المدينة باسرها حتى. — (12) C عند ذلك اخرج. — (13) C من الصناديق Les mots وربط ... بارجلهم sont omis. — (14) C الحبال. — (15) C بارجل النسورة. — (16) C في. — (17) B صاروا. — (18) C الاولاد. — (19) B قايلين. — (20) C هاتوا لبنة هاتوا طين. — (21) B للملك. — (22) C فبهتوا الجمع وتحير وتعجبوا. — (23) C وبدا. — (24) C الفعلة.

يقولون لهم قدموا للمعلمين ما يريدوا ولا تعوقوهم من شغلم فقال فرعون يا حيقار انت مجنون من يقدر (1) يوصل لهذا البعد (2) شيا فقال (3) لفرعون يا سيدي كيف يبنا (4) قصر فى الجو لكن (5) لو كان سيدي الملك كان يبنى (6) مقصورة (7) مرتين فى يوم واحد فقال له فرعون امضى يا حيقار الى منزلك و استريح (8) اليوم لاننا قد عبرنا (9) فى بنيان القصر و فى الغد تعال الى عندي فمضى حيقار الى منزله وفى الغد حضر قدام فرعون (p. 173) فقال (10) له يا حيقار كيف خبر حصان سيدك لانه اذا صهل فى اتور ونينوي يسمعون خيلنا صوته فيطرحون (11) فتركه (12) حيقار ومضى واخذ سنورة وربطها وبدا يجلدها جلدا شديدا حتى سمعوا المصريين حسها (13) فمضوا و اعلموا الملك (14) فارسل واحضره (15) وقال له يا حيقار لاى سبب تجلد هذه السنورة (16) وتضربها (17) هذا الضرب هذه ما هى حيوان اخرس فقال له (18) حيقار يا سيدي الملك قد فعلت معى فعل (19) قبيح فاستوجبت هذا الضرب والجلد فقال (20) فرعون وما هو هذا الفعل الذى فعلته معك

L. Leroy.

(*A suivre.*)

(1) C بقى. — (2) B لهذا العلو حجر ام غيره. — (3) C فقال له حيقار. — (4) C نبنى. — (5) C ولو. — (6) B ابتنا. — (7) B مقصورتين: C قصرين. — (8) C واسترح sans le mot اليوم. — (9) B عدلنا عن بناية; C عبرنا عن بناية. — (10) C فقال فرعون. — (11) C وطرحوا. — (12) فلما سمع حيقار هذا الكلام مضى ... — (13) حسها est omis en C. — (14) C بذلك. — (15) C واحضر حيقار. — (16) B القطة. — (17) B وتضرب لاي سبب تجلد هذا وتضرب هذا الحيوان; C هذا الحيوان الاخرس الاخرس. — (18) B فاجابه. — (19) C فعلا رديا. — (20) Les mots فقال فرعون ... قد كان sont omis en C.

NOTES DE GÉOGRAPHIE

ET D'HISTOIRE D'EXTRÊME-ORIENT

Par E. Blochet.

(*Fin*) (1)

大秦 TA-THSIN = ἡ ἄνω Συρία (2).

L'explication du nom de Ta-Thsin qui, dans les chroniques chinoises, désigne également l'empire romain et qui, dans les traductions d'ouvrages bouddhiques, rend le sanskrit *yavana* « grec », n'a pas été, que je sache, donnée d'une façon satisfaisante, malgré des hypothèses très ingénieuses (3), mais toutes un peu trop compliquées pour répondre à une réalité. Est-ce

(1) Voy. 1908, p. 346.

(2) Le pays de Ta-Thsin est certainement la Syrie (Hirth, préface, page VI). Le royaume de Ta-Thsin, dit le *Hou-Han-shou* (25-220 J.-C.), était également nommé Li-tchien (= Li-kin); comme il est situé à l'Occident de la mer, on le nomme Haï-hsi-kouo : 大秦國一名犂鞬以在海西亦云海西國 (*ibid.*, pages 36 et 99). Li-kin d'après Hirth, qui semble avoir mis la main sur l'exacte vérité, est la célèbre ville de Rekem (*ibid.*, page 160). Ce même ouvrage nous apprend que le roi du pays de Ta-Thsin désirait entrer en relations avec le Céleste Empire, mais les Parthes 安息 An-si, ou Arsacides, désirant garder le monopole du commerce de la soie, les en empêchaient; la 9e année Yen-hsi de Houan-ti (166), An-toun, roi du Ta-Thsin 大秦王安敦, c'est-à-dire Marc Aurèle Antonin, envoya par mer une ambassade qui arriva à la Chine par la frontière de l'Annam (Hirth, *ibid.*, pages 42 et 100); c'est à partir de ce moment que datent les relations suivies de l'empire chinois et du Ta-Thsin. D'après le *Weï-shou* (386-556), la capitale du Ta-Thsin est An-tou 安都, soit Antioche (Hirth, *ibid.*, pages 48 et 103). Le résultat de ces recherches sur Fo-lin et Ta-Thsin a été communiqué à la Société philologique dans sa séance du 12 mai 1908, époque à laquelle la rédaction de cet article était terminée.

(3) Hirth, pages 157 et 214.

que 大秦 ne représente pas tout simplement une forme, moitié traduction avec 大 *ta, tai* « grand », moitié transcription avec 秦 Thsin, du nom sémitique populaire d'une partie de la Syrie, de la Syrie du Nord, qui n'a pas été conservé dans la division administrative de la Syrie telle qu'elle avait été comprise par les Romains? D'après Polemius Silvius (ve siècle), la Syrie était divisée en trois provinces (1) : « Syria coele, in qua est Antiochia, Syria Palaestina, Syria Phoenice (2) ». Les géographes grecs Diodore de Sicile et Strabon nous ont conservé le souvenir de l'ancienne division de la Syrie sémitique et pré-romaine, qui avait été faite à un point de vue très différent et dans laquelle cette vaste contrée était considérée comme formée de deux parties : la « Syria superior » ou « Syria prima », ἡ ἄνω Συρία (3), comprenant la Syria Coele et la Syria Phoenice, et la « Syria inferior », ἡ κάτω Συρία, qui comprenait la Syria Palaestina.

大 *ta* « supérieur, premier » est la traduction normale du grec ἄνω, ou plutôt de l'adjectif araméen, qui a été traduit par les Grecs sous la forme ἡ ἄνω; quant au caractère 秦 qui se lit aujourd'hui Thsin, il est facile de montrer qu'il est la transcription phonétique aussi exacte que possible du nom sémitique de la Syrie, צור en hébreu, صور en arabe, ces deux formes correspondant à une prononciation *thsour*, d'où l'on a fait, en laissant tomber l'un ou l'autre des deux éléments qui composent l'emphatique *ths*, le *thsadé* du sémitique, Τύρ, Tyr et Συρία, Syria. Le phonème *ths* de *thsin* 秦, dont la valeur n'a certainement pas changé depuis l'époque à laquelle les Chinois ont inventé l'expression 大秦 pour désigner l'empire romain, est certainement identique au *thsadé* des langues sémitiques, puis-

(1) Polemii Silvii *Laterculus* dans *Monumenta Germaniæ historica, auct. antiq.*, tome IX, page 511; cf. *Archiv*, tome IX, page 680, et Th. Mommsen, *Mémoires sur les provinces romaines*, Paris, 1867, page 13.

(2) Auxquelles les Grecs donnaient les noms de κοίλη Συρία, Συρία Παλαιστίνη et Φοινίκη Συρία.

(3) ... Ἀρριδαῖος καὶ Πύθων... ἀναζεύξαντες ἀπὸ τοῦ Νείλου μετὰ τῶν βασιλέων καὶ τῆς δυνάμεως ἧκον εἰς Τριπαράδεισον τῆς ἄνω Συρίας (Diodore, XVIII, 39, 1). Οἱ πυνθανόμενοι ἐκ Κιλικίας ἀνεστροφέναι καὶ στρατοπεδεύειν περὶ τὴν ἄνω Συρίαν... (*ibid.*, XIX, 93, 1). Οὗτος δὲ τοῦτον τὸν χρόνον διέτριβε περὶ τὴν ἄνω Συρίαν, πόλιν κτίζων περὶ τὸν Ὀρόντην ποταμόν (*ibid.*, XX, 47, 5). Φύεσθαι (ἡ ὄρυζα) δὲ καὶ ἐν τῇ Βακτριανῇ καὶ Βαβυλωνίᾳ καὶ Σουσίδι. Καὶ ἡ κάτω δὲ Συρία φύει (Strabon, XV, 1, 18).

que le nom du royaume de Thsin 秦 qui s'écrit avec le même caractère que celui qui paraît dans 大秦 Ta-Thsin a été rendu par les Arabes sous la forme صين Thsin, qui serait en hébreu צין. Une autre preuve, et non moins convaincante, en est que les Iraniens ont transcrit 秦 Thsin par چين *Tchin* et que, dans leur système consonnantique, le چ correspond d'une façon certaine et indubitable au *thsadé* sémitique, puisqu'ils ont transcrit le syriaque ܨܠܝܒܐ *thsaliba* sous la forme چليپا; la forme چين prouve donc péremptoirement que les Iraniens ont entendu prononcer le caractère 秦 avec un *thsadé* initial, c'est-à-dire avec le même phonème que celui qui se trouve dans *Thsour* צור, صور. Les Chinois, ne possédant pas l'articulation *r*, sont obligés de la transcrire par celle qui s'en rapproche le plus, soit *l*, mais il n'existait pas dans leur langue une syllabe *thsoul* ou *thseul* qui fût capable de rendre le *thsour* sémitique, aussi, suivant une habitude constante et d'ailleurs très explicable, ils ont changé cet *l* final en *n*; du reste, la valeur phonétique des sons *n* et *l* du chinois est extrêmement voisine et ces deux phonèmes sont loin d'être aussi distincts dans la prononciation des Célestes que dans la nôtre (1), l'*l* du chinois étant à la fois linguale, nasale et dentale. Il me suffira pour établir l'équivalence de l'*n* de transcription chinoise avec l'*l* non chinois de citer les exemples suivants : le nom ouïghour de l'or *altoun*, en tchaghataï, التون, est rendu en chinois, dans le *Vocabulaire ouïghour-chinois,* sous la forme 俺吞 *an-thouen,* ce qui est, à très peu de chose près, la forme par laquelle les Chinois ont transcrit le nom latin Antonius ; une même transcription chinoise 完澤 Houan-tché, recouvre les deux noms mongols Oltchaï اولجاى (ou peut-être Eultchéï) et Kountchek كونجك; le nom du « lac des têtes rouges », le Kizil-Bash, proche de l'Altaï, aux bords duquel Témoutchin et Wang-Khan 汪罕, اونك خان, livrèrent une petite bataille aux Naïman 乃蠻 en 1199, est écrit par Rashid ed-Din قيزيل باش (2) et par les Chinois 黑辛八石

(1) 辣 *lat* est en coréen *nal*, avec, de plus, l'alternance *t-d* = *l*, et en japonais *natchi;* 来 *lai* est en coréen *ne* et dans certaines prononciations dialectales *le;* 蘭 *lan* est en coréen *nan*, et *manglaï* « front » en mongol, se trouve également sous la forme *mangnaï*.

(2) Man. persan 68, folio 75 verso.

Hé-sin Pa-sheu (1); Djalal-Din, forme turke de Djalal ad-Din, est rendu en chinois par 札蘭丁 Tcha-lan-ting, et le fleuve Émil que Rashid écrit correctement اميل est écrit Émin امين dans le *Khin-ting-Si-yu-thoung-wen-tchi*, sans compter la transcription moderne 來馬思 *laï-ma-ssé* du mot persan نماز *némaz* (2).

Cela établit d'une façon certaine la filière des formes par lesquelles le mot sémitique *thṣour* a fini, au bout de vingt siècles, par devenir, dans la prononciation des sujets des Fils du Ciel, Thsin : Thsour-Thsoul-Thsun 秦-Thsin. En revanche, ce nom de 秦 Thsin qui est devenu en arabe صين a été entendu par les Occidentaux sous la forme Ser, qui se trouve dans Ptolémée, et il est évident que ce mot de Σήρ, par lequel Ptolémée désigne un Chinois (οἱ Σῆρες ; cf. Σηρικός), est la transcription de Thsin : c'est par un phénomène linguistique absolument identique, mais inverse, que *thsour*, origine du grec Συρία et du latin Syria, est devenu Thsin dans la langue du Céleste Empire.

نتكياس NANGIYAS = 蠻子 MAN-TZI = منزى.

Nangiyas, dans Rashid ed-Din, désigne la Chine du Sud, l'empire des Soung, par opposition à ختاى, l'empire du Nord des Altan-Khaghans ou 金主, souverains mandchous de Yen-king; dans la langue actuelle des Mongols, Nangkiyas et Nangkiyad désignent la Chine des Taï-Thsing; Nangkiya-s et Nangkiya-d sont des pluriels mongols réguliers d'un mot nangkiya qui est conservé dans le *Vocabulaire ouïghour-chinois*, avec la transcription 囊克詭呀 (3) *Nang-khi-koueï* (corriger en 起 *khi*)-*ya*, qui est traduit 蠻 Man « barbare ». Nangkiya-s est donc la traduction du collectif 蠻子 Man-tzi « fils de Barbares » par lequel les Chinois du Nord désignaient les sujets des Soung et que

(1) *Yuan-shi*, chap. 1, page 6.

(2) L'*l*, même en arabe et en persan, a souvent une valeur emphatique palatale qui peut la faire confondre avec la nasale *n* : c'est ainsi que les Turks ont transformé en *menla* منلا le mot arabe ملّا *molla* pour مولاى.

(3) Il y a dans le *Vocabulaire*, à la place du signe *koueï*, un signe homophone qui n'existe pas dans la fonte de l'Imprimerie Nationale et qui est presque semblable à celui de *khi* par lequel je propose de le corriger. Ce caractère se compose de la phonétique *koueï* jointe à la clef 156 au lieu de la clef 149.

Rashid ed-Din a transcrit Manzi منزى (1). Il est piquant de voir les Ouïghours de la Pentapole et les Mongols de la steppe traiter de « fils de sauvages » ces mêmes Chinois auxquels ils ont mendié les rudiments de leur civilisation.

LES CAMPAGNES DES MONGOLS DANS L'IRAN ET EN RUSSIE.

D'après le *Yuan-shi*, Tchinkkiz (2) dans la 16e année de son règne (1221) s'empara de 卜哈兒 Pou-ho-eul, soit Boukhar, qui représente plus exactement que le nom musulman de Boukhara بخارا le prakrit *bouhâr*, sanskrit विहार *vihâra* « temple d'idoles », et 薛迷思干 Sa-mi-ssé-kan qu'il ne faut pas corriger en 迷薛兒干 Sa-mi-eul-kan (3), Samarkand, avec la transcription *mi* pour *ma*; cette même année, Tchoutchi 朮赤 s'empara de 養吉干 Yang-ki-kan, soit Yanghi-kand, la Jakint de Plan Carpin et la ينكى كنت que Rashid ed-Din prétend avoir été construite par Oughouz (4), l'ancêtre mythique des Turks, de 八兒眞 Pa-eul-tchenn, soit Bartchin, que Jean de Plan Carpin nomme Barchin (5); à l'automne, il s'empara de 班勒紇 Pan-lé-ko qui ne peut être, malgré l'étrangeté de la transcription *pan* pour *ba*, que la ville de Balkh (6). Les princes Tchoutchi, Tchaghataï 察合台 et Ougédeï 窩闊台 s'emparèrent de la ville de 玉龍傑赤 Yu-loung-kié-tchheu, qui est la ville de Youroung-kash, dans le Turkestan, et d'autres villes de cette région. Youroung-

(1) Avec la transcription constante de *tz* chinois par *z* persan.

(2) Chap. 1, page 20.

(3) Sa-mi-ssé-kan répond d'une façon certaine à une forme persane *Samiz-kand* سمزقند que les Mongols ont transcrite dans leurs caractères *Samis-kand*, car ils ne possèdent pas l'articulation *z* qu'ils rendent toujours, faute de mieux, par *s*; *Samiskand* se lit clairement dans le man. ouïghour de la Bibl. Nationale, f. 262 v°, ligne 8, et son identification avec Samarkand n'est pas douteuse.

(4) Man. supp. persan 1364, folio 159 verso.

(5) Jean de Plan Carpin ajoute le nom d'une troisième ville, celle d'Ornas qui était spécialement habitée par des Chrétiens, des Khazars, des Russes et des Alains.

(6) L'existence de ces lettres paragogiques, au moins avec la prononciation actuelle du chinois, est certaine dans plusieurs transcriptions de noms mongols en caractères chinois; dans le cas présent, il se pourrait que la transcription Pan-lé-ko représente la prononciation vulgaire de Balkh, avec un a nasalisé par la présence de l' *l* qui se trouve dans ce mot.

kash, la « ville de la jade blanche », en arabe یورونك قاش ou اورونك قاش, est citée dans le *Khin-ting-Si-yu-thoung-wen-tchi* (1) et elle est située au-dessous de Khoten. Pendant ce temps, le prince Toulouï, le dixième mois de cette même année, s'emparait de la petite Merv (2), de la grande Merv, de Sarakhs, et d'autres villes 馬魯察葉可馬魯昔剌思 (Ma-lou-tchha, Yé-kho Ma-lou, Si-la-sseu). 馬魯察 Ma-lou-tchha est la transcription de مروچه Marv-tcha, la petite Merv, et non de la forme turque مروچوق Marv-tchouk; 葉可馬魯 Yé-kho Ma-lou est en mongol Yéké-Merv یکه مرو, la grande Merv; quant à la transcription de 昔剌思 Si-la-seu, elle présente des difficultés; il est évident qu'il ne faut pas y voir la ville de Shirāz شیراز du Farsistan, ni très probablement le gros bourg de Shirăz شیرز qui, d'après Yakout (3), était à deux jours de distance de Sarakhs سرخس, à moins, ce qui est peu vraisemblable, que les Mongols aient confondu Shirăz et Sarakhs. 昔剌思 peut d'ailleurs représenter la transcription de Sarakhs, car on vient de voir que le nom de Samarkand a été transcrit Samiskand et les Mongols, au xiiie siècle, avaient une forte tendance à laisser tomber les aspirées, de sorte qu'ils pouvaient parfaitement prononcer Saras le nom de la ville de Sarakhs (4). La dix-septième année du règne de Tchinkkiz, Toulouï s'empara des deux villes de Thous et Nishapour, 徒思匿察兀兒 Thou-ssé Ni-tchha-ou-eul, 匿察兀兒 Ni-tchha-ou-eul étant la transcription du nom vulgaire de Nishapour que les gens du commun prononçaient Nishavour نشاوور, suivant ce que dit Yakout (5); puis il s'empara avec son père de la ville de Talékan 塔里寒寨, forme qui traduit littéralement le persan شهر طالقان, 寨 étant l'équivalent du persan شهر. Ici se place le récit de la lutte des Mongols contre le sultan des contrées de l'Ouest, Djalal ad-Din que le *Yuan-shi* nomme Tcha-lan-ting 西域主札蘭丁, soit Djalal-Din, avec l'échange

(1) Chap. 3, page 30.
(2) Bretschneider, qui s'est occupé incidemment de ce passage, n'y a vu que du feu.
(3) *Modjem*, tome III, page 351.
(4) On verra d'ailleurs, dans le cours de cet article, de fréquents exemples de la transcription de *u* par *i* chinois, et de la chute des gutturales intervocaliques : la transcription de *s* par *sh* n'est pas insolite.
(5) *Modjem*, tome IV, page 867.

de *l* et *n*. La dix-huitième année (1), Tchoutchi, Tchaghataï, Ougédeï et le général Bala 八剌 terminèrent la conquête des pays d'Occident 西域 et mirent des gouverneurs dans ses principales villes.

Pour avoir quelques détails sur l'invasion de la Russie, il faut recourir aux biographies des deux généraux Souboutaï Baghatour (2) 速不台 (Sou-pou-thaï), qui était un Mongol originaire de la tribu des Ouryangkha 兀良合 (Ou-leang-ho), dont on trouve le pluriel dans Rashid sous la forme Ouryangkh-êt اوريانكقيت et Koush-mélik 曷思麥里 (Ho-ssé-mé-li), qui serait en transcription arabe قوش ملك, et qui était un Ouïghour originaire de l'ourdou de Koutché dans le Turkestan 西域谷則斡兒朶人 (3). Ces deux généraux, accompagnés de Tchébé-Noyan, furent envoyés en 1223 par Tchinkkiz pour faire la conquête du pays de Kiptchak 欽察 Khin-tchha (4), le قبچاق de Rashid. L'armée qui était sous le commandement de Souboutaï (5), contourna la mer Caspienne 寬定吉思海 (Khouan Ting-ki-ssé-Haï) et ce général arriva à la chaîne de montagnes Thaï-houo 太和嶺, il fit percer les rochers, se fraya ainsi un chemin et sortit contre l'ennemi qui n'était pas préparé à son attaque. Il rencontra deux chefs de bande 酋長 nommés Yourik 玉里吉 (Yu-li-ki) et Tha-tha-ho-eul 塔塔哈兒 alors qu'ils étaient réunis sur les bords du fleuve Po-tcha 不租河. Il lança son armée contre leurs troupes qui furent mises en déroute; le fils de Yourik se réfugia dans une forêt, mais le lieu de sa retraite fut révélé aux Mongols par un de ses esclaves qui vint le trahir; il fut ainsi capturé. Les peuplades de cette contrée firent toutes leur soumission et Souboutaï Baghatour arriva au fleuve A-li-ki 阿里吉河.

Il n'y a pas de doute que la 寬定吉思海 Khouan Ting-ki-ssé-Haï ne soit la Caspienne, la mer du Tabaristan ou des Khazars comme l'appelaient les Arabes de cette époque, l'Akfouda-

(1) *Yuan-shi*, *ibid.*, page 21.
(2) *Yuan-shi*, chap. 121, pages 1 et ssq.
(3) *Yuan-shi*, chap. 120, pages 15 et ssq.
(4) *Ibid.*, chap. 121, page 2.

(5) 欽 *Khin* se prononçait anciennement *khim* et 察 *tchha* se prononçait *tchhak* : Kimtchak équivaut à Kiptchak avec l'alternance $m = b = p$.

déryav اکفوده دریاو ou Kafouda-déryav کفوده دریاو des Persans (1); le nom de la chaîne de montagnes nommée 太和 Thaï-houo n'est pas non plus aisé à restituer et son identification n'est pas facile. Dans la prononciation de l'époque mongole, 太和 était certainement Daï-kho; le son *kho* pouvait d'ailleurs, avec l'équivalence غ = ق = خ, représenter *gho;* s'il y avait dans le texte chinois 大和 *da-gh(o)*, il se pourrait que ces deux carac-

(1) Le nom de la Caspienne est, dans l'Avesta, Vouru-kasha = Vouru-karta, « la mer créée large », ce que le pehlvi traduit Firakh-kart, en persan فراخ کرده; ce nom désigne aussi la mer en général, parce que les Mazdéens n'avaient que des notions géographiques assez imprécises, mais, primitivement, il est certain que la Vouru-kasha était la Caspienne. On lit dans le *Grand Boundehesh* : *Yamallūnīt pūn Dīn aīgh zrāī-ī Firakh-kart pūn kost-ī nīmrōdj kanārak-ī Albōrdj si ēvak-j-ē zanā zamīk dārīt ītūn zrāī-i Firakh-kart aīgh-ash hazar var dar dāsht yakōyamūnīt ītūn min tchashmak-ī Ardīvīvsūr..... Amat hū-asp yabrā tādjīnīt pūn tchahal yōm ū laïlyā pirāmūn barā gartīt man yahvūnīt hazar u tchahār sad farsang mas..... Kulā zanā min tchashmakān-i Ardīvīvsūr hamāī rīdjīnd ōl nīmrōdj kōf-i Albōrdj*. De mon man., page 89; cf. facs. de Westergaard, page 25. « Il est dit dans l'Avesta que la mer Firakh-kart, du côté du Sud (*nīm-rōdj* = نیمروز), au bord de l'Albordj, occupe le tiers de cette terre; on la nomme ainsi « mer Firakh-kart » parce qu'elle contient mille canaux qui viennent ainsi de la source Ardvīvsūr (Ardvi-sūra Anāhita)... Si un homme monté sur un bon cheval fait courir sa monture, il fait le tour de cette mer en 40 jours et nuits (*tchahal yōm u laïlyā*, چهل شبانروز), ce qui fait 1.400 farsangs en longueur.... et tout cela (toutes ces eaux) coule de la source Ardvīvsūr vers le Sud du mont Albordj ». L'Albordj, le Haraiti Barez, ou Hara Berezaiti de l'Avesta, sur lequel, d'après la cosmogonie du *Boundehesh*, se trouve la source des eaux, l'Ardvi-sūra Anāhita, « s'étend sur tout le tour de la terre baignée par les eaux jusqu'aux régions de l'Orient » (Darm., *Z. A.*, II, 618); c'est originairement la chaîne du Caucase avec son pic culminant de l'Elbrouz, l'Albōrdj du pehlvi, dans le Sud-Ouest duquel se trouve en effet la partie iranienne de la mer Caspienne. Ce qui établit bien que la Firakh-kart est la Caspienne, c'est que le *Grand Boundehesh* nomme le lac d'Aral « la mer Kamrūtīk qui se trouve au Nord, dans le Turkestan », *zraī-i kamrūtīk zak-i apākhtar pūn Tūrkastān vitīrīt* (*ibid.*, page 92) et cette mer Kamrūtīk « celle qui reçoit peu de fleuves » n'est évidemment pas la Caspienne. C'est, à n'en pas douter, le nom de la « mer créée large, vaste » qui se retrouve dans la forme chinoise Khouan Ting-ki-ssé-Haï « la vaste mer », et Yakout dit lui-même dans le *Modjem* que la Caspienne est une « vaste mer » وهو بحرٌ واسعٌ; Khouan Ting-ki-ssé est une forme moitié transcription moitié traduction d'une forme turke..... *tinkkis*, qui était elle-même la traduction de la forme parsie. کفوده est probablement la corruption paléographique de فراخ کرده. Il est très régulier de trouver un adjectif chinois déterminant la transcription d'un substantif étranger et il serait facile d'en citer de nombreux exemples.

tères soient la transcription du mot turk-oriental *dagh* « montagne » qui se trouve en caractères arabes sous les formes équivalentes داغ et طاق (1). L'identification de cette montagne ne peut se tenter que si l'on parvient à déterminer quel est le cours d'eau que les Chinois ont transcrit sous la forme 阿里吉 A-li-ki; ce fleuve n'est pas, et ne peut pas être, la Volga, comme l'a admis Abel Rémusat dans l'abrégé un peu trop rapide de la vie de Souboutaï que l'on trouve dans les *Nouveaux Mélanges Asiatiques*, et cela pour des raisons à la fois phonétiques et géographiques; dans les transcriptions de noms propres, à l'époque mongole, 阿 rend toujours le son *a* et jamais *o*, à tel point qu'on peut comparer ce caractère à un *hamza* portant un *fatha;* de plus, les caractères de la classe 吉 *ki* rendent le son *k* et ne peuvent transcrire le г du russe qui transcrit le mongol *kh*, *gh*, qui sont toujours rendus en chinois par les caractères de la classe 合; le nom de la Volga serait en chinois 斡里合 ou 兀里合 Ou-li-ho, ou quelque chose d'approchant, mais il est impossible qu'il soit rendu par 阿里吉 A-li-ki. Cela est si vrai que les auteurs du dictionnaire qui termine le *Yuan-shi* (2) ont restitué ce nom, d'une façon d'ailleurs erronée, en Alkin, d'après une transcription refaite 阿勒錦 A-lé-kin, mais avec *k* et non *gh*. Du reste, en contournant la Caspienne par le Sud, il était impossible que les Mongols rencontrassent la Volga. De plus, à l'époque mongole, la Volga s'appelait *Étil*, qui est ایتیل, اتل dans Rashid et dans Djouveïni et que les Chinois eussent rendu par Yé-ti-lié s'ils l'avaient entendu. Je crois que A-li-ki n'est autre que le fleuve aujourd'hui nommé Arass, l'ancien Araxe, qui se trouve dans le *Modjem* de Yakout sous la forme الرّس. On a vu dans cet article plusieurs exemples d'un *i* chinois transcrivant un *a* étranger, sans qu'il soit facile d'expliquer ce phénomène; A-li-ki peut donc être une graphie pour A-la-ki, soit Arak. En somme, les Chinois et les Musulmans ne pouvaient transcrire, pas plus les uns que les autres, un pho-

(1) Ce mot *dagh*, comme le mongol *dabaghan* « montagne », dont sont derivés *daban* qui a été emprunté par l'ouïghour et *daba* qui est devenu le turk *tépé* تپه, est apparenté au chinois 搭 qui se prononce aujourd'hui *tha* et qui désigne un amoncellement de terre.

(2) Chap. 7, page 6.

nème Araks avec *k-s*, et il leur fallait choisir, du *k* ou de l'*s*, l'articulation qu'ils voulaient conserver. Chacune des langues a cédé à son idiosyncrasie, l'arabe a pris la sifflante, ce qu'il fait toujours quand il se trouve en présence d'un groupe de consonnes dans lequel entre une sifflante, et a fait Aras, et le chinois a laissé tomber la sifflante, d'où Arak (1); dans ces conditions, 阿 里 吉 A-li-ki peut être l'Araxe (2).

Après avoir traversé le fleuve A-li-ki, sans que l'auteur de la biographie de Souboutaï dise à quelle distance, le général mongol se rencontra avec le grand et le petit Mstislaf (Mi-tchheu-ssé-lao) 大 小 密 赤 思 老, qui étaient à la tête des tribus russes; ils furent vaincus en un seul combat; ensuite Souboutaï Baghatour soumit les tribus des A-sou (les Yasses) et rentra dans le Kiptchak (3).

D'après la biographie de Koushmélik (4), Tchinkkiz Khan 帝 envoya un messager à Tchébé 哲 伯 (Tché-pé) pour lui ordonner de monter à cheval et d'aller en toute hâte envahir le Kiptchak 欽 察 (Khin-tchha) et de châtier ses habitants. Tchinkkiz ordonna à Koushmélik d'aller demander la reddition (5) des villes de Khiu-eul 曲 兒, de Thé-shé-eul 忒 失 兒 (6) et Wan-sha 灣 沙 et d'autres qui firent toutes leur soumission. Les tribus 部 des Kou-eul-tcheu 谷 兒 只, dans lesquelles il faut, à n'en pas douter, reconnaître les Kurdjes كرج des historiens arabes du XIIIe siècle, c'est-à-dire les Géorgiens, et celles des A-sou 阿 速, les Yasses des historiens russes auxquels Rashid ed-Din donne le nom de آس Ass, essayèrent de résister aux Mongols, mais elles furent

(1) C'est ce qui s'est passé dans l'intérieur de la même langue quand, de Thsour צור, le grec a tiré Συρία = (Th)sour et Τύρ = Th(s)our; les langues d'Extrême-Orient ont une tendance à laisser tomber la sifflante d'un complexe consonnantique, c'est ainsi que le mot chinois *tchaï* « thé » est *thaï* en cambodgien.

(2) Ce fleuve n'a rien non plus à voir avec le Don, le تن de Rashid ed-Din qui se trouve dans le *Yuan-shi* sous la forme 禿 納 Tho-na.

(3) 又至阿里吉河與斡羅思部大小密赤思老遇一戰降之略阿速部而還欽察之, chap. 121, page 2.

(4) Chap. 120, page 15.

(5) 命曷思麥里招諭.

(6) Comme il n'y a aucune marque de séparation dans le texte chinois, il se pourrait qu'il faille lire Khiu-eul-thé-shé-eul comme un seul nom.

combattues et firent leur soumission; ensuite Koushmélik reçut la soumission de la ville de Hé-lin 黑林 (1) qui est évidemment la ville de Krim, dont l'auteur de la *Djami el-tévarikh* écrit le nom قريم et قرم. L'armée de Souboutaï continua sa marche et vint livrer combat aux Russes 斡羅思 dans la montagne de Thié-eul (= Ter) 鐵兒山; ils y furent complètement battus et les Mongols firent prisonnier le prince de leur royaume, Mi-tcheu-ssé-la, soit Mstislaf, 密只思臘; Tchébé ordonna à Koushmélik d'envoyer le prince russe (2) au prince Tchoutchi 朮赤太子 qui le fit mettre à mort. Les Mongols continuèrent leur marche et attaquèrent les Kanglis 康里, les قنقلى de Rashid ed-Din; ils arrivèrent à la ville de Po-tzeu-pa-li 孛子八里, en turk Bouz? Baligh, et livrèrent à leur souverain Houo-tho-ssé-Han 霍脫思罕, soit Koutouz-Khan (en transcription arabe قودوز خان, وتوز خان et قطز خان), un combat dans lequel il fut battu. Puis l'armée rentra dans le Kiptchak.

Ces deux récits se complètent l'un par l'autre : on sait par les historiens russes que Tchinkkiz avait ordonné à Souboutaï et à Tchébé de s'emparer de Shémakhi et de Derbend (3); Shémakhi se rendit, mais les Mongols furent égarés dans leur marche sur Derbend par leurs guides qui les conduisirent dans de mauvais passages où ils furent cernés par les Yasses, les 阿速 A-sou du *Yuan-shi*, les Alains et les Polovtsi. Les Mongols gagnèrent la neutralité des Polovtsi, battirent les Yasses et les Alains, puis

(1) 又招降黑林城.

(2) 哲伯命曷思麥里獻諸朮赤太子, phrase dans laquelle il faut prendre 諸 dans son sens vulgaire de « ceci ».

(3) Les Tatars, dit Yakout el-Hamavi dans le *Modjem el-bouldan*, tome Ier, page 255, marchèrent des confins de la Chine jusqu'à ce qu'ils débouchèrent par Bâb el-Abvâb (Derbend); ils avaient déjà conquis et saccagé à peu près la moitié des pays musulmans; ils s'étaient en effet emparés de la Transoxiane, du Khorasan, du Kharizm, du Sedjestan, du pays de Ghazna, d'une partie de l'Inde, de Koumès, de l'Irak dans sa totalité, à l'exception d'Ispahan, du Tabaristan, de l'Azerbeïdjan, de l'Arran, d'une partie de l'Arménie; ensuite, ils débouchèrent par Derbend, et tout cela, en moins de deux ans, massacrant la population de toutes les villes dont ils s'emparaient. Ensuite, qu'Allah les ruine et les fasse retourner là d'où ils viennent, après avoir fait irruption par Derbend, ils s'emparèrent du pays des Khazars, des Alains, des Russes, des Saksin, et ils combattirent les Kiptchaks dans leurs steppes jusqu'à arriver, en à peu près une année, au pays des Boulghars.

ils firent périr le khan des Polovtsi, Youri (1), fils de Kontchak (2), et les poursuivirent jusqu'à la mer d'Azof et la barrière des Polovtsi, c'est-à-dire jusqu'aux limites de la terre russe. L'un des chefs des Polovtsi, Kotian, beau-père du kniaz Mstislaf de Galitch, se réfugia, avec nombre de familles de son peuple, dans la grande principauté de Kief et annonça au prince russe l'invasion des Mongols. Mstislaf de Galitch rassembla les kniazes russes à Kief. Mstislaf Romanovitch le Bon, prince de Kief, le prince de Tchernigof, Daniel, prince de Volhynie, Michel Vsévolodovitch, fils de Vsévolod le Rouge, et l'ancien kniaz de Novgorod, Vsévolod Mstislavitch, décidèrent de marcher à l'ennemi avec les Polovtsi. L'armée russe était à Zaroub sur le Dniépr quand elle rencontra des ambassadeurs mongols qui prièrent les kniazes de se retirer et de leur laisser régler leurs comptes avec les Polovtsi. Les Russes commirent la folie de massacrer les officiers mongols et leur armée vint camper sur la rive droite du Dniépr; un premier engagement se termina par la victoire des Russes qui passèrent le fleuve et s'en vinrent établir leur camp sur les bords de la Kalka, qui se nomme aujourd'hui Kalets, dans le gouvernement de Yékatérinoslav, près de Marioupol. Mstislaf de Galitch, qui avait le commandement en chef, envoya à l'avant-garde les Polovtsi avec leur khan Yaroun et Daniel de Volhynie, et il engagea la bataille sans prévenir Mstislaf de Kief et le prince de Tchernigof, qui étaient dans leur camp, pour se réserver tout l'honneur de la victoire. Malgré cela, les Russes auraient vaincu les Mongols, si les Polovtsi ne s'étaient rabattus en désordre sur le second échelon de l'armée et ne l'eussent enfoncé. Mstislaf de Galitch s'enfuit à Galitch, et le prince de Smolensk, Wladimir, se réfugia à Kief. Quant à Msislaf Romanovitch, grand prince de Kief, il s'enferma dans son camp retranché, sur une montagne qui est évidemment celle que le texte chinois du *Yuan-shi* nomme 鐵兒山 « la montagne de Thié-eulh », soit de Ter.

Après trois jours de siège, les Mongols offrirent une capitu-

(1) Vraisemblablement le « chef de brigands » 酋長, comprendre le roitelet étranger, que les Chinois nomment Yu-li-ki 玉里吉 = Yourik dans la biographie de Souboutaï.

(2) Ce nom est en turko-mongol Kuntchek کنچک, کونچک, کونچاک.

lation au grand prince à la condition qu'il se rachetât à prix d'or, lui et sa droujina; mais cet accord fut violé par les Mongols, comme tous ceux qu'ils concluaient, et ils firent écraser entre des planches Mstislaf et ses deux gendres. Il est vraisemblable que par le « grand et petit Mi-tchheu-ssé-lao », l'historien chinois entend Mstislaf Romanovitch et ses gendres. Les Russes ne disent pas, contrairement à ce que prétend le *Yuan-shi*, que les princes russes furent conduits à Tchoutchi qui ordonna leur mort.

Le *Thoung-kian-kang-mou* (1) et le *Li-taï-ki-shi* (2) nous apprennent que le troisième mois de la première année Khia-hsi de l'empereur Li-Tsoung des Soung, soit en l'année 1237 de l'ère chrétienne, le prince Monkké 蒙哥 soumit le royaume du Kiptchak (3). « Le Kiptchak, disent ces annales chinoises, est éloigné du Céleste Empire de plus de 30.000 *li*; au solstice d'été, la nuit est extrêmement courte (4), le soleil disparaît un instant et se lève aussitôt; la terre y produit d'excellents chevaux, de sorte que les gens riches comptent par dix mille chevaux; la coutume de ces gens est de se coucher revêtus de leurs armes et de leur cuirasse, de telle sorte que ce sont des hommes courageux, opiniâtres, forts et terribles; ils ont les yeux bleus et les cheveux rouges (5) ». Monkké, à la tête de son armée, arriva à la mer Caspienne 寬田吉思海 (Khouan Thien-ki-sseu-Haï), un grand vent s'éleva tout à coup et les eaux de la mer furent mises à sec; Monkké fit avancer son armée qui massacra tous les Kiptchaks; il fit prisonnier leur chef 酋長 Patchman 八赤蠻 (Pa-tchheu-man) (6), le بچمان de Rashid ed-Din; ensuite, il fit avancer son armée et investit la ville des Russes, Méou-khié-sseu 斡羅思茂怯思城, soit Mos-

(1) *Sou-pian*, chap. 20, pages 31 et 32.

(2) Chap. 96, page 11.

(3) 欽察 anciennement Khim-tchhak.

(4) Cette particularité devait frapper les auteurs chinois qui n'ont aucune notion des nuits d'été presque sans obscurité des régions arctiques.

(5) 土產良馬。富者以萬計。俗衽金革勇猛剛烈。青目赤髮。

(6) L'histoire de Patchman se trouve dans le *Yuan-shi* sous la 9e année d'Ougédeï (chap. 2, page 6) et tout au commencement de l'histoire de Monkké (chap. 3, page 1).

cou; tous les Russes se soumirent. Cette forme de Méou-khié-sseu, qui est donnée par le *Thoung-kian-kang-mou* et le *Li-taï-ki-shi*, correspond dans la prononciation de l'époque mongole à une forme Mouks qui est identique à celle qui se trouve dans le *Djihan koushaï* d'Ala ed-Din Ata Mélik el-Djouveïni, soit Mouks مكس, avec une inversion assez inattendue des deux dernières consonnes de ce nom. C'est une forme analogue, مكساو Moksav, dans le man. مكار avec la confusion de و et ر, et le *sin* écrit sans dents مكساو, quoique plus pleine, et se rapprochant plus de la forme Москва, mais avec deux inversions, l'une consonnantique et l'autre vocalique, qui se trouve dans la *Djami el-tévarikh* de Rashid ed-Din.

Le biographe de Souboutaï (1) parle également de cette expédition dont le célèbre général mongol faisait partie : Ougédeï 太宗 donna le commandement au prince Batou 拔都 assisté des princes Hiu-li-ou 吁里兀, soit Houlagou هولاكو (2), Si-pan 昔班, soit Shibaghan, شيبان dans Rashid, et Ho-tan 哈丹, soit Kadan; Batou avait la mission de soumettre Patchman 八赤蠻; le prince turk se prépara à résister aux Mongols, mais il fut saisi de terreur; Batou donna l'ordre d'envoyer une grande armée contre lui, on fit prisonniers la femme et le fils de Patchman (qui se trouvaient) dans une île de la mer Caspienne (3). Quand Patchman apprit que Souboutaï marchait contre lui, il prit la fuite et se réfugia (dans une île) au milieu de la mer. La biographie de Monkké (4) dit : « On attaqua les tribus du Kiptchak 欽察部 et leur chef Patchman s'enfuit dans une île de la mer (Caspienne). Monkké ayant appris cette nouvelle, prit immédiatement ses dispositions et envoya une armée qui arriva dans ce pays. Par un heureux hasard, un grand vent s'éleva qui refoula les eaux de la mer et s'en alla (5) de sorte que, grâce au peu de profondeur de l'eau, il devint possible de passer à pied

(1) *Yuan-shi*, chap. 121, page 3.

(2) Avec la chute de la gutturale, Houlaou et plutôt, d'après l'harmonie vocalique, Huléu ou Huléhu, ce qui correspond complètement à la transcription chinoise.

(3) 又命統大軍遂虜八赤蠻妻子於寬田吉思海.

(4) Chap. 3, page 1.

(5) 適大風樂陘水去其.

sec. Monkké en fut extrêmement joyeux et dit : « C'est le Ciel « qui a ouvert ce chemin à mon intention », et alors, il envoya des troupes qui massacrèrent tous les Kiptchaks et qui firent Patchman prisonnier. Monkké lui ordonna de se mettre à genoux, mais Patchman répondit : « Moi, je suis le souverain « d'un royaume; est-il possible que je vous demande la vie par « des moyens aussi infamants? Je ne suis pas un chameau pour « me mettre à genoux devant un homme (1) ». Monkké ordonna qu'on le tînt prisonnier. Patchman dit à ses gardiens : « Moi, « je me suis enfui dans l'intérieur de la mer avec les poissons, « et quelle différence y avait-il entre eux et moi? Et ainsi à la fin, « j'ai été fait prisonnier : telle était la volonté du Ciel! Mainte- « nant, c'est le temps fixé pour que les eaux reviennent et c'est « pourquoi elles vont reprendre leur place; il convient que l'on « ramène tout de suite l'armée (mongole) sur le continent. » Monkké, ayant entendu ces paroles, se retira avec ses troupes et l'eau reprit son cours ».

Le *Djihan-Koushaï* d'Ala ed-Din el-Djouveïni raconte cette même histoire dans des termes très peu différents, et on la trouvera résumée d'une façon très suffisamment exacte dans l'histoire des Mongols de d'Ohsson (2) pour que cela me dispense d'en donner le texte et la traduction.

A Siu-tchéou, dit la biographie de Souboutaï, Ougédeï donna au prince Batou et aux autres l'ordre d'aller châtier Yé-lié-pan, souverain de la principauté des Russes 兀魯思部主也烈班; les Russes furent complètement battus. Le *Yuan-shi* dit, dans la biographie de Monkké (3), que Batou s'étant mis en marche pour aller soumettre les principautés russes 斡羅思部, arriva devant la ville de Yé-lié-tsan 也烈贊城, qu'il l'attaqua en personne, et s'en empara. Yé-lié-tsan transcrit, d'une façon certaine, une forme mongole Irésan, car le caractère 贊 *tsan* transcrit *san* dans 合贊 Ho-san, en mongol Ghasan, en transcription arabe غازان, قازان, قزان. Irésan est la transcription très régulière du russe Rézan, Riazan, ریازان dans le texte de

(1) 八赤蠻曰我為一國主豈苟求生且身非駝何以跪人為.

(2) Tome II, page 624.

(3) Chap. 3, page 1.

Rashid ed-Din, car le mongol ne peut supporter un mot commençant par un *r* et lui préfixe toujours une voyelle épenthétique de soutien *a*, *i*, *é* ou *o*, suivant que la première voyelle après l'*r* est un *a*, un *i*, un *é* ou un *o* (1). Il est peu vraisemblable que la forme Yé-lié-pan 也烈班 de la biographie de Souboutaï soit une faute graphique pour Yé-lié-tsan 也烈贊 = Riazan de la biographie de Monkké, et il est plus probable qu'il y faut voir, avec l'alternance bien connue de *m* et *b*, la transcription mongole Iréban = Iréman = Réman, du nom de Roman, prince de Riazan, frère du kniaz Georges, qui défendit la Russie contre cette effroyable invasion. Roman était en mongol Oroman, avec la préfixation d'un *o* épenthétique, que l'on trouve dans Rashid ed-Din sous la forme de la transcription اورمان Oroman, ou, avec le changement de *m* en *b*, Oroban. Peut-être y avait-il dans le document mongol qui a été utilisé par l'auteur de la biographie de Souboutaï : *Ourous oïmaghod-oun ètchen Irésan Oroban*, « Oroban (= Oroman) de Irésan (= Riazan), prince des tribus russes », ce qui en chinois serait 兀魯思部主也烈贊兀魯班. La répétition de plusieurs caractères dans ce membre de phrase a probablement trompé l'auteur qui aura soudé les deux derniers mots *Irésan Oroban* 也烈贊兀魯班 en Iréban 也烈班, cette altération ayant d'ailleurs pu se produire aussi bien dans le texte mongol que dans le texte chinois. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que le compositeur qui a composé le texte chinois de la phrase imprimée ci-dessus avait tout d'abord commis la même faute que celle que je suppose dans le texte du *Yuan-shi* et avait imprimé *Ou-lou-ssé-pou-tchou Yé-lié-pan*, au lieu de *Ou-lou-ssé-pou-tchou Yé-lié-tsan Ou-lou-pan*.

Après la prise de Riazan, les Mongols allèrent mettre le siège devant la ville de Tho-li-ssou-ko 禿里思哥, mais il leur fut impossible de s'en emparer; Batou adressa à Ougédeï un rapport sur cet échec et l'empereur envoya Souboutaï pour prendre la direction des opérations. Souboutaï choisit Khapitcheu et Kong-kirang (Ho-pi-tchheu-kiun-khié-lien-khéou 哈必赤軍怯憐口, soit les princes Khapitcheu, probablement celui qui commanda les armées de Khoubilaï dans la guerre contre Arigh

(1) Par exemple, le sanskrit *ratna* est devenu *a-ratna*.

Boké et que Rashid nomme قاپچو, et Kong-kirang, qui paraît dans Rashid sous la forme قونك قيران et qui était le fils d'Oridä, fils de Tchoutchi) et d'autres, soit 50 personnes. Il marcha rapidement contre l'ennemi; en un seul combat, Yé-lié-pan, soit Roman اورمان, fut fait prisonnier; Souboutaï continua sa marche et vint attaquer la citadelle de Tho-li-ssou-ko, il l'assiégea pendant trois jours et l'emporta, puis il reçut la soumission de toutes les principautés russes. En s'en revenant, Souboutaï traversa les monts Ho-tsa-li 哈咂里山 (Khazar, ou Khazaligh) et attaqua Khié-lien (= Kirin, Krin, Kéren) prince de la principauté des Madjyars (Ma-tcha-eul) 馬札兒部主怯憐. La ville de Tho-li-ssou-ko = Torsok, pour Torshok (1), est, à n'en pas douter, la ville de Torshok, au delà de Tver; c'est à tort que le dictionnaire qui termine le *Yuan-shi* (2) restitue arbitrairement ce nom sous la forme Toli-shik qui ne répond à rien.

LES TIMOURIDES VASSAUX DE L'EMPEREUR CHINOIS.

On sait par Rashid ed-Din et par le continuateur anonyme de la *Djami el-tévarikh* que les relations diplomatiques furent constantes, durant tout le règne des Yuan, entre l'empire chinois et le royaume d'Iran dont les princes étaient considérés comme les vassaux du Fils du Ciel, au même titre que les souverains de l'oulous de Tchaghataï et ceux du pays de Toghmakh; en somme, au cours de la période qui s'étend de Khoubilaï à la chute de Toghon-témour, la Perse fut la vassale de l'empereur de Daïdou et cette situation ne changea en rien quand les Ming eurent succédé aux Yuan dans la souveraineté du Céleste-Empire et que Témour Keurguen se fut emparé des *oulous* de Tchaghataï et de Perse. On lit en effet dans le *Hoang-Ming-ta-shi-ki* (3) que le neuvième mois de la vingt-septième année Houng-wou « Fou-ma (4) Témour, de Samar-

(1) Le caractère 思 se lisant *shi* en japonais, il se peut que 禿里思哥, au XIIIe siècle, représente une prononciation Torshek, Torshok; c'est ainsi que Shiréki, dans Rashid شیرکی, est dans le *Yuan-shi* 昔里吉 Si-li-ki.

(2) Chap. 7, page 7.

(3) Chap. 13, page 27.

(4) 駙馬 *fou-ma* est la traduction du titre mongol de *keurguen* کورکان qui signifie « gendre ».

kand, envoya en ambassade le chef de barbares Tié-li-pi-sheu et d'autres personnes qui présentèrent une lettre (adressée au Thaï-Tsou des Ming); ces gens obtinrent une audience et offrirent comme tribut 200 chevaux; la lettre disait le respect (que Témour avait pour l'empereur chinois) et continuait... » 撒馬兒罕駙馬帖木兒遣酋長迭力必失等奉表來朝貢馬二百匹表曰恭惟... Cette ambassade de Témour Keurguen au Thaï-Tsou des Ming est rappelée dans une lettre que l'empereur chinois adressa à Shah Rokh Béhadour et qui lui fut apportée à Samarkand par une mission diplomatique au commencement de Moharrem 815 (1412) «... ton père, Témour Fou-ma, obéissant au décret du Dieu Très-Haut, s'est reconnu le vassal de Thaï-Tsou, notre grand empereur, il n'a jamais cessé de lui envoyer des présents et des ambassadeurs (1) » پدر تو تیمور فوما بامر خداوند تعالی اطاعت آورده ثای زوی پادشاه اعلی مارا خدمت نموده تحفه ایلچیان منقطع نکردانیده .... On reçut à Pékin des ambassades du prince de Samarkand en 1408 et en 1409, en 1415 de Samarkand et Shiraz 失刺思 (Si-la-ssé), en 1417 et 1418 de Samarkand, en 1419 de Shiraz et Isfahan 亦思弗罕 (I-ssé-fo-han). Shah-Rokh, Ouloug-Beg, Abd el-Latif, Abou-Saïd, Ahmed, fils d'Abou Saïd, Sultan Ali-Mirza (1499), envoyèrent de nombreuses ambassades aux empereurs Ming; les sultans Sheïbanides de Samarkand continuèrent cette politique des Timourides et ils envoyèrent leur tribut aux Fils du Ciel même quand leur étoile commença à pâlir et à s'effacer devant celle des Mandchous.

Ces relations continuelles et réciproques entre la Chine et l'est de l'Iran donnent la solution d'un curieux problème artistique dont on n'avait pu jusqu'à présent que poser les termes sans pouvoir l'expliquer d'une façon définitive. Les miniatures qui ornent les manuscrits persans et turks qui furent exécutés dans la Transoxiane et dans le Khorasan pour les sultans timourides sont indubitablement les chefs-d'œuvre de l'art iranien, de même que les peintures des manuscrits enluminés à Boukhara et à Samarkand pour le compte des princes

(1) *Matla es-saadeïn*, man. persan 106, fol. 56 recto. Cf. Quatremère, *Notices et Extraits*, XIV, p. 213.

uzbeks qui succédèrent aux Timourides, et à aucune époque de l'histoire de la Perse on ne trouve une telle perfection artistique. Ces peintures présentent une facture chinoise indéniable (1) et, dans beaucoup d'entre elles, on trouve des accessoires traités d'une façon telle, des nuages, par exemple, ou des dragons, qu'on y reconnaît sans aucune hésitation la main des artistes du Céleste-Empire. Les ambassades qui allaient de Samarkand à Pékin ramenaient avec elles des peintres chinois qui apprenaient la merveilleuse technique de leur art aux enlumineurs des villes musulmanes et dont certains même ont travaillé à l'illustration des livres destinés aux bibliothèques royales, tels que le merveilleux manuscrit du Catalogue des étoiles d'Abd er-Rahman es-Soufi qui fut exécuté pour l'usage du sultan Oouloug Beg Keurguen, petit-fils de Témour le boiteux. On trouvera une étude détaillée de ces relations de l'Iran avec le Céleste-Empire dans l'Introduction à l'histoire des Mongols qui s'imprime en ce moment à Leyde.

(1) *Les Origines de la Peinture en Perse,* dans la *Gazette des Beaux-Arts*, Août 1905, pages 115 et ssq. — Les *Écoles de Peinture en Perse,* dans la *Revue Archéologique,* 1905, II, pages 121 et ssq.

MÉLANGES

I. — NOTE SUR LA POÉSIE ÉTHIOPIENNE

Par la publication de son opuscule *La Raccolta di Qenē nel ms. d'Abbadie 145* (1), M. Ignazio Guidi a apporté une contribution à la connaissance de la poésie éthiopienne, dont l'étude a été négligée jusqu'à présent, contribution importante, puisque dans le ms. 145 M. d'Abbadie avait lui-même recueilli les *Qenē*, dans le but de donner des spécimens de la poésie éthiopienne et de faire voir ce qu'elle est. « Choix des plus belles ቅኔ qinē ou poésies sacrées (en geʿez). Ce dernier recueil fait par moi, en partie d'après les conseils des Éthiopiens, montrera de quel genre est leur goût en littérature (2). » L'étude de l'intéressant opuscule de M. I. Guidi a été l'occasion de cette brève note sur la poésie éthiopienne.

La poésie éthiopienne eut son âge d'or au VIIe siècle et aux siècles suivants. C'est à cette époque que remontent les grands recueils d'hymnes religieuses, qui ont été composées sur le modèle des Psaumes et dont beaucoup, si l'on considère le fond, en faisant abstraction de la forme, sont de véritables chefs-d'œuvre. Plus tard, elle dégénéra, en se fragmentant en un nombre incalculable de courts et médiocres morceaux,

(1) Estratto dai Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, Settembre-Ottobre 1907. — En août 1900, dans les Comptes rendus de la même Académie, M. I. Guidi avait déjà fait une publication analogue, sous le titre de *Qenē o Inni Abissini*.

(2) *Catalogue raisonné des manuscrits éthiopiens appartenant à Antoine d'Abbadie*, Paris, 1859, p. 160.

destinés, pour la plupart, à la glorification de saints personnages.

D'une façon générale, la prosodie et la métrique sont entièrement inconnues des Éthiopiens. Point de pieds, point de cadence, point de quantité, point de coupe harmonieuse dans la poésie éthiopienne. Le parallélisme des membres, si fréquent dans la poésie hébraïque (Psaumes), ne s'y rencontre même pas. Les *Qenē* sont l'exemple frappant d'une telle pauvreté et d'un laisser-aller aussi complet. Des éléments de rythme se manifestent cependant dans les morceaux des recueils des poésies du VIIe siècle et des siècles suivants et aussi dans ceux que Dillmann a édités dans sa *Chrestomathia Aethiopica* (1). Mais ces éléments sont bien informes.

La rime est l'unique caractéristique du vers éthiopien, si toutefois l'on peut donner le nom de vers à ce qui en a tout juste l'apparence extérieure. Elle est constituée par la répétition de la même syllabe finale, soit dans la poésie entière, soit dans la strophe, quand strophe il y a. C'est ainsi que les *Qenē* I à IX sont rimées en *mĕ* (ም), X en *să* (ሰ), XI en *soū* (ሱ), XII à XIV en *sā* (ሳ), XV à XXXVIII en *sĕ* (ስ), etc., et que la première strophe du *Tabiba Tabibān* est rimée en *lī* (ሊ), la seconde en *bĕ* (ብ), la troisième en *toū* (ቱ), etc. (2).

(1) Sous le titre *Carmina*, Dillmann a publié dans sa *Chrest. Aeth.* cinq poésies d'inégale importance. Ce sont le *Tabiba Tabibān* (ጠቢበ ፡ ጠቢባን = *Le Sage des Sages*; 100 strophes de 5 vers), le *Māḥbara M'emanān* (ማኅበረ ፡ ምእመናን = *L'assemblée des fidèles*; 21 strophes de 5 vers), le *Malke'a Māryām* (መልክአ ፡ ማርያም = *L'image de Marie*; 43 strophes de 5 vers), le *Salām laki* (ሰላም ፡ ለኪ = *Salut à toi* (*Marie*); 6 strophes de 3 vers et une (la 7me) de 4 vers), le *Sebḥat laka* (ስብሐት ፡ ለከ = *Gloire à toi* (*Seigneur*); 6 strophes de 3 vers et une (la 7me) de 4 vers).

Dillmann a choisi ces poésies, avec un soin minutieux, parmi les plus remarquables de la littérature éthiopienne. Cependant, leur forme n'est pas comparable à celle des poésies grecques ou latines. « E carminibus selegimus praestantiora quaedam et quae Abyssinis ipsis maxime sunt in deliciis, quamquam ab ea quae nostrae artis poeticae legibus praecipitur elegantia et venustate longe aliena » (Dill., *Chrest. Aeth.*, p. XIII).

(2) Cf. Dillmann, *Grammatik der äthiopischen Sprache* (édition de C. Bezold) p. 11 : « Die Poesie wurde von den Aethiopen von jeher mit besonderer Vorliebe gepflegt, aber doch, soviel wir bis jetzt wissen, fast ausschliesslich im Dienste der Religion; die grossen gottesdienstlichen Hymnenbücher vom siebenten und den folgenden Jahrhunderten sind schöne poetische Erzeugnisse, aber sehr

Les courtes *Qenē* sont remarquables à la fois par la diversité des sujets traités et par la simplicité, voire la naïveté de l'expression. Leur édition présentait de sérieuses difficultés, dues, pour le plus grand nombre, à la langue peu claire, souvent enchevêtrée, incompréhensible même dans quelques endroits, et aussi à de fréquentes allusions soit à des légendes populaires, soit à des proverbes et dictons, ayant cours chez les Abyssins. La plupart de ces difficultés ont été élucidées dans des notes succinctes, précises et lumineuses. Pour ce qui est de l'explication de certains textes très obscurs, M. Guidi se réserve d'y revenir plus tard (1).

Les descriptions sont peu connues et goûtées des Éthiopiens. Les événements de l'histoire religieuse ou profane, les faits saillants de la vie des saints, les anecdotes, les légendes, voilà le thème ordinaire des *Qenē*. Il y a place aussi pour des considérations théologiques et mystiques et pour des réflexions philosophiques. Parfois même les *Qenē* se composent d'un raisonnement tout court, d'un rapprochement de deux idées, d'une simple comparaison. A ce propos, les *Qenē* XXVIII et LXXIX méritent d'être citées. Nous les traduisons ici :

XXVIII. — Ma nourriture est l'odeur de la nourriture qu'apporte le vent.
Ma boisson est les larmes, reste des larmes de Jérémie.
Quant à (mon) vêtement, c'est l'autre voile d'une âme nue.
Le coq et moi, nous sommes vêtus à partir des genoux.

LXXIX. — Puisque Judas vendit le sang, c'est qu'il cherchait dans son intelligence (la mort du Christ) prochaine.
Le Père aussi voulait le salut du peuple.
La volonté de Judas et la volonté du Père s'associèrent pour la croix du vendredi.

stark nach dem Muster der Psalmen gearbeitet. Später artet die heilige Dichtung aus in eine Unzahl von Lobpreisungen heiliger Männer und Frauen und sinkt in gleichem Maasse an innerem Wert. Leider ist auch diese Art äthiopischer Schriften bis jetzt noch sehr wenig untersucht worden; doch können wir schon jetzt so viel sehen, dass sich hier eine kunstvolle Metrik nie entwickelt hat; das höchste, was in formeller Beziehung erreicht wurde, ist die Gliederung eines Gedichtes in gleichmässige Strophen mit, übrigens oft genug noch sehr unvollkommenem, Reim ».

(1) *Op. cit.*, p. 3 : « ..... Ma riserbo ad altra occasione il dichiarar meglio, per quanto possa, questi *Qenē*, taluni dei quali nominatamente per le ardite metafore... riescono spesso oscuri. Del resto il codice stesso è non di rado errato, e talvolta la sua lezione non sembra dare alcun senso ».

Indirectement, l'on peut rattacher à ces dernières sortes de *Qenē* certains types de poésies qui, par suite d'une concision extrême, de l'absence de développement dans les pensées, du manque de relations grammaticales entre les termes et de la fréquence des solutions de continuité dans l'expression des idées, sont surtout un amusement pour l'imagination, quelquefois même une énigme pour l'esprit. Ces poésies ne peuvent être traduites ni littéralement ni approximativement. Elles doivent être nécessairement commentées. En voici un spécimen :

ተሰቅሎተ ፡ አምላክ ፡ ነግደ ፡ በዓለ ፡ ሀገር ፡ ወርኅ ፡ ለእመ ፡ [ይኔጽር ፡ ናሁ ።
ለብሰ ፡ ደመ ፡ ብርሃን ፡ ዐይን ፡ ዚአሁ ።
ወለወዓሊሁ ፡ ፀሓይ ፡ ገጸ ፡ ዚአሁ ፡ ጸልመ ፡ አመ ፡ ይኔጽር ፡ [ኪያሁ ።

Le sens de cette pièce est le suivant :

Comme la lune, lors de la crucifixion de Notre-Seigneur, obscurcit sa lumière; de même, un paysan avare obscurcit son œil, lorsqu'il voit un étranger qui vient loger chez lui. Comme la lune obscurcit la lumière à son domestique le soleil qui la regardait vis-à-vis; ainsi, le paysan fâché de la présence d'un étranger, obscurcit son front à son domestique qui le consulte du regard, pour savoir l'accueil qu'il doit faire à l'étranger (1).

Les Éthiopiens possèdent des poésies exclusivement religieuses, ayant pour but direct la glorification de Dieu et de la Sainte Vierge. Ces poésies célèbrent la sagesse, la bonté, la justice, la providence divines ainsi que la puissance et la miséricorde de Marie. Les plus remarquables sont le *Weddāsē Māryām* (2) et le *Tabība Tabībān* (3).

Nous donnons la traduction de plusieurs strophes de cette dernière poésie :

1. O Seigneur, sage des sages, puissant
Jusqu'à jamais, depuis le commencement qui ne vieillit pas,
Ton serviteur est faible d'intelligence, timide de cœur, pas au- [dacieux.

(1) Nous empruntons cette poésie et son commentaire à la *Grammaire éthiopienne* du P. M. Chaine S. J. (p. 254).

(2) ውዳሴ ፡ ማርያም *Louange de Marie.* Édition de M. Fries. Leipzig, 1892.

(3) Cf. *supra*, p. 91, note 1.

Vers toi, ô Seigneur, j'envoie la prière (qui implore) le salut.
Sauve-moi et délivre-moi de tout meurtrier.

4. O toi qui as enchaîné dans les profondeurs des pleurs et des ca-
Les anges pécheurs, en les faisant tomber de leur élévation, [lamités
Seigneur, permanent pour les siècles des siècles sans interruption,
Fais tomber mes ennemis et ceins-les de haillons,
Afin que par là ils connaissent ta force puissante.

9. O toi qui as agréé l'offrande d'Abel,
Au point que l'homme de la jalousie l'ait tué, en le lapidant,
Seigneur, sois pour moi un refuge contre (l'homme) ivre de jalousie.
Car le jaloux est aveugle de cœur, ne voit pas la lumière
Et grince des dents contre son frère doux.

12. O toi qui as caché ton prophète Hénoch
Et l'as conduit au pays des vivants, loin de la face de la mort
Seigneur vivant, Dieu immortel, [cruelle,
Cache-moi dans ton ombre, loin de l'homme de la tentation et du
Car je me confie en ta force, Créateur béni. [tumulte,

14. O toi qui as caché Noé dans le sein de l'arche,
Lorsque les enfants de Caïn et de Seth ont été submergés par le
Seigneur, miséricordieux et doux, sans désir de vengeance, [déluge,
Contre le pécheur, ton serviteur, ô Seigneur, ne me châtie pas au
Car il n'y a pas d'homme pur du péché. [jugement,

16. O toi qui as confié la garde du tombeau d'Adam, notre père,
Au pur Melchisédec, en l'appelant prêtre,
Seigneur, sois pour ma garde un sauveur,
Si des querelleurs soulèvent contre moi un procès
Et aiguisent (leur) langue, comme une bête maudite.

19. O toi qui as envoyé le feu sur les cinq villes,
Et as été le sauveur du juste Loth au moyen de deux anges,
Daigne (accorder) mon propre salut, ô Seigneur, Dieu de (Loth).
Et tourne vers mon ennemi qui me hait en vain,
Afin de le dévorer, le feu qu'il avait allumé contre moi.

21. O toi qui as sauvé Isaac de l'égorgement,
Lorsque Abraham l'eut fait monter sur le bois de l'autel, en l'ayant
[enchaîné,

Seigneur, parfait en bonté et en douceur,
Sauve-moi, délivre-moi de tout méchant que je crains
Et conduis mon ennemi à la perdition.

23. O toi qui as sondé Job par la maladie, la pauvreté, l'ulcère,
Car tu as fait éprouver par Satan la foi de ce juste,
Seigneur, toi qui sais ce qui est dans le sein de la mer profonde,
Ne me sonde pas par la maladie et la force de la pauvreté pres-
Car je suis dépourvu de force et un homme qui tombe. [sante,

25. O toi qui as envoyé Moïse du pays de Madian,
Après qu'il eut demeuré quarante ans étranger,
Afin de délivrer le peuple d'Israël de l'esclavage de Pharaon, roi
Envoie-moi comme à eux un homme qui me délivre [de Ramsê,
De la servitude de la souffrance cruelle et de la dure éléphantiasis.

Mais, malheureusement, plusieurs poésies religieuses ou ecclésiastiques, comme l'*Argânona Māryām Dengel*, le *Weddāsē Amlāk*, (1) etc., ne sont pas encore éditées. Cela est particulièrement regrettable pour les *Mawāsche't* (2) et le grand *Deguā* (3), qui font partie des principaux monuments poétiques de la littérature éthiopienne.

Parmi les poésies religieuses, une mention spéciale doit être faite aux *Malk'e*, prières fort appréciées des Éthiopiens et dans lesquelles un salut (*salâm*) et une courte intercession sont adressés à chaque partie du corps du saint, qui est honoré. Nous traduisons plusieurs strophes du *Malk'ea Māryām* (መልክአ ፡ ማርያም = *Image de Marie*), édité dans la *Chrestomathia Aethiopica* de Dillmann, p. 136-147 :

5. Salut à ton visage, visage de sainteté glorieuse,
Dont la beauté est plus brillante que l'éclat du soleil et de la lune!
Signe du pacte (*Kidān*), Marie, arc-en-ciel lumineux,
Dès que de la part de Dieu miséricordieux Noé t'eut prise (comme
Le déluge n'a pas recommencé à ravager la terre. [protectrice),

(1) አርጋኖን ፡ ማርያም ፡ ድንግል *Chant* (ὄργανον) *de la Vierge Marie.* — ውዳሴ ፡ አምላክ *Louange de Dieu.*

(2) መዋሥእት *Répons, Antiennes.* Cf. Dillmann, *Chrest. Aeth.*, p. 150-158 *Antiphonae in festum Joannis Baptistae.*

(3) ድጓ. « *Thesaurus canticorum ecclesiasticorum, in quo canendi modi notis vel signis adscripti sunt* », Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1130.

7. Salut à tes yeux, type de deux luminaires,
Que l'Artisan a suspendus dans une haute tour de chair !
Marie, toi, source de miséricorde et de clémence,
Sauve-moi par ton pacte et délivre-moi de la perdition,
Car en dehors de toi personne ne peut sauver.

10. Salut à tes narines, fenêtres géminées de vie,
Que Dieu a ajustées avec des doigts de sagesse et d'intelligence!
Marie, protège-moi, par la force de ton pacte, contre la tentation.
Si la bête ouvre sa gueule. pour me dévorer,
Brise sa tête par la verge de la souffrance et de la maladie.

12. Salut à ta bouche, bouche de bénédiction excellente!
Porte des Saintes Écritures,
Défends-moi par ton pacte agréable.
Que je ne sois pas confondu devant ton Fils et ses myriades d'anges,
Lorsque le nerf de (ma) langue sera coupé et que (ma) bouche sera [scellée.

16. Salut à ton haleine, souffle de bonne santé qui guérit
Les âmes de beaucoup de personnes, qui sont blessées par le venin [du serpent!
Par ton pacte efface mes péchés.
Sans ton pacte et la croix du Christ héritier,
Aucun homme n'est sauvé du Schéol.

17. Salut à ta gorge belle et agréable,
Dans laquelle les espèces d'amertume et de douceur sont séparées.
Que ferai-je, Marie, car ma force est faible,
L'œuvre est mesquine partout et le monde est étroit?
Cependant par ton pacte console-moi, ô Mère.

22. Salut à tes bras et à tes avant-bras, appuis
Qui ont étreint le Christ, substance de la divinité cachée!
Marie, élue parmi les anges et les hommes,
S'il fait ta mémoire avec une confiance solide,
Le pécheur régnera avec toi dans le royaume du ciel.

24. Salut à tes mains qui reçurent le pain et l'eau,
Lorsque les anges du ciel te l'apportaient,
Tandis que tu te trouvais dans le grand temple de la Loi!
Que ton pacte me reçoive, comme le sacrifice du soir agréable,
Si j'abreuve d'un peu d'eau le pauvre altéré.

25. Salut à tes doigts, à tes ongles blancs
Et à tes deux seins, sources de lait suave!
Marie, fleur dont le printemps est l'époque,

Languissant, je me suis réfugié dans tes seins et dans ta beauté.
Que par la puissance de ta prière je sois sauvé du feu qui est pré-
[paré.

33. Salut à tes doigts, extrémités de tes deux pieds,
Et à chacun de leurs ongles!
Par ton pacte, Marie, cache mon péché.
L'homme, mon prochain, tout étant mortel comme moi,
Boit mon sang, après l'avoir puisé dans la coupe de sa langue.

37. Salut au cadavre de ton corps, qui n'est pas demeuré dans le
Car rapidement l'Esprit de la vie du Père l'a ressuscité! [tombeau,
Sauver des gens justes n'est pas étonnant de toi, Marie,
Mais, si tu sauves les pécheurs par ton pacte de sagesse,
Ceci est donc merveilleux et admirable.

Il faut aussi signaler les brefs *Salâm* qui, placés dans le *Synaxaire* après la vie de chaque Saint, énumèrent simplement les faits les plus frappants pour l'imagination qui viennent d'être racontés. Non seulement une vie entière de Saint, mais aussi une simple énumération de Saints au cours d'un récit historique, une mémoire, une fête de Notre-Seigneur donnent lieu à un *Salâm* particulier.

Salâm après la vie d'un Saint (*Saint Ḥanânyâ, Ananias*) :

Salut à Ḥanânyâ, lui qu'à cause de la justice atteignirent
La lapidation et la lacération des flancs par le tranchant du couteau.
Comme la voix de Dieu lui avait parlé du ciel,
A l'apôtre Paul il donna le baptême,
Quand le cordage de miséricorde l'eut tiré du judaïsme.

Salâm après une énumération de Saints :

Salut à vous, compagnie de Thomas,
A vous qui, au jour de sa souffrance et de son martyre,
Avez cherché à recevoir avec lui la couronne de vie,
Sept cents hommes et neuf femmes;
Venez me visiter du *haut du* ciel.

Salâm après une fête de Notre-Seigneur :

Salut à ta Nativité, ô Dieu Très-Haut,
Qui *eut lieu* de la seule Vierge sans union charnelle ni semence
Pour que la figure de ta Nativité, jadis, fût manifeste,

La terre produisit la verdure, comme tu lui avais ordonné de *la* [faire germer,
Sans que la pluie fût tombée, ni la rosée déversée (1).

La comparaison de la poésie ge'ez avec la poésie populaire, les chansons (2) surtout, est nécessaire pour une étude approfondie. Ainsi pense M. Enno Littmann, à qui nous avons demandé conseil pour la rédaction de cette note. Mais cette étude ne pourra avoir lieu qu'après la publication des textes poétiques eux-mêmes, qui reste à faire en grande partie.

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, le 7 Janvier 1909.

Sylvain GRÉBAUT.

II. — SUR UN FRAGMENT BOHAIRIQUE DU MARTYRE DE SAINT LUC

Ce fragment, conservé à Cambridge, a été publié par M. Stephen Gasele dans le *Journal of theological Studies*, t. X (oct. 1908), p. 52-53 : « Et toute la multitude répondit d'une voix : De quel genre est ce nom, Jésus, et peut-il ressusciter de la mort? Et lorsqu'ils prononcèrent le nom de Jésus devant les dieux, toutes les idoles tombèrent... il est ici dans la ville de Proconêsios, il a fait beaucoup de miracles sur les malades de divers genres. Et le roi fut très irrité et il grinça des dents. » Le texte bohairique a été édité par Dom Balestri dans le Bessarione. Ajoutons que ce passage — y compris le nom propre brôqônési — figure presque textuellement dans la version syriaque que nous avons éditée plus haut, t. III (1898), p. 152-153 et 161-162. Ce syriaque représente donc l'original égyptien (copte ou grec), mieux que les versions arabe et éthiopienne.

FN. AU.

(1) Nous empruntons la traduction de ces *Salâm* au *Synaxaire éthiopien* (Mois de *Sanê*) édité par M. I. Guidi dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau (pp. 681, 684 et 690).

(2) MM. Guidi, Conti Rossini et E. Littmann ont édité des chansons populaires. — Lire l'article de M. E. Littmann : *Semitische Volkspoesie in Abessinien* (*Separat-Abdruck aus den Verhandlungen des XIII Internationalen Orientalisten-Kongresses in Hamburg 1902*; Sektion V). — Se reporter aussi aux 164 chants en tigré du *XIVe Congrès international des Orientalistes*, Alger, 1905.

III. — SUR LA CHRISTOLOGIE DE TIMOTHÉE ÆLURE

Dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. IX (Louvain, 1908, p. 177-702), M. J. Lebon traduit de nombreux passages de Timothée Ælure, archevêque jacobite d'Alexandrie, successeur de Dioscore, d'après le manuscrit syriaque *add.* 12156. Il montre d'abord que Timothée n'est pas Eutychien ni Phantasiaste, comme le laissent croire les fragments cités par divers auteurs (*P. G.*, t. LXXXVI, I, col. 904, 1228 sq. et t. LXXXIX, col. 208, 273). Il anathématise en effet Eutychès et Apollinaire, aussi bien que Nestorius. Les morceaux choisis prêtent facilement à confusion de ce genre; c'est ainsi que les morceaux d'Eusèbe d'Emèse, choisis par Théodoret, en faisaient un Nestorien, et choisis par Philoxène, en faisaient un Jacobite *supra* (1908, p. 421).

« La raison de l'opposition irréductible de Timothée au tome de Léon et à la définition de Chalcédoine, c'est que, à ses yeux, toute doctrine diophysite est nécessairement nestorienne... On n'en finirait point si l'on voulait citer les innombrables passages de ses écrits, dans lesquels Timothée accuse de nestorianisme ses adversaires chalcédoniens. »

D'ailleurs les chalcédoniens sont nestoriens parce que Timothée n'admet pas leur définition du terme nature. Pour lui, comme l'écrivait plus tard Bar Hébraeus, nature entraîne personne : « Il n'y a point de nature qui ne soit hypostase, ni d'hypostase qui ne soit personne. Si donc il y a deux natures, il y a également de toute nécessité deux personnes et aussi deux Christs, ainsi que les nouveaux docteurs le prêchent. »

M. J. Lebon ajoute que pour Timothée l'humanité (la chair) du Verbe incarné n'est point une nature, une essence, parce qu'elle n'a jamais subsisté par elle-même, mais que, dès le premier moment de la conception, elle a appartenu au Verbe. La caractéristique de la nature est dans l'existence propre, indépendante, individuelle. Il examine ensuite les accusations d'hérésie formulées contre Timothée Ælure par les polémistes diophysites et, grâce au contexte conservé dans la version syriaque, il peut donner une interprétation bénigne et accep-

table des fragments grecs de Timothée cités par ses adversaires.

Enfin M. J. Lebon conclut :

« Au moyen des textes que nous lui mettons sous les yeux, le lecteur jugera s'il est vrai que la pensée de Timothée Ælure se rattache parfaitement à un système christologique bien caractérisé, élaboré et défendu par une école théologique que l'Église n'a point condamnée. A l'analyse de la personne de Jésus-Christ, Timothée reconnaît en lui le Verbe de Dieu avec une humanité véritable, une chair tirée de la Vierge et consubstantielle à la nôtre et une âme raisonnable; il place entre ces éléments l'union la plus étroite et la plus durable, mais sans les mélanger ni les confondre, l'humanité restant réelle et véritable, bien qu'appropriée au Verbe par l'union hypostatique ou de sujet... Qu'on veuille bien se rappeler les notions que Timothée nous a fournies sur la valeur des termes nature, hypostase et personne pour les théologiens de son école; qu'on s'en inspire pour lire et comprendre les textes encore trop peu connus et étudiés de plusieurs des premiers monophysites : Dioscore, Philoxène, Sévère, etc... La réflexion amènera peut-être à reconnaître que le problème si important de la différence proprement dogmatique entre les partisans et les adversaires du concile de Chalcédoine n'a point encore reçu sa solution raisonnée et définitive. »

Nous avons parcouru ce travail avec plaisir parce que nous y avons trouvé un cas particulier d'une thèse que nous avons déjà exposée plusieurs fois et depuis longtemps (1); à savoir que les jacobites ne sont pas Eutychiens ni Phantasiastes, mais ont toujours anathématisé le concile de Chalcédoine parce qu'ils le considéraient comme un retour vers l'hérésie de Nestorius. Nous avons constaté ce fait depuis Dioscore jusqu'à Bar Hébraeus (XIIIe siècle) et l'avons formulé comme une thèse générale. M. Lebon nous a causé un véritable plaisir en vérifiant notre thèse — qu'il ne connaissait pas — pour le cas particulier de Timothée Ælure. Nous proposons plus que jamais de désigner les sectateurs de Dioscore et de Sévère d'Antioche, non plus par le mot Monophysites (partisans d'une seule nature), mais par le mot Diplophysites (partisans d'une nature double) qui permet seul de les distinguer des Eutychiens.

Nous souhaitons d'ailleurs qu'on ne perde plus trop de temps

(1) *ROC.*, 1898, p. 236, p. 247 (note), 370 (note), 372 (note 2); 1905, 113-134. *Journal Asiatique*, X[e] série, t. I (1903), p. 6, p. 7 (note 2); *Bulletin Critique*, 1900, p. 246-247. *Le Canoniste contemporain*, 1903, en tête de la traduction des canons de Jean de Tella, p. 7 du tirage à part. Paris (Lethielleux), 1906; etc...

à ces questions. Les jacobites ont été et resteront schismatiques et hérétiques matériels, puisqu'ils n'admettaient pas les définitions de mots et de choses imposées par l'immense majorité des évêques unis au pape (tous contre Dioscore seul). Pour savoir jusqu'à quel point ils ont été hérétiques formels, il faudrait prendre une peine bien inutile. L'Incarnation est un mystère que l'on n'a jamais compris et que l'on ne comprendra jamais. Il suffit donc de savoir ce qu'elle n'est pas et de se contenter ensuite de l'approximation que donnent les définitions de l'Église. Vouloir pousser l'approximation plus loin est perdre son temps. Nous trouvons chose analogue — toute proportion gardée — pour la quadrature du cercle. Anaxagoras cherchait déjà à construire un carré dont l'aire serait exactement égale à celle d'un cercle donné. Il est impossible de résoudre ce problème, puisque l'aire du cercle dépend du nombre incommensurable π. Dès lors il nous suffit de savoir que nous pouvons remplacer π par 3,1416 avec trois décimales exactes; nous ne perdrons jamais notre temps à chercher la valeur exacte de π, ni même à la calculer avec 20 ou 30 décimales exactes et encore moins à étudier en détail pourquoi les anciens se sont trompés ou comment, par des voies détournées et peu claires, ils ont peut-être approché plus près qu'on ne le pensait de notre résultat. Ces questions relèvent de l'histoire et ne doivent plus passionner l'une les théologiens, l'autre les mathématiciens.

M. Lebon se porte presque garant de la bonne foi de Timothée : « Mettra-t-on en doute sa sincérité? Nous demandons de quel droit on le ferait. » Il est évident que Dieu seul sait ce qu'il en est. Mais les écrits des chefs de peuples dépendent d'influences et de considérations si complexes qu'il est bien imprudent de se porter garant de leurs sentiments. Qui peut connaître la voie suivie par leur esprit délié pour louvoyer parmi de multiples écueils? Saint Cyrille, avec certaines formules, avait dirigé toute la chrétienté; il est assez naturel que ses successeurs aient revendiqué son rôle et ses formules, qu'ils aient vu de mauvais œil Flavien et saint Léon tenir à Constantinople et à Chalcédoine le rôle qu'avait tenu saint Cyrille à Éphèse et qu'ils aient voulu montrer *per fas* — et nous dirions volontiers, n'en déplaise à M. Lebon, *per nefas* — que les formules de Chalcédoine étaient opposées à celles de saint

Cyrille. Ceux qui méritent toute notre sympathie, ce sont les humbles et les simples persécutés, à quelque camp qu'ils aient appartenu. Ils n'entendaient rien au litige. En tout cas ils le comprenaient beaucoup moins que leurs chefs, et ceux-ci ne pouvaient guère le saisir puisqu'il s'agissait d'un mystère incompréhensible. Mais leurs chefs leur disaient que les Chalcédoniens étaient des Nestoriens condamnés à Éphèse par saint Cyrille et par toute l'Église, qu'ils faisaient de Notre-Seigneur un simple homme comme l'avaient dit Simon le magicien et les Juifs; les humbles, pleins de confiance dans leurs chefs et d'amour pour Notre-Seigneur, Dieu et homme tout ensemble, partaient pour l'exil et même pour le martyre.

Pour mieux fanatiser les humbles, leurs chefs inventaient encore des documents et des anecdotes, et Timothée Ælure paraît avoir été des plus féconds. On pouvait n'en pas croire Théophane, mais il est difficile de révoquer en doute le témoignage de ses amis dans les Plérophories (1) : ch. VII, son avènement et son exil avaient été prédits; ch. XV, au temps où il allait à l'école, un vieillard lui avait prédit qu'il serait évêque d'Alexandrie; ch. XXVI, Notre-Seigneur lui était apparu et lui avait guéri l'œil que Satan lui avait crevé (2); ch. LXV-LXVIII, il avait vu, au temps du concile de Chalcédoine, le pain de la communion noircir et le vin se changer en vinaigre, et un loup furieux (Protérius) se jeter sur saint Dioscore et le mordre. Il avait vaincu en songe un cheval sauvage et indompté qui effrayait le monde (Marcien) et un tyran (Protérius). Aussi l'auteur des Plérophories croyait pouvoir conclure, ch. XXVI : « On voit maintenant qu'après cette expé-

(1) *ROC.*, 1898, p. 232-259, 337-392. Tirage à part à la librairie Leroux, Paris, 1899, 84 pages, 2 fr. 50. Le peu de succès de cette traduction nous a fait remettre d'année en année la publication du texte. Nous comptons cependant le publier bientôt dans la *Patrologie orientale.*

(2) « Un jour que je m'étais levé matin — raconte Timothée — et que je remplissais le petit office, un homme terrible, effrayant et noir, comme le prophète Job nous représente Satan, arriva tout à coup, sortant de la muraille et portant un gros livre à la main. Il étendit et agita son bras en criant... il m'en frappa (du livre) sur l'œil... Quand les frères vinrent au matin, ils virent comme une goutte de sang et de chair qui tombait de mon œil et tout cet œil était flasque et il ne lui restait plus rien de sa première apparence... Notre Dieu Jésus-Christ m'apparut, plaça ses mains pures sur mes yeux, me guérit et me rendit la vue; il me laissa cette petite cicatrice comme marque de sa visite bienfaisante. »

rience personnelle, le bienheureux Timothée, dans un grand nombre de lettres et d'écrits, pouvait, en connaissance de cause, appeler diabolique le concile de Chalcédoine, comme réuni et dirigé par le démon, et dire que c'était la première incursion de l'Antéchrist et la révolte dont parle l'apôtre Paul quand il écrit aux Thessaloniciens. » Nous voyons surtout que Timothée a quelque chance d'avoir été de mauvaise foi dans ses écrits et, si sa logique l'a obligé de conformer la substance de sa doctrine à celle de Chalcédoine, n'est-ce pas encore la mauvaise foi qui seule peut expliquer l'acharnement avec lequel il a propagé les ambiguïtés? Rappelons, comme contraste, la bonne foi de Bar Hébraeus qui écrivait, si nous avons bon souvenir : « Les Jacobites et les Chalcédoniens *pensent* également bien au sujet de l'Incarnation, mais *s'expriment* de manière différente. »

La lecture des Plérophories (ch. XXXVI, cf. ch. XXXIII) aurait aussi fourni au Rév. J. F. Béthune-Baker la source des récits de Zacharie et d'Evagrius, relatifs à la mort de Nestorius (Cf. *The journal of Theol. Studies*, t. IX, juillet 1908, p. 601-605). Ces récits dérivent de l'histoire que Timothée, archevêque d'Alexandrie, écrivait à Gangre, et leur crédibilité dépend, bien entendu, de l'opinion que l'on a de la bonne foi de Timothée.

F. Nau.

CHRONIQUE

Le P. Scheil, qui a bien voulu accorder son concours à la *ROC*, a été nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ancien élève de l'Institut français d'archéologie orientale, maître de conférence d'assyriologie à l'école pratique des Hautes Études depuis 1895 et directeur d'études depuis 1906, auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur les textes sémitiques, anzanites, cappadociens et cunéiformes, et d'une centaine d'articles et de notes, principal pionnier du déchiffrement de la langue anzanite, connu même du gros public grâce à sa découverte et à ses éditions de la loi de Hammourabi, il réunissait toutes les conditions requises pour recevoir ce titre hautement honorifique. Il y a quelques années déjà les suffrages de tous les hommes et de tous les corps compétents (professeurs et académies) l'avaient désigné en première ligne pour la chaire du Collège de France, mais les incompétents (journalistes et ministre) ont donné un autre titulaire à ce poste bien rétribué et âprement convoité.

Mgr Graffin, notre trésorier, vient d'être nommé directeur général de l'œuvre anti-esclavagiste de France. Ses nouvelles fonctions lui donneront de multiples facilités pour s'occuper de ses publications orientales ; on sait qu'il en règle tous les détails, depuis la préparation des caractères, leur fonte, la composition matérielle, jusqu'à la correction des textes et l'apparition des volumes. D'ordinaire trois ou quatre hommes unissent leurs efforts pour faire avancer les travaux sur ces routes remplies de tant d'aspérités.

M. Nau vient d'être compris pour mille francs dans la répartition faite par M. Émile Guimet du prix Lefèvre-Deumier de l'Académie des Inscriptions. M. Guimet a bien voulu se rappeler que M. Nau a publié jadis dans les *Annales du Musée* (tome XXX, fasc. 3) des textes grecs, latins et syriaques sur Thaïs et Sérapion (1). Cette récompense pour un ancien travail est d'heureux augure pour M. Nau qui, sans aucune rétribution, pas même

(1) M. Nau a édité pour la première fois les textes grecs de l'histoire de Thaïs, d'après six manuscrits de Berlin, Londres, Oxford, Paris et Rome et traduit la version syriaque. Il a ajouté trois versions latines et des extraits des Apophthegmes et des Ménées. Il a pu montrer, grâce à ces textes, que Thaïs est censée avoir été convertie par Sérapion le sindonite dont le nom a été remplacé à tort par Paphnuce dans les traductions latines, par Bessarion dans la version syriaque et par Athanaël chez M. Massenet. Ce Sérapion, d'après sa biographie syriaque, portait d'ailleurs une ceinture de fer sous ses habits, comme son homonyme dont la momie est conservée au musée Guimet.

sous forme de frais de bureau, fait fonction de secrétaire de la *ROC*, depuis l'an 1905, où cette Revue semblait devoir succomber pour impécuniosité. Bien entendu nous ne le proposons pas à l'imitation, mais seulement à l'admiration, de MM. les secrétaires de Revues, d'autant que ses fonctions de professeur de mathématiques semblaient lui interdire toute récompense littéraire. C'est un nouveau titre d'honneur pour M. Guimet, à qui l'on doit tant d'heureuses initiatives, d'avoir été le premier à récompenser ce travailleur trop désintéressé.

M. l'abbé Bousquet, du comité directeur de la Revue, vient d'être nommé chanoine honoraire de Paris. Il est chargé de plus de diriger l'édition des apocryphes du Nouveau Testament annoncée par la librairie Letouzey.

Nous venons de recevoir les deux derniers volumes des actes du XIVe Congrès international des orientalistes (Alger, 1905). En somme les souscripteurs à ce congrès ont reçu : 1° un *Recueil de mémoires et de textes publiés en l'honneur du XIVe congrès*, Alger, 1905, 8°, IV et 614 pages; 2° quatre volumes des actes du congrès : Ire partie, Paris, 1906, 292 + 178 + 48 pages ; IIe partie, Paris, 1907, 218 + 394 + 90 pages ; IIIe partie en deux volumes, 607 + 611 pages; 3° le n° 258-259 de la Revue africaine (Alger, 1905) consacré tout entier au congrès et aux travaux qu'il a provoqués.

Nous engageons à lire au moins ce numéro pour se rendre compte de ce qu'a su faire M. René Basset — grâce à son activité inlassable et à ses nombreuses relations — dans une préfecture de France.

Ces résultats rendent assez terne le XVe congrès de Copenhague. A bien lire le compte rendu qu'en a donné M. Nau (*ROC*, 1908, 329-333), il fait le plus grand honneur aux savants étrangers qui ont chargé leur tête et leurs bagages de divers travaux et livres pour faire un aussi long voyage et à quelques savants danois qui se sont imposé un surcroît de travail; mais si le seul résultat consiste en quelques repas et réceptions, ce congrès, soi-disant *scientifique* et *officiel*, s'est un peu passé comme nos réunions amicales des Vétérans des armées de terre et de mer. Encore ceux-ci ont-ils droit à des réductions de tarif près des compagnies de chemin de fer, ce qui n'a pas eu lieu pour ce congrès.

En somme, un congrès *scientifique* doit laisser un monument scientifique qui en perpétue la mémoire (1), et un congrès *officiel* doit avoir l'appui constant du gouvernement local sous forme de subventions et — chose moins onéreuse — de distinctions honorifiques. Faute de ces deux résultats, nos amis danois ne doivent pas être étonnés s'ils constatent, dans certains comptes rendus (2), quelques désillusions.

(1) Ce monument peut d'ailleurs être composé tout entier par les savants danois, partie avec leurs travaux personnels, partie avec des résumés (qu'ils peuvent mettre eux-mêmes au point) des travaux portés à Copenhague, et être adressé aux adhérents, comme souvenir de leur réunion. Sinon nous ne voyons pas pourquoi on conserverait l'argent des souscripteurs qui ne pouvaient faire le voyage et souscrivaient seulement pour recevoir les publications traditionnelles. Une grève de typographes a même fourni un specieux prétexte pour ne pas envoyer jusqu'ici le compte rendu sommaire de toutes les seances.

(2) Voir *Études religieuses*, 5 nov. 1908, p. 335.

BIBLIOGRAPHIE

François Nau. *Histoire et sagesse d'Aḥikar l'Assyrien* (fils d'Anaël, neveu de Tobie), *traduction des versions syriaques avec les principales différences des versions arabe, arménienne, grecque, néo-syriaque, slave et roumaine.* Paris, Letouzey et Ané, 1909, 8°, 308 pages, 5 fr.

Les littératures orientales sont riches en contes, le bédouin et l'arabe des villes aiment également à rester des nuits entières sous le charme d'un narrateur à l'imagination brillante. Les *Mille et une Nuits* ne sont-elles pas le plus célèbre des livres de ce genre, populaire chez les Occidentaux eux-mêmes?

C'est justement un de ces contes que M. Nau vient d'étudier dans son *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, un des contes que Chavis et Cazotte ont publiés jadis dans le « Cabinet des fées »; mais aujourd'hui, c'est dans une collection plus austère que figure l'histoire du vieux sage assyrien, dans une collection de « Documents pour l'étude de la Bible ». Et à bon droit, car les deux parties du livre d'Aḥikar méritent à plus d'un titre d'être rapprochées des livres saints : l'histoire à cause de ses rapports avec le livre de Tobie, les maximes parce qu'elles touchent à celles de la littérature sapientiale des Juifs, aux Proverbes et à l'Ecclésiastique particulièrement.

M. Nau a insisté fort heureusement sur ce qu'il y a d'historique dans le personnage d'Aḥikar, lieutenant, il faudrait dire *šakkannak*, de deux rois assyriens, Sennachérib et Asarhaddon, tour à tour comblé de leurs faveurs ou frappé de la plus noire disgrâce. Aḥikar n'est donc pas un personnage mythique, il est au vrai sens du mot un personnage légendaire, — c'est-à-dire un homme sur lequel on a écrit des récits dignes d'être lus, — comme Roland ou Charlemagne. Que son histoire soit embellie, que les générations en se la répétant l'aient enrichie de détails, invraisemblables ou non, empruntés à de plus vieilles traditions ou créés de toutes pièces, on ne saurait le nier. Il n'en reste pas moins ce fait très intéressant, qu'Aḥikar, ministre d'Assyrie au septième siècle avant notre ère, en avait fait assez pour que sa vie soit racontée et écrite deux siècles plus tard au fond de l'Égypte. Les fouilles d'Eléphantine, qui réservent peut-être encore plus d'une surprise, ont apporté avec leurs deux papyrus témoins de cette renommée, une précieuse contribution aux études d'histoire littéraire

juive, et leur date donne un confirmatur à la belle application de la méthode historique faite par M. Nau.

Il semble que la comparaison entre le livre d'Aḥikar et celui de Tobie prend par ce fait un nouvel intérêt. Les textes du *Vaticanus*, du *Sinaïticus* et de l'ancienne version latine qu'il importe d'examiner ont été réunis dans l'introduction pour permettre au lecteur une comparaison plus rapide et plus scientifique des deux livres. Les ressemblances sont telles que Tobie (au moins dans les manuscrits grecs) doit avoir emprunté à un ancien écrit sur Aḥikar, celui-là même qui a servi de base aux nombreuses recensions modernes.

On peut relever à la fois des traits généraux et des détails communs. Par exemple, le caractère bienfaisant et juste d'Aḥikar qui se manifeste dans ses bontés pour Nadan n'est pas moindre dans ce qu'il fait pour son oncle, le vieux Tobie, lorsqu'il se charge de son entretien et lui fait restituer sa fortune injustement confisquée (cf. Tobie, I, 21, 22; II, 10). Quelle condescendance aussi et quelle bonté dans cet homme puissant lorsqu'il se rend aux noces de son jeune cousin revenu d'Ecbatane (Tobie, XI, 17, 18)! D'ailleurs, on trouve dans le livre de Tobie plus qu'un simple souvenir du caractère d'Aḥikar, l'histoire du ministre injustement disgracié, vengé par Dieu, sert de thème au vieux Tobie lorsqu'il donne à son fils une dernière série de recommandations (Tobie, XIV, 10). Nous citons ce passage d'après le manuscrit *Sinaïticus* qui représente pour tout le livre de Tobie la recension la plus complète et qui précise ici d'une façon plus heureuse que le *Vaticanus* : « Vois, enfant, ce que Nadab a fait à Acheicaros qui l'avait nourri; ne l'a-t-il pas fait descendre vivant dans la terre? Et Dieu l'a traité selon sa méchanceté devant lui! Et Acheicaros est revenu à la lumière et Nadab est entré dans les ténèbres éternelles, parce qu'il a cherché à tuer Acheicaros. Parce qu'il m'avait fait l'aumône, il est sorti du piège mortel que lui avait tendu Nadab, et Nadab est tombé dans le piège mortel, et il l'a perdu. » La trame de cette courte description est celle même de l'histoire d'Aḥikar : l'adoption de Nadan, sa trahison, la ruine d'Aḥikar et son retour en grâce vraiment providentiel. Le détail même est exact, car c'est dans une fosse souterraine que le ministre condamné à mort a été obligé de se cacher (Aḥikar, XIII, 1) : « Alors Nabousemak, avec ma femme Esfagni, alla me faire dans la terre une cachette de trois coudées de large sur quatre de long et cinq de haut. » On ne saurait, semble-t-il, exiger entre les deux textes une conformité plus parfaite. Il y aurait encore plusieurs détails à glaner, en voici un, entre autres, en plus de ceux qui sont signalés par M. Nau. Dans Tobie, I, 22, le *Sinaïticus* nomme Aḥikar « gardien du sceau royal »; c'est justement le titre que celui-ci se donne lorsqu'il dévoile au roi d'Égypte sa véritable identité (Aḥ., XXIX, 1 sq.) : « Pharaon dit : Par la vie de ton seigneur Sarḥédom, quel est ton nom? — Je lui répondis : Aḥikar le scribe, et l'anneau du roi est entre mes mains. »

M. Nau a signalé une deuxième série de rapprochements sous la rubrique « dépendance littéraire » : « Tobie et Aḥikar, dit-il, sont des livres *de paroles*, c'est-à-dire *de maximes et de préceptes*, plus encore que d'his-

toire. » On remarquera en lisant les deux textes qu'ils appartiennent à un même genre littéraire, que leur méthode de composition est la même. Double série de maximes, encadrée par une histoire dont le narrateur est le héros, voilà des caractères communs qui se révèlent au premier coup d'œil. Une étude approfondie ajoutera à ces premiers arguments celui, plus délicat, peut-être, mais plus pressant, des « dépendances textuelles ».

Ces quelques mots suffisent pour montrer qu'Aḥikar avait place dans une collection de documents pour l'étude de la Bible. Les points de contact sont nombreux avec le livre de Tobie, mais dans toute la littérature sapientiale, on pourrait trouver matière à comparaison. Dans un paragraphe spécial, les rapports d'Aḥikar et de l'Ecclésiastique ont été étudiés avec beaucoup de soin, d'aucuns regretteront de ne pas trouver une analyse aussi détaillée des ressemblances signalées pour le livre des Proverbes.

Louer le travail de M. Nau serait fatuité de notre part, on y trouvera une documentation abondante et choisie, quant à la méthode, le nom de l'auteur et celui du directeur de la collection suffisent à en garantir la sûreté et la plus scrupuleuse observation.

Rome, 9 février 1909.

Eugène TISSERANT.

CONSTANTIN BACHA, B. S. S. *Mémoires de Mgr Maximos Mazloum, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem pour les grecs catholiques Melchites, sur l'histoire religieuse et civile de sa nation avec les autres nations chrétiennes dans l'Empire ottoman*, 8°, 4 fr. Paris, Geuthner.

Dans une préface de 17 pages, le Père Bacha nous décrit la situation des grecs catholiques dans l'Empire ottoman avant l'émancipation civile des communautés catholiques des orthodoxes en 1831 ; il nous donne ensuite l'origine des privilèges civils des patriarches et l'histoire de l'unique manuscrit des Mémoires dicté par l'auteur. Les Mémoires se divisent en deux parties dont la première (1-146) nous donne le récit exact et détaillé des événements relatifs aux grecs catholiques dans l'Empire ottoman depuis 1831 jusqu'à 1848, la période la plus laborieuse de l'auteur. Il nous transporte avec lui au Caire, à Alexandrie, à Marseille, à Paris, en Syrie et à Constantinople où il a passé huit années pour affranchir sa nation de toute tutelle. Il a publié à Marseille un petit travail en 1841 sous le titre de *Mémoire sur l'état actuel de l'Église grecque catholique au Levant;* il l'a offert au roi Louis-Philippe et à ses ministres. Les Mémoires nous donnent un beau tableau de l'activité des agents français d'alors en Orient pour la protection effective des catholiques qui est devenue aujourd'hui vaine et insignifiante. La seconde partie nous donne toutes les pièces justificatives des faits mentionnés dans la première partie : bérats, fir-

mans, décrets, rapports et pétitions. Ensuite vient un supplément qui nous donne le texte de huit traités et firmans accordés par le prophète des musulmans et leurs califes aux Melchites dont la plupart sont inédits. Nous remercions bien le Père Bacha pour la publication de ces intéressants documents...

Joseph SABA B. S.

RICHARD ENGDAHL. *Beiträge zur Kenntnis der byzantinischen Liturgie* (Texte und Studien). Cinquième volume des nouvelles études pour l'histoire de la théologie et de l'Église de MM. N. Bonwetzsch et R. Seeberg, 1908, 8°, VIII-150 pages, 6 Mk.

Le P. CYRILLE CHARON. *Le rite byzantin dans les patriarcats melkites Alexandrie-Antioche-Jérusalem* (Extrait des Chrysostomica). Paris, Picard, 1908, 8°, VIII-246 pages, 5 fr.

D'après le ms. grec-latin E. M. 6 de Karlsruhe, du XIIe au XIIIe siècle, M. R. E. édite le texte grec de la liturgie de saint Jean Chrysostome (p. 1-35), une partie de l'ancienne version latine de cette liturgie (p. 35-42); le texte grec de la liturgie de saint Basile (p. 43-77) et les textes grec et latin de l'ὕψωσις τῆς παναγίας (p. 78-82). Il décrit ensuite ce curieux manuscrit qui provient d'Italie et porte le grec à gauche et la traduction latine, ligne pour ligne, à droite (p. 83-86). Cette traduction est l'œuvre de Léon de Toscane et de Nicolas Ydrontinus.

Dans la seconde partie de son travail, M. R. E. compare les nombreuses éditions des liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile et met en relief leurs différences, il fait ainsi l'histoire de ces liturgies durant le moyen âge (p. 87-118); il fait connaître ensuite les significations symboliques attachées par certains commentateurs aux divers ornements liturgiques et à tout le matériel utilisé pour le saint sacrifice : pain, vin, patène, calice, etc., par exemple : la ceinture symbolise la mort aux choses de ce monde (parce qu'elle est faite avec des peaux d'animaux tués) ou bien, d'après le Pseudo-Germain, la majesté divine que le Christ a revêtue, ou d'après Syméon de Thessalonique, la force qui vient de Dieu, etc., etc. Ce petit travail vulgarise donc un intéressant manuscrit et compile un grand nombre d'éditions et de commentaires sur les liturgies grecques.

Le Père Charon, dont nous avons annoncé jadis la traduction française des liturgies des saints Chrysostome, Basile et Grégoire (*ROC*, 1905, p. 334-335), a détaché un chapitre de son *Histoire des patriarcats melkites depuis la reprise des rapports avec Rome jusqu'à nos jours* (XVIIe-XIXe siècles) *avec une Introduction sur la période antérieure* (1), pour servir de spécimen à cette future publication.

(1) Le Père C. annonce deux volumes, 8° de 700 et 800 pages chacun, prix de souscription : 25 fr.

A Alexandrie, les peu nombreux grecs melkites ont introduit peu à peu la liturgie byzantine à la place de la liturgie alexandrine. La substitution s'est faite définitivement au XIIIe siècle. A Antioche, l'ancienne liturgie de cette Église se serait plutôt conservée dans la liturgie jacobite; les melkites ont aussi introduit peu à peu la liturgie byzantine qu'ils ont enfin adoptée au XIe siècle pour l'office et à la fin du XIIIe pour la liturgie de la messe. L'influence byzantine fut moins prompte et moins radicale à Jérusalem.

Dans une seconde partie (p. 27-165), le Père Charon étudie les versions et les éditions de la liturgie melkite durant la période syro-byzantine (Xe-XVIIe siècle) et arabo-byzantine (XVII-XIXe siècle). Dans les patriarcats d'Antioche, la langue liturgique qui était d'abord le grec et le syriaque est devenue presque exclusivement le syriaque du Xe au XVIIe siècle et enfin l'arabe, avec le grec au second plan, à partir du XVIIe. Enfin (p. 165-237) le Père C. met en relief les particularités du rite melkite. « C'est la première fois, dit l'auteur, que l'histoire du rite byzantin dans les patriarcats du sud est traitée. La version arabe des livres de ce rite n'a jamais fait l'objet d'aucune monographie » (p. V).

F. NAU.

Paul MARC. *Byzantinische Zeitschrift. Generalregister zu Band* I-XII, 1892-1903, gr. 8°; Leipzig, Teubner, 1909, VIII-592 pages, 24 M.

La *Byzant. Zeitschrift*, dont nous avons analysé sommairement quelques numéros dans la Revue, est le complément indispensable de la *Byzantinische Litteraturgeschichte* de M. K. Krumbacher, car elle la tient à jour en donnant dans ses *Kleine Mitteilungen* l'indication et une courte analyse de toutes les publications qui intéressent la littérature byzantine. Ces « courtes communications », à cause de leur grand nombre, sont assez difficiles à utiliser. C'est pour les rendre accessibles que M. Paul Marc, l'un des plus actifs collaborateurs de la *Byz. Zeitschr.*, les a rangées sous lieux communs par ordre alphabétique. Il a rédigé : 1° une table des personnes et des choses (p. 1-502); 2° une table des mots grecs, latins, allemands, orientaux, etc. expliqués (p. 503-542); 3° et 4° une table des manuscrits utilisés (p. 543-569), et des auteurs qui ont écrit ou qui ont été mentionnés dans les seize premiers volumes (p. 570-592). Les sous-divisions sont nombreuses pour faciliter et limiter les recherches. Cet ouvrage indispensable rendra donc de grands services.

F. NAU.

P. BEDJAN. *Mar Isaacus Ninivita, De perfectione religiosa*, 8°, XVIII, 646 p. Paris, 1909.

Plusieurs auteurs syriens portent le nom d'Isaac et il n'était pas toujours facile de discerner leurs œuvres. Le R. P. Bedjan nous apprend qu'Isaac de Ninive est un auteur nestorien du VIIe siècle, né dans le Beit-Katarayé

sur les bords du golfe Persique. Il ne fut évêque de Ninive que durant cinq mois et démissionna pour mener la vie monacale. Il vécut dans la plus grande abstinence, ne touchant jamais à aucun aliment cuit au feu, devint aveugle et dut dicter ses derniers ouvrages. Le R. P. Bedjan a encore le grand mérite d'avoir découvert comment un auteur nestorien avéré avait pu être honoré par les jacobites et par les catholiques. En compulsant les mss. de Rome, Londres, Mossoul, Alkouche, Séert et Mardin, il a fini par trouver dans ce dernier le texte original d'Isaac de Ninive qui avait ensuite été retouché par un auteur jacobite.

C'est le texte revisé qui a été traduit en grec, en latin, en arabe, en éthiopien, en italien, en français et en allemand et qui a permis à tous de regarder Isaac de Ninive comme un orthodoxe.

Le présent volume contient la première partie de l'ouvrage d'Isaac de Ninive, p. 1-581; deux extraits de la seconde et de la troisième partie, p. 562-628, et les fragments d'Abraham de Netfar (p. 629-632) et de Sévère d'Antioche (p. 633-639).

Le R. P. Bedjan nous apprend que la seconde et la troisième partie d'Isaac pourraient donner matière à deux autres volumes. Nous souhaitons que ce bon travailleur, qui a su tant faire avec des ressources si modiques, puisse continuer longtemps encore à vulgariser les auteurs chrétiens de langue syriaque.

F. NAU.

Livres nouveaux.

I. Mgr NICCOLO MARINI. *L'immacolata concezione di Maria Vergine et la Chiesa greca ortodossa dissidente,* Rome, 1908, IV-172 pages.

Mgr Marini, qui dirige le *Bessarione* depuis sa fondation et qui a déjà publié de nombreux travaux dans cette revue, s'est proposé de réunir tous les témoignages les anciens Pères grecs en faveur de l'immaculée conception. L'Église grecque dissidente trouve aujourd'hui dans ce dogme une pierre d'achoppement à son union avec l'Église latine; Mgr Marini entreprend de lui montrer qu'elle connaît mal ses origines, car les anciens Pères grecs sont aussi formels que les écrivains latins. Son ouvrage a été honoré d'une lettre de Sa Sainteté le pape Pie X.

II. J. GABRIELSSON. *Ueber die Quellen der Clemens Alexandrinus,* erster Teil. Upsal, 1906, thèse de doctorat, 8°, XII-253 pages.

L'auteur recherche les sources *littéraires* directes et indirectes qui se révèlent dans les divers livres de Clément et conclut que la source principale semble être l'encyclopédique histoire de Favorinus.

III. PETER THOMSEN. *Systematische Bibliographie der Palästina-Litteratur,* t. I, 1895-1904, Leipzig. R. Haupt, 1908, 8°, XVI-203 pages.

Le présent volume contient l'indication de 2915 ouvrages ou travaux re-

latifs à la Palestine et environs, parus de 1895 à 1904. Il y a en plus une table des auteurs. L'auteur a compilé son travail de manière fort consciencieuse et nous tient donc bien au courant du progrès des études orientales qui touchent à la Palestine.

IV. Franck de Portu. *Le diocèse de Smyrne et le vicariat apostolique de l'Asie Mineure,* 8°, 171 pages. Smyrne, 1906; 5 francs (en vente à l'archevêché de Smyrne).

L'auteur fait l'histoire de l'Église de Smyrne depuis sa fondation, énumère les anciens évêchés et les saints de l'Asie Mineure et fait connaître l'état actuel du catholicisme dans ce pays.

V. F. Th. Dubois. *Les armoiries des abbés de Saint-Maurice, évêques de Bethléem. Revue d'histoire ecclés. suisse*, 1908.

Le septième titulaire de l'évêché de Bethléem, chassé par les Sarrasins, était venu, en 1224, se réfugier à Clamecy, dans le comté de Nevers, et son titre s'y était perpétué jusqu'à la Révolution. C'est en 1840 que Grégoire XVI conféra aux abbés de Saint-Maurice (Valais) le titre d'évêques *in partibus* de Bethléem.

Nous apprenons que la *Bibliotheca hagiographica orientalis* (répertoire de toutes les éditions hagiogr. orientales) du Rév. P. Peeters est en voie d'impression. Depuis bien des années nous savions que le R. P. Peeters travaillait à compléter les Bibliothèques grecque et latine des Pères Delehaye et Poncelet. Nous souhaitons seulement voir bientôt paraître une nouvelle édition de la *Bibl. hag. graeca* afin d'être moins exposés à donner comme nouvelle quelque réédition.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

LITTÉRATURE CANONIQUE SYRIAQUE INÉDITE

CONCILE D'ANTIOCHE. LETTRE D'ITALIE. CANONS « DES SAINTS PÈRES », DE PHILOXÈNE, DE THÉODOSE, D'ANTHIME, D'ATHANASE, ETC.

Fin (1)

VII

[9] *Canons ecclésiastiques donnés par les saints Pères au temps de la persécution.*

108. — *Constantin*, *Antonin*, *Thomas* (2), *Pélage*, *Eustathe*, saints évêques, quand ils étaient exilés dans la ville d'*Alexandrie*, durant la vie du défunt *Mar Sévère* le patriarche, et quand le patriarche *Théodose* était sur son trône, la treizième année qui est appelée par les Grecs « de l'indiction ».

109 (I). *Demande*. — Comment devons-nous recevoir ces clercs qui reviennent à nous de l'hérésie des deux natures?

Réponse. — S'ils ont reçu l'ordination des prêtres orthodoxes et qu'ils se soient ensuite joints aux hérétiques soit par nécessité, soit par prévarication, puis qu'ils reviennent à nous, on leur demandera des libelles d'excuse dans lesquels ils confesseront la foi droite, anathématiseront et rejetteront la (foi) adverse, et aussitôt ils seront jugés dignes de recevoir les saints mystères. Ils demeureront [une] année sans office sacerdotal et, à la fin de l'année, s'ils montrent une véritable pénitence, alors ils seront jugés dignes de (remplir) l'office de l'ordre qui a été conféré à chacun d'eux. Ceux qui ont été ordonnés par les hérétiques [10] puis les abandonnent et reviennent à nous pour sauver leurs âmes, feront également des libelles et seront aussitôt jugés dignes de recevoir les saints mystères, mais ils demeureront deux ans sans ministère sacerdotal et, après l'accomplissement de ces deux ans, après qu'ils auront demeuré dans la pénitence et auront montré qu'elle était véritable, un office leur sera accordé par le patriarche qui sera alors à la tête de notre Église orthodoxe, dans les pays où ils sont, à chacun d'eux selon l'ordre auquel il avait été élevé au temps de l'ordination.

(1) Voy. 1909, p. 1.
(2) Constantin de Laodicée, Antonin d'Alep et peut-être Thomas de Dara mentionnés ensemble dans Land, *Anecdota syriaca*, t. III, p. 247.

110 (II). *D.* — Est-il permis aux moines orthodoxes persécutés d'aller, lorsqu'ils n'ont plus de monastères, et de demeurer dans les *Martyria* tenus par ceux des deux natures? Peuvent-ils y faire leurs offices?

R. — Si, faute de logement, ces amis de Dieu, les moines persécutés, vont demeurer dans ces *Martyria* dont vous avez parlé, ils y feront leurs offices. Il n'arrivera par là aucun manque au canon ecclésiastique.

111 (III). *D.* — Il arrive en vérité que [dans] ces *Martyria* tenus par des orthodoxes, au moment où leurs clercs accomplissent les saints mystères, il y vient des hommes qui se joignent (aussi) sans distinction aux partisans du concile de Chalcédoine; ils viennent en personne (1) prendre part aux saints mystères célébrés par les prêtres orthodoxes, il arrive même qu'ils apportent des dîmes ou ce qu'on appelle « offrandes »; [nous voulons] apprendre s'il faut leur donner (une part) des saints mystères, et si les orthodoxes peuvent recevoir quelque chose de ce qu'ils apportent.

R. — Un canon régulier de l'Église défend aux prêtres orthodoxes de donner la sainte communion à ceux qui prennent sur eux de s'associer sans distinction aux hérétiques, et de recevoir ce qu'ils apportent [que ce soient des dîmes ou des offrandes]. Mais comme les orthodoxes avaient peine à faire la distinction des uns et des autres, à cause du grand nombre du peuple, déjà dans les temps (2) passés, à l'époque des saints pères, quand ils virent qu'ils ne pouvaient distinguer les orthodoxes à cause du grand nombre du peuple ; ils réglèrent cette affaire avec prudence [en tout lieu] comme ils le purent. Vous aussi réglez cette affaire comme vous le pourrez de manière qu'en la négligeant, vous ne soyez pas accusés de manquer de soin, et, qu'en la pressant vous ne causiez pas de trouble et de tumulte dans la foule.

112 (IV). *D.* — Très souvent des malades viennent et couchent dans les *Martyria* tenus par les orthodoxes et demandent à recevoir les saints mystères, bien qu'au temps de leur guérison ils ne distinguent pas l'offrande (la communion) des orthodoxes de celle des hérétiques; nous voulons savoir s'il faut les leur donner.

R. — Si les prêtres orthodoxes peuvent s'abstenir de leur donner (la communion) sans occasionner de trouble ou de tort quelconque, ce sera beaucoup mieux. Si par hasard il s'élevait quelque bruit chez les orthodoxes de ce que la communion n'est pas donnée aux malades, le prêtre exhortera ceux-ci à ne plus retourner près des hérétiques après leur guérison, mais à continuer à recevoir notre communion qu'il leur donnera ensuite.

113 (V). *D.* — Est-il permis aux prêtres et aux laïques orthodoxes de manger avec les clercs ou les laïques hérétiques?

R. — Il n'est pas permis, surtout aux clercs orthodoxes, de manger ni avec les clercs hérétiques ni même avec les laïques. Il serait beau aussi que les laïques orthodoxes évitent (3) de manger avec ceux-là. Si un hasard ou une nécessité qu'ils ne peuvent éviter les oblige à manger, [**11**] les ortho-

(1) Lire *Nafschhoun*.
(2) Lire *Bezabné*.
(3) Lire *Reḥiqin*.

doxes auront soin de ne faire aucune prière avec les hérétiques, pas même celle qui est appelée bénédiction de la nourriture et de la boisson placées devant eux.

114 (VI). *D.* — Peut-on offrir l'offrande (le saint sacrifice) pour ceux qui sont morts sans être baptisés, ou pour les hérétiques?

R. — Il n'est aucunement permis aux orthodoxes d'offrir (le saint sacrifice) pour les auditeurs défunts, ou pour les gens morts dans l'hérésie.

115 (VII). *D.* — Quelle pénitence sera imposée par les prêtres orthodoxes aux laïques qui ont été en communion avec les partisans du concile de Chalcédoine et qui se repentent ensuite et reviennent à l'église des orthodoxes?

R. — Les prêtres orthodoxes qui se trouvent dans les (divers) lieux imposeront une punition à chacun selon sa capacité [et selon la force de sa volonté] en ayant en vue l'utilité spirituelle de celui qui se convertit, (par exemple) un jeûne d'un certain nombre de jours ou l'interdiction de la communion, en s'efforçant par tous les moyens de procurer le salut de l'âme de celui qui se repent et l'édification de la sainte Église. Ceux-là [seront] priés aussi de confesser la foi orthodoxe et d'anathématiser l'autre ou par écrit ou de vive voix.

VIII

D'une lettre écrite par les saints Pères aux prêtres et archimandrites Paul et Paul du village de Nisos [Lansos] en Cilicie.

116. — Le pieux prêtre et archimandrite *Paul* qui a succédé au défunt *Sanda*, et cet autre ami de Dieu le prêtre et archimandrite *Paul*, qui a succédé au défunt *Gliguna*, recevront ceux qui se convertissent du concile de Chalcédoine et rentrent dans la sainte Église; les deux premiers canons sont écrits plus haut dans la première réponse (1), mais le troisième n'est pas écrit plus haut et il nous faut le faire connaître ici (2).

117 (I). — S'il arrive que l'un de ceux qui ont reçu l'ordination [des princes] des prêtres orthodoxes devienne hérétique, puis se convertisse plus tard et revienne à la sainte Église, on le recevra, on lui demandera un libelle (écrit) sur sa rétractation, sa profession de foi orthodoxe et l'anathème des erreurs opposées, puis aussitôt il sera jugé digne des saints mystères, mais il sera privé durant trois ans (3) du ministère sacerdotal, puis, à la fin de ces trois ans, si l'on voit qu'il a accompli une véritable pénitence, on l'admettra au service de l'Église, selon l'ordre qu'il avait reçu.

118 (II). — Le diacre dans son ministère devra porter l'*orarium* sur

(1) En réalité, ce sont les canons 1, 3 et 5 ci-dessous qui se trouvent sous formes différentes dans les canons 1, 3, 6 qui précèdent.

(2) Cette dernière phrase semble être d'un compilateur. Il n'y a plus accord entre cette phrase et la division des canons qui suit.

(3) On n'imposait, plus haut, qu'une ou deux années d'interdit.

son épaule. S'il le veut, il pourra revêtir une cape ('aforo) en dessus et l'*orarium* en dessous, puis il accomplira son ministère.

119 (III). — Il ne convient pas que ceux de notre sainte Église fassent quelque offrande aux hérétiques; mais s'il arrive que, par ignorance, un frère fasse une offrande dans un *Martyrium* tenu par les hérétiques, il ne doit pas pour une telle cause y avoir de dissensions ni de querelles parmi vous. — De même si les laïques qui communient avec les hérétiques veulent faire une offrande aux orthodoxes, nous laissons à la volonté des frères (de décider) s'ils veulent ou ne veulent pas la recevoir, afin que pour une telle cause il n'y ait pas de dissensions ni de querelles parmi vous.

120 (IV). — Il ne convient pas qu'un prêtre des nôtres officie sur une table (un autel) qui n'a pas été sanctifiée par un évêque orthodoxe. — Il ne convient pas non plus qu'un prêtre ose oindre ou sanctifier un autel.

121 (V). — Il ne convient pas que nos prêtres fassent mémoire de ceux qui sont morts dans la communion des hérétiques; mais s'il arrive que les prêtres de notre Église doivent accepter des dons des vivants qui sont [**12**] orthodoxes [pour leurs défunts hérétiques], s'ils jugent en prudence devoir accepter, qu'ils acceptent; et celui qui a reçu dira, sans office sacerdotal : « Que Dieu pardonne à celui qui est mort et qu'il lui donne le repos. »

122 (VI). — Sur une table profane où il n'y a pas de prêtre, le diacre présent donnera la bénédiction à ceux qui mangent avec lui.

123 (VII). — Le clerc qui a abandonné le clergé et pris l'habit monacal, puis qui le quitte pour revenir à son premier état, ne sera pas privé de l'office sacerdotal, si sa vie est irrépréhensible.

D'une lettre de saint Constantin, métropolitain de Laodicée,
au [Père] Marc l'Isaurien.

124 (I). — Ceux qui ont reçu l'ordination des partisans du concile de Chalcédoine et reviennent à la sainte Église, puis n'apprennent pas, à l'évêque orthodoxe des nôtres, l'ordination qu'ils ont reçue des hérétiques, [mais la lui cachent, et les évêques orthodoxes ne le sachant pas, les ordonnent à nouveau]; se chargent d'un lourd péché, mais comme ils ont fait cela par ignorance, ils seront dignes de pardon. Acceptez-les pour servir avec vous, en leur demandant un libelle, comme ceux dont on a parlé plus haut.

125 (II). — Le prêtre ordonné par un évêque orthodoxe qui a été pris par les hérétiques, et a mis de force par écrit ces serments, appelés par les Grecs ἐξωμοσία, de ne plus accomplir le ministère sacerdotal, sera digne de pardon. Il est évident que le péché retombe sur ceux qui l'ont contraint iniquement [et non sur lui]. Il remplira donc le ministère sacerdotal.

126 (III). — Les prêtres et les diacres qui sont tombés dans d'autres péchés, s'ils font une véritable pénitence et si vous trouvez qu'ils ont

accompli (cette pénitence) dans la souffrance, admettez-les à remplir le ministère sacerdotal avec vous; beaucoup de saints évêques en effet ont pardonné par charité ceux qui avaient commis de telles fautes, et leur sont venus en aide en abandonnant la stricte observance des canons pour (leur) être utiles.

127 (IV). — Ceux qui ont quitté une fois le parti des hérétiques, ne doivent plus retourner faire des prières avec eux, ni manger avec eux, ni même en recevoir des choses non bénites.

IX

D'une lettre écrite par un saint évêque à l'un de ses amis, à propos de certains péchés dont il lui avait écrit.

128 (I). — Au sujet des péchés dont tu nous as écrit, nous mandons à ton amitié, que celui qui a osé purifier (1), comme tu nous l'as écrit, le vin qui était vicié dans les cruches, par le signe que tu as annoncé, si c'est un prêtre qui a fait cela ou qui a conseillé à un autre de le faire, il sera privé du sacerdoce durant trois ans, et, si c'est possible, il sera mis dans un monastère pour faire pénitence, et sera privé de la communion durant une année.

Si ce prêtre, n'étant pas le possesseur du vin, a agi dans son impudence et sans la permission du prêtre (possesseur du vin), s'il est riche, il donnera le prix du vin aux pauvres et sera privé de la communion durant [une année]; s'il est pauvre, il sera privé de la communion et du vin durant [une année]. Une telle chose sera sanctifiée (sera réparée) par la parole du prêtre, car il n'y a rien d'impur dans la création; celui qui s'est formé la conscience pour boire d'après l'invitation du prêtre ne pèche pas, mais il n'en fera pas boire à d'autres sans les avertir, et il n'en vendra pas sans avertir, quand même le vendeur ne recevrait (ne demanderait) qu'une faible partie du prix (du vin).

[13]. 129 (II) — Le prêtre qui oint de l'huile de l'onction un malade qui a été baptisé [une fois par les orthodoxes] doit être rejeté du sacerdoce, car de même que, selon la parole de l'Apôtre, il n'y a qu'un baptême et qu'une foi, ainsi il n'y a qu'une onction. — A cause de la grande ignorance des campagnards, il sera privé de la prêtrise durant trois ans et de la communion durant un an; il passera ces années, si c'est possible, dans un monastère dans la pénitence, jusqu'à ce qu'il apprenne les ordres de l'Église. — L'huile dont il doit oindre les malades, selon le précepte de l'apôtre Jacques, a une prière particulière que le prêtre doit faire sur l'huile ordinaire, après quoi il en oindra les malades.

(1) Le présent sujet est un peu obscur. Il paraît s'agir du vin destiné plus particulièrement au saint sacrifice, qui s'aigrit et que l'on traite par certains ingrédients. Le prêtre qui agit ainsi pèche, le fidèle qui communie avec ce vin ne pèche pas; mais même dans les usages ordinaires de la vie, on ne doit ni le donner à boire ni le vendre sans avertir du traitement qu'on lui a fait subir.

130 (III). — A propos de celle-là qui avait un mari et avec laquelle le frère (du mari) a commis l'adultère et enfin s'est marié, il faut leur interdire la participation aux mystères jusqu'à ce qu'ils se soient séparés l'un de l'autre. Après leur séparation, ils passeront un certain temps dans la pénitence, autant que l'évêque le jugera à propos, mais on ne leur permettra jamais de retourner à leur union; mais s'ils acceptent la pénitence, on leur accordera miséricordieusement la communion. Tu trouveras un canon de ce genre, c'est le second du concile de Néocésarée (1). [De la même manière] celui qui prend la femme de son oncle se trouve en état de péché aussi bien qu'elle, ils doivent se séparer et leurs enfants seront partagés. Tant qu'ils sont ensemble, il ne leur est pas permis de prendre part aux saints mystères.

131 (IV). — Pour ceux qui épousent leurs nièces, même les lois du monde décident contre eux que leurs enfants n'hériteront pas. Dans les canons, nous ne trouvons rien qui les concerne, mais si les lois du monde les punissent, il en sera de même à fortiori de la loi de Dieu qui demande aussi une plus grande pureté. Nous ne pouvons rien décider de plus à leur sujet.

132 (V). — Pour l'enfant qui a été oint de l'huile de l'onction et qui a reçu la communion, il doit être baptisé, et si c'est un prêtre qui l'a oint, il sera puni, car de même qu'il a pu l'oindre, il aurait pu le baptiser.

133 (VI). — Ceux qui ont été baptisés par *Zachée*, seront reçus comme ceux qui ont été baptisés par un prêtre et non par un évêque; ceux qui ont été baptisés par les prétendus prêtres qui se réclament de Zachée, seront baptisés à nouveau, car ceux qui les baptisèrent n'avaient pas reçu le don de l'Esprit saint et, par suite, ne pouvaient le donner aux autres; il convient donc de baptiser à nouveau tous ceux qui prétendent avoir été baptisés par eux.

134 (VII). — Au sujet de ce julianiste du parti d'*Isaac*, s'il a reçu la prêtrise des mains des orthodoxes, on recevra tous ceux qu'il a baptisés, comme (baptisés) par un prêtre. Il en sera de même de ceux qui ont été ordonnés prêtres par *Procope*. Mais si (celui qui baptise) a été fait prêtre par *Zebad*, on baptisera à nouveau ceux qu'il aura baptisés, parce que le patriarche a ordonné de regarder comme nulle une ordination [provenant] de *Zebad*. On baptisera donc ceux qui l'ont été par les prêtres qui se réclament de lui, comme on l'a déjà fait pour ceux de *Zachée*.

135 (VIII). — Au temps du patriarche *Mar Sévère* il y avait dans l'Église d'*Antioche* un Ἐκκλησιαστικός (2) dont la femme mourut et qui en prit une autre. Le patriarche en entendit parler, [l'appela] et lui dit : « Peux-tu abandonner cette femme? » Mais cet *Anatolios* répondit au patriarche qu'il

(1) Tenu vers l'an 314. D'après ce concile, une femme qui a épousé les deux frères ne recevra la communion qu'à la mort, encore à la charge, si elle revient en santé, de quitter son mari et de faire pénitence.

(2) La transcription du syriaque serait Ἐκκλησ. ἔκδικος, mais le manuscrit de Paris ajoute : « un homme du clergé », ce qui nous semble être la traduction syriaque du mot précédent transcrit du grec.

ne pouvait pas [la] laisser, et [le patriarche] lui dit : « alors tu ne peux plus remplir ton office » (1), et il le quitta ainsi.

136 (IX). — De plus *Mar Entréchius*, métropolitain d'*Anazarbe*, annonça au patriarche *Mar Sévère* qu'il avait dans son clergé des hommes qui avaient pris deux femmes. Que fallait-il en faire? Le patriarche lui répondit : « Celui qui de nos jours a pris deux femmes, retranchez-le (du clergé), mais ceux qui ont fait cela avant toi, tu ne les retrancheras pas. » On conserva cette règle depuis lors.

X

Lettre écrite de *la ville impériale* Constantinople à Martyrius, évêque d'Antioche, *par son a(po)crisiaire qui y demeurait et qui avait coutume de lui apprendre ce qui s'y passait;* il lui fait savoir comment on y avait décidé que seraient reçus ceux des hérétiques qui revenaient à l'Église catholique.

137. — *J'ai un peu parlé avec l'ami de Dieu*, le prêtre *Mar* Antoine *de chez vous*, au sujet de ceux qui reviennent de chez les hérétiques à l'orthodoxie, comment ils doivent être reçus, et aussitôt je lui ai raconté tout l'ordre et l'exécution d'ici: il m'a paru que je devais aussi nécessairement l'écrire à ta Sainteté, *comme* au père des pères, au descendant de ce *Mar* Jean le Théologien, qui fut notre archevêque. — *Nous recevons selon l'ordre décrit ci-dessous et selon la coutume traditionnelle de l'Église, ceux des hérétiques qui s'approchent de l'Église et s'ajoutent au côté des orthodoxes et au parti de ceux qui sont rachetés et qui vivent.* Quant aux Ariens, aux Macédoniens, *aux Sabbatiens*, aux Novatiens qui s'appellent Cathares, *c'est-à-dire purs*, aux Quatuordécimans qui font la fête de la Pâque avec les Juifs et aux Apollinaristes, ils les reçoivent de la manière suivante : ils donnent un libelle et anathématisent toute hérésie qui ne pense pas comme la sainte Église catholique dont tu es le chef et le premier, puis ils sont signés, c'est-à-dire oints, d'abord du saint μύρον, sur le front, sur les yeux, sur les narines, sur les oreilles, sur la poitrine, *sur les mains* et sur tous les sens; en les signant, nous disons sur eux : « le signe du don du Saint-Esprit ». Après cela, de la manière dont nous recevons les laïques zélés, nous leur conférons l'imposition des mains que chacun d'eux avait auparavant dans son Église, soit prêtres, soit diacres, soit sous-diacres, *soit lecteurs*, *soit chantres*.

138. — Quant aux Eunomiens qui sont baptisés seulement d'une immersion; aux Montanistes qu'on appelle ici Phrygiens; aux Sabelliens qui enseignent la Paternité-Filiale et font beaucoup d'autres choses ineptes; à toutes les autres hérésies, car il y en a beaucoup ici; surtout à ceux qui viennent à nous de la Galatie, *en un mot* à tous ceux-là qui veulent s'associer à l'Église, nous les recevons comme les païens : le premier jour, *nous*

(1) Cet Anatole était diacre. Cf. *Lettres de Sévère*, éd. Brooks, texte, p. 218, où l'on trouvera que cette lettre de Sévère est de l'an 337.

les instruisons et les faisons chrétiens, le second jour, *nous les rendons plus fermes en les instruisant*, le troisième jour, nous disons sur eux l'exorcisme en soufflant trois fois sur leur face et leurs oreilles, puis nous les instruisons et les faisons rester dans l'Église et entendre les saints Livres, après quoi nous les baptisons.

J'ai écrit cela comme votre *serviteur*.

XI

[**2**] *De saint Sévère, de la lettre à Césaria* ὑπατίσσα, *dont le commencement est : « Dieu sera encore le principe de cette lettre ».*

139. — Tu agis bien et comme il convient à ces femmes qui professent la piété, en interrogeant sur tout sans fausse honte; une seule chose en effet peut apporter de la honte, c'est de tomber par le péché sous les lois de Dieu et d'être sous le coup du jugement de la colère divine.

Sache donc que la femme qui est selon l'habitude dans le flux de sang ne peut pas participer à la communion divine jusqu'à l'arrêt du flux de son sang.

140. — De la même manière, il n'est pas pieux que celle qui a commerce marital avec (son) mari légitime, après ce commerce, au retour du jour, participe à la nourriture mystique par excellence. Ces (observances) tendent à une piété et à une adoration plus respectueuses et plus attentives. Dans les préceptes des Apôtres, on lit en effet au sujet de la veuve qui est attachée aux églises : « après qu'elle sera comme je l'ai dit, elle ne pensera à rien qu'à garder le silence sur toutes les questions vaines, car la solitude est le fondement de la sainteté et de la vie pour une telle veuve. Elle ne s'ornera pour personne que pour le Dieu des Dieux, pour le Père qui est dans le ciel. Aux moments fixés, elle le louera lui-même, durant la nuit et au matin. [**3**] Si elle a ses règles, elle demeurera dans l'Église, mais n'approchera pas de l'autel, non qu'elle soit impure, mais pour montrer du respect à l'autel (1) ».

XII

[**14**] *Lettre des canons du saint pape Théodose.*

141. — Au sujet de cette question qui s'éleva il y a peu de jours sur la sainte et consubstantielle Trinité et sur l'incarnation salvatrice en notre faveur de l'un de la Trinité, de Dieu le Verbe, le témoignage apostolique de nos saints et pieux Pères nous a suffisamment renseignés, (comme) nous l'avons montré dans le discours que nous avons écrit et publié il y a peu de temps et qui est à la portée de qui veut s'y instruire. Comme beaucoup de pieux et vénérables clercs et moines et d'autres frères vinrent près de nous, et nous rendirent grâce à ce sujet, ils admettaient certes en tout

(1) Sévère cite ensuite les canons de Timothée que nous avons déjà trouvés plus haut. Cf. 29, 30, 31.

l'enseignement des Pères tel qu'il est écrit et tel qu'il est enseigné au sens très spirituel et traditionnel, mais ils se blâmaient les uns les autres comme s'ils n'écrivaient pas ou ne parlaient pas bien ni avec circonspection sur ce qui était demandé. Ils demandaient que chacun fût admis à faire l'excuse convenable (à son cas) et à prendre seulement (pour répondre) à tout ce qui serait demandé le seul discours écrit par nous. — Mais nous, quand nous vîmes qu'il y avait un grand trouble (provenant) de la recherche subtile des choses qui n'avaient pas été bien dites ou écrites par certains, et que beaucoup étaient prêts à s'accuser les uns les autres encore pour d'autres chapitres (questions) sur lesquels le temps ne nous permettait pas de faire une étude approfondie, parce que nous étions hors de notre siège (patriarcal) et que notre corps était affaibli, il nous plut que tous ceux-là par leur propre parole commençassent par réfuter quelque chose qu'eux ou quelque autre appartenant à notre confession aurait dite ou écrite sur cette question. Il fut ainsi fait et tous, avec grand soin et unanimité, donnèrent la solution des choses écrites ou dites par eux ou par quelque autre de notre parti. — Après cela, nous-même, comme il convient, nous confirmions, nous expliquions et nous terminions chaque réfutation comme si elle n'avait pas été écrite par qui que ce fût des nôtres. Puis, après avoir ainsi commencé par arrêter les accusations que certains étaient prêts à porter de manière inopportune les uns contre les autres, nous avons pris sur nous les fautes de tous ceux qui étaient réunis, et nous avons fait μετάνοια (nous avons demandé pardon) à tous et nous avons demandé à Dieu le miséricordieux qui aime les hommes de nous accorder rémission pour tout le passé, puis nous avons conseillé instamment à chacun de demander un amour, sans mélange de perfidie, à l'égard les uns des autres pour marcher en tout temps, et surtout les prêtres, dans une paix et une régularité complètes en adressant au Dieu Tout-Puissant des prières continuelles pour la paix du monde, pour le salut de notre doux empereur gardé de Dieu et pour celle, digne de bonne mémoire, qui fut notre maîtresse Théodora (1). — Nous avons promis aussi de mettre par écrit quelques chapitres (canons) pour la destruction de toute perturbation et de toute irrégularité et pour l'édification de cette charité qui plaît à Dieu et des règles. Quand ils eurent tous confessé qu'ils avaient une réponse suffisante dans les définitions que nous avions portées, ils aimèrent la paix les uns avec les autres par le lien de la charité, ils reçurent les mystères incorruptibles et s'éloignèrent dans la délectation de l'esprit, en rendant grâces au Messie notre Dieu qui est notre paix.

142. — Nous donc, pour remplir encore notre promesse, pour chercher à enlever toute cause de schisme [15] du milieu des fidèles, enfin pour renverser les espérances des païens et des amis du trouble, nous avons envoyé cette lettre à la suite de laquelle nous avons placé aussi des commandements pour l'édification, la paix et l'accord de tous nos frères. Ceux donc qui ne voudront pas se conformer à ce que nous avons décidé, par parole ou par écrit, sauront qu'ils se retranchent eux-mêmes de notre

(1) Morte en 548.

communion et qu'ils s'éloignent aussi des canons des Pères et de l'autorité des pontifes; mais ils n'ont qu'un désir, c'est, par une piété apparente et en laissant croire qu'ils sont des nôtres, de troubler notre Église qui est la même, pour (ainsi) dire, que celle du Messie; nous conjurons encore chacun d'eux de placer devant ses yeux le jugement du Messie, de tout apprécier dans son esprit au point de vue de la vie éternelle et de s'écarter et de fuir de toutes ses forces, comme devant des destructeurs et des corrupteurs des âmes. Car la parole apostolique *de fuir tous ceux qui causent du trouble et du scandale en dehors de l'enseignement que nous avons reçu, car ils corrompent en vérité les bonnes volontés*, ne concerne pas seulement les rapports avec les hérétiques, mais encore avec les rebelles.

Quant à tout ce qu'ils ont dit de vive voix ou par écrit au sujet de cette question (de la Trinité et de l'Incarnation) et à tous les reproches que nos vénérables frères devaient s'adresser, le Messie a permis que la faiblesse de (notre) corps et le temps, comme nous l'avons déjà dit plus haut, ne nous donnât pas le loisir — étant loin de notre siège (patriarcal) — de rechercher subtilement et soigneusement de telles choses.

143. — S'il se trouve des hommes de notre parti, après la définition que nous avons portée, qui fassent des démonstrations, produisent ou attaquent un écrit d'eux ou d'autres ou contre les canons ou contre ce qu'on appelle πιττάκιον, au sujet de cette question (de la Trinité et de l'Incarnation), s'ils ne se contentent pas du discours que nous avons fait et n'y adhèrent pas, qu'ils sachent, sans défense possible et sans rémission, qu'ils tombent sous le coup des canons comme ceux qui divisent notre souche; ils ont soin de montrer ainsi leur séparation (d'avec nous). *Que celui qui a des oreilles pour entendre entende*, non pas nous surtout, mais plutôt le Messie qui a dit à tous ceux qui sont revêtus de l'honneur apostolique : *Celui qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé* (1). Celui qui ne tient pas compte (de mes paroles) portera son fardeau au jour du jugement et répondra au jugement de justice. Il saura (alors) que ce ne sont pas mes paroles qu'il a méprisées et que ce n'est pas contre notre Humilité qu'il s'est élevé, mais contre le terrible Juge auquel rien n'échappe et qui disait dans le saint Évangile, quand il élevait surtout l'honneur sacerdotal et montrait la grandeur de la prêtrise : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise et celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé*. Il dit encore : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* A tous les amis de Dieu, aux clercs et à nos partisans qui, par la grâce de Dieu et la bonté de notre empereur pacifique, remplissent leurs fonctions dans cette ville impériale et ont reçu le sacerdoce légal par l'amour du Messie, nous ordonnons ce qui suit :

144 (1). — Personne ne fondera un nouveau monastère sans (avoir pris) conseil. — Personne de ceux qui se trouvent [à la tête d'un monas-

(1) Matth., x, 40.

tère] ne recevra un autre serviteur, si ce n'est à titre d'hospitalité et provisoirement, avant que ceux qui demeurent dans le monastère n'aient fait une demande à ce sujet et n'aient reçu la permission.

[16] 145 (II). — Aucun frère qui aura quitté par pusillanimité un monastère quelconque, ne sera reçu dans un autre avant qu'on n'ait fait une enquête sur son cas, et qu'il n'ait reçu la correction convenable.

146 (III). — Personne de ceux qui sont à la tête des monastères, de son propre pouvoir et pour une faute quelconque, ne traînera devant le juge l'un de ceux qui sont avec lui, mais il lui fera son procès d'abord [devant la communauté] et décidera donc contre lui ce qui lui paraîtra bon.

147 (IV). — Aucun des prêtres, pour un péché quelconque qui arrivera à être commis par l'un de ses frères [qui] est compté au nombre des prêtres, n'en arrivera même à dire la simple parole : je ne chante pas, ou : je ne prie pas, ou : je ne fais pas l'office avec celui qui a péché, mais il attendra jusqu'à ce qu'on ait fait les recherches nécessaires au sujet de ce frère et qu'il ait été jugé digne d'une telle punition, à savoir : de ne plus chanter, ou de ne plus prier, ou de ne plus faire l'office avec le reste des frères.

148 (V). — Aucun des clercs n'accusera son frère simplement et sans écrit, à moins qu'il ne s'agisse d'une petite imperfection quelconque qui n'encourt pas de peine canonique, mais il portera son accusation par écrit et, s'il ne peut la soutenir avec justice ni la démontrer comme le demandent les canons ecclésiastiques, cet accusateur sera soumis à la peine qu'aurait encourue l'accusé si ce qu'on lui reproche avait été vrai.

Sachez tous que quiconque ne reçoit pas les canons n'est pas des nôtres, mais s'est retranché lui-même par sa révolte de nous autres et de tous nos frères.

Fin de la lettre des canons du saint et bienheureux pape Théodose, patriarche d'Alexandrie la Grande, et du discours qu'il fit contre une hérésie qui s'éleva à son époque parmi ses partisans au sujet des trois οὐσίαι et des trois personnes du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

XIII

Copie de la lettre d'Anthime, évêque de Constantinople, à Jacques, évêque d'Édesse.

149. — Au pieux fils chéri et spirituel Jacques l'évêque, Anthime.

Beaucoup de frères nous ont témoigné, ô homme pieux, que ta vie est conforme à l'exactitude des préceptes évangéliques, c'est pourquoi nous également, qui avons appris par la parole apostolique à compter comme nôtres les bonnes actions de nos enfants, nous nous réjouissons avec toi de ce que tu fais. Ainsi nous souhaitons que tu fasses l'œuvre qui t'a été confiée de façon qu'aucune cause de trouble ne soit fournie ni à l'un des étrangers ni à l'un des nôtres parce que (tout) sera fait avec soin et grande réflexion. Comment un homme pourrait-il modifier tant soit peu ce

que l'apôtre Jacques a dit de la foi et des œuvres? S'il ne se conduit pas avec pureté, comme nous voulons le faire, quelle utilité y aura-t-il à ce qu'un homme fasse quelque chose pour fortifier la foi? Il détruira la force des canons sacerdotaux par lesquels l'ordre ecclésiastique est conservé et affermi? Mais il n'est même pas permis de penser que cette chose réussirait par une grande multitude rassemblée au hasard; c'est là une pensée mondaine qui plaît aux hommes charnels. Pour nous, il nous faut méditer cette sage parole dite pour nous instruire : *Ne désirez pas beaucoup d'enfants inutiles* (*Eccli.*, XV, 22), et plus loin on voit encore : *Mieux vaut un que mille* (*ibid.*, XVI, 30). Il est évident que celui qui est utile et qui craint le Seigneur est plus que celui qui n'est pas ainsi.

150. — Il ne faut pas non plus vous laisser tromper par la pensée qu'il convient d'ordonner une foule de prêtres à cause du petit nombre de ceux qui font les ordinations et de la longueur du temps, comme une collection de fruits que l'on conserve pour les donner au temps où on en aura besoin. Il ne faut pas non plus avoir les pensées des filles de Loth qui procréèrent des enfants d'une union inconvenante et impudique. Elles découvrirent ainsi leur propre folie, car si elles avaient révélé leur pensée impudique à leur père, elles auraient appris qu'au moment où le Seigneur qui aime les hommes condamna le monde à la perdition, sa Providence n'abandonna pas la race humaine. Ces idées (des filles de Loth) sont d'hommes de peu de foi et de petit esprit. Pour nous, nous croyons que le Seigneur ne se relâche pas envers son peuple et n'abandonne pas son héritage, mais *sera avec les siens*, suivant une parole qui n'est pas menteuse, *jusqu'à la fin du monde*, en dirigeant et délivrant son Église. Il ne convient donc pas que nous fassions beaucoup d'ordinations, mais autant que la nécessité urgente l'exigera. Nous ne donnerons pas non plus cet honneur à ceux qui sont rejetés par les canons, et nous ne permettrons pas de faire les offices à ceux qui ne font qu'arriver dans le clergé — je parle par exemple des hommes mariés deux fois et des eunuques, ou des premiers venus — afin de ne pas nous associer aux péchés des autres, mais d'obéir à l'Apôtre qui a déraciné vivement ces (abus) et de ne pas regarder les honteux exemples et les mauvaises coutumes qui proviennent de la négligence. Mais nous servirons d'exemple aux autres aussi bien pour la vie (à venir) que par notre attention et notre pureté dans celle-ci, afin que Notre-Seigneur soit bien disposé envers nous et en retour éclaire le cœur de notre empereur paisible et victorieux, et l'illumine complètement pour qu'il arrache radicalement tous ces scandales qui déchirent le corps de l'Église et réunisse le plus tôt possible ces membres, séparés pour l'instant, dans les doctrines pures et apostoliques exemptes de toute erreur hérétique, afin qu'il l'amène à ce que nous rejetions et condamnions à haute voix l'impiété de Théodoret et d'Ibas et de leurs semblables.

Sois en bonne santé dans le Seigneur et prie pour moi, frère pieux (1).

Signature.

(1) Cf. *supra* n° 95, fin de la note 1.

XIV

Lettre de saint Cyrille aux frères solitaires.

151. — Je sais que la ferme volonté de Votre Perfection ne se laisse pas entraîner vers des changements divers, car elle est essentiellement ferme et invariable. C'est, à mon avis, le fruit d'une volonté amie du Messie, que personne ne reçoive promptement les paroles de chacun, et ne soit prêt sans discernement aucun à mépriser audacieusement les frères fidèles, lorsqu'un long espace de temps a déjà témoigné de leur vérité et que de longues épreuves ont montré qu'ils adhèrent à la foi de leurs pères parce qu'ils aiment la vérité. — Je souhaite d'être compté aussi au nombre de ceux-ci, car j'adhère par toutes mes paroles à la foi des saints Pères réunis à Nicée et je ne connais aucun sentier en dehors de la voie droite. J'ai été élevé comme Votre Sainteté dans la foi de l'Évangile et dans les enseignements des Apôtres, c'est là ce que je m'efforce d'enseigner aux Églises. — Mais parce que certains hommes, ou pour n'avoir pas compris mes paroles, ou pour un motif que je ne connais pas, — afin de ne rien leur dire de pénible, — m'ont vilipendé comme hérétique et ont déjà ému beaucoup de ceux qui sont proches de vous, ils ont pensé qu'il était bon que je dise et confesse ma pensée en quelques mots : que je n'ai jamais eu l'opinion d'*Apollinaire*, Dieu m'en garde, et je ne l'aurai jamais. Je n'ai pas dit que le saint corps revêtu par Dieu le Verbe était sans âme, mais qu'il avait une âme rationnelle ; ni, comme certains en font courir le bruit contre nous, je n'ai jamais parlé et ne parlerai jamais du mélange, de la confusion, et de la mixtion des natures, car c'est une sottise de le penser et de le dire. Je n'ai jamais dit non plus que la nature de Dieu le Verbe comportait la douleur. Je n'incline pas non plus vers l'enseignement d'Arius, car Dieu ne s'est pas éloigné de moi à ce point. Comment d'ailleurs aurais-je pu avoir cette pensée, moi qui ai repris et blâmé de nombreuses fois devant toute l'Église les enseignements d'Arius ?

152. — Que Votre Sainteté soit persuadée que je n'en suis pas venu à vous dire et à vous écrire cela maintenant comme un homme qui se repent de ce qu'il a fait auparavant, car auparavant et dès le commencement, par la bonté de Notre-Seigneur, je suis dans la foi droite et sans tache. C'est nécessairement que fut envoyée la lettre écrite par moi à *Nestorius*, lorsqu'il était encore à Constantinople, avant la réunion du saint concile d'Éphèse. — Quand Votre Perfection aura reçu la présente lettre, j'espère que la bouche de ceux qui osent dire que j'ai écrit d'autres choses pour d'autres choses sera fermée. Car dans ces chapitres que j'ai écrits, j'ai anathématisé les opinions de Nestorius après avoir recueilli, dans ses ouvrages, les blasphèmes qu'il avait prononcés ; cette lettre que j'ai écrite en tête des canons, dans laquelle la vraie foi est écrite et expliquée en témoignage. Mais, d'après ce que j'entends, ceux-là disent encore à ce sujet : « c'est

après qu'il s'est repenti de son opinion qu'il a écrit cette lettre, en tête des canons ». Il n'en est pas ainsi; c'est après avoir écrit cette lettre que nous lui avons ajouté ces chapitres et les avons mis à la suite en y anathématisant l'enseignement de Nestorius et de ses partisans.

Saluez toute la réunion des frères; tous les frères qui sont près de nous vous saluent.

De saint Célestin, évêque de Rome; de la lettre au clergé et au peuple de Constantinople; sentence contre Nestorius et abrogation des censures portées par lui contre certains qui résistaient à son hérésie.

153. — Pour que l'on ne croie pas, durant si peu de temps que ce soit, que la sentence portée par celui qui a attiré sur lui la sentence divine a quelque force, la principauté de notre siège a décrété qu'aucun des évêques, des clercs ou de quelque ordre que ce soit des chrétiens, qui ont été chassés de leur siège ou de la communion par Nestorius ou par ceux qui lui ressemblent, depuis qu'il a commencé à prêcher de telles choses, ne croient pas avoir été chassés ou privés de la communion, eux tous qui étaient dans notre communion et qui y sont jusque maintenant, car il ne peut plus chasser ou excommunier, lui qui, enseignant de telles choses, n'est plus un supérieur incontesté. *Et après d'autres choses :* Afin que vous sachiez quelle sentence nous lui avons adressée par écrit, nous avons porté le jugement suivant que nous ajoutons à cette lettre : « Apprends donc clairement notre sentence : si tu n'enseignes pas du Messie notre Dieu ce que pense l'Église catholique des Romains, des Alexandrins et universelle et ce que toi-même et la pure Église de Constantinople aviez vu et compris jusqu'à maintenant, et si tu ne regrettes pas et ne maudis pas dans un écrit, d'accord avec notre religion, cette nouveauté étrangère à la foi, dans les dix jours à partir du moment où cette demande te sera parvenue et aura été montrée évidemment, si tu ne condamnes pas dans un livre cette hérésie condamnable, tu seras retranché de la communion de l'Église catholique (1). »

Du même saint Mar Célestin, de la lettre à saint Mar Cyrille.

154. — Aussi, tous ceux qui sont dans notre communion et qu'il a rejetés de sa communion parce qu'ils lui résistaient à cause de son hérésie (tous ceux là) sauront et apprendront qu'il ne peut pas être lui-même en communion avec nous, s'il demeure dans cette voie tortueuse, parce qu'il résiste à l'enseignement apostolique (2).

Du même, de la lettre à Jean d'Antioche.

155. — Quiconque a été rejeté de la communion ou a été privé de son ordre dans le sacerdoce ou la cléricature par Nestorius ou par ceux qui pensèrent comme lui depuis qu'il commença à enseigner de telles choses,

(1) Labbe, III, 349, 373, 374. Cette sentence avait déjà été portée dans la lettre adressée par saint Célestin à Nestorius.

(2) Labbe, III, 350.

il est évident que celui-là est dans notre communion et y demeure jusqu'à la fin et nous ne disons pas qu'il a été rejeté, car, après la sentence qu'il s'était attirée lui-même auparavant, il ne pouvait plus en aucune manière excommunier quelqu'un (1).

XV

Quatre canons portés par Mar Sergis, évêque d'Amphiator, au sujet des clercs qui sont anathématisés.

156 (I). — Le prêtre qui anathématise recevra la punition de passer soixante jours sans recevoir la communion et sans exercer la prêtrise.

157 (II). — Pour un diacre, on lui imposera la punition de passer quarante jours sans recevoir la communion et sans servir à l'autel.

158 (III). — Pour un sous-diacre, trente jours sans recevoir la communion et sans servir.

159 (IV). — Pour un laïque, vingt jours sans recevoir la communion; on imposera à chacun d'eux une peine selon la faute qu'il a commise.

Il nous imposa ces quatre canons et nous dit : « Vous, vous le savez, et Dieu (Dieu vous jugera), s'ils ne sont pas observés, car l'anathème est une séparation de Dieu. »

Autres canons au sujet de ceux qui anathématisent.

160 (I). — Le prêtre qui, par l'opération de Satan, transgresse et anathématise ou lui-même ou quelque fidèle que ce soit, doit recevoir le canon (être privé) de la prêtrise, de la communion, du vin et de la chair lorsqu'il mange, durant quarante jours.

161 (II). — Si un diacre transgresse en cette matière ou contre lui-même ou contre un autre homme qui est fidèle, il sera privé de tout ce qui est écrit ci-dessus durant trente jours; s'il a osé faire cela contre un prêtre, ce n'est pas seulement pendant trente jours, mais pendant soixante qu'il sera privé de tout cela.

162 (III). — Si un sous-diacre a transgressé en cette matière, on lui imposera la privation de toutes ces choses durant vingt jours; s'il (l'a osé) contre un prêtre, durant cinquante jours, et contre un diacre, durant quarante jours.

163 (IV). — Si un frère transgresse en cette matière, s'il est instruit et a lu les livres, que ce soit dans l'église ou dans un monastère, il convient de le priver de la communion, du vin et de la chair s'il en mange, durant vingt jours; s'il a anathématisé un diacre, on l'en privera durant quarante jours, et si c'est un prêtre, durant soixante jours. S'il s'agissait d'un frère seulement tonsuré, ni endoctriné, ni instruit, il ne portera que (qu'une peine de) vingt jours.

164 (V). — Si c'est un séculier, il sera retranché pour une semaine de la communion, du vin et de la chair, uniquement pour qu'il ne se relâche pas, ne prenne pas de mauvaise habitude, et ne s'accoutume pas à agir

(1) Labbe, III, 375.

ainsi. S'il a osé faire cela contre un prêtre, il sera retranché pour trente jours.

165 (VI). — Il faut encore savoir que si un prêtre, un diacre, un sous-diacre, ou même un séculier ou qui ce soit, est tombé dans cette transgression, il ne faut pas qu'un homme ait rapport avec lui en rien, ni pour les choses de l'esprit, ni pour celles du corps, jusqu'à ce que la prière du pardon ait été faite sur lui par celui qui en est chargé. Quand cette prière a été faite, il prend part au service et à la nourriture en observant sa peine jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, excepté s'il tombait dans une maladie ou que la fin de sa vie fût proche. — Si un homme avait été la cause pour laquelle l'autre porta l'anathème, s'il lui avait nui et que l'autre pour ce motif se fâcha, et porta l'anathème, il devrait aussi être puni en proportion de sa faute, parce que ce fut lui qui poussa l'autre au mal.

XVI

Lettre (1) *du bienheureux patriarche Athanase : qu'aucun chrétien ne doit manger (une partie) des sacrifices des Arabes qui dominent maintenant.*

166. — Aux excellents et pieux fils spirituels et aimés les chorévêques et les visiteurs fidèles qui sont en tout lieu, l'humble Athanase, salut dans le Seigneur.

Tandis que nous sommes porté vers tous les fils fidèles de la sainte Église de Dieu avec des sentiments de miséricorde, de charité et d'amour paternel, et que, selon notre faible force, nous apportons tout le soin et toute l'attention qui convient à leur salut et à leur avancement (spirituel), nous craignons aussi la menace et la sentence de Dieu qui nous a conféré la place et la charge de veilleur dont nous n'étions pas digne, si nous ne sonnons pas de la corne et n'avertissons pas son peuple comme nous en avons reçu l'ordre. Nous sommes donc amené à écrire cette lettre d'avertissements à votre piété afin que par vos mains, par votre entremise et aussi par votre zèle, il soit mis fin au mal et au péché de cette mauvaise (coutume) qui s'étend maintenant, nous a-t-on dit, dans l'Église de Dieu.

167. — La mauvaise renommée de chrétiens contempteurs est arrivée jusqu'à notre humilité : des hommes avides, esclaves du ventre, prennent

(1) ܐܓܪܬܐ ܕܛܘܒܢܐ ܐܬܢܣܝܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܡܛܠ ܕܠܐ ܢܐܟܘܠ ܐܢܫ ܡܟܪܣܛܝܢܐ ܡܢ ܕܒܚܐ ܕܡܗܓܪܝܐ [illegible]
[illegible]

part avec les païens à leurs festins selon l'occasion, sans retenue, et de malheureuses femmes s'unissent au hasard avec des païens contre la loi et le droit, enfin tous mangent parfois sans distinction aucune des victimes des païens, oubliant ainsi, dans leur égarement, les ordres et les exhortations apostoliques qui crient à tous les fidèles du Messie (1) de fuir la fornication, (la chair des animaux) étouffés, le sang et la nourriture des sacrifices païens afin de ne pas devenir par là participants des démons et de leur table impure. Votre prudence aura donc soin — brûlants comme vous l'êtes du zèle divin avec sagesse selon votre coutume — de vous élever, d'arrêter de toute votre force, de faire cesser et disparaître complètement ce mal et cette négligence mortelle du milieu des chrétiens vos frères, sur lesquels on a invoqué le nom du Seigneur. Quant à ceux dont vous savez exactement qu'ils tombent et sont tombés par négligence dans un tel péché, rappelez-leur les décisions et les canons de l'Église, car vous savez ce qu'ils ordonnent pour de tels cas, et privez-les de la participation des divins mystères, tout en agissant à leur égard avec prudence, selon la volonté, la science et la force de chacun d'eux, d'après la distinction sage et vigilante des commandements du Saint-Esprit. Quant aux autres, exhortez-les, réprimandez-les, avertissez-les, et surtout les femmes unies à de tels hommes, qu'elles se gardent de la nourriture de leurs sacrifices, de (la chair) étouffée, et de leur commerce illégal. Qu'elles tâchent aussi, de toute leur force, de baptiser les enfants qu'elles ont eus de leur union avec eux. Si vous le pouvez, celles qui se conduisent ainsi chrétiennement en tout, vous ne les retrancherez pas de la participation des divins mystères pour cela seul qu'elles sont unies à des païens, du moins ouvertement et à la vue (de tous).

[illegible] (272 v) [illegible]

[illegible]

(1) Actes, XV, 29.

168. — A ce sujet : qu'aucun des prêtres orthodoxes ne donnera sciemment et volontairement le saint baptême ou la participation aux divins mystères aux nestoriens, aux julianistes, et à aucun des autres hérétiques, il suffit de la sentence que nous avons portée par des anathèmes, nous et les saints évêques de l'Orient nos frères, contre tout prêtre ou diacre qui osera faire une telle chose.

169. — Il nous plaît encore à tous en commun que les hommes ne reçoivent pas les femmes du baptême, ni les femmes les hommes ni même entre eux, et cela par vigilance, et pour que les mystères des chrétiens ne soient pas méprisés. *Fin.*

ܡܛܠ ܕܝܢ ܗܘ ܕܠܐ ܐܢܫ ܡܢ ܟܠܗܘܢ ܟܗܢ̈ܐ ܐܪܬܘܕܘܟܣܐ ܢܬܠ ܡܥܡܘܕܝܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܐܘ ܫܘܬܦܘܬܐ ܕܐܪ̈ܙܐ ܐܠܗܝ̈ܐ: ܠܢܣܛܘܪ̈ܝܢܐ ܘܠܝܘܠܝܢܝܣܛܐ: ܐܘ ܠܐܢܫ ܡܢ ܐܚܪ̈ܢܐ ܐܪ̈ܛܝܩܐ ܒܝܕܥܬܗ ܘܒܨܒܝܢܗ. ܢܣܦܩ ܕܝܢ ܦܣܩܐ ܗܘ ܕܦܣܩܢ ܒܚܪ̈ܡܐ. ܚܢܢ ܘܗܢܘܢ ܩܕ̈ܝܫܐ ܐܚ̈ܝܢ ܐܦܝܣܩܘܦ̈ܐ ܕܡܕܢܚܐ. ܥܠ ܟܠ ܟܗܢܐ ܐܘ ܡܫܡܫܢܐ ܐܝܢܐ ܕܢܡܪܚ ܕܐܝܟ ܗܢܐ ܡܡܪܚ ܠܡܥܒܕ܀ ܬܘܒ ܫܦܪ ܠܟܠܢ ܐܟܚܕܐ ܕܓܒܪ̈ܐ ܠܢܫ̈ܐ ܡܢ ܡܥܡܘܕܝܬܐ ܠܐ ܢܩܒܠܘܢ ܘܠܐ (273 r) ܬܘܒ ܢܫ̈ܐ ܠܓܒܪ̈ܐ. ܘܠܐ ܚܕ ܠܚܒܪܗ. ܡܛܠ ܙܗܝܪܘܬܐ ܗܕܐ. ܘܕܠܐ ܢܬܒܣܪܘܢ ܐܪ̈ܙܐ ܕܟܪ̈ܣܛܝܢܐ. ܫܠܡ.

FRAGMENT SYRIAQUE DES « VOYAGES »
DE SAINT PIERRE

Le manuscrit syriaque de Paris n° 179, écrit à Damas et acheté par Vansleb à Nicosie (île de Chypre) en juin 1671, renferme, fol. 56-58, un petit fragment catalogué sous le titre d' « Extrait des actes de saint Pierre ».

Saint Pierre entre dans une certaine ville et y trouve un démon qui attend la naissance d'un enfant pour le faire mourir. Il ressuscite cet enfant et le démon lui raconte les divers procédés qu'il emploie pour faire mourir les enfants avant leur naissance. Toutefois le démon n'a pas pouvoir sur les serviteurs de Dieu.

Cette petite pièce semble donc avoir pour but d'imputer au démon la mort des enfants et rentre ainsi dans le cycle des apocryphes Clémentins qui attribuent au démon les maladies et la mort des hommes. Cf. Homélies clémentines, IX, 12, 13, *P. G.*, II, col. 249-252. Le commencement rappelle Apoc., XII, 4 où le dragon attend, pour le dévorer, l'enfant qui va naître; le démon est assimilé deux fois aux « Ténèbres », selon l'ancienne locution : Luc, XXII, 53; Rom., XIII, 12; Eph., V, 8, 11. Le démon a pouvoir sur les enfants jusqu'à sept ans et cent quarante jours. Cependant tous les procédés qu'il déclare employer pour les faire mourir, supposent qu'ils ne sont pas encore nés.

Nous rattachons le fragment aux « voyages » plutôt qu'aux « Actes » de saint Pierre, parce qu'il n'est question que d'un voyage : « A cette époque, Simon-Pierre entrait dans une certaine ville » et parce que ce mot nous paraît plus général et mieux approprié à un fragment de caractère imprécis.

F. NAU.

TEXTE

ܒܫܡ ܡܪܝܐ ܐܚܝܕ ܟܠ.

ܒܗܘ ܙܒܢܐ ܟܠܠ ܗܘܐ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܠܚܝܪܐ ܡܢ ܡܕܝ̈ܢܬܐ. ܘܐܫܟܚ ܒܗ̇ܘܢ ܐܢܬܬܐ ܚܕܐ ܕܡܝܩܪܐ ܗܘܬ ܒܢ̈ܫܐ ܗܝܡܢܬܐ. ܘܒܢ̈ܐ ܚܕܝܢܝܢ ܠܗ̇ ܡܛܠ ܕܗܘܬ ܒܫܒܝܠܐ ܕܫܪܪܐ. ܘܚܙܐ ܠܗܘ ܠܒܪܬܐ ܕܡܠܟܐ ܘܡܫܒ̈ܚܐ ܕܢܗܡܢ ܠܐܠܗܐ ܕܢܬܬܠܡܕܘܢ. ܘܐܡܪ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܠܒܪܬܐ ܠܡܠܟܐ: ܡܛܠ ܕܢܒܝ ܐܝܬ ܠܟ ܘܡܫܒܚܬܐ ܐܝܬ ܕܬܗܡܢ ܠܐܠܗܐ ܘܬܬܠܡܕܝܢ.

ܫܡܥܘܢ ܕܝܢ ܟܐܦܐ ܡܠܦ ܗܘܐ ܘܡܟܪܙ ܗܘܐ ܬܫܒܘܚܬܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܘܡܫܝܚܘܬܐ ܕܫܪܪܐ. ܘܡܪ ܕܝܢ ܢܦܠ ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ. ܠܐ ܚܢܐ ܐܠܗܐ ܗܘܐ ܗܘܐ ܒܡܠܬܐ ܗܘܐ ܒܬܫܒܘܚܬܐ. ܡܢ ܫܡܥܘܢ ܐܢܬܬܐ ܗܝ ܕܡܫܒܚܐ ܗܘܬ. ܒܬܪ ܗܠܝܢ ܘܐܡܪܐ ܠܫܡܥܘܢ: ܠܗ ܒܠܚܘܕ ܒܡܠܬܐ ܗܘܐ ܢܗܘܐ ܒܬܫܒܘܚܬܐ. ܐܠܐ ܒܟܠܗ ܡܕܝܢܬܐ. ܠܐ ܚܢܐ ܐܠܗܐ ܗܘܐ ܡܬܒܥܐ ܠܗܘܐ ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܫܪܪܐ ܗܘܝܐ ܕܡܟܪܙ ܐܢܬ. ܘܡܘܕܝܢ ܒܟܠܗܘܢ.

ܘܟܕ ܫܡܥܗ ܙܒܢ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܘܚܙܐ ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܡܚܝܠ ܗܘܐ. ܘܥܒܕܝܢ ܗܘܘ ܢܝܫܐ ܗܘܝܢ ܕܐܡܝܢ ܒܫܡܗ ܗܘܘ ܘܐܡܪܝܢ. ܡܘܕܝܢ ܒܐܠܗܐ ܫܡܥܘܢ ܕܚܣܝܢ ܡܢ ܐܝܕ̈ܝ ܒܒܥܠܕܒܒ̈ܐ ܗܢܝܐ ܒܢ̈ܝܢܫܐ. ܘܟܠܗ ܡܕܝܢܬܐ (fol. 56ᵛ) ܕܡܕܝܢܬܐ ܒܡܫܝܚܘܬܐ ܕܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ.

ܘܐܡܪ ܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܠܗܝ ܒܪܬܐ ܗܘ ܠܡܠܟܐ ܘܐܡܪ ܕܒܥܘܬܐ ܠܐܡܬܝ ܦܪܣܝܗ ܫܡܥܘܢ ܟܠܠ ܠܗܝ̈ܟܠܐ ܘܠܗ̈ܝܟܠܬܐ ܕܐܠܗܘܗܝ ܐܢܘܢ. ܚܕܐ ܗܘܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܠܫܡܥܘܢ ܕܡܢ ܗܘ ܡܘܡܐ ܕܪܚܡ ܠܐܠܗܐ ܒܒܪܫܐ ܕܐܡܪܗ ܠܫܡܥܘܢ ܫܡܥ ܩܘܡܝ ܡܢ ܕܒܠ ܘܐܪܥܐ

ܩ̈ܝܡܝܢ ܠܡܬܒܣܡܘܬܗܘܢ ܕܢܫ̈ܐ ܦܫܝܢ ܒܚܒ̈ܠܐ ܣܘ̈ܪܐ
ܘܐܡ̈ܪܐ ܘܡܫ̈ܡܫܢܐ ܘܦ̈ܩܚܐ ܗܝܟ̈ܠܐ ܡܫܘ̈ܚܬܐ ܘܪ̈ܢܝܢܬܐ ܒܚܒܠܝ
ܘܐܝܟܢ ܕܝܠܕܬܐ ܕܫܒܪܐ ܡܬܟܠܐܦܝܢ ܒܦܓܪܗ ܕܐܝܠܬܐ
ܘܡܬܛܠܝܢ ܠܒܘܠܐ ܥܡܗ ܒܪܗ. ܐܘ ܠܐ ܡܬܒܛܠܝܢ ܐܝܟܢ
ܕܝܠܕܬܐ ܕܐܡܗ ܘܡܟܬܫܐ ܐܘ ܕܡܫܬܒܚܐ ܡܬܐܠܡܝܢ ܠܒܢܝܬܐ
ܘܡܪܦܝܢ ܠܗܿ ܘܡܬܛܠܝܢ ܠܒܘܠܐ ܥܡ ܒܪܗ. ܐܘ [ܠܐ]
ܡܬܒܛܠܝܢ ܒܗܘܝܐ ܕܡܘܬܐ ܐܝܟܢ ܕܝܠܕܬܐ ܕܐܪܥܐ ܐܘ ܕܫܡܝܐ
ܐܘ ܕܟܠܒܐ ܐܘ ܕܕܐܒܐ ܐܘ ܕܚܝܘܬܐ ܐܘ ܕܦܪܚܬܐ ܐܘ ܕܢܘܢܐ
ܘܡܪܦܝܢ ܠܠܒܘܫܗ ܘܡܚܒܠܝܢ ܠܗ ܕܠܐ ܢܐܬܐ. ܘܠܐ ܡܬܒܛܠܝܢ
ܒܗܘܝܐ ܕܡܘܬܐ. ܐܝܟܢ ܕܝܠܕܬܐ ܕܡܠܟܬܐ ܕܫܒܪܐ ܕܗܘܐ ܒܩܛܠܐ
ܡܢ ܦܓܪܐ ܘܠܐ ܢܦܩܐ ܒܠܒܗܘܢ ܐܠܐ ܕܢܚܬܐ ܒܚܠܝܢ ܠܒܪܗ
ܘܡܬܛܠܝܢ (fol. 57r) ܠܒܘܠܐ ܥܡ ܒܪܗ.
ܘܟܕ ܫܡܥܘܢ ܘܐܡܪ ܠܗ ܕܠܐ ܬܟ̈ܠܝܢ ܠܫܘܫܘܠܐ
ܠܡܬܦܪܥܘ ܠܗܿ ܒܚܒܘ̈ܠܝ ܕܝܠܕܐ. ܕܟܠܗܘܢ ܐܝܟ ܘܡܬܟ̈ܠܝܢ
ܟܠܐ ܘܩܛܪܐ ܘܡܪܘܚܐ ܦܬܚܐ. ܐܠܐ ܐܪܝܡ ܠܗܘܢ ܐܝܟ ܕܪܝܫܐ
ܡ̈ܠܟܐ ܡܢ ܡ̈ܠܟܐ ܘܫ̈ܘܪܒܐ ܡܢ ܐ̈ܡܗܬܐ ܒܫܘܟܪܗ ܕܡܪܝܐ
ܒܡܠܟܗ ܕܡܪܢ ܒܫܘܕܝܗ ܕܟܠ ܫܘܕܝܐ ܕܠܐ ܬܟ̈ܠܝܢ ܠܒܗܘܢ ܩ̈ܪܒܐ
ܠܟ̈ܠܗܘܢ ܘܡ̈ܬܚܪܡܐ ܕܐܬܦܪܥܘ ܠܗܿ ܒܚܒܘ̈ܠܝ ܕܡܪܢ ܫܡܥܘ ܡܫܝܚܐ
ܘܟܠܗ ܡܠܟ̈ܘܬܗܘܢ ܕܐܝܬܝܢ ܕܟܠ̈ܗܝܢ ܘܕܐܝܬܝܢ ܕܐܬ̈ܬܐ ܘܕܐܝܬܝܗܘܬܐ
ܐܝܟ ܘܐܝܬܝܢ ܐܝܬܝܢ ܘܐܝܬܝܢ.

TRADUCTION

Au nom du Seigneur tout-puissant.

A cette époque Simon Pierre entrait dans une ville. Il y trouva une femme très souffrante, et des femmes l'entouraient, car elle était dans les douleurs de l'enfantement; et il vit le démon qui attendait la naissance

de l'enfant pour le tuer. Et Simon Pierre dit au démon : Que fais-tu et (pourquoi) attends-tu la naissance de l'enfant pour le tuer?

Simon Pierre enseignait et prêchait le signe du saint baptême et la vraie foi; il s'approcha des femmes et leur dit : Si cet enfant vit, cette maison sera-t-elle chrétienne? Lorsque la femme qui était en souffrance l'entendit, elle répondit et dit à Simon : Non seulement cette maison sera chrétienne, mais encore toute la ville. Si cet enfant vit, nous nous approcherons de la vraie foi que tu prêches et nous confesserons ton Dieu.

Aussitôt Simon Pierre pria et l'enfant qui était mort revint à la vie. Et les femmes qui étaient rassemblées en cet endroit se mirent à crier et à dire : Nous croyons en ton Dieu, Simon, qui nous a arrachées aux mains du démon ennemi des hommes pour nous conduire à la connaissance de la vérité par le moyen de Simon Pierre.

Alors Simon s'approcha de ce démon maudit et (lui) dit : Jusqu'à quand répandez-vous les ténèbres sur les jeunes garçons et sur les jeunes filles pour les faire périr? Il répondit et dit à Simon : Depuis le jour où l'enfant est formé dans le sein de sa mère, jusqu'à la fin de sept ans et cent quarante jours, jusqu'à la purification des enfants (?), nous frappons (la mère) avec des bâtons blancs, noirs, rouges et de diverses couleurs; nous employons des artifices et des machinations de divers genres, nous venons sous la forme d'un homme, nous avons commerce avec la femme et nous tuons l'enfant dans son sein. Si nous ne réussissons pas ainsi, nous venons sous la figure de sa mère, de ses voisins ou de ses amis, nous entrons dans sa demeure, nous nous approchons d'elle et nous tuons l'enfant dans son sein. Si nous ne réussissons pas de cette manière, nous venons sous l'apparence d'un lion, ou d'une panthère, ou d'un chien, ou d'un ours, ou de la tempête (1), ou d'un scorpion, ou d'un serpent; nous nous approchons de ses vêtements et nous l'empêchons d'enfanter. Si nous ne réussissons pas de cette manière, nous venons sous la forme d'un cheveu dans l'eau, lorsque (la femme) boit sans faire sur l'eau le signe de la croix, nous entrons dans son ventre et nous tuons l'enfant dans son sein.

Simon répondit et lui dit : Il n'est pas permis à vos Ténèbres d'approcher des serviteurs de Dieu, lorsqu'ils s'attachent à Dieu et se réfugient dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais (Dieu) vous repousse aussi loin que le levant l'est du couchant et le nord du sud. Par l'annonciation de Marie, par la naissance de Notre-Seigneur, par la sainteté de la sainte Église, il ne vous est pas permis, démons réprouvés et maudits, de vous approcher des serviteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de leurs enfants, au nom des (puissances) supérieures et au nom des (puissances) inférieures pour toujours. Ainsi soit-il.

(1) Peut-être ܬܪܢܓܠܐ « poule ».

VIE DE BARSOMA LE SYRIEN

(*Suite*) (1)

TEXTE

(F. 19 v° a, *suite*) ወመዋዕለ ፡ መከራ ፡ ወምንዳቤ ፡ ከነ ፡ እም ድኅረ ፡ ሞተ ፡ ታውዳስዮስ ። እስመ ፡ እምድኅረ ፡ ሞተ ፡ ውእቱ ፡ ነበረ ፡ መከኖ ፡ መርቅያን ፡ ርኩስ ፡ አርዌ ፡ እመንግሥቱ ፡ ለውእቱ ፡ አስተርአየ ፡ ግብሩ ፡ ለንጉሥ ፡ ዘውእቱ ፡ ጽልሑቱ ፡ እስመ ፡ ከነ ፡ ውእቱ ፡ ንስጡረ ። ወሶበ ፡ ነጸረ ፡ መርቅያን ፡ ንጉሥ ፡ ቦአ ፡ ውስቴቱ ፡ ሰይጣን ፡ ወአማሰነ ፡ ሕሊናሁ ። ወመጽአ ፡ ኀቤሁ ፡ ብእሲ ፡ ዘስሙ ፡ ሲሞን ፡ መሠርይ ። ወካልእ ፡ ዘይብልዎ ፡ ቡላ ፡ እምሰብእ ፡ ሳሚሳጢ ። ወእምድኅሬሁ ፡ (F. 19 v° b) አስተርአየ ፡ ሃይማኖተ ፡ ንስጡር ፡ ጸራፊ ፡ አስፋጢ ፡ ዘረሰይዎ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ በመዋዕለ ፡ ታውዳስዮስ ፡ ወእምቅድመ ፡ መዋዕሊሁ ። ወበእንተዝ ፡ አውገዝዎ ፡ ሲኖዶሳውያን ፡ ፻፶ ፡ እለ ፡ ተጋብኡ ፡ በሀገረ ፡ ኤፌሶን ። ወፈለጥዎ ፡ ወሰደድዎ ፡ ግዱፈ ፡ ኀበ ፡ ብሔረ ፡ ስዒድ ፡ ላዕላይ ፡ ወነበረ ፡ ህየ ፡ ግዱፈ ። ወነቢሮ ፡ መርቅያን ፡ ንጉሥ ፡ ወተጋብኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ሲሞን ፡ መሠርይ ፡ ወቡላ ፡ እለ ፡ ሳምሳጢ (2) ፡ ወኀብርዎ ፡ በግዕዙ ። ወለአከ ፡ ኀበ ፡ ስዒድ ፡ ከመ ፡ ይትቀበሎ ፡ ለንስጡር ። ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ መጽሐፍ ፡ ኀበ ፡ ንስጡር ፡ ተፈሥሐ ፡ ቦቱ ፡ ዓቢየ ፡ ፍሥሓ ። ወአስተርአየ ፡ መልአከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወቀሠፎ ፡ ወተመትረ ፡ ልሳኑ ፡ ወዓፀየ ፡ ወማሰነ ፡ ገጹ ፡ ወሞተ ፡ እኩየ ፡ ሞተ ።

(1) Voir *ROC.*, 1908, p. 337.
(2) Ms. እልሳምሳጢ.

ወፈቀደ ፡ መርቅያን ፡ ንጉሥ ፡ ከመ ፡ ይልአክ ፡ ኀበ ፡ ማሪ ፡ ቅዱስ ፡ በርሶማ ፡ ወያምጽአ ፡ ኀቤሁ ፨ ወያምጽአሙ ፡ ለሲኖዶሳዊያን ፡ እለ ፡ አስተጋብአሙ ፨ ወሶበ ፡ ጸሐፈ ፡ መጽሐፈ ፡ ቦኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ እለ ፡ ይተልዉ ፡ በግዕዙ ፡ ወገደፉ ፡ ነፍሳቲሆሙ ፡ ቅድሜሁ ፡ ወይቤልዎ ፡ ኢትልአክ ፡ ወኢታምጽአ ፡ ለበርሶማ ፡ ከመ ፡ ኢያብጥል ፡ ለከ ፡ ኵሎ ፡ ዘአንተ ፡ ሀለውከ ፡ ቦቱ ፨ እስመ ፡ ውእቱ ፡ ኢይሰምዕ ፡ እምኔከ ፡ ፍጹመ ፨ ወከማሁ ፡ ለአኩ ፡ ኀበ ፡ ንግሥትኒ ፡ (F. 19 v° c) ወአጠየቅዎ ፡ ለንጉሥ ፨ ወይቤሉ ፡ እስመ ፡ ኵሎ ፡ ዘገብረ ፡ እምተአምራት ፡ ወመንክራት ፡ ይእቲኬ ፡ እምነ ፡ ሥራይ ፡ ወትምህርተ ፡ ሰገል ፨ ወለእመ ፡ በጽሐ ፡ ውእቱ ፡ ወአምጽአሙ ፡ ለሲኖዶሳውያን ፡ እለ ፡ አስተጋብአሙ ፡ ያበጥል ፡ ኵላ ፡ ወኢንክል ፡ እምኔሁ ፡ ላዕሌሁ ፡ ምንትኒ ፡ ፍጹመ ፨ ወሶበ ፡ ሰምዐ ፡ ንጉሥ ፡ መርቅያን ፡ ወንግሥት ፡ ዓቀቡ ፡ በእንቲአሁ ፡ ዑቃቤ ፡ ጽኑዓ ፡ ከመ ፡ ኢያብጽሕዎ ፨ ወአዕርዑ ፡ መጻሕፍተ ፡ እንተ ፡ ተጽሕፈት ፡ ኀቤሁ ፡

ወተጋብኡ ፡ ሲኖዶሳውያን ፡ በኬልቄዶና ፨ ወአንበቡ ፡ ሃይማኖተ ፡ ርኵስተ ፡ እንተ ፡ ዕልወት ፡ ሙሱን ፨ ወአስቆረሮሙ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአርዮሳውያን ፡ እኩያት ፡ እንተ ፡ ተለውዎ ፡ ዘኮነት ፡ በመዋዕለ ፡ ታውዳስዮስ ፡ አውገዝዎ ፨ ወሶበ ፡ ሰምዑ ፡ ዘንተ ፡ ሕዝብ ፡ ምእመናን ፡ እምእለ ፡ ሀለዉ ፡ መጽኡ ፡ ኀበ ፡ ንጉሥ ፡ ወይቤልዎ ፡ ዝንቱ ፡ ሕዝብ ፡ ርቱዓንኑ ። ወይቤሉ ፡ ፩ፍጥረት ፡ ወ፪ኤ ፡ ሀላዌ ። ወይቤሉ ፡ እስመ ፡ ዝንቱ ፡ ስም ፡ ፍጡር ፡ እስመ ፡ ስመ ፡ ፍጥረት ፡ ካልእ ፡ እምስመ ፡ ቃል ። ወኵሉ ፡ ፍጡር ፡ ይሰመይ ፡ ፍጥረተ ፡ እስመ ፡ ውእቱ ፡ ይከውን ፡ ወኵሉ ፡ ዘዚአሁኒ ፡ ይሰመይ ፡ ቃለ ፨ እስመ ፡ ውእቱ ፡ ወአልቦ ፡ ቃል ፡ ጽሑፍ ፡ ዘኢይብል ፡ ከመ ፡ በክርስቶስ ፡ ኮነ ፡ ኵሉ ፡ ወኢይቤ ፡ ውእቱ ፡ ይከውን ። (F. 20 r° a) ወክርስቶስኬ ፡ ገብረ ፡ ኵሎ ፡ ወኢይደሉ ፡ ከመ ፡ ይሰመይ ፡ ፍጥረተ ፡ ዳእሙ ፡ ውእቱ ፡ ሀልው ፡ እምቅድመ ፡ ኵሉ ፨ ካዕበ ፡ ጽሑፍ ፡ በእንቲአሁ ፡ እስመ ፡ ክርስቶስ ፡ አምላክ ፡ ኵሉ ፡ ወሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ወሰጊድ ፡ እስከ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፨

ወዳእሙ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ኵሎሙ ፡ ኮኑ ፡ ያሌብዉ ፡ ለእመ

ቦ ፡ ዘመሀረ ፡ ፪ኤ ፡ ግዕዘ ፡ ውጉዝ ። ወጽሑፍኬ ፡ ውእቱ ፡ ካዕበ ፡ አንሰ ፡ እሬኢ ፡ ስብሐተ ፡ ክርስቶስ ። ከመ ፡ ስብሐተ ፡ ዋሕድ ፡ ዘእምአብ ፡ ወዘየአምን ፡ ክልኤ ፡ ግዕዘ ። ኢይክልኬ ፡ ይበል ፡ ከመ ፡ ክርስቶስ ፡ ዋሕድ ፡ እንበይነ ፡ ዘቃለሙ ፡ ክልኤ ፡ ግዕዝ ፡ አምላክ ፡ ፍጹም ፡ ወሰብእ ፡ ፍጹም ፡ ወኵሉኬ ፡ ዘየአምን ፡ ክልኤ ፡ ግዕዘ ፡ እምድኅረ ፡ ትስብእት ፡ አልቦቱ ፡ መክፈልት ፡ ወኢርስተ ፡ ምስለ ፡ ወልድ ፡ ዋሕድ ፡ ስምዐ ፡ ኮነ ፡ እግዚአብሔር ፡ ልዑል ። ወይቤ ፡ በእንተ ፡ ወልዱ ፡ ዋሕድ ፡ አመ ፡ ጥምቀቱ ፡ በውስተ ፡ ዮርዳኖስ ፡ ዝንቱ ፡ ፍቁር ፡ ወልድየ ። ወብሂሎቱ ፡ አንሰ ፡ ፍቁር ፡ ከመ ፡ ፩እምኔነ ፡ እስመ ፡ ዘዚአሁ ፡ እምዚአሁ ፡ ውእቱኬ ፡ ጥዩቅ ፡ ዘዚአሁ ። ወአኮ ፡ እምእሉ ፡ ይእቲ ፡ ፍቁራንየ ፡ ከመ ፡ ዘይወስክ ፡ ኅበ ፡ ምንትኒ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ ፩ ።

ወኢኮኑ ፡ እሉ ፡ ካዕበ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ እለ ፡ ተጋብኡ ፡ በኬልቄዶን ፡ ዘኮኑ ፡ ይስዕሩ ፡ ሃይማኖተ ። (F. 20 r° b) ዳእሙ ፡ ኅዳጣን ፡ እምኔሆሙ ፡ እለ ፡ ኮኑ ፡ ጸራፍያነ ፡ አላ ፡ እሙንቱሰ ፡ ፈርሁ ፡ እምንጉሥ ፡ ምድራዊ ፡ ወኢፈርሁ ፡ እምንጉሥ ፡ ሰማያዊ ። ወተፈጸመ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ በእንቲአሆሙ ፡ ዘጽሕፍት ፡ ውስተ ፡ ወንጌል ። እስመ ፡ ብዙኃን ፡ እምሊቃውንተ ፡ አይሁድ ፡ ምእመናን ፡ ተፈሊጦሙ ፡ እምሰብአሙ ፡ ኢአምኑ ፡ ቦቱ ፡ ገሃደ ፡ ወአፍቀሩ ፡ ስብሐተ ፡ ሰብእ ፡ ፈድፋደ ፡ እምስብሐተ ፡ እግዚአብሔር ። ወተፈጸመት ፡ ቃለ ፡ እግዚአብሔር ፡ በልሳነ ፡ ዳዊት ፡ ዘይቤ ፡ በእንተ ፡ እሉ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ። እግዚአብሔር ፡ ቆመ ፡ በማእከለ ፡ አማልክት ። ወይኬንን ፡ በማኅበረ ፡ አማልክት ። እስከ ፡ ማእዜኑ ፡ ታፈቅሩ ፡ ከንቶ ፡ ወታደልዉ ፡ ለገጸ ፡ ኃጥአን ። አንሰ ፡ ዕቤ ፡ አማልክት ፡ አንትሙ ፡ ወደቂቀ ፡ ልዑል ፡ ኵልክሙ ። አንትሙሰ ፡ ከመ ፡ ሰብእ ፡ ትመውቱ ። ወከመ ፡ ፬እመላእክት ፡ ትወድቁ ፡ እስመ ፡ ውእቶሙ ፡ ስሕቱ ፡ ወድኅፁ ፡ እግዚአብሔር ፡ ይቀጠቅጥ ፡ አዕፅምቲሆሙ ። እስመ ፡ ተኮነኑ (1) ፡ ለደቂቀ ፡ እጓለ ፡ እመሕያው ። ወተሐየዩ ፡ ይእዜ ፡ ገደፎሙ ፡ እግዚአብሔር ።

(1) Ms. ኢተኰነኑ.

ወዲዮስቆሮስሰ ፡ ኢፈርሀ ፡ እመርቅያን ፡ ወኢሰምዓ (1) ፡ ትምህርቶ ፡ ሰደዶ ፡ ወወፅአ ፡ እምሲኖዶሳውያን ፡ እኩያን ፨ ወወፅኡ ፡ ድኅሬሁ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፨ (F. 20 r° c) ወንግሥትኒ ፡ ሰአለቶ ፡ ወአንገርገረት ፡ ዲበ ፡ እገሪሁ ፡ ወአስተብቍዓቶ ፡ ከመ ፡ ይንበር ፡ በትእዛዛ ፡ ወበትእዛዘ ፡ ንጉሥ ፨ ወትቤሎ ፡ ኦእግዚእየ ፡ ወአቡየ ፡ በእንተ ፡ እግዚአብሔር ፨ ወይቤላ ፡ አንሰ ፡ ኢኮንኩ ፡ አቡኪ ፡ ወኢኮንኪ ፡ ወለትየ ፡ ወአልብኪ ፡ መክፈልት ፡ ምስሌየ ፨ እስመ ፡ ኅደጊ ፡ ፍኖተ ፡ ጽድቅ ፡ ወተለውኪ ፡ ከንቶ ፨ ወትቤሎ ፡ ንግሥት ፡ ብርካልያ ፡ ወለእመሰ ፡ ኢሰማዕከ ፡ እምኔነ ፡ ንሕነ ፡ ንነሥእ ፡ መንበረ ፡ ክህነትከ ፡ እምኔከ ፨ ወይቤላ ፡ ቅዱስ ፡ ዲዮስቆሮስ ፡ ለእመ ፡ አንቲ ፡ ነሣእክኒ ፡ እምኔየ ፡ መንበረ ፡ ዕፅ ፨ ወክርስቶስሰ ፡ ኢይነሥእ ፡ እምኔየ ፡ መንበረ ፡ ዘአንበሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ሊተ ፡ በሰማይ ፡ ወኢትበጽሒኑ ፡ ኀቤሁ ፨ ወሶበ ፡ ሰምዓት ፡ እምኔሁ ፡ ዘንተ ፡ ተመይጠት ፡ እምኅቤሁ ፡ እንዘ ፡ ተኃዝን ፡ ይእቲ ፨ ወአዘዘት ፡ ከመ ፡ ይሞቅሕዎ ፡ በውስተ ፡ ደሴት ፡ እምብሔረ ፡ ምዕራብ ፡ ኰሎ ፡ መዋዕለ ፡ ሕይወቱ ፡ እስከ ፡ ፈለሰ ፡ በውስቴታ ፡ በቅድስናሁ ፨ ወተገንዘ ፡ ወተቀብረ ፡ ምስለ ፡ ስብሐተ ፡ እግዚአብሔር ፨ ጸሎቱ ፡ ወበረከቱ ፡ ተሀሉ ፡ ምስለ ፡ ገብረ ፡ እግዚአብሔር ፡ እደ ፡ ክርስቶስ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፨

ወሶበ ፡ ወሰድዎ ፡ ለዲዮስቆሮስ ፡ ኀበ ፡ ደሴተ ፡ ጋግራ ። ቆመ ፡ ማእከለ ፡ ጉቡኣን ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዘስሙ ፡ መቃሪ ፡ እምነ ፡ ነባርያን (2) ፡ (F. 20 v° a) ዘስዒድ ፡ ላዕላይ ። ወነሥአ ፡ ቅንዓተ ፡ ሃይማኖት ፡ ወይቤሎሙ ፡ ለእሙንቱ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዓላውያን ፡ እለ ፡ ይነብሩ ። ምንተ ፡ ገብሩ ፡ ማኅበረ ፡ ሰይጣናት ፡ ወተወሰከ ፡ ቍጥዓሆሙ ፡ ለኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዓላውያን ፡ ዲቤሁ ። ወወድዮሙ (3) ፡ ዓጽፎ ፡ ውስተ ፡ ክሳዱ ፡ ሰሐብዎ ፡ ወቀሠፍዎ ፡ ቅሥፈተ ፡ ዓቢየ ። ወረገፅዎ ፡ እስከ ፡ ከነ ፡ ይውኅዝ ፡ ደሙ ፡ እምጕርዔሁ ፡ ወእምአንፉ ። ወገደፍዎ ፡ ውስተ ፡ አስኳት ፡ ወአልጺቆ ፡ ውእቱ ፡ ለሞት ፡

(1) Ms. ወኢተሰምዓ.
(2) Ms. ኦርያና (*sic*).
(3) Ms. ወወደዮሙ.

ወመሰሎሙ ፡ ከመ ፡ ሞተ ፡ ውእቱ ። ወእምድኅረዝ ፡ ፈነወ ፡ እግዚአብሔር ፡ መልአከ ፡ እምሰማይ ፡ ወአኀዘ ፡ በእዴሁ ፡ ወአንሥኦ ፡ ወይቤሎ ፡ ተንሥእ ፡ ወጽናዕ ፡ ወኢትፍራህ ፡ አነ ፡ እሄሉ ፡ ምስሌከ ።

ወተንሢኦ ፡ ገብአ ፡ ኀበ ፡ መከነ ፡ ጉባኤ ፡ ወቦአ ፡ ማእከለ ፡ ጉባኤ ፤ ወይቤ ፡ ምንት ፡ ይበቊዕ ፡ ማኅበረ ፡ ሰይጣናት ። ወተንሥኡ ፡ ላዕሌሁ ፡ ዳግመ ፡ ወቀሠፍዎ ፡ ዘይፈደፍድ ፡ እምቀዲሙ ፤ ወገደፍዎ ፡ አፍአ ፡ እምሀገር ፡ ሌሊተ ። ወተንሢኦ ፡ እምህየ ፡ ሖረ ፡ መንገለ ፡ ባሕር ፡ ወረከቦ ፡ ለአቡነ ፡ ዲዮስቆሮስ ፡ ወተፋነዉ ፡ ተአሚኖሙ ፡ በበይናቲሆሙ ። ወሖረ ፡ መቃሬ ፡ ኀበ ፡ እስክንድርያ ፡ እስመ ፡ ይቤሎ ፡ አቡነ ፡ ዲዮስቆሮስ ፡ ከመ ፡ በህየ ፡ ይነሥእ ፡ አክሊለ ። ወፈነወ ፡ መርቅያን ፡ ኀበ ፡ ሀገረ ፡ እስክንድርያ ፡ ወአቅተሎ ፡ በውስቴታ ፡ ለቅዱስ ፡ አባ ፡ መቃሬ ፨ (F. 20 v° b) ወለ፶፱ብእሴ ፡ በእንተ ፡ ሃይማኖት ፡ ርትዕት ፨ ወኮኑ ፡ ሰማዕተ ፡ በቅድመ ፡ ክርስቶስ ፨ ወፈነወ ፡ ካዕበ ፡ ዝንቱ ፡ ርጉም ፡ ኀበ ፡ ፍልስጤን ፡ በውእቱ ፡ መዋዕል ፡ ወአቅተለ ፡ በውስቴታ ፡ ፶፱ወ፳፱ብእሴ ፨ ወመብዝኅቶሙ ፡ ኮኑ ፡ ካህናት ፡ ወሞቱ ፡ ኵሎሙ ፡ በእንተ ፡ ፍቅረ ፡ ክርስቶስ ፨ ወካልኣን ፡ ተዘርዉ ፡ ወካልኣን ፡ ጐዩ ፡ ውስተ ፡ ገዳማት ፡ ፈሪሆሙ ፡ ወተነሥአት ፡ ጺጋሆሙ ፨ ወኮኑ ፡ ኵሎሙ ፡ ምእመናን ፡ በመስቀለ ፡ ክርስቶስ ፡ ምሕረቶሙ ፡ ትክድነነ ፨ ወሞቱ ፡ ኵሎሙ ፡ ሰማዕታት ፡ በእንቲአሆሙ ፨

TRADUCTION

(F. 19 v° a, *suite*) Des jours d'épreuve et de persécution eurent lieu après la mort de *Théodose*. En effet, après la mort de ce dernier, *Marcien*, la bête impure, (sortie) du royaume de (*Théodose*), occupa sa place. L'œuvre du roi, c'est-à-dire sa ruse, apparut : en effet, lui-même devint nestorien. Comme le roi *Marcien* considérait, *Satan* entra en lui et corrompit son intelligence. Vinrent vers lui un homme, appelé *Simon le Sorcier*, et un autre, que l'on nommait *Boula* (Paul), des gens de *Samosate*. (F. 19 v° b) Après cela, apparut la foi de *Nestorius*, le blasphémateur, le séducteur que l'on établit patriarche, dans les jours de *Théodose* et

même avant les jours (de *Théodose*). C'est pourquoi les 150 (Pères) du concile, qui s'étaient réunis dans la ville d'*Ephèse*, l'anathématisèrent, l'excommunièrent et le chassèrent, l'exilant vers la région du *Haut-Seʿid* (1). Il demeura là exilé. Le roi *Marcien* siégeant, *Simon le Sorcier* et *Boula de Samosate* se réunirent vers lui et en firent leur adepte. Il manda (aux gens du) *Seʿid* de venger *Nestorius*. Lorsque la lettre parvint à *Nestorius*, il s'en réjouit grandement. Mais l'ange du Seigneur apparut et le châtia : sa langue fut coupée; son visage fut rongé par les vers et se corrompit. Il mourut d'une mort affreuse.

Le roi *Marcien* voulut mander le Docteur saint *Barsoma*, le faire venir vers lui et faire venir (les Pères du) concile, qu'il avait convoqués. Comme il avait écrit la lettre, vinrent vers lui les évêques qui adhéraient à sa façon d'agir et se jetaient devant lui. Ils lui dirent : « Ne mande pas et ne fais pas venir *Barsoma*, afin qu'il ne détruise pas tout ce que toi-même as fait (2) contre lui. En effet, lui-même ne t'approuve pas absolument. » Ils mandèrent la même chose à la reine (F. 19 v° c) et ils informèrent le roi. Ils dirent que tout ce que (*Barsoma*) avait accompli (en fait) de prodiges et de merveilles provenait de la magie et de l'enseignement de la sorcellerie, et que, si lui-même venait et faisait venir (les Pères) du concile, qu'il avait convoqués, il détruirait tout, sans que nous puissions absolument quelque chose contre lui. Lorsque le roi *Marcien* et la reine eurent entendu (cela), ils gardèrent au sujet de lui une grande réserve, (évitant) de le faire venir, et ils interrompirent la lettre, qui était écrite pour lui.

(Les Pères) du concile se réunirent à *Chalcédoine* et proclamèrent la foi impure, qui est une hérésie perverse. Le Seigneur eut en horreur les Ariens (à cause) du mal auquel ils avaient adhéré et qui avait eu lieu dans les jours de *Théodose*, (où) on les anathématisa. Lorsque les fidèles eurent appris ceci, (certains) d'entre ceux qui se trouvaient (là) vinrent vers le roi et lui dirent : « Ces gens sont-ils orthodoxes? Ils proclament deux natures et deux essences. Ils disent que le nom (du Christ) est créé, que le nom de la nature est autre que le nom du Verbe, que tout ce qui est créé (en Lui) s'appelle nature, car Lui-même est (créature), mais que tout ce qui lui est propre s'appelle le Verbe, car Lui-même est (Dieu). » Il n'y a pas de parole écrite qui nie que tout ait eu lieu par le Christ et nie que (tout) aura lieu (par Lui). (F. 20 r° a) Le Christ a donc fait tout. Il ne convient pas qu'il soit appelé créature. En réalité, il était existant avant tout. De plus, il est écrit à son sujet que le Christ est le Dieu de tout. A Lui la gloire et l'adoration jusqu'aux siècles des siècles! Amen.

Certes, tous les évêques ont défini (ceci) : « Si quelqu'un enseigne deux natures, qu'il soit anathème! » Ceci est donc écrit. En outre, moi-même je vois la gloire du Christ, comme la gloire de l'Unique provenant du Père. Celui qui croit à deux natures ne peut donc pas dire que le Christ est l'Unique, parce que sa parole est : « Deux natures : Dieu par-

(1) C'est la Haute-Égypte.
(2) M. à m. « as été ».

fait et homme parfait. » Tout être donc qui croit à deux natures, après l'Incarnation, n'aura pas de part ni d'héritage avec le Fils Unique. Le Seigneur Très-Haut (en) est témoin, (car) il a dit au sujet de son Fils Unique, lors de son baptême dans le Jourdain : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé*. Cela veut dire : Mon bien-aimé est comme l'un d'entre nous. En effet, ce qui lui est propre, provenant de lui, est donc évidemment à lui. Il n'y a point : *provenant d'eux* (ni) *mes bien-aimés*, comme si l'on ajoutait (un élément) à quelque chose, afin que les deux devinssent un.

De plus, les évêques qui se sont réunis à *Chalcédoine* ne sont pas précisément ceux qui ont apostasié (F. 20 r° b) la foi. Mais il en est peu d'entre eux qui soient devenus blasphémateurs. Seulement, pour eux, ils ont eu peur du roi terrestre et n'ont pas eu peur du roi céleste. A été accomplie la parole qui se rapporte à eux, qui est écrite dans l'Évangile : à savoir que beaucoup d'entre les princes des Juifs fidèles, en se séparant de leurs concitoyens, n'ont pas cru (au Christ) publiquement, *mais ont aimé la gloire des hommes plus que la gloire du Seigneur*. A été accomplie la parole du Seigneur, (prononcée) par la langue de *David*, qui a dit au sujet de ces évêques : *Le Seigneur se tient au milieu des dieux et juge dans l'assemblée des dieux. Jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et flatterez-vous la face des pécheurs? Moi, je dis : Vous êtes tous des dieux et les fils du Très-Haut. Quant à vous, vous mourrez comme des hommes, et vous tomberez comme l'un d'entre les anges. En effet, eux-mêmes ont erré et ont fait un faux pas. Le Seigneur brisera leurs os, car ils ont obéi aux enfants des hommes et ils (l')ont négligé. Maintenant, le Seigneur les rejette.*

Quant à *Dioscore*, il n'a pas eu peur de *Marcien* et n'a pas approuvé sa doctrine. *Marcien* l'a chassé. Il est sorti (de l'assemblée) des Pères du concile méchants. Derrière lui sont sortis les évêques. (F. 20 r° c) La reine le pria, se jeta à ses pieds et le supplia de rester sur son ordre et sur l'ordre du roi. Elle lui dit : « O mon Maître et mon Père, (fais-le) pour le Seigneur. » Il lui dit : « Moi, je ne suis pas ton Père; tu n'es pas ma fille; tu n'as pas de part avec moi, car tu as abandonné la voie de la justice et tu as suivi la vanité. » La reine *Berkalya* (Pulchérie) lui dit : « Si tu ne nous écoutes pas, nous t'enlèverons le siège de ton sacerdoce. » Saint *Dioscore* lui dit : « Si, toi, tu m'enlèves un siège de bois, le Christ ne m'enlèvera pas le siège que le Seigneur a établi pour moi dans le ciel. Ne parviendras-tu pas vers Lui? » Lorsqu'elle eut entendu de lui cette (parole), elle se détourna de lui, en étant triste. Elle ordonna qu'on l'emprisonnât dans une île du pays de l'Occident, pendant tous les jours de sa vie, en sorte qu'il mourut là, en (odeur de) sainteté. Il fut enseveli et enterré dans la glorification du Seigneur. Que sa prière et sa bénédiction soient avec le serviteur du Seigneur, l'homme du Christ, pour les siècles des siècles! Amen.

Lorsque l'on conduisait *Dioscore* à l'île de *Gagra* (Gangra), se tenait au milieu des évêques réunis un nommé *Macaire* des habitants (de Tkoou) (F. 20 v° a) *du Haut-Se'id*. Le zèle de la foi le prit. Il dit aux évêques apostats, qui siégeaient : « Que fait l'assemblée des démons? » L'indignation des évêques apostats s'ajouta contre lui. Lui ayant mis son vêtement

à son cou, ils le traînèrent, le flagellèrent fortement et lui donnèrent des coups de pied, au point que le sang coulait de sa gorge et de son nez. Ils le jetèrent sur la place publique. Comme il était près de la mort, il leur sembla qu'il était mort. Après cela, le Seigneur envoya son ange du ciel. (L'ange) le prit par la main, le souleva et lui dit : « Lève-toi, sois fort et n'aie pas peur; moi-même, je suis avec toi. »

S'étant levé, il retourna au lieu de l'assemblée. Il entra au milieu de l'assemblée et dit : « A quoi sert l'assemblée des démons? » Ils se levèrent contre lui une seconde fois, le flagellèrent plus fort que naguère et le jetèrent hors de la ville, pendant la nuit. S'étant levé de là, il alla vers la mer. Il rencontra notre Père *Dioscore*. Après s'être salués réciproquement, ils se dirent adieu. *Macaire* alla à *Alexandrie*, car notre Père Dioscore lui avait dit que là il recevrait la couronne. *Marcien* envoya (des émissaires) à la ville *d'Alexandrie* et fit tuer là Saint Abba (F. 20 v° b) *Macaire* et 5.000 hommes à cause de la foi orthodoxe. Ils furent martyrs du Christ (1). De plus, ce maudit (*Marcien*) envoya dans ces jours-là (des émissaires) en *Palestine* et fit tuer là 5.000 et 7.000 hommes. La majorité était des prêtres. Ils moururent tous pour l'amour du Christ. Certains se dispersèrent. D'autres s'enfuirent dans les déserts, en ayant peur. La grâce se leva pour eux (2). Ils devinrent tous fidèles à la croix du Christ. Que leur miséricorde nous protège! Ils moururent tous martyrs pour (la foi et l'amour du Christ) (3).

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, 4 janvier 1909.

Sylvain Grébaut.

(1) M. à m. « devant le Christ ».
(2) M. à m. « leur grâce se leva ».
(3) M. à m. « pour ces choses ».

(*A suivre.*)

HISTOIRE D'HAIKAR LE SAGE

D'APRÈS LES MANUSCRITS ARABES 3637 ET 3156 DE PARIS.

Fin. (1)

Haïkar s'en alla donc dans sa maison et, le lendemain, il se présenta devant Pharaon (p. 173). Le roi lui dit : « Haïkar, qu'a donc l'étalon de ton Maître? Quand il hennit en Assur et Ninive, nos juments entendent sa voix et mettent bas. » Haïkar sortit, prit un chat et se mit à le fouetter vigoureusement de sorte que les Égyptiens entendissent. Ils allèrent en avertir le roi qui fit venir Haïkar et lui dit : « Haïkar, pour quelle raison fouettes-tu ce chat et le frappes-tu ainsi; ce n'est pourtant pas un animal muet. » Haïkar lui dit : « Seigneur Roi, il a agi avec moi d'une manière abominable et il mérite ces coups et cette flagellation. » Pharaon lui dit : « Quelle est donc cette chose qu'il t'a faite. » Haïkar lui répondit : « Mon Maître, le roi Sennachérib, m'avait donné un coq excellent qui avait une forte voix et qui connaissait les heures de la nuit. Ce chat pervers est allé la nuit dernière et lui a coupé la tête; puis il est revenu. C'est pour cela que je lui inflige ces coups et cette fustigation. » Pharaon lui dit : « Haïkar, je vois que tu deviens radoteur en vieillissant; la distance entre l'Égypte et Ninive est de soixante-huit parasanges; comment le chat (p. 174) a-t-il pu aller cette nuit couper la tête du coq et revenir ici? » Haïkar lui répondit : « Seigneur, s'il y a, entre l'Égypte et Ninive, une pareille distance, comment tes juments peuvent-elles entendre le hennissement de l'étalon du roi mon Maître et mettre bas à cause de cela, et comment l'étalon se fait-il entendre en Égypte. » Pharaon, en entendant cela, comprit qu'Haïkar lui donnait la réponse qui convenait.

Il lui dit encore : « Haïkar, je veux que tu me fasses deux câbles de sable. » Haïkar lui dit : « Ordonne de prendre dans le magasin un câble, pour que j'en fasse un semblable. » On lui en apporta un. Haïkar monta alors sur le toit de la maison et pratiqua deux orifices de la grosseur du câble, puis il prit une poignée de sable marin. Quand le soleil fut levé, sa lumière pénétra par les orifices; le sable brilla au soleil et prit l'apparence de câbles. Il dit à Pharaon : « Ordonne à tes serviteurs de prendre ces câbles et je tresserai pour toi tout ce que tu voudras. » Pharaon lui dit : « Nous avons ici une meule de moulin qui est cassée, je te demande

(1) Voy. 1906, p. 367; 1909, p. 50.

de la recoudre. » Haïkar chercha des yeux et trouva là une autre pierre. Il dit à Pharaon : « Sire, je suis ici un étranger (p. 175) et je n'ai pas sur moi d'outil de tailleur, mais je te prie d'ordonner à tes serviteurs les cordonniers de me procurer des alènes, des aiguilles et des ciseaux faits de cette pierre pour que je recouse cette meule de moulin. » Le roi Pharaon se mit à rire ainsi que tous ses courtisans et il lui dit : « Béni soit Dieu qui t'a donné cette sagacité et cette science! »

XXXI. — Pharaon voyant qu'Haïkar lui avait répondu et avait résolu toutes ses questions, se déclara vaincu à ce moment et donna l'ordre de réunir les revenus de trois années et de les remettre à Haïkar, en même temps que la créance qu'il avait écrite. Il lui fit présent d'une robe magnifique ainsi qu'à ses soldats et à ses serviteurs, et il subvint aux frais du voyage. Il lui dit ensuite : « Va en paix, ô soutien et gloire de ton maître. Y a-t-il un intendant des rois et des sultans qui soit semblable à toi! Transmets mon salut à ton maître le roi Sennachérib et dis-lui : Excuse-moi de ce que nous offrons, mais les rois se contentent de peu. »

Haïkar reçut ces présents de la main du roi, puis il baisa la terre devant lui et lui dit : « Je te demande, Sire, d'ordonner qu'il ne reste en Égypte personne du pays d'Assur et de Ninive, mais que tous partent avec Haïkar. » Pharaon les fit aussitôt (p. 176) tous convoquer, comme le demandait Haïkar.

Haïkar partit alors, après avoir pris congé du roi Pharaon, et il se dirigea vers le pays d'Assur et de Ninive, chargé de riches trésors et de grandes richesses. Quand la nouvelle de son arrivée fut parvenue à Sennachérib, il vint à sa rencontre plein d'allégresse.

XXXII. — Il l'embrassa et lui dit : « Bonheur, joie et bienvenue à mon père, au soutien de mon empire et à la gloire de mon royaume. Demande-moi ce que tu désires, et fais ton choix, quand même ce serait la moitié de mon empire et de mes richesses. » Haïkar lui dit alors : « Vive le roi éternellement. Si tu veux me faire une faveur, accorde-la à Abou-Samik le bourreau. Car c'est à son aide, avec la volonté du Dieu Très-Haut, que je dois la vie une seconde fois. » Le roi lui dit : « Honneur à toi, ô mon ami; je le comblerai aussi d'honneurs. »

Il l'interrogea ensuite sur ce qui s'était passé entre lui et Pharaon au sujet des paraboles et des allégories et il lui demanda comment il lui avait remis les richesses, les présents, les impôts et les habits précieux. Haïkar lui raconta tout ce qui était arrivé et Sennachérib en fut comblé de joie. Quand il eut terminé son récit, le roi lui dit : « O Haïkar, prends ce que tu désires et ce qui te plaît dans tout ceci; ces richesses sont dans ta main. Haïkar lui dit : « Vive (p. 177) le roi éternellement. Je ne veux rien autre chose que ton salut et la durée de ta puissance. Que ferais-je de cet argent et de ces autres biens? Si tu veux toutefois m'accorder une faveur, livre-moi le fils de ma sœur, Nadan, pour que je lui rende ce qu'il m'a fait, car je désire que tu m'accordes son sang et que tu me le donnes en réparation. » Sennachérib lui dit : « Prends-le, je te l'accorde. »

Haïkar s'en empara, lui lia les mains et les pieds, le prit dans sa

maison, lui mit aux pieds une lourde chaine et le frappa durement sur les pieds, sur le dos et sur le ventre, sous les aisselles et sur les jambes, le couvrant de plaies. Après l'avoir frappé, il le jeta dans un lieu obscur près des latrines et il lui donna pour gardien Banouhal. Il ordonna de lui donner chaque jour un pain et un peu d'eau. Et chaque fois qu'Haïkar entrait ou sortait, il réprimandait Nadan et lui disait sous forme de sentences :

XXXIII. — 1. « Mon fils, je t'ai fait toute sorte de bien et t'ai comblé de bienfaits, et tu m'as rendu en échange la honte, le mal et le meurtre.

2. Mon fils, celui qui n'entend pas de ses oreilles, on le fait entendre par la nuque. »

3. Nadan lui dit alors : « Mon oncle, pourquoi es-tu fâché contre moi? »

4. Haïkar lui répondit : (p. 178) « Parce que je t'ai exalté et honoré et je t'ai fait une haute situation; je t'ai donné la meilleure éducation et je t'ai instruit pour que tu fusses mon héritier en science, en sagesse et en fortune et tu m'as répondu par le meurtre et tu as projeté ma perte. Mais le Seigneur savait que j'étais victime de l'injustice et il m'a sauvé de ta malice, car le Seigneur raffermit le cœur brisé et confond les envieux et les orgueilleux.

5. Mon fils, tu as fait comme le scorpion qui frappe l'airain de sa queue et le perce.

6. Mon fils, tu es comme le perdreau pris au filet et qui ne peut se dégager, mais qui appelle les perdrix pour les faire tomber avec lui.

7. Mon fils, tu es comme le chien qui, ayant froid, entra dans le poulailler pour se réchauffer. Quand il eut chaud, il se mit à aboyer contre les poules, mais elles le frappèrent et le chassèrent de peur d'être mordues par lui.

8. Mon fils, tu es comme le porc qui entra au bain avec des personnes de qualité. Il aperçut en sortant une fosse d'aisance qui sentait mauvais : il y descendit et s'y vautra.

9. Mon fils, tu es comme le bouc qui vient et cause, par sa perfidie, la perte de ses compagnons, mais ne peut se sauver lui-même.

10. Mon fils, le chien qui ne mange pas de sa chasse devient la proie des autres chiens.

11. Mon fils, la main qui ne travaille pas et ne laboure pas, mais qui est serrée et perfide, doit être retranchée de l'épaule.

12. Mon fils, tu es comme l'arbre que l'on coupe (p. 179) en même temps que ses branches et qui dit au bûcheron : Si tu n'avais pas dans la main un outil venant de moi, tu ne pourrais pas me couper.

13. Mon fils, tu es comme le chat auquel on disait : Cesse de dérober et nous te ferons des colliers d'or et nous te nourrirons de sucre et d'amandes. Il répondit : Je n'ai pas oublié le métier de mon père et de ma mère.

14. Mon fils, tu es comme un serpent, porté sur des épines au milieu de la rivière. Un loup les vit et dit : C'est du mauvais sur du mauvais, mais ils sont emportés par quelque chose de pire qu'eux.

15. Mon fils, je t'ai donné à manger une nourriture excellente, et toi, tu

m'as donné du pain sec; je t'ai donné à boire un vin généreux et excellent, et toi, tu m'as donné de l'eau.

16. Mon fils, je t'ai instruit et je t'ai donné la meilleure éducation, et je t'ai établi comme le cèdre altier, et toi, tu m'as entrainé et tu m'as pris dans tes trahisons.

17. Mon fils, j'espérais que tu me construirais une citadelle bien fortifiée où je fusse à l'abri de mes ennemis, mais, comme un fossoyeur, tu m'as enseveli dans le sein de la terre; mais le Seigneur a eu pitié de moi.

18. Mon fils, je voulais ton bien et tu m'en as payé par du mal (p. 180) et une noire ingratitude. Maintenant je suis résolu à t'arracher les yeux et je te donnerai en pâture aux loups; je te couperai la langue et je te trancherai la tête et je te punirai de tes forfaits abominables. »

19. Nadan répondit à Haïkar son oncle : « Traite-moi selon ta bonté, car celui qui me ressemble, pèche, mais celui qui te ressemble, pardonne. Prends-moi à ton service dans ta maison, je soignerai tes chevaux, je balaierai leur fumier, et je garderai tes pourceaux, car je suis mauvais et tu es bon, je suis coupable et tu es clément. »

20. Haïkar lui répondit : « Mon fils, tu es comme l'arbre qui était au bord de l'eau et qui ne produisait pas de fruits; son possesseur voulut l'abattre, mais il lui dit : Transporte-moi dans un autre lieu et si je ne donne pas de fruits, coupe-moi. Son maître lui répondit : Tu es sur le bord de l'eau et tu ne donnes pas de fruits; comment en produirais-tu si tu étais dans un autre lieu?

21. Mon fils, la vieillesse de l'aigle vaut mieux que la jeunesse du corbeau.

22. Mon fils, on disait au loup : Éloigne-toi des brebis de peur que leur fumier ne t'incommode. Il répondit : Le reste de leur lait (1) est salutaire pour mes yeux.

23. Mon fils, on conduisit le loup (p. 181) à l'école pour lui apprendre à lire et on lui dit : Prononce Aliph (2), Ba, Ta, Sa. Mais il reprit : Agneau, chèvre, chevreau, brebis, comme c'est dans mon ventre.

24. Mon fils, on servit une tête d'âne sur la table, mais elle tomba et roula dans la poussière, parce que sa nature ne change pas.

25. Mon fils, c'est la vérification de l'adage suivant : Si tu engendres un enfant, appelle-le ton fils; mais si tu élèves l'enfant d'un autre, appelle-le ton esclave.

26. Mon fils, celui qui fait le bien, en retirera du bien, et celui qui fait le mal, en retirera du mal, car le Seigneur rémunère l'homme d'après ses œuvres.

27. Mon fils, que te dirai-je de plus, car Dieu connaît les choses cachées et pénètre les secrets et les pensées intimes. Il te rémunérera et jugera entre moi et toi, et il te rendra ce que tu mérites. »

XXXIV. — Quand Nadan entendit ces paroles de son oncle Haïkar, il enfla et devint comme une outre gonflée; ses membres, ses jambes, ses pieds et ses côtés se tuméfièrent et tombèrent en lambeaux; son ventre

(1) Il y a ici un jeu de mots : غبار peut signifier *fumier* et *reste de lait*.

(2) Nom des premières lettres de l'alphabet arabe.

s'ouvrit et ses entrailles se répandirent. Il périt et mourut; sa fin fut la perdition et il alla dans l'enfer et dans une condition malheureuse. Car il est dit dans les Écritures que celui qui creuse (p. 182) une fosse pour son frère, tombe dedans, et que celui qui tend un piège à son prochain, s'y fait prendre.

C'est là ce que nous avons trouvé au sujet de l'histoire d'Haïkar le sage.

Gloire à Dieu toujours. Amen.

TEXTE

(Fin)

فقال حيقار قد كان سيدي سنحاريب الملك اوهبنى ديك (1) مليح وكان له صوت (2) عظيم (3) وكان يعرف ساعات (4) الليل فمضت (5) هذه السنورة (6) المفسودة فى هذا الليل قطعت راسه واتت ولاجل هذا باديتها بهذا الضرب و الجلد (7) فقال له فرعون يا حيقار اراك كلما تكبر (8) تخرف لان بين مصر ونينوي ثمانية وستون فرسخ فكيف مضت هذه السنورة (9) (p. 174) في هذه الليلة وقطعت راس الديك و اتت (10) الى هنا فقال له حيقار يا سيدي اذا كان بين مصر ونينوي هذه المسافة (11) كيف اذا صهل حصان سيدي الملك يسمعون خيلك فيطرحون وكيف يصل حس (12) الحصان الى مصر فلما سمع ذلك فرعون من حيقار (13) علم انه رد جوابه عليه (14) فقال له يا حيقار اريد

(1) B ديكا جيدا. — (2) Ms. A صوط. — (3) C عظيم صحيح يعرف صوت. — (4) C النهار والليل. — (5) C فقامت القطة. — (6) B القطة الردية. — (7) و الجلد est omis en C. — (8) B يزداد خرفك. — (9) هذه السنورة manque en C. — (10) B ورجعت. — (11) C المقدار. — (12) B حسه. — (13) C n'a pas من حيقار. — (14) عليه manque en C.

ان تعمل لي حبلين من رمل (1) فقال له حيقار (2) ارسم ان يخرجوا لي من الخزانة حبل حتى اصنع مثله فاخرجوا (3) له حبل ثم ان حيقار مضي الى قفا البيت وثقب ثقبين على غلظ الحبل (4) و اخذ (5) حفنة رمل من (6) البحر فلما طلعت الشمس ودخلت في الابخاش بدر الرمل في الشمس حتى بقي (7) مثل الحبال و قال (8) لفرعون امر عبيدك ان ياخذوا هذه الحبال وكل ما تريد افتل لك (9) فقال فرعون يا حيقار لنا هنا حجر رحا قد انكسر (10) اريد منك ان تخيطها فنظر جيقار فوجد هناك (11) حجر اخر (12) فقال لفرعون يا سيدي انا هاهنا رجل غريب و ليس (p. 175) معي الة الخياط (13) لكن اريد منك ان تامر لاصدقايك (14) الاساكفة ان يقدموا (15) الي من هنا (16) الحجر مخارز ومخيط (17) وكاز حتى اخيط لكم (18) هذه الحجر الرحا فضحك فرعون الملك (19) وكل اكابره وقال تبارك الله (20) الذي اوهبك هذه الذكاوة و المعرفة فلما نظر فرعون ان حيقار قد (21) رد عليه جوابه وقضي مسايله انقهر للوقت وامر ان يجمعوا (22) الكسيم من (23) ثلاثه سنين ويقدموه الى حيقار مع (24) الدين الذي كتبه حيقار و خلع عليه وعلى

(1) B et C من رمل البحر. — (2) C نيا سيدي الملك. — (3) C n'a pas فاخرجوا له حبل. — (4) C البحر. — (5) B et C في يده. — حتى بقى الرمل يفتل مثل C (7) — .من رمل البحر B et C (6) الحبال. — (8) C و قال حيقار امر لعبيدك. — (9) C مثلهم. — (10) C انكسرت. — (11) هناك manque en C. — (12) C اخرى. — (13) B الخاطة; C الخياطة. — (14) B تامر الاسكفة عبيدك. — (15) B يصنعوا C يقدمون لي من هذه الحجر. — (16) C هذه. — (17) C n'a pas ومخيط وكاز. — (18) C اخيط حجر الرحى. — (19) الملك est omis en C. — (20) C تعالى. — (21) C قدر عليه ورد جوابه; les deux mots suivants وقضي مسايله sont omis en C. — (22) C يجمعوا له الاكسيم. — (23) C ثلاث عن. — (24) Les mots مع ... حيقار sont omis en C.

عسكره و غلمانه و اعطاه خرجية الدرب و قال له امضي بالسلامة (1) يا عز سيده و افتخار (2) استاذه مثلك من يكون (3) مدبر ملوك وسلاطين (4) واقري (5) سلامي على سيدك سنحاريب الملك وقول (6) له لا يواخذني (7) بما اهديناه (8) لان الملوك تقنع بالقليل فقبل (9) حيقار ذلك منه ثم انه قبل الارض قدامه وقال له اريد منك يا سيدي ان (10) تامر ان لا يبقا احدا في ارض (11) مصر من اتور (12) ونينوي حتى (13) يمضي مع حيقار فارسل (14) [p. 176] فرعون مناديا ينادي واكمل مطلوب حيقار كما قال له حيقار فعند ذلك مضى حيقار وودع (15) الملك فرعون وصار (16) طالب الارض (17) اتور ونينوي ومعه من الخزاين و الاموال شيا (18) كثير فلما بلغ الخبر الى سنحاريب الملك (19) خرج الى لقا حيقار و فرح به فرحا عظيم (20) و قبله و قال له اهلا وسهلا ومرحبا في ابى (21) وعز (22) دولتي وفخر ملكى اطلب مني ما تشتهي (23) وتختار ولو اردت نصف ملكي و مقتناي فقال له حيقار يعيش (24)

(1) C بالسلام. — (2) B وفخره وسيده لان مثلك من يليق في خدمة الملوك; C من يكون للسلاطين. — (3) B وتدبير السلاطين. — (4) B وتدبير السلاطين. — (5) B اقرا. — 6. B et C قل. — (7) B يوخذني; ce mot est omis en C. — (8) C اهدينا له. — (9) C فقام حيقار وقبل ايادي الملك فرعون وقبل الارض قدامه ودعى له بالعز والدوام واستكثر بكنزه وقال له... — (10) C ان لايبقى من اهل بلادنا احدا من الاتوريين في ارض مصر. — (11) ارض est omis en C. — (12) B بل امر كل من حضر من نينوي واتور يرجع الى بلاد سيدي وناداه فى بلاده كلها بان لا احد يبقى. — (13) C الى يمضوا. — (14) Les mots فارسل ... له حيقار sont omis en C. — (15) B بعد ان ودع. — (16) B et C وسار. — (17) C ارض. — (18) B اشيا. — (19) C كان حيقار جايه. — (20) C جدا وعانقه. — (21) C اخي حيقار. — (22) B وعزي وفخر دولتي. — (23) B ما شيت و اخترت; le mot وتختار est omis en C. — (24) C تعيش يا سيدي...

سيدي الملك الى الابد ان (1) كان تريد تنعم علي انعم على ابو سميك السياف لان بموافقته مع ارادة الله تعالى كانت (2) حياتي (3) ثانيا فقال (4) كرامة لك يا عزيزي (5) انا اكرم عليه ثم (6) بدا يساله عن ما جرى له مع فرعون الملك (7) من الامثال و الرموز و كيف (8) قدم له الاموال و الهدايا والكسيم و الخلع فاحكي له بجميع ما جري ففرح سنحاريب فرحا عظيم ومن (9) بعد ما تم الكلام فقال له الملك يا حيقار خذ ما تشتهي (10) وتحب من هذا جميعه فهو في قبضة يدك فقال حيقار يعيش (p. 177) الملك الى الابد انا لا اريد الا (11) سلامتك ودوام (12) دولتك ايش اعمل انا في المال وغيره ولكن (13) ان كنت تريد تنعم علي بشي فانعم (14) علي في ابن اختي نادان حتى اجازيه بما فعل معي لاني (15) اريد منك ان توهبني دمه و تحاللني فيه فقال له سنحاريب خذه قد اوهبتك اياه فاخذه حيقار (16) و ربط يديه (17) و رجليه و اخذه الى منزله وجعل في رجليه قيد ثقيل (18) وضربه ضربا شديدا موجع على رجليه وظهره وبطنه و اباطات سيقانه (19) وبعد الضرب

(1) C ... يا سيدي تعيش. — (2) B مهما اردت تنعم على عبدك; C ... انعم يا سيدي الملك على ابو سميك عوضي لان كانت حياتي. — (3) B اعيدت. — (4) C حياتي على يد الله ويده. — (5) C فقال يا عزيزي حيقار لاجعل منزلة ابو ... (6) C سنحاريب الملك اكراما. — (7) C ثم ان الملك بدا. — (8) C اعلى من جميع خواصي ومحبيني وكيف رد له جميع. — (9) C من الاول ما وصل الى ما جى من عنده ومن ... سواله وكيف اخذ منه الاكسيم. — (10) Les mots الكلام ... sont omis en C. — (11) C من هذا الجباية لانه في قبضه ... — (12) B غير. — (12) C ودوام عزه. — (13) C فان كنت تنعم علي. — (14) B اعطيني. — (15) Les mots ان ... لاني manquent en C. — (16) C فسلمني; C نادان ابن اخته. — (17) C في سلسلة من حديد. — (18) — وربطه ربطا شديد; les mots الضرب ..... موجع manquent en C. — (19) B ساقيه.

القاه في مكان مظلم بجانب الكنيف وجعل عليه بنوحال (1) حارسا و امره ان يعطيه كل يوم رغيف خبز وماء قليل وكان حيقار كلما يدخل ويخرج يعاقب (2) نادان ويقول له بحكمة يا بني (3) عملت معك كل خير واحسان وانت باديتني عوضه بالقبيح و الردا والقتل يا بني قيل بالامثال من لا يسمع من اذنيه (4) من قفا رقبته يسمعوه فقال له (5) نادان يا خالي لاي سبب انت غضبان علي قال (6) له (p. 178) حيقار لاجل اني وقرتك و اكرمتك وعظمتك وربيتك احسن (7) تربية و علمتك (8) حتى تكون وريثي في العلم والحكمة والمال وباديتني بالقتل و رمت (9) هلاكي لكن الرب علم انني مظلوم فخلصني من شرك (10) لان الرب يجبر قلوب (11) المنكسرة ويدل (12) المحسودين المتكبرين (13) يا بني صرت مثل عقرب اذا ضربت زبانيتها (14) في النحاس ثقبته (15) يا بني (16) انت صرت لي مثل السجالة (17) المربوطة (18) في الشبكة فلا تقدر تخلص روحها و نفسها (19) بل تدعى الحجل (20) لترميها معها (21) يا بني انت صرت لي مثل الكلب الذي برد فدخل الى بيت الفخار (22) ليدفا فلما دفي بدا ينبح عليهم (23) فضربوه وطردوه ليلا يعضهم يا بني انت صرت لي مثل الخنزير الذي دخل الى الحمام مع الاكابر

(1) B ينوحال ; C نبوحال. — (2) C يعاتب ابن اخته نادان. — (3) C يا ولدي. — (4) B ادناه. — (5) له est omis en C. — (6) C فقال. — (7) C واجلستك موضعي حتى انك تكون وارثي في باحسن. — (8) C العالم. — (9) C وردت. — (10) الذي نصبت لي. — (11) B الخواطر; C خواطر. — (12) B ويرذل ; C ويردع. — (13) C المستكبرين. — (14) B اذا ضرب النحاس يثقبه ; C بامته. — (15) B ثقبها. — (16) A partir de cet endroit, C contient un passage assez considérable qui ne se trouve ni en A ni en B. — (17) B الحجل; C الحجلة. — (18) C المرمية. — (19) C نفسها. — (20) B الحجال. — (21) C في الشبكة. — (22) C الفاخر. — (23) B على الحاضرين.

فلما خرج (1) نظر جورة سيان (2) منتنة نزل تمرغ (3) فيها يا بني انت صرت مثل التيس (4) الذي يدخل ويدحل (5) ارفاقه للذبح ولايقدر يخلص روحه (6) ونفسه يا بني الكلب الذي لم يقتات من صيده يصر ماكلا للكلاب (7) يا بني يدا (8) لا تتعب وتفلح وتكون حريصة وشاطرة (9) تقطع (10) (p. 179) من اباطها (11) يا بني انت صرت مثل الشجرة التي قطعوها (12) و فروعها معها فقالت (13) لو لا ما في يدكم مني ما قدرتم على قطعي (14) يا بني انت صرت مثل السنورة (15) التي قالو لها بطلى (16) السرقة حتى نصنع (17) لك (18) قلايد من ذهب ونطعمك سكر (19) و لوز فقالت (20) لهم انا صنعة ابي و امى لست (21) انساها يا بنى انت صرت مثل ثعبانا (22) راكبا على عوسجة (23) وهم في وسط النهر فنظرهم ذيب و قال شر على شر و الذي اشر منهم يدبرهم (24) اثنينهم (25) يا بني انا ماكولا جيدا اطعمتك وانت خبز حاف ما اطعمتني انا السكر (26) و الشرب (27) الجيد اسقيتك و انت ماء (28) اسقيتني يا

(1) C من الحمام. — (2) B صيان; le mot منتنة est omis en C. — (3) B نزل فيها وتجرع. — (4) C التيسى. — (5) ويدحل manque en C. — (6) C n'a pas روحه. — (7) C للدبيب. — (8) B يدكم; C يد الذي لم. — (9) B n'a pas وساطرة. — (10) C تقتع. — (11) B من اصلها; C a ici une sentence qui manque en A et B, d'après le ms. du B. M. — (12) B قطعوا فروعها; C قتعوا فروعها. — (13) B فقالت لقاطعيها. — (14) C قتعى. — (15) B et C القطة. — (16) C ابطلي السرقي. — (17) B حتى نطعمك ونصنع. — (18) C لكى. — (19) B مسكرا. — (20) B فاجابتهم; C n'a pas لهم. — (21) B لا اتركها; C ما انساها. — (22) C التعبان راكب. — (23) B افعي. — (24) C بدبرهم. — (25) Cette parabole est plus longue en C d'après le Ms. du B. M. — (26) C ماء من البير انا إسقيتك ماء السكر... ما... — (27) C الشراب. — (28) C

بني انا علمتك وربيتك احسن تربية (1) و انشيتك مثل الارز الطويل وانت جذبتني (2) و اعكفتني من اساياك (3) يا بني انا كان املي انك تبني لي برجا حصين (4) لاستتر فيه من اعداي وانت صرت لي كالدافن في بطن الارض ولكن الرب رحمني (5) يا بني انا اردت لك الخير و انت جازيتني شرا (p. 180) وقبيح والان اريد اقلع عينيك و اجعلك ماكلا للذياب (6) واقطع لسانك و في حد السيف اخذ راسك واجازيك عوض افعالك الشنيعة فاجاب (7) نادان وقال لحيقار خاله اصنع معي مثل معروفك (8) واغفر لي اثامي لان مثلي من يخطي و مثلك من يغفر (9 واقبلني (10) الان ان اخدم في بيتك و اسوس خيلك و اكنس زبلهم (11) وارعا خنازيرك (12) لاني انا الشرير وانت الخير (13) وانا المذنب و انت المسامح فقال له حيقار يا بني انت مثل الشجرة التي كانت على جانب الماء عديمة الثمر فاراد صاحبه (14) يقطعها فقالت له حولني الى موضع اخر فان لم اثمر فاقطعني فقال لها صاحبها و انتي على جانب الماء لم تثمري فكيف تثمري و انت (15) في غير مكان يا بني شيخوخة النسر اخير من شبوبية الغراب يا بنى قالوا للذيب ابعد عن الغنم ليلا يوذيك (16) غبارهم فقال لهم ان غبارهم (17) نافع لعيناي يا ولدي ادخلوا الذيب (p. 181) للكتاب حتى يتعلم القراة

(1) C a le même passage depuis وانت; B واجبتك الى الوجود وانت حفرت لي مطمورة و اخفيتني. — (2) C احذبتني. — (3) C نجاني n'a pas من اساياك. — (4) C حصينا حتى استتر. — (5) C فلما سمع نادان و رحمني من مكرك. — (6) C للكلاب. — (7) C من خاله حيقار هذا الكلام فقال يا خالي اصنع... — (8) B et C زبل دوابك. — (9) C معرفتك. — (10) يعفي. — (11) C يا خالي. — (12) B دوابك; C اغنامك. — (13) B et C الصالح. — (14) C ان. — (15) C وانتي. — (16) يوذوك بغيارهم. — (17) C غيارهم.

فقالوا له قول الف با تا سا فقال خاروف عنز (1) جدي غنم كما في بطني يا بني وضعوا راس (2) الحمار على المايده فوقع وبدا يتمرغ (3) لان طبعه ما يتغير يا ابنى قد ثبت القول لمن قال اذا ولدت ولدا ادعيه ابنك واذا ربيت ولدا ادعيه عبدا (4) يا بني الذي يعمل الخير خيرا يلقا و الذي يضع الشر شرا يلقا لان الرب يجازي الانسان على قدر عمله يا بني ايش اقول لك اكثر من هذا الكلام (5) لان الله عالم بالخفايا (6) ويعرف السراير و الضماير فهو يجازيك ويحكم بيني وبينك ويكافيك بما تستحق فلما سمع نادان هذا الكلام من خاله حيقار انتفخ (7) و بقي مثل (8) الزق المنفوخ وورمت اعضاه وساقيه و رجليه واجنابه (9) و تمزق و انشق بطنه وتبددت مصارينه وهلك ومات وصارت اخرته للهلاك و مضي الى جهنم وبيس (10) المسير كما قيل في الكتب ان الذي يحفر لاخيه (p. 182) حفرة يقع فيها والذي ينصب فخا (11) لغيره يقع (12) فيه و هذا ما (13) وجدناه من خبر حيقار الحكيم (14) و المجد (15) لله دايما امين (16).

L. Leroy.

(1) C n'a pas عنز ni غنم كما. — (2) راس manque en C. — (3) B et C يتمرغ دعوه فقال بالتراب. — (4) C عبدك. — (5) C القول. — (6) C الخفايا. — (7) B انتفح ; C انتفخ لوقته. — (8) B نظير. — (9) C وجنابه. — (10) Les mots الكتب ... وبيس sont omis en C. — (11) C فخاخ. — (12) B يصاد هو فيه ; C يعلق فيها. — (13) C ما جرى ووجدنا. — (14) B على التمام : C n'a pas الحكيم. — (15) C المجد. — (16) C ajoute : والسلام كملت هذه السيرة بعون الله تعالى امين امين امين.

HISTOIRE DE JEAN LE SILOÏTE

Nous avons transcrit jadis à Oxford (Manuscrit Marsh. 13, fol. 232-243) un récit hagiographique assez original. Le héros, Jean, fils de Julienne, va vivre au désert, dans une caverne, près de l'Égyptien Pharmouti, puis dans un silo. Au bout de quarante jours, sur l'ordre d'un ange, Pharmouti lui apporte de la nourriture. Le démon cherche en vain, à plusieurs reprises, à lui faire quitter son genre de vie. Au bout de 10 ans, un autre moine, nommé Chrysius, reçoit l'ordre d'aller l'enterrer. Ils passent trois jours ensemble, Jean meurt, il est enterré dans le silo qu'il n'a pas quitté, Chrysius couvre ce silo d'une large pierre et de sable, un palmier y pousse aussitôt et se couvre de fruits.

Jean est fêté, le 29 et le 30 mars, dans l'Église grecque; le résumé de sa légende grecque a été édité par le R. P. Delehaye, *Synaxarium Constantinopolitanum*, Bruxelles, 1902, col. 569-572, cf. col. 573, l. 37; cette légende a donc joui d'un certain crédit. Son auteur, qui plagiait la Vie de saint Paul de Thèbes (1), a cru nous édifier davantage, ou paraître plus original, en confinant son héros dans un silo. Il opposait ainsi au stylite, juché sur une colonne, l'habitant du *silo* (nous en avons fait un *siloïte*), perdu au fond d'un puits. Nous ne croyons pas que ce genre d'ascétisme ait trouvé beaucoup de prosélytes, car si le stylite se profilait dans le ciel bleu et attirait naturellement la foule, les dons et les disciples, le Siloïte par contre n'était vu dans son silo que de Dieu et des anges; lorsque ceux-ci ne jugeaient pas bon de lui apporter de la

(1) Nous trouvons ici en effet : la fuite devant la persécution, la nourriture portée par un ange, le moine envoyé par Dieu pour enterrer l'autre et pour nous raconter son histoire. — Le nom propre Pharmouthi est d'ailleurs celui du huitième mois égyptien; la locution « désert intérieur » est une locution égyptienne : *in interiori eremo*, fréquente dans les *Vitae Patrum*: le nom du tyran semble être aussi le nom égyptien Paphnuce; en somme — en dépit du nom du Jourdain — nous avons ici un récit égyptien, une sorte d'appendice aux *Vitae Patrum*.

nourriture, il mourait au bout de quelques jours et continuait à occuper son puits sans laisser de disciple qui pût lui succéder.

Nous avons remis notre copie à M. Maurice Brière, l'un de nos plus brillants élèves de mathématiques, qui avait été auparavant un brillant élève de M. Cersoy, professeur de langues sémitiques. Il n'a pas cru non plus devoir passer l'éponge sur ses vingt-quatre premières années et renoncer pour toujours à ses études antérieures; il a donc consacré une partie de ses loisirs à faire la présente traduction. C'est un complément au synaxaire grec qui mettra en relief un genre d'ascétisme bien peu connu, puisque nous n'avons pas trouvé de mot pour désigner cet antipode des stylites.

F. Nau.

9 décembre 1908.

TEXTE

ܬܘܒ ܬܫܥܝܬܐ ܕܥܠ ܡܫܝܚ ܕܡܢ ܒܚܐܘܙܐ

ܐܢܬܬܐ ܕܝܢ ܚܕܐ ܦܫܡܬ ܠܡܗܝܡܢܐ ܐܝܬ ܗܘܐ. ܕܫܡܗ̇ ܡܠܟܝܬܐ[1]. ܘܐܡܝܢܐ ܗܘܬ ܒܨܠܘܬܐ ܡܣܡܘܟܝܬܐ (fol. 232v) ܕܠܠܝܐ ܡܬܥܠܐ ܘܙܟܝܐ ܗܘܬ ܒܡܫܟܠܬܐ ܡܫܝܚܝܐ ܗܝ ܘܒܢܝ ܒܝܬܗ̇. ܘܐܝܬ ܗܘܐ ܠܗ̇ ܬܪܝܢ ܒܢܝܢ. ܫܡܥܘܢ ܕܝܢ ܡܫܝܚ ܘܫܡܥܐ ܕܫܠܗ ܐܡܣܗܬܐ[2]. ܘܐܦ ܡܬܪܒܝܢ ܗܝܟܠܐ ܐܝܟ ܗܘܐ ܠܗܘܢ.

ܡܕܝܢܬܐ ܗܝ ܡܛܠ ܗܘܬ ܥܕܪܐ ܚܕ ܫܡܥܘܢ ܗܘܐ ܦܘܦܝܠܛܘܣ ܘܫܡܗ ܦܘܡܦܝܐ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܣܓܝܐܐ. ܕܥܠ ܐܝܟܢܐ ܕܡܫܠܡܝܢ ܗܘܐ ܡܢ ܐܝܠܝܢ ܕܡܗܝܡܢܝܢ ܒܫܡܗ ܕܡܫܝܚܐ. ܢܐܡܪ ܘܢܩܒܠ ܐܢܘܢ. ܡܢ ܫܡܗ ܡܗܝܡܢܘܬܐ ܡܫܝܚܝܐ[3]. ܕܐܬܐ ܠܐܡܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܗܘܬ: ܢܦܠ ܗܘܐ ܪܘܚܐ[4] ܒܡܕܝܢܬܗ ܡܢܗ ܦܠܝܚ ܒܢܝ ܡܕܝܢܬܗ. ܗܘ ܕܝܢ ܫܡܥܘܢ ܒܒܝܬܗ ܘܬܫܡܫܬ ܐܢܘܢ (fol. 233r) ܒܡܕܝܢܬܐ ܚܕܐ ܡܢܡܫܡܫܘ ܕܡܪܝܐ ܡܫܡܫܢܐ ܗܘܐ ܐܡܫܡܫܐ ܘܫܡܫܐ. ܐܡܠܘܗܝ ܗܘܐ ܫܡܥ ܒܪܗ ܐܡܪ ܒܪ ܦܛܪܘܣ ܠܡܠܡܫܬܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܗܘܐ ܡܬܦܪܫ ܢܣܒ ܡܢ ܠܘܬܗ ܕܐܡܘܗ ܒܪ ܠܐ ܢܫܡܥܐ ܗܘܬ ܘܐܙܠ ܗܘܐ ܠܒܝܬܐ ܕܡܪܝܐ. ܘܗܘܐ ܐܡܫܬܝܢܬ ܡܫܡܫ ܗܘܐ ܕܠܘܬܗ.

ܘܫܡܥܘ ܐܡܝܢ ܫܡܥܐ ܚܕ ܒܪ ܡܪܐ. ܘܡܢܗ ܠܘܬܗ ܘܡܫܬܠܠ ܗܘܐ ܒܗ ܘܐܡܪ. ܐܘ ܛܠܝܐ ܡܢ ܐܝܟܐ ܐܢܬ ܘܡܢ ܐܝܢܐ ܫܡܥܐ

(1) ܠܡܠܟܝܐ Ms. — (2) ܠܡܫܗܬܐ Ms. — (3) ܠܡܫܝܚܐ Ms. — (4) ܪܘܚܐ Ms. En marge ܪܘܚܐ.

ܐܝܟܢ ܕܗܘܝܬ ܒܫܡܠܝܘܬܐ ܕܟܠܗ̇ ܐܟܣܢܝܘܬܐ ܡܫܡܠܝܐ ܐܢܬ.
ܗܘ ܕܝܢ ܡܘܣܐ ܦܢܐ ܠܗ ܦܬܓܡܐ ܘܐܡܪ. ܒܪܐ ܐܝܟ ܕܐܝܬܝܬ
ܚܕܐ ܐܪܡܠܬܐ ܥܡܪ ܚܕܐ ܕܒܘܪܬܐ. ܘܡܬܛܥܝܐ ܗܘܬ ܒܡܕܒܪܢܬܐ
ܚܕܐ. ܘܟܕ ܠܐ ܦܪܝܫܐ (fol. 233v) ܐܡܝܢ ܣܒܬܐ ܡܢ ܠܘܬܗ. ܘܡܕܒܪܐ
ܕܒܠܘܬܐ ܡܬܠܡܕ ܐܢܐ ܠܟܒܬܐ. ܘܟܕ ܗܘ ܐܢܫܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܕܗܘܐ
ܒܥܠܐ ܐܝܬ ܠܝ ܕܐܬܐ ܐܢܐ ܠܒܘܪܐ ܘܠܐ ܐܫܟܚܬ ܠܐܢܫ ܐܚܪܢ
ܕܢܛܠ ܠܒܘܪܐ ܘܡܕܠܐ ܐܠܐ ܐܢ ܐܢܬ. ܠܟܘܢ ܓܝܪ ܕܬ̈ܫܡܫܬܐ
ܕܫܠܝܡ ܕܫܡ̈ܫܘܢ ܢܦܫܗܘܢ. ܐܢܐ ܕܝܢ ܡܢ ܡܟܝܠ ܥܡܝܢܐ ܕܢܛܠ
ܐܢܐ ܕܡܥܡܕ ܕܢܥܡܠ ܘܢܐܣܐ. ܘܐܡܪ ܠܗ ܣܒܪܐ ܗ̇ܘ ܡܢܘ
ܠܡܢܐ ܠܡ ܒܢܝ ܕܬܬܐܣܐ ܘܐܣܝܡ ܠܥܡܠܐ ܐܘܟܠܝܐ ܐܠܐ ܐܢ
ܒܥܠܐ ܐܢܬ ܕܬܐܬܐ ܠܗܠܝܢ ܕܡܬܐܣܪܝܢ. ܙܠ ܠܟܘ ܠܡܕܒܪܐ.
ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܐܝܟ ܚܕ ܡܢ ܩ̈ܠܝܠܐ. ܗܢܐ ܓܝܪ ܠܡܠܟܐ ܠܒܘܪܐ
ܗܘ ܡܕܒܪܢܘܬܐ ܘܣܥܘܪܘܬܗ ܐܝܟ ܠܛܠܐ ܗܘ. ܘܠܣܥܘܪܐ ܥܪ̈ܩܝܢ
ܥܘܩ̈ܪܘܗܝ. ܛܥܘܢܘܗܝ ܕܝܢ ܕܛܒܪܐ ܕܠܐ ܢܥܒܕ (fol. 234r) ܢܥܡܘܠ
ܡܛܠ ܗܠܝܢ ܒܒܘܪ̈ܟܬܐ ܕܒܛ̈ܠܢ ܘܠܐ ܡܬ̈ܬܢܝܢ.

ܗܘ ܕܝܢ ܡܘܣܐ ܒܪ ܥܡܗ ܐܬܬܢܚ. ܘܐܡܪ ܠܛܒܪܐ ܗ̇ܘ. ܡܢܐ
ܐܥܒܕ ܕܡܥܒܕ ܐܢܐ ܟܠ ܐܡܪ ܘܡܛܠ ܣܝܦ. ܡܛܠ ܕܥܒܪܬܐ
ܗܝ. ܘܒܥܡܠܘܬܐ ܠܐܝܬ ܒܝ[1] ܐܡܪ ܒܡ̈ܩܠܥܬܐ ܠܐܩܠܐ ܒܥܘܦ
ܕܠܐ ܢܠܒܘܢ ܡܪ̈ܘܬܐ ܕܥܒܕ ܠܝ ܐܒܘܢ. ܗܘ ܕܝܢ ܣܒܪܐ ܐܡܪ.
ܛܒܝܢ ܐܢܘܢ ܡܪ̈ܘܬܐ ܥܩܡܝܐ ܒܢܦ: ܡܢ ܗܠܝܢ ܕܠܐ ܡܬܠܩ̈ܝܢ.
ܚܢܐ ܡܘܣܐ ܒܪ ܐܦܪܝܡ ܠܗ. ܐܙܠ ܡܕܝܢ ܘܐܘܕܥܗ ܠܐܒܘܢ. ܘܡܢ
ܫܦܪ ܐܢܐ ܗܘܝܐ ܕܟܠܐ ܐܠܗܝܬ ܠܘܬܗ. ܘܐܬܐ ܒܟܠܚܕ ܘܐܬܒܥ
ܠܗ ܡܛܠܬܗ. ܐܝܟ ܡܕܒܪܐ ܟܠܗ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܐܡܪܐ ܣܥܡܝܐ.
ܫܦܠ ܐܢܐ ܘܢܦܩ ܐܢܐ ܡܢ ܠܘܬܗ.

ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܗܘܐ ܘܐܙܠ ܠܘܬܐ ܐܡܪܗ. ܘܗܘ ܫܡ̈ܥܬܗ

(1) En marge : ܗܟܝܠ.

ܠܡܥܒܕܗ ܘܐܡܪܐ ܠܗ. ܐܡܬܐ ܗܘܝܬ (fol. 234v) ܒܥܐ ܕܐܬܬܠܡܕܬ
ܟܠܗܝܢ ܡܛܠܬܟ. ܘܡ̈ܫܠܡܢܘܬܗ ܘܦܢܝܬܐ ܕܥܒܕ ܠܟܘܢ
ܐܒܘܗܝ ܕܠܐ ܐܦܠܘ ܟܐܢܝܢ ܦܘܫܩܗܘܢ ܒܗܠܐ ܦܪܨܘܦܐ
ܒܟܠ ܢܦܫܗ ܒܗܘܢ. ܘܐܝܟܢ ܢܦܫ ܒܚܘܒܐ ܠܥܘܠܐ. ܗܝܕܝܢ
ܡܫܝܚ ܚܝܠ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܠܚܒܠܐ ܡܦܝܣ ܐܪܟܐ ܠܡܦܪܢܣܘ.
ܘܐܫܟܚ ܐܡܬܝ ܕܟܪܐ ܚܕ ܘܡܬܠܠ ܕܡܢ ܡܪܢܐ ܗܘܐ ܕܐܡܬܝ
ܒܠܚܘܕ. ܘܐܡܪܐ ܠܗ. ܕܐܢ ܠܐ ܐܙܠ ܐܢܐ ܘܡܫܬܐܠ ܐܢܐ
ܠܡܪܝ. ܠܐ ܡܫܟܚ ܐܢܐ. ܘܐܫܬܘܕܝ ܠܗ ܕܐܙܠ ܐܢܐ ܠܘܬܗ. ܐܠܐ
ܕܢܫܡܥ ܡܦܝܣ ܙܒܢ ܒܠܚܘܕ ܘܠܐ[1] ܡܫܬܐܠ ܐܢܐ. ܠܘܬܗ
ܦܪܚܬ ܐܢܐ ܒܫܠܡܐ. ܒܬܪ ܐܡܪܗ ܘܐܡܪܐ ܠܗ. ܙܠ ܒܫܠܡܐ
ܒܪܝ. ܘܡܛܠ ܗܢܐ ܗܘܐ ܒܗܝܪ ܘܢܣܛܪ ܡܢ ܟܠ ܢܫܝܘܬܢ.

ܗܝܕܝܢ ܝܗܒ ܠܗܘܢ ܡܫܝܚ ܫܠܡܐ (fol. 235r) ܠܐܡܪܗ
ܘܫܡܥܗ ܘܢܦܩ ܐܝܟ ܘܐܙܠ. ܘܐܬܐ ܒܪܘܚܢܘܬܗ. ܘܕܪܐ ܗܘܐ
ܒܡܕܒܪܐ ܕܟܠܗ ܫܘܪܝܐ ܡܕܒܪ ܘܐܙܠ ܡܕܪܐ ܐܬܪ̈ܝ ܩܕ̈ܝܫܐ.
ܘܐܫܟܚ ܓܒܪܐ ܡܪܝܐ ܕܒܦܘܡܗ ܒܡܕܒܪܐ ܗܘ ܒܠܚܘܕܘܗܝ.
ܘܩܡ ܠܘܬܗ ܝܘܡܐ ܚܕ. ܘܠܡܦܪܩܗ ܕܝܘܡܐ ܐܡܪ ܠܗ. ܡܢܝܐ
ܐܬܐ ܒܪܝ ܠܗܪܟܐ. ܚܝܠ ܘܐܡܪ ܠܗ ܕܐܒܥܝ ܒܡܕܒܪܐ ܗܘܐ ܟܠܗ
ܙܒܢܐ ܕܚܝܝ. ܘܐܡܪ ܠܗ: ܠܐ ܡܫܟܚ ܐܢܬ ܕܬܥܡܪ ܗܪܟܐ ܕܡܕܒܪܐ
ܘܕܠܬܠܬ: ܐܠܐ ܐ، ܟܠܢܝܫܘܢ ܘܡܫܬܐܠܘܢ ܠܟܠܡܕܡ ܒܥܘܪܐ.
ܐܡܪ ܠܗ. ܐܢܐ ܙܟܐ ܐܢܐ ܕܒܠܗܝܢ ܐܟܢܫܬ. ܘܐܫܟܚ ܡܚܝܢ ܩ̈ܛܠܐ
ܕܒܩܝܢ ܠܐܦܪܘ. ܘܡܚܡܬܗ ܠܘܬܗ ܫܟܚܐ ܩ̈ܕܝܫܐ ܐܡܝܢ ܗܘ
ܕܢܫܡܘܗܝ. ܘܗܘ ܡܪܝܐ ܡܫܬܟܠ ܗܘܐ ܫܡܥܬܐ ܒܝܬ ܡܠܐܟܐ.
ܚܕ ܙܒܢܐ ܒܫܒܬܐ ܡܢ ܐܬܐ ܠܗ ܫܡܥܬܐ ܒܚܕ ܡܢ ܩ̈ܕܝܫܝܢ
ܠܐ ܗܘܘ (fol. 235v) ܠܗ ܠܡܫܝܚ ܡܢܗܝ. ܘܩܪܝܘܗܝ ܡܪܝܐ
ܠܡܫܝܚ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܦܘܩ ܙܠ ܠܟ ܠܐܦ̈ܝ ܡܕܒܪܐ ܓܒܪܐ

(1) ܘܠܐ Ms.

ܡܟܝܠ ܠܟܝ ܐܡܪܝܢ ܡܕܒܪܢܝܬܐ ܗܘܘ ܒܗ. ܕܢܬܝܗܒ ܠܐܠܗܐ ܘܢܦܪܘܩ ܠܟܝ ܗܓܘܡܢܝܬܐ. ܡܛܠ ܕܐܢܐ ܠܟܝܬ ܠܟܝ ܕܡܢ ܚ̈ܛܗܐ ܐܬܕܒܫܬ ܐܬܗܦܟܬ ܘܠܐ ܡ̇ܕܝܢܐ ܕܗܘܪܐ ܐܬܐܠܪ. ܘܣܒܝܢ ܡܘܣܝܢ ܢܦܠ ܥܠ ܪ̈ܓܠܘܗܝ ܕܐܡܗܬܐ ܘܢܫܩ ܐܢܝܢ. ܘܢܦܩ ܕܢܐܙܠ ܠܡܕܒܪܐ.

ܘܟܕ ܡܘܠܟܢ ܦܩܕ ܒܗ ܡܠܐܟܐ ܕܡܪܝܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܠܐܝܟܐ ܐܙܠ ܐܢܬ ܛܠܝܐ. ܒܝܐ ܡܘܣܝܢ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܒܢܝܐ ܐܢܐ ܕܐܥܒܕ ܠܝ ܕܡܟܬܐ ܕܐܬܡܪ ܒܗ. ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܠܐܟܐ. ܡܛܠ ܕܐܙܠ ܐܢܬ ܡܘܡܐ ܚܕ ܡܥܡܪ ܐܢܬ ܒܐܪܥܐ ܚܕܐ ܦܪܝܫܬ. ܣܓܝ ܗܘܘ ܒܗ. ܘܟܕ ܡ̇ܛܝ ܠܐܪܥܐ ܦ̈ܢܝ ܣܢܐܪ ܒܗ. ܘܣܠܩ ܢܦܫܗ ܘܐܡܪ. ܗܘ ܕܐܦܩ ܠܥܡܗ ܡܢ ܡܨܪܝܢ ܕܢܘܐ: ܘܡܕܒܪܢܐ ܠܗ ܡܢ ܥܡܘܕܐ ܕܢܘܪܐ: (fol. 236r) ܘܠܐܘܪܚܐ ܡܢ ܥܡܘܕܐ ܕܥܢܢܐ. ܘܠܡܘܫܐ ܡܢ ܥܡܘܕܐ ܕܒܗ ܐܬܚܙܝ. ܘܐܬܡܠܟܬ ܥܠ ܡܠܟܘܬܐ ܕܡܨܪܝܢ: ܘܗܝܠܐ ܐܦ ܗܫܐ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܗܘܝ ܠܥܡܟ ܒܗܕܐ ܒܐܪܥܐ ܗܕܐ ܘܕܒܪ ܠܡܫܝܚܘܬܟ. ܘܟܕ ܐܙܠ ܘܪܗܛ ܒܢܦܫܗ: ܢܚܬ ܠܬܚܘܬ ܕܐܪܥܐ: ܒܡܕܘܪܐ ܘܡܥܡܕܝܢ ܠܐܠܗܐ ܫܒܝܚܐ.

ܘܟܕ ܐܬܦܬܚܘ ܠܗ ܡܘܩܕܬܐ ܐܬܕܟܪ: ܘܡܣܝܒܐ ܘܡܚܝܐ ܠܐ ܛܒܘ. ܐܠܐ ܗܘܐ ܡܠܐܟܐ ܠܘܬ ܗܘ ܡܕܒܪܐ ܐܝܟ ܚܒܪܐ. ܘܡܚܝܬܐ ܗܘܐ ܠܗ ܗܓܘܡܢܐ. ܘܐܡܪ ܡܠܐܟܐ ܠܗܘ ܡܕܒܪܐ. ܡܘܡܝ ܐܦܘܡܟܝ[1]. ܘܐܡܪ ܠܗ ܗܓܘܡܢܐ ܠܗܘ ܕܢܦܩ ܒܐܪܥܐ. ܕܗܐ ܐܬܕܟܪܬ ܡܩܒܠܝܢ ܠܚܡܐ ܠܐ ܐܟܠ ܡܢܘܬܗܘܢ ܠܐ ܒܗ. ܘܐܣܘܪܝ ܠܐ ܡܦܩ. ܐܠܐ ܒܠܚܘܕ ܒܠܒܗ ܡܠܐܟܝܢ ܒܛܥܡܬܐ ܠܘܬ ܐܠܗܐ. ܘܡܛܠ ܕܐܬܝܗܘܢ ܛܒܝܐ. ܠܐ ܦܩܕ ܠܝ ܡܪܝܐ ܕܐܡܛܠ ܠܗ ܗܓܘܡܢܐ. ܐܠܗܐ (fol. 236v) ܕܝܢ ܙܒܢܐ ܕܐܬܝܠܕܬ ܐܬܝܗܒ ܠܗ ܗܓܘܡܢܐ ܕܠܐ ܢܬܦܫܐ ܡܢ ܗܠܝܢ ܒܡܚܘܙܐ. ܡܦܪܢܣ ܒܩܕܠܐ ܕܒܗܠܐ ܘܫܒܚܘܗܝ ܒܡܘܠܦܢܐ ܐܠܗܝܐ.

(1) ܦܪܘܡܟܝ Ms.

ܗܠܝܢ ܕܝܢ ܟܠܗܘܢ ܦܩܕ ܗܘܐ ܐܦܠܐ ܡܕܪܐ ܘܐܦܢܝ ܗܘܐ. ܕܗܘ ܠܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ ܡܢ ܛܠܝܐ ܗܘܐ ܙܥܘܪܐ ܘܐܣܟܡܐ. ܘܗܟܢ ܠܘܬ ܐܡܪ ܣܛܢܐ. ܡܟܝܠ ܗܘܐ ܦܩܕܗ ܕܐܝܟ ܛܪܦܐ ܦܩܕ ܪܘܚܐ ܡܫܝܚܐ ܐܝܠ ܠܗܘ. ܐܙܠ ܡܫܡܫܢܐ ܠܟܘܠܗ ܥܡ ܛܠܠܐ ܗܘ ܘܐܫܬܡܠܝܘ.

ܘܗܟܢ ܗܘ ܡܕܘܪܐ ܫܡܠܐ ܫܡܥܬܐ ܡܢ ܡܠܐܟܐ ܘܐܙܠ ܠܘܬ ܛܘܒܢܐ ܡܫܝܚܐ. ܘܫܐܠ ܘܐܡܪ: ܡܫܝܚܐ ܒܥܒܕܗ ܕܐܠܗܐ ܫܒܘܩ ܡܫܝܚܐ. ܘܫܬܩܐ[1] ܡܫܡܫܢܘܬܟ ܗܝ ܚܙܝ ܠܟ ܫܡܥܬܐ. ܠܐ ܢܫܬܐ[2] ܦܢܝ ܠܟ ܘܠܒܬܟ ܕܪܫܟ. ܐܠܐ ܗܘܝܬ ܚܕܐ ܕܘܪ ܘܐܬܒܪܟ ܒܫܡܫܐ ܕܗܘ ܡܥܒܕ ܠܟ. ܛܘܒܢܐ ܕܝܢ ܡܫܝܚܐ (fol. 237r) ܐܬܒܥܝ ܒܠܒܗ.. ܕܕܝܢ ܫܩܠܐ ܐܬܐ ܒܝܘܡܐ ܗܘ ܡܕܘܪܐ ܕܢܛܪܐ ܒܗ. ܘܫܐܠ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܐܝ ܙܥܘܪܐ ܗܘ ܕܐܠܗܐ ܡܠܐܟܐ ܠܟ ܫܡܥܬܐ ܐܝܬܝܐ. ܘܗܘܦܟܐ ܡܠܐܟܐ ܠܟ. ܚܝܐ ܐܦܪܘܩܝ ܡܕܘܪܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܐܢܐ ܐܢܐ ܗܘ ܡܕܘܪܐ ܕܐܬܝܬ ܠܟܘܠ ܠܫܡܥܬܐ. ܡܢ ܩܕܝܫ ܡܫܝܚܐ ܕܗܘܝܘ. ܐܡܪ ܠܗ ܒܪܝ ܡܪܝ. ܘܡܢܗ ܠܐܝܠܝܢ ܙܒܢܐ. ܘܗܘܘ ܡܠܟܐ ܠܟܬܝܒܐ. ܘܫܩܠ ܛܘܒܢܐ ܡܫܝܚܐ ܫܡܥܬܐ ܡܢ ܗܘ ܡܕܘܪܐ. ܘܐܫܠܡ ܙܒܢܗ ܘܐܡܪ. ܡܕܘܪܐ ܐܝܟ ܠܟ ܡܫܝܚܐ ܕܠܐ ܡܠܝܬ ܕܫܡܥܝܬ ܘܛܥܝܬܘ ܡܢܝ. ܘܐܡܪ ܡܫܝܚܐ ܠܡܕܘܪܐ ܙܠ ܒܫܠܡܐ ܒܥܒܕܗ ܕܐܠܗܐ ܠܫܡܥܬܟ. ܘܐܬܕܟܪܝܢ ܒܨܠܘܬܟ ܘܠܐ ܬܗܘܐ ܠܡܛܠܥܘ ܘܐܬܐ ܠܡܕܘܪܐ. ܚܝ ܗܘ ܒܗ ܡܕܘܪܐ ܕܐܠܗܐ: ܗܘ ܕܠܐ ܡܬܗܦܟ ܡܢ ܐܠܗܝܢ ܕܝܗܒ ܠܗ (fol. 237v) ܒܫܡܫܬܐ. ܕܠܐ ܠܘܬ ܐܡܬܠ ܫܡܥܬܐ ܡܢ ܐܬܪܝܗ ܒܙܒܢܐ ܘܠܐ ܠܘܬ ܐܫܦ ܡܢ ܢܩܒܐ ܗܘܐ. ܘܠܐ ܠܘܬ ܢܗܘܐ ܠܗ ܒܝܬܐ ܥܡ ܒܢ̈ܝ ܐܢܫܐ. ܐܠܐ ܢܗܘܐ ܠܗ ܐܬܪܐ ܗܘܐ ܒܫܡܝܐ ܕܫܡܝܐ. ܘܡܫܠܡܝܢ ܢܦܫ ܕܡܠܟ ܐܠܗܐ. ܘܗܟܢ ܛܘܒܢܐ

(1) ܫܒܘܩ ܡܫܝܚܐ ܘܫܬܩܐ Ms. — (2) ܢܫܬܐ pour ܢܫܘܬܐ (?).

ܐܦܪܘܣܛܛܐ ܐܡܪ ܠܛܘܒܢܐ ܡܫܝܚܐ. ܗܝܕܝܢ ܒܬܪ ܒܡܣܩܪܝܛܘܬܐ
ܕܠܐ ܐܠܨܘܬܐ ܡܢ ܐܒܠܦܪܐ. ܡܛܠ ܗܘ ܟܝܢ ܗܟܝܠ ܒܡܠܟܘܬܐ
ܕܫܡܝܐ ܘܡܛܠܬܗ ܒܗܘ ܐܫܬܡܥܬ ܗܘܬ ܕܝܠܝ. ܘܡܩܪܒ ܒܗܝ
ܟܠ ܡܩܕܡ. ܒܥܘܗܕܢ ܪܚܡܬܐ ܘܡܡܣܟܢܘܬܐ ܒܫܩܠܐ. ܘܡܫܡܠܝܐ
ܠܟܘܕܢܐ ܕܕܝܢܐ ܡܬܪܘܛܐ ܘܒܟܣܐ. ܘܐܒܪܘܬܐ ܘܪܚܡܬܐ ܘܫܡܝܐ ܕܐܝܬܐ.
ܘܐܡܪܐ ܕܡܢ ܠܥܬܪܐ. ܘܡܛܠܬܐ ܠܗ ܒܠܐ ܡܕܒܪܬܐ ܘܡܫܡܠܝܢܘܬܐ
ܕܪܒܘܬܐ. ܘܡܬܢܚܐ ܠܗ ܠܟܠܗܘܢ ܒܗܝ (fol. 238^r) ܦܬܐ ܕܫܪܝܪܘܬܐ.
ܘܠܐ ܦܐܝܐ ܠܒܢ ܠܗ ܠܒܪ ܐܢܫܐ. ܘܡܫܡܠܝܐ ܒܠܒܘܗܝ ܠܘܬ ܢܦܫܐ
ܡܢܝܚܐ. ܘܡܥܗܕܐ ܠܗ ܠܪܚܡܘܗܝ ܒܢܦܫܐ ܒܢܦܫܐ ܡܥܘܠܝܬܐ
ܕܡܘܬܐ ܘܡܛܠܬܐ ܠܥܘܠܐ. ܐܬܐܡܪ ܒܡܠܟܝܗ.

ܒܢܐ ܡܫܝܚܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܡܘܕܐ ܐܢܐ ܠܟ ܒܐܠܗܘܬܐ ܢܒܝܐ
ܘܡܫܝܚܐ[1]. ܕܒܗ ܢܛܪܬܢܝ ܐܠܗܐ ܘܢܦܫܝ ܠܟ ܗܫܒܪܬܐ ܠܐ ܐܝܬܐ
ܠܝ ܡܕܡ. ܐܒܠܨܪܐ ܕܝܢ ܦܢܝܬ ܗܘܐ ܒܠܒܝܡ ܕܐܬܐܡܪ.
ܘܒܝܥܘܗ ܠܥܝܕܐ ܘܐܙܠ ܡܪܢܐ ܠܡܕܒܪܗ.

ܘܡܢ ܒܬܪ ܡܠܟܐ ܡܩܕܫܬܐ ܐܬܝܐ ܗܟܝܠ ܠܒܗ ܡܪܢܐ.
ܒܝܘܡܐ ܚܕ ܡܢ ܒܬܪܐ ܕܐܡܪܗ ܕܡܫܝܚ. ܦܓܥܬ ܥܠܡܗ
ܘܗܘܝ ܒܠܐ ܐܪܒܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܒܪܐ ܐܢܐ ܡܢܝ ܟܢܪܐ ܕܐܠܗܐ.
ܡܪܐ ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܝ. ܕܕܚܠ ܡܢ ܐܠܗܐ. ܘܡܫܠܡ ܒܐܝܩܪܐ
ܘܥܒܕ (fol. 238^v) ܠܐܬܐ ܒܬܪܝܢ ܕܒܪܐ ܘܢܦܫܬܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܕܒܪܐ
ܥܒܕ ܠܐܡܗ ܡܒܪܐ ܕܡܠܝ ܘܥܒܕ ܘܠܐ ܡܢܚܡܢ ܡܢܐ ܗܘܘ.
ܡܒܪܢܐ ܗܟܝܠܐ ܐܬܬܗ ܡܒܪܐ ܕܡܠܝ ܡܛܠܬܗ. ܘܐܬܥܒܕ
ܠܝ ܕܒܪ ܡܘܕܝܢ. ܐܡܬܐ ܕܝܢ ܐܙܠ ܠܐ ܡܢܚܡܢ. ܡܢܩܒܠܐ
ܘܫܩܐ ܪܒܐ ܐܬܬܗ ܗܘܬ ܡܛܠܬܗ. ܘܡܢ ܫܩܐ ܕܠܒܗ ܦܪܘܩܢ
ܕܐܙܠ ܒܒܠܬܗ ܡܛܠܬ ܠܗ ܠܐܬܪܐ. ܘܗܘܬ ܗܘܐ ܦܪܘܩ ܠܐܠܗܐ
ܠܗܐ ܡܫܠܡܐ. ܡܪܢܐ ܕܝܢ ܒܪ ܫܡܥ ܗܠܝܢ ܗܘܘ ܐܢܫܝܢ.

(1) ܡܫܝܚܐ Ms.

ܡܢܗ ܘܐܬܬܥܝܩ ܡܛܠ ܐܡܪܗ ܕܡܫܝܚܐ. ܘܠܐ ܐܪܦܝ ܠܡܠܬܗ
ܕܡܬܚܫܒܢܘܬܐ ܗܝ ܕܐܬܢܟܪܝܐ. ܘܩܡ ܥܠܘܗܝ ܒܟܠܗ ܚܝܠܗ ܗܘ
ܒܣܘܥܪܢܐ ܡܕܡܝܢܐ ܘܠܐ ܐܫܟܚ ܕܢܟܒ ܐܦܠܐ ܙܒܢܐ ܐܝܟ
ܕܡܝܘ. ܘܡܬܦܪܫܢܘ ܕܡܫܝܚܐ ܡܢܗ ܘܐܬܠܗ ܠܐܦܝܗܘܢ ܟܠܐ ܠܛܘܒܢܐ
ܡܫܝܚܐ. ܡܢ ܦܬܓܡܗ ܠܚܢܢ ܠܒܪܢܫܐ. ܐܡܪ (fol. 239r) ܡܪܢܝܬܐ
ܠܡܫܝܚܐ. ܡܛܠ ܐܝܟ ܐܢܫ ܕܟܬܒܐ ܕܢܥܒܕ ܒܪܢܫܐ ܒܒܢܝܢܐ
ܠܟܠ: ܠܐܒܗܘܗܝ ܕܝܢ ܠܐ ܡܬܚܫܒ. ܘܠܐ ܦܠܓܐ ܐܠܗܘܬܗ ܘܡܬܚܫܒܢܘܗ
ܒܟܠܗ ܐܠܗܘܬܗ. ܘܐܦ ܥܡܗ ܠܐܒܘܗܝ ܡܬܚܫܒܐ ܘܥܒܕܐ
ܕܥܒܕ ܒܟܠܐ. ܐܠܐ ܥܡܫܡܫܢ ܒܗ ܘܐܦ ܐܢܫ ܠܐܒܘܗܝ.
ܘܡܛܠ ܕܡܬܝܐ ܕܥܒܕ ܠܒܗ ܐܒܘܗܝ. ܘܟܠܗ ܡܬܐܡܪ ܕܐܒܘܗܝ. ܐ
ܪܒܐ ܐܝܟ ܕܠܐܒܐ ܐܠܐ. ܦܠܓܘܬܗ ܠܡܬܦܫܩܢܐ ܗܘܝܢ ܕܠܐ
ܡܬܝܕܥܐ ܐܠܗܘܬܐ ܠܐܒܐ. ܗܘܐ ܓܝܪ ܡܢ ܟܕܝܢ ܥܒܕܐ ܐܡܪ
ܠܗܘܢ ܒܗ ܒܐܬܒܐ. ܠܛܘܒܐ ܕܝܢ ܡܫܝܚܐ ܟܠܗ ܘܐܡܪ ܠܒܪܗ
ܡܪܝܐ. ܠܐ ܡܛܠ ܐܝܟ ܒܪܗ ܐܝܟ ܠܒܢܝܢܫܐ ܕܐܬܢܟܪܝܐ:
ܘܡܬܚܫܒܢܘܬܗ ܕܟܠܗ ܐܫܬܡܥ. ܐܝܟ ܗܟܢܐ ܠܡܫܬܡܥܢܘ
ܘܐܬܚܫܒ ܠܐܒܘܗܝ ܥܡܗ ܘܗܘ ܡܬܚܫܒ ܠܒܪܗ.
ܘܪܘܚ ܠܟܢܫܐ ܕܐܦ ܠܐ ܥܒܕ ܕܐܬܠܐ ܘܐܥܒܕ ܠܐܒܘܗܝ. (fol. 239v)
ܐܠܐ ܐܠܗܘܬܗ. ܡܠܘܗܝ ܢܦܫܗ ܒܪܢܫܐ. ܘܦܢܝ ܠܡܫܝܚܐ.
ܘܡܢ ܡܕܡ ܡܬܐܡܪ. ܘܐܦ ܐܦ ܒܡܫܬܪܐ. ܐܦ ܢܦܫܐ ܠܐ
ܠܐܒܘܗܝ. ܘܡܛܠ ܦܠܓܐ ܐܦܪܘܫܘ ܡܬܚܫܒܢܘ ܕܡܫܝܚܐ
ܘܐܦܠܓܐ ܕܪܘܚܢܐ. ܘܥܠ ܟܠ ܐܦܝܗܘܢ ܦܪܘܩ ܡܫܝܚܐ ܒ
ܕܢܟܐ ܗܘܐ ܘܐܡܪ. ܕܒܪ ܡܫܝܚܐ ܕܒܗ ܐܝܟ ܥܒܕ ܡܢ ܠܐܒܐ:
ܐܝܟܢܐ ܕܐܬܦܠܓ ܡܢ ܠܗܘܢ ܕܦܠܓܐ. ܘܪܒ ܡܫܝܚܐ ܘܐܡܪ.
ܡܪܝܐ ܗܘ ܕܢܦܫ ܠܟܠܗܐ ܡܫܬܠܡܢܐ. ܡܛܠ ܕܒܢܫܩܒܐ.
ܘܡܢܗ ܒܢܘܗܪܐ. ܐܝܟ ܐܢܫ ܠܗܘܢܘ ܕܒܟܝܢ. ܘܐܦ
ܠܡܬܟܪܟܐ ܠܦܠܓܘܬܗ ܒ ܒܢܝܐ. ܘܡܛܠ ܦܠܓܐ ܡܢ

ܫܠܡܐ. ܐܡܪ ܠܡܫܝܚܐ ܕܝܘܡܢܐ ܒܚܕܘܗ. ܡܪܝ ܡܫܝܚܐ ܒܫܡܐ
ܫܠܡܬ ܘܡܫܡܠܬ ܠܐܡܝܢ ܘܠܗ. ܕܡܬܦܪܫܝܢ ܒܪܝܫܐ ܘܒܫܘܠܠܐ
ܕܡܬܟܠܠܝܢ ܡܠܬܐ (fol. 240r) ܕܝܢ ܗܘܐ ܒܚܕܘܗ ܕܫܘܠܡܐ ܕܐܬܐ
ܠܥܠܡܝܢ ܡܫܡܫܝܢ ܘܗܘܘ ܐܝܟ ܠܐܡܝܢ ܡܬܦܪܫܬܐ ܒܫܠܝܢ.
ܐܝܟ ܠܐ ܐܢܐ ܐ̇ܪܐ ܐܢܐ ܠܟ. ܘܡܫܬܠܡܐ ܐܡܝܢ ܘܡܬܦܪܫܐ
ܘܐܬܐ ܠܥܠܡ. ܡܪܢ ܐܢܐ. ܕܐܝܟ ܕܦܫܝܛܐ ܠܐ ܡܬܦܫܝܢ. ܠܗ
ܫܘܒܚܐ ܡܢ ܡܠܐܟܐ ܕܥܠܡ ܕܐܬܐ.

ܛܘܒܐ ܕܝܢ ܡܫܝܚܐ ܠܐ ܢ̇ܦܩ ܠܗ ܦܘܪܩܢܐ. ܘܩܕܡ ܗܘ
ܡܕܝܢܬܐ ܢ̇ܦܩ ܡܢ ܬܡܢ ܟܕ ܒܥܐ ܘܐܦܪ. ܐܘ ܐ̇ܦܠܐ ܡܪܝܐ ܒܫܡܐ
ܐܡܪܬ ܒܗܘܢ ܘܫܒܩܬܝܢ. ܘܝܘܡܐ ܒܗ ܐ̄ܡܪ ܕܒܥܠܡܐ.
ܘܡܠܟܘܬܐ ܕܛܠܐ ܡܢܗ ܕܒܥܝܢ ܫܒܩܬ ܐܡܪ ܫܡܐ. ܪܘܚ ܠܗ
ܕܐܬܟܢܫ ܘܐܬܦܩ ܠܟܘܠܐ. ܐܡܪ ܕܐܦ ܒܥܠܡܐ ܗܘ.

ܘܥܒܕ ܐܝܟ ܐܠܟܣܢܕܪܐ ܪܒܐ ܫܡܝܐ. ܘܗܘܐ ܒܢܝܢ ܒܢܝܐ
ܬܠܬܐ ܘܐܡܠܟ ܐܝܟ ܒܡܕܝܢܬܗ ܠܟܪܟܐ ܗܘ ܫܡܝܢ ܡܢ ܪܘܡܐ
ܦܬܐ ܘܐܡܪ (fol. 240v) ܕܠܫܡܝܐ ܕܐܡܪܗ: ܐܘ ܒܪܝ ܡܫܝܚܐ ܒܫܡܐ
ܠܐܠܗ ܒܝ ܘܐܦ ܒܐܘܪܚܐ ܫܡܝܐ ܪܒܝܐ. ܘܛܥܡܝܢ ܒܒܥܠܬܐ
ܒܗ ܚܝܝܢ ܘܗܘܐ ܫܡܥܝܢ ܘܠܐ ܦܪܘܩ ܠܟܝ ܒܒܥܠ. ܐܠܐ
ܒܒܝܬܝ ܕܫܡܝܐ ܡܚܝܠܬܐ: ܐܝܟܢܐ ܒܡܕܒܪܐ ܗܘܐ. ܘܠܐ
ܐܬܒܢܝܐ ܕܡܢ ܬܪܥ ܐܝܢܐ. ܘܠܐ ܐܫܟܚ ܢܝܫܐ ܕܫܡܝܐ.
ܘܐܬܐ ܡܢ ܠܟܠܐ ܡܢ ܦܘܡܗ ܕܒܪܐ ܘܡܠܐ ܘܐܡܪ: ܒܪܝ
ܡܫܝܚܐ ܐܬܦܢ ܠܟܘܢ. ܘܐܬܪܐ ܠܐܡܝܢ ܕܐܠܗܝܢ ܫܡܝܐ: ܗܘ
ܕܫܒܩ ܠܐܠܗ ܒܝ. ܐܘ ܪܘܚܐ ܒܫܡܝܐ ܡܠܐ ܢܦܫܗ ܠܟܠ:
ܘܡܢ ܐܬܟܪܙܘ ܕܐܦܠܛܘܢ ܠܒܪܝ ܡܢ ܐܬܪܝܢ. ܘܡܠܟ
ܐܡܪܗ ܘܢܦܠܗ ܗܘܐ. ܒܚܝܝ ܡܢܝܬ ܫܡ ܦܪܘܩ ܢܦܫܟ.
ܘܢܝܫܐ ܠܟܠܝ ܘܐܬܦܢ ܟܠܐ ܡܬܪܘܛܝܢ ܘܐܝܡܢ ܠܟܠܗܘܢ
ܡܬܪܢܝܬܐ (fol. 241r) ܘܗܘܘ ܐܝܟ ܠܡܫܡܫܢܐ ܘܠܡܠܐܟܐ ܗܘܘ

ܟܒܪܐ ܥܣܪܐ ܐܘ ܠܐ ܡܫܪܐ ܐܢܐ ܗܠܝܢ: ܗܟ ܠܡܠܠܘ ܠܡܐܡܪ
ܕܐܦ ܚܕ ܢܡܘܬ ܒܡܬܡ.

ܒܗܠܝܢ ܕܝܢ ܟܠܗܘܢ. ܠܐ ܦܫ ܠܗܘܢ ܦܠܚܘܬܐ. ܐܠܐ ܕܠܐ
ܫܠܝܐ ܡܕܠܐ ܗܘܐ ܦܘܠܚܢܐ ܘܡܫܡܫ ܠܐܠܗܐ. ܘܒܦܘܡܗܐ ܕܐܡܗ
ܐܝܟ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܒܗܘ ܒܐܪܐ ܘܐܡܪ. ܗܘܫܥܢܢ[1] ܐܚܝܢܐ
ܠܟܠܗ ܘܐܚܝܢܘܬܢ. ܕܠܡܢܐ ܒܒܪ ܡܫܡܫܬ (sic) ܗܘ ܒܝܬ.
ܗܘ ܕܝܢ ܛܘܒܢܐ ܠܐ ܦܝܫ ܦܠܚܘܬܐ. ܘܒܝܬܐ ܫܡܠܝܐ ܦܝܫ
ܒܒܠܒܪܐ ܕܝ ܫܒܪ ܗܘܐ ܕܢܫܠܠ[2] ܒܡܬܗ. ܘܡܫܪܐ ܠܒܥܠܕܒܒܘܗܝ
ܫܐܕܐ ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ ܠܗ ܢܫܠܐ ܣܓܝܐ ܘܚܝܠܐ ܠܠܡܝܢ. ܡܢ ܫܪܝ
ܐܠܟܣܢܕܪܐ ܕܢܫܒܘܩ ܐܢܘܢ ܕܗܘܝܢ ܢܟܒܘܢ ܡܟܐ ܚܕ ܡܢ ܫܐܕܐ
ܘܐܡܪ: ܕܐܢ ܡܟܣܘܢ ܐܢܫܘܢ ܠܠܡܝܢ. ܐܢܐ ܕܦܠܚ ܐܢܐ ܦܘܡ
ܦܫܠܐ ܠܝ. ܘܐܫܬܡܥܬ ܐܠܟܣܢܕܪܐ (fol. 241r) ܕܦܪܘܩ ܢܟܒܘܗ.
ܘܐܫܪܗ ܡܒܪܗ ܡܢ ܠܟܠܗ ܠܐܬܪܐ ܡܕܒܪܐ. ܡܢ ܐܘܕܥ ܘܫܠܐ
ܢܟܠܗܘܢ. ܗܘܐ ܕܝܢܐ ܐܝܠܐ ܘܐܬܕܪܪ ܗܘܐ. ܡܢ ܐܫܬܡܥܬ
ܚܕܐ ܢܦܫܗ ܠܠܫܢ ܒܐܪܐ. ܡܢܪܗ ܠܛܘܒܢܐ ܡܫܝܚܐ ܘܐܚܝܕ
ܗܘ ܕܡܬܡܫܠܠ ܗܘܐ ܘܡܬܦܫܫܢ ܗܘܦܩܘܗܝ ܘܟܢܫ ܒܗ
ܘܐܗܦܟ ܐܦܩܘܗܝ. ܡܢ ܠܐ ܐܫܟܚ ܕܢܛܠܩܘܗܝ ܡܢ ܙܠܘܬܗ:
ܘܠܐ ܐܬܡܪܝ ܕܢܛܥܢܘܗܝ: ܦܬܚ ܗܘܐ ܘܐܡܪ. ܠܝ ܗܝ ܠܝ ܕܠܐ
ܐܬܬܝ ܙܢܟܝ ܒܗܘܢܐ ܡܒܝܪ. ܗܘܫ ܐܫܡܥܘܢܝ ܘܐܙܠ ܐܠܗܐ
ܒܒܠܟܐ ܒܟܘܗ. ܘܐܦܢܐ ܐܢܘܢ ܠܟܘܠ.

ܛܘܒܢܐ ܕܝܢ ܡܫܝܚܐ ܐܡܫܚܗ ܠܐܠܟܣܢܕܪܐ ܒܐܠܗܐ ܘܐܣܬܒܗ.
ܕܠܐ ܬܘܒ ܢܫܟܚ ܠܒܝܬܐ ܗܝ ܕܐܬܠܘܗܝ ܒܗ. ܡܢܟܐ ܗܘܐ ܠܗ
ܐܠܟܣܢܕܪܐ ܕܒܠܠ ܐܡܠܐ ܕܢܫܒܘܩ (fol. 242r) ܫܢܘܢ ܐܢܐ ܠܐ ܐܟܠ
ܐܢܫ. ܐܡܪ ܠܗ ܕܝܢ ܡܫܝܚܐ. ܢܟܒܘܢ ܒܗ ܡܢܐܠ.

ܘܗܘܐ ܡܫܝܚܐ ܒܐܬܪܐ ܗܘ ܫܢܝܐ ܕܥܡܪ. ܡܢ ܡܚܠܘܢ ܙܒܢܐ

(1) ܗܘܫܥܢܢ Ms. — (2) ܕܡܫܠܠ Ms.

ܕܢܥܒܕ ܣܘܥܪ̈ܢܘܗܝ. ܘܢܦܩܬ ܥܠܬ ܐܠܗܘܬܐ ܡܚܙܐ ܩܠܠ. ܐܢܐ ܒܪܘܫܡܐ
ܗܘ ܕܒܨܒܝܢܐ ܕܡܪ̈ܝܐ ܒܢܦܫ ܗܘܝܬ: ܘܡܥܡܪܢ ܗܘܝܬ ܒܡܕܒܪܐ
ܡܟܝܠ ܥܬܝܕܐ ܠܐܬܐ. ܐܬܐܘ ܠܟ ܡܢ ܡܠܐܟܐ ܩܕܝܫܐ.
ܘܐܬܒܪܢܐ ܠܟܘܢ ܕܡܛܠ ܕܐܣܬܪܩܘܢ ܠܬܠܡܝܕܐ ܗܢܐ. ܘܐܬܡܠܠ
ܒܡܕܘ ܘܐܬܒܕܘ: ܕܠܐ ܢܬܦܠܓܘܢ ܒܪ̈ܢܫܘܗܝ. ܡܢ ܐܬܡܠܟܬ
ܠܬܪܗ. ܐܫܟܚ ܗܘܐ ܠܗ ܒܡܠܟܘܬܗ ܕܡܫܝܚܐ ܘܐܡܪ ܗܘܐ. ܣܒܪܬܐ
ܪ̈ܒܬܐ ܗܘܬ ܠܟ ܒܡܠܟܘܬܟ ܐܘ ܝܚܝܐ ܕܐܠܗܐ ܒܪܘܫܡܐ
ܢܝܚܘ ܐܢܐ ܕܐܝܬܘܬܐ ܥܡܪܐ ܐܬܠܒܫܬ ܡܢ ܛܝܒܘܬܟ. ܘܗܘܐ ܠܗܘܢ
ܦܠܚ ܐܢܬ ܕܦܘܪܩܢܐ (fol. 242v) ܪܒܐ ܐܬܒܠܠ. ܡܢ ܡܕܘ ܐܢܐ
ܠܐܠܗܐ ܡܫܬܒܚܐ ܐܢܐ ܐܫܬܡܥܬܘ ܕܝܠܝ ܠܟ ܐܦ ܗܘ ܒܠܠ
ܕܡܪܐ ܕܛܝܒܘܬܗ. ܘܗܘܝܢ ܣܘܓܐ ܟܠܗܘܢ ܗܠܝܢ ܕܐܢܫܐ.
ܘܗܘܝܬ ܠܬܪܗ ܡܘܬܒܐ ܠܐܠܗܐ. ܘܫܒܚܘ ܡܪܢ ܫܒܚܘܗܝ.
ܘܐܬܡܠܟܬ ܐܪܚܐ ܕܒܐܬܪܐ ܗܢ ܕܐܬܠܗܘܢ ܗܘܐ ܒܗ ܗܘ ܡܫܝܚܐ
ܢܘܗܪܐ ܫܡܝܢܐ ܘܐܬܢܨܚ ܡܢ ܠܒܝ ܘܗܘܐ ܦܪܘܩܗ ܐܝܟ ܢܘܗܪܐ.
ܘܕܠܗ ܗܘܐ ܐܝܟ ܘܪܕܐ ܡܫܬܠܚ ܡܢ ܒܐܪܐ ܗܢ ܘܡܒܠܒܠܝܢ
ܠܟܢ̈ܫܐ. ܐܝܟ ܗܘܐ ܕܝܢ ܐܬܡܢ ܒܐܦܐ ܚܕܐ ܪܒܬܐ. ܕܫܡܫܐ ܗܘܐ
ܟܠܠ ܝܘܡ ܦܘܡܗ ܕܒܐܪܐ ܗܢ ܘܐܬܡܠܝ ܕܐܫܟܚ ܠܦܝܪܘ
ܡܬܚܐ ܒܝܘܡ ܒܐܪܐ ܗܢ ܘܗܘܐ ܒܐܦܐ ܟܠܠ ܦܘܡܗ. ܡܢ ܡܬܡܠܠ
ܒܡܢ ܒܫܡܫܬܐ ܘܢܝܚܬܐ ܘܪܘܡ ܗܘܐ ܦܪܘܩܗ ܘܢܚܬ. ܐܬܒܠܥ
ܢܘܗܪܐ ܢܦܫܗ (fol. 243r) ܘܢܦܩ ܡܢ ܒܠܥܐ ܗܢܐ.

ܘܦܫ ܒܟܠܗ ܗܘ ܐܬܪܐ ܕܡܕܒܪܐ ܢܘܚܐ ܒܫܡܫܐ ܕܒܢܝ̈ܢܐ
ܠܪܫ ܗܘ̈ܡܢܐ ܘܡܠܐ ܕܒܢ̈ܝܐ ܕܩ̈ܠܐܟܐ ܘܕ̈ܟܝܐ ܢܘܗܪܐ ܕܡܫܡܫܝܢ
ܘܡܠܟܝܢ ܠܢܦܫܗ ܕܛܘܒܢܐ. ܘܫܡܫܬ ܠܦܓܪܗ ܦܪܘܩܐ ܒܐܪܐ
ܗܢ. ܘܢܦܠܬ ܠܒܐܦܐ ܗܢ ܘܫܡܫܬܗ ܠܦܘܡܗ ܘܒܢܝܫܬ ܚܠܐ
ܫܒܝܠܐ ܒܡܐܢܐ ܗܘ ܕܡܫܡܫ ܗܘܝܬ. ܘܐܬܡܪܬܗ ܠܒܐܪܐ ܒܒܟܪܐ
ܠܟܠܠ ܡܢ ܒܐܦܐ. ܘܗܘܝܢ ܒܗ ܒܫܒܝܠܐ ܦܪܘܩ ܕܐܦܝܠܐ ܡܢ

ܐܡܝܢ. ܒܬܪ ܗܠܝܢ ܒܫܘܒܚܗ ܕܐܠܗܐ ܕܫܠܡ ܣܪܒ ܟܕ ܠܡܟܬܒ
ܗܠܐ ܕܗܝܟܠܐ ܘܡܫܡܫܢܐ. ܘܡܬܠܒܟܢܘܬܗ ܘܡܫܒܚܐ ܗܘܐ ܠܡܪܝܐ ܗܘ.
ܘܟܕ ܣܠܩܬ ܐܦ ܐܡܗ ܘܚܬܗ ܠܐܠܗܐ: ܗܘ ܡܢܘܬܗ ܘܡܫܒܚ
ܘܡܛܝܒ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܡܠܟܬܐ ܡܢ ܐܡܝܢ ܠܡܪܝܐ. ܘܐܬܚܝ
ܕܬܫܡܫܬܐ ܕܟܠܗ (fol. 243r) ܗܘܝܢ ܙܒܢܐ ܗܘܬ. ܘܡܬܠܒܟ ܠܐܠܗܐ
ܕܫܢܝܢ ܗܘܬ. ܟܕ ܡܛܐ ܐܦ ܡܢܘܬܐ ܘܡܫܡܫ ܐܦ
ܠܐܠܗܐ. ܕܠܗ ܫܘܒܚܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ.

ܫܠܡܬ ܬܫܥܝܬܐ ܗܕܐ ܕܝܘܚܢܢ ܠܓܘܒܐ ܕܒܐܪܗ

TRADUCTION

HISTOIRE DE JEAN QUI DEMEURA DANS UN PUITS.

1. Il y avait une femme, nommée *Julienne*, qui aimait le Messie; elle était assidue à la prière et à l'étude (fol. 232 v°) des Livres Saints et elle croissait en science et en force ainsi que sa famille : elle avait deux enfants, l'un nommé *Jean*, et la sœur de celui-ci, nommée *Thémistia*. Cette famille au reste possédait de nombreux biens.

2. En ce temps-là vivait un homme, nommé *Pôfîntiôs* (1); il reçut du roi païen l'ordre d'arrêter et de torturer ceux qui croyaient dans le nom du Messie, en quelque lieu qu'il les trouvât. Quand la chrétienne *Julienne* apprit qu'il venait dans le lieu où elle demeurait — une grande agitation s'était produite dans sa ville et chacun s'enfuyait devant (*Pôfîntiôs*) — elle, elle prit ses enfants et les cacha (fol. 233 r°) dans une caverne, tandis qu'elle méditait jour et nuit la loi du Seigneur (2).

Le fils, qui avait environ treize ans, quitta sa mère en cachette, sans qu'elle le sût, et il alla à l'église des hommes zélés. C'est ainsi qu'il faisait fidèlement sa prière (3), quand un homme le vit là en prière, s'appro-

(1) Ce nom manque dans le grec. Il se rapproche de Paphnuce, mais les persécuteurs sont en général d'origine romaine et portent des noms romains, comme Pompéius, Pompélanus.

(2) Ps. I, 2. — D'après le grec, elle se cache avec ses enfants dans une chambre, elle les élève dans la doctrine et les préceptes du Seigneur et elle leur enseigne les lettres.

(3) Grec : « A l'heure de la prière, l'enfant abandonnant sa mère s'en allait seul le jour du dimanche, puis il revenait après avoir prié en secret, car de crainte tous les chrétiens s'étaient cachés. »

cha de lui et l'interrogea en disant : « O jeune homme, d'où es-tu et de quelle famille es-tu, toi qui apportes tant de soin à faire fidèlement ta prière? » *Jean* lui répondit : « Ma petite sœur et moi, dit-il, nous sommes les enfants d'une femme veuve et nous étions cachés dans une caverne; j'ai quitté ma mère sans qu'elle le sache (fol. 233 v°) et ainsi je suis présent à l'église à l'heure de la prière. » Cet homme reprit en lui disant : « Voici tant de temps que je viens ici et je n'ai trouvé personne autre que toi qui vienne ici prier; tous les chrétiens en effet ont peur de se montrer tels; pour moi, je crains le roi du ciel qui peut faire mourir et faire vivre. » Cet homme lui dit (encore) : « Qu'est-ce qui te pousse, mon fils, à sortir et à affronter les difficultés, si ce n'est que tu cherches à vaincre le monde? Va au désert et là sois comme un ange, car ce monde est transitoire, ses œuvres et sa puissance sont comme l'ombre et ses biens sont destinés à être détruits. Heureux l'homme qui ne perd pas (fol. 234 r°) son âme à cause de ces choses passagères qui finissent et ne demeurent pas. »

3. En entendant (ces paroles), *Jean* se lamentait et il dit à cet homme : « Que vais-je faire? car je suis dans l'angoisse au sujet de ma mère et au sujet de ma sœur; celle-ci est (encore) jeune et ma mère prend beaucoup de peine et a bien des soucis pour que nous soyons instruits dans les sciences divines (et) pour que les biens que notre père nous a laissés, ne soient pas perdus. » Cet homme dit : « Les biens célestes, mon fils, ont plus de valeur que ceux que l'on ne peut conserver. » *Jean* répondit en lui disant : « Je vais donc aller dire cela à ma mère et je veux agir ainsi, afin qu'elle ne soit pas inquiète à mon sujet et qu'elle ne se lamente en elle-même, et que je ne vive pas non plus dans l'ennui à cause d'elle; mais si elle me bénit, je la quitterai, en emportant sa bénédiction comme une arme puissante. »

4. Plein d'ardeur, (*Jean*) alla trouver sa mère en courant; celle-ci vint à sa rencontre et le reçut avec joie : « Où étais-tu? lui dit-elle, (fol. 234 v°) car j'étais inquiète au dedans de moi à ton sujet. Je vous ai cachés avec les biens que votre père vous a laissés, afin que vous ne tombiez pas entre les mains de *Pôfintiôs* l'impie et qu'il n'accomplisse pas sur vous sa mauvaise volonté et qu' (ainsi) vous ne fassiez pas descendre dans la douleur mon âme au *Schéol* (1). » Alors *Jean* lui répondit en disant : « O ma maitresse (2), je suis allé à l'église pour prier et là j'ai trouvé un homme qui a parlé avec moi et qui voulait me retenir en ce lieu; je lui ai dit que je ne pouvais pas agir ainsi, sans aller auparavant me présenter à ma mère et je lui ai promis d'aller le retrouver, mais par ta vie, ô ma maitresse, bénis-moi, que je ne tarde pas à aller demeurer près de lui dans le silence. » Sa mère lui répondit en disant : « Va en paix, mon fils; que Dieu soit avec toi et qu'il te préserve de toutes les tentations. »

5. Alors *Jean* dit adieu (fol. 235 r°) à sa mère et à sa sœur, et il les embrassa et il partit tout brûlant de ferveur. Il se rendit au désert qui est

(1) Cf. Genèse, XLIV, 29.
(2) C'est la traduction du grec Κυρία μου μήτηρ.

près du *Jourdain*, il passa le fleuve et, après une marche de deux jours, il rencontra un Égyptien qui demeurait seul dans une caverne; il passa une journée auprès de lui, puis au matin (du jour suivant) cet Égyptien lui dit : « Pourquoi es-tu venu ici, mon fils? » (*Jean*) répondit et lui dit : « Pour demeurer dans ce désert tous les jours de ma vie. » (L'Égyptien) reprit : « Tu ne peux pas supporter ce genre de vie et lutter, si tu ne rejettes et si tu n'abandonnes pas ce monde passager. » (*Jean*) lui répondit : « Je veux demeurer près de toi et entendre de ta bouche les paroles qui me donneront le salut. » L'Égyptien lui permit de rester sept jours chez lui afin de l'éprouver. Or il recevait sa nourriture par l'intermédiaire d'un ange une fois par semaine, et, quand la nourriture lui arriva certain jour, il ne donna (fol. 235 v°) rien à *Jean;* il l'appela et lui dit : « Pars, va du côté du *désert intérieur* et là fais-toi une caverne et demeures-y, afin que Dieu te connaisse et qu'il t'envoie de la nourriture; car je ne peux te nourrir de blé terrestre et (ainsi) il n'est pas possible que tu demeures ici. » Alors *Jean* tomba aux pieds du bienheureux et les embrassa et il partit pour se rendre au désert.

6. Comme il était en chemin, un ange du Seigneur le rencontra et lui dit : « Où vas-tu, jeune homme? » *Jean* lui répondit en disant : « Je désire me trouver un lieu pour y demeurer. » L'ange lui dit : « Quand tu auras marché une journée, tu trouveras un puits devant toi; descends-y et demeures-y. » Quand (*Jean*) fut arrivé au puits, il commença par le regarder attentivement, puis il fit le signe de la croix sur lui-même et dit : « Toi qui fis sortir *Jonas* du ventre du poisson, *Daniel* de la fosse aux lions, (fol. 236 r°) *Jérémie* de la citerne de boue et *Joseph* de la fosse et de la prison pour le faire commander sur le royaume d'*Égypte* (1), de même, Seigneur Dieu, maintenant encore sois (aussi) avec moi dans ce puits et secours ma faiblesse. » En tremblant et en frémissant en lui-même, il descendit dans le puits, puis il rendit grâces au Dieu vivant et il le loua.

7. Quarante jours se passèrent sans qu'il goûtât ni pain ni eau; l'ange était allé trouver l'Égyptien comme d'ordinaire et lui avait apporté de la nourriture; l'ange dit à l'Égyptien : « Lève-toi, *Pharmouthi*, et porte de la nourriture à celui qui demeure dans le puits, car voici quarante jours qu'il n'a pas mangé de pain, qu'il n'a pas fléchi les genoux et qu'il n'a pas abaissé les mains, mais il a prolongé durant tout ce temps sa supplication à Dieu; parce qu'il est jeune, mon Seigneur ne m'a pas donné l'ordre de lui porter de la nourriture; Dieu en effet (fol. 236 v°) veut que ce soit par tes mains que la nourriture lui soit donnée, afin que *Satan* ne le nourrisse pas de vaine gloire. Affermis-le à l'aide de paroles édifiantes et fortifie-le dans la divine science. »

Le tentateur avait entendu tout cela et il s'était dit : « Malheur à moi qui suis vaincu par ce jeune et faible enfant. » *Satan* dit encore : « Qu'est-il devant moi, lui que je ferais trembler comme la feuille en face du vent? J'irai donc le trouver tandis qu'il est jeune encore, et je le tromperai. »

8. Alors l'Égyptien reçut de la nourriture de l'ange et se rendit auprès

(1) Jonas, II, 11; Daniel, VI, 23; Jérémie, XXXVIII, 13; Genèse, XXXVII, 28 et XLI, 14.

du bienheureux *Jean;* d'une voix forte il dit : « *Jean,* serviteur de Dieu, le Messie t'a regardé d'un œil favorable, et à cause de ton endurance, voici qu'il t'envoie de la nourriture; ne crains pas et que ton esprit ne se décourage pas; mais sois dans la joie et dans l'allégresse et montre-toi fort grâce au Messie qui vient à ton secours. » Le bienheureux *Jean* (fol. 237 r°) se demanda en lui-même si par hasard *Satan* ne venait pas sous la ressemblance de cet Egyptien pour le tromper; il lui répondit en disant : « Si c'est là la volonté de Dieu, on me donnera et on me présentera ici une autre nourriture. » *Pharmouthi* l'Égyptien répondit et lui dit : « Je suis cet Égyptien que tu es venu trouver dans une caverne. » Et quand *Jean* sut que c'était lui, il lui dit en tombant à genoux : « Mon maître. » Ils firent tous deux une prière et ils se saluèrent : le bienheureux *Jean* reçut de la nourriture des mains de l'Égyptien et il fut fortifié; il pria en disant : « Je te rends grâces, Messie, de ce que tu n'as pas tenu loin de moi ta miséricorde et ta bonté. »

9. *Jean* dit à l'Égyptien : « Retourne en paix, serviteur de Dieu, à ta caverne et souviens-toi de moi dans tes prières; n'aie pas de nouveau la peine de venir ici, par le Seigneur Dieu, lui qui ne se retire pas de ceux qui l'invoquent (fol. 237 v°) vraiment, puissé-je ne pas recevoir de nouveau de la nourriture des mains de qui que ce soit, ne pas remonter de nouveau de ce puits et n'avoir pas de nouveau de relations avec les hommes; mais que ce lieu soit ma demeure pendant la vie et qu'en toutes choses Dieu prenne soin de ce qui est à moi. » Alors le bienheureux *Pharmouthi* dit au bienheureux *Jean :* « Acquiers, mon fils, la patience, afin que tu ne sois pas tenté par le démon; car *Satan*, l'ennemi de notre race, a coutume de combattre ce genre de vie qui est le nôtre et de lutter tous les jours contre nous (en faisant naître) le désespoir et les mauvaises pensées; il fait revenir à la mémoire des moines les biens, les richesses, les parents, les amis, l'amour des frères et la gloire qui vient des riches, il trompe par l'ignorance et par l'aiguillon des désirs, il fait tomber dans la négligence le cœur (du solitaire) (fol. 238 r°) au moyen des filets des vanités, il rend la vie de l'homme absolument stérile, il excite en lui la douleur intérieure et les larmes, il séduit son esprit par de mauvaises pensées, le conduit à la mort et fait tomber son intelligence. Sois vigilant en toutes choses. »

Jean répondit et lui dit : « Je t'adjure par le Dieu qui vit et qui fait vivre, de ne rien m'apporter, quand Dieu se souviendra de toi et qu'il t'enverra de la nourriture. » — Le calomniateur avait entendu tout ce qui avait été dit. — Ils s'embrassèrent et l'Égyptien retourna à sa caverne.

10. Peu de jours après, *Satan* apparut à cet Égyptien sous la ressemblance d'un des serviteurs de la mère de *Jean;* il le salua en s'inclinant jusqu'à terre et il lui dit : « Je te fais une demande, homme de Dieu : nous avions un maître qui craignait Dieu, et il est mort dans les honneurs en laissant (fol. 238 v°) deux enfants, un garçon et une fille; or ce garçon a abandonné sa mère, notre maîtresse, et il s'en est allé sans que nous sachions ce qu'il est devenu : (aussi) notre maîtresse est-elle dans une grande inquiétude à son sujet. Nous avons appris qu'il a traversé le *Jour-*

dain, mais nous ne savons pas où il est allé et à cause de lui (notre maîtresse) est maintenant dans les larmes et dans une grande douleur, et parce qu'elle souffre dans son cœur, elle m'a donné l'ordre d'aller à sa recherche et elle lui a écrit une lettre: et maintenant, voici que Dieu m'a envoyé vers ta sainteté. » L'Égyptien, ayant entendu ces paroles, y ajouta foi; il fut accablé de douleur et de tristesse à cause de la mère de *Jean* et il ne s'aperçut pas en lui-même que c'était une ruse du tentateur; il demeura toute la nuit en proie à des pensées et à des inquiétudes et il ne put pas même faire sa prière comme à l'ordinaire; le matin du jour suivant, ils se levèrent et ils se rendirent tous deux auprès du bienheureux *Jean*; quand ils furent arrivés au puits, l'Égyptien (fol. 239 r°) dit à *Jean* : « Tu sais, notre frère, que, si quelqu'un s'adonne à de bonnes œuvres, mais n'est pas agréable à ses parents, il ne porte pas de fruits et ses efforts sont inutiles; et toi, en quittant ta mère, (tu l'as mise) dans l'inquiétude et tu te figures avoir bien agi; mais écoute-moi, va-t'en, rends la paix à ta mère et occupe-toi des biens que ton père vous a laissés; si, après la mort de ta mère, tu veux revenir ici, distribue (ton avoir) aux pauvres et alors sans réfléchir davantage, tu viendras ici. Voici ta mère t'a envoyé un de tes serviteurs avec des lettres. »

11. Le bienheureux *Jean* répondit et dit à l'Egyptien : « Tu n'as pas reconnu, notre père, la perfidie et la ruse du tentateur qui fait mûrir des prétextes pour captiver tes pensées; il a perverti ton esprit pur, il a mis le trouble et la confusion dans ta prière et il est juste de reconnaître qu'il ne t'a pas même laissé prier et louer Dieu, (fol. 239 v°) mais il t'a trompé. Mets sur ton âme le sceau du signe de la croix, reprends connaissance de toi-même et vois comme tu es faible; retourne à ta caverne et si (*Satan*) t'appelle, ne lui réponds pas. » Alors *Pharmouthi* approuva la parole de *Jean* et se montra docile à son avis; il tomba le visage contre terre devant *Jean* en pleurant et en disant : « Mon fils *Jean*, demande à Dieu pour moi le moyen de revenir de la ruse de *Satan*. » *Jean* pria et dit : « Seigneur, toi qui scrutes les cœurs et les reins (1), qui connais ce qu'il y a dans les pensées et qui demeures dans la lumière, éclaire l'intelligence de ton serviteur et fais aller *Satan* derrière lui dans la honte. » Alors *Satan* dit tout à coup à *Jean* sous la ressemblance de son serviteur : « Mon maître, *Jean*, comme tu nous as mis et jetés dans la tristesse, ta mère et moi qui sommes agités par l'inquiétude et le souci que tu nous causes; c'est pourquoi, (fol. 240 r°) écoute le serviteur de Dieu qui est venu vers toi, et va rendre la paix à ta mère qui brûle de te voir; et si je ne m'en vais pas, ta mère s'irritera et s'inquiétera et elle viendra te trouver; je sais que, d'après ce qu'on dit, son amour ne lui permet pas de s'abstenir de venir vers toi pour te voir. »

12. Le bienheureux *Jean* ne lui répondit pas. Alors l'Égyptien quitta ce lieu en pleurant et en disant : « O tentateur, comme tu as combattu avec moi et comme tu m'as vaincu; tu m'as trompé comme on trompe un fou, et cet enfant qui est plus jeune que moi a triomphé de toi et t'a

(1) Ps. VII, 10.

vaincu comme (l'aurait fait) un vieillard. Il faut que je me remette à l'œuvre et que je prie Dieu comme cet enfant. »

13. Le tentateur les laissa (tranquilles) pendant un long espace de temps; et de nouveau il rassembla une troupe de démons et les emmena avec lui au puits (de *Jean*); encore loin de là, il commença à crier et à dire (fol. 240 v°) sous l'apparence de sa mère : « O mon fils *Jean*, combien j'ai travaillé pour toi! je t'ai élevé aussi dans de grandes difficultés, je t'ai caché dans une chambre ainsi que ta sœur, et maintenant tu m'abandonnes et tu n'éprouves pas de douleur pour moi; mais tu es cause que dans ma vieillesse débile j'erre dans ce désert, tu ne te souviens pas que mes mamelles t'ont allaité et l'affection de ma vieillesse ne te touche pas. » De nouveau il se tint au-dessus de l'ouverture du puits et il cria en disant : « Mon fils *Jean*, tourne-toi vers moi et rends-toi agréable à ta mère, elle qui est vieille et qui a beaucoup travaillé pour toi. O esprit mauvais, en quoi ai-je péché contre toi, pour que tu aies eu le courage d'arracher mon fils de mes mains? » La mère et la sœur de *Jean* s'écrièrent : « Nous t'en prions, monte, sauve nos âmes et aie pitié de nous; retourne à tes biens, établis sur eux des intendants, (fol. 241 r°) donne-les aux pauvres et aux orphelins et ce sera une belle action. Si tu ne fais pas cela, (au moins) reçois-nous tous auprès de toi, afin que nous aussi nous mourions avec toi. »

14. En tout cela, (*Jean*) ne leur répondit rien; mais sans relâche le saint priait et louait Dieu. Un des démons, sous l'apparence de sa mère, regarda dans le puits et dit : « Laissez-moi descendre près de lui pour que je le voie, de crainte que mon fils ne soit déjà mort. » Mais le bienheureux ne répondit pas. Pendant longtemps l'adversaire attendit avec la pensée qu'il converserait avec lui; il appela tous les démons et leur dit : « Venez, apportez des cordes et nous descendrons là. » Quand le tentateur commença de les obliger à faire cela, un des démons cria et dit : « Si vous descendez là tous, qui me fera descendre lorsque je resterai (seul)? » Le tentateur fut irrité (fol. 241 v°) parce qu'il avait dévoilé sa manœuvre; il le lia et l'envoya loin de lui dans un pays éloigné. Quand il fit connaître et rendit manifeste sa ruse, il était comme un dragon et il était en fureur; dans sa colère, il se jeta au fond du puits, il entoura le bienheureux *Jean*, semblable à l'homme qui est affaibli et dont les membres sont brisés; il l'insulta, le renversa, et comme il ne pouvait pas le détourner de sa prière et qu'il lui était impossible de le tromper, il cria et dit : « Malheur à moi parce que mon habileté ne m'a nullement servi en ce qui concerne cet homme; désormais je le laisserai tranquille, j'irai tromper tout le monde et je ferai tourner les hommes vers moi. »

Le bienheureux *Jean* exorcisa le tentateur au nom de Dieu et lui interdit avec anathème de revenir dans le lieu où il se trouvait; le tentateur le lui promit avec serment : « En quelque lieu que j'entende (fol. 242 r°) parler de toi, là je ne demeurerai pas. » *Jean* lui dit : « Que le Seigneur te réprimande. »

15. *Jean* resta dix années dans ce puits. Quand fut arrivé le temps où il devait mourir et s'en aller vers le Dieu tout-puissant, moi *Chrysius*, qui avais demeuré dans le pays des *Qourté* et qui avais marché pendant trente

années dans le désert et dans la forêt, je fus averti par un saint ange et je fus conduit dans ce lieu pour voir ce bienheureux, converser avec lui et lui donner du courage, afin qu'il ne chancelât point dans son esprit. Quand je fus parvenu près de lui, il s'aperçut de mon arrivée et il (me) dit : « Ton arrivée me cause une grande joie, ô homme de Dieu *Chrysius;* je sais que depuis ta jeunesse tu as combattu un beau combat et voici que de nouveau tu sers Dieu, de telle sorte que tu recevras (fol. 242 v°) une grande récompense. » Tout en rendant grâces à Dieu et en faisant des prières, je l'adjurai de me dévoiler lui aussi quelque chose sur le genre de vie de sa jeunesse ; et alors il me fit connaître tout ce que j'ai raconté. Je séjournai trois jours auprès de lui ; notre maître me montra sa gloire, et le pays où se trouvait le puits dans lequel *Jean* demeurait, fut rempli d'une grande lumière, de sorte que nous nous vîmes l'un l'autre ; son visage était semblable au feu et brillait comme une rose ; il monta de son puits et nous nous saluâmes. Or, il y avait là une grande pierre placée à côté de l'ouverture du puits ; il me fit jurer de déposer son saint corps dans ce puits et de placer cette pierre sur l'ouverture ; comme il parlait avec moi dans la joie et la paix et que son visage était joyeux et qu'il (me) regardait, le saint rendit son âme (fol. 243 r°) et il partit de ce monde.

16. Dans toute cette région du désert, il se répandit une agréable odeur qui surpassait l'odeur des parfums et (on entendit) la voix des armées des anges et des justes qui servaient et accompagnaient l'âme du bienheureux. Je plaçai son saint corps dans le puits, je roulai la pierre et je fermai l'ouverture ; avec un instrument que je cachai, je ramassai une grande quantité de sable et je fis disparaître le puits sous le sable répandu au-dessus de la pierre. Alors au moment où j'allais quitter ce lieu, il sortit et il s'éleva de l'ouverture du puits un palmier qui portait des fruits nombreux et magnifiques et qui cacha cet endroit sous son ombre.

17. En voyant ces choses, je remerciai et louai le Dieu qui exalte, secourt et fait triompher ses adorateurs. Je partis de là pour revenir dans mon pays et comme dans la colonne de nuée (1) (fol. 243 v°) j'y descendis ; et j'arrivai au lieu où je demeurais, en remerciant, exaltant et louant Dieu, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

FIN DE CETTE HISTOIRE DU BIENHEUREUX JEAN DU PUITS.

Montargis.

Maurice Brière.

(1) Exode, xiii, 19-20.

NOTICES

DES MANUSCRITS ARABES CHRÉTIENS

ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DEPUIS LA PUBLICATION DU CATALOGUE.

Depuis la publication du Catalogue du fonds arabe, par *de Slane*, un nombre considérable de manuscrits est entré à la Bibliothèque Nationale, à Paris; ils ont été classés, au fur et à mesure des entrées, à la suite des premiers. L'inventaire manuscrit unique, dû à plusieurs savants, est d'une consultation fort longue, à cause du manque de tables et du pêle-mêle des matières; il est en outre insuffisant en maint endroit, et plus d'un ms. s'y trouve trop vaguement caractérisé.

Nous nous sommes proposé de rendre service aux savants en ordonnant et en publiant les notes prises au cours de nos recherches, et qui concernent les mss. chrétiens.

Nous avons donc groupé, dans notre Inventaire, les mss. chrétiens, en nous aidant, pour la description des volumes, des bonnes notices du Catalogue manuscrit, et en particulier, pour les plus récentes acquisitions, des excellentes notices de M. E. Blochet.

Vingt-sept mss. ont été déposés à la Bibliothèque Nationale par M. Amélineau, qui s'est réservé le droit d'en accorder communication. Ce sont, en majeure partie, des copies contemporaines exécutées en Égypte. M. Amélineau a bien voulu nous autoriser à en faire le dépouillement (n°s 4770-4796).

L'âge de beaucoup de ces mss. est signalé dans les *explicit;* peu d'entre eux sont bien anciens; notons surtout un Synaxaire Jacobite (4869-4870) peut-être antérieur au XIVe s.; un Hexaméron Ps.-Épiph. (4894) antérieur au XVIIe s. La plus grande partie est moderne.

Comme les vies de Saints abondent dans un pareil dénombrement, et comme il est souvent difficile de les identifier, nous nous sommes borné, pour beaucoup d'entre eux, dont le jour

de commémoration est indiqué dans le texte, à donner l'orthographe du Synaxaire jacobite 1869-1870, exemplaire soigné et vénérable, sur lequel est basée l'édition de M. René Basset (1).

Nous ne donnons d'indications bibliographiques qu'épisodiquement, dans la mesure où elles peuvent être utiles à déterminer un ouvrage peu connu.

Nous espérons que ce travail, malgré ses imperfections, pourra servir à amorcer un classement général de nos nouveaux manuscrits arabes, et donnera l'idée de mettre à la portée des savants de toute nation des matériaux qu'il leur est malaisé d'utiliser, faute d'inventaire.

Paris.

ROBERT GRIVEAU,
archiviste paléographe.

4703

بستان الرهبان. Le Jardin des Moines. Recueil d'anecdotes classées par titres; composé primitivement par saint Sophronios, patriarche de Jérusalem, et entièrement refondu par le prêtre maronite Gabriel Farhat, d'Alep, en 1696. (Cf. de Slane, n° 279).

Avec une bonne table des matières.

MS. daté de 1799.

279 f. 22 × 15.

4704

البرهان الصريح فى حقيقة سرى دين المسيح. La Preuve évidente sur la vérité de deux mystères de la religion du Christ, à savoir la Trinité et l'Incarnation. Par l'abbé Abd Allah Zakhir d'Alep.

Copie datée de Châban 1254 (1838 J.-C.).

47 f. 23 × 16.

4705

الدر المنظوم. Réfutation des *Questions et Réponses* du Patriarche Maxime Mazhloum. (Imprimée au Liban en 1863.)

72 f. 20 × 15.

(1) Basset, *Le Synaxaire arabe jacobite*. Patr. Or., t. I, III, etc.

4706

Exposé des controverses qui eurent lieu entre les melchites catholiques et les grecs non catholiques à partir d'Août 1837.

Divisé en 2 chapitres : 1° Historique; 2°, f° 16 v°, Pièces justificatives.

32 f. 22 × 16.

4707

Éclaircissements historiques du patriarche Maxime sur le grand schisme de Photius.

Inc. :

انه اذا كان كثيرون من ابناء رعيتنا المباركة وغيرهم ايضا قد طلبوا منا ايضاحا تاريخيا عن كيفية انشقاق الاكثرين فى طائفة الروم من جسم الكنيسة الكاثوليكية ..... وعن حقيقة دوام اتصال الباقين من طائفة الروم حافظين اتحاد بوحدة الايمان.....

34 f. 22 × 16.

4711

27 homélies et petits écrits d'Anba Iousâb, évêque de Derrega et Ikhmim.

1. Sur l'existence du Créateur et la Trinité.
2. De l'Incarnation.
3. *Malheur au monde à cause de son scandale.*
4. *Si ton œil te scandalise.*
5. Rom., IX, 6.
6. I Cor., XV, 23.
7. Hébr., III, 1-6.
8. Sur les sectateurs des Francs qui se sont séparés de l'Église Copte.
9. Le jugement dernier.
10. Contre les hérétiques qui n'admettent pas le jugement particulier des Saints.
11. Contre ceux qui commettent habituellement et sans s'en rendre compte les péchés d'orgueil, de médisance et d'attachement aux richesses.
12. Contre les hérétiques qui croient que le Saint-Esprit a

oint (مسح) le Christ (d'où son nom), interprétant faussement : Conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie.

13. Histoire d'une controverse entre un musulman et un évêque.

14. Contre l'usage de fêter les Martyrs par de grands repas, ce qui amène des jalousies et de mesquines rivalités.

15. Contre les jeux et le bavardage à l'église.

16. Reproches aux prêtres au sujet du jeûne.

17. Panégyrique d'Anba Boulos, 107e patriarche.

18. Sur les péchés qui dérivent de l'orgueil.

19. De la Pénitence, et des dispositions du confesseur et du Pénitent.

20. *Tout plant que mon Père n'aura pas planté sera arraché.*

21. Contre les fidèles qui jeûnent de leur propre autorité, sans l'avis de leurs pasteurs ecclésiastiques.

22. Sur le *juge inique* (Luc, XVIII, 1) et la 2e venue du Christ.

23. Contre les Coptes qui ont suivi les hérétiques romains dans leurs croyances sur le Jugement, les élus et les réprouvés.

24. *Seigneur, s'il se peut, que ce calice s'éloigne de moi.*

25. Sur la miséricorde de Dieu à l'égard des pécheurs. Texte pris du *Maître de la Vigne.*

26. De la patience dans les épreuves.

27. Sur les médailles frappées à l'image des Saints et des Martyrs, et du respect dont il convient de les entourer, par crainte du scandale.

142 f. 29 × 20.

4728

Recueil de canons ecclésiastiques composé par Anba Mikhaïl, évêque de Damiette : En 72 chapitres. Nous analyserons ce recueil dans l'appendice. Les manuscrits du catalogue de Slane n'en renferment qu'un extrait, ms. 238, fol. 325-329; ms. 251, fol. 339v-341; ms. 252, p. 639-642.

197 f. 35 × 25.

4734

نزهة النفوس مزيل الخطايا والعكوس. Ouvrage de spiritualité.

Divisé en 7 chapitres : 1° du baptême, qui efface les péchés;
2° de la Pénitence;
3° de la pureté du cœur;
4° de la prière, du jeûne, etc.;
5° de l'assistance à la messe;
6° de la mort, et du jugement;
7° des châtiments et félicités éternelles.

194 f. 23 × 16.

4755

Leçons de la liturgie jacobite pour les fêtes des Vierges, des Anges, des Pères, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Patriarches, des Évêques et autres Saints. (Évangiles et Épîtres).

Copié avant 1576 des Martyrs.

67 f. 25 × 18.

4756

Offices de l'Église jacobite pour les temps de jeûne. Commence par les leçons du jeûne ninivite.

Copié en 1583 des Martyrs.

276 f. 26 × 19.

4759

Quelques livres de l'Ancien Testament. Lévitique (incomplet du commencement). Nombres. Deut. Tobie (la fin manque). Judith (le commencement manque). Esther. Prov. Ecclésiaste (la fin manque).

151 f. 33 × 24, écriture égyptienne.

4760

30 Homélies de Jacques de Sarouj.

f. 1. Sur la nativité de saint Jean Baptiste. Le commencement manque. Des. : ولدت العقرية وتكلم الاخرس به اصطلح الرحم العاقر والفم الاخرس والمكان الخراب [اضحى] مباركا هو الذى اختاره واكثر حسبه له المجد الخ.

f. 5. L'Annonciation.

f. 12. La Visitation.

f. 19. La Prédication de saint Jean Baptiste.

f. 22. Sur le Verbe, le Fils unique. Inc. : لم تنطق كلمة ربنا من الناطقين لان خبره مخفى.

f. 30. La Nativité.

f. 36 v°. La Nativité, l'Étoile des Mages, le massacre des Innocents et la fuite en Égypte.

f. 58. Le Baptême de N.-S.

f. 65 v°. Sur le Baptême.

f. 70 v°. Pourquoi Jésus-Christ a eu trente années d'existence cachée.

f. 74. Jésus au temple, avec le vieillard Siméon.

f. 79 v°. *Cet enfant est au monde pour la chute et la résurrection d'un grand nombre.* (Luc, II, 34.)

f. 83 v°. Sur le Jeûne Saint.

f. 90. La tentation au désert.

f. 104. Passion, mort et résurrection de Jésus-Christ.

f. 161. L'Ascension.

f. 169. Sur le don des langues.

f. 175. La Transfiguration.

f. 183 v°. Sur les 4 animaux de la Vision d'Ézéchiel.

f. 205. Le Pater.

f. 235. Sept homélies sur la perfection de la création, jour par jour.

f. 264 v°. La perte du Paradis Terrestre.

f. 272. Le sacrifice d'Abraham.

f. 280 v°. Sur Jonas à Ninive. Leçons pour le jeûne ninivite.

Le texte syriaque de 146 homélies de Jacques de Sarouj a été édité par P. Bedjan, *Homiliae Selectae Mar Jacobi Sarugensis*, tomes I à IV, Paris, 1905-1908.

299 f. 32 × 24.

4761

Leçons (Homélies) pour les dimanches de Carême de l'Église Copte.

Au commencement, une préface dont la fin manque. Lacune au début de la leçon du premier dimanche de Carême.

71 f. 22 × 17.

4762

Psaumes XXVI-CXVIII.
Incomplet du commencement et de la fin.

133 f. 16 × 12.

4770

Actes apocryphes des Apôtres.
Inc. du commencement. Actes de Pierre.
f. 16. Actes de Paul.
f. 56. Histoire de saint Denys l'Aréopagite.
f. 68. Actes d'André et Barthélemy.
f. 113. Actes de Jacques fils de Zébédée.
f. 122. Actes de Jean fils de Zébédée.
f. 181. Les envoyés des Apôtres.
f. 188. Actes de Philippe.
f. 205. Actes de Barthélemy.
f. 219. Actes de Thomas.
f. 248 v°. Actes d'André et Mathias.
f. 272. Actes de Matthieu.
f. 291. Actes de Jacques fils d'Alphée.
f. 292 v°. Actes de Simon le Zélé.
f. 297. Actes de Judes (Thadée).
f. 306. Actes de Mathias.
f. 329. Actes de Jacques, frère du Seigneur.
Cf. A. S. Lewis, *Acta mythologica Apostolorum* dans *Horae Semiticae*, t. III et IV, Londres, 1904.

334 f. 25 × 18.

4771

f. 1. Miracle de la Vierge à Athrib, par l'intermédiaire du prêtre Jean.
f. 9 v°. 74 miracles de la Sainte Vierge.
f. 159 v°. Actes de saint Pierre.
f. 182. Martyre de saint Paul à Rome († 5 Abib).
f. 189. Actes d'André.
f. 200 v°. Homélie de Théophile, patriarche d'Alexandrie,

sur saints Pierre et Paul, sur le retour à Dieu, et sur Anba Athanase اللابس الروح.

f. 225. Lettre de saint Denys l'Aréopagite à Timothée, disciple de Paul, sur le martyre de Pierre et Paul.

f. 231 v°. Épître (de Paul) aux habitants de لوروجيا, trouvée dans un vieux manuscrit maghrébin. (Épître aux Laodicéens?)

f. 236. Martyre de Jacques fils d'Alphée.

f. 247 v°. Les Sept dormants d'Éphèse.

f. 250. Vie d'Aba Hour de Bahjour. (Lacune au milieu).

f. 282. Histoire d'Abou Qourra et du Calife Al-Ma'moun. (Commencement manque).

295 f. 18 × 27.

4772

Vies des Patriarches d'Alexandrie, par Anba Severos ibn Al-Moqaffa', évêque d'Achmouneïn.

Incomplet de la fin. Collationné par P. Theillet et B. Evetts pour la *Patrologia Orientalis*, cf. t. I, p. 212 et 383.

412 f. 18 × 27.

4773

Même ouvrage que le précédent (plus correct). C. datée 1424 Martyrs. Collationnée par B. Evetts pour la *Patrologia Orientalis*, cf. t. I, p. 104.

493 f. 18 × 24.

4774

f. 1. Quarante histoires tirées de nos Saints Pères. Cf. de Slane, n° 279.

f. 214 v°. Vie de sainte Théodora d'Alexandrie.

f. 230. Vie d'Anba Marcos, l'ascète († 8 Abib?).

f. 269. 35 miracles du même.

f. 298. Vie de sainte Ilaria, fille de l'empereur Zénon.

f. 313. Vie de saint Justus (11 Touba), élève de Samuel.

f. 396. Vie de sainte افروسيا, incomplète de la fin. (Euphrosyne; syriaque dans Bedjan, *Acta martyrum*, V, 386-405).

411 f. 26 × 18.

4775

f. 1. Incomplet du commencement. Vie et martyre du vizir واسيليدس (Basilide) sous Dioclétien; cf. *Patrol. or.*, I, 255.

f. 39 v°. Martyre d'Aboli fils de Justus.

f. 73. Vie de saint Cyriaque et de sa mère Juliette; syriaque dans Bedjan, *Acta mart.*, III, 254.

f. 101 v°. Vie de saint Behnam, et de sa sœur Sara; Bedjan, *Ibid.*, II, 397.

f. 151. Martyre de ابسخيرون (7 Paoni : *Synaxaire :* ابسخرون) = Ischyrion, cf. Guidi, *Synaxaire éthiopien, Patrol. or.*, I, 562.

f. 179. Vie de saint Abafis ابافيس.

f. 211 v°. Panégyrique de saint Joseph, dit par N.-S. J.-C. devant ses disciples sur le mont des Oliviers. Les apôtres l'écrivirent et le déposèrent à la bibliothèque de Jérusalem.

224 f. 26 × 17.

4776

f. 1. Vie de saint Jacques, martyr (incomplet du commencement).

f. 33 v°. Vies des saints Cosme et Damien, et Théodora († 22 Athor).

f. 59 v°. Homélie sur saint Claude, fils du roi Ptolémée.

f. 101. Homélie de Constantin, évêque de Siout, sur le martyre du même saint Claude.

f. 159. Homélie d'Archelidus, pape, sur Mar Mercurios, † 25 Athor.

f. 196. Fin d'une homélie sur l'archange Michel (fini de copier 1202 Hég.).

f. 199. Homélie de Théodore, patriarche melchite, sur Théodore l'Oriental. † 12 Touba.

f. 257 v°. Miracles du même saint. Inachevé.

261 f. 26 × 18.

4777

f. 1. Martyre des saints ابيروه, de son frère اتوم († 8 Abib = *Synaxaire*).

f. 24. Martyre et miracles du prêtre Jean et de Simon son neveu (✝ 11 Abib). Voir le copte dans Hyvernat, *Les actes des martyrs de l'Égypte*, Paris, 1886, p. 174.

[Au cours de ce récit, sont intercalés par le relieur 31 folios n'ayant pas de rapport avec le ms., f. 41-71, dont voici le contenu :

[f. 41. Fin d'une homélie sur Aba Isa et sa sœur Thécla.

[f. 69. Commencement de l'histoire du transport du Mont Moqattam au Caire, par un miracle du patriarche d'Alexandrie Abraham, aux jours du Calife Al-Hakim, qui se convertit à la vue du miracle].

f. 71. Suite du Martyre de Jean et Simon, interrompu par l'insertion des précédents feuillets.

f. 81. Vie de saint ببنودة (Bebnudus, ✝ 6 Bachnès).

f. 112. Martyre d'Abou Ishac.

f. 122. Martyre des saints اغاثوا (*Synaxaire :* اغاثا), de ses frères Pierre et Jean, et des saints Amoun, Amouna et leurs compagnons (✝ 7 Tout). *Patrol. or.*, I, 239.

f. 140 v°. Vie d'Anba Dioscouros, patr. d'Alexandrie, par le diacre تاثوبسطس. Syriaque édité et traduit par F. Nau, *Histoire de Dioscore écrite par son disciple Théopiste*, Paris, 1903.

f. 186. Vie de Pierre, patr. d'Alexandrie (✝ 29 Athor).

209 f. 26 × 18.

4778

f. 1. Panégyrique de sainte Damiane, par Jean, évêque de Burlos (✝ 13 Touba).

f. 38. Prière que saint Jean Baptiste apprit à ses disciples, celle à qui l'évangile fait allusion, au passage où les apôtres demandent à N.-S. une prière, comme J. Baptiste en a donné une à ses disciples (Luc, xi, 1). — Suit la vie de Jean Baptiste.

f. 95. Miracle de la Vierge à Athrib.

f. 102. Histoire de saint Boula (Paul) et de sa discussion avec Satan. Cf. de Slane, n° 152, 2° et 262. Palmer, Catal. de Trinity College, p. 135.

129 f. 25 × 16.

4779-4780

Synaxaire de l'Église Jacobite. Le premier volume Tout-Amchir, copié en 1583 Martyrs; le 2e, Barmohat-Mesorè.

257 et 287 f. 25 × 18.

4781

f. 1. Vie de saint Antoine.

f. 66. Discours sur l'excellence du jour dominical, révélée du ciel au pape Anastase.

f. 74 v°. Homélie du pape Archélidus, sur saint Mercurius, martyr. Leçon du 23 Hathour.

f. 108 v°. Relation du martyre de Mercurius.

f. 119. Onze miracles de Mercurius.

f. 151 v°. Homélie de Jean, patriarche de Constantinople, sur les Quatre Animaux.

f. 163. Homélie de Cyrille, patriarche d'Alexandrie, pour la commémoration des 24 prêtres de Jérusalem. Leçon du 24 Hathour.

169 f. 26 × 18.

4782

f. 1 Vie de saint Mercurius. Incomplet du commencement.

f. 18. Homélie d'Anba Akakios, évêque de Cappadoce, sur la construction de l'église de S. Mercurius, et 8 miracles de ce Saint.

f. 65 v°. Homélie d'Anba Demetrius, patr. d'Antioche, sur le martyre de saint Victor fils de Romanus.

f. 166 v°. Deuxième homélie du même sur le même.

f. 251. Homélie du pape Calixte sur S. Victor, et 8 miracles.

f. 285. Vie de S. Antoine, par S. Athanase, patr. d'Alexandrie.

369 f. 26 × 18.

4783

Vie de saint Pacôme. Copiée en 1602 Mart.

Cf. le texte arabe édité par M. Amélineau, *Annales du Musée Guimet*, t. XVII.

319 f. 26 × 18.

4784

f. 1. Même ouvrage que le précédent (cop. 1555 Martyrs).

f. 247. Prière de saint Pacôme.

f. 248. Lettres de saint Antoine. Ce recueil commence par la fin de la 19e, puis la 20e, à Bebnudus. Puis les 19 autres, y compris le commencement de la 19e.

Récent. 350 f. 26 × 18.

4785

f. 1. Mort d'Abraham.

f. 15 v°. Mort d'Isaac.

f. 25 v°. Mort de Jacob, tous trois † 28 Mesorè.

f. 36 v°. Homélie de Paul, évêque de Bouchi, sur la Résurrection.

f. 63 v°. Du même, sur l'Ascension.

f. 75 v°. Les exhortations d'Anba Samuel, abbé de Qalmoun, aux moines, à propos de la conquête de l'Égypte par les musulmans. Cf. de Slane, n° 131, 2°.

f. 97. Vie de saint Pisonti (بسنتاوس), ermite, et évêque de Qift, avec 56 miracles. Cf. *infra*, n° 4794, fol. 122 et de Slane, n° 150, 1°.

f. 215 v°. Lettre pastorale que dicta ce même saint, au moment de sa mort, sur la foi orthodoxe, à propos de la conquête musulmane.

242 f. 25 × 18.

4786

f. 5. Histoire de Discoros, patriarche d'Alexandrie, datée 1521 M.

f. 16 v°. Origine des mots melchite et jacobite.

f. 20 v°. Lettres du Copte Georges au docteur Marcos Mochreqi Al-Malouani, et réponses.

f. 45 v°. Traité des dogmes chrétiens, composé par Anba Pierre à la requête d'Anba Iousab, évêque d'Ikhmim.

f. 65. Profession de foi orthodoxe.

f. 70. Profession de foi, tirée des Pères syriens jacobites.

f. 99. Autres traités dogmatiques.

f. 118. Symbole et canons du concile de Nicée et autres.

330 f. 26 × 18.

4787

f. 1. Vie de Chenoudi et ses miracles. (Panégyrique par Mar Visa, archimandrite à la montagne d'Adrabiya, v. 4888).

f. 126 v°. Panégyrique des deux moines Ablala et Abib.

f. 158 v°. Vie d'Anba Harmina, d'après Aba Hour.

f. 196. Vie de saint Boula (fêté le 7 Babeh).

f. 230. Vie de saint Macarios.

f. 251. Vie des saints Maxime et Domèce.

f. 299. Panégyrique par Anba Ianoudo de l'ermite Anba Nafar = Onuphre (*Synaxaire* ابرانفر 16 Paoni).

Récent. 311 f. 26 × 18.

4788

f. 1. Vie de saint Antoine.

f. 57 v°. De saint Paul, premier ermite.

f. 68. De sainte Barbe.

f. 80. De saint Jacques, martyr en Perse (Jacques l'intercis).

f. 95. D'Aba Isai et Técla sa sœur (fêtés le 8 Koihak).

f. 145. De saint ابلاقدوس, martyr sous Marcien, avec sa femme Kalta et ses deux fils âgés de 6 et 4 ans (fêtés le 27 Tout) = Eustathe (Placidus), *Patrol. or.*, I, 300.

f. 159 v°. De saint Apollon le Pâtre (fêté le 5 Amchir).

f. 166 v°. « Recommandations qu'écrivit N.-S. J.-C. de sa propre main au sujet du dimanche, qui doit être chômé. Révélées du ciel à Athanase, pape de Rome l'an 660 d'Alexandre. »

f. 174. Vie de S. Julius d'Alexandrie (fêté le 23 Tout).

Récent. 190 f. 26 × 18.

4789

Trente anecdotes sur les Saints.

Récent. 231 f. 24 × 17.

4790

f. 1. Vie de saint Mina, martyr.

f. 61. Vie de saint Mercurius par le pape Archelidus.

f. 116. Exposé dogmatique, par Anba Iousef, évèque de Derrega et Ichmim, et histoire de sa controverse avec un musulman. Cf. *supra*, 4711.

f. 155. Oraison funèbre de Jean, 107ᵉ patriarche (d'Alexandrie), par le même. Comprend aussi l'éloge d'Ibrahim Al-Jauhari. Incomplet de la fin.

f. 174. Histoire de saint Boula, et de sa discussion avec Satan.

f. 188. Vie de saint Paul, premier ermite.

f. 206. Vie de saint Takla Haimanôt.

344 f. 24 × 17.

4791

f. 1. Vie de saint Antoine, comme 4883.

f. 88. Histoire des saints Dorothée et Théopista, avec l'archange Michel.

f. 129. Histoire d'Aristarque l'Idolâtre.

f. 142 vº. Histoire du roi Arminius et de ses enfants. Incomplet du commencement.

f. 189. Vie de saint Théodore, martyr.

f. 259. Vie de saint Jean, fils de Trophime et Théodora.

f. 281. Vie de saint Georges, martyr.

f. 349. Homélie sur saint Georges, par Théodore, évèque de Jérusalem.

356 f. 24 × 17.

4792

Histoire de Barlaam et Josaphat.

308 f. 24 × 17.

4793

Recueil factice de copies de différentes époques.

f. 1. Vie de saint André, † 18 Touba.

f. 18. Panégyrique de Claudius, l'émir, martyr, par Constantin, évèque de Siout. Antérieur au XVIIIᵉ siècle.

f. 19 vº. Panégyrique de saint Mercurius, prononcé le jour de la fête de la consécration de son église, le 25 Abib. Avec 15 miracles. Antér. au XVIIIᵉ siècle.

f. 123. Vies des saints Maxime et Domèce. Ancien. Cf. *supra*, n° 4787.

f. 159. Vie et martyre de saint Victor. Commencement manque. Moderne.

234 f. 25 × 18 et moins.

4794

f. 1. Vie de sainte Hélène, mère de Constantin, d'après le Synaxaire jacobite.

f. 21. Homélie de Cyrille, évêque de Jérusalem, sur l'invention de la Croix par Héraclius.

f. 33. Homélie de saint Jean Chrysostome sur l'invention de la Croix par sainte Hélène.

f. 46 v°. Homélie de Cyrille, évêque de Jérusalem, sur les miracles de la Croix, son Invention, la Rénovation du Temple de la Résurrection à Jérusalem, et l'institution de la fête de la Croix le 17 Tout.

f. 60. L'Invention de la Croix, leçon pour le 17 Tout.

f. 71. Homélie de Jacques de Sarouj sur la Transfiguration.

f. 80. Homélie de Basile, archevêque de Césarée de Cappadoce, sur la Pureté perpétuelle de Marie.

f. 98. Exhortations sur la bonne tenue à l'église, et les bonnes dispositions à y apporter.

f. 102 v°. Homélie de Cyrille, patr. d'Alexandrie, sur la Circoncision et l'entrée de N.-S. au Temple.

f. 110. Homélie de Jacques de Sarouj sur l'entrée de N.-S. au Temple (8 Amchir).

f. 122 v. Homélie sur S. Pisonti, évêque de Qift, et ses miracles.

f. 164. Lettre de ce Saint sur la foi orthodoxe, dictée à son lit de mort.

193 f. 26 × 20. Très belle écriture, parties datées 1199 H.

(*A suivre*.)

R. Griveau,
archiviste paléographe.

SAINT EUTHYME LE GRAND

MOINE DE PALESTINE (376-473)

(*Suite*) (1)

CHAPITRE VI

DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT EUTHYME

Mort de saint Théoctiste; son tombeau. — Derniers moments de saint Euthyme, sa mort. — Vision de saint Gérasime. — Portrait d'Euthyme. — Ses funérailles et son tombeau. — Troubles monophysites occasionnés par les empereurs Basilisque et Zénon. — Faiblesse des patriarches Anastase et Martyrios. — Transformation en monastère de la laure de saint Euthyme. — Réconciliation générale des moines palestiniens.

Lorsque Théoctiste fut près de sa fin, il fut entouré à ses derniers moments de l'affection d'Euthyme, laquelle ne s'était pas démentie un seul instant de leur longue carrière. Sa mort arriva en 466, le 3 septembre, qui est encore le jour de sa fête. Ses restes glorieux furent déposés dans une grotte par son ami et par le patriarche Anastase, qui rivalisèrent de munificence à ses funérailles. La cérémonie achevée, le patriarche confirma saint Euthyme dans la charge de supérieur des deux monastères qu'il avait exercée conjointement avec saint Théoctiste. On sait, en effet, qu'Euthyme, malgré sa retraite et la fondation de la laure, était toujours considéré comme le vrai supérieur, et qu'aucune décision importante ne se prenait sans lui. Théoctiste était son second, l'émanation agissante de son autorité.

Le saint délégua alors ces fonctions au bédouin Maris, le beau-frère d'Aspebet, homme d'une vertu éprouvée que nous

(1) Voy. 1907 et 1908.

avons vu embrasser l'état monastique vers l'année 420. Son âge avancé ne lui permit pas de diriger la communauté bien longtemps. Deux ans après, il mourait et son corps était déposé auprès de celui de Théoctiste. Longin le remplaça en 468 comme higoumène; il mourut en 484 et rejoignit ses deux prédécesseurs dans le même sépulcre.

Un récit du IXe siècle nous fournit des indications plus précises sur le lieu de leur sépulture. Dans la seconde moitié du VIIIe siècle, saint Étienne le Sabaïte, surnommé le Thaumaturge pour le distinguer de son homonyme et contemporain saint Étienne le Sabaïte, dit le Mélode, invitait un jour son disciple Eustrate à descendre avec lui de la laure de Saint-Sabas au monastère de Saint-Théoctiste pour vénérer les reliques des saints et puiser auprès d'eux la force nécessaire aux athlètes du Christ. La légende entourait déjà ce sanctuaire d'une auréole lumineuse. A leur approche, les Arabes des environs les avertirent que l'entrée du tombeau était fermée à tous, car un feu intense irradiant le voisinage se chargeait d'en interdire l'accès aux téméraires, tandis qu'une odeur suave, comparable aux parfums les plus exquis, pénétrait les sens de ceux qui se maintenaient à une distance respectueuse. Sans ajouter foi à ces rêveries enfantines des enfants du désert, les deux pèlerins passèrent la nuit en prière auprès des corps des saints religieux et, l'aurore venue, Étienne désignait par leur nom à son disciple les saintes dépouilles de ceux qui y reposaient. Étienne montrait aussi le corps d'un autre anachorète qui, près de mourir, se fit descendre de sa grotte pour expirer auprès du fondateur et être enseveli à ses côtés.

Au VIIIe siècle, un ascète égyptien du nom de Christophe s'était hissé à l'aide d'une corde dans la grotte primitive, où les bergers de Béthanie surprirent saint Euthyme et saint Théoctiste. Il avait adopté un genre de vie assez étrange, qui consistait principalement en mille prostrations le jour et autant la nuit, le tout accompagné de jeûnes, de prières et de larmes. Chaque samedi soir, saint Étienne le Thaumaturge venait de son ermitage célébrer la messe pour lui; il s'établit vite entre eux une liaison intime qu'on retrouve communément chez les solitaires. Christophe se permettait même à l'égard d'Étienne certaines plaisanteries comme celle de l'enfermer dans sa

grotte, après avoir barricadé la porte et soustrait soigneusement la corde qui servait à descendre, afin de constater de ses propres yeux si la réputation de sainteté dont jouissait son confrère n'était pas au-dessus de la réalité.

Enfin, après qu'il eut envoyé au ciel plusieurs de ses disciples, Euthyme reçut de Dieu, qui lui avait révélé tant de secrets au cours de sa vie, l'annonce de sa fin prochaine. C'était le 13 janvier 473, octave de l'Épiphanie. Déjà ses plus fervents religieux et les supérieurs des monastères, qui l'accompagnaient ordinairement au désert pendant sa retraite quadragésimale, s'étaient groupés autour de lui, à la laure, mais ne trouvant rien de prêt pour le départ, ils lui demandèrent s'il n'irait pas avec eux le lendemain dans la solitude. Le saint leur répondit d'un ton assez mystérieux : « Je resterai ici avec vous toute cette semaine et, samedi prochain, vers le milieu de la nuit, je vous quitterai. » Paroles prophétiques, qui ne furent pas comprises de l'assistance. On crut en effet que, pour un motif que le saint ne tenait pas à faire connaître, le départ annuel pour le désert était simplement retardé de quelques jours.

Trois jours après, veille de la fête de saint Antoine, Euthyme ordonna une vigile solennelle et, dès que le chant de l'office nocturne fut terminé, il convoqua tous les prêtres de la laure à la sacristie et leur dit : « Désormais, mes frères, nous ne passerons plus de vigiles ensemble, car le Seigneur m'appelle à quitter cette vie. Appelez-moi Domitien et demain matin, de très bonne heure, que toute la communauté se réunisse. » Le lendemain, dès qu'il vit tous ses moines qui l'entouraient affectueusement, Euthyme se recueillit quelques instants et il leur annonça, cette fois sans ambages, qu'il ne tarderait pas à les quitter d'une manière définitive. Puis il leur adressa un petit discours sur la perfection de leur état et sur les vertus chrétiennes ou monastiques qu'il tenait le plus à leur voir pratiquer. Il leur recommanda avant tout la charité, qui donne aux vertus tout leur prix, comme le sel donne au pain sa saveur, puis l'humilité et la chasteté de corps et de pensée ; il les engagea aussi à être d'une extrême bonté envers trois catégories de personnes, plus particulièrement dignes de sympathie ou de compassion : les malades, les étrangers et

ceux qui subissent des tentations violentes de la part du démon. Avec une libéralité que sa bourse n'autorisait guère mais qui dévoile bien la nature généreuse de son grand cœur, il voulut que les hôtes, les pèlerins et les voyageurs fussent toujours accueillis à la laure comme des messagers du Christ et que, pour eux, la porte fût toujours ouverte et la table servie.

Une fois qu'il eut exprimé ainsi ses dernières volontés, Euthyme demanda à ses moines qui ils désiraient pour supérieur après sa mort, et tous, d'une seule voix, répondirent aussitôt : « Domitien ». C'était lui demander un autre lui-même. « Cela ne se peut, repartit doucement Euthyme, car Domitien ne me survivra que sept jours », prédiction qui les étonna tous par sa clarté et sa précision. Ils le prièrent alors de désigner Élie, qui était originaire de Jéricho et économe du monastère Saint-Théoctiste. Le saint y consentit et, se tournant vers son futur successeur, il lui communiqua d'utiles instructions pour le bon gouvernement de la maison. Après quoi, il prit congé de la communauté en disant : « Si je trouve grâce devant Dieu, la première chose que je lui demanderai sera d'être toujours en esprit avec vous et avec tous ceux qui viendront vivre ici à votre suite. » Alors, il les renvoya tous à leurs occupations ordinaires et ne retint avec lui que Domitien, avec lequel il passa les trois jours suivants en prière, dans la sacristie. Enfin, dans la nuit du vendredi au samedi, un peu après minuit, le 20 janvier 473, Euthyme rendait sa belle âme à Dieu, qu'il avait servi ici-bas avec tant de générosité; il était dans la quatre-vingt-dix-septième année de son âge et la soixante-huitième de son séjour en Palestine.

A la même heure, saint Gérasime en prière voyait l'âme du grand solitaire s'envoler vers le Seigneur, ainsi que nous l'apprend un récit très vivant et très circonstancié qu'un hagiographe attribue à saint Cyriaque : « La cinquième année de mon séjour dans la laure de Gérasime, rapporte cet anachorète, le 19 du mois de janvier, un vendredi soir, j'étais en train de préparer la cuisine pour les frères. Or, à la cinquième heure de la nuit, tandis que je veillais pour éplucher les légumes des pères, saint Gérasime accourut tout à coup vers moi et me dit : « Cyriaque, mets tes sandales, prends ton manteau et suis-moi. » Ce que je fis à l'instant même. Et comme nous

« arrivions à Jéricho, je dis au vieillard : « Père vénéré, quel est « le motif de ce voyage? — C'est que, reprit Gérasime, Euthyme « le sanctifié est mort. — Et comment le savez-vous? » repartis-« je. Alors le vieillard me répondit : « A la troisième heure de la « nuit, tandis que j'étais en prière, j'ai vu le ciel s'ouvrir et un « éclair déchirer la nue et descendre jusqu'à terre. Et l'éclair « resta ainsi assez longtemps sous forme de colonne lumineuse, « qui allait de la terre au firmament. Et comme j'étais indécis « sur le sens de cette vision et que je demandais à Dieu de m'en « indiquer la cause, j'entendis une voix qui sortait du ciel et qui « me dit : « C'est l'âme du grand Euthyme qui monte vers les « cieux. » Et peu à peu, la colonne lumineuse s'éleva de terre « avec des chants harmonieux et elle disparut dans les nuées. »

Les visions dans le genre de celle de saint Gérasime ne sont pas rares dans les Vies des saints; saint Antoine avait vu de même monter vers Dieu l'âme de saint Ammon de Nitrie; dans l'*Histoire Lausiaque* de Palladios l'âme d'Anuph est ravie visiblement et Paphnuce assiste à un spectacle semblable (1). Qui ne se rappelle, du reste, la dernière entrevue de saint Benoît et de sa sœur, sainte Scholastique, si délicieusement contée par le pape saint Grégoire?

Donnons ici le portrait physique de saint Euthyme, que son biographe, Cyrille de Scythopolis, nous met sous les yeux en quelques traits; il a servi de modèle à celui qu'adopte encore l'iconographie byzantine. « Que les lecteurs sachent bien, remarque cet hagiographe, que l'aspect d'Euthyme était simple et très doux. Il avait la figure ronde et le teint très blanc, le visage radieux et joli à voir, les cheveux tout à fait blancs

(1) Ce qui porte à faire des réserves sur certaines circonstances de cette jolie narration, c'est que la mort de saint Euthyme a été racontée diversement. Dans la *Vie* de saint Euthyme, Cyrille de Scythopolis ne parle pas de la vision, mais rien ne l'y obligeait, s'il se réservait d'en parler ailleurs. Dans la *Vie* de saint Cyriaque, un peu postérieure à la précédente, il raconte en deux mots que Gérasime vit l'âme d'Euthyme enlevée au ciel par les anges et qu'il se rendit avec Cyriaque à la laure pour rendre les derniers devoirs au célèbre higoumène. L'ascension visible de l'âme d'Euthyme, dont Cyrille ne savait rien en 555 ou qu'il jugeait à propos de passer sous silence, était donc acceptée par lui en 558. Un anonyme, le biographe inconnu de saint Gérasime, y ajouta la colonne lumineuse et les voix célestes, dont il trouvait de fréquents exemples dans la littérature monastique. Cf. H. Grégoire, *La vie de saint Gérasime* dans la *Byz. Zeitschr.*, t. XIII (1904), p. 114-135.

ainsi que la barbe, la taille un peu au-dessous de la moyenne; sa barbe épaisse et fort longue lui descendait jusqu'à la ceinture. Sain de corps, il possédait au moment de mourir tous ses membres et toutes les parties de ses membres; pas un doigt, un ongle ou une dent ne lui manquait. » Cette dernière réflexion n'est pas précisément banale, lorsqu'elle se rapporte à un vieillard de 97 ans. Elle est d'ailleurs classique et l'on n'a pas oublié sans doute que, près de faire monter Moïse sur le mont Nébo pour y mourir, à l'âge de cent vingt ans, l'écrivain sacré nous raconte que la vue du grand législateur ne s'était pas troublée et qu'aucune de ses dents n'avait encore branlé.

Dès que le bruit de la mort d'Euthyme se fut répandu en Palestine, on vit accourir à sa laure une grande multitude de peuple aussi bien que de religieux. La presse fut même si considérable à ses funérailles, que le patriarche Anastase dut employer des soldats pour contenir la foule et conduire son ami à son sépulcre provisoire. Comment dépeindre la grandeur et la majesté de cette cérémonie funèbre, à laquelle participa tout ce que la Terre Sainte comptait alors d'illustre et de saint? Près d'Anastase et du clergé du Saint-Sépulcre, qui étalaient le luxe pittoresque des costumes liturgiques, défilaient en longues théories les solitaires de la laure et les cénobites du monastère inférieur, les nombreuses députations des laures et des couvents amis, vieillards blanchis dans les exercices de l'ascèse ou jeunes gens rompus à tous les sacrifices. Là se voyaient Domitien, qui avait déjà un pied dans la tombe; saint Gérasime, dont les traits épanouis semblaient refléter un rayon de la vision qu'il avait eue la nuit précédente; Martyrios et saint Élie, tristes et inconsolables; saint Sabas, le jeune vieillard, comme disait Euthyme; saint Cyriaque, l'anachorète austère et silencieux, et sans doute aussi, bien qu'il ne soit pas désigné nommément, un moine égyptien, jeune encore, qui illustrait déjà la gorge voisine de Khoziba et devait bientôt monter sur le siège métropolitain de Césarée, saint Jean le Khozibite.

Effet étrange des vicissitudes humaines! Euthyme, le doux vieillard, qui avait toujours fui le monde à l'égal d'une maladie pestilentielle, qui ne monta peut-être pas une fois à Jérusalem, après qu'il eut bâti sa laure, distante seulement de cette ville d'une quinzaine de kilomètres, qui ne toléra qu'une fois

dans sa vie la présence du patriarche parmi ses religieux, transformait aujourd'hui la solitude en une grande ville ; il attirait près de son cercueil glorieux des foules innombrables, escorté comme un roi, aimé comme un bienfaiteur et béni comme un père. Tous semblaient confondus dans un même sentiment pour rendre à ce grand champion de l'Église des honneurs funèbres dignes de sa mémoire.

C'est un ancien religieux de la laure, le diacre Fidus, neveu de l'évêque de Joppé, que le patriarche Anastase chargea d'élever à Euthyme un tombeau remarquable, car ses restes avaient été placés dans un lieu provisoire. Dans ce but, on avait ordre de n'épargner ni les dépenses ni les fatigues. Fidus se mit à l'œuvre sans retard. De la grotte rustique qui avait servi de premier refuge à Euthyme contre les empressements exagérés de ses néophytes arabes, il fit une salle funéraire somptueuse, divisée en trois compartiments. Celui du milieu était réservé au tombeau du saint ; sur les côtés s'ouvraient des *loculi* destinés à recevoir, d'une part, les supérieurs et les prêtres, de l'autre, les simples religieux. Anastase vint lui-même présider à la translation solennelle des reliques, 7 mai 473, ne voulant céder à personne le pieux honneur de les déposer dans la fosse. Celle-ci fut recouverte d'une plaque de marbre, scellée avec soin pour qu'on ne pût rien dérober du précieux dépôt. Sur le milieu de cette table se dressait une urne d'argent, symbole emprunté au paganisme et que l'on est surpris de retrouver ici. Une balustrade en pierre entourait le monument, le protégeant contre les indiscrétions qui n'auraient pas manqué de se produire.

Domitien, le fidèle ami d'Euthyme, n'assistait pas à cette glorification posthume de son compagnon. On sait que le solitaire avait prédit sa mort prochaine. Aussitôt après les funérailles d'Euthyme, Domitien ne quitta point le lieu où l'on avait mis son corps ; il y demeura les six jours suivants, comme n'ayant pas à vivre au delà et ne pouvant se résoudre à voir la lumière du soleil. Le septième jour, saint Euthyme lui apparut avec un visage souriant et lui dit : « Venez avec moi posséder la gloire qui vous est préparée. Dieu vous a accordé la grâce que nous y soyons réunis. » Domitien le déclara aux frères, lorsqu'il vint à l'église pour la célébration des mystères, et il sortit ainsi de cette vie avec joie et avec l'espérance des biens éternels.

Dans un séjour aussi agréable que l'était la laure de saint Euthyme, « la vie érémitique était sans doute exposée à perdre de son ancienne austérité. Aussi voyons-nous la laure se transformer rapidement en *cœnobium*. D'autres raisons contribuèrent à cette transformation. Vers la fin de sa vie, Euthyme avait pu voir, par expérience, que la concentration excessive exigée par la vie solitaire ne pouvait être que le fait de quelques-uns et que, pour la plupart, elle n'était qu'une source de déséquilibres et d'exagérations regrettables. Il n'est pas bon, il est même souvent dangereux que tout le poids d'une activité humaine porte d'un seul côté. Encore qu'il fût personnellement un des amants les plus passionnés de la vie anachorétique, Euthyme n'hésita pas à reconnaître que le *cœnobium* était le type normal de la vie monacale de l'avenir : la vie d'études et de discipline était devenue absolument nécessaire (1) ».

Cette transformation, qu'Euthyme avait désirée mais qu'il laissait à son successeur le soin d'accomplir, fut peut-être hâtée par des événements imprévus, événements politiques et religieux qu'il nous reste à raconter. En 476, Basilisque révolté triomphait de l'empereur Zénon et publiait contre le concile de Chalcédoine un édit religieux, connu sous le nom d'Encyclique et que s'empressèrent d'approuver environ sept cents évêques. Le patriarche de Jérusalem, Anastase, donna sa signature; nous en avons la preuve irrécusable dans les témoignages des historiens de l'époque, monophysites ou orthodoxes, qui sont unanimes sur ce point. Cette défaillance grave n'a rien, du reste, qui puisse nous surprendre, car ce n'est pas d'aujourd'hui que les désirs du souverain passent en Orient pour la suprême manifestation de la volonté divine; néanmoins, elle réveilla les ambitions du parti monophysite, encore nombreux parmi les moines de Palestine et qui n'avait plus rien à redouter d'une influence rivale. Lazare de Saint-Passarion, l'archimandrite de tous les cénobites et le seul dont l'autorité fût incontestée, venait de se déclarer pour l'hérésie; à sa suite, l'abbé Géronce de Sainte-Mélanie et tous les monophysites, rassemblés par leurs chefs à Jérusalem, se répandirent dans les rues de la

(1) V. Delau, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de Toulouse, t. Ier 1899), p. 237.

Ville Sainte, les remplissant de meurtres et de carnage et renouvelant la tyrannie du moine Théodose. Leur insolence alla si loin, que le patriarche ne put retirer sa signature, même lorsque Basilisque, par crainte du parti catholique, eut détruit l'effet de l'Encyclique par la Contre-Encyclique et que, seul de tous les primats orientaux, Anastase resta fidèle à la doctrine antichalcédonienne. Il mourut sur ces entrefaites, janvier 478, laissant la chaire patriarcale à Martyrios, le disciple d'Euthyme.

Le nouveau patriarche fut contraint, comme son prédécesseur, d'embrasser la foi monophysite. Il aurait même, au dire de l'hérétique Zacharie intéressé, il est vrai, à grossir les conquêtes de ses coreligionnaires, refusé de souscrire la Contre-Encyclique et persévéré dans la doctrine strictement monophysite. Ceci nous paraît une erreur grossière. Martyrios était trop politique pour la commettre. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'après l'expulsion de Basilisque et le retour de Zénon, l'empereur légitime, 477, les primats d'Orient, même les eutychiens déclarés vécurent dans l'attente de graves événements. Ce qu'il y a de vrai encore, c'est que Martyrios était en communion avec Acace de Constantinople, avec Pierre le Foulon d'Antioche (1), et qu'il envoya à Pierre Monge, patriarche monophysite d'Alexandrie, une lettre enthousiaste, dont Zacharie de Mitylène nous a conservé en partie le texte (2). Tout cela ne prouve pas une orthodoxie bien irréprochable, comme on serait tenté de le croire en lisant Cyrille de Scythopolis, mais n'est pas la marque, non plus, d'une hétérodoxie avérée. Martyrios fit comme tous ses contemporains en Orient. Quels que fussent ses sentiments intimes à l'endroit du dogme des deux natures, sentiments qu'il ne nous a pas fait connaître, il les conciliait fort bien avec son attitude respectueuse vis-à-vis du pouvoir établi. Il signait un jour l'Encyclique qui condamnait le concile de Chalcédoine, le lendemain la Contre-Encyclique qui rétablissait ce même concile, le surlendemain l'Hénotique de Zénon, qui blâmait à la fois les catholiques et les monophysites rigoureux. Une telle conduite s'inspirait évidemment de sages raisons politiques; elle était dictée par l'économie, comme on disait à

(1) *Les Plérophories de Jean, évêque de Maïouma*, trad. Nau, Paris, 1899, p. 25.
(2) Ahrens et Krueger, *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias rhetor*, Leipzig, 1899, p. 84 seq.

Byzance, nous dirions aujourd'hui par l'amour de la paix, mais elle ne dénotait pas un grand sens catholique ni beaucoup d'indépendance de caractère, et ce n'est pas là ce qu'on était en droit d'attendre d'un vrai disciple d'Euthyme.

La Providence se servit pourtant des négociations plus ou moins louches de Martyrios avec les coryphées du monophysisme, pour amener des modifications importantes dans la situation de la laure d'Euthyme et une réconciliation presque générale entre les moines des divers partis. Le diacre Fidus, confident et ami du patriarche, se rendait à Constantinople, en 481, au nom de Martyrios, pour voir Acace, lui remettre les lettres de l'Église de Jérusalem et s'entendre avec lui sur le fameux édit de l'Hénotique, qu'on savait devoir être bientôt publié par l'empereur. Le navire qui portait notre messager fut assailli par une violente tempête et englouti par les flots. Fidus, jeté à la mer, réussit à se cramponner à une épave et implora à grands cris la protection d'Euthyme. Or, tandis qu'il se débattait ainsi, longuement ballotté par les vagues, son œil demi-clos crut entrevoir son maître, qui donnait aux flots la solidité de la terre ferme et le déposait bientôt à demi mort sur le rivage. Avant de se retirer, le bienheureux lui laissa des gages d'espérance. Il lui prédit la fin prochaine en Palestine du parti monophysite, non sans l'avoir au préalable réprimandé au sujet de son voyage, « qui n'était pas bon aux yeux de Dieu » (1), puis il lui recommanda avec instance de bâtir un monastère sur l'emplacement de la laure.

Fidus, sauvé comme par miracle, n'eut garde d'oublier la parole qu'il avait donnée au solitaire. Fort de l'appui du patriarche, qui se rappelait une vieille prophétie d'Euthyme faite devant lui à ce sujet, fort surtout des ressources mises sans compter à sa disposition, il commença les travaux avec une hâte fébrile et, moins de trois ans après, il les avait terminés. A la cime du mamelon s'élevaient les constructions du monastère; au centre le tombeau d'Euthyme et, tout autour, les cel-

(1) En même temps que Fidus se rendait à Constantinople auprès d'Acace, un autre moine de saint Euthyme, nommé Thomas, allait, de la part du patriarche, trouver à Alexandrie le trop fameux Pierre Monge, *Vita S. Cyriaci* dans les *A. SS.*, t. VIII sept., n° 6, p. 248. Martyrios était donc en communion avec les hérétiques.

lules des moines, les ateliers et les salles de réunion. L'ancien sanctuaire, transformé en réfectoire, servait de crypte à la nouvelle église. Des murailles épaisses, couronnées de puissants créneaux, entouraient toute la colline et mettaient le monastère à l'abri d'une attaque imprévue, tandis qu'une tour dominait au loin la campagne. Cette tour, gardienne du désert, nous la rencontrons dans tous les monastères, pour que le guetteur vigilant signale l'approche du Bédouin pillard et tienne sur le qui-vive les reclus ou les religieux du dehors. Le patriarche de Jérusalem vint dédier l'édifice et consacrer la nouvelle église, 7 mai 484, en plaçant sous l'autel des reliques des saints martyrs Tarachus, Probus et Andronic; l'évêché de Dora, laissé bientôt vacant, fut la récompense de l'habile architecte.

De nos jours, le silence plane sur le monastère presque entièrement détruit, comme sur la solitude environnante. Les ruines, appelées Khan el-Ahmar, sont situées à trois heures de Jérusalem, à droite de la route qui descend de cette ville à Jéricho. Elles s'étendent sur un petit mamelon verdoyant, environné de gracieuses vallées et d'une plaine toujours fraîche et tapissée de fleurs. C'est un vaste carré de cinquante-cinq mètres de longueur sur quarante-cinq de largeur. La façade du nord est assez bien conservée; elle présente un solide pan de mur fortement ébréché, qui la fait prendre de loin pour une forteresse. Du couvent proprement dit, il ne reste que des chambres souterraines, sortes de mauvaises tanières où les nomades abritent leurs troupeaux. L'église occupe près de là une petite élévation, qui forme l'angle sud-est du carré; elle mesure vingt-huit mètres de longueur sur seize mètres de largeur. Elle est parfaitement reconnaissable avec ses trois absides, dont quelques rangées de pierres sont encore en place. Malheureusement une épaisse couche de terre, mêlée à des blocs énormes et à des murs postérieurs, a exhaussé le sol d'environ deux mètres et nécessiterait des fouilles régulières pour dégager le pavé primitif. Il suffirait de quelques coups de pioche pour découvrir la belle mosaïque aux cubes polychromes, qui apparaissent en certains endroits et dessinent par leur variété harmonique de jolis entrelacs en bon état de conservation. La crypte est transformée en bergerie depuis longtemps. Aucune trace nulle part du tom-

beau du saint, dont les ossements ont dû être jetés ou brûlés lors de la violation des sépultures.

L'achèvement du monastère et la dédicace de la nouvelle église furent couronnés par la paix promise depuis longtemps et la réconciliation des moines, paix et réconciliation qui mirent un terme à la première controverse monophysite. Beaucoup de religieux, avons-nous déjà dit, n'avaient jamais voulu reconnaître les décrets de Chalcédoine et, si la force armée les avait pour un temps forcés à garder le silence, il n'en fut plus de même à la mort de l'empereur Léon Ier, 474. Ils profitèrent des troubles politiques et religieux qui désolèrent l'empire pendant les premières années du règne de Zénon, pour sortir de l'ombre, contraindre les évêques à recevoir leur communion et imposer à tous le symbole monophysite. Les patriarches eux-mêmes, Anastase et Martyrios, durent, quelle que fût leur répugnance, s'incliner devant leurs prétentions et se déclarer plus ou moins hérétiques. Puis, par la force même des choses, le vent de la fortune changea à Byzance et, s'il ne souffla pas encore en faveur des Chalcédoniens, du moins il ne souffla plus aussi âprement contre leur doctrine. L'Hénotique, ce curieux édit d'Union qui devait occasionner le schisme, était un compromis destiné, dans la pensée de ses auteurs, à satisfaire les deux partis. En réalité, il ne contenta personne et causa la première séparation sérieuse entre l'Orient et l'Occident, la première rupture officielle et générale qui ne dura pas moins de trente-cinq ans.

Cette rupture avec Rome favorisa pourtant, en Palestine, les négociations qui se poursuivaient entre les évêques et les moines. Sans trop comprendre que la cause de l'orthodoxie était toujours menacée, les catholiques suivirent leurs évêques et se séparèrent de Rome; les monophysites, ravis de ces avances, firent à leur tour des concessions et se prononcèrent pour l'Hénotique. A vrai dire, la défection de ce côté ne fut pas si générale et quelques intransigeants refusèrent de participer à cette apostasie. Cyrille de Scythopolis nous a conservé le procès-verbal rapide de leur décision. L'abbé Marcien, le chef du parti, convoqua la foule tumultueuse des moines à une réunion plénière dans son monastère de Bethléem et il leur dit : « Ne craignez-vous pas, mes frères, qu'au lieu de suivre la véritable

doctrine, nous ne soyons égarés dans l'hérésie? L'esprit de l'homme est faible, dit l'Écriture. Cessons ces luttes qui déchirent l'Église et, suivant l'ancienne coutume, tirons au sort entre le parti des évêques et le nôtre. » L'avis fut adopté, et le sort bien inspiré favorisa les évêques. Après une discussion orageuse, soulevée par les opposants, l'assemblée entière, subjuguée par les paroles enflammées de Marcien, marcha à sa suite sur Jérusalem, entoura le patriarche et lui offrit sa soumission. Martyrios reçut avec joie le retour si attendu de ces prodigues et les fêta dans son palais épiscopal; puis, sur la proposition de Marcien, toujours ennemi des demi-mesures, la foule reporta sa colère contre les dissidents, expulsa Géronce de son couvent de Sainte-Mélanie et démolit de fond en comble à Thécoa le monastère du parti acéphale.

La soumission exemplaire des moines terminait heureusement la controverse monophysite dans le diocèse de Jérusalem, et rachetait bien des fautes. On comprend dès lors l'enthousiasme presque lyrique, qui s'empare de la plume d'ordinaire si froide de Cyrille et lui fait chanter ce retour à l'égal d'un des plus beaux triomphes de la foi. C'est Euthyme qui a valu cette victoire à son disciple Martyrios, et c'est sur lui que doit en rejaillir la principale gloire. Pour nous qui, aujourd'hui, sommes mieux instruits des faits ou qui sommes plus indépendants, nous ne pouvons nous associer complètement à ces chants de victoire. Le passage des moines dans le parti des évêques fut un succès, c'est incontestable, mais un succès chèrement acheté, puisque les évêques durent renoncer à la doctrine de Chalcédoine et entrer dans le bercail de l'hérésie, dont l'Hénotique était la porte. A ce compte, l'on aurait autrefois ramené les Ariens et l'on aurait pu, deux siècles après, s'entendre avec les Monothélites.

Et pour que notre appréciation ne soit pas taxée d'exagération il suffit de se reporter au récit que nous a laissé de ce fait Zacharie de Mitylène, contemporain et monophysite authentique (1). Lui y voit une victoire de son parti sur les Chalcédoniens et il ajoute que, comme gage de son orthodoxie, le moine Marcien rendit la vue à son disciple aveugle. Il est dou-

(1) Ahrens et Krueger, *op. cit.*, p. 69.

teux qu'un miracle de cette nature soit venu confirmer les mesures prises et donner à l'Hénotique l'approbation du ciel; le trait n'en est pas moins digne de remarque. Il dénote une lassitude extrême chez les catholiques, comme Cyrille de Scythopolis, et chez les monophysites modérés, comme Zacharie de Mitylène. De la fatigue de tous devait nécessairement sortir un compromis qui, à la longue, se transformerait en entente cordiale.

Les résultats prévus aboutirent en effet. Dégagés du parti acéphale, — parti des intransigeants dans le camp monophysite, — les moines subirent peu à peu l'influence de leurs confrères catholiques; ils en adoptèrent assez vite les opinions doctrinales et, quand l'heure du retour sonna en 519 avec la cessation du schisme, tous rentrèrent d'un commun accord au giron de l'Église catholique. Nul pourtant, parmi eux, « n'imita ces moines de Constantinople, qui brisèrent avec Acace et Euphémios, du jour où ces patriarches se séparèrent des papes. Quand l'orthodoxie leur parut en danger, les abbés de Palestine déployèrent pour sa défense le plus ferme courage, mais ils crurent qu'il suffisait d'être irréprochables pour la doctrine, et ne virent, dans la rupture avec les papes, que les justes représailles de ce qu'ils appelaient l'orgueil de l'Église romaine (1) ». Nous croyons que, à l'encontre de ses disciples, jamais Euthyme n'eût employé d'expression aussi méprisante à l'endroit du siège apostolique, pas plus qu'il n'aurait pactisé avec l'erreur, sous prétexte de gagner à son parti les moines rebelles.

(*A suivre.*)

S. VAILHÉ.

(1) A. Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 150 seq.

MÉLANGES

I

LE CHRYSOBULLE DE MANUEL COMNÈNE (1148) SUR LES BIENS D'ÉGLISE,

par le P. S. Pétridès,

des Augustins de l'Assomption.

Dans son commentaire au canon XII du septième concile œcuménique (Nicée), Théodore Balsamon a inséré un chrysobulle de Manuel Comnène, daté de février, indiction XI, année 6656 de la création = 1148 de l'ère chrétienne : ἀπελύθη καὶ ἕτερος χρυσόβουλλος λόγος τοῦ αὐτοῦ κραταιοῦ ἁγίου ἡμῶν βασιλέως κατὰ μῆνα φεβρουάριον ἰνδικτιῶνος ια′ τοῦ ,ςχνς′ ἔτους, ὁ καὶ ἰατὴρ λεγόμενος ὡς ἰώμενος τὰ χωλεύοντα ἴσως δικαιώματα τῶν ἁπανταχοῦ ἐκκλησιῶν, ἐπισκοπῶν δηλονότι καὶ μητροπόλεων καὶ αὐτῆς τῆς μεγάλης ἐκκλησίας. L'empereur, peu dévot d'ordinaire, voulait avoir l'appui du clergé dans sa lutte contre Roger de Sicile.

Le chrysobulle en question a été publié six fois : 1° E. Bonnefoi, *Juris orientalis libri tres*, Paris, 1573, p. 109; 2° J. Löwenklau, *Juris graeco-romani tam canonici quam civilis tomi duo*, Francfort, 1596, t. Ier, p. 149; 3° G. Beveridge, *Synodicon sive pandecte canonum*, t. Ier, Oxford, 1672, p. 310; 4° Rhallès et Potlès, Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων, t. II, Athènes, 1852, p. 608; 5° C. E. Zach. von Lingenthal, *Jus graeco-romanum. Pars III. Novellae constitutiones*, Leipzig, 1857, p. 443; 6° Migne, *Patrologia graeca*, t. CXXXVII, Paris, 1865, col. 948.

Ces éditions multiples n'offrent entre elles que des différen-

ces insignifiantes, et il est probable qu'une étude plus complète des nombreux manuscrits de Balsamon n'apporterait guère de changements. Mais il est regrettable qu'au moins les derniers éditeurs, surtout Zach. von Lingenthal, n'aient pas songé à rechercher un texte indépendant de la tradition fournie par le recueil canonique de Balsamon.

Ce texte existe, en effet. Il est contenu dans le codex Barocc. 131, du xive siècle, depuis longtemps décrit par Coxe (1). S'il a depuis lors échappé aux investigations, c'est sans doute parce que l'auteur du catalogue de la Bodléïenne le signale, avec un point d'interrogation, il est vrai, non comme un chrysobulle de Manuel Comnène, mais comme un discours de Michel Choniate (2).

Non seulement le codex d'Oxford permet d'améliorer plus d'un passage du document, mais il présente la copie, sinon du document original, au moins d'une copie officielle faite sur cet original, avec les signatures qui l'authentiquaient. J'ai donc cru utile de rééditer le chrysobulle en prenant ce codex pour base, d'autant plus que l'édition de Migne, la plus répandue en France, fondée sur Beveridge avec collation de Rhallès et Potlès, est certainement plus mauvaise que celle des éditeurs athéniens et que celle de Lingenthal, à peu de chose près simple reproduction de la précédente.

J'indique en note, outre les leçons non acceptées par moi du codex d'Oxford = O, celles de Rhallès et Potlès = R, de Lingenthal = L et de Migne = M.

Cod. Barocc. 131, fol. 327 v° — ☩ Χρυσόβουλλος λόγος ὁ λεγόμενος ἰατήρ, ὃν ταῖς ἐκκλησίαις ἁπάσαις ὁ ἐν εὐσεβείᾳ τῇ μνήμῃ γεγονὼς βασιλεὺς κὺρ Μανουὴλ ἐπεβράβευσεν. ☩ Παρεξεκλήθη ἀπὸ τῆς ἐναποκειμένης πρωτοτύπου θέσεως τῷ καθ' ἡμᾶς σεκρέτῳ τῶν οἰκειακῶν τὸ κατά [1]. ☩

☩ Ὁ μὲν μετὰ Μωσέα [2] τοῦ ἐκλεκτοῦ λαοῦ ἐκεῖνος στρατηγὸς Ἰησοῦς τὰ ἱεριχούντια [3] καθελεῖν ἐπειγόμενος ὀχυρώματα τοῖς ἱερεῦσιν ἐκείνοις [4]

1. Ce titre manque dans les diverses éditions. — 2. Μωϋσέα M. — 3. ἱεριχούντεια RZM; l'orthographe de O est celle d'Étienne de Byzance. — 4. ἱερεῦσι κύκλῳ σαλπίζειν RZM : c'est peut-être la vraie leçon.

(1) H. Coxe, *Catal. codd. Bibl. Bodl.*, pars prima, Oxford, 1853, col. 211 sq.
(2) *Ibid.*, col. 224.

σαλπίζειν ἐκέλευε καὶ οὕτω[1] παραδόξως τὰς τῶν τειχῶν ἐπάλξεις κατέρριπτε[2]. Τῇ[3] δὲ τοῦ νέου τῷ Θεῷ ἐκλεκτοῦ καθηγουμένῃ[4] τούτου λαοῦ βασιλείᾳ[5] μου μετὰ τὸν ἐν βασιλεῦσιν ἐκεῖνον ἄλλον Μωσέα[6] τοῦ λαοῦ σωτῆρα καὶ ὁδηγόν — τὸν ἀοίδιμον λέγω αὐθέντην τῆς βασιλείας μου καὶ γεννήτορα — ὥσπερ τινὰ[7] τείχη καθελεῖν ἐπειγομένῃ[8] ἱεριχούντια τὰς τοῦ κοινοῦ τῶν χριστιανῶν ἐχθροῦ ὀχυρώσεις — τοῦ δυτικοῦ λέγω δράκοντος τοῦ τῆς σικελικῆς κατατυραννοῦντος γῆς κἀκεῖθεν κατὰ τῆς τῶν Ῥωμαίων ἐπικρατείας[9] λάθρα[10] ἑρπύσαντος — ἀναλόγως οἷα πνευματικάς τινας σάλπιγγας, τὰς τῶν[11] τὸν Θεὸν ἐξιλεουμένων καθ' ἑκάστην[12] ὑπὲρ ἡμῶν ἀρχιερέων εὐχὰς πρὸς ἐκείνου καθαίρεσιν συνεργούσας ἔχειν[13] ἐδέησεν[14]. Ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ὁ θεόπτης Μωσῆς[15], ὁπηνίκα τῷ Ἀμαλὴκ συνεκρότει τὴν[16] μάχην, ἱερεῦσιν[17] ἑκατέρωθεν στηριζόμενος οὕτω τοῦτον κατετροποῦτο καὶ ὑπερίσχυε[18]. Κατ' ἐκεῖνον οὖν καὶ ἡ βασιλεία μου τοῦ ἀρχιερατικοῦ δεομένη στηρίγματος[19] εἰς τὴν κατὰ τοῦ νέου τούτου Ἀμαλὴκ προκειμένην ἀντιπαράταξιν (fol. 328) καὶ ὥσπερ τινὰ[20] στύλον φωτὸς τοῦ νέου Ἰσραὴλ προηγούμενον καὶ τὰ τούτου κατευθύνοντα διαβήματα[21] τὰς τούτων ἔχειν εὐχὰς ἐθέλουσα τὸν παρόντα χρυσόβουλλον λόγον τῇ τε[22] μητρὶ πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν τῇ νέᾳ Σιών, τῷ τῆς ἁγίας Σοφίας[23] ἐνδιαιτήματι καὶ τοῖς[24] κατὰ τὰς νήσους πάσας καὶ τὴν ἀνατολὴν καὶ τὴν δύσιν ἀρχιερεῦσιν[25] ἐβράβευσε τὰς ὑπὲρ τῆς βασιλείας μου τούτων εὐχὰς ἐπὶ πλέον ἐντεῦθεν[26] ἀναρρωννύουσα· ἀκριβῶς γὰρ οἶδεν ἡ βασιλεία μου, ὡς οὐ σώζεται βασιλεὺς διὰ πολλὴν δύναμιν καὶ ὡς γίγας οὐ σωθήσεται ἐν πλήθει τῆς ἰσχύος αὐτοῦ, ψευδὴς δὲ ἵππος εἰς σωτηρίαν, κατὰ τὸν θεῖον φάναι προφήτην καὶ ψαλμογράφον καὶ θεοπάτορα[27]. Τοιγάρτοι καὶ τὸ ἀπερικλόνητον πάντῃ περιφυλάττεσθαι[28] θέλουσα[29] τῇ τε πασῶν προκαθημένῃ ἐκκλησίᾳ[30] καὶ τοῖς μνημονευθεῖσι πᾶσιν ἀρχιερεῦσι τῶν ὁπουδήποτε ἁγίων ἐκκλησιῶν καὶ τὸ ἀσφαλὲς τῶν προσόντων[31] ταύταις δικαιωμάτων ἐπὶ τῇ κατοχῇ τῶν ἀκινήτων αὐτῶν βεβαιότερον καθιστῶσα, προσεπανορθοῦσα δὲ καὶ εἴ τί[32] που χωλεῦον ἴσως[33] ἐστὶν ἐν τοῖς αὐτῶν δικαιώμασι καὶ τῆς ἀκριβείας λειπόμενον· καὶ οὐ μόνον τοῦτο,

1. οὕτως M. — 2. Cf. Jos. vi, 1 seq. — 3. ἡ Z. — 4. καθηγουμένη Z. — 5. βασιλεία Z. — 6. Μωϋσέα M. — 7. ὥσ πέρ τινς O. — 8. ἐπειγομένη Z. — 9. ἐπικρατίας O. — 10. λάθρως M. — 11. τοῦ O. — 12. καθεκάστην O. — 13. ἔχειν *om.* RZM. — 14. δεήσει Löwenklau. — 15. Μωϋσῆς M. — 16. τὴν *om.* RM. — 17. ἱερεῦσιν *om.* M. — 18. Cf. Exod. xvii, seq. — 19. ὑποστηρίγματος RZM. — 20. ὥσ πέρ τινα O. — 21. Cf. Exod. xiii, 21. — 22. τε *om.* RZM. — 23. τῆς τοῦ Θεοῦ σοφίας RZM. — 24. τῆς O. — 25. ἀρχιερεῦσιν *om.* O; le copiste a laissé la place en blanc; Beveridge n'a pas le mot. — 26. ἐντεῦθεν *om.* RZM. — 27. Ps. xxxii, 16, 17. — 28. παραφυλάττεσθαι R. φυλάττεσθαι Z. — 29. θέλουσα *om.* M. — 30. ἐκκλησιῶν RZM. — 31. προσώπων O. — 32. τι O, de même plus bas. — 33. ἴσως *om.* M.

ἀλλὰ καὶ εἴ τί που ὀφεῖλον ἐπακολουθῆσαι δικαίωμα πρὸς τὴν ἀσφαλῆ τῶν τοιούτων ἀκινήτων δεσποτείαν, κατοχήν τε[1] καὶ κυριότητα γενέσθαι ἴσως οὐκ ἔφθασεν· αὐτὸν δὴ τὸν παρόντα χρυσόβουλλον λόγον ἰατῆρα ἡ βασιλεία μου τούτου δὴ τοῦ ἐλλείποντος αὐτοῖς ἐπιδέδωκεν, οἷον ἄρτιον καὶ ὁλομελὲς δεικνύντα τὸ ἐπὶ τούτοις δίκαιον καὶ ἐς[2] τὸ παντελὲς ἀδιάσειστον· δι' οὗ καὶ[3] βεβαιοῖ μὲν καὶ ἀσφαλέστερον τίθησι πᾶν προσὸν ταῖς κατ' αὐτοὺς[4] ἁγιωτάταις τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαις καὶ αὐτῇ τῇ πασῶν[5] προκαθημένῃ δικαίωμα ἐπὶ τοῖς αὐτῶν ἀκινήτοις, ὁποῖον[6] ἂν καὶ[7] καθέστηκε κἂν ὁπουδήποτε ταῦτα διάκεινται καὶ τὸ καλὸν κάλλιον τίθησι τῇ ἐπικρίσει τε[8] καὶ ψήφῳ τῆς βασιλείας μου. Πᾶν δὲ ἐν αὐτοῖς ἐν ὁποίοις [ἂν] εἴποι τις[9] θεωρούμενον, εἴτε ἐν[10] χρυσοβούλλοις λόγοις[11] διαφόρων βασιλέων εἴτε ἐν σιγιλλίοις εἴτε ἐν ἁπλαῖς προστάξεσιν εἴτε ἐν λύσεσιν εἴτε ἐν πρακτικοῖς ὑποσχάζον[12] κατά τι τοῦ ἀκριβοῦς καὶ τῆς ὀφειλομένης ἀκολουθίας λειπόμενον ἀπό τε βασιλικῶν προσταγμάτων καὶ νόμων, ἐπανορθοῖ καὶ διορίζεται, μὴ κατά τι πρόκριμα ἐκ τούτου[13] εἶναι πάσαις ταῖς δηλωθείσαις[14] ἁγιωτάταις ἐκκλησίαις ἐς[15] τὸν αἰῶνα τὸν ἅπαντα· ἀλλὰ τὸ ὑπόσαθρον ἐκεῖνο[16] καὶ ἀσθενὲς εὐτονώτατον εἶναι καὶ ἀνάλωτον πάσῃ δικαιολογίᾳ τοῦ βουλομένου λέγειν τι[17] ὑπὲρ τοῦ δημοσίου τῷ παρόντι χρυσοβούλλῳ λόγῳ τῆς βασιλείας μου ῥωννύμενον καὶ σφόδρα ἐνδυναμούμενον. Καὶ ἵνα ἀπὸ τῶν πολλῶν, ὧν ἄν τις ἐννοήσειεν, ὀλίγων τινῶν ἡ βασιλεία μου ἐπιμνησθήσεται[18], ἐὰν τυχὸν δωρεὰ αὐτοῖς παροίκων ἄποσος εἴη ἢ μέτρα[19] γῆς ἢ[20] αὐτούργιά τινα[21] ἐκαίνισαν[22] ἐν τοῖς τοιούτοις κτήμασι τυχὸν μὴ δεδωρημένα αὐτοῖς· ἢ[23] ἐδωρήθησαν μέν, οὐκ ἀνετράπησαν[24] δὲ αἱ περὶ τούτων προστάξεις· ἢ ἐπὶ προαφωρισμένοις δεδωρημένοις αὐτοῖς αἱ περὶ προαφωρισμένων[25] προστάξεις οὐκ ἀνετράπησαν· ἤ τινα[26] τῶν πορισθέντων αὐταῖς[27] βασιλικῶν προσταγμάτων οὐδόλως κατεστρώθησαν· ἢ[28] κατεστρώθησαν μὲν εἴς τινα[29] τῶν σεκρέτων, οὐ μήν γε καὶ ἐπὶ τοῖς προσφόροις σεκρέτοις· ἢ καταστρωθέντα ἀπώλοντο, ἴσα[30] δὲ τούτων πεπιστωμένα[31] εὑρίσκονται· ἢ πρακτικὰ[32] ὀφείλοντα προβῆναι οὐ προέβησαν· ἢ προβάντα οὐ κατεστρώθησαν· ἢ ὁρισθέντα[33] γενέσθαι λογίσιμα οὐκ ἐγένοντο· ἢ κατά [τινα ἴσως ἄλλην, ὁποίαν

1. τὲ O. — 2. εἰς RZM. — 3. καὶ *om.* M. — 4. αὐταῖς O. — 5. πασῶν : τούτων RZM. — 6. ὅποι M. — 7. καὶ *om.* RZ. — 8. τὲ O, *om.* M. — 9. τίς O, τὶς Z. — 10. ἐν *om.* O. — 11. χρυσοβούλλῳ λόγῳ M. — 12. ὑποσκάζον καὶ κατὰ RZM. — 13. τούτων RZM. — 14. ταῖς δηλωθείσαις πάσαις RZM. — 15. εἰς RZM. — 16. ἐκείνων RZM. — 17. τί OZ. — 18. ἐπιμνησθείη RZM. — 19. μέτρων RZ, μέτρον M. — 20. ἢ *om.* Z. — 22. αὐτούργια? τινὰ O. — 22. ἐκαινίσθησαν M. — 23. ἢ καὶ M. — 24. Löwenklau conjecturait ἐπετράπησαν ou ἀνεγράφησαν. — 25. περιπροαφωρισμέναι M. — 26. ἤ τινὰ O. — 27. αὐτοῖς RZM. — 28. ἢ... σεκρέτοις *om.* M. — 29. εἴς τινὰ O. — 30. ἶσα O. — 31. πεπιστευμένα M. — 32. πρακτικὸν O. — 33. ὡρισθέντα M.

ἄν τις[1] εἴποι, αἰτίαν εἴτε κατὰ μέρος ἢ[2] καθ᾽ ὁλόκληρον τὰ προσόντα ταῖς πολλάκις διαληφθείσαις ἁγίαις τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαις καὶ τῇ μητρὶ πασῶν χωλεύουσι δικαιώματα κἀντεῦθεν οὐκ ἔχουσι[3] τὸ ἀπερικλόνητον κἂν μὴ ῥητῶς ἐνταῦθα πᾶσα ὁποιαδήτις αἰτία ὑποσχάζειν[4] ποιοῦσα τὰ δικαιώματα ἐκπεφώνηται· ἢ ὤφειλον τυχὸν καὶ ἕτερα δικαιώματα προσεπορεχθῆναι αὐτοῖς[5] ἐπὶ τοῖς τοιούτοις ἀκινήτοις ὡς τινῶν[6] πάντως[7] προβάντων ἐν αὐταῖς — εἰ[8] γὰρ μηδόλως τι[9] δικαίωμα ἐπί τινι τῶν προσόντων αὐταῖς ἀκινήτων κέκληνται[10], οὐδέν τι ἀπὸ τοῦ παρόντος χρυσοβούλλου λόγου ὠφεληθήσονται — κατὰ[11] μηδέν τι ταῦτα πάντα καὶ ὅσα ἄν τις ἄλλα εἰς νοῦν λάβοι[12] ποτὲ ὑπὲρ τοῦ δημοσίου ἀγωνιζόμενος καταβλάψαι ποτὲ τὰς τοῦ Θεοῦ ἁγίας[13] ἐκκλησίας, τόν τε τῆς τοῦ Θεοῦ σοφίας οἶκον καὶ τὰς λοιπὰς μητροπόλεις, ἀρχιεπισκοπὰς καὶ[14] ἐπισκοπάς, δυνήσεται ἐπὶ τοῖς, ὡς εἴρηται, διαφέρουσιν αὐταῖς[15] ἀκινήτοις ἀφ᾽ οἱωνδήποτε δικαιωμάτων· εἰ γὰρ μηδέν τι μηδαμῶς δικαίωμα ἐκτήσαντο[16] ἐπί τισιν ἴσως τῶν προσόντων αὐταῖς ἀκινήτων, οὐδὲν μίαν ἀπὸ τοῦ παρόντος χρυσοβούλλου λόγου ὠφέλειαν ἕξουσιν, ὥσπερ οὐδὲ[17] ἐφ᾽ οἷς ἔσχε τὴν κατοχὴν ὁ δημόσιος ἀφ᾽ οἱασδήτου[18] εὐλόγου αἰτίας μέχρι τῆς σήμερον· ἐπὶ τούτοις γὰρ πᾶσι τὸ ἀκριβὲς παραφυλαχθήσεται. Εἴ τις οὖν θελήσει διὰ φιλοχρηματίαν ἢ δι᾽ ἑτέραν αἰτίαν τινὰ καταφρονῆσαι τῶν ἐν τῷ παρόντι χρυσοβούλλῳ λόγῳ τῆς βασιλείας μου διωρισμένων, πρῶτον μὲν τὸ[19] τῆς ἁγίας τριάδος φέγγος, ὅτε παριστάμεθα[20] τῷ φοβερῷ βήματι, μὴ θεάσαιτο[21], ἐκπέσοι δὲ καὶ τῆς τῶν χριστιανῶν μερίδος ὡς ὁ[22] Ἰούδας τῆς δωδεκάδος[23]· προσεπιτούτοις[24] καὶ τὴν ἀρὰν ἐπισπάσαιτο τῶν ἀπ᾽ αἰῶνος κεκοιμημένων πρωτοτόκων δικαίων ἁγίων[25] καὶ θεοφόρων[26] πατέρων[27]. Ἐφ᾽ ᾧ καὶ παρεγγυώμεθα καὶ πάντας ἐξασφαλιζόμεθα τοῦ μηδένα τῶν ἁπάντων ἐν οἱῳδήποτε[28] χρόνῳ καθ᾽ οἱονδήτινα[29] τρόπον ἀνατρέψαι μερικῶς ἢ καθόλου τὸν παρόντα χρυσόβουλλον λόγον τῆς βασιλείας μου γεγενημένον κατὰ τὸν φεβρουάριον μῆνα τῆς ια᾽ ἰνδικτιῶνος τοῦ ,ςχνς᾽ ἔτους, ἐν ᾧ καὶ τὸ ἡμέτερον εὐσεβές τε καὶ θεοπρόβλητον ὑπεσημήνατο κράτος.

Ἡ ὑπογραφή· Μανουὴλ ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς πορφυ-

1. ἂν τὶς — O. — 2. εἴτε M; εἴτε καὶ RZ. — 3. ἔχωσι O. — 4. ὑποσκάζειν RZM. — 5. αὐταῖς RZM. — 6. ὥς τινων Z. — 7. πάντων M. — 8. εἰ... αὐταῖς *om.* M. — 9. τὶ Z. — 10. κέκτηνται RZM. — 11. κατά *prima manu* O. — 12. λάβῃ RZM. — 13. ἁγιωτάτας RZM. — 14. καὶ *om.* M. — 15. αὐτοῖς M. — 16. ἐκτήσατο O. — 17. οὐδὲ *om.* O. — 18. οἱασδήτινος RZM. — 19. πρῶτα μὲν οὖν τὸ M. — 20. περιστάμεθα M. — 21. θεάσοιτο O. — 22. ὁ *om.* M. — 23. δυοδεκάδος M. — 24. πρὸς ἔτι τούτοις M. — 25. προκεκοιμημένων πρωτοτόκων ἁγίων δικαίων RZM. — 26. θεο *supra lineam* O. — 27. Tout ce qui suit manque dans les diverses éditions. — 28. οἱδήποτε O. — 29. Οἱονδήτού O.

ρογέννητος καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Κομνηνός. Καὶ ἡ διὰ χρυσοβούλλου σφραγὶς τῆς ἁγίας αὐτοῦ βασιλείας. Εἶχε καὶ ἔξωθεν ἐν ταῖς δέσεσι τῶν κόλλων τὸ τοῦ Ἀκροπολίτου Μιχαὴλ καὶ τὸ κατεστρώθη τοῦ μεγάλου λογαριαστοῦ· μηνὶ μαΐῳ ἰνδικτιῶνος ια΄· ὑπογραφή· ὁ ἐπὶ τῶν οἰκειακῶν καὶ νομοφύλαξ Θεόδωρος ὁ Παντεχνής· ὁ βασιλικὸς νοτάριος τοῦ σεκρέτου τῶν οἰκειακῶν Ἰωάννης ὁ Συμπονόπουλος· ὁ βασιλικὸς νοτάριος τοῦ σεκρέτου τῶν οἰκειακῶν Κωνσταντῖνος ὁ Ἀρτάβασδος· ὁ βασιλικὸς νοτάριος τοῦ σεκρέτου τῶν οἰκειακῶν Ἰωάννης ὁ Δίθευος. ✝

Τὸ παρὸν ἴσον τῇ πρωτοτύπῳ σεκρετικῇ παρεκβολῇ ἀντιβαλὼν καὶ κατὰ πάντα ἰσάξειν εὑρὼν ὑπέγραψα. ✝

Constantinople.

S. PÉTRIDÈS.

II

NOTE SUR LE TITRE : TEGOURTA HERACLIDIS

C'est le titre du traité de Nestorius récemment découvert; M. Béthune-Baker, dans son beau travail dont la *Revue* rendra compte prochainement, a traduit : *Bazar* (ἐμπόριον) *d'Héraclide*. Ce titre nous avait très mal impressionné, car il rappelle trop les titres en usage chez les Arabes. Chez ceux-ci, en effet, un traité d'astronomie devient : *Le livre de l'ascension de l'esprit... sur la forme du ciel et de la terre* (ouvrage de Bar-Hébraeus édité par nous) et une grammaire devient : *La perle du plongeur... traité des fautes (de langage) où tombent les gens distingués* (ms. arabe 3994 de Paris). Il nous semblait donc qu'un Arabe seul aurait pu donner à un ouvrage de théologie le titre de *Bazar d'Héraclide*, en sous-entendant sans doute : *où les marchandises spirituelles sont vendues aux poids du sanctuaire*, et c'était là une objection à l'authenticité de l'ouvrage.

I. Le syriaque ܬܐܓܘܪܬܐ peut traduire le grec πραγματεία, car c'est ainsi que Thomas d'Héraclée a traduit ce mot grec au seul endroit où il figure dans le Nouveau Testament, II Tim., II, 4. De plus Bar-Hébraeus a composé un ouvrage intitulé aussi ܬܐܓܘܪܬ ܬܐܓܘܪ̈ܬܐ, que l'on traduit, peut-être à tort, par *le commerce des commerces*. Bar-Hébraeus, au XIIIe siècle, aurait eu le droit de choisir ce titre étrange, mais les sous-titres qu'il a choisis nous

conduisent encore à l'interpréter dans le sens précédent. L'ouvrage est divisé en effet en trois ܦܪ̈ܓܡܛܝܐ (*Journ. As.*, oct. 1896, p. 278), simple transcription du grec πραγματεία. Puisqu'il divise son ouvrage en trois πραγματεῖαι, il peut donc avoir songé à intituler le tout πραγματεία πραγματειῶν.

II. Enfin il est très vrai que πραγματεία peut signifier *commerce,* mais il signifie plutôt *traité,* surtout dans le cas qui nous occupe : c'est en effet le sens de ce mot dans les sous-titres de Bar-Hébraeus, et les dictionnaires grecs (Budé, H. Estienne) nous apprennent qu'il désigne *tout travail fait avec contention d'esprit,* en particulier *les ouvrages philosophiques* (ajoutons : et théologiques). C'est le mot dont se servent Isocrate pour désigner un de ses discours, et Polybe, en plusieurs endroits (I, I, 4, III, 1, IV, 1; II, LVI, 3; V, XXIII, 8), pour désigner son histoire.

Nous remplacerons donc *Bazar d'Héraclide* par *Travail* ou *Traité* (πραγματεία) *d'Héraclide de Damas*, à quoi on a ajouté plus tard : « *écrit par Mar Nestorius* ».

F. NAU.

III

LES SUFFRAGANTS D'ANTIOCHE AU MILIEU DU VIe SIÈCLE.

De nombreuses listes, de dates différentes, nous énumèrent les suffragants des divers patriarcats. Leur édition est annoncée pour l'an 1913. En attendant, M. Papadopoulos Kérameus a édité, d'après un manuscrit, une liste dite « du patriarche Anastase l'Ancien ». Le R. P. Vailhé a consacré plusieurs articles à cette liste : *Échos d'Orient,* t. X (1907), et a tenté de la reconstituer. *Ibid.*, p. 144-145. Nous avons trouvé à Paris un second manuscrit de cette rédaction : suppl. grec 1226, du XIIIe siècle, et nous l'éditons pour compléter et corriger le premier.

Dans notre manuscrit, cette pièce porte une date précise — trop précise même. — Il s'agit d'Anastase Ier, bien qu'il soit

assez difficile de concilier : « Tiré d'un vieux manuscrit sous Anastase, patriarche de Théoupolis-Antioche, sous le grand roi Justinien, au mois d'août, indiction troisième, an 42. »

Le R. P. Vailhé a bien voulu nous écrire qu'il s'agit sans doute ici d'une ère locale datant de l'époque où Antioche a pris le nom de Théoupolis, c'est-à-dire de l'an 528. L'an 42 tomberait donc en 570 qui est précisément la troisième de l'indiction. Le « vieux manuscrit » aurait donc été daté du mois d'août 570, sous le patriarche Anastase Ier et l'empereur Justin II, devenu Justinien soit par une faute de scribe, soit parce qu'il a porté aussi ce nom.

De plus, le titre semble indiquer, non que la liste a été rédigée par Anastase, comme on l'a compris d'après le titre du manuscrit de M. P. Kérameus, mais « qu'elle a été puisée dans un ancien manuscrit remontant à l'époque d'Anastase ».

Notre manuscrit compte aussi quelques interpolations signalées déjà par le R. P. Vailhé dans la liste de M. Papadopoulos (*Échos d'Orient*, t. X, mars, mai et novembre 1907), mais moins nombreuses, par exemple : au sujet de la Ve Métropole, Hiérapolis, il n'est plus dit que Doliché est devenu métropole à sa place, cf. S. Vailhé, *loc. cit.*, p. 98, col. I. Il n'est pas dit ici qu'Amida a été uni à Samosate et que Dara a été remplacé par Théodosioupolis, *Ibid.*, col. 2.

De plus, les interpolations sont souvent transparentes, par exemple : le titre du second paragraphe mentionne seulement *huit* métropolites autocéphales et le scribe en énumère en réalité *dix*. Cette multiplication l'a fort étonné; aussi, pour retrouver le nombre huit, il a réuni ensemble Cyr et Martyropolis et il a remplacé à la fin le chiffre huit η' (déjà écrit une fois) par l'article féminin ἡ; en réalité, pour retrouver la liste contemporaine d'Anastase, il suffit d'enlever deux noms à la présente. — De même Emèse « la dernière métropole établie » ne figure pas en tête dans la liste des métropoles, mais est ajoutée seulement à la fin comme un appendice. — Il en est de même des deux catholicos de Romagyris (Nichabour) et d'Irénoupolis (Bagdad); ils ne figurent qu'en appendice.

Bien des noms diffèrent d'ailleurs de ceux qu'a transcrits M. P. Kérameus et permettront quelques nouvelles identifications ou lèveront quelques difficultés, par exemple les hypo-

thétiques Balanbas et Minicheththalôn (*Ibid.*, p. 93 et 95) n'existent pas ici. Nous n'avons pas vu la *Notitia* II de M. Papadopoulos, mais d'après l'analyse qu'en donne le R. P. Vailhé, *Ibid.*, p. 366-7, elle paraît ressembler beaucoup à la nôtre (1).

En somme, la liste contemporaine d'Anastase Ier semble avoir été « mise à jour » au xe siècle, à l'aide de quelques additions, par plusieurs scribes différents. Les diverses rédactions permettront peut-être de voir quelles sont les suppressions à effectuer pour retrouver, dans sa pureté, le document original.

Là ne se borne pas d'ailleurs l'intérêt de notre manuscrit (A). Il se réclame aussi de Georges de Chypre (commencement du vi[e] siècle) et a même étendue, avec un ordre peut-être plus logique, que l'ouvrage édité par M. Gelzer : *Georgius Cyprius*, Leipzig, 1890. Nous analysons donc le commencement et la fin en le comparant à Georges de Chypre (G) et — pour les deux premiers paragraphes — au manuscrit Coislin 211, du xiie siècle (C), qui porte, fol. 261-262, les métropolites et les archevêques du patriarcat de Constantinople. Nous éditons en entier la liste des suffragants d'Antioche.

F. Nau.

Au folio 242 on trouve : « ordre des métropoles soumises au trône apostolique et patriarcal de Constantinople ».

1. Césarée; 2, Éphèse; 3, Heraclée; 4, Ancyre; 5, Cyzique; 6, Sardes; 7, Nicomédie; 8, Nicée; 9, Chalcédoine; 10, Sidès; 11, Sébaste; 12, Amasée; 13, Sikélia (2); 14, Tyanes; 15, Gangra; 16, Thessalonique; 17, Claudioupolis; 18, Néocésarée; 19, Pisinonte; 20, Myres; 21, Stauropolis, c'est-à-dire Carie; 22, Laodicée; 23, Synade; 24, Iconium; 25, Antioche; 26, Perge; 27, Corinthe; 28, Athènes; 29, Mokisos; 30, Séleucie (3); 31, Calabre; 32, Patras; 33, Trébizonte; 34, Larisse; 35, Naupacte; 36, Philippopolis; 37, Trajanopolis; 38, Rhodes; 39, Philippe;

(1) Nil Doxapatris, dans son résumé, *Patr. gr.*, t. CXXXII, col. 1084, a utilisé, en 1143, un manuscrit analogue au nôtre.
(2) C porte Mélitène.
(3) C porte Crète.

40, Adrianopolis; 41, Hiérapolis; 42, Dyrrachium; 43, Smyrne; 44, τὸ Κοτύαειον; 45, ἡ ἁγία σευηρίνα (1); 46, Κάμαχος; 47, Catane; 48, Amorium; 49, Mitylène; 50, Patras; 51, Euchaïta; 52, Pompéioupolis (2).

Ordre des sièges archiépiscopaux soumis au trône de cette ville impériale.

1. Βιζύη; 2, Léontoupolis; 3, Maronéia; 4, Apamée; 5, Germia (3); 6, Arcadioupolis; 7, Paréion; 8, Milet; 9, Proconèse; 10, Sélybria; 11, Méthymne; 12, Kios; 13, Apros; 14, τὸ Ῥούσιον; 15, Τὰ κύψαλα; 16, Ὁ Ὑδρὰς ἐτιμήθη μητρόπολις (cf. *supra*, 54) (4); 17, Nicée; 18, Néapolis; 19, Selgès; 20, Chersôn; 21, Mésène; 22, Garélé; 23, Brusis; 24, αἱ Σέρραι ἐτιμήθη μητρόπολις (5); 25, Karabizué; 26, Amastris ἐτιμήθη (4) (cf. *supra*, 52); 27, Lemnos; 28, Leucade; 29, Nakoleia (cf. *supra*, 66) (4); 30, Mistéia; 31, Kolonéia ἐτιμήθη (cf. *supra*, 56) (4); 32, Chone (cf. *supra*, 53) (4); 33, Thèbes (cf. *supra*, 57) (4); 34, Sotérioupolis; 35, ἡ Πιδαχθόη; 36, Germé; 37, Bosporos; 38, Κατραδία; 39, ἡ Δέρκος; 40, Κάρπαθος; 41, ἡ Αἶνος ἐτιμήθη (cf. *supra*, 62) (4); 42, Mésembria; 43, Ῥύζεον (cf. *supra*, 78) (4); 44, Gothie; 45, Σουγδία; 46, αἱ Φοῦλλοι; 47, (en blanc) (6); 48, Egine; 49, Cercyres ἐτιμήθη (cf. *supra*, 74); 50, Sébastopolis (7).

Le manuscrit donne ensuite les suffragants des métropolites.

I. Pour Césarée de Cappadoce : 1, Nysse; 2, Les thermes im-

(1) C intervertit ces deux derniers avec Catane et Amorium (47 et 48). Les soixante premiers noms de C se retrouvent identiquement dans la liste éditée à la suite de Nicéphore, sinon que cette liste met Nicomédie au 4e rang. Éd. D. Petau, Paris, 1616, p. 310.

(2) Ici s'arrête le manuscrit A. Le manuscrit C lui était identique hors les petites différences notées aux variantes, mais porte ici la longue addition suivante : 52, Amastris; 53, Chone; 54, Idròn; 55, Κελτζινῆς; 56, Κολωνείας; 57, Thèbes; 58, Σερρῶν; 59, Pompeioupolis [v. A 52]; 60, Russie; 61, Alanie; 62, Αἴνου; 63, Tibérioupolis; 64, Εὐχανείας; 65, Κερασοῦντος; 66, Ναχωλείας; 67, Γερμίων; 68, Μαδύτου; 69, Apamée; 70, Βασιλαίου; 71, Τρίστρας; 72, Maurocastron, c'est-à-dire nouvelle Russie; 73, Nazianze; 74, Cercyres; 75, Amydos; 76, Methymne; 77, Christianoupolis; 78, Ῥουσίου; 79, Lacédémonie; 80, Attale.

(3) C om. Apamée et Germia (cf. *supra*, 69 et 67).

(4) C omet cette ville.

(5) Au lieu de Serrai, C porte Derkos; cf. *supra*, 58.

(6) C porte ici Pharsale.

(7) Cette ville manque dans C qui porte ici après Cercyre : Ζικχίας; τὰ Κυμιστά, ὁ Ῥωσιάνων, ὁ Ἀγχιάλου. Le manuscrit 950, qui commence comme le manuscrit C, énumère 93 métropoles et 39 archevêchés.

périaux; 3, ὁ Καμουλιάνων; 4, Cicise; 5, ὁ Εὐαίσσων; 6, Sévérias; 7, Arathias; 8, ὁ τῶν Αἰπολίων.

II. Éphèse d'Asie. Voici l'ordre comparé à Georges de Chypre p. 6-8 : 1 à 7, 11, 12, 14 à 18, 20 à 32, 35 à 37.

III. Héraclée d'Europe : 1, Théodoroupolis; 2, Rhaidestos; 3, Panios; 4, Chernésou; 5, Kallipolis; 6, Charioupolis; 7, Chalcédoine; 8, ὁ Δαονίου; 9, ὁ Μαδύτου ἐτιμήθη μητρόπ.; 10, Pamphullos; 11, Médie; 12, Lizykos; 13, ὁ Σεργέντζης; 14, ὁ Μέτρων; 15, ὁ Τζουρουλλοῦ.

IV. Ancyre de Galatie : 1, Tamias; 2, Hélioupolis, c'est-à-dire Basiléou; 3, Aponé; 4; Bérinoupolis ou Staurou; 5, Meizou; 6, Kinés; 7, Anastasioupolis; 8, Kaloumnés.

V. Cyzique d'Hellespont : 1, Poimaninos; 2, Okés; 3, Barus; 4, ὁ Ἀδριανοῦ θηρῶν; 5, Lampsaque; 6, Abydos ἐτιμ.; 7, Dardanos; 8, Ilios; 9, Proas; 10, Paionia; 11, Mélitoupolis; 12, Saint-Corneille.

VI. Sarde de Lydie : 1, Philadelphie; 2, Tripoli; 3, Thyateireus; 4, ὁ Σετῶν; 5, Aurioupolis; 6 Gordos; 7, Tralles; 8, Salon; 9, Silandos; 10, Maionia; 11, Apollon Hiéros; 12, Ourkanis; 13, ὁ Μουστήνης; 14, ὁ Ἀκαρασοῦ; 15, Apolloniade; 16, Attale; 17, Baé; 18, Blandos; 19, Stratonikéia; 20, ὁ Κερασέων; 21, ὁ Σατάλων; 22, ὁ Γαβάλων; 23, ὁ Ἑρμοκαπηλείας.

VII. Nicomédie de Bithynie : 1, Pruse ou Théoupolis, etc. comme Georges de Chypre, p. 11, mais avec *Néocésarée* avant Adrianôn.

VIII. Nicée. C'est Georges de Chypre, p. 12 dans l'ordre 1 (blanc), 2. 5. 6. 3. 4.

IX. Chalcédoine de Bithynie n'a aucun siège suffragant.

X. Sidé. Comme Georges de Chypre, p. 12-13, hors ὁ Κοταίνης ajouté à la seconde place.

XI. Sébaste d'Arménie comme Georges de Chypre, p. 13, hors Kolonéia qui manque ici.

XII. Amasée. Georges, p. 13-14, mais Zélou manque.

XIII. Syracuse. Georges, p. 30, dans l'ordre : 2. 3. 9. Κρονίου. 7. Δρεπάνου. 6. 5. 4. 13. 10. 15. 16.

XIV. Tyane de Cappadoce. Georges, p. 67.

XV. Gangres. Georges, p. 14.

XVI. Thessalonique. Georges, p. 67-68.

XVII. Claudioupolis. Georges, p. 68.

XVIII. Néocésarée. *Ibid.*, p. 68.

XIX. Pisinonte. *Ibid.*, p. 68.

XX. Myres, comme Georges, p. 69-70.

XXI. Stauropolis. *Ibid.*, p. 70-71.

XXII. Laodicée. *Ibid.*, p. 71-72, mais notre manuscrit ajoute ὁ Σεβαστείας au troisième rang.

XXIII. Synades. *Ibid.*, p. 72.

XXIV. Iconium. *Ibid.*, p. 72-73.

XXV. Antioche de Pisidie. *Ibid.*, p. 73-74.

XXVI. Perge. *Ibid.*, p. 74-75.

XXVII-XXIX. Corinthe. Athènes. Mokésos. *Ibid.*, p. 75-76.

XXX. Rhégio de Calabre. *Ibid.*, p. 77.

XXXI. Patras : 1, Lacédémone ; 2, Méthones ; 3, Koroné ; 4, Bolaines ; 5, Μωρέου ; 6, Ἕλους. Cf. Georges, p. 77.

XXXII. Trébizonte comme Georges, p. 77. Le n° 3 est écrit ὁ Χαχαίου.

XXXIII-XXXVI. Larisse, Naupacte, Philippopolis, Trajanopolis, comme Georges, p. 78-79, sinon que le manuscrit ajoute pour la dernière métropole : ζ', ὁ περιθεωρίου.

XXXVII-XXXVIII. Rhodes et Philippes comme Georges, p. 79-80, mais le manuscrit omet ici ὁ περιθεωρίου.

XXXIX-XLV. Adrianopolis, Hiérapolis, Dyrrachium, Smyrne, Catane, Amorium, Kamachos comme Georges, p. 80-82, sinon que dans le dernier cas le manuscrit ajoute : 6, Romanoupolis ; 7, Toutilios ; 8, Barzanissé, c'est-à-dire Θαλουάσση.

XLVI-L. Kotyaeios, Sévériné, Mitylène, Patras, Euchaïta, comme Georges, p. 82-83, sinon que le manuscrit donne à Euchaïta les suffragants suivants : 1, ὁ Γαζάλων ; 2, Κουτζιαγρῶν ; 3, Σιβίκτου ; 4, Μαριανῆς.

On trouve ensuite en rouge (comme tous les titres), mais sans aucune séparation :

Ἠντλήθη ἀπὸ παλαιοῦ κωδικίου, ἐπὶ Ἀναστασίου πατριάρχου Θεουπόλεως Ἀντιοχείας, ἐπὶ τοῦ μεγάλου βασιλέως Ἰουστινιανοῦ, ἐν μηνὶ Αὐγούστῳ, ἰνδικτιῶν(ος) τρίτης ; τοῦ μβ' ἔτους.

A été tiré d'un vieux manuscrit sous Anastase, patriarche de Théoupolis-Antioche, sous le grand empereur Justinien, au mois d'août, troisième année de l'indiction, l'an quarante-deux (en août 570,! voir l'Introduction).

Il est probable que cette note se rapporte au patriarcat d'Antioche qui suit et non à ce qui précède, sinon le scribe l'aurait mise en tête, ou l'aurait séparée de la suite. Voici le patriarcat d'Antioche :

Μητροπόλεις ὑποκείμεναι τῷ θρόνῳ τῆς Ἀντιοχείας, δώδεκα.

α΄. Τύρου· — β΄. ὁ Ταρσοῦ. — γ΄. ὁ Ἐδέσσης. — δ΄. ὁ Ἀπαμείας. — ε΄. ὁ Ἱεραπόλεως. — ς΄. ὁ Βόστρων. — ζ΄. ὁ Ἀναζαρβοῦ. — η΄. ὁ Σελευκείας Ἰσαυρίας. — θ΄. ὁ Δαμασκοῦ. — ι΄. ὁ Ἀμίδης. — ια΄. ὁ Σεργιουπόλεως. — ιβ΄. ὁ Δαρᾶς.

Αὐτοκέφαλοι μητροπολῖται ὀκτώ.

α΄. ὁ Βηρυτοῦ. — β΄. ὁ Ἐμίσης. — γ΄. ὁ Λαοδικείας. — δ΄. ὁ Ἡλιουπόλεως, ἥτις ἀπεσπάσθη ἀπὸ τοῦ θρόνου Δαμασκοῦ. — ε΄. ὁ Σαμωσάτων. — ς΄. ὁ Κύρου μαρτυρουπόλεως. — ζ΄. ὁ Μομψουεστίας. — η΄. ὁ Ἄδανα. — ἡ (*sic*) Πομπηιούπολις.

Ἀρχιεπίσκοποι ἐπαρχιῶται ὀκτώ.

α΄. ὁ Βεροίας. — β΄. ὁ Καρχηδόνος. — γ΄. ὁ Γαβάλων. — δ΄. ὁ Σελευκείας τῆς πιερίας. — ε΄. ὁ Ἀνασάρθων. — ς΄. ὁ Πάλτου. — ζ΄. ὁ Γαμβουλᾶς. — η΄. ὁ Βαλαάμμης.

Ἀρχιεπίσκοποι λιτοὶ τὸν ἀριθμὸν πέντε.

α΄. ὁ Σαλαμιάδος. — β΄. ὁ Βέρκου. — γ΄. ὁ Ῥασοῦ. — δ΄. ὁ Ἀναγάθης. — ε΄. ὁ Μαρκουσῶν.

Α΄. Μητρόπολις Τύρου, ὑπόκεινται αὐτῇ ἐπίσκοποι ιγ΄.

α΄. ὁ Πορφυρεῶνος. — β΄. ὁ Ἄρκης. — γ΄. ὁ Πτολεμαΐδος. — δ΄. ὁ Σιδῶνος. — ε΄. ὁ Βίβλου. — ς΄. ὁ Βοστρύων. — ζ΄. ὁ Ὀρθοσιάδος. — η΄. ὁ Ἀράδου. — θ΄. ὁ Ἀνταράδου. — ι΄. ὁ Πανιάδος. — ια΄. ὁ Ῥάχλης (1). — ιβ΄. ὁ Τριπόλεως. — ιγ΄. ὁ Τζαρέφθης (2).

Β΄. Μητροπολίτης Ταρσοῦ· Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι ἕξ.

α΄. ὁ Ἀδάνων ἐτιμήθη μητρόπολις. — β΄. ὁ Σεβαστῆς. — γ΄. ὁ Πομπηιουπόλεως. — δ΄. ὁ Μαλῶν. — ε΄. ὁ Θηβῶν. — ς΄. ὁ Κουρίκων (3). — ζ΄. ὁ Ποδανδοῦ.

Γ΄. Μητροπολίτης Ἐδέσσης. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι ια΄.

(1) Nous relevons quelques variantes du manuscrit 1455 du Vatican (V), du xve au xvie siècle, édité par Gelzer dans *Byz. Zeitsch.*, I, p. 147. — ἡ Ἀράχλη (Vatican 1455).

(2) Om. V.

(3) ἡ Κώρυκος V.

α'. ὁ Βήρτης. — β'. ὁ Κωνσταντιανῆς. — γ'. ὁ Καρ(ρῶν). — δ'. ὁ Μαρκουπόλεως. — ε'. ὁ Κατασερρογέννης. — ϛ'. ὁ Δελμαρῆς (1). — ζ'. ὁ Ἰμφίας (2). — η'. ὁ Κηνκενέσρου. — θ'. ὁ Δαυσάρων. — ι'. ὁ Καλλινίκου. — ια'. ὁ Νεασουαλεντίας.

Δ'. μητροπολίτης Ἀπαμείας. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι ἑπτά.

α'. ὁ Ἐπιφανείας. — β'. ὁ Σελευκοβήλου. — γ'. ὁ Λαρίσσης. — δ'. ὁ Βαλαναίου. — ε'. ὁ Μαριάνης (3). — ϛ'. ὁ Ῥαφαναίας. — ζ'. ὁ Ἀρεθούσης.

Ε'. Μητροπολίτης Ἱεραπόλεως. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι ἐννέα.

α'. ὁ Ζεύγματος. — β'. ὁ Σουρρῶν. — γ'. ὁ Βαρβαλίσων. — δ'. ὁ Νεοκαισαρείας. — ε'. ὁ Πέρης. — ϛ'. ὁ Ὠρίμων. — ζ'. ὁ Δολύχης. — η'. ὁ Γερμανικείας. — θ'. ὁ Ἐραώπης.

ϛ'. Μητροπολίτης Βόστρων. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι εἴκοσιν.

α'. ὁ Γερασῶν. — β'. ὁ Φιλαδελφίας. — γ'. ὁ Δράων (4). — δ'. ὁ Μιδάβων. — ε'. ὁ Ἀστούσδων. — ϛ'. ὁ Δελμούνδων. — ζ'. ὁ Νεοναίας. — η'. ὁ ἔρηκος. — θ'. ὁ Ἰδεύης. — ι'. ὁ Σετέμης (5). — ια'. ὁ Κωνσταντιανῆς. — ιβ'. ὁ τῆς παρεμβολῆς. — ιγ'. ὁ Διονυσιάδος. — ιδ'. ὁ Κανοάθας. — ιε'. ὁ Μαξιμουπόλεως. — ιϛ'. ὁ Φιλιππουπόλεως. — ιζ'. ὁ Χρυσοπόλεως. — ιη'. ὁ Νεήλων. — ιθ'. ὁ Δουρέας (6). — κ'. ὁ Ἀλαμουσῶν.

Ζ'. Μητροπολίτης Ἀναζαρβοῦ. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι θ'.

α'. ὁ Ἐπιφανείας. — β'. ὁ Ἀλεξάνδρου. — γ'. ὁ Καμάσου. — — δ'. ὁ Εἰρηνουπόλεως. — ε'. ὁ Φλαβιάδος. — ϛ'. ὁ Ῥάσσων. — ζ'. ὁ Κασταβάλου. — η'. ὁ Αἰγῶν. — θ'. ὁ Σεισίας.

Η'. Μητροπολίτης Σελευκείας Ἰσαυρίας. Ὑπόκεινται αὐτῇ ἐπίσκοποι κδ'.

α'. ὁ Κλαυδιουπόλεως. — β'. ὁ Διοκαισαρείας. — γ'. ὁ Ὀρόβης. — δ'. ὁ Δαλισανδοῦ. — ε'. ὁ Σευήλων. — ϛ'. ὁ Κελενδέρεως. — ζ'. ὁ Ἀνθαμαρίου. — η'. ὁ Τιτουπόλεως. — θ'. ὁ Λάμωνος. — ι'. ὁ τῆς μικρᾶς Ἀντιοχείας. — ια'. ὁ Νεφελείας. — ιβ'. ὁ Κευστρῶν.

(1) ἡ Θελμαρῶν V.
(2) ἡ Ἰβερίας V.
(3) ἡ μαριάμη V.
(4) ἡ Ἀδραών V.
(5) ζ' ἡ Ζωροννία. η'. ἡ Ἔρρη. θ'. ἡ Θεύη. ι'. ἡ Εὐτίμημη V.
(6) ἡ Λουρέα V.

— ιγ'. ὁ Σελινούντων. — ιδ'. ὁ Ἰωτάπες. — ιε'. ὁ Φιλαδελφίας τῆς μικρᾶς. — ις'. ὁ Εἰρηνουπόλεως. — ιζ' ὁ Γερμανουπόλεως ἐτιμ. μητρόπολις. — ιη'. ὁ Ἀβήλων. — ιθ'. ὁ Δομετιουπόλεως. — κ'. ὁ Ζηνουπόλεως. — κα'. ὁ Ἀδράσων. — κβ'. ὁ Μήλων. — κγ'. ὁ Αἰγῶν. — κδ'. ὁ Νεαπόλεως.

Θ'. Μητροπολίτης Δαμασκοῦ. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι ια'.

α'. ὁ Ἡλιουπόλεως ἐτιμήθη μητρόπολις. — β'. ὁ Ἀβήλων. — γ'. ὁ Παλμύρων. — δ'. ὁ Λαοδικείας. — ε'. ὁ Εὐδροίας. — ς'. ὁ Χωνοχώρ. — ζ'. ὁ Ἰαβρούδων. — η'. ὁ Δανάβων. — θ'. ὁ Κερασεδέων. — ι'. ὁ Ἀρλάνων. — ια'. ὁ Σαρακηνῶν.

Ι'. Μητροπολίτης Ἀμιδῆς. Ὑπόκεινται (αὐτῷ) ἐπίσκοποι θ'.

α'. ὁ Μαρτυροπόλεως. — β'. ὁ Νείλων. — γ'. ὁ Γελληνῆς. — δ'. Βαλεντινῆς. — ε'. ὁ Σαμωσάτων. — ς'. ὁ Σαφινῆς. — ζ'. ὁ Κιθερίδος. — η'. ὁ Κηφᾶς. — θ'. ὁ Ζεύγματος.

ΙΑ'. Μητροπολίτης Σεργιουπόλεως. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι ε'.

α'. ὁ Ζηνοβιάδος. — β'. ὁ Ὠρίωνος (1). — γ'. ὁ Ἐριγένης. — δ'. ὁ Ὠρυγίζων. — ε'. ὁ Ἀγριππιάδος.

ΙΒ'. Μητροπολίτης Δάρας. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι δέκα.

α'. ὁ Θεοδοσιουπόλεως. — β'. ὁ τοῦ Ῥανδοῦ. — γ'. ὁ Νασαλῶν. — δ'. ὁ Ὄντου. — ε'. ὁ Μαξουνῆς. — ς'. ὁ τοῦ Μαυρίκη. — ζ'. ὁ Ἁγιασμαρίας. — η'. ὁ Ἀξιέξης. — θ'. ὁ Ταρουτζῆς. — ι'. ὁ Πολυτιμίου.

Μητροπολίτης Ἐμέσης. Ὑπόκεινται αὐτῷ ἐπίσκοποι δ'.

α'. ὁ Ἀράβης (2) ὃς ἀπεσπάσθη ἀπὸ τοῦ θρόνου Τύρου. — β'. ὁ Μαυρικοπόλεως ὁ καὶ Γαλισίθης. — γ'. ὁ Βενιδάλων (3). — δ'. ὁ Ἀρμενίας (4).

Οἱ δύο καθολικοί. Ὁ Ῥωμαγύρεως. — ὁ Εἰρηνουπόλεως.

Ἐπαρχία Αἰγύπτου.

Μητροπόλεις ὑποκείμεναι τῷ θρόνῳ Ἀλεξανδρείας.

α'. Πηλούσις. — β'. Λεοντώ(πολις). — γ'. Ὀξύρροχος. — δ'. Ἀντινόη. — ε'. Πτολεμαίς. — ς'. Ὀδαρνιέω (5).

(1) ἡ Ὀρίσων V.
(2) ἡ Ἀρχὴ V.
(3) Βαινεβάλη V.
(4) Ἑρμένεια V.
(5) Le manuscrit porte plus loin, à bon droit, Δαρνιέω. Il semble donc présup-

Μητροπολίται αὐτοκέφαλοι ἑπτά.

α'. ὁ Μαριάτου. — β'. ὁ Τενεσίου. — γ'. ὁ Δαμιάτου. — δ'. ὁ Σάτου. — ε'. ὁ τῆς ἐρυθρᾶς θαλάσσης. — ς'. ὁ Φαρῶν. — ζ'. ὁ Ἀρῆς.

I-IV. — Métropoles de Péluse, de Léonto, d'Oxyrinque, d'Antinoé, comme Georges de Chypre, p. 35-36, 38, 39; mêmes noms et même ordre, sinon que, sous cette dernière métropole, le manuscrit omet Apollon.

V. — Ptolémaïs, comme Georges, p. 39-40, mais le manuscrit omet Κοντώ et donne « Thébaïde supérieure » comme un évêché.

VI. — Darnéo, comme Georges, p. 40.

Vient ensuite l'éparchie de Palestine.

Αἰλία Ἱεροσολύμων, Ἁγία πόλις, Θρόνος πατριάρχικος. μητροπόλεις ὑποκείμεναι τῷ θρόνῳ Ἱεροσολύμων δ'.

α'. ὁ Καισαρείας. β'. ὁ Σκυθοπόλεως, ἤτοι Βασάν. γ'. ὁ Πέτρων. δ'. ὁ Βόστρων, ἤτοι Ἀραβίας.

Αὐτοκέφαλοι ἀρχιεπίσκοποι κε'.

α'. ὁ Διοσπόλεως, ἤτοι Γεωργιουπόλεως. β'. ὁ Ἀσκάλωνος. γ'. ὁ Ἴοπτης. δ'. ὁ Γάζης. ε'. ὁ Ἀνθηδῶνος. ς'. ὁ Διοκλητιανουπόλεως. ζ'. ὁ Ἐλευθεροπόλεως. η'. ὁ Νεαπόλεως. θ'. ὁ Σεβαστῆς. ι'. ὁ Ἰορδάνου. ια'. ὁ Τιβερίαδος. ιβ'. ὁ Διοκαισαρείας. ιγ'. ὁ Μαξιμιανουπόλεως. ιδ'. ὁ Καπετωλιάδος. ιε'. ὁ Μύρου. ις'. ὁ Γαδάρων. ιζ'. ὁ Ναζαρέθ. ιη'. ὁ τοῦ ὄρους Θαβώρ. ιθ'. ὁ Κυριακουπόλεως. κ'. ὁ Ἀδρίας. κα'. ὁ Γάβε. κβ'. ὁ Αἰλίας. κγ'. ὁ Φαράν. κδ'. ὁ Ἐλενουπόλεως. κε'. ὁ τοῦ ὄρους Σινᾶ.

I. — Césarée; on trouve les villes de Georges de Chypre, p. 51-52 dans l'ordre suivant : 1 (= Δῶρα). 2. 4. 5. 6. 7. 11. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28.

II. — Scythopolis ou Basan. *Ibid.*, p. 52-53, on trouve seulement : 1. Pellai. 2. Billé. 3. Hippos. 4. Tetracomia. 5. Klima Gaulané. 6. Le village Naïs.

III. — Pétra. *Ibid.*, p. 53. Ce sont les mêmes noms, mais le quatrième est écrit ἱεράπολις et Ἔλας manque.

poser un prototype qui énumérait ici, non les métropoles, mais les métropolites, et les faisait précéder de l'article, comme au paragraphe suivant.

IV. — Bostra. *Ibid.*, p. 54-55. Ce sont les mêmes noms, y compris Hiérapolis, mais Σάλτων et Βατάνεως forment deux numéros distincts. De même Ἀριάθας et Τράχωνος.

On trouve ensuite sur l'Arménie et Chypre les notes de Georges de Chypre, p. 55 à 56, puis toute la page 56, y compris la mention : Λάπιθος ἐν ᾗ ἐγεννήθη Γεώργιος ὁ Κύπριος ἐξ ἧς (*sic*) (1) ταῦτα μετελήφθησαν, puis Κυρηνία manque.

L'auteur passe ensuite à Rome. Cf. Georges, p. 28. On trouve les nos 1. 2. 3 à 6. 9. 10. 7. 8. 11 à 22.

Campanie. *Ibid.*, p. 29-30. On trouve les mêmes noms dans le même ordre, y compris Castron Taurata.

Sicile et Calabre. *Ibid.*, p. 30-31. Mêmes noms dans le même ordre et le manuscrit s'arrête tronqué de un ou deux feuillets.

Appendice. Le manuscrit 1555a, du XIVe siècle, contient aussi, fol. 23-28, l'ordre des sièges soumis au patriarcat de Constantinople. La forme ressemble à celle de Georges de Chypre par exemple : « Éparchie de Cappadoce; le (métropolite) de Césarée », mais les différences sont nombreuses. Voici comme specimen les sièges des métropolites : 1. Césarée. 2. Ephèse. 3. Constantia. 4. Héraclée de Thrace. 5. Ancyre. 6. Cyzique. 7. Sarde. 8. Nicomédie. 9. Gortyne. 10. Nicée. 11. Salonique. 21. Chalcédoine. 13. Sides. 14. Sardinia. 15. Dyrrachium. 16. Tyanes. 17. Amasée. 18. Mokésos. 19. Gangres. 20. Claudioupolis. 21. Néocésarée. 22. Pisinonte. 23. Myres. 24. Laodicée. 25. Synades. 26. Antioche. 27. Stauropolis. 28. Iconium. 29. Nicopolis. 30. Perge. 31. Sébaste. 32. Trajanopolis. 33. Rhode. 34. Phasis. 35. Adrianopolis. 36. Phrygie Capatienne. 37. Erapolis (Gothie). 38. Syracuse. 39. Rhégio. 40. Larisse. 41. Philippopolis. 42. Marcianoupolis (Thrace). 43. Philippes. 44. Sardique. 45. Marcianoupolis (Emimonte). 46. Céphalonie. 47. Corinthe. 48. Athènes. 49. Dalmatie.

(1) Il faut lire comme dans l'édition ὁ Κύπριος ὁ γράψας τὴν βίβλον, ἐξ ἧς.

BIBLIOGRAPHIE

Ludwig Mahler, *Praktische Grammatik der amharischen (abessinischen) Sprache,* 1 vol. in-8°, 223 pages, 1906. Im Selbstverlag der Verfassers Ludwig Mahler, Wien, I, Wollzeile 6 (Polyglottes Institut).

Jusqu'à présent, les travaux sur la philologie ou la littérature amhariques ont été peu nombreux. C'est ainsi que l'ouvrage de M. Ludwig Mahler est la première grammaire amharique en langue allemande.

L'unique but de l'auteur — but atteint très heureusement — a été de se montrer pratique et de faire œuvre utile. Pratique, sa grammaire l'est par l'élimination rigoureuse des hors-d'œuvre, par la concision et la clarté, et surtout par l'abondance des paradigmes et l'addition de plusieurs compléments, qui, sans faire partie essentielle d'une grammaire, sont cependant nécessaires pour une connaissance précise et suffisante d'une langue. Il serait donc injuste de reprocher à M. Ludwig Mahler d'avoir évité les rapprochements philologiques avec les langues congénères et de n'avoir point fait une grammaire comparée.

L'ouvrage se divise en quatre parties. Les notions préliminaires sur l'écriture, la prononciation, la phonétique, etc., ayant formé l'objet de la première partie, la seconde, consacrée à la morphologie, renferme d'une part l'exposé précis des principes et des lois qui régissent les formes, et contient d'autre part de nombreux tableaux, montrant tout au long le mécanisme de la conjugaison du verbe, et aussi les listes avec exemples des adverbes, prépositions et conjonctions. Par leur disposition méthodique et leur ordre logique, ces tableaux et ces listes rendront de signalés services aux étudiants.

Les qualités de la morphologie se retrouvent dans la syntaxe (troisième partie de l'ouvrage). La proposition est traitée selon la méthode généralement employée : classement et analyse des propositions suivant leur nature. Qu'il nous soit permis de faire remarquer que le chapitre de la proposition (*Der Satz*) est un peu trop restreint ! Sans doute l'essentiel est énoncé et avec netteté ; mais il y avait place légitime pour quelques brèves et utiles explications. Simplifier et préciser ne sont pas synonymes d'écourter.

Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir ajouté une quatrième partie, émi-

nemment pratique, puisqu'elle contient des compléments dont la connaissance est indispensable à l'étudiant, s'il veut avoir une intelligence sérieuse de la langue. Cette partie se subdivise elle-même en quatre sections. Première section : *Amharismes*; elle comprend 29 proverbes, 47 locutions d'usage courant (*J'ai mal à la tête. J'ai soif. In anno Domini...*), les formules de politesse pour saluer, le calendrier. La seconde : *Abessiniana* est le répertoire alphabétique des choses principales, sur lesquelles le voyageur a besoin d'être renseigné. Chaque énumération est suivie d'une note explicative en quelques lignes. On trouve des indications sur les provinces, villes, fleuves, lacs (*Harrar*, *Ankobar*, *Takazze*, *Tana*), sur les tribus (*Dankali*), sur les fonctions administratives (*Blattiengeta*, *Bundjerwand*), sur les vêtements (*Khuare*, *Schamma*), sur le mobilier (*Alga*), etc. Dans la troisième section : les exercices de lecture, suivis de la traduction, sont variés et bien choisis. La quatrième section est formée par un lexique amharique-allemand et allemand-amharique, très clair, avec transcription des mots amhariques en caractères latins. Elle est un excellent vocabulaire, tiré avec discernement du remarquable *Dictionnaire de la langue amariñña* d'Antoine d'Abbadie.

La grammaire de M. L. Mahler, nécessaire au missionnaire et au voyageur, rendra aussi de précieux services au philologue. Sa diffusion complète et son succès sont à prévoir.

Sylvain Grébaut.

Eugène Tisserant, professeur d'assyrien à l'Apollinaire (Rome). *Ascension d'Isaïe*, traduction de la version éthiopienne avec les principales variantes des versions grecques, latines et slaves, introduction et notes; Paris, 1909, 8°, Letouzey, 252 pages. — 4 francs.

Au moment où M. Tisserant annonçait notre traduction d'Ahikar (*supra*, p. 106) il éditait lui-même, dans la collection de documents dirigée par l'abbé Fr. Martin, une traduction française et les anciennes traductions latines de l'Ascension d'Isaïe. Cet apocryphe raconte la mort d'Isaïe et lui attribue un bon nombre de prophéties nouvelles, sur la venue du Christ, sa mort, sa résurrection, la prédication de l'Évangile, la venue de l'Antéchrist et les derniers jours, I-VI. Ces prophéties ont paru incomplètes à un autre auteur qui a repris le même sujet. Il a supposé qu'Isaïe avait été conduit par un ange successivement dans les sept cieux. A cette occasion, il nous les décrit et nous raconte à nouveau l'histoire humaine du Fils, VII-XI, 40. Cette partie constitue proprement *la vision* d'Isaïe et l'auteur la rattache à la première en rappelant, I, XI, 41-43, que cette vision irrita Satan et les Juifs et fut précisément la cause du martyre du prophète. Il semble qu'avant l'ère chrétienne, des traditions juives rapportaient qu'Isaïe avait été scié sous l'impie Manassé; les plus anciens témoignages ne nous apprennent rien de plus. La tradition juive, suivie par la tradition musulmane (p. 61-62, 74), raconte qu'un tronc de cèdre s'ouvrit devant Isaïe

poursuivi par Manassé et le cacha, mais, comme un pan de son vêtement était resté dehors, le roi découvrit sa retraite et fit scier l'arbre et le prophète. On trouve ailleurs qu'Isaïe fut scié « entre deux planches » ou encore — dans la tradition chrétienne, dès saint Justin — qu'il fut scié avec une scie « de bois ».

Les chrétiens, qui reprochaient aux Juifs de supprimer les passages messianiques dans les écrits canoniques, semblent aussi avoir songé de bonne heure à placer des prophéties messianiques nouvelles dans la bouche des prophètes, d'où la vision d'Isaïe scié pour avoir prophétisé le Christ, et la vision de Jérémie lapidé en Égypte pour le même motif. Ces anciens récits ont servi à compléter les vies des « saints Isaïe et Jérémie » dans les ménologes grecs (1).

Il est difficile de séparer les diverses sources que l'auteur a remaniées ou dont il s'est seulement inspiré. M. T. sera du moins un guide sûr pour l'histoire du livre et la traduction des divers manuscrits. Ses nombreuses notes achèveront d'initier le lecteur aux « secrets » de l'ascension d'Isaïe et lui permettront de comprendre le livre et peut-être de se former une idée assez nette des préoccupations qui lui ont donné naissance. Des tables très complètes rendent facile l'utilisation de l'ouvrage (2).

F. NAU.

CHRYSOSTOMICA, 8°, fasc. 2, pages 243-970, Rome, 1908; fasc. 3, pages 971-1152; Rome, Pustet, 1908.

Nous avons annoncé le premier fascicule, *ROC*, 1900, p. 445 (prix des trois fascicules : 15 francs). Le second contient une étude de Dom Placide de Meester sur les origines et les développements du texte grec de la liturgie de saint Jean Chrysostome, p. 245-358; une traduction italienne, par G. Aucher, de la version arménienne de la liturgie de saint Jean Chrysostome, l'édition et la traduction française de la version arabe, par le P. Bacha, p. 405-472; l'étude du père Cyrille Charon sur le rite byzantin dans les patriarcats Melkites, p. 473-718. Cf. *supra*, p. 109; le texte syriaque et la version latine de la liturgie des Présanctifiés de saint Jean Chrysostome, par H. W. Codrington, p. 719-730; une étude en français sur les versions roumaines de la liturgie de saint Jean Chrysostome, par Ch. Auner, p. 731-769; une étude comparée sur la liturgie de saint Jean Chrysostome et la liturgie syriaque de Nestorius, par A. Baumstark, p. 771-857; l'histoire de la rédaction slave de la liturgie de saint Jean Chrysostome, par Al. Pétrovski,

(1) Un seul manuscrit a conservé « la vie » d'Isaïe (1534 de Paris), car la mention de Cotelier (*Patrol. Gr.*, I, 955) vise seulement le catalogue des livres de la Bible contenus dans le manuscrit désigné alors par le n° 1789 et aujourd'hui par le n° 1085 (Cf. Tisserant, p. 72-73). Ce même manuscrit 1789-1085 est le *codex Regius* de Cotelier, *Patrum Apost. opera*, I, 196 ou *P. Gr.*, I, 546, et la liste visée (Tisserant, p. 71, note 2) se trouve au folio 247.

(2) Sammael devient Satanael dans une variante du synaxaire Delehaye : de même *ROC*, 1907, p. 252, il est désigné par Samuel et quelques lignes plus bas par Satanael.

p. 859-928, et une étude sur les modifications introduites dans le texte slave par les Ruthènes, p. 929-969.

Dans le fascicule 3 on trouve le texte grec d'un discours sur les chaînes de saint Pierre, édité par P. Élie Batareikh, p. 973-1005 [ce discours, conservé dans de très nombreux manuscrits dont onze à Paris, et attribué quelquefois à saint Jean Chrysostome, débute par : ὅσοι τῷ τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων...]; une étude sur le culte de saint Jean Chrysostome en Occident et en Orient, par H. Kellner, p. 1007-1011; sur l'iconographie de saint Jean Chrysostome, par Wesescher-Becchi, p. 1013-1038; sur l'histoire de ses reliques, par Ant. Rocchi, p. 1039-1140.

L'infatigable père Cyrille Charon a encore assumé la tâche de nous raconter les fêtes du centenaire, avec leurs préliminaires et leurs conséquences, dans un élégant volume orné de photographies et d'une chromo gravure intitulé : *Le quinzième centenaire de saint Jean Chrysostome* (407-1907) *et ses conséquences pour l'action catholique dans l'Orient gréco-slave*, avec une préface du R. P. Dom Hugo Athanase Gaisser, Rome, Collège grec, 1909, 80-XVI-413 pages, 5 francs.

F. NAU.

LIVRES NOUVEAUX

I. — H. GOUSSEN, *Die Christlich-Arabische Literatur der Mozaraber*, Leipzig, Harrassowitz, 8°, 22 pages et huit *fac-similés* photogr.

M. le docteur Goussen, qui entasse depuis fort longtemps des documents relatifs à toutes les littératures chrétiennes orientales, vient de publier un premier travail, prémice de beaucoup d'autres annoncés sur la couverture. Il nous fait connaître les manuscrits écrits en langue arabe par des chrétiens espagnols (Mozarabes). En dehors de l'Espagne on en trouve à Munich, à Londres, au Vatican et ils ont fait sentir leur influence jusqu'au Sinaï.

II. — *Morales et religions*, leçons professées à l'école des Hautes Études sociales par MM. R. Allier, G. Belot, le baron Carra de Vaux, F. Challaye, A. Croiset, L. Dorison, E. Ehrhardt, E. de Faye, Ad. Lods, W. Monod, A. Puech, 8° cartonné, IV-292 pages. — 6 francs.

Après une étude générale de M. G. Belot sur les rapports de la religion et de la morale au point de vue sociologique, chacun des conférenciers a développé, à son point de vue, l'un des sujets suivants : *la Morale juive*, *la Morale des prophètes*, *Morale et religion dans l'antiquité grecque*, *la Morale de saint Paul*, *la Rencontre du christianisme et de l'hellénisme*, *l'École d'Alexandrie*, *la Morale de l'Islam*, *Luther*, *la Morale des Quakers*, *la Morale japonaise*, c'est donc une synthèse intéressante aussi bien par la variété des sujets traités que par l'autorité des spécialistes qui y ont attaché leur nom.

III. — Dom Pierre de Punist, Fragments inédits d'une liturgie égyptienne écrits sur papyrus. Extrait du *Eucharistic congress Report*, Londres, 1909, p. 367-401.

L'auteur transcrit et commente un fragment grec liturgique conservé sur un papyrus du VIIe siècle, et montre ses rapports avec la liturgie de saint Marc (saint Cyrille) et le sacramentaire de Sérapion. Voir sur le même sujet le numéro de janvier 1909 de la *Revue Bénédictine*.

IV. — J. B. Pérès, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*, Paris. L'édition bibliographique, 11, rue Gît-le-Cœur, 1909, avec notes bio-bibliographiques, par Gustave Davois, 61 pages. — 1 franc.

On connaît le thème de l'ouvrage : Napoléon est le soleil personnifié, car l'auteur fait voir « que tout ce qu'on publie de Napoléon le Grand est emprunté du grand astre ». Le soleil est appelé Apollon, d'où le nom de Napoléon. Apollon est né dans une île de la Méditerranée (Délos), de même Napoléon; on l'a placé en Corse parce qu'on voulait le faire régner sur la France. La mère d'Apollon se nommait Leto, d'où l'on a fait Loetitia. On attribue à Napoléon trois sœurs, quatre frères et douze maréchaux; ce sont les trois grâces, les quatre saisons et les douze signes du zodiaque. On dit qu'il eut deux femmes et un fils, de même qu'on attribuait deux femmes au soleil : la Lune (chez les Grecs) et la Terre (chez les Égyptiens) et un fils Horus, né d'Osiris (le Soleil) et d'Isis (la Terre), etc., etc.

Ce petit factum, dont nous annonçons la réédition, a été publié en 1827, parce qu'à cette époque certain M. Dupuis, patenté et bien renté, avait trouvé original d'expliquer de cette manière l'origine de tous les cultes. M. Pérès, en appliquant sa méthode à un exemple presque centemporain, a amené à l'apprécier à sa juste valeur. On sait que ce Dupuis est encore connu par un autre avatar : D'après l'intersection de deux lignes sur un zodiaque qu'il ne comprenait pas, il attribuait à celui-ci une antiquité fabuleuse et y cherchait une nouvelle base pour ses théories, jusqu'au jour où Champollion a pu déchiffrer la légende du zodiaque et montrer qu'il était de l'époque romaine. Il n'est pas inutile de rappeler ces faits, car il existe encore aujourd'hui des Dupuis, patentés et rentés, qui appliquent les mêmes méthodes et qui trouvent encore de candides auditeurs.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

VIE, PRÉCEPTES ET TESTAMENT DE LOKMAN

INTRODUCTION

Après l'histoire d'Haïkar le Sage, nous donnons aussi le texte et la traduction de l'histoire, des préceptes et du testament de Lokman. Ce personnage, qui nous apparaît pour la première fois dans le Coran, offre tant de traits communs avec Aḥikar — y compris les fables d'animaux — qu'on peut le soupçonner de n'en être qu'un doublet.

Nous ne nous préoccupons pas des fables de Lokman qui ont eu de très nombreuses éditions, mais sa vie et ses maximes sont peu ou pas connues. Chercher la bibliographie dans René Basset, *Lokman Berbère*, Paris, 1890, où l'on trouvera même une biographie arabe sans traduction. Cf. F. Nau, *Histoire et sagesse d'Aḥikar l'Assyrien*, Paris, 1909, p. 68-72 et 119-133.

Nous éditons le manuscrit de Paris, n° 309, fol. 38-52, du xve siècle, qui est le plus complet. Les folios 50 à 52 appartiennent à Lokman et non à Galien, comme le porte à tort le catalogue des manuscrits arabes de Paris, p. 84.

Angers.

L. Leroy.

TEXTE

هذه أخبار لقمان الحكيم وادابه (f. 38, b)

كان لقمان اسود اللون وكان جنسه من النوبة وكان منشاه وتعليمه وتهذيبه ببلاد الشام ومات به وقبر بمدينة الرملة من اعمال فلسطين وكان ساكنا فى اكواخ فى هذه المواضع وكان من موالى البادية الاولى التي كانت بالشام وكان من زمن داوود النبي عليه السلام وفى روية اخرى كان لقمان عبد اسود غليظ الشفتين مصفح القدمين فاتاه رجل وهو جالس فى مجلس اناس يحدثهم فقال له ا لست انت الذي كنت ترعي معي الغنم فى مكان كذا وكذا فقال نعم قال ما الذي بلغ بك الى هذه المنزلة قال صدق الحديث (f. 39, a) واذا الامانة والصمت لا يعنيني وقال اخر انه كان اسود مفضلا جليل الشفتين مصطك الرجلين كان اشتراه رجل (1) من بني اسرايبل ممن كان استاسره ثلثين مثقال ذهب وكان لقمان يعمل شغله وكان مولاه يلعب بالنرد فخاطر عليه وكان على بابه نهر جاري فلعب يوما بالنرد بمشارطة بينه وبين من يلعب معه ان من غلب صاحبه شرب الما الذي فى النهر او يفتدي بما يرضيه فتراضيا على مثل هذا الحكم فلعب فغلب ذلك الرجل سيد لقمان فقال له القاهر اشرب ما فى هذا النهر والا افتدي منّي قال احتلم قال له عينيك اقورهما او تعطينى جميع ما تملك قال امهلنى يومى هذا قال السمع والطاعة لك فى هذا فقام ومشى حزينا كيبيا اذ كان لقمان وهو حامل جرمه من حطب على ظهره فسلم على سيده ثم وضع ما معه وكان سيده اذا راه عيب به فتعجب لقمان لما راى سيده حزينا كيبيا فقال لمولاه ما لى اراك عابسا كيبيا فاعرض عنه فقال له مرة ثانية فاعرض منه

(1) Ms. رجلا.

(f. 39, b) فقال له ثالثة فاعرض عنه فقال له يا سيدى اخبرنى لعل لك عندى فرج فقص عليه القضية فقال لقمان لا تغتم فان لك عندى فرجا قال وما هو قال اذا قال لك الرجل اشرب ما النهر فقل له اشرب ما بين البرين فانه لا يستطيع ان يحبس عنك ذلك فتخرج سالما مما ضمنت وطابت نفسه بذلك فلما اصبح وجاه الرجل قال له اوف لى شرطى قال نعم ولكن ايش الذى اشرب ما بين البرين او الما الجاى من فوق قال اشرب ما بين البرين قال له فاحبس عنى الما الجآى من فوق فخصمه بذلك فكف عنه فالزم لقمان وعتقه وكان ذلك اول من ما ظهر من حكمته وكان يجى الى مجلس داوود النبى الملك عليه السلام ويقتبس منه الحكمة فحضر مرة الى مجلس داود فاعطاه درعا فلبسه ولم يساله لقمان (f. 40, a) ما هذا ولا اخبره داود بشى قال بالسريانية زرد اطايا يلقا رايه يعنى درعا حصين ليوم القتال فقال لقمان الصمت احكم وقليل فاعله وكان لايمدح نفسه قط ولا يزكيها وقال له مولاه وقد ذبح شاة اتينى بخير شى الشاة فاتاه بالقلب فتعجب منه فقال له اتينى بشر ما فى الشاة فاتاه بالقلب ايضا معناه ان الخير والشر يخرج من القلب

وقيل له انه ذات يوم دعاه الملك داود وقال له ان يجعل قاضى يحكم بين الناس فابى فقال له وما عليك فى ذلك ان تكون حكيما تقضى بين الناس بالحق فقال ما اشا ان اكون مكروما فى الدنيا قويا عزيزا وفى الاخرة معذبا مهانا ومن يبيع الاخرة بالدنيا وهو يخسرهما جميعا قال فرضى الله سبحانه ذلك من قوله فارسل له ملكا يعضده فى الحكمة وصار احكم اهل الارض وكان يفشى داوود بحكمته فيقول له هنيا لك يا لقمان اوتيت ووفيت الفطنة وكان الامر الذى فيه داود القى الى لقمان فابى ان يقبله (f. 40, b) وراى داوود عليه السلام الناس يتكلمون ويمدحون الملك ولقمان ساكت فقال داود لم لا تقول يا لقمان كما تتكلم الناس قال لا خير فى

الكلام الا بذكر الله ولا خير فى السكوت الا بالفكرة فى المعاد لان صاحب الدين يعلم بما فى ضمير الانسان ومن تواضع فشكر ومن قنع استغنا ومن رضى بما اعطاه له لم يهتم ومن خلع الدنيا نجا من الشر ومن فرض رفض الدنيا صار حرا ومن تفرد كفى الاحزان ومن ترك الحسد ظهرت له المحبة وسخت نفسه بالرحمة على كل احد ومن صبر وكف امن الندامة ولم يخف ومن لا يذنب الى الناس سلم منهم والناس تكون منه فى الراحة وهو يكون فى نفسه بلا تعب

قال الملك صدقت يا لقمان واعجبه وشاع ذكره وقال داود للقمان بعد ان كبر سنه ما بقى من عقله قال لا اعلم ولا انظر فيما لا يعنينى ولا اتكلم فيما (1) كفيتنى وكان لقمان عبد الرجل من بنى اسراييل فاعتقه واعطاه مالا كثيرا فبارك الله للقمان فى ذلك المال فكثر (f. 41, a) وسط لقمان يده فى الخير وصار يصدق ويقرض من طلب منه ولا ياخذ على ذلك ربحا (2) ولا كفلا واذا دفع المال الى الرجل قال له تاخذه بامانة الله واذا كان عام قابل وتعبده الى هذا الحين فيقول نعم فيدفعه اليه فجعل الناس ياخذون منه ويردون اليه فبارك الله عز وجل فى ماله واثمره وروى ان لقمان اوتى الحكمة وسط يده فى الدنيا فقدمها واعتز للناس (3) ونشى اهلها فنزل فيما بين الرملة وبيت المقدس لا يخالط الناس حتى يلحق بالله عز وجل وكان مما وعظ به ابنه انه قال يا بنى عليك بالصبر وحسن اليقين ومجاهدة نفسك واعلم ان الصبر فيه الشرف والشفقة والزهادة والترقب واذا صبرت عما حرص الله عز وجل زهدت فى الدنيا وتهاونت بالمصايب ولم يكن لك شى فهو اجود لك فتخشا عذاب الله وراقبه

(1) Le sens demande à cet endroit la négation لا. — L'omission de cette particule est sans doute une faute de copiste. En outre le contexte demanderait la troisième personne كفاني au lieu de la seconde كفيتني. — (2) Ms. زبا. — (3) Ms. لالناس.

يا بنى عليك بالخير واحذر الشر فان الخير يطفى الشر وكذب من قال ان الشر لا يطفيه الا الشر فان كان صادقا فليوقد نارا الى جانب نار ولينظر (f. 41, b) هل تطفيه ولكن الشر لا تطفيه الا الخير كما يطفى الما النار يا بنى امرَ بالمعروف وانهى عن المنكر واصبر على ما اصابك وتهاون بالمصايب وحاسب نفسك قبل ان تسبق واعرف العثرة لم تفرط فى امورك يا بنى اكثر من ذكر الله تعالى فان الله ذاكر من يذكره يا بنى لتكن ذنوبك بين عينيك وعملك الخير ورا ظهرك وفر من ذنوبك بالتوبة الى الله ولا تستكبر بعملك الخير يا بنى اذ رايت المخطى فلا تعيره واذكر انت ذنوبك فانما الله يسالك عن قولك وعملك يا بنى لا تركن الى الدنيا ولا تشغل قلبك بحبها فانك لم تخلق لها وما خلق خلقا اهون منها عليه لانه لم يجعل نعيمها ثوابا للمطيعين ولم يجعل بلاها عقوبة للعاصين يا بنى لا تفرح بطول العاقبة واشكر الله فى البلوى فانه من كنوز اكبر واصبر عليه فان ذلك ذخرا لك فى المعاد يا بنى ارضى باليسير واقنع بما رزقت ولا تمد عينك الى رزقة غيرك فان ذلك يوذيك يا بنى (f. 42, a) ضم من الطعم تمتلى بالحكمة يا بنى جالس الحكما ورض بقولهم تزداد حكمة يا بنى تكلم بالحكمة عند اهلها وعليك بمجالسة اهل الذكر فانها نجى العلم وتحدث فى القلب خشوعا يا بنى اقنع بحسب الحاجة ولا تنطق بما لا يعنيك ولا تكن ضاحكا من غير عجب ولا تمشى بغير ادب يا بنى كن لين الجانب قريب المعروف كثير الفكر قليل الكلام الا فى الحق وكن كثير البكا قليل الفرح لا تمازح ولا تصاحب اهل المزاح ولا تمارى واذ سكت فاسكت متفكرا واذا تكلمت فاتكلم بالعدل والحق يا بنى الزم الصمت فانك تحمد عاقبته ولو كان الكلام من ذهب كان الصمت (1) افضل منه ولو كان الكلام من فضة كان الصمت (1) من

(1) Ms. الصهت.

ذهب وما ندمت على السكوت قط وربما تكلمت فندمت يا بنى لا يكون الديك افضل منك فانه اذ انه تنصف الليل صفق باجنحته وصرخ الى الله بالتسبيح اياك والغفلة وخف الله عز وجل يظهر ذلك للناس يا بنى لا تسمع قول من يمدحك بما لا تعمله ولا تعلمه فى نفسك ولا تغتر (f. 42, b) بقول الجاهل لك ان فى يدك لولوة وانت تعرف انها بعيدة يا بنى اقنع بما علمك الله فان الله ليس كالجاهل وان خير العلم ما نفع صاحبه لان الله لا يقنع من العالم بعلمه بل من عمل به واتبعه يا بنى اطلب العلم فانه لا منفعة لمن تركه يا بنى اعلم ان الناس تحتاج الى العلم وان كلام العلم كالينابيع يحتاجه الناس فينتفعوا بها وعليك يا بنى بالتواضع فالانسان المتواضع هو افضل الناس واحسنهم لله عملا واعلم ان من نور الايمان قلبه ونطق بالحق لسانه نفع نفسه وينتفع به غيره ومن انطق الله تعالى لسانه بالحق ولم ينتفع به كان دينه فى لسانه لان الانسان تهلكه كلمة واحدة كما يكون الفساد من الشرارة بالنار الكثيرة وتصير نار عظيمة يا بنى احذر الجاهل لان الجاهل اذا تحدث فضحة حديثة وان عمل اسا وان استغنا بطر وان افتقر قنط وان فرح جهل وان حزن ايس وان قدر اغمش وان قدر عليه فهو مهين وان سال لج وان سئل بخل وان ضحك نهق وان (f. 43, a) بكا خار وان زجر عنّف وان ذكر غضب وان اعطى لم يشكر وان استشرته خانك وان استشارك اتهمك وان كان دونك همزك وان كان اعلا منك قهرك وان صحبته اتعبك وان اعتزلته لم يدعك لا حكمة تفقهه ولا حكم غيره ينفعه ولا يستريح من الزجر ولا زاجره ولا ينقضى تعليمه ولا يفزع من معلمه ولا تسرّ به اهله ولا تنقضى منه مضرته ان كان اكبرهم اتعب من هو دونه وان اصغرهم اتعب من هو فوقه لا يرشد ان ارشد ولا يطيع من امره ولا يسعد من ساعده ولا يسلم من اعتراه ان قال لا يفقه وان قيل له لا يقبل لا له صبر على البلا ولا يفهم المعروف ولا

يشكر احدا ولا يدع الغش ولا يقبل من ناصح ولا يعجبه حكمة وان كان مسيا يرى اساته صوابا وشره يراه خيرا وتفريطه حزما وجهله علما يتم اغراضه وكل ما يوافق هواه ان وافق الحق هداه مدحه وانتدح به وان خالف الحق هواه كذبه ورمى به اذا جالس العلما لم يتخشع (f. 43, b) ولا ينصت لاقاويلهم واذ جالس من هو دونه افتخر عليهم وتهزا بهم يقول الحق ويخالفه بالعمل يامر الحق وهو يبطل يامر بالبر وهو فاجر ياتى للناس بما لا يرضاه لنفسه يدل على الاحسان ويجتنبه وينهى عن الشر ويفعله يامر بالحزم وهو مضيع لا يوافق قوله فعله ولا سره على نيته ولا يقول الحق الا ليحمد عليه يتفقه من لا يعرف العلم ان كنت عالما تكبر عليك وانف ان يتعلم وان كنت جاهلا سخر بك ولم يتعلم وان كنت قويا عنفك وان كنت ضعيفا عجزك وان كنت غنيا سماك طاغيا وان كنت فقيرا اسماك مطغيا مضيعا وان كنت حريصا على الخير سماك مواريا وان كنت كريم سماك مفرطا لا حزم لك وان احسنت سماك مراى وان اسات كشف للناس سترك ان اعطيت قال مبذرا وان امسكت قال بخيلا فمثل الجاهل الاحمق كالثوب الخلق اذا رقعته من جانب تخرق من الجانب الاخر واعلم يا بنى من اخلاق الحكيم السعيد الوقار والسكينة والبر (f. 44, a) والحلم والرزانة والاحسان والعمل الصالح والعلم والورع والتدبير والتحذر والعفو والتواضع ان صمت صمت (1) بالمعرفة وان ظفر ابقا وان اخطا اليه غفر وان سال لم يحلف وان سيل لم يبخل وان تكلم يعلم وان قيل له فهم وان علم من هو دونه رفق به وان تعلم احسن المسالة وان احسن اليه شكر وان استطاع ان يحسن الى من اسا اليه احسن اليه وعفا عنه ان جالس من هو اعلى منه فى العلم ساله وان جالس من هو دونه علمه بغير اعجاب وان اعطاك لا يمن عليك وان اعطيته شكرك ويرضى للناس من يرضى لنفسه

(1) Ms. صهت.

ويقتصد فى الغنى ويعف فى الفقر لا يلهيه عن الله المال ولا يشغله عنه المسكنة راضى بما حكم الله يسمع ممن وعظه لا ينازع من هو فوقه ولا يحتقر من هو دونه لا يطلب ما ليس له ولا يضيع ما له فى غير وجهة ولا ينطق بما لا يعلم ولا يكتم علما له وحده لا يبكت الناس فى اساتهم والناس منه فى راحة وهو مستريح فى نفسه ثابت فى امره يتعظ بموعظة الواعظ يسرع الى (f. 44, b) الخير يبطى عن الشر قوى فى عمل الخير ضعيف عن عمل العاصى قليل العلم بالشهوات عالم بالمقربات الى الله ان ايسر اتضع وان عسر شكر مقنع بماله غنيا عما ليس له وهو فى الدنيا كالغريب بهمته بالمعروف ينهى عن المنكر ويجتنبه يوافق سره علا نيته يوافق قوله فعله يا بنى تفهم الحكمة واخلاقها كلها واجعلها لك شغلا وفزع نفسك لها اسرع اذا كسبتها وابطى اذا نفقتها وقر عينا اذا جمعتها واعلم ان الحكمة لا تصلح الا باللين والتدبير وان مثل الحكمة بغير تدبير بمنزلة مال فى يدى غير خازنة فانه يبدده باسراف او كمثل غنم تربط فى غير زريبة فان الذيب يجدها وحدها صنايعه وتعاهد مع ذلك لسانك واعلم ان اللسان باب الحكمة فاذا ضاع الباب دخل من لا يريد ان يدخل واذا حفظت الباب انحفظت المنزل وان ملك لسانه ان نطق تكلم بعلم وان صمت صمت (1) بحكمة اذا راى لقوله قرار تكلم وان لا يرى لقوله قرار صمت (2) واذا استنطقه من يريد (f. 45, a) الدين اجتهد واذا استنطقه السفها صمت (1) ادفع حكمة الله لمن يكرمه ولا تدفعها لمن يهون بها فيضيعها ولا تبخل بها على من يريد حفظها ان اللسان مفتاح الخير فاختم على فيك ان لا ينطق الا بخير وصالحه يا بنى طوبا لمن لا يغتر بالدنيا والا فهو يندم فى الحساب يا بنى لا تضيع مالك وتكسب مال غيرك فان مالك ما قدمت لنفسك ومال غيرك ما تركت ورى ظهر (3) يا بنى الدنيا لا خير فيها الا

(1) Ms. صهت. — (2) Ms. ظهرى. — (3) Ms. ظهري.

لاحد رجلين رجل سبق منه عمل سى فهو حريص على ان يتداركه فعل صالح ليكف الله عن اساته ورجل يطلب الذخيرة للعمل الصالح وهو يجاهد فيها٭ يا بنى ان اخير اهل الدنيا رجلين رجل اعطاه الله رزقا وشرفا وذكرا وهو شاكر متضع واخر قدّر عليه رزقه فصبر وقنع وشكر الله حتى اتاه اليقين واحسن عبادة ربه يا بنى ان من رحم رحم ومن صمت سلم ومن فعل الخير غنم ومن كره الشر اعتصم ومن لا يملك لسانه ندم يا بنى (f. 45, b) اتقى دعوة المظلوم فانه اوشك الدعا صعود الى السما الى الله واوشكها استجابه يا بنى اقنع بشيك وما رزقك الله فانه من قنع بشيه استغنى من الناس ولا تمنا ما ليس تناله يا بنى اقبل الموعظة وان اشتدت عليك فويل لمن سمع ولم يعمل بما سمعه وويل لمن علم ولم ينتفع بعلمه واستمع القول فاتبع احسنه يا بنى اجعل همك فيما كلفت ولا تجعل همك فيما كفيت لا تهتم بالدنيا فتشتغل عن الاخرة يا بنى كن قريبا من الناس سهلا فان الله يحب كل سهل متواضع والاتضاع هو راس اخلاق الصالحين يا بنى اذا انعم الله عز وجل عليك بنعمه فاعترف بانعامه عليك واشكره وبر منه على من هو دونك يا بنى دع عنك كل ما تعتد منه الى الناس واقبل عذر ممن اعتذر اليك لا تعجبن بما تعمل وان كثر لانك لا تدرى ان الله يقبله (f. 46, a) منك ام لا لكل شى آفة وآفة العمل الصالح العجب لا ترايى الناس بما تعمل لان الله يظهر الحق يا بنى لا تستطيل على الناس ولا تفضهم حقهم لا تكن ظالم واجتنب دعوة المظلوم يا بنى لا تبسط عينك الى نزهة الدنيا ولا تطلب قضى كلما تهمه من الدنيا ولا تكون همته فيما يعذبك الى الله عز وجل يا بنى احبب فى الله وابغض فى الدنيا ولا تعاشر اهل المعاصى يا بنى تقرّب الى الله بحب اوليائه وتقرّب اليه ببغض اهل المعاصى يا بنى ما عند الله شيا افضل من العقل وما يتم عقل الانسان حتى تكون فيه عشرة خصال الكبر منه مامون

الرشد منه مامول يصيب من الدنيا القوت وفضل ماله مبذول التواضع احب اليه من العز لايسا من يطلب العفة طول دهره لا يمل من قضا حاجة من قصده يستكثر معروف من اعطاه يستقل الكثير من عطية نفسه والخصلة العاشرة وهى التى ساد بها نفسه وعظم مجد وعلى قدره انه (f. 46, b) يرى جميع الناس خيرا منه وافضل وانه اشرهم وهو يبجل من هو اعلا منه قدرا يتضع لمن هو اعلا منه منزله فان راى رجلا اشر منه يقول لعل هذا ينجو لانى انظر ظاهره ولا اعلم سرايره فذاك استكمل الفضل والعقل وساد اهل زمانه وقال يا بنى الصبر على المكارة من حسن اليقين وغاية الشرف وحسن العقل من حسن عقله غطا عيوبه واصلح مساويه وارضى عنه مولاه يا بني استعذ بالله من اشر النسا وكن من خياهن على حذر فانهن لا يسارعن الى خير بل هن الى الشر اسرع يا بنى اتخذ الله تجارة تاتيك الارباح بلا بضاعة يا بنى ليس غنى مثل صحة الجسم ولا غنيمة مثل طيب النفس يا بنى لا تصحب السفيه تحسب مثله واصحب العامل والعاقل تعد شبهه يا بنى لا تطمان الى دار انت اليوم فيها حى وغد ميتا يا بنى جالس العلما واحترمهم بركبتيك فان الله يحى القلوب بنور الحكمة كما تحيي الارض بطل وامطار السما

وقال الراوى ان لقمان اتخذ عريشا بالرملة بالشام وهى غير عامرة يومئذ (f. 47, a) وكان فيها حتى تقدم وكبر سنه وادركه الموت وقال ابراهيم بن ادهم بلغنى ان قبر لقمان ما بين مسجد الرملة وموضع مشرقيتها اليوم وفيه قبر سبعين نبى ماتوا بعد لقمان كلهم اخرجهم بنى اسراهيل فالجوهم الى الرملة فحاطوا بهم فماتوا كلهم جوعا فتلك قبورهم فيما بين المسجد والمشرق وقال المخبر ان لقمان بنى له قبرا قدر مضجعه وابنه جالس بين يديه وقد نزل به الموت فبكا لقمان فقال له ابنه يا ابت ا جزعا من الموت او حرصا على الدنيا قال ولا واحدة منهما ولكن ابكى على ما امامى شقة بعيدة ومفارقة

شقيقة وعقبة عالية وزاد قليل وحمل ثقيل فلا ادرى اصل بذلك الحمل حتى ابلغ الغاية واتجى وتبقى علتي الاوساق. واخذ الحساب بما قدمت لانى ما اعلم ما المصير اليه اما جنان واما عذاب ثم مات رحمة الله عليه

وقيل للقمان اى الناس اعلم فقال من اخذ من علم الناس الى علمه ومن اتقى الله وعمل مرضاته فقيل له من هو الغنى قال الغنى ليس هو بكثر المال لكن الغنى (f. 47, b) من العلم وان احتيج الى ما عندہ وجد وان استغنى عنه كفى نفسه وقال لابنه يا بنى اختر المجالس على عينك فاذا رايت مجلسا يذكر فيه الله عز وجل فاجلس معهم فانك ان سالت منهم نفعوك بذكر وان سئلت نفعك علمك وان اطلع الله برحمته عليهم نصيبك يا بنى لا تجلس فى مجلس لا يذكر فيه الله فانك ان تكون عالما لا ينفعك علمك وان تكون غبيا ساكتا يزيدوك غبا وان يطلع الله عليهم بسخط نصيبك معهم يا بنى اقترب من الله بقدر قربه منك وخف الله بقدر قوته عليك واياك وكثرة الفضول فان حسابك غدا يطول فلما يراك الله عند ما نهاك عنه ولا يفقدك من حيث امرك به وقال لقمان السوال من العلما نصف العلم ومدارة الناس نصف العاقل والاختصار فى الماكول نصف التدبير وقال ما كتمته من عدوك فلا تظهر عليه صديقك وقال من الحزم حفظ ما وليت (f. 48, a) وترك ما كفاك (1) وقال الاتكال على الله اروح والاسترسال الى الناس احزم وخزى من الكذب لا يصدق وقال لا اتخذت من تخاف تكذيبه ولا تسال من تخاف منعه ولا تضمن من لا تثق بالقدرة عليه ولا تقدم على امر تخاف العجز عنه واجتنب مصاحبة الكذاب ليلا تتعلم من كذبه فتنتقل من ودہ ولا تنتقل عن طبعه وقال يا بنى لا تشرع تجلس فى ارفع لمجالس بل اجلس فى اوضع المجالس فان الارتفاع والكبر يحط

(1) Ms. كفيك.

والاتضاع يرفع وقال يا بنى عليك بتقوى الله فانه لك حظ وعليك حق ولا تخل. فاك من ذكر الله تعالى معترفا بفضله واحسانه لانه واجب ان تفضل الله سبحانه على ساير خلقه يا بنى ارض الخالق بسخط المخلوق واوف صلاتك المفترضة عليك فان (1) الصلاة والتسبيح مثل السفينة فى البحر ان سلمت سلم من فيها وان هلكت هلك من فيها وقال لا ينبغى للعاقل ان يطلب طاعة غيره وطاعة ربه معتنقة عليه (f. 48, b) وتبكيه على ذلك نفسه يا بنى لا تكسل لانك ان كسلت لا تودى حقار ولا ضجر فانك ان تضجر لم تصبر على حق فانه ليس عبدا يمتنع من حق الا فتح عليه باب باطل فاعطى (2) فيه امثاله وقال حسن النية من العبادة وحسن الجلسة من الرياسة وحسن الاستماع من الحلم وحسن الخلق من المحبة يا بنى افعل الخير وابعد عن الشر فاخير من الخير فاعله واشر من الشر من يفعله وقال اذا ارسلت رسولا فى حاجة فارسل انسانا حكيما وان لم تجد حكيما فامض انت بنفسك يا بنى لا تامن من كذبك وكذب لك او يكذب لك ونقل الصخور من مواضعها اسهل ممن يفهم من لا يفهم ويضمر بما لا يعلم يا بنى كل ما حدثتك به نفسك مما لو ظهر على لسانك استحيت من الناس منه واخرجه من قلبك فالله عز وجل احق ان يستحى منه يا بنى اياك المراياة فان المرى يدعو الى السيات والسيات تدعو الى القتال والقتال (f. 49, a) يدعو الى القتل واراقة الدما وعند اراقة الدما تكون الهلكة والبوار يا بنى اذا اردت ان تواخى اخا فاغضبه فان انصفك وهو مغضب والا فاحذر عشرته يا بنى ان غلبت على الكلام فلا تغلب على السكوت وكن خريص ان تسمع وتفهم اكثر من ان تتكلم قال اعتزلوا من اشرار

(1) Le texte porte فان مثل الصلاة التسبيح. C'est une faute évidente de copiste : le sens demande فان الصلاة والتسبيح مثل.

(2) Ms. فاعطا.

الناس تصلح لكم قلوبكم وتستريح ابدانكم وتطيب انفسكم وقال الصبر صبران صبر على (1) تكده فيما ينوبك من الحق وصبر عما تحب مما تدعو اليه الهوى وقال اشكر لمن ينعم عليك وانعم على من يشكرك لانه لا بقا للنعمة اذا كفرت بها ولا زوال لها اذا شكرت عليها وقال ثلاثة لا يعرفون الا عند ثلاثة لا يعرف الحكيم الا عند الغضب ولا يعرف الشجيع الا عند الحرب ولا يعرف الصديق الا عند الحاجة اليه وقال الثقة بكل احد عجز وقال اجهل الناس من افشى سر صديقه وتكلم بما لا يعنيه وطلب الفضل (f. 49, b) من اللئام يا بنى الفكرة مرادة الانسان تورثه زينة وشينة يا بنى الشريف اذا تعبد وتزهد تواضع والوضيع اذا تعبد وتزهد تكبر وقال يا بنى يغلب سؤ الظن فانه لا يجعل بينك وبين حبيب صلحا يا بنى اطفى الشر بفعل الخير وقال العقل بلا ادب كالشجرة التى لا تثمر والعقل (2) مع الادب كالشجرة المثمرة والسلام نجزت آداب لقمان الحكيم والشكر لله على نعمته دايما ابدا كثيرا سرمدا

وصية لقمان الحكيم لولده قبل وفاته

رحمة الله عليه

قيل ما الادب التام قال قلة الكلام قيل ما الكرم التام الاحسان بحسب القدرة قيل ما العفة قال مسك اليد عن الظلامة قيل ما المروة التامة قال اطعام الطعام وافشا السلام وتوقر الادبا كبيرهم وصغيرهم المروة ترك الخلا والاتفاق سبب العفة الخوف من الله تعالى والحمد لله وسلامه على عباده الذين اصطفى (f. 50, a) قال يا بنى لا تلوم من لا قوة له فى طلب قوته فان من عدم قوته عدم عقله

(1) Le sens demanderait ما.
(2) Ms. الاكل. C'est une erreur de copiste pour العقل.

وكان كلامه عند الناس لا لا وان كان عاقلا جهله يا بنى مضغ الحجر وبلع الجمر وشرب البحر اهون مسلك من مسالك القفر يا بنى الله عز وجل قد اذل الدنيا بخصلتان وهم الموت والفقر ولولا الموت لما خضع كل جبار عنيد ولولا الفقر لما خدمت الاحرار العبيد يا بنى ان الحكمة كلها من الله وهى اكثر من عدد قطر المطر واكثر من الرمل يا بنى استقيم على سبل الخير واحذر الشر يا بنى لا تماشى سفيه ولا تجالس مهزى يا بنى اكرم والديك واذ اكرمت والديك ارضيت ربك واكرمته يا بنى لحذر ان يغضبوا عليك فان دعآهم مستجاب يا بنى الصمت والدرابة فيها خيرا كثير يا بنى احفظ لسانك حيث كنت تكرم يا بنى لا تكن ظالم ولا تفرح لمن يظلم ولا تعبر على شى من الظلم فان المظلوم لا يدع الدعوة الا على ظالمه يا بنى (f. 50, b) لا تحضر لاحد (1) من الناس الا بخير يا بنى احذر الدعا فان الدعا بمكان يا بنى قل الفضل وعين على الخير فعند ذلك تسلم من عواقب الدنيا والاخرة يا بنى دع نفسك لله تعالى فانه يوفقك يا بنى لا تكون صلف لا تستقل كبر النفس ليلا يغضب عليك ربك ويمقتك يا بنى اذا كنت صايم لا تعبس وجهك ولا تسى خلقك ولا تدع احدا من الناس يعلم انك صالح يذهب ثوابك فان الصوم طاعة الله عز وجل وتطلب ما عنده فيجازيك فى الدنيا والاخرة بالجنة اضعاف يا بنى اذكر الموت فى كل وقت وخف من ربك حتى تسلم من عواقب الدنيا والاخرة يا بنى لا تهون احدا من الناس ولا تعيبه فان الله الذى خلقه كما خلقك يا بنى لا تحب لاحد من خلق الله تعالى الا ما تحبه لنفسك تكون عند الله محبوبا وعند الناس مشكورا وتسلم من الشر ايامك كلها يا بنى اعرف حق من هو فوقك ولا تحتقر من هو دونك (f. 51, a) فان الله الذى يرفع ويضع يا بنى لا تقدح بالكلام ولا تجهل

(1) Ms. لاحدا.

بالسلام يا بنى ان الصوم والصلاه تكسر الحركات النيرانية وتقل الفضلات الشهوانية يا بنى الصوم والصلاة تقربك الى ربك ويجزيك فى الدنيا والاخرة بالجنة يا بنى اذا امكنك شى فلا تغفل من الصدقة وخاصته افتقاد اليتاما والارامل والغريب والضعيف ليدفع الله عنك فى الدنيا والاخرة البلوى ويعوضك بالجنة اضعاف يا بنى كن صدوق اللسان فى جميع كلامك ولا تستعمل شيا من الكذب فالصدق عند الله بمكان يا بنى لا تخالط احدا من الناس الا عفيف طاهر نقى اديب يا بنى اضبط نفسك عن الطياشة ولا تعجل الكلام فلو كان الكلام من فضة لكان السكوت من ذهب يا بنى لا تماشى معيوب فتعاب اكثر منه وتسقط من اعين الناظرين اليك فان المثل الساير لا تنظر الى المرء بل انظر الى قرينه كيف هو يا بنى دع خوف الله يكون همتك (f. 51, b) فى طول حياتك والسلام

وايضا وصية لقمان الحكيم ويشوع بن شيرح

يا بنى حب الاهك وخف من ربك ومجد الكهنة وابسط يدك فى صدقة المساكين فتكمل بركتك بذلك يا بنى لا تاخر عن مواراة الميت ومساعدة الباكين عليه وتعزيهم يا بنى احزن مع الحزان (1) يا بنى لا تاخر عن افتقاد المرضى والسوال عن المعتقلين فانك بذلك تكون محبوب يا بنى لا تخطى ابدا يا بنى لا تخاصم من له عليك سلطان ليلا ينتقم منك يا بنى لا تقاوم الانسان الموسر ليلا يبذل فيك المال فيهلكك فان المال اهلك اناس كثير يا بنى لا تخاصم الانسان الكثير المال ليلا يحتال ويجمع الحطب الى ناره يا بنى لا اتكلم الجاهل القليل وتجزله فتسمع فى والديك ما يغمك يا بنى لا تهزو بالشيخ الكبير فانك متى بقيت شيخ صرت مثله يا بنى لا

(1) Ms. الحزانا.

تفرح بموت انسان ولو كان عدوك واذكر انا كلنا نموت يا بنى لا تمل من محادثة (f. 52, a) الشيخ والاستماع منهم فانهم قد سمعوا العلوم من ابايهم يا بنى لا توقد جمرة الخاطى ليلا تحترق بلهيب ناره يا بنى لا تقرض مالك لمن هو اقوى منك يا بنى لا تكفل ولا تضمن ما لا تستطيع وفاه يا بنى لا تكشف خفايا قلبك لكل احد لئلا يحيدك عن مصالح احوالك يا بنى لا تعزى زوجتك عليك فتتعلم عليك السو يا بنى لا تسلط المراة على نفسك وقلبك تستولى عليك يا بني لا تخالط المراة الزانية تقع فى فخاخها يا بني تداوم مخالطة المغنية ليلا تصيدك بالفاظها يا بنى لا تطع نفسك على الاختلاط بالزانية ليلا تقطع ميراثك يا بنى لا تطوف اسواق المدينة ولا تمشى فى خراباتها يا بنى خول وجهك ولا تنظر المراة الجميلة ولا تتامل محاسنها يا بنى لا تهوى الجنس الغريب فان كثير (1) من الناس ضلوا وهلكوا به ومن هذه المحبة تتوقد النار يا بنى لا تجالس زوجة رجل ولا تعاشرها بشراب الخمر يا بنى لا تطرح الصديق القديم (f. 52, b) فليس يشبه الصديق الجديد ومثله مثل الخمر الجديد الذى اذا قدم شربته بفرح يا بنى لا تزعب الى الانسان القبيح المنظر ولا تحقر هيبته وانظر ان ليس فى الطاير اخف من النحلة ومنها ياتى اجل الحلاوات واحلاها يا بنى الادب فى الاحمق كالما العذب فى اصول الحنظل كلما زدته ادب زادك مرارة يا بنى ابن آدم فى الدنيا (2) لفرخ قد افرخ فى عش فاذا استقوى ريشه طار وتركه لغيره يا بنى ما يقضى الحاجات الا ركوب الاهوال والمخافات والسبح لله

(1) Ms. كثيرا. — (2) Le sens demanderait يشبه.

TRADUCTION

(fol. 38, b) Ceci est l'histoire de Lokman et l'exposé de sa doctrine :

Lokman était de couleur noire et il était originaire de Nubie. Mais son pays natal fut la Syrie. Il y fut élevé et y reçut son éducation. Ce fut là aussi qu'il mourut. Il fut enseveli dans la ville de Ramleh en Palestine. Il vivait sous la tente dans ce pays et il fut l'un des premiers chefs de Bédouins qui vinrent en Syrie. Il était contemporain de David le Prophète (salut à lui).

D'après un autre récit, Lokman était un esclave noir, aux lèvres épaisses, aux pieds plats. Un jour qu'il était en conversation dans une société, un homme l'aborda et lui dit : « N'es-tu pas celui qui gardait les troupeaux avec moi en tel lieu? » Il répondit que c'était vrai. L'homme lui dit alors : « Qui t'a donc fait parvenir à cette situation? — C'est, dit-il, la sincérité dans mes paroles (fol. 39, a) avec la loyauté; le silence ne m'a pas abaissé ».

Un autre rapporte qu'il était noir, supérieurement doué, qu'il avait les lèvres belles et les jambes tremblantes. Un Israélite l'avait acheté à celui qui l'avait réduit en esclavage, pour trois *mithqal* d'or. Un jour, Lokman vaquait à son travail pendant que son maître jouait au tric-trac. Une rivière coulait devant leur porte. Son maître convint avec son partenaire de la condition suivante : celui qui perdrait devrait boire l'eau qui était dans le fleuve ou se racheter au prix que fixerait le vainqueur. Étant donc tombés d'accord sur cette condition, ils se mirent à jouer et le maître de Lokman fut battu par son adversaire. Le vainqueur lui dit : « Bois l'eau qui est dans ce fleuve ou bien paie ta rançon. » Il lui dit : « Sois indulgent pour moi. » Mais l'autre lui répondit : « Je t'arracherai les deux yeux ou bien tu me donneras tout ce que tu possèdes. » Il lui demanda : « Accorde-moi ce jour comme délai. » Le gagnant lui dit : « C'est entendu, je te l'accorde. »

Il se leva et s'en allait triste et abattu quand il rencontra Lokman qui portait sur son dos un fagot de bois. Il salua son maître et déposa sa charge. Il remarqua l'altération de ses traits et s'étonna de sa tristesse et de son abattement. Il lui dit alors : « Qu'y a-t-il que je vous vois avec un visage sévère et triste? » Le maître refusa de lui répondre. Il lui fit une seconde fois la même question et n'obtint pas non plus de réponse. (fol. 39, b) Il insista une troisième fois, mais son maître ne lui répondit pas davantage. Il lui dit alors : « Seigneur, dites-moi ce que c'est, peut-être pourrai-je vous soulager. » Le maître lui raconta ce qui s'était passé. Lokman lui dit : « Ne t'afflige pas, j'ai un moyen de te libérer. — Quel est ce moyen, lui demanda son maître? » Lokman lui répondit : « Quand cet homme te dira : Bois l'eau du fleuve, réponds-lui : Je boirai l'eau qui est entre les rives. Il ne pourra retenir l'eau d'amont et tu sortiras sain et sauf de l'engagement que tu as pris. »

Le maître agréa cette proposition. Le lendemain matin, le gagnant vint

le trouver et lui dit : « Remplis la condition. » Il lui répondit : « Volontiers ; mais dois-je boire l'eau qui est entre les rives ou bien l'eau qui vient d'amont? » L'homme lui dit : « Bois ce qui est entre les rives. » Il lui dit alors : « Retiens alors l'eau qui vient d'amont. » Il l'emporta ainsi sur son adversaire et celui-ci s'en alla (1). Il s'attacha Lokman et lui donna la liberté. Ce fut la première marque qu'il donna de sa sagesse. Il allait au Conseil de David, le roi-prophète (salut à lui), et il apprit de lui la sagesse. Un jour qu'il assistait à une réunion, David lui donna une cuirasse. Lokman s'en revêtit, sans demander au roi (fol. 40, a) ce que c'était, et le roi ne lui dit rien non plus. Il dit alors en syrien : *zard iṭaïà ialka raïhïh,* c'est-à-dire : c'est une cuirasse solide pour le jour de la bataille. Lokman dit alors : « Le silence est ce qu'il y a de plus sage et il y en a peu qui l'observent. » Il ne se louait et ne se vantait jamais.

Son maître lui dit un jour : « Tue une brebis et apporte-moi ce qu'il y a de meilleur en elle. » Il lui apporta le cœur. Le maître s'en étonna et lui dit : « Apporte-moi ce qu'il y a de pire dans la brebis. » Il lui apporta encore le cœur. Il voulait dire par là que ce qu'il y a de meilleur et de pire vient du cœur.

On rapporte qu'un jour, le roi David le fit venir et lui dit qu'il le nommait Cadi pour rendre la justice aux hommes. Mais il refusa. David lui dit : « Quelle raison as-tu d'agir ainsi, puisque tu es sage et que tu peux juger justement? » Il répondit : « Je ne veux pas être honoré, puissant et influent en ce monde pour être puni et méprisé dans l'autre. Celui qui vend l'éternité pour ce monde perd les deux à la fois ». Cette parole plut à Dieu (louange à lui) ; il envoya un ange pour l'assister dans l'acquisition de la sagesse et Lokman devint l'homme le plus sage de la terre. David lui-même proclama sa sagesse en disant : « Nous te félicitons, ô Lokman, tu as reçu en partage l'intelligence. »

La mission de David fut offerte à Lokman, mais il ne voulut pas l'accepter.

(fol. 40, b) David (salut à lui) vit un jour des hommes qui causaient entre eux et qui louaient le roi, tandis que Lokman gardait le silence. David lui demanda : « Pourquoi, ô Lokman, ne parles-tu pas comme ces hommes? » Il répondit : « Il n'y a de bien dans la parole que ce qui rappelle Dieu, et il n'y a de bien dans le silence que la pensée de la vie future. Le maître de la religion sait ce qu'il y a dans la conscience de l'homme. Celui qui est humble, lui rend grâces. Celui qui est modeste dans ses désirs, est riche. Celui qui est satisfait de ce que Dieu lui donne, n'a pas de souci. Celui qui a quitté le monde, est sauvé du mal et celui qui a résolu d'abandonner le monde, est devenu libre. Celui qui recherche la solitude, écarte les chagrins. Celui qui s'abstient de l'envie, la charité se manifeste à lui et il se montre généreux et miséricordieux à l'égard de tous. Celui qui est patient et s'abstient (du mal) n'a pas besoin du repentir et ne craint point. Celui qui ne pèche pas contre les hommes n'a

(1) Même trait dans la vie d'Ésope.

rien à craindre d'eux. Il laisse les hommes en repos et lui-même n'éprouve pas de peines. »

Le roi lui dit alors : « Tu as dit vrai, ô Lokman. » Et il fut dans l'admiration. La réputation de Lokman se répandit au loin. Quand il fut devenu vieux, David disait de lui, pour donner une idée du degré de sagesse qu'il avait conservé : « Je ne connais rien et je ne vois aucune chose pour laquelle il ne m'ait pas donné de réponse, et je ne parle d'aucune question pour laquelle il n'ait une solution satisfaisante. »

Lokman était esclave d'un Israélite qui l'affranchit et lui donna des biens considérables. Dieu le bénit dans ses biens et il les accrut considérablement. (fol. 41, a) Il s'occupa de bonnes œuvres, faisant l'aumône et prêtant de l'argent à quiconque lui en faisait la demande, sans exiger d'intérêts, ni de rétribution. Quand il versait de l'argent à quelqu'un, il lui disait : « Tu le reçois comme un dépôt de Dieu. » Et quand venait le nouvel an et qu'il avait eu quelqu'un à son service jusqu'à cette époque, il le félicitait et le payait. On lui empruntait de l'argent et on le lui rendait, et Dieu, qui est puissant et grand, le bénit dans ses biens et le fit prospérer.

On raconte encore que Lokman reçut en partage la sagesse, qu'il s'occupa des affaires de ce monde et y parvint au premier rang. Il devint puissant parmi les hommes. Quand sa famille fut élevée, il vint s'établir entre Ramleh et Jérusalem et renonça à tout commerce avec les hommes pour s'attacher à Dieu qui est puissant et glorieux. Voici quelques-unes des recommandations qu'il adressait à son fils :

« Mon fils, exerce la patience, aie une foi ferme et lutte contre toi-même. Sache que dans la constance se trouve l'honneur, la miséricorde, la continence et la vigilance. Si tu persévères en ce que demande de toi Dieu qui est puissant et glorieux, tu seras détaché du monde et tu en mépriseras les vicissitudes ; il n'y aura rien pour toi qui ne soit pour le mieux. Tu craindras le châtiment de Dieu et tu seras sur tes gardes.

« Mon fils, fais le bien et garde-toi du mal, car le bien éteint le mal. C'est une erreur de dire que le mal ne s'éteint que par le mal. Si l'on veut se rendre compte de cette vérité, que l'on allume un feu près d'un autre feu et l'on verra (fol. 41, b) s'il l'éteindra. Le mal n'est éteint que par le bien, comme le feu est éteint par l'eau.

« Mon fils, ordonne ce qui est honnête et défends ce qui est inavouable. Sois patient dans les épreuves et méprise les adversités. Consulte-toi bien toi-même avant de t'avancer. Reconnais les faux pas et tu ne seras pas négligent dans tes affaires.

« Mon fils, pense le plus possible à Dieu le Très-Haut, car Dieu se souvient de ceux qui pensent à lui.

« Mon fils, que tes fautes soient devant tes yeux et tes bonnes actions derrière ton dos. Cherche un refuge contre tes péchés en faisant pénitence devant Dieu et ne t'enorgueillis pas de tes bonnes œuvres.

« Mon fils, si tu vois quelqu'un tomber dans le péché, ne lui adresse pas de paroles outrageantes, et souviens-toi de tes propres péchés, car Dieu ne te demandera compte que de tes paroles et de tes actions.

« Mon fils, ne mets pas ta confiance dans le monde, et que ton cœur ne soit pas absorbé par son affection, car tu n'as pas été créé pour lui. Il n'y a rien dans la création qui soit moins important que lui, car ses faveurs ne constituent pas la récompense des bons, pas plus que ses épreuves ne sont le châtiment des rebelles.

« Mon fils, ne te réjouis pas de la durée de la vie, mais rends grâces à Dieu dans les épreuves, car elles sont un des biens les plus précieux. Supporte-les avec patience, et tu amasseras ainsi un trésor pour la vie future.

« Mon fils, contente-toi de peu et sois satisfait de ce que tu possèdes : ne porte pas tes regards vers le bien du prochain, car cela te nuirait.

« Mon fils, (fol. 42, a) jeûne de nourriture pour être rassasié de sagesse.

« Mon fils, fréquente les sages et prends plaisir à leurs entretiens, et tu feras des progrès dans la sagesse.

« Mon fils, parle avec sagesse chez les sages, et recherche la société des personnes instruites, car elle est le refuge de la science et elle engendre dans le cœur l'humilité.

« Mon fils, contente-toi du nécessaire ; ne parle pas de ce qui ne te concerne pas, ne ris pas de ce qui ne provoque pas l'étonnement, et ne marche pas comme quelqu'un qui n'a pas d'éducation.

« Mon fils, sois traitable, disposé aux bons procédés, réfléchis beaucoup, parle peu, à moins que ce ne soit pour la vérité. Pleure beaucoup, et réjouis-toi peu. Ne plaisante pas et ne fréquente pas ceux qui plaisantent. Ne te dispute pas. Si tu gardes le silence, que ce soit le silence de la réflexion ; si tu parles, que ce soit avec justesse et vérité.

« Mon fils, observe le silence et tu auras à te féliciter de ses résultats. Si la parole est d'or, le silence est plus précieux encore, et si la parole est d'argent, le silence est d'or. Tu ne te repentiras jamais d'avoir gardé le silence ; souvent, au contraire, tu auras à te repentir d'avoir parlé.

« Mon fils, le coq ne t'est pas supérieur. Quand arrive le milieu de la nuit, il bat des ailes et chante les louanges de Dieu. Secoue donc la négligence et crains le Dieu puissant et glorieux qui montre cet exemple aux hommes.

« Mon fils, n'écoute pas ceux qui te louent de ce que tu n'as pas fait et dont tu n'as pas conscience, et ne te laisse pas séduire (fol. 42, b) par les flatteries de l'ignorant qui te dit que tu as une perle dans la main et toi, tu sais bien qu'elle est loin de toi.

« Mon fils, contente-toi des connaissances que Dieu t'a données, car Dieu n'agit pas comme l'ignorant. La meilleure science est celle qui est utile à celui qui la possède, car Dieu ne demandera pas compte au savant de sa science seulement, mais il lui demandera s'il y a conformé ses actions et sa conduite.

« Mon fils, recherche la science, car il n'y a aucun profit pour celui qui la néglige.

« Mon fils, sache que les hommes ont besoin de la science et que la parole de la science est comme la source qui est nécessaire aux hommes et dont ils font usage.

« Mon fils, sois humble, car l'homme humble est le plus vertueux et le meilleur des hommes et celui dont les actions plaisent le plus à Dieu. Sache que son cœur est illuminé par la lumière de la foi. Sa langue parle selon la vérité pour le plus grand bien de son âme, et pour le profit du prochain. Celui auquel Dieu fait la grâce de parler selon la vérité et qui n'en profite pas, sa religion n'est que dans sa langue, car une seule parole suffit pour perdre l'homme, de même que l'étincelle est cause des ravages d'un grand feu et produit un vaste incendie.

« Mon fils, garde-toi de l'ignorant, car l'ignorant commet sans cesse quelque sottise nouvelle : s'il agit, il fait le mal; s'il est riche, il devient insolent; s'il tombe dans la pauvreté, il est dans l'abattement; s'il se réjouit, il le fait sottement; s'il est dans la tristesse, il désespère; s'il est le plus fort, son regard se trouble; s'il est vaincu, il s'abaisse ignominieusement; s'il demande, il devient importun; si on lui demande, il se montre avare; s'il rit, il brait; s'il (fol. 43, a) pleure, il mugit; s'il adresse une réprimande, il le fait durement; si on parle de lui, il se fâche; si on lui donne quelque chose, il ne remercie pas; si tu lui demandes conseil, il te trompe; s'il te demande conseil, il est soupçonneux; s'il est au-dessous de toi, il te menace; s'il t'est supérieur, il t'opprime; si tu l'accompagnes, il te fatigue; si tu t'écartes, il ne t'appelle pas; il n'y a pas de sagesse qui puisse lui donner l'intelligence; le jugement des autres ne lui est pas utile; il ne profite pas de la réprimande, non plus que celui qui la lui adresse; son éducation n'est jamais terminée; il ne craint pas son maître, et ceux qui l'entourent, n'ont pas de bonheur avec lui; il ne cesse de leur nuire; s'il est le premier d'entre eux, il vexe ceux qui sont au-dessous de lui; s'il est à la dernière place, il fatigue ceux qui sont au-dessus de lui. Il se dirige mal quand il est majeur; il n'obéit pas à celui qui lui commande; il ne satisfait pas celui qui l'aide; il ne salue pas celui qui se présente chez lui. Quand il parle, il le fait sans intelligence et si on lui adresse la parole, il n'écoute pas. Il n'a pas de patience dans l'épreuve, il n'apprécie pas les bienfaits et ne remercie personne. Il ne renonce point à la tromperie; il ne remercie pas celui qui le conseille et n'estime point sa sagesse. Ses torts lui semblent justes; le mal qu'il fait lui semble bon, et il prend sa prodigalité pour de la magnanimité, et son ignorance pour de la science. Il fait ce qui lui plaît, et tout ce qui flatte ses désirs. S'ils sont conformes à la vérité, il la loue et s'y complaît; si, au contraire, sa passion est opposée à la vérité, il la renie et la rejette. S'il se trouve avec des savants, il n'a pas de déférence pour eux, (fol. 43, b) et n'écoute pas leurs paroles; s'il est avec des inférieurs, il est plein de morgue à leur égard et se moque d'eux. Il dit la vérité et la dément par ses actions; il commande ce qui est juste et fait ce qui est injuste; il ordonne d'être pieux, et lui-même est débauché; il offre aux hommes ce dont lui-même n'est pas satisfait; il indique le bien et il s'en éloigne; il défend le mal et il le fait. Il recommande l'énergie et lui-même est inconséquent, ses paroles ne s'accordent pas avec ses actes, ni son secret avec ses intentions. Il ne dit la vérité que pour se vanter. Il n'y a que les ignorants qui puissent être d'accord avec lui. Si tu es savant, il est arrogant à ton

égard et par respect humain, il dédaigne de s'instruire. Si tu es ignorant, il se moque de toi, bien qu'il n'ait point d'instruction. Si tu es fort, il est insolent à ton égard; si tu es faible, il te méprise. Si tu es riche, il t'appelle orgueilleux; si tu es pauvre, il t'appellera impie et dissipateur. Si tu cherches à faire le bien, il t'appellera hypocrite; si tu es généreux, il t'appellera prodigue et homme sans énergie. Si tu fais le bien, il te traitera d'hypocrite; si tu fais le mal, il dévoilera ton secret aux hommes. Si tu donnes, il t'appellera dissipateur; si tu ne donnes pas, il dira que tu es avare. L'homme ignorant et stupide est comme l'habit usé : si on le raccommode d'un côté, il se déchire de l'autre.

« Sache, mon fils, que les qualités distinctives de l'heureux sage sont la dignité, le calme, la piété, (fol. 44, a) la douceur, la constance, la bienfaisance, les bonnes œuvres, la science, la continence, l'esprit d'administration, la circonspection, la clémence, l'humilité. S'il garde le silence, il le fait à propos; s'il est vainqueur, il épargne son adversaire; si on l'offense, il pardonne. S'il fait une demande, il ne jure pas; si on lui demande quelque chose, il ne se montre pas avare : s'il parle, il sait ce qu'il dit; si on lui parle, il comprend. Si on lui fait connaître un inférieur, il est affable pour lui. S'il étudie une question, il l'apprend parfaitement. Si on lui fait du bien, il remercie. Quand il le peut, il fait du bien à celui qui lui a fait du mal, et il lui pardonne. S'il est avec quelqu'un plus savant que lui, il l'interroge; si, au contraire, il se trouve en société de quelqu'un qui est moins savant, il l'instruit sans vanité. S'il te donne quelque chose, il ne te le reproche pas; si c'est toi qui lui donnes, il te remercie; il est modéré dans la richesse et irréprochable dans la pauvreté. La fortune ne lui fait pas oublier Dieu et la pauvreté ne l'en détourne pas. Il cherche à faire la volonté de Dieu; il écoute les avis qu'on lui donne. Il n'a pas d'altercation avec ceux qui sont au-dessus de lui et il ne méprise pas ses inférieurs. Il ne recherche pas ce qui n'est pas à lui et il ne dissipe pas sans but ce qui est à lui. Il ne parle pas de ce qu'il ne sait pas et il ne cache pas la science pour lui seul. Il ne gourmande pas les hommes quand ils ont tort; il les laisse en repos et son âme jouit de la paix. Il est constant dans ses affaires; il écoute les avis qu'on lui donne; il est empressé (fol. 44, b) à faire le bien, et lent pour le mal. Il est fort pour bien faire et faible pour la rébellion. Il est peu versé dans la science des passions, mais il possède la science qui mène à Dieu. S'il réussit, il s'humilie et s'il est dans la gêne, il rend grâces. Il se contente de ce qu'il possède, et se passe de ce qu'il n'a pas. Il est en ce monde comme le voyageur, préoccupé de la bonne direction : il évite ce qui est déshonnête et s'en éloigne. Sa pensée intime est d'accord avec ses intentions et ses paroles en harmonie avec ses actions.

« Mon fils, tu connais la sagesse et tous les caractères qui la distinguent : qu'elle soit le but de tes efforts, cherche un refuge en elle; sois empressé à l'acquérir et lent à la dépenser et réjouis-toi lorsque tu l'as acquise; sache que la sagesse n'a de valeur qu'avec la douceur et l'esprit d'ordre. La sagesse sans l'esprit d'ordre est comme de l'argent dans des mains prodigues : il est vite gaspillé; ou encore comme une brebis

attachée hors de l'enclos ; le loup la trouve seule et en fait son profit. Que ta langue fasse un pacte avec la sagesse. Sache, en effet, que la langue est la porte de la sagesse ; quand la porte est laissée sans garde, elle laisse entrer ceux qu'on ne voudrait pas et quand la porte est gardée, toute la demeure est gardée. Celui qui est maître de sa langue parle à bon escient, et quand il garde le silence, il le fait avec sagesse. Quand il est sûr de ce qu'il doit dire, il parle, et quand il n'en est pas sûr, il se tait. S'il est interrogé par quelqu'un qui cherche à s'instruire (fol. 45, a) de la religion, il tâche de lui répondre, mais s'il est interrogé par des insensés, il garde le silence. Dieu accorde la sagesse à celui qui l'honore ; ne la livre pas à celui qui la méprise et la néglige, et n'en sois pas avare envers celui qui la garde.

« La langue est la clef du bien. Tiens ta bouche fermée, de manière qu'elle ne parle que pour ce qui est bon et juste.

« Mon fils, heureux celui qui n'est pas séduit par le monde ; dans le cas contraire, il aurait à se repentir au jugement.

« Mon fils, ne perds pas ton argent, pour acquérir celui des autres, car ton argent, fais-en usage pour toi-même, et celui des autres, laisse-le derrière toi sans y prendre garde.

« Mon fils, il n'y a de bien dans le monde que pour l'un de ces deux hommes : l'un, à qui a échappé quelque mauvaise action, cherche à la réparer et fait le bien pour donner satisfaction à Dieu du mal qu'il a commis ; l'autre cherche à amasser des richesses pour faire le bien et il s'y applique avec zèle.

« Mon fils, ce qu'il y a de meilleur au monde, ce sont deux hommes dont l'un a reçu de Dieu la richesse, les honneurs et la renommée et il reste humble et reconnaissant ; à l'autre Dieu n'a donné qu'une fortune modeste, mais il se montre patient et modéré ; il rend grâces à Dieu, de sorte qu'il parvient à une foi ferme et rend à son Seigneur un culte parfait.

« Mon fils, celui qui est miséricordieux obtiendra miséricorde ; celui qui garde le silence, sera sauvé ; celui qui fait le bien, aura du profit ; celui qui hait le mal sera en sûreté et celui qui n'est pas maître de sa langue, aura à s'en repentir.

« Mon fils, (fol. 45, b) crains la plainte de l'opprimé, car cette plainte est la première qui monte au ciel vers Dieu et la première qu'il exauce.

« Mon fils, contente-toi de ton bien et de ce que Dieu t'a donné en partage, car celui qui se contente de ce qu'il a, est assez riche pour se passer des hommes, et il ne désire pas ce qu'il ne peut obtenir.

« Mon fils, accepte les remontrances, même quand elles sont dures pour toi. Malheur à celui qui écoute les avis et ne s'y conforme pas, et malheur encore à celui qui sait et ne profite pas de sa science. Écoute les paroles que l'on dit et observe ce qu'elles ont de bon.

« Mon fils, apporte tes soins à ce qui t'est imposé et non à ce qui te satisfait ; ne te préoccupe pas du monde, et ne néglige pas tes fins dernières.

« Mon fils, soit d'un abord facile pour les hommes, car Dieu aime la simplicité et l'humilité. L'humilité est la première des vertus.

« Mon fils, si Dieu, qui est grand et glorieux, t'accorde ses faveurs, sois reconnaissant envers lui et remercie-le et profites-en pour faire du bien à ceux qui sont au-dessous de toi.

« Mon fils, rejette tout ce qui t'inspire de la fierté envers les hommes, reçois les excuses que l'on te fait et ne sois pas infatué de tes œuvres, même quand elles sont nombreuses, car tu ne sais pas si Dieu les acceptera de ta part. (fol. 46, a) Toute chose a son côté défectueux et le revers de la bonne action est la vanité. N'agis pas hypocritement pour tromper les hommes, car Dieu fera connaître la vérité.

« Mon fils, ne supplante pas les autres et ne leur dénie pas leurs droits. Ne sois pas injuste et évite la plainte de l'opprimé.

« Mon fils, n'arrête pas tes yeux sur les agréments de ce monde, et ne cherche pas la réalisation des préoccupations mondaines, car les soucis de ce monde ne t'excuseraient pas auprès de Dieu, qui est puissant et magnifique.

« Mon fils, aime Dieu et hais le monde, et ne fréquente pas les impies.

« Mon fils, approche de Dieu avec l'amour de ses attributs et la haine des impies.

« Mon fils, il n'y a rien qui soit plus excellent aux yeux de Dieu que l'intelligence. Or, l'intelligence de l'homme n'atteint la perfection que lorsqu'elle réunit dix qualités; les plus importantes sont : la loyauté et la droiture; la résolution de ne tirer de ce monde que sa subsistance et de donner le superflu en bonnes œuvres; il préfère l'humilité à la puissance; toutes ses sympathies sont pour celui qui cherche la pureté toute sa vie; il ne se rebute pas de ce qu'il faut faire pour parvenir à ses fins; il juge considérables les bienfaits dont il est l'objet, et il fait peu de cas de ceux qu'il fait lui-même. La dixième le rend heureux, lui assure la renommée et augmente son pouvoir : (fol. 46, b) c'est de voir les hommes meilleurs et plus excellents que lui-même et de se croire le pire de tous; il honore ceux qui lui sont supérieurs en puissance; il est déférent pour ceux qui sont dans une situation plus élevée. S'il voit quelqu'un plus mauvais que lui, il se dit : Peut-être sera-t-il sauvé, car je ne vois que l'extérieur, mais je ne connais pas son intérieur. Il atteint ainsi la perfection de la vertu et de l'intelligence et rend heureux ses contemporains.

« Mon fils, la patience à l'égard de la duplicité est le fruit d'une foi ferme, d'une grande dignité et d'une intelligence droite. Celui dont l'intelligence est droite, efface ses péchés et se corrige de ses fautes, et il est agréable à son Seigneur.

« Mon fils, aie recours à Dieu contre les mauvaises femmes et sois en garde contre leur folie, car elles n'ont pas d'émulation pour le bien, mais elles sont empressées pour le mal.

« Mon fils, prends Dieu pour ta part et tu feras une affaire qui te procurera du bénéfice sans avoir besoin de marchandises.

« Mon fils, il n'y a pas de richesse comparable à la santé du corps et pas de trésor comme la bonté de l'âme.

« Mon fils, ne fréquente pas l'insensé, tu serais réputé comme lui; mais lie société avec l'homme actif et intelligent et tu auras part à la même estime.

« Mon fils, ne sois pas en sécurité dans une habitation dans laquelle tu es aujourd'hui vivant et où demain tu seras mort.

« Mon fils, cherche la société des savants et vénère-les à deux genoux, car Dieu vivifie les cœurs par la lumière de la sagesse, comme la terre est vivifiée par la rosée et la pluie du ciel. »

Le chroniqueur rapporte que Lokman choisit Ramleh en Syrie pour y établir sa cabane. Cette ville était alors inhabitée. (fol. 47, a) Il y resta jusqu'à ce qu'il fût avancé en âge, et c'est là qu'il mourut.

Ibrahim-Ibn-Adham dit à ce sujet : « J'ai ouï dire que le tombeau de Lokman se trouve entre la mosquée de Ramleh et le lieu qui s'étend aujourd'hui du côté de l'est. C'est là que se trouve aussi le tombeau des soixante-dix prophètes qui y sont morts après Lokman. Ils avaient été chassés par les Israélites qui les avaient relégués à Ramleh. Ils les enfermèrent dans une enceinte murée où ils moururent tous de faim, et leurs tombeaux se trouvent à l'est de la mosquée.

L'historien rapporte que Lokman s'était construit un tombeau de la grandeur de sa couche. Son fils était assis près de lui quand la mort vint le chercher. Lokman se mit à pleurer. Son fils lui demanda : « Mon père, est-ce par crainte de la mort ou par regret du monde? » Il lui répondit : « Ce n'est ni l'un ni l'autre de ces motifs, mais je pleure à cause de la distance lointaine que j'ai devant moi, à cause de la séparation radicale, de la montée raide avec peu de viatique et un lourd fardeau. Je ne sais si je parviendrai jusqu'au but avec ce fardeau, ou si la charge restera sur moi. Je recevrai le compte de ma vie précédente et je ne sais quel en sera le résultat : si ce sera le paradis ou le châtiment. » Il mourut alors : que la miséricorde de Dieu soit sur lui.

On demanda à Lokman : « Quel est l'homme le plus savant? » Il répondit : « C'est celui qui prend de la science des autres pour l'ajouter à la sienne, qui craint Dieu et fait ce qui lui est agréable. »

On lui demanda encore : En quoi consiste la richesse? » Il répondit : « La richesse ne consiste pas dans la grande quantité d'argent, mais (fol. 47, b) la richesse vient de la science : avec elle, si on a besoin de quelque chose, on le trouve; si on n'en a pas besoin, on est satisfait. »

Il disait à son fils : « Choisis ta compagnie d'après ce que tu en verras :

« Si tu vois une société dans laquelle on parle de Dieu, qui est puissant et magnifique, prends place au milieu d'elle. Si tu les interroges, ils te donneront des réponses utiles; si tu es interrogé, ta science te servira et Dieu leur fera connaître ta valeur.

« Mon fils, ne prends pas place dans une assemblée où l'on ne parle pas de Dieu, car, si tu es savant, ta science ne servira pas, et si tu es stupide et silencieux, ta sottise augmentera et Dieu leur fera connaître ton peu de valeur.

« Mon fils, approche de Dieu dans la mesure où il est proche de toi et crains-le dans la mesure du pouvoir qu'il a sur toi. Garde-toi de trop rechercher les choses superflues, car le compte que tu rendras demain sera long, et quand Dieu te verra occupé de ce qu'il a défendu, ce ne sera pas par ce qu'il aura ordonné qu'il te perdra. »

Lokman disait encore : « Interroger les savants est la moitié de la science ; la manière d'agir avec les hommes est la moitié de l'intelligence ; la modération dans le manger est la moitié de la prudence. » Il disait aussi : « Ce que tu as caché à ton ennemi, ne le découvre pas à ton ami. » Et encore : « C'est de la fermeté de garder ce qui a été confié à ta charge (fol. 48, a) et de renoncer à ce qui te suffit. »

Il dit : « La confiance en Dieu met au large, et l'affabilité envers les hommes affermit, et la honte qui provient du mensonge n'inspire pas confiance. »

Il dit : « Ne choisis pas celui dont tu crains un rebut et ne demande rien à celui dont tu crains un refus ; ne te confie pas à quelqu'un sur qui tu ne crois pas avoir d'influence ; n'entreprends pas une affaire pour laquelle tu crains d'être trop faible. Évite la société du menteur, de peur d'apprendre le mensonge : tu cesserais de l'aimer, mais tu ne cesserais pas d'avoir son vice. »

Il dit : « Mon fils, ne prends pas place dans le siège le plus élevé, mais assieds-toi sur le plus bas, car l'élévation et la grandeur sont abaissées, mais l'humilité est élevée. »

Il dit : « Mon fils, cherche ta force en Dieu, car c'est de lui que dépend ton sort et c'est pour toi un devoir. Que ta bouche ne cesse pas de parler de Dieu le Très-Haut pour célébrer ses perfections et ses bienfaits ; car c'est pour toi un devoir de célébrer Dieu (louange à lui) par-dessus toute la création. »

« Mon fils, plais au Créateur malgré la créature et acquitte-toi des prières auxquelles tu es astreint ; car la prière et la louange de Dieu sont comme la barque au milieu de la mer : si elle est sauvée, ceux qui la montent le sont aussi ; si elle périt, son équipage périt également. »

Il disait encore : « L'homme intelligent ne doit pas chercher la soumission à un autre homme, car l'obéissance qu'il doit à un autre homme l'étreint (fol. 48, b) et son âme pleure à cause de cela. »

« Mon fils, ne t'abandonne pas à la paresse, car si tu es paresseux, tu seras sans défense contre l'avilissement et l'ennui, et si tu t'ennuies, tu ne persévéreras pas dans le devoir ; car il n'y a pas d'esclave qui soit détourné du devoir autrement qu'en ouvrant la porte à la vanité, et il en subit les conséquences. »

Il disait aussi : « La pureté de l'intention vient de la piété ; la bonne manière de présider vient de l'autorité ; la docilité parfaite vient de la douceur, et la bonté du caractère vient de la charité.

Mon fils, fais le bien et évite le mal, car meilleur que le bien est l'homme qui le fait et pire que le mal est celui qui le commet. »

Il dit : « Si tu envoies un messager pour une affaire urgente, envoie un homme sage, et si tu ne trouves pas d'homme sage, vas-y toi-même.

« Mon fils, ne te fie pas à quelqu'un qui t'a accusé de mensonge, qui t'a menti ou qui te trompe : il est plus facile de changer des rochers de place que de comprendre celui qui ne comprend pas et qui dissimule son ignorance.

« Mon fils, toutes les pensées dont tu rougirais devant les hommes si tu

les exprimais, et qui se présentent à ton esprit, chasse-les de ton cœur, car c'est Dieu (qui est puissant et glorieux) qui a voulu que l'on en rougît.

« Mon fils, garde-toi de l'hypocrisie, car l'hypocrisie conduit à l'injustice, l'injustice conduit à la guerre, la guerre (fol. 49, a) produit le meurtre et l'effusion du sang, et l'effusion du sang amène la destruction et la mort.

« Mon fils, si tu veux fraterniser avec quelqu'un, provoque sa colère pour voir s'il sera juste pour toi malgré son courroux, sinon garde-toi de le fréquenter.

« Mon fils, si tu es maître de ta parole, tu n'es pas pour cela maître du silence : sois avide d'écouter et de t'instruire plus que de parler. »

Il disait : « Éloignez-vous des hommes pervers et vos cœurs resteront bons, vos corps seront dans le repos et vos âmes deviendront meilleures. »

Il disait encore : « Il y a deux constances : la constance qui te fait supporter les peines occasionnées par l'accomplissement des devoirs qui t'incombent ; et la constance à résister aux entraînements de la passion. »

Il disait : « Remercie celui qui te fait du bien, et fais du bien à celui qui te remercie, car l'ingratitude arrête les bienfaits, mais ils ne cessent pas lorsque l'on est reconnaissant. »

Il disait : « Il y a trois qualités que l'on ne connaît que dans trois circonstances : on ne connaît bien le sage que dans la colère, l'homme vaillant que dans la guerre, et le véritable ami que lorsqu'on a besoin de lui. »

Il disait : « La confiance dans tout le monde est une faiblesse. »

Il disait : « Ignore l'homme qui divulgue le secret de son ami, qui parle de ce qui ne le concerne pas et qui cherche la vertu chez l'homme vil.

(fol. 49, b) « Mon fils, la réflexion orne ou enlaidit l'âme d'après l'intention de l'homme.

« Mon fils, l'homme illustre qui se consacre à la piété et à l'ascétisme acquiert l'humilité, et l'homme de condition obscure qui se voue de même au service de Dieu et à la mortification, tombe dans l'orgueil. »

Il disait encore : « Mon fils, les mauvais jugements de pensée sont pernicieux, car ils ne mettront pas la paix entre toi et ton ami.

« Mon fils, éteins le mal en faisant le bien. »

Il disait : « L'intelligence sans l'éducation est comme l'arbre qui ne produit pas de fruits, et l'intelligence avec l'éducation est comme l'arbre qui produit des fruits. »

Salut. Fin de la doctrine de Lokman le Sage et grâces à Dieu pour ses bienfaits à jamais, pour l'éternité et la durée sans fin.

Testament de Lokman le Sage à son fils, avant sa mort. Que la miséricorde de Dieu soit sur lui.

On demandait : « En quoi consiste l'éducation parfaite ? » Il répondit : « A parler peu. » On lui dit : « Quel est l'honneur parfait ? — C'est, (dit-il), de faire du bien dans la mesure de ce que l'on peut. »

On lui demanda : « En quoi consiste la continence? » Il répondit : « A retenir sa main de l'injustice. »

On lui demanda : « En quoi consiste la vertu parfaite d'humanité? » Il répondit : « A donner la nourriture, à procurer la paix, à honorer les lettrés, grands ou petits; cette vertu est fondée sur la solitude et la concorde, et la continence a pour cause la crainte de Dieu le Très-Haut. Louange soit à Dieu et que sa paix soit avec les serviteurs qu'il a choisis. »

(fol. 50, a) Il dit : « Mon fils, ne fais pas de reproches à celui qui n'a pas la force de chercher sa nourriture; car n'ayant pas de force, il ne peut travailler. La réponse qu'il reçoit des hommes est : non, non; et s'il est intelligent, on l'accuse de sottise.

« Mon fils, il est plus facile de mâcher de la pierre, d'avaler des charbons ardents et de boire la mer, que de s'orienter dans les chemins du désert.

« Mon fils, Dieu humilie le monde par deux moyens qui sont la mort et la pauvreté : Sans la mort, il ne soumettrait pas l'homme puissant et rebelle, et sans la pauvreté, les hommes libres n'auraient point de serviteurs.

« Mon fils, la sagesse tout entière vient de Dieu : elle est plus abondante que les gouttes de pluie et que les grains de sable.

« Mon fils, marche droit dans les sentiers du bien et garde-toi du mal.

« Mon fils, ne fréquente pas l'homme stupide et ne lie pas société avec l'homme insolent.

« Mon fils, honore tes parents; en les honorant, tu te rends agréable à ton Seigneur et tu l'honores.

« Mon fils, prends garde qu'ils ne se fâchent contre toi, car leurs plaintes seraient exaucées.

« Mon fils, le silence et l'expérience ont de grands avantages.

« Mon fils, garde ta langue, si tu veux être honoré.

« Mon fils, ne sois pas injuste, ne te réjouis pas de l'injustice, et n'admets aucune action injuste, car la plainte de l'opprimé n'atteint que celui qui l'opprime.

« Mon fils, (fol. 50, b) ne te présente chez aucun homme, si ce n'est pour un bon motif.

« Mon fils, prends garde à la réclamation, car la réclamation viendra en son lieu.

« Mon fils, diminue le superflu et applique-toi au bien : de cette manière, tu seras délivré des châtiments de ce monde et de la vie future.

« Mon fils, recommande-toi à Dieu le Très-Haut, et il te sera propice.

« Mon fils, ne sois pas fanfaron, et ne te laisse pas séduire par l'orgueil, de peur que Dieu ne s'irrite contre toi et ne te haïsse.

« Mon fils, quand tu jeûnes, ne prends pas une mine austère, et ne gâte pas ton extérieur : ne fais savoir à aucun homme que tu fais le bien, car ta récompense serait perdue. Le jeûne véritable est l'obéissance à Dieu qui est puissant et magnifique. Cherche ce qui est en lui et il te récompensera doublement en ce monde et dans l'autre par le paradis.

« Mon fils, rappelle-toi à chaque instant la mort et crains ton Seigneur, pour échapper aux châtiments de ce monde et de l'autre.

« Mon fils, ne méprise et n'outrage aucun homme, parce que Dieu l'a créé comme il t'a créé.

« Mon fils, ne désire pour aucune créature de Dieu autre chose que ce que tu veux pour toi-même et tu seras aimé de Dieu et honoré des hommes et tu délivreras tes jours du mal.

« Mon fils, reconnais le droit de celui qui est au-dessus de toi et ne méprise pas celui qui est au-dessous, (fol. 51, a) car c'est Dieu qui élève et abaisse.

« Mon fils, ne dis du mal de personne et tu n'ignoreras pas le salut.

« Mon fils, le jeûne et la prière refrènent la violence des emportements et modèrent les excès des appétits sensuels. »

« Mon fils, le jeûne et la prière te rapprochent de Dieu et il te récompensera en ce monde et dans l'autre par le paradis.

« Mon fils, si tu le peux, ne néglige pas les œuvres de bienfaisance, surtout la visite des orphelins, des veuves, des étrangers et des faibles, et Dieu te dédommagera de tes peines en ce monde et en l'autre, et il te récompensera doublement dans le paradis.

« Mon fils, sois sincère dans toutes tes paroles, et ne fais en rien usage du mensonge, car la sincérité est en faveur auprès de Dieu.

« Mon fils, ne lie société avec aucun homme, à moins qu'il ne soit continent, pur, irréprochable et de bonne éducation.

« Mon fils, garde-toi de la légèreté, et ne te hâte point de parler, car si la parole est d'argent, le silence est d'or.

« Mon fils, ne fréquente pas l'homme vicieux, car tu le deviendrais plus que lui et tu serais déconsidéré aux yeux de ceux qui te verraient. Le proverbe dit en effet : « Ne regarde pas l'homme, mais regarde son compagnon pour savoir ce qu'il est. »

« Mon fils, fais en sorte que la crainte de Dieu soit ton souci (fol. 51, b) dans tout le cours de ta vie. »

Et le salut...

Autre Testament de Lokman le Sage et de Iachoua Ibn-Chirah (Jésus fils de Sirach).

« Mon fils, aime ton Dieu et crains ton Seigneur; honore les prêtres et ouvre ta main pour faire l'aumône aux indigents : tu obtiendras ainsi une bénédiction parfaite.

« Mon fils, ne sois pas négligent à ensevelir les morts, à venir en aide à ceux qui les pleurent et à les consoler.

« Mon fils, afflige-toi avec les affligés.

« Mon fils, ne sois pas négligent à visiter les malades, et à intercéder en faveur des prisonniers; c'est ainsi que tu te feras aimer.

« Mon fils, ne pèche jamais.

« Mon fils, n'aie pas d'altercation avec quelqu'un qui a pouvoir sur toi, de peur qu'il ne se venge.

« Mon fils, ne résiste pas à l'homme riche, de peur qu'il ne se serve de

son argent contre toi et qu'il ne te perde, car l'argent a perdu beaucoup d'hommes.

« Mon fils, n'aie pas de litige avec l'homme qui a beaucoup d'argent, de peur qu'il n'use de stratagème et n'amasse le bois pour son feu.

« Mon fils, n'adresse pas la parole à l'homme stupide et ne lui fais pas de libéralités, car tu entendrais, au sujet de tes parents, des paroles qui t'attristeraient.

« Mon fils, ne te moque pas du vieillard, car, lorsque tu seras vieux, tu lui ressembleras.

« Mon fils, ne te réjouis pas de la mort d'un homme, quand même il serait ton ennemi, et souviens-toi que nous mourrons tous.

« Mon fils, ne t'ennuie pas de la conversation (fol. 52, a) des vieillards et ne te lasse pas de les entendre, car c'est de leurs pères qu'ils tiennent leurs connaissances.

« Mon fils, n'allume pas le tison du péché, de peur de te brûler à sa flamme.

« Mon fils, ne prête pas ton argent à quelqu'un qui est plus puissant que toi.

« Mon fils, ne cautionne pas et ne te porte pas garant de ce que tu ne peux payer.

« Mon fils, ne découvre pas à tout venant les secrets de ton cœur de peur qu'il ne te détourne des obligations de ton état.

« Mon fils, n'accepte pas les consolations de ta femme : tu en apprendrais des choses défavorables pour toi.

« Mon fils, que la femme n'ait pas d'empire sur ton âme, mais que ce soit ton cœur qui te domine.

« Mon fils, ne fréquente pas la femme de mauvaise vie, de peur de tomber dans ses filets.

« Mon fils, ne t'attarde pas dans la société de la chanteuse, de peur qu'elle ne te captive par ses paroles.

« Mon fils, ne te laisse pas aller à fréquenter la femme de mauvaise vie, de peur que tu ne dissipes ton héritage.

« Mon fils, ne rôde pas dans les marchés de la ville et ne va pas dans les quartiers en ruines.

« Mon fils, détourne ton visage et ne regarde pas une belle femme et ne considère pas ses attraits.

« Mon fils, n'aie pas d'attrait contre nature pour le sexe viril, car beaucoup d'hommes se sont égarés et ont péri ainsi, et cet amour produit le feu.

« Mon fils, ne fais pas société avec la femme d'un autre et ne bois pas de vin avec elle.

« Mon fils, ne rejette pas l'ancien ami; (fol. 52, b) il ne ressemble pas au nouvel ami. C'est comme le vin nouveau; on a plaisir à le boire lorsqu'il a vieilli.

« Mon fils, ne sois pas choqué de la laideur d'un homme et ne méprise pas son extérieur. Considère que, parmi les volatiles, il n'y en a pas de plus chétive que l'abeille et pourtant c'est elle qui produit le mets le plus exquis et le plus doux.

« Mon fils, l'éducation chez l'homme stupide est comme l'eau douce pour la racine de la coloquinte; plus tu lui donnes d'éducation, plus il te montre d'amertume.

« Mon fils, l'homme en ce monde est semblable à l'oiseau qui a sa couvée dans un nid : quand les petits ont les ailes assez fortes, ils s'envolent et laissent le nid à d'autres.

« Mon fils, on ne vient à bout de ses entreprises qu'en surmontant des obstacles terribles et effrayants. »

Louange à Dieu.

SAINT EUTHYME LE GRAND

MOINE DE PALESTINE (376-473)

(*fin*) (1)

CHAPITRE VII

VIE POSTHUME DE SAINT EUTHYME.

Séparation des monastères de saint Euthyme. — Les premiers successeurs du saint. — Un supérieur du VIIIe siècle. — Miracles qui s'accomplissent sur le tombeau du saint. — Conclusion.

Aussitôt après la mort, commence pour saint Euthyme une autre vie non moins féconde que la première. C'est bien lui qui dirige toujours la laure et c'est son esprit qui anime ses premiers successeurs. On lui attribue la transformation de la laure en monastère, dont nous avons déjà parlé et qui est définitivement opérée en 484. A ce moment, les deux principales maisons religieuses fondées par lui, tout en ayant leur supérieur respectif, ne forment encore qu'une seule société, dont la plupart des biens sont mis en commun. Ainsi, nous voyons le supérieur de Saint-Théoctiste participer aux dépenses qu'occasionna la construction du monastère Saint-Euthyme.

Peu après la dédicace solennelle de ce dernier couvent, 7 mai 484, meurt Longin, higoumène de Saint-Théoctiste, qui est remplacé par le moine Paul. Celui-ci n'hérite pas de la mansuétude de son prédécesseur, ni de ses sentiments pacifiques à l'égard du monastère de Saint-Euthyme. Une occasion éclate bientôt qui fait naître un conflit. Dans les premiers mois

(1) Voy. *ROC.*, 1907, 1908 et 1909, p. 189.

de l'année 485, succombe le fils d'Aspebet, le fameux Térébon, dont la guérison miraculeuse avait décidé la conversion de toute la tribu. A ses derniers moments, il laisse de vive voix de grandes sommes d'argent et d'immenses propriétés à partager amicalement entre les deux monastères. L'abbé Paul, au lieu de se concerter avec le supérieur de Saint-Euthyme, devance le partage; il s'adjuge le corps de Térébon, ainsi que l'argent et les propriétés, et pousse l'audace jusqu'à venir construire un mur de clôture et une tour près de Saint-Euthyme, à une lieue de son monastère. Ces dissensions intestines et les querelles à main armée qui s'ensuivent forcent alors saint Cyriaque à quitter la laure de Saint-Euthyme pour celle de Souka. Jusque-là les deux monastères avaient possédé par indivis un certain nombre de propriétés, entre autres une hôtellerie commune à Jérusalem; à la suite de cette brouille, l'hôtellerie reste en la possession définitive de Saint-Théoctiste, pendant que Saint-Euthyme, indemnisé de ses droits, achète l'hôtellerie de la laure de Souka.

Chose remarquable, les hagiographes et les chroniqueurs, qui ne manquent jamais de reproduire la moindre dispute survenue entre les monastères, gardent le silence sur les faits accomplis durant de longues années de paix. C'est ainsi qu'ils se taisent désormais sur le couvent de Théoctiste, dont l'histoire se ferme sur une lutte fratricide. Le monastère ne devait pas être complètement abandonné, quand Cyrille de Scythopolis écrivit les vies des principaux moines de Palestine, peu après la première moitié du VIe siècle, car un historien aussi bien informé n'aurait pas négligé de noter ce détail. Ce silence de sa part n'a rien de bien surprenant. On sait, en effet, que les moines, prodigues de renseignements sur tout ce qui touche à leur maison religieuse, omettent aisément ce qui serait de nature à faire rejaillir quelque éclat sur le monastère voisin, qui est presque toujours le monastère rival. Toutefois, Saint-Théoctiste est un des rares monastères que ne mentionne pas Jean Moschus dans le *Pré Spirituel*, alors qu'il s'étend avec complaisance sur une foule d'autres moins connus. Il n'est pas invraisemblable que, durant la visite du crédule voyageur (vers la fin du VIe siècle), le monastère, à la suite des invasions sarrasines et de la disparition de Paremboles, se soit vu déserté

peu à peu par les moines circonspects, qui préférèrent mettre leurs jours en sécurité derrière les solides remparts de Saint-Euthyme (1).

La division entre les deux monastères se fit sous le supériorat d'Élie, celui-là même que les religieux demandèrent à saint Euthyme pour le remplacer. Ce fut donc lui qui dut repousser les prétentions de l'higoumène Paul, plus préoccupé d'arrondir sa propriété que de sanctifier ses moines, et de remplir son coffre-fort que ses engagements. Élie l'Arabe mourut en 510 et eut pour successeur Siméon d'Apamée, lequel succomba trois ans après et fut remplacé jusqu'en 534 par Étienne l'Arabe. On connaît surtout de ce dernier sa participation à la célèbre manifestation des moines catholiques dans la basilique eudocienne de Saint-Étienne, quand, du haut de l'ambon, saint Théodose jetait d'une voix de tonnerre à l'em-

(1) Le monastère de Saint-Théoctiste est situé dans le Ouady ed-Dabor, qui renferme le puits dit Bir-Emtschelich; ce qui explique l'erreur de la carte anglaise et de certains auteurs donnant à la vallée entière le nom de ce puits. Maintenant, laissons la parole à un témoin oculaire, le R. P. Féderlin, qui a raconté la découverte de ce couvent dans la *Terre Sainte*, Paris, 15 mars 1894 : « Après avoir cheminé pendant un quart d'heure, on arrive au fond du torrent. On remarque à gauche une citerne, dont la voûte maçonnée avec de petites pierres s'est en partie effondrée... En quittant la citerne, on remonte le long de la paroi Nord et, au bout de dix minutes, on arrive aux ruines. Dans la paroi presque verticale du rocher, d'un rouge tirant sur le noir, des grottes de diverses grandeurs s'étagent ou se succèdent. Elles ont abrité autrefois les serviteurs de Dieu, aujourd'hui elles servent d'asile aux oiseaux de proie, aux porcs-épics et aux renards. La plus vaste, qui est presque contiguë aux ruines du couvent, sert d'asile à des multitudes de pigeons sauvages... Il reste peu de chose : un mur de soutènement au-dessus de l'abîme, çà et là quelques pans de murs, deux citernes, une sorte de tour carrée... Au-dessus des deux citernes se trouvent plusieurs grottes, inaccessibles aujourd'hui sans échelle. La paroi extérieure du rocher, dans lequel elles ont été creusées, s'est en partie effondrée, entraînant dans sa chute les bâtiments inférieurs au couvent proprement dit... Sur la voûte de la grotte la plus élevée, nous avons remarqué des peintures à fresque suffisamment conservées. Les peintures se trouvent dans une double niche en maçonnerie d'environ 20 centimètres de large sur 90 centimètres de haut. La niche de droite représente N.-S. J.-C. crucifié; près de la croix, j'ai cru reconnaître saint Jean. Près de la tête du Sauveur, au-dessus du bras droit, se voit la figure d'un ange. La niche de gauche renferme une image de la Très Sainte Vierge. Sur les côtés inférieurs des deux niches, on remarque des figures de saints. D'autres figures de saints avec nimbe se trouvent sur la bordure extérieure de la double niche. » Quant au tombeau de saint Théoctiste et des autres supérieurs du couvent, que saint Étienne le Thaumaturge vénérait encore à la fin du VIe siècle, on n'en a trouvé aucune trace.

pereur Anastase ce sublime défi qui a traversé les siècles : « Nous vénérons les quatre conciles œcuméniques à l'instar des quatre évangiles. »

Le VIIe siècle ouvre, pour la Palestine, la série des grandes catastrophes. Tour à tour, les Perses et les Arabes l'envahissent, pillent les monastères, égorgent les moines et établissent partout leur domination, ceux-là comme un torrent subitement gonflé qui renverse tout sur son passage, ceux-ci comme un fleuve lent et dévastateur, grossi sans cesse de nouveaux apports et qui se laisse canaliser, une fois qu'il s'est creusé un lit à sa taille. Nous n'avons pas un Antiochus aux accents élégiaques, pas même un Antoine au ton plus simple et plus persuasif, pour nous dire les massacres perpétrés à Saint-Euthyme, comme ces deux hagiographes l'ont fait pour la laure de Saint-Sabas et celle de Khoziba. Ne quittons pas cependant ce siècle, sans signaler que le couvent fut renversé par un violent tremblement de terre, l'année 659 ou 660 après J.-C. (1), avec l'église Saint-Jean-Baptiste des bords du Jourdain et quelques autres sanctuaires.

Au VIIIe siècle, le monastère de Saint-Euthyme était dirigé par un supérieur, du nom d'Anastase, dont la doctrine est hétérodoxe ou, du moins, enveloppée encore d'épais brouillards. La seule production littéraire connue de notre auteur est une étude sur l'hymne du Trisagion ou *Sanctus*. On sait que les fidèles des provinces asiatiques, qui s'adressaient à Jésus-Christ seul dans cette formule tripartite, se croyaient autorisés à y ajouter les mots : « Qui as été crucifié pour nous », tandis que les chrétiens de l'Église byzantine appliquaient le Trisagion aux trois personnes divines et rejetaient l'addition de Pierre le Foulon comme notoirement entachée d'hérésie. Je n'ai pas à dire ici quels troubles avait occasionnés dans l'empire l'acceptation ou le rejet de la formule théopaschite.

De bonne ou de mauvaise foi, Anastase de Saint-Euthyme semble avoir partagé les idées de Pierre le Foulon. Bien plus, on l'accusait de prêter la même pensée à saint Jean Damascène, ainsi qu'à Jean, patriarche de Jérusalem, récemment décédé. Cette nouvelle surprit tristement le solitaire de la Grande-

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, t. IV (1899), p. 324.

Laure. Il connaissait trop l'orthodoxie et le zèle éclairé d'Anastase pour ajouter foi à cette accusation; par ailleurs, il ne pouvait douter de la sincérité de son correspondant. Que faire en semblable occurrence? Laver sa propre mémoire d'une pareille insinuation et démontrer que les textes allégués étaient vraiment extraits des œuvres des Pères, mais qu'ils avaient dans l'original un tout autre sens. La démonstration se poursuit avec une logique rigoureuse et, au terme de sa lettre, le Damascène revient à la personne d'Anastase et le somme, avec une hardiesse pleine d'émotion, de s'écrier comme lui : « Dieu saint, qui êtes le Père! Dieu saint et fort, qui êtes le Fils incarné et crucifié pour nous! Dieu saint et immortel, qui êtes l'Esprit Saint! trois personnes, qui n'êtes qu'un seul Dieu Sabaoth, ayez pitié de nous! » Puis, il le presse de cesser ses accusations mensongères contre le patriarche Jean déjà mort et qui ne peut plus défendre sa mémoire. Personne n'a mieux connu le fond de sa pensée, ni mieux pénétré les secrets de son cœur que lui, Jean de Damas, son ami intime et presque son disciple. Jamais le patriarche n'a pactisé ni par la parole, ni par la plume, avec les sentiments hérétiques de Pierre le Foulon; jamais non plus, il n'a séparé sa cause de celle des Pères et des docteurs. Il serait donc impudent de couvrir de son nom et de colorer de faux prétextes une doctrine aussi hétérodoxe (1).

Nous ne savons si l'higoumène Anastase s'obstina dans sa manière de voir ou s'il céda aux objurgations de saint Jean Damascène. Au déclin du VIIIe siècle, le monastère possédait encore des religieux, comme nous l'apprend la Vie de saint Étienne le Thaumaturge (2). En 809 et en 812, Saint-Euthyme eut beaucoup à souffrir des querelles intestines qui divisaient alors les Arabes (3). Il est probable cependant que les murailles du couvent le protégèrent d'une destruction complète et, en effet, en 817, saint Théodore Studite trouvait quelque consolation à ses démêlés avec les iconoclastes dans sa correspondance avec les religieux de Saint-Euthyme (4). Ces massacres sans cesse renouvelés ne doivent pas trop nous surprendre. Il était

(1) Migne, *P. G.*, t. XCV, col. 24 et 57.
(2) *A. SS.*, t. III, jul., n° 14, p. 509; n° 17, p. 510; n° 176, p. 577.
(3) *P. G.*, t. CVIII, col. 973.
(4) *P. G.*, t. XCIX, col. 1186.

bien rare que les moines survivants se décidassent à déserter leur poste. Cachés durant la persécution, ils revenaient, une fois la tourmente passée, rendre les derniers devoirs aux restes de leurs frères martyrs, et continuer près des tombes glorieuses leur vie de pénitence et de privation.

Les saints cessent tout à fait en Palestine avec le IXe siècle, et les informations qu'on puisait dans leurs biographies tarissent du même coup. Les voyageurs aussi se font plus rares ou, du moins, les notes de leurs pèlerinages ne sont pas encore éditées. Il faut attendre les expéditions des Croisades et les récits mouvementés de leurs conquêtes pour avoir une idée juste de la Palestine d'alors. A ce moment, les pieuses caravanes abondent et comme, dans le nombre des pèlerins, plusieurs se piquent de posséder quelque littérature, ils nous ont légué leurs impressions. Par malheur, la plupart étant latins regardent d'un œil indifférent, parfois hostile, le monde grec qui leur est complètement fermé ; c'est dire qu'ils ne s'inquiètent guère des couvents orthodoxes. Tout au plus, lorsque les maisons religieuses s'élèvent sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un sanctuaire, leur consacrent-ils une mention brève, souvent ironique, en gens peu soucieux de perdre leur temps. Nous n'avons donc rien à attendre d'eux pour le monastère de Saint-Euthyme, et c'est par des pèlerins grecs, comme Épiphane l'hagiopolite et Jean Phocas, que nous savons que le monastère était habité encore, vers la fin du XIIe siècle. Il dut être abandonné peu de temps après.

Plus encore que le monastère bâti sous son nom, le tombeau d'un saint perpétue ici-bas son souvenir parmi ses disciples et ses vénérateurs. Celui de saint Euthyme, qui s'élevait dans la crypte de l'église, existait toujours au XIIe siècle, objet des visites de la foule et témoin de prodiges surprenants. Du temps de Cyrille de Scythopolis, on avait déjà recueilli un certain nombre de miracles, que le biographe rapporte à la fin de son travail et que nous n'avons nullement l'intention de reproduire ici. Presque tous se ressemblent, du reste, et, n'étaient les noms de personnes ou de lieux qui les différencient, on dirait qu'un thème unique a servi de canevas aux développements. Il s'agit d'ordinaire de possessions diaboliques, causées par un manquement grave aux devoirs d'état et qui atteignent les moines

aussi bien que les personnes du monde. Les démoniaques sont conduits au tombeau du saint; ils y passent habituellement une nuit en prière, subissent une onction avec l'huile des lampes qui brûlent devant les saintes reliques et s'en retournent complètement guéris. On ne saurait se porter garant de toutes ces guérisons miraculeuses, étant donnée la tendance qu'avaient les anciens d'attribuer à l'action du démon ce qui est le fait de maladies nerveuses; il y a pourtant, dans le nombre, des cas où l'influence du ciel se laisse plus facilement reconnaître. Ainsi en est-il sans doute d'un hydropique, qui obtint soudainement la cessation de son mal, et peut-être d'un berger, qui, pour s'être parjuré sur le tombeau d'Euthyme, fut roué de coups la nuit par des messagers célestes. Je n'oserais cependant assurer que les anges n'avaient pas des complices parmi les compagnons du parjure.

De nos jours, il ne reste plus rien du tombeau de saint Euthyme et son monastère ne présente qu'un amas de ruines. Pourtant son nom est toujours en grande vénération dans les Églises orientales et sa fête du 20 janvier, entourée d'un certain éclat. Lui-même jouit d'autant de prestige que saint Benoît dans la mémoire des religieux d'Occident et, pour être aujourd'hui à peu près ignorée des Latins, son influence n'en a pas moins été aussi considérable que celle du patriarche du monachisme occidental.

Je voudrais, en terminant, exprimer un souhait : c'est que les moines grecs relèvent au plus vite les murailles écroulées et qu'ils restaurent notre monastère, mais le souvenir des couvents orthodoxes qu'il m'a été donné de visiter en Palestine s'oppose à la réalisation de ce vœu, qui serait presque un sacrilège. A voir les pauvres habitants de Mar-Saba passer silencieux, l'air morne, l'œil éteint, à voir leur monastère qui se distingue à peine des rochers, tant ses lignes indécises se confondent avec la montagne l'enserrant de tout point, on se croit tout à coup transporté dans une région fantastique, où les objets prennent la couleur de la pierre et les hommes eux-mêmes semblent pétrifiés. Tout est bien mort ici. La vie ne paraît animer que les ramiers roucoulant à leur aise, ou les merles qui sifflent en tourbillonnant avec leurs ailes d'ébène aux teintes d'or resplendissant. Et quand la dure étreinte de la mort ou de

l'engourdissement relâche sa proie, le spectacle est encore plus lamentable. A l'appel de la cloche égrenant ses notes mélancoliques, aux battements sourds et rythmés du simandre, des ombres noires glissent lentement sur les dalles des corridors obscurs et se traînent à l'église. Là, courbés lourdement sur leurs vieilles miséricordes, en face des icônes aux vêtements d'or et d'argent, les vieux moines entonnent l'office d'une voix nasillarde et répètent durant de longues heures des prières et des cantiques sublimes, qu'ils ne comprennent presque plus. Si la vue des ruines de Saint-Euthyme arrache irrésistiblement des larmes, à Mar-Saba le cœur se gonfle de douleur en face de cette ruine morale, plus désastreuse encore, car elle est plus intime et plus invétérée. Du moins, à Saint-Euthyme, près des ruines intactes, l'âme se sent gagnée par une mélancolie douce et lente qui pénètre l'être tout entier. Il semble qu'il reste encore, accrochée aux buissons de la route ou flottante dans la buée qui enveloppe la gorge, un peu de l'infinie tristesse qui se peignait sur le front de Jésus, lorsqu'il montait près de là ressusciter son ami Lazare. Il semble qu'on voit surgir à chaque coude du chemin la figure doucement répréhensive de Marthe et de Madeleine pleurant sur le frère disparu. Il semble surtout que les souvenirs du passé se raniment et peuplent à nouveau le monastère, et l'on s'agenouille, se rappelant que la laure est un vaste reliquaire, où l'air est embaumé de sainteté et le sol empourpré du sang des martyrs.

Siméon VAILHÉ,

des Augustins de l'Assomption.

VIE DE BARSOMA LE SYRIEN

(*Suite*) (1)

TEXTE

(F. 20 vº b, *suite*) ወሰበ ፡ አእመረ ፡ ቅዱስ ፡ ማሬ ፡ በርሶማ ፡ ዘከመ ፡ ገብረ ፡ መርቅያን ፡ ጸሐፈ ፡ ኀበ ፡ ምእመናን ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ መካናት ፡ እንዘ ፡ ያጸንዕ ፡ ሃይማኖቶሙ ፡ ዘበወልድ ፡ ዋሕድ ፨ ወኢይኪሐዱ ፡ መስቀሎ ፡ ለክርስቶስ ፡ መድኃኒነ ፡ እግዚእነ ፡ ውእቱ ፡ አምላክ ፡ ዘበአማን ፨ ፩ወኢኮነ ፡ ፪ቃል ፡ ዘተወልደ ፡ እምአብ ፨ ወካዕበ ፡ ዘተወልደ ፡ እማርያም ፡ ድንግል ፡ በደኃሪ ፡ መዋዕል ፤ ዘሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ እስከ ፡ ለዓለም ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፨

ወሰበ ፡ ሰምዑ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዘከመ ፡ ጸሐፈ ፡ ቦቱ ፡ ቅዱስ ፡ ማሬ ፡ ርሶማ ፨ ወይቤሉ ፡ ፈራህነ ፡ እምሥልጣናት ፡ ምድር ፡ ወኀደግነ ፡ ሥልጣነ ፡ ሰማይ ፡ ወኢንክልኬ ፡ ንበል ፡ ምንተኒ ። ወነዋ ፡ አንበርነ ፡ ጽሕፈተነ ፡ ወእግዚአብሔር ፡ የአምር ፡ (F. 20 vº c) ኪያሃ ፡ ወኢነአምር ፡ ለእመ ፡ አርታዕነ ፡ አው ፡ ጌጋይነ ። ወባሕቱ ፡ ለእመ ፡ አእመረ ፡ ቅዱስ ፡ በርሶማ ፡ ያጠፍአነ ፡ ውእቱ ። እስመ ፡ እምከመ ፡ ተከሥተ ፡ ሎቱ ፡ ዘገበርና ፡ ኢይትዔገሥ ፡ ወኢያረምም ። ወኵሉ ፡ ሰብእ ፡ ይሰምዑ ፡ እምኔሁ ፡ ወይትጋብኡ ፡ ኀቤነ ፡ ወይዌግሩነ ፡ በአዕባን ። ወካዕበ ፡ የሐወር ፡ ውእቱ ፡ ኀበ ፡ ሮሜ ፡ ወይሜህሮሙ ፡ ለንጉሥ ፡ ወለሲኖዶሳውያን ። ወውእቱኒ ፡ ይሰምዕ ፡ ነገሮ ፡ ይፈርህ ፡ ከመ ፡ ኢያውዕዮ ፡ በእሳት ፡ ዘውእቱ ፡ ለ

(1) Voir *ROC.*, 1908, p. 337 et 1909, p. 135.

ዝንቱ ፡ መርቅያን ፡ ወለኵሉ ፡ ዘየኀብር ፡ ምስሌሁ ፡ ወኢናመሥጥ ፡ እምኔሁ ። ወኢይክል ፡ ያድኅንነ ፡ ሰበ ፡ ረከበነ ፡ ወአልብነ ፡ ድኂን ። ዳእሙ ፡ ንዴለው ፡ ለቀቲለ ፡ በርሶማ ፡ እስመ ፡ ለእመ ፡ ሞተ ፡ ውእቱ ፡ ንነብር ፡ ዳኅነ ።

ወኃብረ ፡ ምክሮሙ ፡ ከመ ፡ ይጽሐፉ ፡ ኀበ ፡ ኵሉ ፡ አብያተ ፡ ክርስቲያናት ፡ ወመካናት ። እስመ ፡ ቅዱስ ፡ በርሶማ ፡ ይትናገር ፡ ክልኤ ፡ ግዕዘ ። ወአዘዘ ፡ በእንቲአሃ ፡ ወበእንተ ፡ ፈቃደ ፡ ነገሥት ፡ ወውእቱሰ ፡ ከሓዲ ፡ ለሃይማኖት ፡ ርትዕት ፡ ወያስተርኢ ፡ ከንቶ ፡ ለሰብእ ። ወይብል ፡ እስመ ፡ ዘተሰቅለ ፡ ኢኮነ ፡ ውእቱ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ። ወሶበ ፡ ይሬእይዎ ፡ ከሐድያን ፡ ይከውኑ ፡ ምስሌሁ ፡ ወይብሉ ፡ ከመ ፡ ነገሩ ። ወሶበ ፡ ርእዩ ፡ ምእመናን ፡ ይብሉ ፡ በርሶማሰ ፡ ከሃዲ ፡ ወዓላዊ ፡ ዘኢኮነ ፡ ምእመነ ፡ ለዋሕድ ፡ (F. 21 r° a) ወልደ ፡ እግዚአብሔር ። ወኮኑ ፡ እሉ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ይብሉ ፡ በከመ ፡ ነገረ ፡ መርቅያን ፡ ወንስጡር ፡ ወይጸርፉ ፡ ኵሎ ፡ ጽርፈተ ፡ ርኩሰ ። ወኵሉ ፡ ዘኮኑ ፡ ቦቱ ፡ ይመጽኡ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ በዕለተ ፡ ኵነኔ ፡ ወያስተኃፍሮሙ ፡ ምግባራቲሆሙ ፡ በቅድሜሆሙ ። ወሰአልዎ ፡ ለመርቅያን ፡ ከመ ፡ ይፈኑ ፡ ወያብጽሖ ፡ ወይኅድጎ ፡ እምዘ ፡ ሀለወ ፡ ቦቱ ፡ ውእቱ ፡ ወጸሐፈ ፡ ኀበ ፡ ንቡራን ፡ እድ ፡ ዘምኔታት ፡ እንተ ፡ ባሕር ፡ እንዘ ፡ ይኤዝዝ ፡ ከመ ፡ የአኃዝዎ ፡ ለበርሶማ ፡ ወይጹርዎ ፡ እስከ ፡ ኀቤሁ ። ወኢይኅድግዎ ፡ ከመ ፡ ይሖር ፡ ኀበ ፡ ዋሌንድዮስ ፡ ወለእመ ፡ ኃደግዎ ፡ ከመ ፡ ይፃእ ፡ ይፈኑ ፡ ውእቱ ፡ ከመ ፡ ይምትር ፡ አርእስቲክሙ ፡ ይእዜ ።

ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ መጽሐፈ (1) ፡ ንጉሥ ፡ ኀበ ፡ ንቡረ ፡ እድ ፡ ነሥአ ፡ ምስሌሁ ፡ ሰብአ ፡ እምሮም ፡ ወወፅአ ፡ ለኃሢሥ ፡ ቅዱስ ፡ ማሪ ፡ በርሶማ ፡ ወረከቦ ፡ ኀበ ፡ ሀገር ፡ እንተ ፡ ስማ ፡ ጥዋንስ ። ወእሉንቱ ፡ ሮም ፡ እለ ፡ አኃዝዎ ፡ ለቅዱስ ፡ ኢኮኑ ፡ የአምርዎ ፡ እምቅድመ ፡ ውእቱ ፡ ዕለት ። ወሀሎ ፡ ኀቤሆሙ ፡ ሮማዊ ፡ ብእሲ ፡ ዘቦቱ ፡ ሰይጣን ፡ ርኩስ ፡ እምብዙኅ ፡ መዋዕል ። ወተአስሩ ፡ እደዊሁ ፡ ወእገሪሁ ፡ ወኮነ ፡ ቅውመ ፡ በአምሳለ ፡ ጕንድ ፡ ይቡስ ። ወቀረቦ ፡ ኀቤሁ ፡ ቅዱስ ፡ ማሪ ፡ በርሶማ ፡ ነፍሐ ፡ ውስተ ፡ ገጹ ፡ በስመ ፡ እ

(1) Ms. መጽሐ፡

እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ። ወኃደጎ (1) ፡ ሰይጣን ፡ በጊዜሃ ፡ ወሐይወ ፡ ወገደፈ ፡ (F. 21 r° b) ነፍሶ ፡ ቅድመ ፡ ቅዱስ ፡ ወሰብሐ ፡ ለእግዚአብሔር ።

ወእምድኅረ ፡ ዝንቱ ፡ ነሥእዎ ፡ ወሖሩ ፡ ኀበ ፡ ሀገረ ፡ ንጉሥ ፡ ወበጺሖሙ ፡ አብዕዎ ፡ ኀበ ፡ ንግሥት ፡ ወምታ ፡ ወኢኀደጉ ፡ ለ፩ሂ ፡ እምአርድእቲሁ ፡ ከመ ፡ ይባእ ፡ ምስሌሁ ። ወሀሎ ፡ ቅድመ ፡ ንጉሥ ፡ ፩እምወዓልቱ ፡ ዘይቀውም ፡ ወሶበ ፡ ርእዮ ፡ ለቅዱስ ፡ ይቤሎ ፡ አንተ ፡ በርሶማ ፡ ዓላዌ ፡ ትእዛዘ ፡ ንጉሥ ፡ ወፀሩ ፡ ወመስተቃትል ፡ ለኤጲስ ፡ ቆጶሳቲሁ ። ወይቤሎ ፡ አንሰ ፡ በርሶማ ፡ በአማን ፡ ክርስቲያናዊ ፡ ዘኢኀደጉ ፡ ሃይማኖተ ፡ እንተ ፡ ዘሐዋርያት ፡ ወኢክህድክዎ ፡ ለክርስቶስ ። ወኢኮንኩ ፡ ከማከ ፡ ፀረ ፡ ምእመናን ። ወኢቀታሌ ፡ ካህናት ፡ ማእምራን ፡ ዘእንበለ ፡ ዳእሙ ፡ አነ ፡ ፀሮሙ ፡ ለነገሥት ፡ እለ ፡ ይርኅቁ ፡ እምጽድቅ ። ወጸላኤ ፡ ካህናት ፡ እለ ፡ ይክህዱ ፡ ጽድቀ ፡ እግዚአብሔር ፡ ይቅትሎሙ ። ወሶበ ፡ ሰምዓ ፡ ወዐሊ ፡ ተሀውከ ፡ ወተምዓ ፡ መዐተ ፡ ዓቢየ ፡ ወከልሐ ፡ በልዑል ፡ ቃል ፡ ከመ ፡ ይስምዖ ፡ ንጉሥ ፡ ወይቤ ፡ በአማን ፡ አንተ ፡ ፀሩ ፡ ለንጉሥ ፡ እምይእዜ ። ወሶበ ፡ ሰምዓ ፡ ቅዱስ ፡ ውእተ ፡ ረሰየ ፡ እደዊሁ ፡ ድኅሬተ ፡ ወአትሐተ ፡ ክሳዶ ፡ ወከልሐ ፡ በልዑል ፡ ቃል ። አኅርቱም ፡ በማእከለ ፡ ሰብእ ፡ እምነገርከ ፡ ወእምፈሪሃ (2) ፡ ንጉሥከ ። አልብክሙኑ ፡ ሰይፈ ፡ ንኡሰ ፡ ከመ ፡ ትምትሩ ፡ ቦቱ ፡ ዛተ ፡ ድክምተ ፡ ከመ ፡ ታዕርፉ ፡ እምኔየ ፡ ወትትባልሑ ።

ወመኰንንሰ ፡ አንከረ ፡ አንክሮ ፡ (F. 21 r° c) ዓቢየ ፡ ወይቤ ፡ በአማን ፡ አንተ ፡ ቅዱስ ። ወውእቱሰ ፡ ይቤሎ ፡ ለርእሰ ፡ መማክርት ፡ አገብር ፡ እኩይ ፡ ረሲዕ ፡ ትትዓበይ ፡ ላዕሌየ ፡ በትዝኅርትከ ፡ ቴዎዶስዮስ ፡ ኀፈረ ፡ ከመ ፡ ይንበር ፡ በቅድሜየ ። ወአንተሰ ፡ ይእዜ ፡ ነቢረከ ፡ ትኴንነኒ ፡ ጻድቅ ፡ ውእቱ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘአነ ፡ እትቀነይ ፡ ሎቱ ፡ ከመ ፡ ኢትትኴነን ፡ አንተ ፡ ዳግመ ፡ እምድኅረዝ ፡ በዝ ፡ ዓለም ፡ ካልአ ፡ እምዝንቱ ፡ ወሶበ ፡ ሰምዓ ፡ ዘንተ ፡ ርእሰ ፡ መማክርት ፡ ደንገፀ ፡ ልቡ ፡ ወተመስወ ፡ አባሉ ። ወተንሢኦ ፡ ኀበ ፡ ይነብር ፡ ሖረ ፡ ኀበ ፡ መርቅያን ፡ ንጉሥ ፡ ወገደፈ ፡ ሰይፎ ፡

(1) Ms ወኃደጎን. — (2) Ms. ወእመ ፡ ፈሪሃ.

ቅድሜሁ ። ወአነ ፡ ይእዜ ፡ ምውት ፡ እስመ ፡ አውገዘኒ ፡ ቅዱስ ፡
ማሬ ፡ በርሶማ ፡ ወቀተለኒ ። ወናሁ ፡ መሰለተኒ ፡ ግዘቱ ፡ እንተ ፡
ሐፅ ፡ ሰራሬት ። ወናሁ ፡ ተመትረት ፡ ከርሥየ ፡ ወነፍስየ ፡ ይእዜ ፡
ትወፅእ ፡ እምሥጋየ ። ወለአከ ፡ ኀበ ፡ ብእሲቱ ፡ ወይቤላ ፡ ሑሪ ፡
ፍጡነ ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ ማሬ ፡ በርሶማ ፡ ወሰአሊዮ ፡ ከመ ፡ ይረስየ
ኒ ፡ ፍቱሐ ፡ እስመ ፡ እመውት ፡ አነ ፡ በዛቲ ፡ ሰዓት ። ወሖረት ፡
ብእሲቱ ፡ ጕጕአ ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ ወአዘዘቶሙ ፡ ለአግብርቲሁ ፡ ከ
መ ፡ ያይድዕዎ ፡ ለቅዱስ ፡ በእንቲአሃ ፡ ወይቤልዎ ። ነያ ፡ አመት
ከ ፡ መጽአት ፡ ኀቤከ ፡ ከመ ፡ ትስግድ ፡ በቅድሜከ ፡ በእንተ ፡ ም
ታ ። ወይቤሎሙ ፡ ሑሩ ፡ ወበልዋ ፡ ኢታስርሕኒ ፡ ወኢትምጽ
ኢ ፡ ኀቤየ ፡ እስመ ፡ ኢይትወከፈኪ ፡ ሑሪ ፡ እምኔየ ፡ በከመ ፡ እ
ቤለኪ ፡ ወቅብሪዮ ፡ (F. 21 v° a) ለምትኪ ፡ እስመ ፡ ኢየሐዩ ፡ ው
እቱ ፡ እምድኅረዝ ። ወደገመት ፡ ካዕበ ፡ ወለአከት ፡ ኀቤሁ ፡ እን
ዘ ፡ ትቤሎ ፡ ለእመሰ ፡ ፈቀደ ፡ ቅድስናከ ፡ እስመ ፡ ኢይመውት ፡
ኦምትየ ። ወሶበ ፡ ሐይወ ፡ ውእቱ ፡ ይገብር ፡ ፈቃደከአ ። ወለአ
ከ ፡ ኀቤሃ ፡ እንዘ ፡ ይብላ ፡ አእምሪ ፡ ከመ ፡ ምትኪ ፡ ኢይነብር ፡
ውስተ ፡ መካነ ፡ ፍትሕ ፡ ዳግመ ፡ እምዝ ። ወእምድኅረ ፡ ዝንቱ ፡
ትወፅእ ፡ መንፈሱ ፡ ላዕሌሁ ፡ በእንተ ፡ ዘሖረ ፡ ውእቱ ፡ ፍናወ ፡
ረሲዓን ፡ ወከሀዶ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወሰደዶሙ ፡ ለአግብርቲሁ ። ወበ
እንተዝ ፡ አዕተቶ ፡ እግዚእ ፡ እምዝንቱ ፡ መካን ፡ ከመ ፡ ኢይስድ
ዶሙ ፡ ለአግብርቲሁ ። ወእምድኅረዝ ፡ ሞተ ፡ ውእቱ ፡ ፍጡነ ።

ወፈርሃ ፡ መርቅያን ፡ ንጉሥ ፡ ጥቀ ፡ ወጸውዓ ፡ ፩እምወዓሊሁ ።
ወይቤሎ ፡ ሑር ፡ ወበሎ ፡ ለበርሶማ ፡ ይቤለከ ፡ ንጉሥ ፡ ወይስእለ
ከ ፡ እንዘ ፡ ይብል ። ኦአበዩ ፡ ለእመ ፡ ትፈቅድ ፡ እምነ ፡ ወርቅ ፡
አነ ፡ እሁበከ ፡ ለከአ ። ወሑር ፡ ደብረከ ፡ በሰላም ፡ ወበጥዒና ፡ ወ
ዘእፈቅድ ፡ እምኔከ ፡ ኢትክልአኒአ ። ወብእሲሰ ፡ ዘፈነዎ ፡ ኀበ ፡
ቅዱስ ፡ ኮነ ፡ ውእቱ ፡ ፈራሄ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወመፍቀሬ ፡ ክርስ
ቲያን ። ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ኀቤሁ ፡ እንዘ ፡ ውእቱ ፡ ቤተ ፡ ሞቅሕ ፡
ወአድነነ ፡ ርእሶ ፡ ቅድሜሁ ፡ ወወሀቦሙ ፡ ሰላመ ፡ ወቆመ ፡ ቅድ
ሜሁ ፡ ምስለ ፡ ፍርሃት ። ወይቤሎ ፡ እስመ ፡ ንጉሥ ፡ ወንግሥት ፡
ያስእሉ ፡ ቅድሳቲከ ፡ (F. 21 v° b) ከመ ፡ ኢትዕበዮሙ ፡ ወዓዲ ፡

ከመ ፡ ትትመጠው ፡ እምኔሆሙ ፡ አምኃ ፡ ከመ ፡ ትክፍል ፡ ለአ
ኃው ፡ ወለምኔትከ ፡ ወትሖር ፡ በሰላም ። ወይቤሎ ፡ ቅዱስ ፡ እስ
መ ፡ ወሀበኒ ፡ ንጉሥ ፡ ቴዎዶስዮስ ፡ አልባሰ ፡ ለመሥዋዕ ፡ ወኢ
ተመጠውኩ ፡ እምኔሁ ። ወይቤሎ ፡ ርቱዕ ፡ ነገር ፡ ወይቤሎ ፡ ሶበ ፡
ኮነ ፡ ጻድቅ ፡ ዝንቱ ፡ ንጉሥ ፡ ቴዎዶስዮስ ፡ መፍቀሬ ፡ እግዚአ
ብሔር ። ወአፈቅሮ ፡ አነ ፡ ፈድፋደ ፡ ወኢነሣእኩ ፡ እምኔሁ ፡ ም
ንተኒ ፡ ወእፎ ፡ ፈድፋደ ፡ እምዝንቱ ፡ ንጉሥ ፡ ዓላዊ ፡ ጸላኤ ፡
ጽድቅ ። እነሥእ ፡ እምኔሁ ፡ እምንዋየ ፡ ዓለም ። ወሶበ ፡ ሰምዓ ፡
እሎንተ ፡ እምቅዱስ ፡ አትሐተ ፡ ሎቱ ፡ ርእሶ ፡ ወተባረከ ፡ እምኔ
ሁ ፡ ወሐዊሮ ፡ ኀበ ፡ ንጉሥ ፡ ነገሮ ፡ ኵሎ ፡ ዘኮነ ። ይቤሎ ፡ ንጉ
ሥ ፡ ለላእኩ ፡ ሑር ፡ ለሊከ ፡ ግበር ፡ ኵሎ ፡ ዘይቤለከ ፡ ለእመ ፡
ትክል ፡ ከመ ፡ ይሖር ፡ እምዛቲ ፡ ሀገር ፡ በሰላም ። ወለእመ ፡ ነበ
ረ ፡ ውእቱ ፡ ዝየ ፡ የኀድጉኒ ፡ ኵሉ ፡ ሰብእ ፡ ወየሐውሩ ፡ ኀቤሁ ፡
ወይከውን ፡ ዲቤየ ፡ ተሐውኮ ። ይቤሎ ፡ ላእክ ፡ ለንጉሥ ፡ ቀዲ
ሙሰ ፡ ለአከኒ ፡ ምስለ ፡ ስኢል ። ወይእዜ ፡ ምስለ ፡ ፅልዕ ፡ አንሰ ፡
እፈርህ ፡ ከመ ፡ ኢይርግመኒ ። ለአክ ፡ ካልአ ፡ ሀየንቴየ ፡ ወለእመ
ሰ ፡ ሖርኩ ፡ አነ ፡ ኢይገብር ፡ ካልአ ፡ ምንተኒ ፡ ዘእንበለ ፡ ባሕቲ ፡
ዘእትባረክ ፡ እምኔሁ ፡ ወይጼሊ ፡ ላዕሌየ ።

ወጸውዓ ፡ ንጉሥ ፡ ፩እምዐበይቱ ፡ ዘኮነ ፡ ፍቁሮ ፡ ቀዲሙ ፡ ለቅ
ዱስ ፡ (F. 21 v° c) ወይቤሎ ፡ ሑር ፡ ኀበ ፡ ፍቁርከ ፡ በርሶማ ፡ ወ
ተናገሮ ፡ ከመ ፡ ኢይጽልአኒ ፡ ወሰአሎ ፡ ወበሎ ። ይኄይሰከአ ፡ ከ
መ ፡ ትሖርአ ፡ እምዛቲ ፡ ሀገር ፡ በሰላም ። ወውእቱሰ ፡ ሖረ ፡ ኀበ ፡
ቅዱስ ፡ ወሰአሎ ፡ ከመ ፡ ይትመጠው ፡ እምኔሁ ፡ ክብረ ። ወውእ
ቱሰ ፡ ኢፈቀደ ፡ ይንሣእ ፡ ወእምዝ ፡ ገብረ ፡ ሎቱ ፡ ስግደተ ፡ ከ
መ ፡ ይሖር ፡ ኀበ ፡ ደብሩ ። ወቅዱስሰ ፡ ማሪ ፡ በርሶማ ፡ ተወክፈ ፡
ስእለቶ ፡ ወሖረ ፡ ቤቶ ። ወበጊዜሃ ፡ ወድቀት ፡ እሳት ፡ ወአውዓየ
ት ፡ ቅጽራተ ፡ ብዙኃ ። ወናሁ ፡ ብእሲት ፡ መፍቀሪተ ፡ እግዚአብ
ሔር ፡ ለአከት ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ እንዘ ፡ ትብል ፡ ኦአቡየ ፡ ቅዱስ ፡ እ
ስእለከ ፡ ትርድአኒ ። ወእመ ፡ አኮሰ ፡ ናሁ ፡ እሳት ፡ አልጸቀት ፡ እ
ምቤትየ ፡ ወአልብየ ፡ ዘይረድአኒ ። ወወሀባ ፡ ወውእተ ፡ ማየ ፡ በግ
ምዔ ፡ ወይቤላ ፡ ንሥኢ ፡ ዘንተ ፡ በአሚን ፡ ወንዝኅዮ ፡ ላዕለ ፡ ዓ

ረፍተ ፡ ቤትኪ ። ወዓውደ ፡ አናቅጽኪ ፡ ወኢይረክበኪ ፡ መንሱት ፡ ወገብረት ፡ ብእሲት ፡ በከመ ፡ ነገራ ፡ ድኅነት ፡ እምእሳት ። ወለእለሰ ፡ ዓውዳ ፡ በልዓቶሙ ፡ እሳት ፡ ወተርፈ ፡ ቤታ ፡ መንክረ ፡ ለእለ ፡ የኀልፉ ፡ እንተ ፡ ውስቴታ ። ወይሴብሕዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ አምላከ ፡ ቅዱስ ፡ ማሬ ፡ በርሶማ ።

ወሶበ ፡ ተሰውጠ ፡ ወቦአ ፡ ኀበ ፡ ሀገር ፡ ዘዕውቅት ፡ ነቆምድያ ፡ ነበረ ፡ ክረምተ ፡ ህየ ፡ ወሮም ፡ እለ ፡ ሀለው ፡ ውስቴታ ፡ ፈርሃ ፡ (F. 22 r° a) እምኔሁ ፡ ወሜጠሙ ፡ ለብዙኃን ፡ እምኔሃ ፡ ኀበ ፡ ሃይማኖት ፡ ርትዕት ፡ እንተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ እንተ ፡ ሐዋርያት ፡ ቅዱሳን ። ወ፫፻፲ወ፰ ፡ ዘአንበርዋ ፡ በፍሥሐ ፡ በአሚን ፡ ወስብሐቱ ፡ እግዚአብሔር ፡ ውስተ ፡ ሀገር ፡ ወሰበኩ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ መካናት ። ወረሰየ ፡ ልበ ፡ ሰብእ ፡ ይኅሥሥዎ ፡ ለእግዚአብሔር ።

ወእምድኅረ ፡ ኃለፈ ፡ ክረምት ፡ ጸሐፈ ፡ መርቅያን ፡ ንጉሥ ፡ ወንግሥት ፡ ኀቤሁ ፡ እንዘ ፡ ይስእልዎ ፡ ከመ ፡ ይሑር ፡ እምደወሎሙ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ። ንፈቅድአ ፡ ከመ ፡ ትኩን ፡ ለነ ፡ አበ ፡ ወመምክራተ ፡ ወለእመ ፡ ኢትፈቅድ ፡ ሑር ፡ በሰላም ። ወለአከ ፡ ኀበ ፡ ብርካልያ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ናሁ ፡ አነ ፡ አሐውርአ ፡ ኀበ ፡ ማኅደርየ ፡ ወኀበ ፡ መካን ፡ ዘልህቁ ፡ በውስቴታ ። ወኢየሐውር ፡ በትእዛዝኪ ፡ ወኢበትእዛዘ ፡ ምትኪ ፡ አላ ፡ በስመ ፡ ሥሉስ ፡ ዘእንበለ ፡ ፍልጠት ፡ አሚኖትየ ፡ ወተስፉየ ፡ ወኃይልየ ። ወካዕበ ፡ አነ ፡ አአምን ፡ በዘተሰቅለ ፡ ዘገደፍኪዮ ፡ ድኅሬኪ ፡ ውእቱ ፡ ይሴርወኪ ፡ ፍጡነ ። አግይርት ፡ እግዚአብሔር ፡ ይክላእ ፡ መንግሥተኪ ፡ እምኔኪ ፡ ወነፍስኪ ፡ በምዕር ፡ ወትረዲ ፡ ኀበ ፡ ገሃነም ፡ ዘእንበለ ፡ ምሕረት ።

ወወፅአ ፡ እምኒቆምድያ ፡ ወሖረ ፡ ሶርያ ፡ ወሶበ ፡ አልጸቀ ፡ ኀበ ፡ ደብሩ ። ወናሁ ፡ ፈረሳዊ ፡ እንዘ ፡ ይረውፅ ፡ ድኅሬሁ ፡ ወቀረበሙ ፡ ኀበ ፡ (F. 22 r° b) ቅዱስ ፡ ሰገደ ፡ ሎቱ ፡ ቅድሜሁ ፡ ለውእቱ ። ወይቤሎ ፡ አአቡየ ፡ እግዚአብሔር ፡ ፈጸመ ፡ ለከ ፡ ፈቃደከ ፡ ናሁ ፡ ንግሥት ፡ እንተ ፡ ትጸልአከ ፡ ወድቀት ፡ በደዌያተ ፡ ረኀብ ። ወይእቲ ፡ ከመ ፡ ከልብ ፡ ዕቡድ ፡ ወበልዐት ፡ ልሳና ፡ ወሞተት ፡ በእኩይ ፡ሞት ። ወውእቱሰ ፡ አንሥአ ፡ አዕይንቲሁ ፡ ውስተ ፡ ሰማ

ይ ፡ ወሰብሐ ፡ ለእግዚአብሔር ። ወእምድኅረ ፡ ዝንቱ ፡ በከየ ፡ ብከየ ፡ መሪረ ፡

ወሰበ ፡ በአ ፡ ኀበ ፡ ቤቱ ፡ መጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ብዙኃ ፡ ጉባኤ ፡ ከመ ፡ ይስአልዎ ፡ ይምሐሮሙ ። ወካዕበ ፡ መጽአ ፡ አንስት ፡ ምስሌሆሙ ፡ ወአምጽኡ ፡ ብእሴ ፡ ዘነሰኮ ፡ ከልብ ፡ ዕቡድ ፡ ከመ ፡ ይፈውሶ ። ወበጊዜሃ ፡ ዓተበ ፡ ላዕሌሁ ፡ በስመ ፡ እግዚእ ። ወበጊዜሃ ፡ ተፈወሰ ፡ ወአተወ ፡ ውስተ ፡ ቤቱ ፡ እንዘ ፡ ይሴብሖ ፡ ለእግዚአብሔር ። ወኮኑ ፡ ይመጽኡ ፡ ዱያን ፡ ዘዚአሆሙ ፡ እምኵሉ ፡ መካናት ፡ ወይነሥኡ ፡ ጥዒና ፡ በላዕለ ፡ እዴሁ ።

ወእምድኅረ ፡ ኅዳጥ ፡ መዋዕል ፡ መጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ሰብእ ፡ እምሀገር ፡ ዘበአ ፡ ኀቤሆሙ ፡ ብድብድ ። ወሰአልዎ ፡ ከመ ፡ ይሖር ፡ ምስሌሆሙ ፡ ወይጼሊ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ከመ ፡ ይርከቦሙ ፡ ፈውሰ ፡ ኀበ ፡ እግዚእ ፡ በስእለቱ ፡ ወጸውዓ ፡ ቀዱስ ፡ አሐደ ፡ እምአርድእቲሁ ። ወይቤሎ ፡ ኢተእምርኑ ፡ አወልድየ ፡ ዘጽሑፍ ፡ ውስተ ፡ ኦሪት ፡ ሙሴ ፡ በእንተ ፡ ሙስና ፡ ዘነበረ ፡ በአብያት ፡ (F. 22 r° c) ደቂቀ ፡ እስራኤል ፡ በገዳም ። ይቤሎ ፡ ለአሮን ፡ ምላእ ፡ ማዕጠንተከ ፡ ፍሕመ ፡ ወአዕርግ ፡ ዕጣነ ፡ ወኡድ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ መካናት ፡ ተራከብ ፡ ምስለ ፡ ምውታን ። ወሰበ ፡ ሖረ ፡ አሮን ፡ በአ ፡ ኀቤሁ ፡ ወማዕጠንት ፡ ውስተ ፡ እደዊሁ ፡ ወውእቱ ፡ ይቀውም ፡ ማእከለ ፡ ሕያዋን ፡ ወምውታን ፡ ወሰበ ፡ ርእዮ ፡ ብድብድ ፡ ተአተተ ፡ እምሕዝብ ። ወይእዜኒ ፡ አወልድየ ፡ ንሣእ ፡ በእዴከ ፡ ዘይተ ፡ ቅዱሰ ፡ ወሑር ፡ ኀበ ፡ ብሔር ፡ ዘሀሎ ፡ ኀቤሆሙ ፡ ሞት ። በአ ፡ ኀበ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወጸሊ ፡ ወአዕርግ ፡ ዕጣነ ፡ ወቊርባነ ፡ ሥጋሁ ፡ ወደሙ ፡ ለክርስቶስ ፡ እስመ ፡ ይሰምዓከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወይባልሖሙ ፡ ወያድኅኖሙ ፡ እምኃዘኖሙ ። ወሰበ ፡ ገብረ ፡ ረድእ ፡ ትእዛዘ ፡ መምህሩ ፡ አድኃኖ (1) ፡ እግዚኡ ፡ ፍጡነ ።

(1) Ms. አድ ፡ ኃኖ.

TRADUCTION.

(F. 20 v° b, *suite*) Lorsque le saint Docteur *Barsoma* sut comment avait agi *Marcien*, il écrivit aux fidèles dans tous les lieux, en fortifiant leur foi au Fils Unique, et (en leur recommandant) de ne pas renier la croix du Christ Notre-Sauveur. Notre-Seigneur est Dieu véritable. Il y a un (seul *Verbe*) et non pas deux *Verbes*, (un seul) qui est engendré du Père et, en outre, qui a été engendré de la *Vierge Marie*, dans les derniers jours, auquel soient la gloire et l'honneur jusqu'à jamais et jusqu'aux siècles des siècles. Amen.

Lorsque les évêques apprirent comment le saint Docteur *Barsoma* avait écrit sur ce sujet, ils dirent : « Nous avons eu peur des Puissances de la terre; nous avons abandonné la Puissance du ciel; nous ne pouvons donc rien dire. Voici : nous avons apposé notre signature. Le Seigneur le sait. (F. 20 v° c) Nous ne savons pas si nous avons agi droitement ou si nous avons erré. Mais si saint *Barsoma* (le) sait, lui-même nous détruira. En effet, dès que ce que nous avons fait contre lui lui sera révélé, il ne se contiendra pas et il ne se taira pas. Tous les hommes l'écouteront; ils se réuniront vers nous et nous lapideront. En outre, il ira lui-même à *Rome*, instruira le roi et (les Pères du) concile. (Le roi) écoutera son exposé et aura peur qu'il ne le brûle, lui *Marcien* et tous ceux qui se joignent à lui. Nous ne lui échapperons pas. (Le roi) ne pourra pas nous délivrer, lorsque (*Barsoma*) nous aura atteints, et nous n'aurons pas de salut. D'un autre côté, nous sommes prêts à tuer *Barsoma*, car, s'il était mort, nous demeurerions sains et saufs. »

Leur avis se rencontra d'écrire à toutes les églises et (à tous) les sanctuaires que saint *Barsoma* exposait deux natures, qu'il ordonnait au sujet de cela et au sujet de (ce qui regarde) la volonté des rois, que lui-même était un apostat de la foi droite, qu'il montrait des choses vaines aux hommes et qu'il disait que Celui qui a été crucifié n'est pas le Fils du Seigneur. Lorsque les infidèles virent (cette lettre), ils y souscrivirent et ils dirent selon l'exposé (de la lettre). Lorsque les fidèles la virent, ils dirent que *Barsoma* était un apostat et un hérétique, lui qui n'était pas fidèle à l'Unique (F. 21 r° a) Fils du Seigneur. Les évêques dirent selon l'exposé de *Marcien* et de *Nestorius* et ils proférèrent toutes sortes de blasphèmes sacrilèges. Tout ce qui a eu lieu à ce propos viendra contre eux au jour du jugement; leurs œuvres les confondront en leur présence. Ils demandèrent à *Marcien* d'envoyer (chercher *Barsoma*), de le faire venir et de le (leur) abandonner, dès qu'il serait en sa présence. (*Marcien*) écrivit aux chefs (1) des couvents de la mer, en leur ordonnant de saisir *Barsoma*, de le porter jusqu'à lui, de ne pas le laisser aller vers *Wâlêndyos*, (et en

(1) Nous avons employé le terme général de *chef* pour traduire ንቡረ ፡ እድ, qui signifie *ordonné* (m. à m. = celui à qui les mains ont été imposées), mais qui désigne souvent aussi *le supérieur laïc d'une église*. Cf. Dillmann, *Lex. æth.*, col. 653. — Dillmann a enregistré ce dernier sens sur l'autorité des deux célèbres voyageurs Bruce et Rüppell.

leur disant que), s'il s'échappait, lui-même enverrait couper leurs têtes immédiatement.

Lorsque la lettre du roi fut parvenue au chef, il prit avec lui des hommes de *Rome*, sortit à la recherche du saint Docteur *Barsoma* et le trouva à la ville appelée *Tewânes*. Les hommes de *Rome* qui saisirent le saint ne le connaissaient pas avant ce jour-là. Il se trouvait parmi eux un homme romain, qui avait un démon impur depuis de nombreux jours. Ses mains et ses pieds étaient liés et il était raide à l'image d'un tronc aride. Le saint Docteur *Barsoma*, s'étant approché de lui, souffla sur son visage au nom de *Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Le démon le laissa aussitôt et il fut guéri. (F. 21 r° b) Il se jeta devant le saint et glorifia le Seigneur.

Après cela, ils le prirent et ils allèrent à la ville du roi. Étant arrivés, ils le firent entrer vers la reine et (vers) son mari et ils ne permirent à aucun de ses disciples d'entrer avec lui. Il se trouvait devant le roi un d'entre les satellites qui avait été raide. Lorsqu'il vit le saint, il lui dit : « C'est toi *Barsoma*, le transgresseur de l'ordre du roi, l'ennemi et l'adversaire des évêques. » (*Barsoma*) lui dit : « Moi, *Barsoma*, je suis vraiment un chrétien, (moi) qui n'ai pas abandonné la foi des apôtres. Je n'ai pas apostasié le Christ, je ne suis pas devenu comme toi l'ennemi des fidèles, ni l'assassin des prêtres savants, mais seulement je suis l'ennemi des rois qui sont éloignés de la justice et l'adversaire des prêtres qui apostasient la justice du Seigneur, (et je veux qu'on) les tue. » Lorsque le satellite eut entendu (cela), il fut agité, éprouva une grande colère, cria à haute voix, afin que le roi l'entendît, et dit : « En vérité, tu es l'ennemi du roi dès maintenant. » Lorsque le saint eut entendu (cela), il renversa ses mains derrière (son dos), baissa son cou et cria à haute voix : « O scélérat entre (tous) les hommes à cause de ta parole et à cause de la peur de ton roi. N'avez-vous pas une épée quelconque, afin que vous décapitiez cette faible (créature), afin que vous soyez débarrassés de moi et que vous soyez délivrés? »

Le juge (f. 21 r° c) s'étonna grandement et dit : « En vérité, c'est toi le saint. » (*Barsoma*) dit au chef des conseillers : « O serviteur méchant et impie, tu seras insolent envers moi dans ton arrogance. *Théodose* a rougi de siéger devant moi. Mais toi, en siégeant maintenant, tu me condamnes. Le Christ que je sers moi-même est juste, si bien que tu ne seras pas condamné toi-même une seconde fois après celle-ci ici-bas, (ni) une autre fois que celle-ci. » Lorsque le chef des conseillers eut entendu cela, son cœur fut épouvanté et ses membres défaillirent. S'étant levé (de l'endroit) où il siégeait, il alla vers le roi *Marcien* et jeta son épée devant lui. « Maintenant, je suis mort, dit-il, car le saint Docteur *Barsoma* m'a anathématisé et m'a tué. Voici : son anathème m'a semblé (le coup) d'une flèche qui vole. Voici : mon ventre est coupé et mon âme maintenant sort de mon corps. » Il manda sa femme et lui dit : « Va vite vers le saint Docteur *Barsoma* et demande-lui de m'absoudre, car je meurs à cette heure même. » Sa femme alla en hâte vers le saint. Elle ordonna à ses serviteurs d'informer le saint à son sujet et de lui dire : « Voici : ta servante est venue vers toi, afin de se prosterner devant toi au sujet de son

mari. » Il leur dit : « Allez et dites-lui : Ne m'importune pas et ne viens pas vers moi, car je ne te recevrai pas. Va-t'en (loin) de moi, comme je te le dis; enterre (f. 21 v° a) ton mari, car lui-même ne vivra pas après cela. » Elle recommença encore (à l'implorer) et lui manda, en lui disant : « Si ta sainteté veut, certes mon mari ne mourra pas. Lorsqu'il sera guéri, il fera ta volonté. » Il lui manda, en lui disant : « Sache que ton mari ne siégera pas à nouveau désormais à l'endroit du jugement, mais qu'après cela son esprit sortira de lui, parce qu'il est allé lui-même dans les chemins des impies, qu'il a apostasié le Christ et qu'il a chassé ses serviteurs. C'est pourquoi le Seigneur l'enlève de cet endroit, en sorte qu'il ne chassera plus ses serviteurs. » Après cela, il mourut rapidement.

Le roi *Marcien* craignit beaucoup. Il appela un de ses satellites et lui dit : « Va et dis à Barsoma : Le roi te dit et te demande en disant : O mon Père, si tu veux de l'or, je t'en donnerai moi-même, mais va à ton couvent en paix et en sécurité. Ne me refuse pas ce que je désire de toi. » L'homme qu'il avait envoyé vers le saint était (un homme) craignant le Seigneur et ami des chrétiens. Lorsqu'il arriva vers (*Barsoma*), alors que celui-ci était (dans) la prison, il s'inclina devant lui, lui donna le salut et se tint devant lui avec crainte. Il lui dit : « Voici que le roi et la reine demandent à ta sainteté (f. 21 v° b) de ne pas devenir plus grand qu'eux et aussi d'agréer d'eux des présents, afin que tu les distribues aux frères et à ton couvent et que tu t'en ailles en paix. » Le saint lui dit : « Voici que le roi *Théodose* m'avait donné des vêtements pour le sacrifice, mais je ne (les) ai pas acceptés de lui. » (Le messager) lui dit : « Cette action est droite. » (*Barsoma*) lui dit : « Lorsque le juste roi *Théodose* était l'ami du Seigneur, que moi-même je l'aimais énormément, je n'acceptais rien de lui, combien plus n'accepterais-je pas d'argent de ce roi pervers, ennemi de la justice. » Lorsqu'il eut entendu ces (paroles) du saint, il s'inclina devant lui et reçut sa bénédiction. S'en étant allé vers le roi, il lui raconta tout ce qui s'était passé. Le roi dit à son messager : « Va toi-même, accomplis tout ce qu'il te dira. Si tu le peux, (fais en sorte) qu'il parte de cette ville en paix. Mais s'il demeure ici, tous les gens m'abandonneront et iront vers lui; le trouble surviendra sur moi. » Le messager dit au roi : « Jadis tu m'as envoyé avec une demande, mais maintenant c'est avec de la haine. Pour moi, je crains qu'il ne me maudisse. Envoie un autre à ma place. Si j'y vais moi-même, je ne ferai rien d'autre que de recevoir sa bénédiction et il priera pour moi. »

Le roi appela l'un de ses grands qui était jadis l'ami (f. 21 v° c) du saint et lui dit : « Va vers ton ami *Barsoma* et recommande-lui de ne pas me haïr. Prie-le et dis-lui : Il vaut mieux pour toi que tu t'en ailles de cette ville en paix. » Celui-ci alla vers le saint et lui demanda d'accepter de sa part des honneurs. (Le saint), lui, ne voulut pas en recevoir. Ensuite (l'envoyé) fit une prostration devant lui, afin qu'il allât à son couvent. Or, le saint Docteur *Barsoma* accéda à sa demande et alla à sa cellule. Aussitôt, du feu tomba et brûla beaucoup d'enceintes. Voici : une femme, amie du Seigneur, manda à *Barsoma*, en disant : « O mon Père saint, je te demande de me secourir. Sinon, voici : le feu approche de ma maison et je

n'ai personne pour me secourir. » Il lui donna de l'eau dans une fiole et lui dit : « Prends cette (eau) avec foi, répands-la sur les murs de ta maison et autour de tes portes, et le péril ne t'atteindra pas. » [La femme fit comme il lui avait recommandé et elle fut préservée du feu. Quant à ceux qui étaient autour d'elle, le feu les dévora. Mais sa maison resta un prodige pour ceux qui passaient par là. On loua le Seigneur, le Dieu du saint Docteur *Barsoma*.

Lorsqu'il revint, il entra à la ville bien connue de *Nicomédie* et passa l'hiver là. Les Romains qui se trouvaient là eurent peur (F. 22 r° a) de lui. Il ramena beaucoup de gens de cette ville à la foi droite de l'Église des saints apôtres. Il y eut 318 (hommes) qui établirent (la foi) dans la joie (et) dans l'orthodoxie (1). La glorification du Seigneur fut dans la ville. Ils prêchaient dans tous les lieux, et les hommes mettaient leur intelligence à chercher le Seigneur.

Après que l'hiver fut passé, le roi *Marcien* et la reine lui écrivirent, en lui demandant de s'en aller de leur territoire (et) en disant : « Nous voulons que tu deviennes pour nous Père et conseiller; si tu ne veux pas, va en paix. » Il manda à *Berkâlyâ* (Pulchérie), en disant : « Voici : moi, je vais vers ma demeure et vers le lieu dans lequel j'ai grandi; je n'y vais pas sur ton ordre, ni sur l'ordre de ton mari, mais au nom du (Dieu) trin, sans me séparer (2) de ma foi, de mon espérance et de ma force. De plus, moi-même, j'ai confiance en Celui qui a été crucifié, Celui que tu as rejeté derrière toi. Lui-même te déracinera rapidement. O couverte de chaux, que le Seigneur t'enlève ton royaume et que ton âme dans un moment descende dans la géhenne, sans miséricorde! »

Il sortit de *Nicomédie* et alla en *Syrie*. Lorsqu'il approchait de son couvent, voici : un cavalier était en train de courir derrière lui. S'étant approché (F. 22 r° b) du saint, il se prosterna devant lui et lui dit : « O mon Père, le Seigneur a accompli ta volonté; voici : la reine qui te haïssait est tombée dans la maladie de la rage; elle a été comme un chien enragé; elle a mangé sa langue et elle est morte d'une mort affreuse. » (Le saint), lui, leva les yeux au ciel et glorifia le Seigneur. Ensuite, il versa des larmes amères.

Lorsqu'il fut entré à sa cellule, une foule nombreuse vint vers lui, pour lui demander d'avoir pitié de leurs personnes. Des femmes vinrent aussi avec eux. On amena un homme qu'avait mordu un chien enragé, afin qu'il le guérît. Aussitôt, il fit le signe (de la croix) sur lui au nom du Seigneur, et immédiatement il fut guéri. Il retourna à sa maison, en glorifiant le Seigneur. Toutes sortes de malades venaient de tous les endroits et recouvraient la santé par son intermédiaire.

Après peu de jours, vinrent vers lui des hommes d'une ville où était entrée la peste. Ils lui demandèrent d'aller avec eux et de prier sur eux, afin qu'il leur obtînt la guérison auprès du Seigneur, par sa prière. Le saint appela l'un de ses disciples et lui dit : « Ne sais-tu pas, ô mon fils

(1) M. à m. « foi ».
(2) M. à m. « séparation ».

ce qui est écrit dans la Loi de *Moïse* au sujet de la corruption qui demeura dans les maisons (F. 22 r° c) des enfants d'*Israël*, dans le désert? (*Moïse*) dit à *Aaron : Remplis ton encensoir de charbons, offre l'encens, fais le tour de tous les lieux, rencontre-toi avec les morts*. Lorsque *Aaron* fut allé (et) eut entré dans (les maisons), l'encensoir était dans ses mains et lui-même se tenait entre les vivants et les morts. Lorsque la peste l'eut vu, elle s'éloigna du peuple. Maintenant aussi, ô mon fils, prends dans ta main l'huile sainte et va au pays où se trouve la mort. Entre dans l'Église, prie et offre l'encens et le sacrifice de la chair et du sang du Christ, car le Seigneur t'exaucera, les délivrera et les sauvera de leur affliction. » Lorsque le disciple eut accompli l'ordre de son Maître, le Seigneur les sauva rapidement.

(*A suivre.*)

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, 15 juin 1909.

Sylvain Grébaut.

NOTICES

DES MANUSCRITS ARABES CHRÉTIENS

ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DEPUIS LA PUBLICATION DU CATALOGUE.

(*Suite*) (1)

4795

f. 1. نزهة النفوس. Voyez 4734. Daté 1601 Martyrs.

f. 138. Histoire des Synodes.

f. 160. Homélie de Jacques de Sarouj sur Marie et ses pleurs au tombeau de Jésus le matin de la Résurrection (ميمر الصلبوت).

f. 190. Homélie sur saint Denys l'Aréopagite, et l'apparition de la divinité à ses yeux le Vendredi Saint.

f. 205 v°. Homélie de Jacques de Sarouj sur le bon Larron.

f. 221. Du même sur le sacrifice d'Abraham, figure de la Passion.

635 f. 24 × 18.

4796

f. 1. Leçons (homélies) pour les dimanches de Tout-Amchir; et les 5 dimanches du Jeûne Saint de l'Église Jacobite.

f. 82. Homélie d'Anba Hour, évêque de Fayyoum, sur l'archange Gabriel, et la construction et la consécration de son église à la montagne de Naqloûn.

f. 119. Vie de saint بيشاي, du mont شيهات (Bisoès de Scété). Syriaque dans Bedjan, *Acta martyrum*, III, p. 572.

f. 170. Courte exhortation à l'usage des moines. Contient l'histoire mystique du baptême de N.-S.

172 f. 26 × 18.

(1) Voy. 1909, p. 174.

4811

f. 1. Maximes des sages sous ce titre : كتاب البستان وقائدة الحكماء وشمس الاداب.

f. 57. Anecdotes sur les sages, avec moralités; sentences des philosophes en 48 petits chapitres. Ouvrage traduit du copte au Couvent de S. Antoine, sous cette rubrique : من كلام الحكماء قد جمعنا من الوزن الشوك (*sic*).

f. 80. Traduction d'un traité attribué à Hermès Trismégiste.

f. 130. Exhortations morales d'après les sages.

f. 149 v°. Extraits du livre intitulé القلائد والفرائد, du vizir ابوالحسن الاهوازى.

f. 153 v°. Légende de plusieurs moines de S. Antoine, qui, ayant vu en Égypte les habitants d'une ville pleurer sur les tombeaux plusieurs heures par jour, se bâtirent leurs tombes pour pleurer sur eux-mêmes et méditer sur la mort.

f. 177. Sentences de Mar Ishaq.

f. 188 v°. من كلام زين بن سمعون طنبوته (Siméon de Taibouteh ?).

f. 194 v°. الرسالة الثالثة من كلام مار اسحق فى الزهد تاليف حنون بن عمر بن يوحنا بن الصلة.

Copie datée de 1440 des Martyrs.

211 f. 21 × 15.

4869-4870

Synaxaire de l'Église jacobite. Le premier volume de 1 Tout à la fin de Mechir; le 2e, de 1 Phamenoth à la fin de Mesorè.

Quelques feuillets modernes. (Édité par René Basset, *Patrol or.*, t. I, III, etc.)

309 et 179 f. 32 × 25.

4871

Manuscrit entièrement consacré à saint Michel archange.

Homélie sur saint Michel. Leçon pour le mois de Tout. Sans titre. Inc. : جنس البشر ميخئيل رئيس الملائكة هذا اللذى نحن مجتمعين نعيد له اليوم.

f. 16 v°. Miracles de saint Michel, leçons pour le 12 Bâbah, et les autres mois. Préambule, et 10 miracles.

f. 29 v°. Homélie d'Anba Théodose sur l'excellence de saint Michel, et récit du miracle qu'il accomplit sur Dorothéos et sa femme Théopista.

f. 43. Homélie d'Antonios, patriarche d'Alexandrie, et récit du miracle qu'il accomplit sur un homme paresseux (رجل كسلان) d'Alexandrie.

f. 51. Homélie d'Anba بلادينانوس, évêque d'Afsis, sur la création de l'Archange Michel.

f. 58 v°. Homélie sur l'Incarnation, le baptême de N.-S. au Jourdain, récit du miracle qu'accomplit saint Michel sur l'idolâtre Aristarchos. Leçon du 12 Touba.

f. 69. Trois miracles de saint Michel avec préambule. Le récit du miracle commence dernière ligne f. 65 : عما وجدنا في كتب اخوتنا السريان. Leçons du 2 Amchir.

f. 77. Homélie sur le Carême, et récit d'un miracle de saint Michel à la ville de طلاس en Éthiopie (commence 2e ligne f. 84 v°). Leçon du 12 Barmahât.

f. 109 v°. Homélie sur la Rédemption : يشرح فيه خلاص ادم وذريته من يد ابليس بصلب ربنا يسوع, et récit du miracle de saint Michel avec le moine اوساويوس (117 v°, 2e ligne).

f. 125. Homélie sur la Résurrection; et la nouvelle que les femmes en apportèrent, d'après l'annonce que leur avait faite l'archange Michel. Leçon pour le jour de la Résurrection.

f. 137. Homélie d'Anba Athanasios sur saint Michel, et récit d'un de ses miracles, accompli sur Euphémia, femme de l'émir Aristarque (f. 137 v°, 7e ligne).

f. 150 v°. Homélie d'Anba Timothée, sur l'excellence de la fête de saint Michel.

f. 158. Miracle de saint Michel et de la tarasque qui terrorisait la ville de ابصاى. Le récit commence f. 160 v°, 9e ligne.

f. 163 v°. Homélie d'Anba Severus, patriarche d'Antioche, et récit de la conversion de Festos le Secrétaire (qui devint Mathieu) et de sa famille. Leçon pour le 13 Mesorè (v. Amélineau, *Contes et Romans de l'Egypte Chrétienne*, I, 85 et Rieu, *MSS. ar. Br. Mus.*, n° 39).

175 f. 23 × 15.

4872

Panégyrique de sainte Damiane (الست دميانة عروسة المسيح) par Jean, évêque de Burlos. Inc. après la doxologie : اما بعد ايها الاخوة الاحباء المومنين الارتدكسين حرصكم الله سبحانه بيمينه الحصين من سائر تجارب العدو اللعين اسالكم ان تسغوا لى باذانكم لاتلوا (sic) عليكم ما وجدته ان الحقير المسكين يوحنا المدعو بنعت الله سبحانه اسقفا الخ.

f. 90 v°. Miracle de la Sainte Vierge à Athrib (où se trouve la première église consacrée à la Vierge en Égypte) du temps du Calife Al-Mamoun, fils d'Haroun ar-Rachid, qui avait envoyé une expédition en Égypte pour réduire les chrétiens et détruire les églises.

96 f. 24 × 17.

4873

Quarante anecdotes tirées du « Jardin des Moines » sous cette rubrique : نبتدى ..... بنسخ كتاب مبارك يحتوى الاربعين خبر لبعض القديسين ماخوذ ذلك من بستان الرهبان. Voir 4703.

264 f. 23 × 16.

4874

Apocalypse de saint Paul. Inc. : سيرة بولس الرسول الذى راها فى السما .... قال اعلمكم يا اخوتى انى كنت نائما فاتى الى ملاك الرب وقف عند راسى وايقظنى وقال لى يا بولس عبيد يسوع المسيح الاله المتجسد فقلت هانذا يا سيدى فقال ان الرب الاله ارسلنى اليك لتسير معى حتى اريك ما تطلبه من الرب.

Des. : كما جعلنا مستحقين الاجتماع فى ملكوت السما بنعمة ورافة ومحبة البشر الذى لابنك الوحيد ربنا ... يسوع المسيح هذا الذى ينبغى له المجد الخ.

« Je vous apprends, ô mes frères, que j'étais endormi lorsque l'ange du Seigneur vint vers moi; et en s'arrêtant près de ma tête il me réveilla, et me dit : Paul, serviteur de Jésus-Christ,

le Dieu incarné! Je répondis : Me voici, Seigneur. Alors il dit : Le Seigneur Dieu m'a envoyé vers toi pour que je t'emmène, afin que je te fasse voir ce que tu désires connaître du Seigneur. » Cf. Tischendorf, *Apocalypses apocryphae*, Leipzig, 1866, p. XIV-XVIII.

73 f. 24 × 17. Écriture syrienne.

4875

Apocalypse de saint Paul, copie inachevée (رويا القديس بولس). V. le précédent.

27 f. 24 × 17.

4876

Homélie de Théodose, évêque de Gangres, sur la vie et les miracles de saint Georges.

197 f. 23 × 16.

4877

Panégyrique de S. Victor, par Démétrius, patr. d'Antioche.

142 f. 23 × 16.

4878

Martyre de saint Behnâm et de sa sœur Sara, fêté le 14 Choiak. Copie inachevée. Cf. *supra*, 4775.

f. 44 v°. Martyre de saint اباكوه, = اباكو Syn., sous Dioclétien, fêté le 28 Touba.

f. 70 v°. Vie de Anba نشاووس Pisonti. Inc. : كان انسان من تخوم ارمنة ولما عطاه الله هذا الغصن.

f. 118. Lettre de l'évêque de Qift نشاووس (Pisonti) aux fidèles sur la foi orthodoxe.

f. 151. Histoire de la reine Hélène, mère de Constantin.

f. 177. Miracle de S. Michel avec مرقانوس et une pauvre femme.

f. 192. Histoire d'un roi persécuteur que le prophète Daniel guérit d'une maladie et convertit.

199 f. 23 × 16.

4879

f. 1. Panégyrique et miracles de l'ange Gabriel.

f. 24. Histoire des princes Arcadius et Honorius, et de l'intervention auprès d'eux de l'ange Raphaël.

f. 54. Martyre des saints Cosme et Damien, de leurs deux frères Antime et Léonce, et de leur mère Théodora.

f. 122. Discours de saint Denys l'Aréopagite, racontant sa conversion et les miracles arrivés à Héliopolis le jour du Crucifiement de Notre-Seigneur.

f. 146. Homélie sur Théodore l'Oriental, fêté le 12 Touba, par Théodose, patriarche d'Antioche.

204 f. 24 × 17.

4880

Panégyrique de saint Mercurius, fêté le 25 Athor, par Anba ارشليدس (Archélidès), patriarche de Rome.

f. 113. Environ 60 histoires et traits rapportés sur les Saints.

204 f. 23 × 16.

(*A suivre.*)

R. Griveau,
Archiviste paléographe.

LA VERSION SYRIAQUE

DE LA PREMIÈRE LETTRE DE SAINT ANTOINE

INTRODUCTION

Parmi les lettres conservées sous le nom de saint Antoine, la première seule figure sous son nom dans les manuscrits syriaques. D'après saint Jérôme, elle aurait été écrite en copte et traduite ensuite en grec. Le texte copte n'a pas été retrouvé; il ne reste du grec qu'un fragment conservé dans les *Apophthegmata Patrum, Patrol. Gr.*, t. LXV, col. 84. Nous reproduirons ce fragment plus loin. Notre lettre n'est donc connue que par une traduction latine, faite sur la version grecque (1), *Patrol. Gr.*, t. XL, col. 977 et par une seconde traduction latine, faite sur la version arabe (*Ibid.*, col. 999). La première traduction est obscure : *propter intricatam verborum seriem, non facile* (*potest*) *intelligi*, Caillau, *Eusebii Pamphyli opera*, t. VIII, Paris, 1844, p. 548; cf. *Patrol. Gr.*, t. XL, col. 955; la traduction faite sur l'arabe provient sans doute du syriaque, il n'est donc pas inutile de donner l'édition et la traduction de la version syriaque. Celle-ci, d'ailleurs, est des plus anciennes, puisqu'elle est déjà contenue dans un manuscrit daté de 534 (Londres, *add.* 12175, fol. 181). Les diverses versions, y compris le fragment grec que nous citerons plus loin, diffèrent beaucoup les unes des autres; les manuscrits syriaques eux-mêmes offrent de nombreuses variantes, quelques-unes de peu d'importance, mais d'autres dues probablement aux lecteurs et

(1) Un fragment copte des lettres 6, 7, 5, qui sont numérotées dans le copte 3, 4, 5, a été publié dans le *Journal of theol. Studies*, juillet 1906, p. 540-541. Ces lettres-ci n'existent pas en syriaque et leur authenticité ne peut donc pas être admise sans démonstration. Le copte correspond de manière assez fidèle à la traduction latine; il renferme aussi, à la fin de la lettre 7, la phrase contre Arius; il la complète même par quelques autres.

scribes qui cherchaient à rendre ce petit texte plus intelligible.

Saint Antoine se propose d'indiquer aux frères la voie du salut. Il distingue d'abord, parmi les moines, ceux qui ont les vertus innées, ou qui s'adonnent à la vertu dès qu'ils ont la connaissance des saints Livres, ou, enfin, ceux qui y reviennent après un temps d'endurcissement (chap. I). Vient le mécanisme de la pénitence : C'est l'Esprit (Saint) qui montre et qui aide à se convertir, en commençant par mortifier le corps (chap. II), mais il se sert, comme intermédiaire, du cœur, ou mieux de « la conscience du cœur » ; il l'éclaire et c'est elle ensuite qui doit extirper toutes les mauvaises passions du composé humain, mélangées aux membres du corps (chap. III). Les passions — qui sont toujours appelées « mouvements » — sont de trois sortes : elles sont infuses au corps, mais soumises à la volonté, ou bien elles proviennent d'un excès de boire et de manger, ou enfin des esprits mauvais. Il faut lutter contre elles par « la conscience du cœur » soutenue par l' « Esprit » (chap. IV). Viennent ensuite des conseils pour purifier chacun des sens : les yeux, les oreilles, la langue (chap. V), les mains, le ventre (les tentations des esprits mauvais), les pieds. Après cela, tout le corps est purifié et prêt pour la résurrection (chap. VI). Il y a aussi des passions propres à l'âme, comme l'orgueil, etc., mais si elle a bonne volonté, Dieu lui enverra l'Esprit et si elle lui obéit, il la sauvera (chap. VII).

Dans toute cette lettre, c'est « l'esprit » qui joue le principal rôle ; on pourrait l'entendre, vers la fin, de l'esprit de l'homme, conçu comme intelligence qui dirige la conscience du cœur (volonté), mais il s'agit au commencement de l'*Esprit* (*Saint*), comme le porte explicitement un manuscrit ; c'est donc à lui qu'il faut sans doute attribuer le principal rôle dans les conversions et les « purifications ». Vient ensuite « la conscience du cœur », ou « les yeux de l'âme », conçue comme intelligence et volonté.

B = Manuscrit de Berlin 27, fol. 11ʳ-13ʳ (Sachau 302).
L = Londres, *add.* 14621, fol. 151ᵛ-153ᵛ.
P = Paris, manuscrit 201, fol. 169.
V = Vatican 123, fol. 241ᵛ-246 (1).

(1) Nous avons la reproduction de L depuis 1903 ; nous avons collationné P depuis. En 1908, au retour du Congrès des Orientalistes de Copenhague, nous

Le manuscrit L est le plus mauvais; en particulier, il lui manque trois membres de phrases dont deux, au moins, sont omis par pure négligence. V est le meilleur; en deux endroits : I, 2, note 9 et VII, 2, note 12, il se borne à transcrire le mot grec qui est traduit dans tous les autres. Ces deux mots grecs ont, d'ailleurs, droit de cité dans le copte, car tous deux (πολιτεία et χωρίς) se trouvent même dans le petit vocabulaire copte de la grammaire du P. Mallon. Leur emploi ne prouve donc pas que le syriaque a été traduit sur le grec. Par contre, il est certain que le syriaque présente quelques différences avec l'ancienne version latine qui proviendrait d'une version grecque, et qu'il diffère plus que les versions latines du fragment grec conservé. Nous devons donc conclure, semble-t-il, que le syriaque a été traduit ou sur le texte copte original, ou sur une version grecque inconnue par ailleurs.

F. NAU.

TRADUCTION

Lettre de Mar Antoine adressée aux frères (1).

I. TROIS SORTES DE VOCATIONS. — Avant toute chose, je salue (2) votre Charité en Notre-Seigneur. 1. J'estime, mes frères, que les âmes pieuses (3), soit mâle, soit femelle (4), se divisent en ces trois classes :

2. Il est des gens qui sont appelés par (dont la vocation provient de) la loi d'amour mise en leur nature par le bon principe (5) infus à leur nature dès la première création : La parole de Dieu leur arriva et ils n'hésitèrent à son égard en rien, mais ils la suivirent tout dispos. Tel fut Abraham, chef des Patriarches : lorsque Dieu vit que ce n'était pas grâce à un enseignement humain qu'il se destinait à aimer Dieu, mais que c'était par l'effet de la loi naturelle implantée dans sa première formation, Dieu se révéla à lui et lui dit : *Quitte ton pays et ta famille et viens à la terre que je te dirai* (6).

avons collationné D; enfin Mgr Graffin vient de nous remettre une reproduction du manuscrit V.

(1) « Lettre de Mar Antoine, solitaire et chef des solitaires, aux frères solitaires qui habitent en tout lieu. » B. — « Lettre que Mar Antoine écrivit aux frères. » V. — (2) Litt. : « je demande le salut de ». — (3) Litt. : « qui sont proches de l'amour de Dieu ». — (4) Locution fréquente chez les Coptes, en particulier dans les écrits attribués à Schenoudi. — (5) Litt. : « et par le bien premier ». — (6) Gen., XII, 1.

Et il partit sans aucune hésitation, mais se hâta de suivre sa vocation. C'est un exemple pour les commençants (7) : lorsqu'ils peinent et recherchent la piété (8) avec persévérance et douceur, ils obtiennent (ensuite) une conduite louable (9) parce que leurs âmes sont promptes à suivre l'amour de Dieu. Telle est la première vocation.

3. Voici la deuxième vocation : Certains hommes entendent l'Écriture (10) témoigner des souffrances et des supplices préparés pour les criminels et des promesses réservées à ceux qui croîtront dans la piété (8), et, par le témoignage de l'Écriture (10), il leur vient la pensée de se rendre à la vocation, comme en témoigne *David* par la parole qu'il a dite : *la Loi du Seigneur est sans tache et elle convertit l'âme, et le témoignage de Dieu est fidèle et donne la sagesse aux enfants* (11), etc.

4. Voici la troisième vocation : il y a des gens dont le cœur est dur dès leur début et ils demeurent dans des actes de péché, et Dieu bon, dans sa miséricorde, leur envoie l'épreuve des souffrances jusqu'à ce qu'ils se fatiguent, comprennent et fassent pénitence, puis reprennent possession de la science et fassent pénitence de tout leur cœur. Et ceux-ci également obtiennent (ensuite) une conduite louable (12), comme les autres qui les précèdent.

Telles sont les trois voies (13) suivies par les âmes qui entrent dans la pénitence jusqu'à ce qu'elles parviennent à la grâce et à la vocation du Fils de Dieu.

II. Rôle de l'Esprit (Saint). — 1. Cependant j'estime que l'Eprit (Saint) appelle tout d'abord ceux qui entrent de tout leur cœur, qui se préparent à mépriser toutes les souffrances, à résister et à soutenir jusqu'à la victoire tout combat engagé contre eux; Il allège leur combat, Il adoucit pour eux toutes les pratiques de la pénitence. Il leur montre comment il leur convient de se convertir, chacun dans son corps et dans son âme, jusqu'à leur conversion et leur arrivée près de Dieu qui les a créés (14); c'est Lui qui leur communique les (bonnes) œuvres et la manière de comprimer leurs âmes et leurs corps pour les purifier (tous deux) afin qu'ils héritent ensemble. 2. Le corps se purifie d'abord par un long jeûne, par des prières et des veilles prolongées, par les actes qui affaiblissent le corps (15), et en lui retranchant toutes ses volontés charnelles.

III. Rôle de la conscience du cœur pour extirper les passions. — 1. Et l'Esprit de pénitence l'aide (le corps) en cela, et c'est lui qui l'éprouve ainsi, afin que l'Ennemi ne puisse le faire reculer en arrière. Ensuite l'Esprit directeur commence à ouvrir les yeux de son âme pour lui accorder aussi la pénitence afin de se purifier. 2. A son tour, la cons-

(7) Litt. : « pour cette introduction qui se fait dans les âmes ». — (8) Litt. : « la crainte de Dieu ». — (9) Litt. : « la louange des actes »; mais le manuscrit V, au lieu de « des actes », a conservé le mot grec πολιτεία qu'il se borne à transcrire. — (10) Litt. : « la loi écrite ». — (11) Ps. xviii, 8. Au lieu de la seconde partie du verset, les versions latines portent Ps. cxviii, 130. — (12) Cf. *supra*, note 9. — (13) Litt. : « entrées ». — (14) « qui les a appelés ». V. — (15) Litt. : *et per operationem illam quae facit ut homo inops sit in corpore suo.*

cience du cœur commence à intervenir (16). Car le cœur aussi commence à être instruit par l'esprit, en vue de purifier les deux, le corps et l'âme, par la pénitence, et c'est lui qui devient le directeur des travaux (17) du corps et de l'âme pour les purifier. 3. C'est lui qui sépare tous les fruits de la chair qui sont mêlés à tous les membres du corps, depuis la naissance (18); c'est lui qui ramène chacun des membres du corps à sa condition (19) primitive, dans laquelle il n'y avait rien de l'esprit de *Satan*. 4. Et le corps est sous la domination de la conscience du cœur lequel est instruit par l'esprit, selon la parole de *Paul* qui dit : *je dompte mon corps et je le soumets* (20). Car (l'esprit) purifie le cœur de la nourriture, de la boisson et du sommeil, et aussi, comme je l'ai dit une fois (22), de toutes les passions (21) au point de l'éloigner même, par la pureté de son âme, de tout commerce charnel (23) et des mauvaises pensées (24).

IV. Trois genres de passions. — Je crois qu'il y a trois genres de passions (21) violentes : 1. Il en est un, dans le corps, implanté dans sa nature, formé avec elle dès sa première création, mais qui, sans la volonté de l'âme, ne peut agir : on sait seulement qu'il est dans le corps.

2. Il y a aussi un autre mouvement : c'est quand l'homme nourrit son corps avec des aliments et des boissons abondantes, l'effervescence du sang causée par la quantité des mets éveille dans le corps un combat qui agite sa masse sous l'impulsion de la bonne chère. C'est pour cela que l'Apôtre a dit : *ne vous enivrez pas avec le vin dans lequel est la débauche* (25), surtout ceux qui veulent observer la sainteté.

3. Le troisième mouvement provient des esprits mauvais qui nous tentent par envie et qui cherchent à souiller ceux qui commencent à se sanctifier (1).

4. Et maintenant, mes chers fils, pour ces trois sortes, si l'âme innocente

(16) Litt. : *incipit separans inter utrumque.* — (17) « Du monde ». V. — 18 Litt. : *en ex quo erat motio prima.* — (19) Sic V et le latin. Les autres manuscrits portent : « à la pénitence ». — (20) I Cor., ix, 27. — (21). Litt. : « mouvements ». — (22) Ces six mots manquent dans L; il n'est pas question des passions plus haut dans cette lettre. — (23). Litt. : *ex communicatione seminis.* — (24) Litt. : *phantasia.* — (25) Ephés., v, 18.

(1) Litt. : *qui incipiunt in parte sanctitatis.* — Ce passage existe en grec dans les Apophthegmes, *P. G.*, t. LXV, col. 84.

Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ἀντώνιος· Λογίζομαι ὅτι ἔχει τὸ σῶμα κίνησιν φυσικὴν συναναφυρεῖσαν αὐτῷ· ἀλλ' οὐκ ἐνεργεῖ, μὴ θελούσης τῆς ψυχῆς, μόνον δὲ σημαίνει ἐν τῷ σώματι ἀπαθῆ κίνησιν. Ἔστι δὲ καὶ ἄλλη κίνησις, ἐκ τοῦ τρέφειν καὶ θάλπειν τὸ σῶμα βρώμασι καὶ πόμασιν ἐξ ὧν ἡ θέρμη τοῦ αἵματος διεγείρει τὸ σῶμα πρὸς ἐνέργειαν. Δίο καὶ ἔλεγεν ὁ Ἀπόστολος· « Μὴ μεθύσκεσθε οἴνῳ, ἐν ᾧ ἐστιν ἀσωτία. » Καὶ πάλιν ὁ κύριος ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ τοῖς μαθηταῖς ἐντελλόμενος εἶπε· « Βλέπετε μήποτε βαρηθῶσιν ὑμῶν αἱ καρδίαι ἐν κραιπάλῃ καὶ μέθῃ. » Ἔστι δέ τις καὶ ἑτέρα κίνησις τοῖς ἀγωνιζομένοις, ἐξ ἐπιβούλης καὶ φθόνου δαιμόνων ἐπιγινομένη, ὥστε εἰδέναι δεῖ, ὅτι τρεῖς εἰσι σωματικαὶ κινήσεις, μία μὲν φυσική, ἑτέρα δὲ ἐξ ἀδιαφορίας τροφῶν, ἡ δὲ τρίτη ἀπὸ δαιμόνων. Ce texte grec, qui diffère beaucoup du syriaque, diffère presque autant de l'ancienne version latine : *In ipso enim est naturale corporis concretum illi, quod tamen non operatur aut efficit aliquid sine animae voluntate, nisi quod judicat in corpore solum*, etc.

son être, et endure, grâce au témoignage que l'esprit rend à la conscience du cœur, et si elle a été vigilante, elle purifiera les deux (le corps et l'âme) du genre de cette maladie. Mais si le cœur dédaigne ce que l'esprit lui témoigne au sujet de ces trois sortes, les esprits mauvais dominent sur lui et sèment, dans la masse du corps, toutes les passions ; ils l'émeuvent et lui font une guerre violente au point que son âme en devienne faible et malade et qu'elle gémisse, demandant de quel côté lui viendra un protecteur, pour faire pénitence, reprendre les commandements de l'Esprit et guérir. Ensuite elle consent à demeurer dans Dieu, qui est son salut.

V. Purification des yeux, des oreilles, de la langue. — 1. Je vous ai dit ces choses, mes bien-aimés, pour que vous sachiez comment l'homme doit faire pénitence en son corps et en son âme pour les purifier. Si le cœur remporte la victoire dans ce combat, alors il prie en Esprit et il commence par écarter du corps les passions de l'âme qui lui viennent de sa volonté. L'esprit lui-même concourt amicalement avec le cœur pour (imposer) l'observance des commandements que lui, esprit, a fait connaître (au cœur) ; il lui enseigne (ensuite) comment il doit guérir toutes les plaies de l'âme et comment il doit supprimer chacune des passions mêlées aux membres du corps et les autres passions extérieures du corps depuis la tête jusqu'aux pieds, celles qui sont mêlées (au corps) par la volonté.

2. Il élèvera les yeux avec droiture et pureté et il n'y aura pas en eux de perfidie. 3. Il apprendra ensuite aux oreilles comment elles doivent écouter et qu'elles ne doivent pas aspirer et tendre à écouter un propos mauvais ni la chute et la misère des hommes, mais qu'elles aient plaisir à entendre le bien, le relèvement de chacun et la grâce donnée à toute créature qui avait été affligée autrefois par ces mêmes membres. 4. Ensuite, il enseigne à la langue sa propre purification parce qu'elle le rendit gravement malade et, la maladie dont souffre l'âme, il l'exprime par la langue et il la lui attribue puisqu'elle est son organe. Par celle-ci de graves maladies et des blessures lui ont été faites ; c'est surtout par ce membre — par la langue — que l'âme a été frappée. L'apôtre Jacques nous le témoigne et dit : *si quelqu'un prétend servir Dieu en ne maîtrisant pas sa langue, mais en se laissant tromper par son cœur, la religion d'un tel homme est vaine* (2). Dans un autre passage il dit : *la langue est un membre infime, mais qui souille tout le corps* (3), etc. Si donc le cœur est fortifié par l'énergie qu'il reçoit de l'esprit, c'est d'abord lui-même qui est purifié, sanctifié et moralisé, afin que, lorsqu'il communiquera ses paroles à la langue, il n'ait point en elle d'hypocrisie ni une volonté propre. Sur lui se vérifiera la parole de *Salomon* qui a dit : *mes paroles sont dites par Dieu et il n'y a rien en elles de dur ni de tortueux* (4). Il dit ailleurs : *La langue du juste guérit* (5).

VI. Purification des mains, du ventre, des pieds. — 1. Ensuite le cœur guérira le mouvement des mains qui se mouvaient parfois sans ordre, suivant le vouloir de son âme ; l'Esprit indiquera au cœur leur purification

(2) Jacques, I, 26. — (3) *Ibid.*, III, 5. — (4) Prov., VIII, 8. — (5) *Ibid.*, XII, 18.

qui est de s'en servir (6) pour les aumônes et les prières. Sur elles se vérifie la parole qui dit : *l'offrande de mes mains est comme une offrande du soir* (7).

Ensuite il purifie le ventre dans sa nourriture et dans sa boisson, lui qui était insatiable — au temps où agissaient en lui les volontés de l'âme — dans les désirs gourmands du manger et du boire, par où les démons ont péché. Et de cela David a dit : *Avec celui dont les yeux sont hautains et dont le cœur est insatiable* (8) *je ne mangeais pas*.

3. De plus, le cœur, instruit par l'esprit, supprime le troisième mouvement, de ces trois genres dont j'ai parlé auparavant (IV, 3), et il tient leur place tant que l'esprit l'aide et le fortifie; il éteint toutes les passions (9), grâce à la force de l'Esprit qui ramène la paix dans tout le corps et qui en retranche toutes les passions (9), comme l'a dit *Paul : mortifiez vos membres terrestres : la luxure, la débauche et les passions des mauvais désirs* (10).

Et après cela, il donne aussi leur purification aux pieds qui parfois n'ont pas marché droit selon la volonté de Dieu; une fois mis sous l'autorité de l'esprit qui en opère la purification, ils marchent selon sa volonté et avancent en pratiquant les bonnes actions, afin que tout le corps se transforme et se renouvelle et soit sous l'autorité de l'esprit. Et j'estime qu'une fois que tout le corps est purifié et qu'il a reçu la plénitude de l'Esprit, il a là tout ce qu'il recevra à la résurrection des Justes.

VII. Purification des passions de l'âme. — 1. J'ai parlé des faiblesses de l'âme attachées aux membres de la nature du corps à l'aide desquels il se meut et agit et c'est elle qui dirigeait les mauvais esprits lorsqu'ils agissaient par elle dans les membres du corps. Mais j'ai dit qu'elle (l'âme) a d'autres passions, en dehors de celles du corps, que nous allons montrer :

2. L'orgueil (11) est une maladie (de l'âme) en dehors (12) du corps : (de même) la jactance, la jalousie, la haine, la colère, le dédain, la lâcheté et les autres qui dérivent de celles-là (13).

3. Et si l'âme se donne à Dieu de tout son cœur, Dieu a pitié d'elle et Il lui accorde l'Esprit de pénitence. Et celui-ci (l'Esprit) lui fait connaître chacun des péchés pour qu'elle ne s'en approche plus et il lui montre aussi les choses adverses qui tâchent de l'attirer pour qu'elle ne les quitte pas, et qui lui font la guerre pour qu'elle ne demeure pas dans la pénitence. 4. Et si elle supporte et obéit à l'Esprit qui lui conseille de faire pénitence, aussitôt le Créateur aura pitié des rigueurs (14) de sa pénitence. En voyant les peines qu'elle impose à son corps : les nombreuses prières, le jeûne, les supplications et la science des paroles de Dieu, la fuite de tous les maux, l'humilité, les larmes et la persévérance de la contrition, alors Dieu clément, voyant sa peine et sa soumission, aura pitié d'elle et la sauvera.

Fin de la lettre que saint Mar Antoine envoya aux Frères.

(6) Litt. : « de travailler en elles ». — (7) Ps. CXL, 2. — (8) Ps. C, 5. — (9) Litt. : « Tous les mouvements ». — (10) Coloss., III, 5. — (11) Litt. : « L'élévation des pensées ». — (12) Le manuscrit V a *transcrit* ici le mot grec χωρίς. — (13) Litt. : *et minutiae horum*. — (14) Litt. : « De la fatigue ».

TEXTE SYRIAQUE

ܬܘܒ ܐܓܪܬܐ ܕܡܪܝ ܐܢܛܘܢܝܘܣ

ܡܢ ܩܕܡ ܟܠܡܕܡ ܫܐܠ ܐܢܐ ܫܠܡܟܘܢ ܒܡܫܝܚܢ
ܕܡܪܢ. ܡܫܒܚ ܐܢܐ (2): ܐܚܝ: ܕܢܦܫܬܐ ܗܠܝܢ (6) ܕܡܬܩܪܝܢ
ܠܫܘܠܡܗ ܕܐܠܗܐ (4).· ܗܠܝܢ ܠܟܠܗܝܢ ܦܘܩܕܢܝܢ ܐܝܟ ܠܟܘܢ:
ܠܝ (5) ܕܒܪܐ ܗܘ ܐܘ ܢܦܫܬܐ ܗܝ (6) ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܕܡܬܠܡܕܝܢ (7)
ܡܢ ܢܡܘܣܐ ܕܟܝܢܐ ܕܫܡܝܪ (8) ܒܟܝܢܗܘܢ ܗܢܘܢ ܠܡܟܠܐ
ܦܘܠܚܢܐ ܕܟܝܢܐ ܕܪܘܚ (9) ܒܪܘܚܗܘܢ ܦܘܠܚܢܐ ܗܢܘܢ ܐܝܟ ܕܠܗ
ܡܛܠܗܘܢ (10) ܕܐܠܗܐ ܘܠܐ ܐܫܬܠܛܘ ܥܠܝܗ ܡܢ ܩܕܡ.· ܐܠܐ ܢܡܘܣܐ
ܕܝ ܡܬܠܡܕ: ܐܝܟ ܡܠܐ ܕܐܡܪܗܘܢ (11) ܦܘܠܚܢܐ ܕܐܒܗ̈ܬܐ (12):
ܘܟܕ (13) ܣܓܝܘ ܠܐܠܗܐ (14) ܕܠܐ ܗܘܐ ܡܢ (15) ܡܬܠܒܒܢܐ ܕܐܝܟ
ܦܪܘܩ (16) ܕܢܣܒ ܠܐܠܗܐ: ܐܠܐ ܡܢ ܢܡܘܣܐ ܕܟܝܢܐ ܕܝܠܝܕ
ܒܗܡܝܡܢܘܬܐ (17) ܦܘܠܚܢܐ ܐܬܓܠܝ ܠܗ ܠܐܠܗܐ ܘܐܡܪ ܠܗ:
ܦܘܩ (13) ܡܢ ܐܪܥܟ ܘܡܢ ܒܝܬ ܐܒܘܟ ܘܬܐ ܠܐܪܥܐ ܕܐܡܪ
ܠܟ. ܘܐܙܠ ܟܕ ܠܐ ܐܬܦܠܓ ܥܡܗ: ܐܠܐ ܐܬܛܝܒ ܠܡܦܠܚܗ.
ܗܢܐ ܕܡܘܬܐ ܗܘܐ ܠܟܘܢ (19) ܠܡܟܠܟܠܬܐ ܕܗܘܝܐ ܒܢܦܫܬܐ. ܕܟܕ (20)
ܒܥܡܠܐ ܡܬܡܢܝܢ (21) ܕܢܣܒ ܠܐܠܗܐ ܒܡܣܝܒܪܢܘܬܐ (22)
ܡܬܢܣܝܐ.· ܢܦܩܝܢ ܠܡܫܘܚܬܐ ܕܝܘܩܪܐ. (23) ܡܛܠ ܕܢܦܫܬܗܘܢ
ܡܫܬܠܡܝ (24) ܕܢܦܩܢ (25) ܠܫܘܠܡܗ (1) ܕܐܠܗܐ. ܗܕܐ ܗܝ
ܬܪܥܝܬܐ ܦܘܠܚܢܐ...

(1) Sic P. — L om. ܕܡܪܢ ܠܐܚܐ. — B : ܐܢܛܘܢܝܘܣ ܡܫܝܚܐ ܘܪܘܚܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܟܠ ܐܚܐ — V : ܐܢܛܘܢܝܘܣ ܠܐܚܐ ܡܫܝܚܝܐ ܐܓܪܬܐ ܕܟܬܒ ܡܪܝ. — (2) P add. ܕܝܢ. — ܕܚܒܝܒܝ ܟܠܗ ܐܢܐ. — (3) ܐܡܠܝܢ V. — (4) ܠܫܘܠܡܗ ܕܐܠܗܐ V. — (5) ܐܝܟ P. — (6) L om. ܗܝ. V om. ܗܘ et ܗܝ. — (7) ܕܡܬܬܠܡܕܝܢ V. — (8) ܕܐܝܟ V. — (9) ܕܪܘܚܢܐ ܒܪܘܚ V. — (10) ܡܛܠܗ L. — (11) V : ܕܐܡܪ. ܐܒܗ̈ܬܐ. (om. ܐܝܟ etc.). — (12) ܦܘܠܚܢܐ ܐܒܗ̈ܬܐ LP. — (13) ܕܝ V. — (14) ܠܐܠܗܐ L. — (15) ܕܠܗ ܡܢ V. — (16) ܦܪܘܩ V. — (17) ܡܢ ܢܡܘܣܐ ܕܝܠܝܕ ܒܟܝܢܐ ܒܗܝܡܢܘܬܗ V. — (18) ܕܦܘܩ L. — (19) ܗܘܐ. ܠܡܟܠܟܠܬܐ L. — (20) ܕܝ L. — ܕܟܕ. ܠܢܦܫܬܐ. ܘܟܕ ܒܢܦܫܬܐ. BP. — ܒܥܡܠܐ V. — (21) ܡܬܡܢܝܢ ܘܢܣܒ V. — (22) ܘܡܢܣܝܐ L. — (23) ܕܦܘܠܚܢܐ V. — (24) ܡܫܬܠܡܝ P. ܐܝܟ ܕܢܦܩܢ B. — (25) ܕܢܦܩܢ V. — (1) ܠܫܘܠܡܗ B.

ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܢ ܕܐܬܪܘܢ ܗܕܐ (2) ܗܝ: ܐܝܟ ܐܢܫܝܢ (3) ܕܓܒ (1)
ܥܡܕܝܢ ܢܡܘܣܐ (5) ܕܡܐܡܪܐ ܕܡܘܫܐ ܥܠ ܥܒܕܘܬܐ ܘܐܘܟܬܪܝܢ (6)
ܕܡܡܝܢ ܠܡܫܩܠܬܐ ܘܥܠ ܡܬܩܠܬܐ ܕܡܡܝܢ ܠܚܘܠܝܢ (7)
ܕܥܡܝܢ (8) ܒܚܝܠܗ ܕܐܠܗܐ (9). ܘܡܢ ܗܘܕܝܐܘ ܕܢܡܘܣܐ
ܕܐܡܪ. ܡܣܩܒܠܢܐ ܗܘܘ (10) ܡܠܐܟܝܢ (11): ܕܗܘܢ (12)
ܕܥܡܝܢ (13) ܕܢܥܠܘܢ ܠܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ ܡܠܐ ܕܕܡܝܢ ܫܦܝܪ ܒܡܕܝܢܬܐ
ܘܐܡܪ: ܕܢܡܘܣܘ (14) ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܠܐ ܡܘܡ ܘܡܕܝܢܬܐ ܢܨܝܚܐ (15).
ܘܗܘܕܝܐܘ ܕܡܕܝܢܬܐ ܡܢܡܘܣܢܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܡܬܟܘܕܐ. ܒܟܘܡ
ܥܕܢܐ (16).

ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܢ ܠܐܢܛܝܟܝܐ (17) ܗܕܐ ܗܝ: ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܕܡܫܐ
ܠܗܘܢ ܡܢ ܥܘܕܪܢܗܘܢ ܘܡܬܚܠܦܝܢ ܒܒܢܝܐ ܕܚܝܠܬܐ: ܘܐܠܗܐ (18)
ܠܗܠ (19) ܕܡܫܡܫܝܢ ܡܕܝܢܬܐ ܠܟܠܗܘܢ ܡܕܝܪܘܬܐ ܕܐܘܟܬܪܝܢ (20)
ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܠܐܘܢ (21) ܘܢܪܚܡܘܢ ܘܢܐܡܢܘܢ (22). ܘܠܐܘܢ ܘܢܟܠܘܢ (23)
ܠܡܕܝܢܬܐ ܘܢܐܡܢܘܢ ܡܢ ܟܠܗ ܠܒܗܘܢ. ܘܢܫܡܫܘܢ ܐܦ ܗܢܘܢ
ܠܡܫܡܫܢܬܐ ܕܕܡܝܢܐ ܐܝܟ ܡܠܐ (23) ܕܗܠܝܢ ܐܣܬܪܬܐ (25) ܕܡܢ
ܩܕܡܝܗܘܢ܀

ܘܗܠܝܢ (1) ܠܬܠܬ ܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ ܠܩܫܝܬܐ ܕܫܡܝܢ ܫܡܫܬܐ
ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܒܢܝܢ ܠܡܫܡܫܬܐ ܘܠܡܕܝܢܬܐ (2) ܕܒܪܗ ܕܐܠܗܐ. ܐܠܐ (3)
ܫܡܪ ܐܢܐ ܕܗܠܝܢ ܕܒܟܠ ܡܢ ܟܠܗ ܠܒܗܘܢ ܡܕܝܢܗ ܢܦܫܗܘܢ (4)
ܕܠܫܡܪܘܢ ܥܠ ܟܠܗܘܢ ܐܟܬܪܝܢ (5) ܘܢܟܪܘܢ ܘܢܫܡܫܘܢ

(2) ܐܦ ܗܘ ܗܕܐ BP. ܐܦ ܗܕܐ V. — (3) ܐܢܫܐ L. B add. ܡܢ. — (4) ܕܓܒ ܦ V. — (5) ܠܢܡܘܣܐ P. — (6) ܥܒܕܘܬܐ ܐܘܟܬܪܝܢ B. — (7) ܗܠܝܢ B. — (8) ܕܥܡܝܢ L. — (9) ܕܐܠܗܐ ܒܚܝܠܗ V. — (10) ܗܘܘ ܕܡܣܩܒܠܢܐ L. — (11) ܡܠܐܟܝܢ V. — (12) P om. ܕ. B : ܘܗܘܘ. V : ܘܗܘܢ. — (13) ܕܥܡܝܢ L. — (14) V om. ܕ. — (15) L. om. ܘܗܘܕܝܐܘ... — (16) ܕܥܕܢܐ P. — (17) ܕܠܐܢܛܝܟܝܐ V. — (18) ܕܥܡܝܢ ܒܒܢܝܗܘܢ V. — (19) P add. ܘܡܢ. — (20) ܘܐܘܟܬܪܝܢ LP. — (21) ܕܢܪܚܡܘܢ LP. — (22) om. BP. — (23) ܢܟܠܘܢ P. — (24) ܐܦܣܪ P. — (25) ܣܬܪܐ V.

(1) ܘܗܠܝܢ L. — (2) ܕܒܪܗ ܕܡܪܢ ܘܠܡܕܝܢܬܗ V. — (3) ܗܘ ܠܐ L. — (4) ܢܦܫܗܘܢ V. — (5) PV add. ܘܢܟܪܘܢ.

ܠܡܫܡܠܐ ܥܠ ܐܠܗܐ ܕܝܗܒ ܠܡܫܡܠܝܘܬܗܘܢ ܒܝܕܐ ܕܐܬܟܢܫܘܢ. ܡܬܕܠܐܬ (6) ܗܘ (7) ܪܘܚܐ (8) ܦܪܩܐ ܠܗܘܢ. ܡܢܟܝܢ ܠܗܘܢ ܕܢܗܘܐ ܐܠܗܘܬܗܘܢ ܡܟܠܠܐ ܠܗܘܢ. ܘܢܗܘܘܢ ܫܠܝܢ ܠܗܘܢ ܥܠ ܚܛܗܐ ܕܠܡܚܠܐ (9) ܗܘܐ ܡܫܘܐ ܠܗܘܢ ܐܡܝܢܐ (1) ܗܠܐ ܠܗܘܢ (2) ܕܠܡܚܘܢ ܐܝܟ ܕܒܦܓܪܗܘܢ ܡܫܬܥܒܕܘ: ܒܝܕܐ ܕܠܡܚܘܢ (3) ܘܢܗܘܘܢ (4) ܠܟܠ ܐܠܗܐ (5) ܕܒܪܐ ܐܢܘܢ ܗܘܐ ܡܫܠܡ ܠܗܘܢ ܚܛܗܐ (6). ܕܐܡܝܢܐ ܗܠܐ ܠܗܘܢ ܕܢܚܘܢ ܢܦܫܬܗܘܢ ܦܓܪܗܘܢ ܕܢܚܘܢ (6)′ ܐܝܟ ܘܠܐܬܪܗܘܢ ܐܦܢܐ܁ ܡܠܐܟܐ (7) ܦܓܪܐ ܡܬܕܠܐܬ ܒܪܘܚܐ ܩܕܝܫܬܐ. ܡܬܪܚܡܢܐ (8) ܡܫܠܡܢܐ ܩܕܝܫܬܐ (9). ܡܫܘܚܠܦܐ ܗܘ ܕܢܚܢ ܕܢܗܘܐ ܪܘܚܐ ܐܝܟ ܒܦܓܪܗ (10) ܘܕܪܗܛܐ ܦܫܛ ܡܢܗ ܟܠܗܘܢ ܪܫܝܡܘܬܐ ܕܒܣܪܐ. ܘܪܘܚܐ (11) ܕܠܡܚܠܐ ܡܚܒܪ ܠܗ (12) ܒܥܠܡܐ. ܗܘܐ ܕܢܦܠ ܠܗ ܒܗܘܢ. ܡܛܠܐ ܕܠܐ (13) ܢܦܩܘܢ ܒܟܠܒܟܠܐ ܠܡܫܘܠܡܘܗ܁ ܡܩܒܠ ܪܘܚܐ ܡܒܝܪܢܐ (14) ܡܫܪܐ (15) ܦܠܐܚ ܒܟܠܝܐ ܕܢܫܡܘܗ (16). ܡܛܠܐ ܕܠܐ ܐܦ ܠܗ ܠܡܚܠܐ (17) ܕܠܐܬܪܐ (18). ܐܦ ܠܐܪܥܐ ܘܢܛܪܗ (19) ܕܠܒܐ. ܡܥܒܕܐ ܦܪܫܐ ܒܝܬ ܠܐܪܥܐ ܒܩܒ ܘܐܦ ܠܟܠ ܡܫܪܐ ܕܢܠܟ (20) ܡܢ ܪܘܚܐ. ܡܛܠܐ ܕܢܦܠ ܠܐܪܥܐ (21) ܒܠܡܚܠܐ (22) ܠܦܓܪܐ ܡܠܝܫܐ. ܗܘܐ ܗܝܠ ܡܒܝܪܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܕܦܓܪܐ ܘܢܦܫܐ ܘܢܗܘܐ (23) ܐܝܟ. ܗܘܐ ܦܪܩ (24) ܟܠܗܘܢ ܦܪܘܫܘ ܕܒܣܪܐ ܘܟܠܝ ܕܐܠܘܗܝ

(6) ܡܬܕܡܐ B. — (7) LV om. ܗܘ. — (8) B add. ܕܩܘܕܫܐ. — (9) ܕܡܫܪܝܘܬܐ L.
(1) ܕܐܡܝܢܐ L. — (2) om. V. — (3) B : ܒܝܕܐ ܕܢܦܫܗܘܢ ܘܦܓܪܗܘܢ. V : ܒܝܕܐ ܕܡܟܠܟ ܠܗܘܢ ܕܢܦܓܪܗܘܢ. — (4) L. om. ܐܝܟ ܒܦܓܪܗ... — (5) BP (l. ܠܟܠ ܐܠܗܐ) ܕܐܠܗܐ. V : (l. ܘܐܡܝܢܐ ܗܘܐ ܗܘܐ ܒܪܘܚ ܦܓܪܗܘܢ ܘܢܦܫܬܗܘܢ ܘܢܒܝܗܘܢ) ܕܒܪܐ ܕܒܢ. — (6) V add. ܚܛܗܐ. — (6)′ BPV (BV ܕܢܒܝܗܘܢ). — (7) B add. ܕܝܢ. — (8) ܘܡܪܚܡܢܘܬܐ P. — (9) ܘܡܫܠܡܢܘܬܐ ܘܩܕܝܫܘܬܐ. ܩܕܝܫܬܐ V. — (10) BV : ܒܦܓܪܗ ܚܢܢ ܕܢܗܘܐ ܐܝܟ ܕܢܗܘܐ (P) ܕܪܘܚ ܗܘ. — (11) B add. ܗܘܐ. — (12) ܡܚܒܪܢܐ ܠܗ ܗܘܐ ܕܠܡܚܠܐ BPV ܡܚܒܪܢܐ V). — (13) ܕܠܐ ܗܘܐ .ܒܗܘܢ B. — (14) ܡܚܒܪܢܐ B. — (15) ܗܘܐ B. — (16) ܕܢܦܫܐ B. — (17) ܠܡܫܘܠܡܐ L. — (18) ܕܠܐܬܪܐ V. — (19) B add. ܕܝܢ. — (20) ܠܡܬܠܟ L. — (21) ܕܢܦܠ ܐܝܟ ܠܐܪܥܗܘܢ P. — (22) P add. ܐܝܟ ܕܝܢ. — (23) ܠܡܠܝܫܐ. ܕܦܓܪܐ ܘܢܦܫܐ ܘܢܗܘܐ V. — (24) ܡܦܪܩ V.

ܒܥܠܝܗܘܢ ܗܕܡ̈ܘܗܝ ܕܦܓܪܐ. ܗܐ ܡܢ (25) ܕܗܘܬ ܡܬܐܪܡܝܢܘܬܐ (1) ܡܦܪܡܝܬܐ. ܘܗܘ ܡܡܢܝܬܐ (2) ܟܠ (3) ܚܕ ܚܕ ܡܢ ܗܕܡ̈ܘܗܝ ܕܦܓܪܐ (4) ܠܟܠܗܘܢ (5) ܗܘ ܡܦܪܡܝܬܐ ܕܠܐ (6) ܗܘܬ ܐܝܟ ܕܒܗ ܡܕܒܪ (3) ܡܢ ܢܦܫܗ (7) ܕܗܝܟܠܐ. ܘܦܓܪܐ (8) ܗܘܬ ܐܝܟܢܐ ܫܘܠܛܢܐ ܕܐܪܥܢܝܬܐ (9) ܕܠܒܐ ܗܘ (10) ܕܢܦܩ ܡܢ ܢܦܫܐ܀ ܐܝܟ (11) ܡܛܠܗ ܕܦܘܠܚܢܗ ܕܐܡܪ (12): ܕܦܓܪ ܗܘ (13) ܒܪܢܫܐ (14). ܘܡܫܡܫܝܢ ܐܢܐ. ܡܛܠ ܕܠܟܠܐ ܡܕܒܪܐ ܠܗ (15) ܡܢ ܡܬܐܘܠܐ (16) ܘܡܢ ܡܫܬܐܠܐ ܘܡܢ ܫܠܬܐ (17) ܘܐܝܟ ܕܐܡܪܐ ܚܕܐ ܙܒܢ (18) ܐܦ (19) ܡܢ ܟܠ ܙܒ̈ܢܝܢ ܕܒܡܕܐ ܕܐܦ (20) ܡܢ ܫܘܬܦܘܬܐ (21) ܕܙܘܓܐ ܕܦܬܟܡܣ ܦܢܝ ܠܗ ܒܚܡܝܬܐ ܕܢܦܫܗ.

ܘܐܝܟ ܕܡܦܪܫ ܐܢܐ (22) ܠܟܠܐ ܠܡܦܩܐ (23) ܕܙܘܕܐ ܡܦܬܐ ܐܝܟ܀ ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܒܦܓܪܐ ܕܢܦܩ ܒܟܝܢܗ. ܗܘ (24) ܡܛܠ ܕܐܬܝܗܒܠ ܒܥܕܗ ܒܪܢܫ ܒܪܘܚܗ: ܐܠܐ ܒܗ ܠܐ ܒܙܒܢܐ ܢܦܩܐ ܠܐ ܡܬܟܢܫ (25): ܒܚܣܘܕ ܕܡܢ ܡܢܗ (1) ܕܐܝܬܘܗܝ ܒܦܓܪܐ܀ ܐܝܟ ܕܡܢ ܐܦ ܙܘܒܐ ܐܣܝܪܐ (2): ܡܛܠ (3) ܕܒܪܢܫܐ ܡܬܚܙܝܐ (4) ܦܓܪܗ ܒܡܬܐܘܠܐ ܘܡܫܡܫܢܬܐ ܗܝܡܢܐ: ܢܦܫܗ (5) ܕܕܡܐ ܡܢ ܡܪܥܝܬܐ ܗܝ̈ܘܬܐ (6) ܡܫܡܫ ܡܢܝܐ ܒܦܓܪܐ: ܗܘ ܡܛܠ (7) ܕܝܚܝܕܝܐ ܡܕܒܪܐ ܡܢ (8) ܠܟܠܟܘܬܐ. ܡܛܠ ܗܕܐ ܐܡܪ ܥܡܝܩܐ. ܕܠܐ ܠܗܘܢ ܢܦܩ ܒܚܫܝܒܐ ܕܒܗ ܐܝܟ ܐܦܘܛܘܬܐ. ܘܡܬܐܪܐܝܟ ܐܝܟܢ (9) ܕܒܢܝܢ ܕܝܬܪܘܢ

(25) PV add. ܐܣܟܝܡ. — (1) ܡܬܟܪܝܢܘܬܐ P. ܡܬܐܪܡܝܢܘܬܐ V. — (2) ܗܘ V. — (3) om. P. — (4) B om. ܗܘܐ ... ܡܢ. — (5) ܠܟܠܗܘܢ BLP. — (6) ܘܠܐ P. — (7) ܢܦܫܐ PV. — (8) B add. ܠܗܘ. — (9) ܠܐܪܥܢܝܬܐ ܕܦܘܠܚܢܗ L. — (10) ܗܘ P. — (11) ܡܢ ܟܠܗ. ܐܝܟ P. ܕܐܝܟ L ܐܝܟ ܕܡܢ. V. — (12) ܕܐܡܪ L. — (13) L om. ܗܘ. — (14) ܒܪܢܫܐ BP. — (15) ܘܡܕܒܪܐ ܠܟܠܐ V. — (16) ܡܬܐܘܠܐ L. — (17) B om. ܘܡܢ ܫܠܬܐ. — (18) L om. ܘܐܝܟ ܕܐܡܪܐ ܚܕܐ ܙܒܢ (BP ܐܝܟ). — (19) ܘܐܦ P. ܕܐܦ ܒܡܕܐ B. — (20) ܐܦ V. — (21) ܕܫܘܬܦܘܬܐ ܕܙܘܓܐ B. — (22) P add. ܗܟܢ. B add. ܕܡܢ. — (23) ܛܦܣܝܢ. — (24) LV om. ܗܘ. — (25) ܒ ܢܦܩܐ ܠܐ ܒܙܒܢܐ ܠܐ ܡܬܟܢܫ ܡܕܡ BP (B om. ܡܕܡ).

(1) ܡܢܗ ܡܢܗ B. — (2) ܐܣܝܪܬܐ ܐܣܝܪܐ P. — (3) ܡܛܠ V. — (4) ܕܒܪ ܐܝܟ ܕܠܐ V. — (5) ܢܦܫܗ PV. — (6) ܡܪܥܝܬܐ ܗܝ̈ܘܬܐ B. — (7) om. B. — (8) ܠܗ P. — (9) ܗܟܢ V.

ܡܦܩܬܐ܀ ܙܒܢܐ ܕܝܢ ܠܟܠܗܝܢ ܐܡܠܝܘܗܝ ܡܢ ܪ̈ܘܚܐ ܒܡܩ̈ܛܬܐ
ܘܗܠܝܢ ܕܡܬܢܩܦܝܢ ܠܗ ܒܠܚܘܕ. ܡܛܠ ܕܢܦ̈ܫܬܢ ܠܗܠܝܢ
ܘܡܥܒܪܝܢ ܒܡܚܝܠܘܬܐ ܕܡܦܩܬܐ܀ ܘܗܫܐ: ܩ̈ܢܝܢ (10) ܣܘ̈ܟܠܐ:
ܘܗܠܝܢ (11) ܠܐܠܗܐ ܠܡܫܡܫܘ: ܠܐ ܦܥܠܬܐ ܗܘܬ ܢܦܫܐ ܡܛܠܗ (12)
ܘܡܫܡܫܢܐ: ܒܫܘܒܚܗ (13) ܕܪܘܚܐ ܕܡܫܡܫܢܐ ܠܟܘܪ̈ܗܢܘܗܝ (14)
ܕܟܠܐ. ܘܡܬܕܒܪܐ ܗܘܬ. ܘܡܬܒܩܝܐ (15) ܠܪ̈ܓܫܝܗܘܢ ܡܢ ܢܦܫܗ
ܘܕܟܝܘܬܐ ܗܘܬ. ܠܐ ܕܝܢ ܟܢܫܐ ܟܠܐ ܒܗܠܝܢ ܠܐܠܗܐ ܠܡܫܡܫܘ:
ܒܡܠܐ ܕܪܘܚܐ ܡܫܡܫܢܐ (17) ܠܗ: ܡܫܬܠܛ̈ܢܝܢ ܒܗ ܪ̈ܘܚܐ
ܒ̈ܝܫܬܐ ܘܪ̈ܓܫܝ (18) ܒܫܘܠܛܢܗ ܕܦܓܪܐ ܟܠ ܫܥܬܝܢ.
ܘܡܬܕܡܝܢ (19) ܘܡܬܚܫܒܝܢ ܒܗܘܢ ܦܓܪܐ ܒܕܡܘܬܐ. ܒܕܡܐ ܕܐܬܐ
ܢܦܫܐ (20) ܘܠܡܬܚܪܘ. ܘܠܓܒܐ ܘܠܒܪܐ ܕܡܢ ܐܝܟܐ ܢܐܬܐ ܠܗ
ܡܕܒܪܢܐ. ܘܠܐ ܗܘܐ (21) ܘܠܟܠܗܝܢ ܦܩ̈ܘܕܝܢ ܪܘܚܐ. ܘܠܐ ܡܫܟܚܢ (22)܀
ܡܢ ܗܘ (23) ܡܬܠܗܦܢܐ ܕܠܗܘܐ ܡܦܩܢܐ (24) ܠܟܠܗܘܢ ܕܗܘܘ
ܡܠܟܘܬܗ܀

ܘܗܠܝܢ ܐܡܪܢܐ ܠܟܘܢ: ܚ̈ܒܝܒܝ (25): ܕܬܐܒܘܢ ܘܐܡܬܝ ܡܬܠܒܟܐ
ܠܗ (26) ܠܟܢ ܐܝܟܐ ܕܢܠܘܢ ܒܦܓܪܗ ܡܢܦܫܗ ܕܢܕܥ ܐܝܟܢ.
ܠܐ (1) ܪܒܐ ܟܠ ܠܟܘܠܡܫܐ ܗܘܝܐ. ܘܝܕܥ ܗܘ ܡܕܝܢ ܒܪܢܫܐ
ܘܡܫܪܐ ܕܢܦܪܘܩ (2) ܡܢ ܦܓܪܐ (3) ܚܝ̈ܠܐ ܕܢܦܫܐ (4) ܘܗܠܝܢ ܕܐܬܝ
ܠܗ (5) ܡܢ ܪܘܚܢܗ (6). ܐܦ ܠܪܘܚܐ ܕܝܢ ܗܘܐ (7) ܢܘܚܡܬܐ (8)
ܒܗ ܟܠܐ ܡܛܠ ܠܡܫܪܬܐ ܕܦܩ̈ܘܕܝܢ ܘܗܠܝܢ ܕܗܘ ܪܘܚܐ

(10) ܐܣܬܝ L. — (11) ܒܗܠܝܢ V. — (12) ܦܥܠܬܐ ܡܛܠܗ ܢܦܫܐ P. — (13) ܒܫܘܒܘܚܬܐ BPV. — (14) ܠܟܘܪ̈ܗܢܘܗܝ ܗܘܐ ܡܫܡܫܢܐ L (ܡܫܡܫܢܘ V). — (15) ܡܬܕܒܪܐ ܗܘܬ ܘܡܬܒܩܝܐ ܗܘܬ P (ܘܡܬܕܒܪܐ L). — (16) ܠܟܠ̈ܗܝܢ BP. — (17) ܟܢܫܐ ܟܠܐ ܕܪܘܚܐ ܡܫܡܫܢܐ B. — (18) ܘܪ̈ܓܫܝ LP. — (19) ܘܡܬܕܡܝܢ LP. — (20) ܢܦܫܗ L. — (21) ܘܠܐ ܗܘܐ BP. — (22) P om. ܘ. — (23) (l. ܡܢ ܗܘ) ܗܘܐ ܘܡܦܩܢܐ P. ܗܘ ܡܦܩܢܐ B. — (24) om. B. — (25) om. BV. — (26) ܐܝܟܢܐ ܘܠܐ V.
(1) ܐܝܟ BP. ܘܠܐ V. — (2) ܕܢܦܪܘܩ V. — (3) V add. ܐܦ. — (4) ܡܢ ܢܦܫܐ ܚܝ̈ܠܐ ܕܦܓܪܐ L. — (5) ܠܗ L. — (6) ܪܘܚܢܗ L. — (7) ܠܗ ܗܘܐ ܠܪܘܚܐ B (ܗܘܐ infra lin.). — (8) ܢܘܚܡܬܐ BP.

ܡܣܗܘܕ ܠܗ. ܘܗܘ ܡܠܟ ܠܗ ܕܐܡܝܢܐ (9) ܗܘܐ ܡܬܪܗܛ (10) ܒܟܠ
ܡܬܢܘܠܝܬ (11) ܕܢܦܫܐ: ܘܕܘܒܪܐ (12) ܦܪܝܫ ܒܟܠ ܚܕ ܚܕ ܡܢܗܘܢ،
ܕܗܠܝܢ (13) ܕܐܬܕܒܪܘ ܒܗܘܕܪ̈ܝܗ ܦܐܪܐ (14) ܘܣܓܝܐ ܐܣܬ̈ܓܝܐ
ܕܠܒܪ ܡܢ ܦܐܪܐ ܡܢ ܙܪܥܐ ܘܡܒܕܐ ܠܬܪ̈ܝܢܐ. ܘܗܠܝܢ ܕܡܕܒܪܝܢ
ܒܪܘܚܢܐ܀ ܘܠܒܬ̈ܫܝܐ (15) ܗܘܐ (16) ܡܫܠܡܝܢ (17) ܠܐܘܪܚܐܬ
ܘܒܫܠܡܬܐ: ܕܠܐܘܣ (18) ܠܐ ܢܗܘܐ ܒܗܘܢ ܢܟܠܐ. ܘܡܢ ܒܬܪܟܢ (19)
ܐܦ ܠܐܬ̈ܪܐ ܡܫܠܡܝܢ ܕܐܡܝܢܐ (20) ܗܘ̈ܝܢ ܥܩܒܝܢ ܘܠܘܬ (21) ܠܐ ܗܘ̈ܝܢ
ܙ̈ܘܓܝܢ ܐܘ ܙ̈ܘܓܝܢ ܕܢܫ̈ܝܢ (22) ܡܫܡܠܝܐ ܒܫܡܐ. ܐܦ ܠܐ (23)
ܡܫܘܠܡܬܐ ܡܥܠܐ (24) ܕܒܬ̈ܘܠܬܐ: ܐܠܐ ܕܗܘ̈ܝܢ ܣܬ̈ܝܢ ܕܢܥܩܒܢ ܒܟܠ
ܠܗ̈ܠܝܢ ܡܟܠ ܡܡܠܐ ܕܒܠܝܦ. ܘܡܟܠ ܚܣܝܢܐ ܕܒܠܒܗ ܒܪܥܝܬܐ
ܡܛܠ ܕܒܗܠܝܢ ܗܘܕܥܐ ܐܠܗܝܐ ܒܪܟܢ܀ ܘܡܢ ܒܬܪܟܢ ܗܘ
ܡܠܟ ܠܢܦܫܐ ܕܡܢܗ. ܡܛܠ ܕܒܗ ܐܠܗܪܘ (25) ܒܗܘܕܝܐ ܙܒܢܐ.
ܡܗܘܕܝܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܢܦܫܐ (1) ܒܗ ܗܘ (2) ܡܫܡܠܠܐ ܘܡܕܒܪܐ (3)
ܠܗ ܠܠܒܝܐ (4): ܡܛܠ ܕܗܘ ܐܠܗܘܬܗ ܐܬܓܠܝ (5) ܘܡܠܟܗ. ܒܗܘܝܐ
ܕܡܢ ܗܘܕܝܐ ܙܒ̈ܢܐ ܘܣܬܪ̈ܐ ܐܠܗܝܐ ܒܗ (6). ܘܡܠܟܘܬܗ (7)
ܒܗܘܝܐ ܗܘܕܝܐ ܐܠܘܗܝܬܐ (8) ܕܐܠܗܘܬܗ ܠܢܦܫܐ܀ ܡܫܡܫܢ ܕܡܢ
ܥܠܡܝܐ ܡܫܰܡܫܢ ܠܢ ܘܐܦܪܢ ܕܐܝܟ ܡܢܒܪ ܕܡܫܡܫ ܠܐܠܗܐ:
ܘܠܐ ܐܢܫ ܠܢܦܫܗ: ܐܠܐ ܡܛܠܬܐ ܠܗ ܠܒܪܗ: ܕܗܘܝܐ ܡܫܡܫܐ (9)
ܗܘ ܦܘܠܚܢܗ. ܡܚܝܠܬܐ ܐܣܝܪܐ ܐܦܪ: ܕܠܢܦܫܐ. ܗܘܕܝܐ ܪܒܘܬܐ
ܐܠܗܘܬܗ ܡܫܡܠܝܐ ܠܗ (10) ܠܒܠܒܗ ܦܐܪܐ ܒܗܘ ܥܢܬܐ

(9) ܐܡܝܢܐ P. ܐܡܝܢܐ. ܠܗܘ ܘܡܠܟ B. — (10) L add. ܠܗ. — (11) ܡܫܬܘܠܦܬܐ BLP. —
(12) ܘܗܘܐ V. — (13) ܚܕܐ ܚܕܐ ܡܢܗܘܢ. ܗܠܝܢ V. — (14) ܕܦܐܪܐ ܒܗܘܕܪܢܘܬܗܘܢ BP. —
(15) ܠܒܬ̈ܫܝܐ PV. — (16) om. V. ܘܠܒܬ̈ܫܝܐ ܗܘܘ B. — (17) V add. ܕܢܣܒܝܢ. —
(18) ܘܠܐܘܣ V. — (19) L om. ܘܡܢ ܒܬܪܟܢ — (20) ܐܡܝܢܐ V. — (21) ܕܠܘܬ B. —
(22) ܕܙܘ̈ܓܝܢ ܢܫ̈ܝܢ L. — (23) ܐܦܠܐ ܒܟܠ B. — (24) ܕܡܥܠܐ B. ܘܡܥܠܐ V. — (25) ܐܠܗܪܝܐ
B.

(1) om. V. BPV add. ܒܡܠܟܘܬܐ. — (2) ܗܘܐ V. — (3) ܘܡܕܒܪ LP. LV : (l. ܠܗ,
ܠܗܘܢ. — (4) ܠܗ ܠܠܒܝܐ P. ܠܠܒܝܗܘܢ BL. — (5) ܐܬܓܠܝܘ BP. — (6) ܒܗܘܢ BP. —
(7) ܕܡܢ ܡܠܟܘܬܗ V. — (8) ܐܠܗܪܝܐ B. — (9) ܡܫܡܫܐ V. — (10) L om. ܠܗ.

ܕܐܣܬܪܝܩܘܬܐ (11). ܐܘ ܕܝܢ ܐܝܣܪܝܠ (12) ܟܠܐ ܚܕ ܣܟܠܐ (13)
ܕܢܦܫܟ ܡܢ ܩܢܝܐ: ܗܘ ܡܪܕܝܬܗ (14) ܡܛܠ ܕܟܠ ܡܫܬܡܠܝܢ (15)
ܡܛܠܗܘܢ ܕܐܝܟܢܐ ܢܗܘܐ ܡܫܟܚ ܡܬܒܥܐ ܠܟܠܗܝܢ ܕܠܐ ܢܗܘܐ
ܒܗܘܢ ܡܫܟܚ (16) ܒܐܦܝܐ. ܘܠܐ (17) ܙܒܢܐ ܕܝܢ (18) ܢܦܫܗ܀
ܡܫܠܡܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܡܬܠܬܗ ܕܡܬܥܡܪܘܢ ܕܐܡܪ: ܕܡܬܠܬܐ ܕܝܠܗ
ܐܡܪܢ ܡܢ ܐܠܗܐ. ܘܡܠܬܗ ܒܗܘܢ ܠܐ ܡܫܡܠܝܐ ܘܠܐ ܒܡܫܡܠܐ (19).
ܡܪܕܝܬܐ (20) ܐܣܝܐ (21) ܐܡܪ: ܕܠܟܠܗ ܕܕܝܢܐ ܡܐܬܐ܀ ܗܟܢ
ܒܠܘ ܗܘܠܝܢ ܐܢܘܢ: ܐܦ ܙܒܢܐ ܕܐܣܝ̈ܘܬܐ ܡܐܬܐ (22). ܗܘܠܝܢ
ܕܙܢܐ (23) ܗܘܘ ܒܗܝܢ ܕܠܐ ܢܦܩܘܢ ܐܝܟ ܙܒܢܐ (24) ܕܢܦܫܗ (25).
ܒܝ ܢܗܘܢ ܩܢܝܐ ܠܟܠܗܝܢ ܕܡܬܚܢܢ. ܕܒܪܝܬܐ ܐܦ ܒܪ̈ ܐܠܗܐ
ܢܗܘܐ (1) ܚܢܢ ܒܗܘܢ܀ ܡܫܠܡܢܐ ܠܟܠܗܘܢ (2) ܡܬܠܬܐ ܕܐܡܪܐ:
ܕܡܬܦܢܝܐ ܕܐܬܝ ܐܝܟ ܡܦܢܝܢܗ ܕܢܒܝܐ. ܗܟܢ ܒܠܘܩܝ ܠܒܢܝܐ
ܗܘܐ (3) ܡܕܝܢܐ. ܒܐܘܪܚܐ ܡܬܡܫܠܡܢܗ (4). ܐܦܢ (5) ܠܐ ܫܒܩܝܢ
ܗܘܐ (6) ܒܗܘ ܙܒܢܐ ܕܡܬܒܥܝܢ (7) ܗܘܘ ܒܗ ܙܒܢܝ̈ܢܐ (8)
ܕܢܦܫܐ. ܒܐܦ̈ܝܣܩܘܦܘܬܐ (9) ܕܠܟܠܗܘܢ (10) ܕܡܬܐܠܐ (11) ܘܕܡܫܠܡܢܐ.
ܗܘ ܡܕܝܢ ܕܡܬܪ̈ܐ ܣܓܝܗ (12) ܒܗܘ܀ ܘܡܠܠ (13) ܗܘܠܝܢ ܐܡܪ
ܕܡܝܢ: ܕܝܢܟ ܕܪ̈ܡܢ ܟܬܒܘܗܝ ܘܪܘܚܐ ܠܟܠܗ ܒܡܬܠ ܠܐ ܐܦܠ
ܗܘܠܟ܀ ܘܐܦܘ (14) ܕܝܢ ܐܦ ܠܟܠܐ (15) ܕܢܦܩ ܡܢ ܩܢܝܐ.
ܡܦܢܝ ܙܒܢܐ ܠܐܠܗܘܬܐ (16) ܕܗܘܠܝܢ ܠܐܠܗܐ ܠܡܦܩܢ:

(11) om. L. — (12) ܢܣܡܠ BL. — (13) V om. ܚܕ ܣܟܠܐ. — (14) ܡܪܕܝܬ B (ubique). — (15) V add. ܘܡܫܬܡܠܝܢ. — (16) ܒܡܐܦܫܟ P. ܡܫܟܚ ܗܘܠܝܢ B. — (17) ܘܐܦܠܐ B. — (18) ܡܢ V. — (19) ܒܡܫܡܠܐ P. ܒܡܫܡܠܐ L. — (20) P add. ܗܘܠܝܢ. — (21) B : (ܘܡܪܕܝܬ ܐܣܝܐ) ܗܘܠܝܢ. V : ܘܡܪܕܝܬ ܐܣܝܐ. — (22) B ponit ܡܐܬܐ ante ܐܦ. — (23) ܕܡܬܠܬܐ ܕܢܦܩܝܢ B. — (24) ܙܒܢܐ P. — (25) ܙܒܢܗ ܕܢܦܫܐ L.

(9) ܗܘܐ ܘܡܬܦ̈ܢܝܬܐ ܘܡܬܒ̈ܥܝܬܐ B. — (2) ܠܟܠܗܘܢ BP. — (3) ܐܦ ܠܒܢܝܐ PV. — (4) ܐܦ ܒܗܘܢ V. — (5) ܘܡܬܡܫܠܡܢܗ. ܘܐܦܢ B. — (6) ܗܘܘ L. — (7) ܕܡܬܒܥܝܢ P. — (8) ܙܒܢ̈ܝܢܐ B. — (9) ܩ̈ܝܣܩܘܦܘܬܐ ܘܐܦ BPV (V ܐܦ). — (10) ܘܠܟܠܗܘܢ PV. — (11) ܘܕܡܬܐܠܐ B. ܘܡܫܠܡܢܘܬܐ V. — (12) ܣܓܝܗ V. — (13) ܕܡܠܠ B. — (14) ܗܘܠܝܢ B. — (15) B add. ܡܢ. — (16) ܐܠܗ̈ܝܐ ܠܐܠܗܘ̈ܬܐ BP.

ܕܡܩܪܒܐ ܗܘܬ ܐܡܪܬܐ (17): ܘܗܘܐ ܐܣܝܪ (18) ܘܡܬܟܠܘܗܝ (19)
ܒܡܪܐ (20) ܕܪܘܚܐ ܡܟܪܙ ܠܗ (21) ܘܡܣܝܒܠ ܠܗ. ܘܡܟܪܟ ܥܠ
ܪ̈ܘܚܝܢ ܒܫܠܝܐ (22) ܕܪܘܚܐ. ܕܢܟܝܢ (23) ܫܠܡܐ ܒܟܠܗ ܦܓܪܐ
ܘܦܫܩ ܡܢܗ ܥܠ ܪ̈ܘܚܝܢ (24): ܐܝܟ ܕܐܡܪ (25) ܦܘܠܘܣ (1):
ܕܐܬܡܠܝܘ ܡܫܡܠܝܐ (2) ܗܘ ܡܬܒܥܝܢ ܕܒܠܘܒܐ ܪܘܚܢܝܐ. ܪܘܚܢܝܐ.
ܘܫܩܠܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܒܫܩܠܬܐ (3)܀ ܘܡܢ ܒܬܪ ܗܠܝܢ (4) ܐܦ
ܠܬܪ̈ܬܝܢ (5) ܡܢܗ ܕܡܫܡܫܝܢ (6) ܕܐܦ (7) ܒܪܝܢ ܠܐ ܒܟܢ̈ܫܐ. ܗܢܘܢ
ܗ̈ܠܝܢ ܠܢܨܚܢܗ ܕܢܥܠܡܢ ܒܠܚܘܕ (8)܀ ܡܢܐ (9) ܕܝܢ ܕܗܘܘ (10)
ܐܝܟ ܫܘܠܛܢܗ ܕܪܘܚܐ ܟܢܝܫ (11) ܕܡܫܡܫܝܢ (12) ܕܗܢܘܢ ܐܪ̈ܟܢ
ܒܪܚܡܘܗ. ܕܢܗܘܢ ܕ(12)′ ܡܢܚ̈ܡܝܢ ܘܡܫܩܠܝܢ (13) ܒܟܢܘܫܝܐ ܠܚܝ̈ܠ.
ܕܟܠܗ ܦܓܪܐ ܢܬܠܝܬ ܘܢܬܚܠܡ. ܘܢܗܘܐ ܐܝܟ ܫܘܠܛܢܐ (14)
ܕܪܘܚܐ. ܘܫܘܒܚܐ (15) ܕܟܠ ܕܐܬܝܗܒ ܠܟܠܗ ܦܓܪܐ ܘܫܒܩܠ
ܡܠܝܠܘܬܗ (16) ܕܪܘܚܐ (17): ܗܕܐ ܗܝ ܕܟܠܝܬ ܕܢܦܫ
ܒܫܡܫܬܐ (18) ܕܪ̈ܘܚܢܝܐ܀

ܗܠܝܢ ܐܡܪܢܐ ܡܛܠ ܒܚܘܪܐ ܕܢܦܫܐ ܕܐܬܚܠܡܬ ܒܚܘܫܒܐ
ܕܚܘܒܗ ܕܦܓܪܐ. ܗܠܝܢ ܕܡܬܪܡܝܐ (19) ܒܗܘܢ ܘܡܟܬܒܐ: ܗܘܝ
ܗܘܐ ܡܬܪܢܝܬܐ ܠܬܘܚܐ ܒܫܠܡܬܐ. ܗܠܝܢ ܕܡܟܬܒܝܢ ܗܢܘܢ ܒܗ
ܒܚܘܪܐ ܕܦܓܪܐ. ܐܠܐ ܐܡܪܢܐ ܕܐܝܟ ܠܗ ܫܩܠ ܐܝܬܝܐ ܠܟܢܪ ܡܢ
ܦܓܪܐ. ܗܠܝܢ ܕܡܣܬܟܠ (20) ܠܗܘܢ. ܪܡܙܐ (21) ܕܡܣܩܒܠܬܐ.

(17) ܗܘܬ ܐܡܪܬܐ ܘܡܩܪܒܐ BP. — (18) ܐܣܝܪ P. ܐܣܝܪ ܗܘܐ B. ܐܣܝܪ ܗܘܐ V. — (19) ܗܘܢ P. ܕܗܘܢ V. — (20) ܒܡܪܐ PV. ܡܪܐ ܒܢܘܗܝ B. — (21) om. B. — (22) ܒܫܠܝܘ V. — (23) ܘܢܟܝܢ P. — (24) ܪ̈ܘܚܝܢ B. — (25) ܕܐܦ V.

(1) V add. ܐܡܪ. — (2) om. V. — (3) ܕܬܫܡܫܬܐ ܒܫܩܠܐ V. — (4) V add. ܟܠܗܘܢ. — (5) ܡܢ ܠܬܪ̈ܬܝܢ ܐܦ ܟܠܗܘܢ ܗܠܝܢ BP (B : ܘܐܦ et om. ܡܢܗ). — (6) ܕܡܫܡܫܝܢ V. — (7) ܕܐܦ ܗܢܘܢ L. — (8) ܠܢܨܚܢܗ ܐܝܟ ܕܚܫܒܘ ܕܐܠܗܐ BP. — (9) ܡܢ ܗܘܐ B. — (10) ܠܟܠ ܡܢܐ ܕܗܘܐ V. — (11) ܟܢܝܫ LV. — (12) ܕܡܫܡܫܝܢ V. — (12) ܘܕܗܘܢ B. — (13) ܘܡܫܩܠܝܢ B. — (14) ܫܘܠܛܢܗ B. — (15) om. V. ܘܫܘܒܚܐ ܐܝܬ BP. B add. ܐܝܬ. — (16) sic V. ܡܠܝܠܘܬܗ BLP. — (17) ܡܢ ܪܘܚܐ BPV (ܕܪܘܚܐ V). — (18) ܫܡܫܬܐ BP. — (19) ܕܡܬܪܡܝܐ BP. — (20) ܕܡܣܬܟܠ ܡܢ V. — (21) ܕܡܣܩܒܠܬܐ LP.

ܒܛܘܪܝܐ ܗܘ ܡܢ (22) ܕܫܠܛ ܠܒܢܝ (23) ܡܢ ܦܓܪܐ (24) ܀
ܥܒܘܕܘܬܐ. ܛܢܦܐ. ܣܘܡܚܐ. (25). ܗܝܠܐ. ܙܢܝܐ. ܡܣܬܟܠܢܘܬܐ (1).
ܙܥܘܪܐ. ܘܕܢܚܐ (2) ܡܬܡܫܠܢܘܬܗܘܢ ܕܗܠܝܢ. ܐܠܐ ܕܝܢ ܡܘܕܥ
ܠܟܘܢ ܗܘ (3) ܠܐܠܗܐ ܡܢ ܟܠܗ ܠܒܗ. ܡܬܬܢܝܚ ܗܘ ܒܠܒܗ
ܐܠܗܐ. ܘܝܗܒ ܠܗ ܚܝܠܐ ܕܢܬܒܐܐ. ܘܗܘ ܡܕܡ ܕ ܠܗ ܟܠ (4)
ܟܠ ܚܕ ܚܕ ܡܢ ܚܛܗܐ ܕܠܐ ܢܗܘܐ (5) ܠܡܗܕܐ ܠܗ (6) ܘܡܚܘܐ
ܠܗ ܐܝܟ (7) ܗܠܝܢ ܕܥܒܕܝܢ ܠܡܥܒܕܗ ܡܢܟܝܢ ܠܗ ܒܗܘܢ
ܕܠܐ (8) ܠܡܦܪܫ ܡܢ ܫܘܠܛܢܗܘܢ ܘܡܫܬܥܒܕܝܢ ܒܢܦܫܗ (9) ܫܒܩ
ܕܠܐ ܢܬܘܐ ܒܬܘܬܐ ܀ ܐܝܟ ܫܪܝܪܐ̈ (10) ܘܡܫܬܘܕܥܐ (11)
ܠܪܘܚܐ ܕܡܠܟ ܠܗ (12) ܕܢܬܘܒ. ܒܗܠܝܢ ܪܘܚܐ ܡܬܬܢܝܚ (13)
ܟܠ ܠܐܠܗܐ (14) ܕܢܬܘܬܒ. ܘܗܐ ܕܚܙܐ ܐܬܪܐ ܕܟܬܪܐ ܦܓܪܗ (15):
ܒܡ̈ܠܬܐ ܫܓܝܫܬܐ ܘܡܨܥܪܢܐ (19): ܘܟܬܒܬܐ ܘܡܘܬܒܐ (20)
ܘܡܠܘܐܐ ܕܐܠܗܐ: ܘܡܫܬܥܒܕܢܘܬܐ (21) ܕܡܢ ܟܠ ܚܛ̈ܗܐ (22):
ܘܡܚܕܡܘܬܐ ܡܩ̈ܕܫܐ: ܘܡܫܬܥܒܕܢܘܬܐ ܕܐܫܬܟܚܬ. ܘܡܕܝܢ
ܐܠܗܐ ܚܝܠܐ ܚܙܐ ܒܡܠܟܗ ܘܡܫܬܥܒܕܗ: ܘܡܬܬܢܝܚ ܒܠܒܗ
ܘܦܪܩ ܠܗ܀ ܡܫܡܫ ܐܓܪܐ ܕܢܦܫܐ ܡܢܗ ܐܬܡܬܩܢܘܬܗ ܕܟܠܗ
ܐܢܫܐ ܡܕܒܪܢܗ (23).

(22) ܦܓܪ P. om. B. — (23) ܒܛܘܪܝܗ V. — (24) V add. ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܡܢܫܢܐ. — (25) om. LV.

(1) ܡܣܬܟܠܢܘܬܐ L. ܡܣܬܟܠܢܘܬܐ V. — (2) ܟܕ ܕܢܚܐ ܕ P. ܟܕ ܢܚܐ ܕ B. — (3) ܠܟܘܢ ܗܘ ܠܟܠܗ B. — (4) om. V. — (5) om. B. ܕܢܗܘܐ ܠܐ V. — (6) ܒܗܘܢ LP. — (7) B add. ܐܦ. — (8) ܐܝܟ ܕܠܐ B. — (9) om. BV. — (10) ܫܪܝܪܐ B. ܗܘ ܫܪܝܪܐ V. — (11) ܐܬܡܫܬܥܒܕ ܘܐܦ ܗܘ ܫܪܝܪܐ P. ܘܐܬܡܫܬܥܒܕ B. — (12) om. L. — (13) ܡܬܬܢܝܚ ܪܘܚܐ B. — (14) ܟܕ ܟܠ ܠܐܠܗܐ P. ܠܟܠܗ L. — (18) ܕܟܬܪܐ ܦܓܪܐ P. ܕܟܬܪ ܦܓܪܗ L. — (19) ܘܡܨܥܪܢܐ B. — (20) ܘܡܘܬܒܬܐ P. — (21) ܘܡܫܬܥܒܕܢܘܬܐ BP. ܘܡܢ ܡܫܬܥܒܕܢܘܬܐ V. — (22) ܐܦ V. — (23) LV omettent la finale. B porte en plus ܘܗܢܐ ܕܡܫܬܡܥ ܐܬܡܬܩܢܘܬܗ ܡܫܡܫܐ.

ANALYSE DU TRAITÉ

ÉCRIT PAR DENYS BAR SALIBI

CONTRE LES NESTORIENS

(MS. SYRIAQUE DE PARIS N° 209, p. 181 à 380)

INTRODUCTION

Denys bar Salibi, évêque de Germanicia ou Maraš, patrie de Nestorius, en 1154, puis d'Amid, où il mourut en 1171, est un des écrivains jacobites les plus féconds cf. Rubens Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1907, p. 400); nous espérions donc que son érudition l'aurait amené à consigner dans cet ouvrage des faits intéressants, d'autant qu'il l'a écrit à la fin de sa carrière, à Amid (1166-1171). Nous espérions même y trouver mention des écrits de Nestorius et du « traité d'Héraclide de Damas ». Notre espoir a été déçu et nous analysons ici ce traité pour que d'autres ne nourrissent pas la même illusion.

Denys reprend d'abord la lettre de Siméon de Beit-Aršam, écrite vers 510, éditée et traduite par Assémani, *B. O.*, I, p. 346-399. Nous traduisons le texte de Denys à cause de l'antiquité du document et de son allure historique. Les traditions qui y sont consignées, et dont les unes datent des premières années du VIe siècle, tandis que les autres proviennent sans doute de Germanicia même, patrie de Nestorius, dont Denys fut évêque, sont d'ailleurs peu connues.

Nous passons plus vite sur la discussion scripturaire et théologique qui suit : nous en donnons des spécimens et nous indiquons entre crochets la pagination du manuscrit pour que l'on

puisse se faire une certaine idée de la longueur de nos omissions. Nous traduisons ensuite les pages que l'auteur consacre au concile de Chalcédoine, car on y trouve la légende jacobite.

Dans la seconde partie de son traité, Denys commence par chercher des arguments dans le *Synodicon* nestorien; nous indiquons tous les textes qu'il lui emprunte. C'est dans cette partie, basée sur « les démonstrations de leurs docteurs », que nous espérions trouver des citations de Nestorius. Vain espoir. Le « Traité d'Héraclide de Damas » semble n'avoir laissé aucune trace avant de paraître dans le catalogue d'Ebedjésus, en 1298. S'il est de Nestorius (1), il est étrange qu'aucun patriarche, aucun évêque nestorien n'en ait fait mention dans le *Synodicon*, et que les Nestoriens dissidents, portés vers les chalcédoniens, comme Sahdona, n'y aient pas cherché des arguments en faveur de leur thèse; il faut admettre, semble-t-il, que cet ouvrage a été traité par les Nestoriens comme un « péché de vieillesse » de Nestorius et enfermé dans « l'enfer » de la bibliothèque patriarcale, parmi les livres à l'index; en d'autres termes, les nestoriens auraient toujours été de l'avis de M. Béthune-Baker et auraient toujours cru que Nestorius, DANS LE TRAITÉ D'HÉRACLIDE, n'est pas nestorien.

Cette conclusion, un peu paradoxale, n'a d'ailleurs rien qui puisse nous surprendre, car d'anciens historiens, entre autres Lenain de Tillemont, ont déjà fait remarquer que l'arrivée de Jean d'Antioche aurait changé la face du concile : Cyrille aurait été accusé aussi bien que Nestorius, et tous deux auraient dû faire des apologies pour leur doctrine. Les apologies de Cyrille sont bien connues et elles ont fini par convaincre tout le monde de son orthodoxie; l'Apologie de Nestorius aurait peut-

(1) La division en chapitres de la première partie semble postérieure, car les titres des chapitres, 1° coupent par endroits la réponse d'un personnage, 2° interrompent parfois le sens, 3° reproduisent souvent mot à mot la phrase qui suit et montrent ainsi qu'ils en proviennent. On pourrait donc sans inconvénient, et même avec quelques avantages, ne conserver dans la première partie du « Traité d'Héraclide » que la numérotation des chapitres, pour faciliter les renvois, et supprimer tous les titres. — Du moins nous n'avons encore rien vu qui permette de douter de l'authenticité du traité : il n'y a pas d'anachronismes, pas de légendes, les textes cités (que l'on retrouve par ailleurs en grec ou en latin) sont fidèlement traduits; les idées mêmes (pour qui a lu Socrate et Tillemont) sont bien celles que devait avoir Nestorius.

être abouti au même résultat, M. Béthune-Baker nous l'affirme et le R. P. Bedjan nous l'apprendra sans doute bientôt; mais il ne s'ensuit pas que les écrits précédents de Nestorius n'aient pas prêté une base solide à ses accusateurs; le contraire est même certain, puisque deux cents évêques en ont ainsi jugé et que *ces écrits précédents ont donné naissance à une hérésie.* Nestorius n'avait donc pas le droit, en 431, de se borner à des récriminations étrangères au litige; dès qu'il a vu que son Grouchy, Jean d'Antioche, était en retard de plus de quinze jours et n'arriverait plus à temps, il devait payer de sa personne et nous donner ses explications et son apologie au lieu d'attendre vingt ans pour cela. La victoire n'est pas seulement « pour les gros bataillons », comme l'écrit M. Béthune-Baker (p. 22), elle est surtout pour les troupes bien conduites qui combattent à propos : Nous trouvons ici Jean d'Antioche qui arrive beaucoup trop tard et qui croit y remédier par la tenue d'un pseudo-concile ; puis le comte Candidianus qui n'a pas l'énergie de fermer l'église de Sainte-Marie et de dissiper ce qu'il appelle un concile partiel, mais qui croit assez faire en adressant un énergique rapport à l'empereur ; enfin Nestorius qui ne paraît pas devant ses accusateurs et croit faire assez en récriminant contre la procédure suivie sans daigner expliquer les locutions qu'on lui impute ; il attend vingt ans pour composer l'apologie qui nous occupe : Elle est capitale en tant qu'elle nous montre à quel point la réflexion et l'adversité avaient amené, en 451, l'esprit de Nestorius, mais son importance semble nulle pour l'histoire du nestorianisme car les catholiques ne l'ont pas lue, puisqu'il y avait pour eux chose jugée, et les nestoriens l'ont cachée, parce qu'ils n'y trouvaient pas assez clairement les erreurs que Nestorius avait laissé accréditer et condamner sous son nom.

Pour terminer cette longue digression et revenir à Denys, il nous reste à dire que nous omettons encore, vers la fin du traité, les arguments théologiques, mais que nous traduisons presque toute la dernière partie qui débute par des emprunts à un écrit nestorien où un certain Thomas raconte sa dispute avec le diacre chalcédonien Parthénios. Cette partie, qui comprend une nouvelle interprétation du concile de Chalcédoine, serait dirigée contre les melkites; elle mélange d'ailleurs le concile

de Chalcédoine avec les cinquième et sixième conciles œcuméniques et présente donc pour nous quelques obscurités.

Paris, le 9 juillet 1909.

F. NAU.

TRADUCTION

« Avec le secours divin qui nous fortifie, nous commençons à écrire le livre contre l'opinion de Nestorius; il est divisé en chapitres pour que l'esprit du lecteur soit éclairé facilement. Chapitre I : De Denys, l'humble, de l'illustre ville d'Amid, lequel (Denys) est Jacques bar-Salibi. »

I. Après avoir terminé la dispute avec les *Juifs*, nous commençons à répondre aux *Nestoriens* qui sont ainsi nommés de Nestorius. Cette hérésie a commencé au temps d'*Anne* et de *Caïphe*. Ces Juifs en effet regardaient le Christ comme un simple homme, comme ils le lui disaient : Tu blasphèmes, toi qui es homme, en te faisant Dieu. *Simon* le magicien reçut cette hérésie des Juifs et regarda le Christ comme un simple homme. De *Simon* cette doctrine passa à *Ebion*, puis à *Artémon* et à *Paul de Samosate*, évêque d'Antioche, et il dit que Marie avait enfanté un simple homme. De *Paul* cette doctrine funeste passa à *Diodore*, évêque de *Tarse*, et il sépara les natures et leurs propriétés et leurs opérations. Chez *Diodore* s'instruisit *Théodore*, évêque de *Mopsueste*; il interpréta les écritures au sens juif, et il introduisit deux fils, l'un naturel et l'autre fils de la grâce. Chez *Théodore* s'instruisirent *Nestorius* et *Théodoret*; mais il convient de parler (d'abord) de leur naissance, de leur éducation et de leur famille (1).

Il y avait un homme nommé *Addaï*, du village de *Atac*, perse de naissance; sa femme se nommait *'Almalcâ*. Quand il eut frappé sa femme et qu'elle eut jeté un enfant (avorté), il se leva, la prit et alla demeurer à *Samosate*, et elle lui enfanta deux enfants : *Barba'alšmîn* et un autre *Abi'ašoum*. Après la mort d'*Addaï* et de sa femme, leurs enfants allèrent à *Germanicie*, [182] c'est-à-dire *Mar'aš*. Ils y prirent des femmes dans le village nommé *Béhédîn*, qui est aujourd'hui détruit. Il y a là une fontaine, et quiconque y naît et en boit, a la voix remarquable et claire. Au-dessus du village il y a une caverne où on dit que *Nestorius* a demeuré (2). *Barba'alšmîn* eut un fils et l'appela *Nestorius*; *Abi'ašoum* en eut un aussi et il l'ap-

(1) Ce qui précède provient de Siméon de Beit-Aršam, la suite semble personnelle à Denys.

(2) Denys a sans doute recueilli ces traditions lorsqu'il était évêque de Germanicie.

pela *Théodoret*. Ils les mirent à l'école grecque, et ils apprirent l'écriture grecque. Quand ils grandirent, ils allèrent à *Athènes* et apprirent la discipline des Grecs, puis ils retournèrent à leurs pays. *Nestorius* fut fait prêtre dans l'église d'*Antioche;* il était interprète à cause de la beauté et de la douceur de sa voix. Il commença à méditer les livres de *Diodore* et en tira l'hérésie qui est appelée aujourd'hui de son nom. Comme il avait un style élégant, une langue déliée et une belle voix, sa renommée alla jusqu'à *Constantinople;* le roi et les évêques crurent qu'il était comme Mar *Jean*, qu'ils avaient aussi pris à *Antioche*. Ils l'appelèrent et le firent archevêque de *Constantinople*. Quand il fut sur le siège, il commença à révéler sa mauvaise volonté. *Théodoret*, fils de son oncle, était aussi évêque de la ville de *Cyr*. La tromperie de *Théodoret*, de *Nestorius*, d'*André de Samosate* et des autres, qui firent grandir l'hérésie, apparut : un concile fut réuni à *Éphèse* qui chassa de l'Église ceux qui honoraient l'homme et surtout *Nestorius*. *Théodoret*, qui craignait d'être envoyé en exil, renia, de bouche seulement, l'enseignement de *Nestorius*. *Nestorius* lui avait fait dire : Si l'on te presse et que l'on te demande de m'anathématiser, [183] fais-le à la manière de l'anathème, c'est-à-dire du vœu, dont *Moyse* a écrit : « tout anathème qu'un homme prononcera », c'est-à-dire « tout vœu qu'un homme vouera », et non à la manière de l'anathème, c'est-à-dire de la séparation de Dieu, dont *Paul* a écrit : Celui qui anathématise notre Seigneur Jésus-Christ sera anathème. Il obéit au fils de son oncle; pour ne pas être condamné à l'exil, bien qu'il répandît en secret le mauvais enseignement; il utilisa cette méthode et cette mauvaise ruse dans l'anathème contre *Nestorius*. Plus tard, lorsque sa fraude fut découverte, les évêques le chassèrent aussi de l'église. Près de *Théodoret* s'instruisit *Ibas d'Édesse*, qui fut aussi expulsé plus tard. D'*Ibas* tint *Mari* le *Perse*, par qui le pays de *Perse* fut infecté du nestorianisme. Du temps d'*Ibas*, il y avait à *Édesse* une école où étaient des Perses, parmi lesquels *Acace*, *Barṣôma*, *Ma'na*, *Jean* le « petit porc », *Abraham* le chauffeur de four, *Narsès* le lépreux; tous ceux-là persévéraient dans la doctrine funeste. Par les soins de *Qourâ*, évêque d'*Édesse*, ils furent chassés d'Édesse, leur école fut détruite et on bâtit à sa place une église à la *Mère de Dieu*. Les expulsés allèrent en Orient, *Barṣôma* devint évêque de *Nisibe*, et *Narsès* docteur dans cette même ville; ils implantèrent la doctrine de *Nestorius* chez les Perses, s'associèrent des personnes perverses et se séparèrent de la vraie foi à l'occasion suivante :

Lorsqu'on demanda au catholique *Babaï* d'aller à *Éphèse*, il écrivit son assentiment et celui des évêques de l'Orient et le fit porter par des moines. Quand ils passèrent chez *Barṣôma* de *Nisibe*, celui-ci les trompa, prit les lettres et alla près du roi perse. Quand il les lut et entendit qu'il y était question « d'un empire tyrannique [184] et mauvais », *Barṣôma* dit au roi : *Babaï* et ses compagnons sont des espions des *Romains;* ils ont cherché à faire périr *Nestorius* parce qu'il exhortait les *Romains* à se soumettre aux *Perses*. Le roi perse donna force et pouvoir à *Barṣôma* contre *Babaï* et les évêques; il partit avec une troupe et il tuait quiconque n'adhérait pas à la foi de *Nestorius:* il coupa la langue à *Babaï* et ensuite la tête; il tua *Bar-Sohdé*,

métropolite de *Mar-Mattaï*, avec les moines et les prêtres, et il détruisit le monastère. Comme il se préparait à aller en *Arménie*, on lui fit dire de ne pas venir, et parce que le roi perse craignait une révolte des Arméniens, il fit dire à *Barṣôma* de ne pas parler avec eux; il tua sept mille huit cents hommes et subjugua par la force tout l'Orient à la mauvaise doctrine de *Nestorius* (1). En voilà assez.

II. Dans ce chapitre, nous avons à faire connaître leur doctrine vaine ou plutôt incomplète, car s'ils estiment bien penser sur la Trinité, ils blasphèment contre l'incarnation du Fils : au lieu de dire qu'il s'est incarné, ils disent que l'homme a été pris et que celui qui prend est autre que celui qui est pris, et que Dieu le Verbe est Fils et Seigneur par nature, et homme par grâce et à cause de la connexion avec celui qui le prit. Ils disent que le Christ est un homme de *Nazareth* qui a été uni au Verbe en *prosopon* et en honneur, et que tous deux sont certes un Christ et un Fils en honneur, en invocation et en adoration, mais non d'une union véritable. Ils attribuent les souffrances à l'homme, et les prodiges à Dieu qui lui est uni. Ils disent qu'il est deux natures dont l'une est née et a subi les souffrances et l'autre a brillé dans les prodiges. Comme ils étaient réfutés par [185] l'Écriture qui attribue la naissance et les souffrances au Fils, au Seigneur et au Christ et non à l'homme, ils ont imaginé d'attribuer au Christ des noms doubles et simples. Ils ont appelé noms doubles ceux de Fils, de Sauveur, de Seigneur, de Christ; ces noms doubles désignent Dieu et l'homme; si le Livre emploie l'un d'eux, ils rapportent à la nature de l'homme l'intelligence, ou la naissance, ou les souffrances, et ils réservent à la nature divine les prodiges et les miracles. Ils appellent noms simples ceux de Verbe, de Dieu et de consubstantiel. Ils ont imaginé qu'on ne peut attribuer à l'un de ceux-ci l'être, ou la naissance ou la croix. Ils n'ont pas compris, ces trompeurs, qu'au commencement de son livre *Jean* a écrit que *le Verbe était chair;* et *Paul : Dieu envoya son Fils et il fut d'une femme*... *Nestorius* dit : De même que je donne le nom de Dieu à *Moyse*, ceux de Fils, de Premier-né et de Seigneur à *Israël*, celui de Christ à *Saül*, à *Abraham* et à *Cyrus*, celui de saint au babylonien; de même j'appelle le Christ Fils, Seigneur, Premier-né et Saint.

Les Nestoriens disent : Comment Dieu serait-il né d'une femme? Car il est dit dans l'évangile : A ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir d'être enfants de Dieu, ceux qui ne sont pas nés du sang ni de la volonté de la chair, mais de Dieu... [186]... III... Les saints Livres attribuent au même Verbe incarné les choses élevées et les humbles, et non à un et à un autre : ils lui attribuent les choses divines en ce qu'il est, et les choses humbles en ce qu'il était. Les Nestoriens, après avoir distingué les temps et les appellations, [187] séparent encore les natures et les Fils, et déchirent l'unité du Verbe avec sa chair.

Vient une discussion scripturaire : les Nestoriens allèguent

(1) Ici se termine un second emprunt à la lettre de Siméon de Beit-Aršam écrite vers 510.

des textes de saint Paul : II Cor., I, 20; Philip., II, 9; Col., I, 17; Hébr., II, 7...; [189]... de saint Jean, I, II, 1 à 2 et V, 13; Denys répond à mesure par d'autres textes et conclut :

Les docteurs ont séparé les paroles et ont dit que les unes étaient dites de la divinité, et les paroles plus viles de l'humanité, mais cela ne vient pas de ce qu'ils partageaient le Christ en deux natures, deux personnes et deux fils, car ils rapportaient toutes les paroles à un seul : les divines et les humaines au Seigneur; par la distinction des paroles les natures n'étaient pas divisées, mais toutes s'appliquaient à un Fils, à Dieu incarné.

IV... [191]... Est-ce que Celui qui a dit : *Mon Père et moi nous sommes un* est le même qui a dit : *Mon Père est plus grand que moi*, ou bien est-ce un autre et un autre? Si vous dites : C'est un autre et un autre, comme l'a dit *Nestorius* avec *Léon* et *Théodoret*, voilà deux natures; et si vous dites que c'est le même, pourquoi séparez-vous les natures après l'union?... [192]...

L'auteur joue sur le mot *prosopon* qui signifie personne ou figure :

Dites-nous encore : Le Père est un *prosopon*, on le voit parce qu'il est écrit : *Leurs anges voient toujours le prosopon de mon Père dans le ciel*; maintenant quand il est écrit dans l'évangile que les Juifs ont craché sur le *prosopon* de Jésus, était-ce le *prosopon* de l'un de la Trinité ou d'un autre?

Si vous dites : d'un autre, alors la Trinité a quatre *prosopons*, et si vous dites que c'est le même *prosopon*, comment Dieu le Verbe aurait-il un *prosopon* visible? et comment les Juifs auraient-ils craché sur le *prosopon* de Dieu le Verbe? Vous faites donc souffrir Dieu. Si vous dites que les *prosopons* sont unis, alors les hypostases et les natures sont unies, et les *prosopons* sont prônés des hypostases et des natures; et si les *prosopons* ne sont pas unis, les hypostases et les natures ne le sont pas non plus, et vous vous accusez vous-mêmes. Il est encore écrit : *Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.* Ce Christ, fils de David, est-il le fils du Père éternel, celui qui a dit aux Juifs : *Avant qu'Abraham ne fût, moi j'étais*, et qui, interrogé par les Juifs de qui il était fils, répondit : *Si David en esprit l'appelle son seigneur, comment est-il son fils?* ou bien en est-il un autre? S'il en est un autre vous avez alors deux fils, l'un fils de *David* et de *Joseph*, et l'autre fils du Père ; et si vous dites que c'est un seul fils, comment le fils peut-il être avant son père *David?* et comment vos docteurs disent-ils que le fils de *David* est différent du fils du Père? [193] et comment unissez-vous les fils et séparez-vous leurs natures? De plus ce Christ qui est appelé fils d'*Abraham*, l'adorez-vous ou non?...

V. Comme les Nestoriens sont tombés une fois dans l'erreur des Juifs et des païens, ils nous adressent la même question qu'eux : Qui dirigeait le ciel et la terre, tandis que le Verbe était dans le sein de la Vierge? Nous

leur répondons : [195] Si le Christ était un simple homme, il serait en vérité limité, et lorsqu'il est dans le sein il ne serait pas ailleurs; mais s'il est Dieu, Dieu n'est pas limité et, tandis qu'il reposait dans le sein, le ciel et la terre étaient remplis de lui...

Voici, comme spécimen, un chapitre entier :

VI. Dites-nous : Il y a cinq genres de noms qui peuvent être appliqués à quelqu'un : ou par homonymie, ou avec (même) nom, ou comme pluralité de noms, ou comme noms différents, ou comme (tiré) d'un nom. Montrez-nous donc maintenant de laquelle de ces cinq manières vous donnez, aux deux natures et hypostases que vous confessez, le nom d'un Christ.

Si c'est de la première manière, par homonymie, vous confessez dans ce cas deux Christs et deux Fils de même nom; comme le chien de mer et le chien de terre qui ont même nom et qui sont deux (genres de) chiens. — Si c'est avec même nom, comme Pierre et Paul auxquels on applique le même nom de l'apostolat, ils sont deux hommes et non un et vous confessez dans ce cas deux Christ et Fils consubstantiels, [198] comme Pierre et Paul qui sont appelés tous deux Apôtres. — Si c'est par pluralité de noms, alors les deux natures n'ont qu'une seule signification, comme Simon, Pierre et Képhas qui désignent le seul chef des apôtres; par suite, chaque fois que l'on parle du Verbe Fils, on mentionne aussi le Christ et il était Christ avant d'être homme, ce qui est insensé. — Si c'est comme noms différents, que le nom ne soit pas seul différent mais encore la nature, dans ce cas autre est le Fils et autre est le Christ. — Si c'est comme (tiré) d'un nom, comme « juste » de « justice » et « patient » de « patience », il y a encore deux Christs, comme deux hommes réunis par la justice sont appelés deux hommes et non un; c'est ce qui est écrit de Zacharie et Élisabeth : car tous deux étaient justes.

Continuons nos recherches : Le mot « un » est dit de trois manières : comme genre, comme personne et comme substance. De laquelle de ces manières dites-vous que le Christ a deux natures et deux hypostases et forme un Christ et un prosopon? — Si c'est comme genre, alors les deux natures sont égales dans le genre, comme l'homme et le taureau quand on leur attribue le genre animal sont égaux en genre. A tous deux s'applique le terme « animal », c'est-à-dire « essence animée sensible », et ces deux natures que vous confessez auraient chacune un prosopon propre et on leur appliquerait à toutes deux le même nom de créatures, ce qui ne peut être. — Si vous le dites comme personne; la personne donne de son nom et de sa définition à ceux auxquels on l'applique, comme le nom d'homme est appliqué à Pierre et Paul. De cette manière encore vous avez deux Christs et deux prosopons avec un nom et une définition de personne. Si c'est comme substance, alors le Christ est une substance, et une substance est condamnée par votre définition des natures.

Ils disent en même temps un fils, une filiation et deux natures. Que ces iniques nous montrent une filiation de deux hypostases et de deux natures qui fasse un fils.

Voici que les hommes ont une seule filiation pour tous et une nature, et

ils sont les fils d'un père et d'une mère, et leur filiation ne peut pas en faire un fils pour tous, parce que leurs hypostases sont nombreuses; même avec une nature et fils d'un père, ils ne peuvent être un fils au point d'appeler un fils et une filiation deux hypostases et deux natures qui ne sont pas égales entre elles.

L'ivraie de Nestorius demande encore dans quelle nature le Christ a souffert, dans l'humaine ou dans la divine? Nous répondons à leur fatuité qu'ils portent atteinte au mystère de l'unité. En effet l'homme qui a souffert et a été tué, dans quelle nature a-t-il été tué? S'ils disent dans la nature du corps, qu'ils sachent qu'ils ne conservent pas l'unité. Car l'homme est, dans l'union, une nature formée de deux natures. De même pour le Christ nous ne dirons pas qu'il a souffert dans une autre nature, de crainte qu'il ne paraisse souffrir en apparence ou en quelque chose qui lui est extérieur; mais nous disons qu'il a été crucifié dans la chair. Mais ils disent : Autre est le temple, [200] autre son habitant, autre son vêtement; le temple a été détruit et le vêtement a souffert. Nous leur répondons que le corps de l'homme est aussi dit le temple et le vêtement de l'âme, et l'homme après l'union n'est pas dit deux natures; car l'apôtre a dit : Lorsque notre maison qui est sur la terre est détruite. Il appelle le corps une maison, comme on le voit par ce qu'il dit : Tant que nous demeurons dans le corps. Le corps est encore appelé un vêtement, car il est écrit : Tu m'as revêtu de peau et de chair, et lorsque le corps et le temple et l'habit meurt on ne compte pas dans l'homme une nature et une autre nature. De même lorsqu'il est venu au monde, le Christ a dit : Tu m'as revêtu d'un corps, et son habit est rouge de vin. Le Verbe est uni au corps comme le corps à l'âme et le feu au fer, et non comme la tunique à celui qui la porte. Objection. Les malheureux demandent : S'il n'y a qu'une nature du corps avec le Verbe, le corps est donc consubstantiel au Père? Nous leur répondons que le corps et le Verbe sont dits une nature non parce qu'ils ont même essence ou égale essence, mais dans le composé et l'union. Dites-nous donc si le corps d'Élie est de la même nature que l'âme de Moyse ou non? Car chacun dit que Moyse et Élie ont même nature, mais il est clair que leurs corps n'ont pas même nature que leurs âmes. Ce n'est que s'il était de l'essence du Verbe que le corps serait aussi de l'essence du Père. Dites-nous encore : Comment deux natures et deux hypostases peuvent-elles faire un Fils et un Christ? C'est sans doute parce que ce nom convient aux deux, et elles ne forment qu'un Fils parce que ce nom [201] de fils et de Christ comprend les deux. Nous leur répondons que tout nom qui renferme deux ou plusieurs hypostases le fait de l'une des manières indiquées plus haut : par homonymie, comme est dit le nom du chien de mer ou de terre ou d'une étoile (Sirius), leurs natures étant différentes, ou avec même nom, comme le nom d'homme appliqué à Pierre et à Paul puisqu'ils ont même nature ; si c'est de l'une de ces manières on trouve chez vous deux fils et deux Christ, comme il y a deux chiens de mer et de terre et comme Pierre et Paul sont deux, bien qu'égaux par le nom d'homme et par l'honneur de l'apostolat. Répondez-nous encore : Comment dites-vous que le Christ a deux natures et un prosopon? Car il est écrit : Les

Juifs crachèrent sur son prosopon. Qu'en dites-vous? Crachèrent-ils sur les deux natures ou non? Si vous dites qu'ils crachèrent sur la nature et l'hypostase humaine, c'est celle-ci que l'Écriture appelle prosopon ; on trouve donc aussi l'hypostase divine et le prosopon (correspondant) et il y a encore un autre prosopon qui comprend les deux natures et dans lequel elles sont appelées un prosopon.

Il s'ensuit que nous trouvons trois prosopons : deux des natures et un troisième qui est dit sur les deux natures. Fin de ces choses. VII...

L'auteur continue ainsi son argumentation, mi-philosophique mi-scripturaire; il pose de nombreuses questions à ses adversaires, presque toujours sous forme de dilemme, et arrive enfin dans le dernier chapitre de la première partie (chap. XII) à faire l'histoire, à son point de vue, du concile de Chalcédoine :

Après avoir amené notre discours jusqu'ici brièvement, et avoir réfuté les Nestoriens à l'aide des paroles mêmes dont ils se servent; après avoir montré que c'est par illusion et erreur qu'ils disent « un fils et Christ », qu'ils ne voient dans le Christ qu'un simple homme, comme les *Arabes* et les *Juifs*, et qu'ils ne reconnaissent pas l'unité de nature et de personne mais celle qu'ils appellent une union d'honneur et d'amitié, d'union et d'habitation, celle qui a uni [227] le Verbe à l'homme, et (pour eux) Dieu a habité dans le temple de Marie, nous en arrivons à exposer brièvement l'histoire de leur dispute et de leur controverse avec les *Grecs*, c'est-à-dire les *Chalcédoniens*, et nous parlerons longuement contre ces deux factions, car elles ne diffèrent guère l'une de l'autre, si ce n'est que les *Chalcédoniens* confessent deux natures dans une hypostase, et les *Nestoriens* deux natures et deux hypostases, un fils et un Christ; les Grecs apportèrent encore une addition à la doctrine des *Chalcédoniens*, ils distinguent la nature de l'hypostase et ajoutent dans leur foi deux volontés et deux connaissances, et opérations, et propriétés, et sagesses.

Dans la discussion qui va suivre, nous traiterons de toutes ces choses, des objections qu'ils nous font, de leurs vaines questions, des coutumes qu'ils ont introduites chez eux et des schismes qui ont suivi. Avant de polémiquer avec eux, il convient de faire connaître en peu de mots la réunion du concile de *Chalcédoine*. Après que *Nestorius* fut mort dans l'exil de l'*Oasis* d'une mauvaise mort, puisque la langue avec laquelle il avait blasphémé pourrit, l'évêque *Maxime*, homme adonné au jeûne, lui succéda; lorsqu'il mourut, *Célestin* de *Rome* et *Cyrille* d'*Alexandrie* attribuèrent le siège de *Constantinople* à *Proclus*, évêque de *Trébizonde;* après sa mort au temps de *Théodose*, *Flavien* occupa le siège épiscopal. Celui-ci pencha vers les deux natures de *Nestorius*, et il poussa les rois à réunir un concile à cause d'*Eutychès*, pour introduire la doctrine de *Nestorius*. Lorsque le second concile d'*Éphèse* se réunit avec *Dioscore* d'*Alexandrie* et 128 évêques, en présence [228] des remplaçants de *Léon* — qui envoya

certes sa lettre, mais elle ne fut pas reçue par les évêques — *Eutychès* se repentit de sa doctrine pernicieuse, (de plus) *Flavien* de *Constantinople*, *Eusèbe* de *Dorylée*, *Théodoret* et *Ibas* furent condamnés comme nestoriens et chassés de leurs sièges. Lorsque *Léon* apprit que sa lettre n'avait pas été acceptée par le second concile d'*Éphèse*, il en conçut de l'inimitié contre *Dioscore*. Lorsque la femme de *Théodose* alla à *Rome* avec sa sœur *Pulchérie* pour prier, *Léon* donna ordre au diacre et il ne leva pas le voile du temple devant elles comme c'était la coutume; aussitôt elles entendirent la voix de *Léon*, agenouillé et pleurant à l'intérieur; quand elles allèrent près de lui et le virent, il leur fit savoir que cela venait de ce que l'on n'avait pas reçu sa lettre, et l'épouse de l'empereur lui écrivit ainsi que sa sœur de détruire le second concile d'*Éphèse* et sa doctrine. Après la mort de *Théodose*, *Marcien* régna; il épousa *Pulchérie*, après qu'elle eut gardé la virginité durant cinquante ans, pour qu'elle ne sortît pas du palais. Lorsque *Léon* vit que *Marcien* régnait, il conseilla à *Pulchérie* — c'est-à-dire « nombreux temps » (πολὺς καιρός) — d'épouser le roi. Il écrivit à *Pulchérie* de réunir un concile général et de recevoir sa lettre. *Marcien* ordonna qu'il y eût un concile à *Chalcédoine* sous prétexte de rechercher pourquoi *Eutychès* avait été reçu, et en réalité pour introduire la doctrine de *Nestorius*.

Lorsqu'il arriva à *Chalcédoine* un nombre d'environ 446 évêques (1), qu'ils eurent attendu trois ans et demi, qu'ils eurent juré [229] trente-six fois qu'ils ne feraient pas une autre règle de foi et qu'ils n'accepteraient pas la doctrine de *Léon*, les représentants de *Léon* eurent l'audace d'enlever *Dioscore* à sa place et de le mettre à celle des accusés: puis ils firent entrer au concile *Eusèbe* de *Dorylée*, *Théodoret* et *Ibas* qui avaient été déposés. Tandis que les évêques d'*Égypte*, d'*Illyrie* et de *Palestine* qui aimaient la foi criaient : « (La foi) a péri, les canons chassent *Théodoret*, jetez dehors le maître de *Nestorius*; ce n'est plus un évêque; jetez le Juif dehors: il a anathématisé *Cyrille*... », les évêques orientaux criaient : « Il est orthodoxe et digne; chassez *Dioscore* dehors. »

Dans la seconde session, ils envoyèrent chercher *Dioscore* et il leur répondit : « Voilà que je suis gardé; s'ils me laissent, j'irai siéger. » Ces trompeurs répandirent le bruit qu'ils l'avaient appelé et qu'il n'était pas venu. Ils écrivirent dans les actes : Ce n'est pas pour cause de foi que *Dioscore* a été déposé, c'est parce que nous l'avons appelé trois fois et qu'il n'est pas venu se défendre de ce que nous lui reprochions.

Dans la troisième session, tous crièrent : Nous ne ferons pas une autre règle de foi et nous ne tomberons pas sous l'anathème des deux cents évêques avec *Cyrille* qui maudirent quiconque ferait une autre règle de foi Dans la quatrième session, les princes obligèrent les évêques à mettre la main sur la lettre de *Léon* comme s'ils y adhéraient. Dans la cinquième session, après que tous les évêques se furent assis à leur rang, ils établirent

(1) A la fin de ce travail, on trouvera 630 évêques, ce qui est le nombre traditionnel. Le Concile de Chalcédoine y sera d'ailleurs présenté à un tout autre point de vue.

une nouvelle règle de foi [230] et la lurent devant tout le monde; les orientaux et quelques Romains y adhérèrent. Les princes dirent : *Dioscore* disait : « J'ai déposé Flavien parce qu'il disait deux natures, et maintenant dans votre règle de foi il y a deux natures. » *Anatolius*, évêque de *Constantinople*, dit : « Ce n'est pas pour la foi que nous avons déposé Dioscore; c'est parce qu'il s'opposait à la lettre de *Léon*, et que, appelé trois fois, il n'est pas venu. » Dans la sixième session, les évêques se réunirent de nouveau et chacun s'assit à son rang; alors *Marcien* vint près d'eux et on lut devant lui la règle de la nouvelle foi et il y vit les signatures de 475 personnes, qui étaient tombées sous l'anathème porté par le concile d'*Éphèse*, comme nous l'avons dit plus haut. Alors l'empereur envoya dire à *Dioscore* de signer la foi des deux natures, et le bienheureux répondit : Quand bien même mes mains devraient être coupées et que leur sang jaillirait sur le papier, je ne ferai pas cela. Alors *Marcien* ordonna, et le bienheureux *Dioscore* alla à *Gangra* de *Thrace*...

[231] SECOND TRAITÉ CONTRE LES NESTORIENS OU L'ON TROUVE LA DÉMONSTRATION DE LA VRAIE FOI ET DES DÉMONSTRATIONS DE LEURS DOCTEURS : QU'ILS S'ÉLÈVENT CONTRE LA VRAIE FOI ET CONTRE EUX-MÊMES; D'ABORD AVERTISSEMENT :

Depuis longtemps, en beaucoup de petites choses nous avions été en conflit avec les Nestoriens; lorsque nous arrivâmes à *Amid*, c'est-à-dire à la part qui nous fut confiée par le Saint-Esprit pour la paître selon le canon apostolique, nous vîmes les vexations et la haine des Nestoriens à l'égard de notre peuple orthodoxe qui enlevaient nos églises par violence et notre peuple parfois à coups de bâton; nous étudiâmes les écrits de leurs Pères et nous vîmes la vanité de leur doctrine bâtie sur le sable, alors des hommes sages nous engagèrent à mettre la vérité que nous tenons sur le chandelier, à renverser peu à peu la croyance des Nestoriens et à placer les deux croyances devant les auditeurs intelligents pour qu'ils vissent quelle est la véritable, qui est conforme aux saints Livres...

Dans les quatre premiers chapitres, l'auteur reprend les arguments scripturaires, dont un certain nombre ont déjà été entrevus plus haut; enfin au chapitre cinq, il est temps, dit-il, d'en arriver aux livres des Nestoriens, et d'y chercher un glaive pour les pourfendre. Il débute par le livre des conciles.

[246] Ils ont écrit dans le livre des anciens synodes et de leurs conciles une chose qui les condamne : ils ont écrit en effet les canons des trois cent dix-huit et la foi que les Pères ont fixée à *Nicée* et ensuite ils l'ont expliquée. Ils disent que *Marouta* de *Maiferqat* a fait la traduction du grec en syriaque et aussi l'explication, mais *Sabrišou'*, leur catholique, et un autre nommé *Timothée*, qui ont cherché pour eux et pour les leurs, ont dit que *Théodore* d'*Antioche* avait interprété la foi.

Denys cite alors le symbole de *Nicée*, il montre qu'il ne partage pas Notre-Seigneur en deux; il réfute ensuite, dans les chapitres v et vi, un certain nombre de points — lorsqu'il ne s'en prévaut pas — du commentaire attribué ainsi à *Théodore* de *Mopsueste* (il a écrit plus haut « d'Antioche »). Au chapitre vii, il cite d'abord deux lignes de « la foi de Mar *Aba* », *Synodicon Orientale*, p. 541, lignes 12 à 13; puis il revient au sujet précédent (Théodore). [256] Il cite *Joseph*, Ibid., p. 98, l. 3-4; *Ézéchiel*, Ibid., p. 113, l. 27 à 30, et *Išouyahb*, deux fois. Au chapitre viii est cité *Sabrišou'*, *Synodicon*, p. 194, l. 32 à 34. [260] « Après *Sabrišou'* vint le catholique *Grégoire* et, après lui, les Nestoriens demeurèrent de nombreuses années sans catholique, et *Kosroun* fils d'*Hormizd* leur demanda leur foi, aux jours de l'orthodoxe *Daniel* le syrien, médecin de *Kosroun.* » Vient une citation de cette profession de foi et, plus loin, de celle de Georges, écrite à Minâ.

[263] Des discours et des lettres de *Timothée* catholique, qui vivait en l'an 174 des Arabes (790). En l'an 1087 des Grecs (775-776), qui est l'an 159 des Arabes, les Nestoriens eurent *Hananjésus* pour catholique. Comme leurs blasphèmes étaient nombreux, leurs paroles se réfutaient les unes les autres, surtout celles de *Timothée* qui combattait la vérité et se faisait l'avocat du mensonge; nous ne réfutons pas leurs paroles ici, mais nous avons fait contre eux deux livres, dont le nombre des chapitres est de soixante-deux, où nous les lapidons aussi des mêmes pierres; dès ici et à la suite, combattons-les avec les paroles de l'Écriture dont ils se prévalent. Chap. IX. Car *Gabriel* a dit à *Marie :* « notre Seigneur avec toi ». Comme il a dit en général « notre Seigneur » et non « mon Seigneur », il a montré que ce n'est pas seulement son seigneur, mais celui de toutes les puissances. Maintenant [264] ce Seigneur dont *Gabriel* est le serviteur, est-il seulement homme ou Dieu et homme? S'il est homme, comment les anges sont-ils les serviteurs d'un homme? Et si vous dites qu'il est Dieu et homme, pourquoi n'a-t-il pas dit ensemble : « les seigneurs avec toi »? Et si vous dites qu'il est Dieu qui a été conçu dans la chair, il est évident que le Seigneur des anges, c'est Dieu qui s'est incarné sans changement. L'ange lui dit encore ...

X. Comment le Verbe a-t-il été chair sans changement? Nous dirons : De même que le feu tenait le buisson et ne le brûlait pas, que les eaux du *Nil* étaient du sang pour les *Égyptiens* et de l'eau pure pour les *Hébreux*, et que la colonne éclairait les *Hébreux* et aveuglait les *Égyptiens;* et de même que nous ne savons pas comment ces choses se sont passées, de même nous ne savons pas non plus comment le Verbe a été chair. Cependant de même qu'il est apparu en figures aux prophètes sans changement,

de même il fut chair sans changement. [268] Tel il était avant d'être, tel il fut après (sa venue). De même que la salamandre s'unit au feu sans être changée par la combustion, que le pain devient corps sans que sa nature soit changée, que les eaux du baptême deviennent spirituelles sans que leur apparence soit changée, que les hommes deviennent fils de Dieu sans que leur nature soit modifiée, ainsi le Verbe fut chair sans que Dieu qu'il était fût changé.

L'auteur continue ainsi à alléguer les textes qu'il croit favorables à ses théories, à pallier ceux dont se prévalent ses adversaires, à argumenter pour faire dire à ceux-ci ce qu'ils se refusent énergiquement à dire, par exemple qu'il y a quatre personnes dans la trinité; en un mot, l'auteur oublie constamment que l'incarnation est un mystère et qu'un mystère surpasse la raison. Au lieu de traiter un tel sujet avec la réserve, l'humilité et le défi de soi-même qu'il demande, il s'imagine qu'il l'a compris et qu'il peut, par le raisonnement, amener ses adversaires à le comprendre de la même manière que lui. Son excuse — excuse très suffisante — c'est que ses adversaires procéderont de la même manière : ils allégueront les textes favorables à leurs théories, pallieront ceux dont se prévaut Denys et argumenteront pour l'obliger à dire ce qu'il se refuse à dire : que la nature humaine n'est qu'une apparence, que Dieu est né, a grandi, a souffert, que la Trinité toute entière a souffert; ils le poursuivront pour idolâtrie et métempsycose; ses nombreux et longs arguments fourniront à ses adversaires de nombreux points faibles qui prêteront à interprétation maligne. Chacun en somme conserve ses positions et compte sur le pouvoir civil et la contrainte beaucoup plus que sur ses argumentations pour fortifier son parti et affaiblir celui de l'adversaire. Car, il ne faut pas l'oublier, ni l'un ni l'autre ne consentait à professer les absurdités que son adversaire lui attribuait; logique ou pas logique, chacun exposait son opinion de manière à éviter les écueils trop visibles sur lesquels son adversaire, prétendant s'asseoir à son gouvernail, voulait faire échouer sa barque; le pouvoir civil pouvait donc seul les départager Nous nous bornons, sur cette partie, à de brèves indications.

... [271] ... XI. Les égarés nous disent encore : Pourquoi est-il appelé *lactens* et *puer?* S'il était Dieu, pourquoi était-il soumis à ses parents, comme l'a dit Luc?... Comment peut-il être Dieu, puisqu'il grandissait en

taille en sagesse et en grâce devant Dieu?... Ils disent encore : *Détruisez ce temple* désigne l'homme qui a été pris; Dieu qui demeurait en lui l'a ressuscité... [281]... XIV. Les Nestoriens disent : Comment peut-il être Dieu celui qui a dit : *Mon âme est troublée* et qui a été attristé par la crainte et l'angoisse?... Comment peut-il être Dieu celui qui a dit : *Mon Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi!* ... [284] Ils disent : Comment peut-il être Dieu celui qui a dit : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* à moins que l'homme ne dise cela à Dieu qui demeure en lui. Nous disons que Jésus, Fils de Dieu, est celui qui a dit cette parole; de même qu'il était né pour nous, de même c'est pour nous qu'il a dit : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* De plus il invoque son Père afin que nous sachions que c'est lui, le Fils, qui a seul souffert, en dehors du Père et du Saint-Esprit. Ce n'est pas parce qu'il est né d'une Vierge que toute la Trinité est née et a souffert, c'est en tant qu'il est le Fils en hypostase qu'il a souffert cela, et non en tant qu'il est égal au Père et à l'Esprit. Ce que le Fils a souffert dans son hypostase, le Père et l'Esprit ne l'ont pas souffert, car il a enduré cela en ce qu'il avait de différent d'eux et non en ce qu'il avait de commun avec eux : en tant qu'homme et non en tant que Dieu. Ils ajoutent : Comment le Fils peut-il être séparé du Père, puisqu'il a dit : *Je suis dans mon Père et mon Père est en moi?...*

L'auteur continue ainsi jusqu'à la page 294, chap. XVIII, où il critique diverses phrases de la profession de foi remise par les Nestoriens à Kosrau, fils d'Hormizd, *Synodicon*, p. 564-565.

... [303] ... XX. Les Nestoriens disent : Son corps a été enveloppé dans le linceul et, après trois jours, il a ressuscité par la vertu de la divinité, comme il le disait aux Juifs : *Détruisez ce temple et, en trois jours, je le ressusciterai*. Bien que le corps fût enveloppé dans le suaire, il appartenait au Verbe et lui était uni, comme le feu est uni au bois; après l'union il n'est pas séparé en deux hypostases ou natures; il était mort dans la chair et le même en tant que Dieu, vivait et ressuscitait les morts. Il n'était pas divisé en « temple » et « habitant » parce que, à l'aide d'un temple et d'un habitant, il n'était pas possible de faire un Fils et un *prosopon*. Et si vous dites qu'il a parlé lui-même du temple de son corps, comment n'en voyez-vous pas l'explication dans ce que vous lisez? Il n'a pas dit « du temple (qu'était) son corps », comme [304] pour nous laisser croire qu'il appelait son corps un temple, mais par le mot « de » qu'il a ajouté en disant : « le temple *de* son corps », il a montré que le temple était différent de son corps et que le temple qui serait détruit appartenait à son corps, mais son corps n'était pas un temple. De même lorsqu'il monta au ciel, l'hypostase de son humanité ne fut pas dissoute ou changée, mais elle demeura d'une union indissoluble avec la divinité... [305] ... Où avez-vous appris que *Sévère* a écrit que Dieu est passible? lorsqu'il crie comme une trompette que Dieu est impassible, lui qui a souffert dans la chair pour nous; et son maître *Grégoire* a écrit qu'il était passible dans la chair et

impassible dans la divinité... [307] ... XXI. Dans ce chapitre nous écrivons les questions contre les orthodoxes que les Nestoriens ont écrites dans l'écrit de la foi, et ensuite leur solution, avec l'appui du Saint-Esprit.

On trouve ensuite l'énoncé et la solution des objections des Nestoriens qui figurent dans le *Synodicon,* p. 568-573, et qui ont été reprises par saint Jean Damascène dans son traité contre les Jacobites, *Patrol. Gr.*, t. XCIV, col. 1436. Voici les plus courtes :

... [312]... LE NESTORIEN : Si le Christ dans sa divinité est le créateur de son humanité, et s'il est créé dans son humanité par sa divinité; puisqu'une seule hypostase ne peut se faire elle-même et être faite par elle-même; comment l'hypostase du Christ peut-elle être une? — DENYS répond : Si le Christ, selon votre parole, est celui qui a fait son humanité et si, dans son humanité, il est l'œuvre de sa divinité, il n'y a donc qu'un Fils, un *prosopon* ou un Christ; s'il n'est pas possible qu'il se fasse lui-même et qu'il soit fait par lui, comment est-il un Fils, un prosopon et un Christ?.... [317].... LES NESTORIENS : Si l'âme, qui par la création est immortelle, ne peut mourir dans le corps; comment Dieu le Verbe, qui est essentiellement immortel, mourrait-il dans le corps? — DENYS : Qui donc erre et ment comme vous et dit que Dieu est mortel! mais, comme l'a dit *Pierre : il est mort de corps et il vit d'esprit.* Si l'âme qui est créée est immortelle, comment Dieu, le Créateur, mourrait-il! Il en est de même pour l'homme que nous disons aveugle ou pas aveugle; il est aveugle des yeux et il n'est pas aveugle des mains ou des pieds, cependant, bien qu'il ne soit aveugle que d'une partie et non de l'autre, la cécité est attribuée à tout l'homme. De même le Christ est mort dans la chair et il a paru immortel dans la divinité.

LE NESTORIEN : [318] Le Christ Notre-Seigneur a éternellement la vie immortelle et provisoirement la vie mortelle; comment n'y a-t-il pas deux natures : l'une qui vit toujours et l'autre qui a reçu la vie dans le temps? —. DENYS : Si l'homme a une âme immortelle constamment et un corps passager et mortel en vérité, comment n'y aurait-il pas deux natures même après l'union : l'âme immortelle pour toujours et le corps qui vit un certain temps et se dissout; la divinité est une autre nature qui n'a pas commencé et qui ne finira pas, par suite le Christ a trois natures, trois hypostases et un *prosopon*, d'après votre théorie.... XXIII. LES NESTORIENS : Si, par suite de l'union étroite de l'âme avec le corps, l'homme ne peut mourir tant que cette union persiste, comment le Christ est-il mort, si l'union de sa divinité et de son humanité est naturelle, puisque cette union n'a pas été dissoute? — DENYS répond : L'âme de l'homme est unie de force au corps et elle ne le quitte pas volontairement, c'est pour cela que le corps meurt lorsqu'elle manque. Le Verbe de Dieu s'est uni par sa volonté à l'âme et au corps, et il dit : J'ai le pouvoir [320] de laisser mon âme et j'ai le pouvoir de la prendre, et : un bon pasteur donne son

âme à la mort pour son troupeau; parce que Jésus a laissé son esprit, sachez donc que le Verbe a été uni en nature et en hypostase à sa chair animée. Par sa volonté il a donné son âme qui a été séparée de son corps tandis que la divinité n'était pas séparée de l'âme et du corps; et la séparation de l'âme et du corps est la mort qu'on lui attribue; il n'est donc pas mort de sa mort mais de la nôtre, lui qui était vivant par nature, et qui a fait mourir la mort par sa mort.

L'auteur relève ainsi toutes les objections des Nestoriens.

[350] Nous vous disons encore que les *Romains*, les *Grecs*, les *Égyptiens*, les *Ibères*, les *Couschites*, les *Arméniens*, et tous les peuples qui ont reçu la prédication de l'évangile, disent que *Marie* est la mère de Dieu et reconnaissent dans le Christ une hypostase incarnée; vous donc, qui n'avez pas de langue propre et qui n'êtes pas un peuple indépendant mais un reste de notre peuple, pourquoi allez-vous à l'encontre de tous les chrétiens!

Denys cite ensuite [351] huit lignes de Georges, *Synodicon*, p. 240, l. 11-18, et termine par « la discussion, c'est-à-dire la dispute, [352] de Thomas le Nestorien avec Parthénios, diacre chalcédonien, devant Jacques, chef chalcédonien; ils discutèrent ensemble à Alexandrie » (1).

Il me dit : Tu es nestorien? Je répondis : Je ne suis pas de *Pierre* mais du Christ; parce que le Christ a souffert, est mort pour moi et m'a racheté du péché, aussi je suis à lui. Alors ce diacre me dit : Reçois-tu les quatre conciles? Je répondis : certes non, à l'exception de deux : celui de *Nicée* et celui de *Constantinople*. . . . .

Ce *Parthénios* était instruit des lettres profanes : il disait que les âmes précèdent le ciel et la terre, et qu'elles ont été créées avant les corps..... Le nestorien dit au chalcédonien : Pourquoi *Cyrille* s'est-il élevé contre *Nestorius?* Parce qu'il était roux, et de *Germanicie*, qui est *Marcas*, et parce qu'il n'était pas long (grand)!

Thomas dit que ce chalcédonien évitait de recevoir *Cyrille*, parce qu'il suivait le concile des six cent trente et plaçait dans le Christ deux natures et une hypostase tandis que *Cyrille* en beaucoup d'endroits parait dire deux hypostases dans le Christ, bien qu'il les appelle les parties de l'hypostase qui est complétée par les deux réunies ensemble. Car Cyrille a dit dans le chapitre de la foi que les natures, c'est-à-dire les hypostases, n'étaient pas mélangées, et il apporte l'exemple du coffret qui est incrusté d'or : de même que le bois est une chose et la nature de l'or [353] une

(1) Nous ne connaissons pas cette pièce par ailleurs, Denys semble l'avoir empruntée aux Nestoriens pour en tirer argument contre les chalcédoniens, c'est pour cela sans doute qu'il termine par les mots « fin du discours sur la foi des melkites ».

autre chose, et ils ne se mélangent pas; de même aussi les natures du Christ demeurèrent sans mélange. Je pressai le diacre de dire deux natures et deux hypostases, ou bien une nature et une hypostase qui furent formées de deux natures et deux hypostases. A la vérité l'opinion de Cyrille était celle-ci : De même que la nature et l'hypostase de l'âme est une chose et que la nature et l'hypostase du corps est autre chose, et que toutes deux, en composition ensemble, forment une nature et une hypostase de l'homme *Adam*, de même la nature et l'hypostase de Dieu le Verbe est une chose et la nature et l'hypostase de l'homme qui provient de nous est autre chose, mais les deux forment une hypostase et une nature du Christ. Il (Parthénius) ne pouvait pas dire cela, parce qu'il confessait deux natures et une hypostase.

Le chalcédonien dit aussitôt du Christ : Je dis que le Christ est Dieu et homme. Le nestorien répondit : j'en dis autant. Si le Christ est Dieu et homme, tout ce que l'on dit de lui s'adresse à un seul, parce qu'il est composé de la divinité et de l'humanité. — *Encore :* Cependant tout ce qu'on dit du Christ ne peut pas être dit de Dieu : On dit que le Christ grandissait en taille, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Comment pourrait-on dire de Dieu qu'il grandissait de l'une de ces manières; ces trois choses ne conviennent même pas à l'âme, car l'âme ne grandit pas en taille. De plus si nous disons que le Christ a pris la forme du serviteur, il est évident que ce n'est pas Dieu et l'homme qui ont pris la forme du serviteur, [354] mais Dieu seul a pris la forme de serviteur, c'est-à-dire un homme d'entre nous qu'il a uni à sa filiation.

Il s'ensuit qu'à ton avis, le Christ était différent de Dieu et de l'homme, ou qu'il y avait deux Christ, l'un qui grandissait et l'autre qui prenait la forme du serviteur. Pour nous, nous reconnaissons que le Christ fut oint par l'Esprit dans la chair, et qu'il grandissait en ce qu'il était devenu; de même il prit la forme du serviteur en ce qu'il fut incarné et devint, et non en ce qu'il était. Maintenant réponds-nous, toi aussi, *Thomas* le Nestorien : L'homme grandissait en taille, et le Verbe Dieu prit la forme du serviteur, mais ensuite le Christ qui était-il? de quoi était-il composé? Comment comprenait-il Dieu et l'homme, puisqu'il n'était aucun d'eux ni les deux? Car Dieu a uni l'homme d'entre nous à sa filiation; mais ce Christ, avec qui s'est-il uni et comment comprend-il Dieu et l'homme? Mais voyons ce que le nestorien dit ensuite.

L'auteur continue à rapporter et à réfuter les paroles de Thomas, par exemple à la page 365 :

Parthénios le diacre dit dans le Christ deux natures en une hypostase.

Thomas le nestorien dit : Je dis deux natures et deux hypostases, parce que je ne reconnais pas la nature sans l'hypostase.

Qu'appelles-tu donc hypostase (Qnouma)? L'Écriture appelle hypostase quelque chose de naturel, comme le dit l'apôtre : *Il est le reflet de sa gloire et l'empreinte de sa personne* (Qnouma), Hébr., I, 3; et *David* dit, selon la

traduction des Septante : *Souviens-toi quelle est ma substance* (Qnouma = durée de la vie), Ps. LXXXVIII, 48; et ailleurs : *Ma substance* (Qnouma = ma vie) *est comme rien devant toi*, Ps. XXXVIII, 6. Dans ces textes, l'Apôtre et David appellent hypostase (Qnouma) quelque chose de naturel : le Fils qui est de la nature du Père par sa divinité, et, chez David, la nature humaine. L'Écriture appelle encore hypostase (Qnouma) quelque chose qui ne subsiste pas, par exemple : *Sauve-moi, ô Dieu, parce que les eaux sont arrivées jusqu'à (mon) âme; j'enfonce dans une profondeur de boue, et je n'ai pas de substance* (Qnouma), Ps. LXVIII, 2-3; ici le grec appelle substance qu'un homme résiste et puisse supporter les accidents qui lui arrivent; on appelle encore substance la réunion de beaucoup qui concordent ensemble; comme il est dit dans Samuel : *Un homme sortit de la substance* (Qnouma) *des Philistins*, I Rois, XVII, 4; la version syriaque porte « de la troupe (Qiama) ». Ainsi le mot hypostase signifie quelque chose de naturel et aussi quelque chose de non naturel, comme des hommes qui s'accordent ensemble.

Le grec répondit au nestorien : Ce que nous appelons une hypostase [366] c'est la réunion de beaucoup qui concordent ensemble. Alors *Thomas* lui dit : Nous aussi nous le confessons ainsi; alors ne dispute pas, puisque vous reconnaissez deux hypostases comme nous.

Le chalcédonien demanda encore au nestorien : Le Christ est-il un en nombre ou non? Le nestorien répondit : Quelle différence y a-t-il d'être un en hypostase ou d'être un en nombre?

Comprenez donc, nestoriens et chalcédoniens, que sous le nom d'un Christ, vous confessez deux Christ et deux fils, et vous, sous le nom d'une hypostase, vous dites deux hypostases, et même trois, parce que l'âme aussi est une hypostase et une nature humaine. On ne peut pas énoncer ces paroles, pas même l'une d'elles; il faut donc dire que la divinité a subsisté et est demeurée divinité et qu'elle ne s'est pas changée en humanité; et que la partie humaine a subsisté et est demeurée humaine, et n'a pas été changée en divinité. Ces deux choses qui sont certaines montrent que la divinité avec l'humanité ne peuvent pas être appelées une nature, mais une hypostase composée de deux natures, de la divinité et de l'humanité, et il y a une hypostase : il est Dieu par nature et le même est homme par nature. Il en résulte donc que le Christ est vrai Dieu par nature : quand il a eu faim, la faim était en vérité dans la nature humaine; quand il avait soif, il avait soif dans la nature. et en vérité il ne pouvait avoir faim ni soif dans la nature (divine). Quant aux infirmités, à la fatigue, aux souffrances et à la mort, elles ont lieu dans la nature, bien qu'en vérité il soit en même temps exempt des infirmités, de la fatigue, des souffrances et de la mort par nature; il n'a pas d'opérations vaines et apparentes, mais [367] toute opération est en vérité dans la nature. Il n'a pas soif en vérité dans la nature (divine), et nous en dirons autant de toutes ses opérations diverses qui avaient lieu en lui en vérité dans la nature, sans changement ni fantaisie. Lorsqu'il nous est prouvé qu'il a eu faim en vérité dans la nature, il est prouvé qu'il y a deux natures véritables qui subsistent complètes dans le Christ, et qu'une hypostase composée est formée avec elles. Lors-

que nous disons que ce Christ un avait faim en vérité dans la nature. et qu'il n'avait pas faim en vérité dans la nature, nous sommes véridiques et non trompeurs, d'après nos explications. *Encore :* Ce Christ un est visible et tangible par nature, et aussi invisible et intangible par nature; un Christ qui a une hypostase composée de deux natures, une nature est soumise à l'autre et lui est unie, union sans division ni séparation; aucune d'elles ne peut faire son opération sans l'autre, mais chacune d'elles fait ce qui lui est propre en union avec l'autre... *Cyrille* se leva lorsque *Nestorius* dit que le Christ avait deux hypostases, parce que de cette manière il divisait les natures et les séparait, parce que deux hypostases entraînent deux natures séparées et particulières; si elles étaient réunies elles formeraient une hypostase et non deux. *Nestorius* dit que le Christ avait deux hypostases; [375] *Cyrille* établit contre lui qu'il séparait les natures du Christ l'une après l'autre; il établit et démontra que le Christ est deux natures unies et égales, inséparables. Pour répondre à *Nestorius* qui plaçait deux hypostases, *Cyrille* écrivit et démontra l'union des deux natures et il dit : Nous croyons en une nature du Verbe Dieu qui est incarné; il établit qu'une volonté divine s'incarna et fut unie dans la nature humaine sans être à part ni séparée de la nature du corps: saint *Cyrille* établit contre *Nestorius* que le Verbe avec la nature humaine ne formaient pas deux hypostases, mais il n'eut pas besoin en cet endroit de mentionner les deux natures et les propriétés des natures, c'est-à-dire les opérations et les volontés, parce que l'Esprit Saint ne manifeste rien en dehors de son temps :

Depuis l'époque du Christ jusqu'aux trois cent dix-huit (Nicée), il y avait des fidèles qui croyaient que le Christ était de l'essence du Père et consubstantiel (au Père), et ils n'avaient pas besoin d'un *Credo* qui leur montrât toutes ces propriétés. Quand se manifesta l'impiété d'*Arius,* prêtre d'*Alexandrie,* qui disait que le Fils est d'une essence autre que celle du Père, ils eurent besoin d'un *Credo* où fût montrée la consubstantialité du Fils avec le Père; ils ne firent pas connaître la consubstantialité de l'Esprit avec eux, parce qu'on ne connaissait personne qui la niât; on n'en eut pas besoin jusqu'au temps de *Macédonius,* patriarche de *Constantinople.* Le Saint-Esprit se manifesta en son temps et à son époque par la bouche [375] des cent cinquante qui se réunirent à *Constantinople* lesquels établirent et définirent que le Saint-Esprit était consubstantiel au Père et en sortait comme né de lui, et qu'on lui devait adoration et honneur avec le Père et le Fils. Quand arriva le blasphème d'*Apollinaire* et de son semblable qui dirent que le corps du Christ n'avait pas d'âme rationnelle, ils détournèrent leur face de son blasphème et ils le condamnèrent, et ils établirent que l'humanité du Christ est une humanité complète : un corps avec une âme douée de connaissance et de raison. Les trois cent dix-huit n'avaient pas porté cette définition, mais ils avaient dit : il s'incarna et fut homme; ils montrèrent l'âme rationnelle et douée de connaissance lorsqu'ils dirent : « il devint homme », mais ils n'expliquèrent pas le mode comme les cent cinquante (Pères) parce que personne ne s'en préoccupait, et qu'ils ne pouvaient pas le définir en dehors de son époque et de son temps. De même *Nestorius,* après ce concile, comme ils avaient défini

que « l'humanité du Christ est complète », pensa qu'une chose ainsi complète avait besoin d'une hypostase; il ne comprit pas que deux natures unies n'ont pas deux hypostases, à cause de leur union. *Cyrille* se leva à ce sujet avec tout le concile réuni à *Éphèse*, et ils définirent que le Christ est deux natures unies et une hypostase composée. Le Saint-Esprit n'avait pas besoin en cet endroit de la mention des deux opérations et des deux volontés qui étaient des propriétés des natures; cependant le Saint-Esprit les avait annoncées d'avance [377] au second concile où on décréta que le Christ est Dieu parfait et que son humanité est parfaite avec une âme douée de raison et de connaissance, car ils ne pourraient être parfaits s'ils étaient privés des opérations et des volontés. Quant aux natures complètes, ils n'en eurent pas besoin en dehors du temps et de l'époque. C'est ainsi que le premier concile, en mentionnant l'incarnation, avait supposé l'âme douée de raison et de connaissance, mais n'avait pas révélé son nom clairement, comme le fit le second concile, parce qu'on ne s'en préoccupait pas encore. De même le second concile mentionna le nom de l'âme douée de raison et de connaissance et ne fit pas mention du nom d'opération et de volonté, ni du nom de deux natures et d'une hypostase. Lorsque *Nestorius* employa le nom de deux hypostases et de deux natures, le Saint-Esprit, au troisième concile, manifesta le péché de sa pensée; ils établirent que le Christ est une hypostase composée de deux natures; (l'Esprit) révéla le nom des natures et ne montra pas les opérations et les volontés propres des natures avant qu'on n'en eût besoin. Bientôt le médecin *Ædesios* (ܐܕܝܣܝܘܣ) (1) nia la nature humaine du Christ, au point de nier la résurrection du corps. Au sujet de ce renégat, comme il lisait les livres des médecins et apprenait la rhétorique, sa pensée inclina vers l'opinion des anciens philosophes qui niaient la résurrection du corps; il renouvela l'ancienne opinion, contre laquelle le fils du vrai Dieu s'était incarné, et Celui-ci montrait la nature de son incarnation par toutes les opérations qui convenaient à la nature humaine à l'exception du seul péché. Puis il souffrit et mourut d'une vraie mort dans la nature humaine, et il ressuscita en elle de chez les morts et il la montra vivante [378] pour détruire l'opinion ancienne et maudite. Il confirma pour tout le monde que les corps morts ressuscitaient avec gloire sans corruption, comme son corps était ressuscité vivant sans corruption; pour cela il demeura quarante jours, apparut à ses disciples, leur montra ses os et sa chair; ils le touchaient et ils voyaient la place des clous et de la lance; il mangeait et buvait avec eux pour leur démontrer la résurrection des corps dans la résurrection de son corps, et pour détruire l'opinion ancienne et maudite. Malgré cela les fidèles furent vaincus par les démons, ils penchèrent vers les anciennes opinions et nièrent la résurrection des corps morts. Les Apôtres écrivirent pour réfuter cela, comme leurs lettres en témoignent, pour donner l'enseignement du Saint-Esprit et pour blâmer cette opinion. Comme cette faute était grande et que le démon pouvait tromper ainsi le monde comme il l'avait trompé dès l'abord, il fut ordonné dans la sainte

(1) Successeur de Jamblique (?).

Église que celui qui serait baptisé confesserait d'abord le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et une église sainte, catholique et apostolique, et la résurrection des morts. Ainsi la résurrection des corps fut confirmée avec la confession de la sainte Trinité et cela fut confirmé pour tous ceux qui étaient avec nous.

Voilà quelle fut l'opération du Saint-Esprit pour rendre vaine l'opinion maudite et ancienne. De même les cent cinquante qui s'étaient réunis à *Constantinople*, après avoir complété la foi de la Trinité, fixèrent [379] par leurs paroles : « *Nous attendons la résurrection des morts et la vie nouvelle du monde à venir* ». Le Saint-Esprit fit tout cela pour détruire l'opinion maudite et ancienne qui régnait, et, après tout cela, les hommes furent encore captivés par les opinions anciennes et maudites, ils nièrent la résurrection des corps selon la doctrine *d'Ædesius*, philosophe renégat. Le démon impur voulut les ramener à l'opinion ancienne et maudite ; il connut qu'il n'en arriverait pas là tant que les hommes confesseraient la nature du Christ, sa mort et sa résurrection, il leur apprit à la nier pour les ramener à l'ancienne erreur. A ce moment le Saint-Esprit suggéra aux Pères de se réunir en un concile de six cent trente (1), tel qu'on n'en vit jamais de plus nombreux, contre ceux qui niaient la résurrection des morts, ce qui est la négation la plus grande, puisqu'elle rend inutiles l'incarnation de Dieu, sa souffrance, son crucifiement, sa mort, sa résurrection et toute son économie à notre égard. Le Malin savait alors, comme précédemment, attirer rapidement les hommes à lui, surtout les Grecs qui sont tous philosophes et instruits dans les anciennes doctrines. Par la prévision du Saint-Esprit sur la grande malice de cette idée, il réunit un concile aussi grand, et y affirma la nature du Christ, celle de l'humanité avec cette propriété naturelle, évidente chez lui et confirmée à son essence, à savoir une volonté et une opération qui lui soient propres, et ils anathématisèrent quiconque [380] nierait cela. Par cette grande vigueur, le Saint-Esprit préserva son Église de cette grande erreur qui nie la résurrection des morts, et surtout les Grecs ; il savait qu'ils allaient retourner à l'ancienne erreur : il les en préserva et il les fit lutter plus que tous les autres hommes, pour l'affermissement de ce quatrième concile (Chalcédoine?), de sorte qu'en combattant pour lui ils étaient préservés de retomber dans leur ancienne opinion ; en effet, toutes les fois qu'ils combattaient pour affirmer la nature humaine du Christ, ils ne pouvaient revenir à nier la résurrection des corps. Toute action de l'Esprit Saint est (remplie de) sagesse et de providence divine, ceux qui lui résistent le font

(1) C'est le nombre des évêques du concile de Chalcédoine. Ce concile, sur lequel nous avons déjà trouvé plus haut la véritable tradition jacobite, est présenté ici à un nouveau — et inattendu — point de vue : s'il a mis en relief la nature humaine du Christ, ce n'est plus pour condamner Dioscore et les jacobites ou pour réhabiliter Nestorius, c'est pour démontrer la résurrection des corps à l'aide de la résurrection du corps de Notre-Seigneur. — Denys a peut-être trouvé cette nouvelle interprétation du concile de Chalcédoine dans l'écrit de Thomas le Nestorien.

par erreur et pèchent. Grâce aux luttes que les Grecs livrèrent pour établir la nature humaine du Christ, le Malin ne put pas les ramener à leur ancienne opinion, mais si le Seigneur ne leur avait pas donné cette combativité pour établir la nature humaine du Christ, tous se seraient détournés et seraient revenus à leur ancienne erreur.

Au Saint-Esprit gloire et honneur avec le Père et le Fils dans les siècles. Amen.

Fin du discours sur la foi des Melkites composé par Bar-Salibi le paisible. A Dieu la gloire. L'an 1956 (1645).

Paris, le 8 juillet 1909.

F. NAU.

MÉLANGES

LE PATRIARCHE JEAN BERMUDEZ D'ÉTHIOPIE (1540-1570)

Lorsqu'on visite l'église de Sam Sebastiam da Pedreyra à Lisbonne, on y remarque un modeste monument funéraire dont un blason surmonté d'une mitre avec une brève inscription latine font toute l'ornementation. C'est la tombe d'un patriarche d'Éthiopie du titre d'Alexandrie nommé Jean Bermudez. Décédé en l'an 1570, ses restes furent transportés là le 16 du mois d'octobre de l'an 1650. Tel est du moins le contenu de l'inscription latine, qui sans un mot d'éloge se borne à enregistrer ce qui n'intéresse que rigoureusement l'histoire. Malheureusement, malgré sa brièveté, cette inscription est encore à écourter, la partie concernant la dignité patriarcale attribuée au défunt doit en être totalement supprimée. Le fait de cette fausse indication ne saurait être imputé toutefois soit à une erreur soit à un mensonge du graveur ou bien de ceux dont la piété fit élever ce monument à la mémoire de Bermudez. La bonne foi présida seule à la rédaction de cette épitaphe; l'unique cause de son inexactitude en fut Jean Bermudez lui-même qui, par une publication mensongère, accrédita dans son pays un faux qu'il avait propagé jadis en Orient.

Pendant le cours du XVe siècle, les flottes portugaises étant venues des Indes sur la côte africaine qui leur est opposée, des relations d'amitié et d'affaires s'établirent aussitôt entre l'Éthiopie et le Portugal. Des ambassades furent échangées à cet effet entre les deux pays, et une mission éthiopienne arriva en Portugal vers le début du siècle suivant, durant l'année 1513. Elle avait à sa tête un Arménien du nom de Matteo, fondé de

pouvoirs du roi Lebna Dengel (1). Elle était envoyée, disait-elle, pour solliciter le secours du roi chrétien de Portugal contre les impies musulmans qui voulaient ruiner la foi chrétienne des Éthiopiens. Tant pour l'amour de la religion que par le désir d'ajouter à sa gloire, Dom Manuel fit bon accueil à sa demande et une expédition militaire fut dès lors décidée. Elle quitta Lisbonne aux environs de 1520. Rodriguez de Lima en était le capitaine, François Alvarez le chapelain, et un jeune homme du nom de Jean Bermudez accompagnait également l'expédition en qualité de médecin (2). En 1527, le 24 juillet, Rodriguez de Lima et François Alvarez rentraient à Lisbonne de retour de leur expédition. Un nouveau voyageur Sàga za Ab, légat de l'empereur d'Éthiopie, les accompagnait. Saga za Ab était porteur de lettres pour le roi de Portugal et le pontife de Rome; mais la guerre qui sévissait alors en Europe entre François Ier et Charles-Quint fit différer le voyage auprès du pape jusqu'à l'année 1533, après le rétablissement de la paix. Le 29 janvier de cette même année, Saga za Ab empêché, François Alvarez se rendit auprès du Pape. Il alla trouver Clément VII à Bologne, venu dans cette ville pour le couronnement de Charles-Quint, et, dans un consistoire solennel, après avoir remis au pontife les lettres de Lebna Dengel, il lui prêta serment de soumission et d'obéissance au nom de ce même empereur (3). Clément VII étant mort l'année suivante, la solution de certaines affaires concernant l'Éthiopie entreprises par le roi Jean III de Portugal avec le Saint-Siège se trouva suspendue puis indéfiniment ajournée. Trois années plus tard, en 1537, rien n'était encore définitivement conclu, quand des messagers de Jérusalem et de Rome apportèrent la nouvelle que le Turc avait recommencé la guerre contre l'Éthiopie.

(1) Baronius-Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, Lucae 1755, t. XII, p. 91.

(2) Alvarez nous a transmis l'histoire de cette ambassade dans l'ouvrage intitulé : Ho Preste Joam das Indias. Verdadera informaçam das terras do Preste Joam, segundo vio y escreueo ho padre Francisco Alvarez capellam del Rey nosso senhor. Lisboa, 1540.

(3) Baronius-Raynaldus, t. XIII, p. 290. Saga za Ab n'alla pas à Rome, empêché par la cour de Portugal à cause de la conduite scandaleuse qu'il mena durant les cinq années qu'il passa à Lisbonne. Il s'en excuse lui-même dans une lettre adressée à Lebna Dengel le 7 de mascaram 1533. Cf. *Giornale della Società asiatica italiana*, vol. III, 1889, p. 58 ; deux lettres éthiopiennes du XVIe siècle.

Jean III résolut alors d'envoyer aussitôt les secours promis à son allié. Dans l'espoir que le pape Paul III se hâterait de terminer la question éthiopienne, il fit traîner en longueur, les préparatifs de cette expédition, mais ce fut en vain. Elle quitta Lisbonne le 29 mars de l'an 1539 sans que rien eût été décidé. François Alvarez et Saga za Ab s'embarquèrent avec elle pour rentrer en Éthiopie, Saga za Ab mourut en arrivant à Cochin (1).

Deux années plus tard, le 1er janvier 1541, de nouveaux renforts partaient de Lisbonne à destination de l'Éthiopie. Ils formaient un contingent de 400 hommes de troupes conduits par Christophe de Gama. Deux prêtres faisaient partie du voyage ainsi qu'un patriarche : c'était Jean Bermudez.

Miguel de Castanhoso, qui nous a conservé le récit de cette expédition, est le premier à nous présenter le patriarche (2). Dans aucun des faits que nous avons résumés depuis le départ de Bermudez de Lisbonne en 1520 jusqu'à ce second voyage, nulle part nous n'avons rencontré le médecin de Rodriguez de Lima. Tandis que tous les personnages venus d'Éthiopie en Portugal ou à Rome pendant ce temps, s'en sont retournés après de longues instances sans obtenir quoi que ce soit ou sans voir se réaliser tous leurs vœux, Bermudez seul, dont il n'a jamais été parlé, apparaît soudain, et se trouve être l'objet du plus grand honneur qui fût alors accordé à l'Éthiopie. Comment expliquer ce silence de l'histoire sur un pareil événement si gros de conséquences pour l'Église et l'Éthiopie aussi bien que pour le Portugal? Le hasard assurément ne saurait y suffire comme nous le verrons bientôt. L'histoire qui intéresse un si grand nombre d'hommes, comme l'élection dont il s'agit, ne perd pas ses documents comme Bermudez perdit ses bulles et ce seul fait, semble-t-il, aurait dû être pour les historiens une présomption contre le médecin devenu patriarche d'une façon si inattendue. Il n'en fut rien pourtant. Jamais

(1) C'est durant le séjour de Saga za Ab en Portugal que Damiam de Goez recueillit auprès de lui les détails sur l'Ethiopie qu'il publia ensuite dans l'ouvrage intitulé : Fides religio moresque aethiopum sub imperio Preciosi Joannis. Lovanii, 1540. Il parut à l'étranger parce qu'il fut condamné en Portugal par l'inquisition.

(2) Cf. Miguel de Castanhoso : Historia das cousas que o muy efforçado capitaõ Dom Christouão du Gama fez nos reynos do Preste Joaõ com quatrocentos Portuguezes que comsigo leuou, etc... Lisboa 1548.

de son vivant, son titre de patriarche ne lui fut contesté, ouvertement du moins. Très peu soupçonnèrent sa supercherie sacrilège, tous ceux qui écrivirent après Castanhoso ne le désignèrent jamais autrement que du nom de patriarche, et à l'époque de sa mort, l'on ne trouva pas de meilleur vocable pour résumer sa vie. D'Almeida, malgré l'étonnement que lui procura l'élection de Nuñez Barreto du vivant de Bermudez, Paez, Mendez, Lobo et tous les missionnaires que l'Éthiopie vit arriver aux XVIe et XVIIe siècles, le tinrent pour tel (1).

Plus tard Ludolf en Europe, et tous ceux qui comme lui écrivirent sur les choses d'Éthiopie, en firent de même. Il est vrai que Bermudez s'appliqua lui-même de toutes ses forces à conquérir ce titre. A peine Castanhoso avait-il publié en 1564 le récit de l'expédition de Christophe de Gama, qu'il entreprit lui-même, retourné en Portugal, la rédaction de cette même expédition (2). Son ouvrage parut en 1565. Sous sa plume, l'expédition de 1541 se transforma en une autobiographie. Pendant les cinquante-huit chapitres dont se compose sa rédaction, il ne parle d'autre chose que de lui-même. De tous les faits qui se passèrent durant cette terrible campagne de trois ans contre le farouche Gaucher, un seul le préoccupe et domine tous ses souvenirs : celui de son élection au patriarcat d'Éthiopie du titre d'Alexandrie. Consacré par l'Abouna Marcos, Paul III, d'après son récit, le confirma en cette charge et Jean III en Portugal aussi bien que Galawdewos en Éthiopie lui rendirent les honneurs qu'exigeait cette dignité. Comme d'aucuns cependant, après avoir lu son livre, auraient pu se plaindre de ce qu'il ne reproduisait pas les bulles établissant son titre, comme certains déjà lui en avaient fait la remarque, il termine en protestant de sa véracité, avoue qu'il a perdu ses bulles dans le combat où Christophe de Gama fut fait prisonnier et en appelle au jugement de Dieu contre ceux qui soupçonnent sa parole.

Un meilleur moyen, et le plus convaincant celui-là, eût été d'en appeler simplement à Rome, mais il n'eut garde de le faire. Le public de son côté n'y songea pas, il souscrivit au

(1) Cf. C. Beccari, *Rerum aethiopicarum scriptores orientales inediti*. Roma, 1903-1909, vol. I à IX.

(2) Esta he huma breve relacion de embaxada que o Patriarcha dom Joaõ Bermudez trouxe do Emperador da Ethiopia... Lisboa, 1565.

titre que Bermudez se donnait dans son livre, et le grand inquisiteur du royaume lui-même lui accorda son imprimatur (1). Son procès dès lors fut gagné. Retiré à l'ermitage de Sam Sebastiam da Pedreyra, il y vécut en paix, pensionné par le roi, dans la pleine jouissance du titre si désiré. Ce titre, qui fut le seul, avons-nous dit, qui résuma sa vie dans son épitaphe, lui est demeuré incontesté par l'histoire presque jusqu'à nos jours. C'est en 1855 seulement, pour la première fois, que l'auteur qui fit réimprimer l'ouvrage de Bermudez souleva dans sa préface les premiers doutes sur l'authenticité de son titre de patriarche. Un des principaux arguments qui lui font émettre ce doute est une lettre de Jean III à Galawdewos datée du 15 mars 1546. Le roi de Portugal répondant, semble-t-il, à une demande de l'empereur d'Éthiopie, lui dit : « De Bermudez, je ne sais rien autre « sinon qu'il n'est qu'un simple prêtre, et des pouvoirs qu'il « dit que le Saint Père lui a donnés, je ne sais rien aussi (2). » Jean III consulta-t-il Rome ensuite pour être mieux renseigné sur la valeur des pouvoirs de Bermudez, nous n'en avons aucune preuve. Mais ce qu'il ne fit point, d'autres le firent. Déjà à cette époque la Compagnie de Jésus ayant été pressentie pour envoyer des missionnaires en Éthiopie, saint Ignace, qui vivait encore, eut vent de l'affaire de Bermudez et pria le P. Salmeron, alors à Trente pour assister au Concile, de se renseigner sur ce personnage auprès des prélats. Le P. Salmeron s'acquitta de la commission aussitôt et nous avons encore la lettre qu'il adressa à ce sujet à saint Ignace pour l'instruire de cette affaire (3). Elle renferme toute la solution de la question Bermudez, en voici la teneur :

« Ayant reçu la lettre de Votre Révérence, j'en ai parlé

(1) Chose extraordinaire, semble-t-il, car le même dom Anrique infant de Portugal qui approuva le livre de Bermudez avait condamné jadis celui de Damiam de Goez. Il était au courant des affaires d'Éthiopie et il savait sans doute que dom Martinho de Portugal, archevêque de Funchal, qui accompagna François Alvarez auprès de Clément VII à Bologne, avait sollicité en vain de ce dernier d'être créé cardinal légat a latere pour aller en Éthiopie. Cf. Jaõ de Souza. *Documentos arabicos para a historia Portugueza.* Lisboa, 1790, docum. 230 et 233. Il adressa également une lettre au roi David par l'entremise de Bermudez en 1539; cf. Beccari, *op. cit.* vol. V; p. LVIII note 1.

(2) Bermudez, *op. cit.*, réimpression de 1855, p. 5.

(3) Cf. *Monumenta Historiae Societ. Jesu.* Epistolae P. Salmeronis, t. I, fasc. I, 1906, p. 33, epist. 13. Beccari, *op. cit.*, vol. V, p. LV.

aussitôt ce même jour avec le cardinal de Sainte-Croix auquel j'ai lu le passage. Il m'a répondu que ce cas avait passé par ses mains peu avant de partir de Rome pour venir à Trente. Voici ce qui s'est passé : un Portugais était venu des Indes de chez le Prêtre Jean, en compagnie de deux ambassadeurs chargés de lettres de leur prince pour le Pape. Mais il paraît que l'un des deux ambassadeurs mourut sur mer et l'autre dans les environs de Venise, de sorte que le Portugais porta les lettres à Rome au Pape. On les fit lire à frère Pedro qui est de ces régions et à un prêtre qui est avec le cardinal Theatino auprès desquels Votre Révérence pourra s'informer de leur contenu.

« L'objet de la requête de ces lettres était, paraît-il, que Sa Sainteté accordât le pouvoir d'élire le patriarche comme jadis les Éthiopiens avaient coutume de le faire, sans demander la confirmation de l'élu au patriarche d'Alexandrie auquel ils ont l'habitude de recourir, et que la confirmation de Rome pût suffire désormais (1). Puis elle demandait que le Pape leur créât un patriarche.

« Ce Portugais, sans avoir reçu aucune solution ni réponse, quitta Rome et en arrivant chez le Prêtre Jean lui dit que Sa Sainteté l'avait élu patriarche. De la sorte il fut intronisé et mis en possession du patriarcat. Dans la suite, le provincial qui se trouve à Jérusalem étant venu à Rome demanda au Pape de la part du Prêtre Jean si ce Portugais était vraiment patriarche, s'il avait été consacré à Rome et s'il avait porté avec lui des lettres de son élection.

« Alors l'affaire fut confiée à je ne sais combien de cardinaux et entre autres à Son Éminence de Sainte-Croix, lesquels reconnurent qu'il n'avait été ni élu ni sacré et n'avait emporté aucune lettre attestant son élection, et ils tinrent longtemps une grande consulte pour savoir ce qu'on devrait faire de ce Portugais. Pour les uns, il leur semblait en conscience qu'un intrus qui n'est pas un vrai pasteur ne doit pas être toléré : pour

(1) Le Métropolitain d'Éthiopie relève du Patriarche copte monophysite d'Alexandrie. C'est toujours un évêque copte nommé par ce dernier. L'église monophysite fait remonter l'origine de cette institution à un certain canon apocryphe du Concile de Nicée Cf. Mansi, *Concilia*, t. II, p. 964, canon 36. Dans le synodos éthiopien, cf. Ms. 121 de la Bib. Nat., fol. 67-81. Bermudez en prenant le titre d'Alexandrie résolvait toutes les difficultés; il sauvegardait l'histoire nationale.

d'autres l'enlever et le remplacer par un nouveau leur paraissait devoir être un grand scandale. Afin de ne point donner cette mauvaise édification de la part du Saint-Siège et pour qu'on ne prît pas occasion d'en tirer un mauvais principe, on dit qu'il fut décidé alors qu'au nom du Siège Apostolique un évêque serait envoyé en ambassade auprès du Prêtre Jean pour s'informer si le patriarche vivait bien et s'il remplissait l'office de pasteur, auquel cas il le confirmerait sans bruit ni scandale. Au cas cependant où il se trouverait qu'il vive mal et donne scandale dans son office ou sa conduite, il demeurerait à la discrétion de celui qui serait envoyé soit de le déposer ou le corriger, ou le confirmer ou en créer un autre. Voilà tout ce que le cardinal connaît sur ce sujet. »

A ce document d'un caractère privé, nous pouvons ajouter un document officiel tiré des archives du Vatican (1). Il se trouve dans une relation sur l'Éthiopie adressée au pape Grégoire XIII à l'époque ou la mission d'Éthiopie jetait son plus bel éclat. Dans un résumé de l'histoire de ce pays avant l'organisation de la mission, l'histoire de Bermudez est racontée comme il suit :

« Le roi envoya alors au Pape un ambassadeur nommé Zagazabo (2) avec dom François Alvarez. Mais les Portugais ne laissèrent pas Zagazabo venir à Rome. Alvarez seul y vint et prêta serment d'obéissance en consistoire public au pape Clément à Bologne lors du couronnement de Charles-Quint. Zagazabo retournant plus tard en Éthiopie mourut sur les navires portugais. Or dans la suite, un Portugais du nom de Jean voyant qu'en Éthiopie, suivant une prophétie, on attendait après le centième Abouna (métropolitain) qui alors venait de mourir un nouveau patriarche nommé par l'Église de Rome (3), s'en vint en Italie, fit une fausse bulle pontificale qui le créait

(1) Manuscrits latins, fonds Barberini, n° 8154 (LVI, 98), fol. 66-71 : Relazione della religione e stato del Re d'Etiopia detto il Prete Gianni con un discorso sopra l'unione e obedienza della chiesa Alessandrina et Constantinopolitana con la sede apostolica. A. S. S. Papa Gregorio XIII. Même relation dans Barberini lat. 5125 p. 78; Urbin 829 II, fol. 328; Vat. lat. 6218, p. 209.

(2) Zagazabo est l'envoyé Saga za Ab (le don du Père) dont nous avons déjà parlé plus haut.

(3) Cette prophétie se trouve souvent rappelée dans les lettres des empereurs d'Éthiopie au Pape à cette époque. Dans une lettre de Lebna Dengel écrite en 1521 l'empereur dit que cette prophétie se trouve rapportée dans la Vie de saint Victor. Cf. Baronius-Raynaldus, t. XII, p. 360.

patriarche d'Éthiopie, puis s'en retourna auprès de ce roi comme patriarche envoyé par le Pape. Il y fut accueilli avec bienveillance et le roi envoya aussitôt ses ambassadeurs remercier le Pape avec des lettres ainsi conçues (1) : Quem nobis in patriarcham dedisti Joannem consecratum posuimus in sede Pontificia, benedic, et mihi Pater duplici benedictione paterna in filium secundum benedictionem Abraham, Issac et Jacob, etc.

« Au reçu de ces lettres, Paul III, voyant les bonnes dispositions de ce roi, délibéra de lui expédier aussitôt le « ius eligendi Patriarcham et duodecim abbates », lesquels chanoines, à la mort du patriarche, pourraient élire un des leurs pour lui succéder... mais cette décision de Paul III d'expédier le « ius eligendi » n'eut pas de suite (2). »

A la lumière de ces documents, le faux créé et exploité par Bermudez est manifeste et nous pouvons, grâce à eux, retracer le procédé dont se servit le médecin pour arriver jusqu'au patriarcat. Nous avons pour témoins l'empereur d'Éthiopie et le Pontife de Rome, les deux partis que trompa simultanément Bermudez. Galawdewos remercie le Pape d'avoir agréé la demande qu'il lui avait faite de créer un patriarche dans ses États, le Pape de son côté proteste de n'avoir jamais rien décidé à cet égard. La supercherie se reconstitue donc comme il suit : Bermudez vint à Rome avec des lettres royales demandant pour ce pays l'envoi d'un patriarche, et sans rien avoir obtenu du pape, de retour en Éthiopie, le messager royal se présenta à son souverain comme s'il avait été investi de cette dignité. Le changement de règne (3), la grande distance qui sépare les

(1) C'est peut-être le provincial de Jérusalem, dont il est parlé dans la lettre de Salmeron, qui porta ce message royal. Le manuscrit 8154 Barberini n'en cite que le début, elle se trouve en entier dans le ms. 5215 du même fonds. Elle se trouve également dans les archives de la Compagnie de Jésus; c'est celle indiquée dans « Informazione sull' Etiopia al cardinal Morone » dans Beccari, *op. cit.*, vol. I, p. 117, et qui doit paraître dans le vol. X^e^ déjà sous presse. Le texte éthiopien de cette lettre, du reste, a été trouvé et publié avec traduction, par le docteur Hugo Duensing dans : Nachrichten von der König Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch historische Klasse, 1901.

(2) Ce programme fut exécuté par Jules III et Paul IV. Le patriarche Nuñez Barreto fut envoyé en Éthiopie avec douze compagnons dont deux évêques avec future succession.

(3) Parti d'Éthiopie sous le règne de Lebna Dengel (1508-1540), Bermudez y rentra sous le règne de Galawdewos (1540-1559).

deux pays lui rendirent la supercherie facile. Dans la suite, le souci d'éviter un scandale, qui empêcha Rome de sévir et d'informer Galawdewos, lui permit de continuer à jouer son faux rôle pendant près de vingt ans.

Mais en homme avisé toutefois, Bermudez crut prudent de quitter l'Éthiopie lorsqu'il apprit l'arrivée du patriarche Nuñez. Il retourna en Portugal en 1559 comme nous l'avons dit plus haut, juste au moment où Nuñez et ses compagnons débarquaient aux Indes (1). Il craignait sans doute que les nouvelles apportées d'Europe par les missionnaires ne concordassent point avec ce qu'il avait fait croire autour de lui depuis son arrivée. Il redoutait qu'on opposât à ses dires d'après lesquels il prétendait avoir été nommé par Paul III, les dires de Paul III lui-même; il devait craindre surtout qu'on dévoilât à l'empereur comment il avait abusé de sa confiance pendant près de vingt ans.

Mais c'était crainte exagérée. Rome, semble-t-il, comme nous l'avons dit plus haut, garda son secret vis-à-vis de Galawdewos, aucun document du moins ne nous permet d'affirmer le contraire. Quant à Nuñez Barreto et à ses compagnons, jamais ils ne connurent la lettre de Salmeron et saint Ignace ne les en informa jamais. Bermudez conserva-t-il néanmoins jusqu'au bout l'illusion de n'être jamais découvert? Nous ne saurions le dire au juste. Tout porte à croire qu'il laissa ce monde pensant emporter avec lui son secret. L'ambition maladive qui l'égara dans cette aventure paraît bien ne l'avoir quitté qu'au tombeau. Celui qui fit tant de dupes en effet tant en Éthiopie qu'en Portugal ne fut lui-même qu'une simple victime d'une sotte vanité et c'est en ce sens, croyons-nous, que doit être interprétée son épitaphe, aujourd'hui que l'histoire nous a donné la vérité sur le fait qui en fut la cause.

M. Chaine.

(1) Bermudez n'était pas jésuite, jamais rien n'a pu en faire douter. Il ne mourut pas à Goa mais à Lisbonne, nous en avons donné les preuves. Nous trouvons cependant une affirmation contraire dans une publication parue il y a quatre ans du P. Ladislas de Vannes, *Deux Martyrs capucins*, Poussielgue, 1905, p. 221.

BIBLIOGRAPHIE

J. F. BETHUNE-BAKER, *Nestorius and his Teaching, a fresh examination of the evidence.* Cambridge, at the University Press, 1908. 8°, XVIII-232 pages, 4 s. 6 net.

Le but de M. Bethune-Baker est d'étudier la doctrine de Nestorius, et la conclusion à laquelle il arrive est tout entière contenue dans ces mots : *Nestorius n'était pas Nestorien.* Certes, en se fixant un semblable sujet d'études, l'auteur ne s'est pas même arrêté à la pensée que le concile d'Éphèse qui condamna Nestorius, se soit trompé dans des matières de foi, mais il s'est demandé uniquement s'il est bien vrai que Nestorius pensait ce que le concile a cru qu'il pensait.

Pour résoudre ce problème, il fallait naturellement d'une part exposer les accusations portées contre Nestorius — et sur ce point les actes du concile d'Éphèse comme aussi les écrits des adversaires de l'évêque de Constantinople sont aussi explicites qu'on peut le désirer — et d'autre part examiner dans les propres paroles de Nestorius le bien-fondé des accusations précédentes en déterminant la signification exacte des expressions qui leur avaient donné naissance, en étudiant en un mot la doctrine véritable de celui que l'on regarde comme le père du Nestorianisme. Auss bien c'est ce qu'a fait M. Bethune-Baker, et l'examen des sources auxquelles il convient de se reporter pour connaître l'enseignement de Nestorius, constitue selon nous l'un des plus intéressants chapitres de son livre.

Un édit de Théodose II, en 435, ordonna de brûler, et défendit de citer, de lire, de copier ou de détenir les ouvrages de Nestorius. Aussi ce qui nous reste de ce personnage remarquable par son éloquence ne nous est-il parvenu que dans les œuvres des orthodoxes. Ce sont surtout des sermons antérieurs à la condamnation portée par le concile d'Éphèse, les uns cités d'une façon fragmentaire par saint Cyrille, d'autres conservés en entier dans la traduction latine de Marius Mercator, d'autres enfin attribués à des auteurs orthodoxes, tels que saint Jean Chrysostome. — Il faut remarquer toutefois que M. Bethune-Baker ne reconnaît pas à Nestorius la paternité des cinquante-deux homélies ou sermons que Mgr Batiffol avait cru devoir lui restituer; il n'est pas juste de rapporter à Nestorius tout ce qui rappelle le Nestorianisme chez les autres écrivains.

Par contre, comme S. Haidacher et M. Loofs, il voit en Nestorius l'auteur d'un sermon sur le souverain sacerdoce du Christ, attribué à saint Jean Chrysostome et publié en 1839 par W. Beecher. — Il nous est parvenu, outre les sermons, quelques lettres de Nestorius, et elles se retrouvent dans les œuvres de ceux à qui elles furent adressées. Il y a encore, dans des manuscrits syriaques, des fragments inédits de certains ouvrages de Nestorius.

La première collection des écrits de Nestorius qui sont arrivés jusqu'à nous, fut faite au milieu du XVIIe siècle par Garnier dans son édition de Marius Mercator; elle a été réimprimée dans la Patrologie latine de Migne, t. XLVIII. — Une nouvelle collection, plus complète, est due à M. Loofs; cette publication parue à Halle en 1905, sous le titre de *Nestoriana*, comprend tout ce qui nous reste de l'œuvre de Nestorius et constitue la meilleure source d'information sur sa doctrine.

Mais voici que récemment un nouveau document est venu s'ajouter aux précédents et qu'un ouvrage de Nestorius, inconnu jusqu'à ce jour, vient d'être découvert, dans un manuscrit conservé en Perse, et M. Bethune-Baker est sans doute le premier à avoir tiré parti de ce livre intitulé : *Le Bazar d'Héraclide*. C'est ainsi qu'on désigne (cf. *supra*, p. 208-209) la traduction syriaque d'une Apologie que Nestorius écrivit en grec en sa propre faveur, lorsqu'il vivait en exil dans les déserts de l'Égypte. Jusqu'à présent on avait tenu pour incertaine la date de la mort de Nestorius; désormais on sait que l'ex-évêque de Constantinople vivait encore à l'époque du concile de Chalcédoine (451), puisque dans la dernière partie de son livre il fait indirectement allusion à cette assemblée. Commencé dès les premières années de l'exil, l'ouvrage n'aurait été achevé que vers 451. Selon M. Bethune-Baker, la traduction de cette apologie du grec en syriaque aurait été faite dans la première moitié du VIe siècle, et le traducteur pourrait être Mar Aba Ier, patriarche de 540 à 552. — On sait du reste que Mar Aba Ier traduisit en syriaque la Liturgie de Nestorius. — Depuis lors l'ouvrage est demeuré dans l'oubli; seul Ebedjesu à la fin du XIIIe siècle cite explicitement, dans son Catalogue, le *Bazar d'Héraclide* ainsi que d'autres livres de Nestorius; ce n'est qu'au XXe siècle que l'apologie de Nestorius, sauvée de la destruction grâce à son pseudonyme, devait revoir le jour et révéler à tout l'univers la foi de son auteur. M. Bethune-Baker a pu se procurer une copie du manuscrit encore inédit et un de ses amis lui a fait en anglais une traduction du texte syriaque : de la sorte il a pu le premier utiliser ce document pour rechercher quelle était la véritable doctrine de Nestorius, et il l'a mis largement à contribution, car les citations occupent le tiers du livre (80 pages sur 232). L'édition du texte syriaque, accompagnée d'une traduction française, se trouve actuellement en préparation et, une fois parue, elle permettra à tous les intéressés de se rendre compte par eux-mêmes de la pensée de Nestorius et de juger en connaissance de cause les conclusions de M. Bethune-Baker.

Dans une note, l'auteur parle de la mort de Nestorius et il se refuse à admettre qu'il mourut d'un cancer à la langue. Evagrius dit de Nestorius : « Sa langue fut dévorée par les vers », et M. Bethune-Baker suppose que

l'historien a été induit en erreur par une parole de Schenoudi : « Sa langue enfla et lui remplit la bouche » et qu'il a pris au sens propre ce qui n'était dit qu'au sens figuré. Or il y a dans les Plérophories de Jean de Maïouma deux chapitres, les chapitres XXIII et XXVI, où il est question de la dernière maladie de Nestorius (cf. *supra*, p. 103) ; le dernier chapitre est lui-même un « Extrait de l'*Histoire que saint Timothée archevêque d'Alexandrie écrivit à Gangra* ». De ces deux passages il ressort que Nestorius mourut d'un mal à la langue. « Sa langue lui refusa son service et sortit de sa bouche ;... elle se décomposa au point qu'il devint un objet d'horreur et de pitié. » — « ... Et il mourut en la mordant. » C'est là sans doute — et non dans Schenoudi — qu'Évagrius a puisé son assertion.

M. Bethune-Baker a ajouté à son livre un appendice sur l'histoire des mots syriaques qui traduisent nos mots : essence, nature, personne et hypostase. Cet appendice est dû à l'auteur de la traduction anglaise du *Bazar d'Héraclide.*

Montargis.

M. BRIÈRE.

AGNES SMITH LEWIS, *Codex Climaci rescriptus*, in-4°, XXXI-201 pages, avec sept fac-simile. Cambridge, University Press, 1909. Prix : 10 sh. 6 net.

Mme A. S. Lewis a acheté à diverses reprises des fragments syriaques dont l'écriture supérieure, du IXe siècle, est une version syriaque de l'Échelle spirituelle de saint Jean Climaque, sans lacune, avec le commencement de la lettre au Pasteur du même auteur. Le manuscrit est palimpseste et a donc été nommé avec grand à-propos : « Manuscrit de Climaque, récrit ». L'ancienne écriture présente des fragments de six manuscrits différents, grecs et syriaques. Mme A. S. Lewis donne un *specimen* (cinq pages) de l'ancienne écriture grecque et édite toute l'ancienne écriture syriaque palestinienne du VIe siècle, qui comprend des fragments d'un lectionnaire de l'Ancien et du Nouveau Testament ou livre d'office (p. 1-83); d'un *Praxapostolus* (p. 84-189) ; d'une légende apostolique (p. 190-193) ; et des fragments d'homélies (p. 194-201). En face du syriaque on trouve le texte grec d'après Nestle ou Swete avec, aux variantes, toutes les différences du syriaque ; on peut donc, d'un coup d'œil, voir les particularités du syriaque, d'autant que Mme A. S. Lewis a marqué d'un signe particulier les leçons qui lui sont propres.

Le syriaque appelé palestinien représente le dialecte araméen parlé en Palestine et en Syrie ; il fut supplanté d'abord par l'édessénien et plus tard, vers le XIIe siècle, par l'arabe. Les quelques specimens qui nous en restent, surtout des livres d'office écrits du VIe au XIe siècle, auraient appartenu à des communautés melkites. Voici deux versets dans ce dialecte, avec la Peschito en face (Actes, XIX, 38-39) :

Syro-palestinien.	*Peschito.*
ܠܐ ܕܝܢ ܠܡܬܬܪܣ	ܠܐ ܕܝܢ ܗܘܐ ܕܡܬܬܪܣܘܢ
ܘܐܬ̈ܩܢܐ ܗܘܝܢ ܕܫܡܗ ܐܝܟ	ܡܩ̈ܕܡܝܢ ܐܘܪܫܠܡ ܐܝܟ ܠܗܘܢ
ܟܡܐ ܐܝܟ ܣܟܝܢ܀ ܐܝܟ	ܘܚܝܠܐ ܟܡܐ ܐܝܟ: ܗܘܐ
ܠܒܢ̈ܝ ܐܦ ܐܬܦܫܛܘܢ	ܐܬܦܫܛܘܢ ܒܡܕܝܢܬܐ.
ܡܩ̈ܕܡܝ ܠܗܘܢ ܗܘܝܢ ܟܠܠ	ܐܘܩ̈ܕܢܐ ܐܢܘܢ. ܢܦܪܩܘܢ ܘܢܚܘܢ
ܗܘܝܢ܀ ܐܢ ܕܝܢ ܟܠܠ ܒܟܘܪ	ܡܢ ܟܠ ܚܕ. ܘܐܢ ܗܘ ܕܡܬܚܙܐ
ܣܓܝ ܐܢܘܢ ܡܬܬܚܝܒܝܢ	ܐܣܝܪ ܒܟܠ ܐܝܠܝܢ ܕܒܡܕܝܢܬܐ
ܒܢܡܘܣܐ ܕܡܢ ܢܡܘܣܐ ܗܘ ܗܘ	ܘܫܘܒܚܐ ܡܢ ܢܡܘܣܐ ܠܒܢܝܢܫܐ
ܡܫܬܪܐ.	ܡܫܬܪܐ.

La plupart des fragments publiés ici n'étaient pas encore connus par d'autres manuscrits : Exode, Lévitique, Deutéronome, Rois, Job, Psaumes, Proverbes, Cantique, Isaïe, Jérémie, Joel, Michée, Évangiles, Actes, Épîtres de saint Paul, 2e épître de saint Pierre et première de saint Jean. On a trouvé par ailleurs un fragment de la Sagesse et un de l'Ecclésiastique; il est donc certain que toute la Bible, y compris les deutérocanoniques, a été traduite dans ce dialecte; la rareté de ces textes rend plus précieux ceux qui ont été conservés, surtout lorsqu'ils sont édités avec le soin et le luxe que l'on admire dans la présente édition.

F. NAU.

A. BRASSAC, *Manuel biblique; t.* IV, *Les Actes des Apôtres. Les Épîtres. L'Apocalypse.* Douzième édition totalement refondue du manuel de M. Bacuez. In-8°, XII-744 pages; Paris, Roger et Chernoviz, 1909.

Nous avons annoncé le tome précédent consacré aux Évangiles, *ROC.*, 1908, p. 109, et avons déjà signalé l'érudition et l'excellente méthode didactique de l'auteur. En sus de l'analyse et du commentaire des diverses pièces, il sait les mettre en relief (objet, importance, authenticité, date, but) et en tirer les enseignements historiques et théologiques qu'elles comportent. De plus, 79 gravures et 5 plans ou cartes parlent aux yeux et augmentent l'intérêt de l'ouvrage.

F. NAU.

F. NAU, *Histoire de saint Pacôme, une rédaction inédite des* Ascetica *publiée avec la traduction de la version syriaque. Analyse des mss. grecs palim-*

psestes Paris. SUPPL. *480 et Chartres 1753, 1754.* (Deux planches). *Histoire de saint Jean-Baptiste attribuée à saint Marc l'Évangéliste, texte grec publié avec traduction française. Miracle de saint Michel à Colosses, texte grec publié avec l'ancienne version latine*, avec le concours de J. Bousquet. 10 fr. 25; pour les souscripteurs, 6 fr. 35. (Dans *Patrologia orientalis*, t. IV, fasc. 5.)

M. Nau a réuni dans ce fascicule différents textes que l'analyse d'un manuscrit palimpseste lui a fourni l'occasion d'étudier. Le *Codex rescriptus* de la Bibliothèque Nationale *supplément grec 480*, complété par Chartres, 1754, fol. 1-24, contient en écriture supérieure un fragment d'une Vie du Bienheureux Pacôme et, parmi les textes sous-jacents, les deux autres morceaux, publiés ici : l'histoire de saint Jean-Baptiste et le récit du miracle de saint Michel à Colosses.

Avant de publier la Vie de Pacôme, M. Nau a décrit dans une substantielle introduction les différents textes des biographies de ce saint, si fréquentes dans les recueils d'*Ascetica,* puis en a esquissé un classement; si ce n'est pas encore du travail définitif, c'est au moins un grand progrès dans la résolution d'un problème littéraire vraiment compliqué. En plus du texte grec, établi au moyen de plusieurs manuscrits, le lecteur trouvera dans la traduction le témoignage de la version syriaque publiée par le P. Bedjan, rendue accessible à ceux qui ne se servent pas couramment des livres syriaques.

M. J. Bousquet, professeur de grec et vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, a aidé M. Nau dans la correction des textes grecs.

M. Nau a mis en appendice de cette édition une analyse détaillée des palimpsestes utilisés par lui, c'est-à-dire le ms. de Paris déjà mentionné et deux volumes de Chartres qui portent les numéros 1753 et 1754. Il nous semble qu'au lieu de se borner à décrire les mss. actuels, M. Nau aurait pu indiquer encore l'état des cahiers dans les manuscrits primitifs, en se servant des procédés graphiques utilisés dans les plus récents catalogues de manuscrits. Cette remarque, d'ordre purement technique, n'enlève aucune valeur à la détermination des sujets contenus dans ces feuillets, et l'analyse détaillée de ces trois palimpsestes reste une œuvre éminemment utile.

L'histoire de Jean-Baptiste est imprimée pour la première fois en typographie, et d'après plusieurs copies; elle n'avait été publiée jusqu'ici que dans une édition phototypique due au chanoine Grassi de Gênes. La dernière partie du fascicule présente, en plus d'une réédition du texte grec, l'ancienne traduction latine du Miracle de saint Michel à Colosses. Cette version est un curieux monument de l'activité littéraire des moines latins de l'Athos, au moyen âge, et comme telle, elle présente un intérêt spécial.

Au total, fascicule de textes, neufs pour la plupart, qui forment une contribution à l'histoire de la littérature post-classique des chrétientés gréco-orientales.

Rome.

Eugène TISSERANT.

Recueil des historiens arméniens des croisades; DOCUMENTS ARMÉNIENS. Tome second : *Documents latins et français relatifs à l'Arménie.* Paris, Klincksieck, 1906; f°, CCLXIV-1038 pages. 60 francs.

Ce volume, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comprend six documents : 1° la *Chronique d'Arménie* de Jean Dardel; 2° la *Fleur des Histoires d'Orient* de Hayton; 3° le *Directorium ad passagium faciendum* du pseudo Brocardus; 4° le *De modo Saracenos extirpandi* de Guillaume Adam; 5° le traité *Responsio ad errores impositos Ermenis* de Daniel de Taurisio; 6° les *Gestes des Chiprois*.

L'avant-propos est un nécrologe, celui des éditeurs et collaborateurs de ce tome second qui sont morts à la tâche : MM. Dulaurier, Carrière, Riant, Schefer, de Mas Latrie, G. Paris. Enfin M. Kohler qui collaborait depuis longtemps déjà à l'édition de ce mortel travail, a remplacé à la peine les illustres académiciens défunts, a rédigé la préface et a permis l'apparition de l'ouvrage.

1° Jean Dardel, franciscain, né à Étampes et mort dans cette même ville en 1384, rencontra au Caire Léon V de Lusignan, roi d'Arménie, prisonnier des musulmans. Il contribua à sa délivrance et resta son secrétaire. Sa *Chronique d'Arménie*, écrite en français et conservée dans un unique manuscrit à Dole, lui fut dictée en majeure partie par Léon V; elle va de Jésus-Christ, y compris l'histoire d'Abgar, jusqu'à l'année 1384. Elle est éditée pour la première fois (p. 1-109).

2° Hayton, neveu du roi d'Arménie Hayton Ier, et plus tard religieux prémontré, se trouvant à Poitiers, en 1306, y dicta son ouvrage en français à Nicolas Falcon. Celui-ci traduisit le français en latin, et cette traduction latine fut elle-même traduite en français, en particulier par Jean le Long, dès 1351. L'édition présente le texte français et la traduction latine. La quatrième partie traite « du passage d'outre-mer et comment ceux qui doivent faire le passage pour conquérir la Terre sainte se devront conduire ».

3° et 4° Comme appendice à la quatrième partie de Hayton, on a ajouté le *Directorium*, adressé en 1332 à Philippe VI, roi de France, par un religieux dominicain; traduit en français, en 1333, par Jean de Vignay et de nouveau, en 1455, par Jean Miélot qui l'attribua par conjecture au dominicain Brocardus (Burchard), dont il connaissait sans doute la description des Lieux saints. M. Kohler établit que l'auteur est Guillaume Adam ici comme pour le 4°. L'édition donne le texte latin et la traduction de Jean Miélot du *Directorium* et édite le 4° pour la première fois d'après deux manuscrits de Bâle.

5° Léon IV, roi d'Arménie, envoya Daniel de Tauris, franciscain, et le chevalier Thoros Michel, demander des secours au pape Benoit XII contre les musulmans. Le pape avait été indisposé contre les Arméniens par un certain Nersès Balients, ancien évêque d'Ourmiah, puis déposé du siège de Manazguerd par le catholicos de Sis; réfugié en France, Nersès avait composé un libelle accusant les Arméniens de 117 erreurs. Daniel réfuta ce libelle en 1341; c'est cette réfutation qui paraît ici pour la première

fois d'après le ms. 3368 de Paris. Sur Nersès, ses accusations et Daniel, voir *ROC.*, 1906, p. 173-181, 274-300, 352-370.

6° Les *Gestes des Chiprois* ont été édités pour la première fois par G. Raynaud, Genève, 1887, 8°. L'ouvrage, écrit en français, continue Philippe de Novare, sans doute jusque vers l'an 1312 (le ms. est tronqué); il renferme d'ailleurs au commencement (tronqué) une chronique des royaumes de Jérusalem et de Chypre de 1131 à 1224, et insère un fragment (remanié) de Philippe de Novare qu'il voulait compléter. Les *Gestes* sont l'une des sources des chroniques de Chypre d'Amadi et de F. Bustrone. Deux tables des noms historiques et des noms géographiques, et un glossaire pour les gestes des Chiprois, terminent ce beau volume.

F. NAU.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

NOTICES

DES MANUSCRITS ARABES CHRÉTIENS

ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DEPUIS LA PUBLICATION DU CATALOGUE.

(*Suite*) (1)

4881

f. 1. Vision de saint Grégoire le Théologien.

f. 33. Vie de saint مزدارى, l'ermite, et récit des tentations et épreuves que lui envoya Satan.

f. 49. Homélie de saint Jean Chrysostome sur les rois Mages. Inc. : تعالوا الان نتقرب الى هذا الجهار الكائن فى هذا الموضع اليوم.

f. 61 v°. Homélie sur un miracle de la sainte Croix, à Jérusalem, arrivé au prince Mâroun.

f. 91. Histoire d'un saint moine qui n'est pas nommé. Début : « Il y avait, ô frères, dans la ville appelée Al-Kanz un père qui avait un fils beau de forme et de visage, comme était Joseph fils de Jacob. Et il l'éleva dans l'instruction et la vertu. Or quand il atteignit l'adolescence, ses parents voulurent lui faire épouser une fille des nobles de la ville. Mais il n'y consentit pas; et voyant que ses parents voulaient le marier de force, il s'enfuit secrètement... Et après de longs voyages sur mer et sur terre, il atteignit la porte d'un monastère... »

f. 96 v°. Vie de saint بطرا. Inc. : كان انسان شريف غنيا جدا ولم يكن له رحمة على انسان وفى بعض الايام جلس المسالين فى البيعة فاذا كل واحد منهم يذكر الناس الرحومين الذين يدفعون اليهم الصدقة

(1) Voy. 1909, p. 174, 276.

وجعلوا يصلوا عليهم وذكروا الذين لا يرحمونهم وجعلوا يلعنونهم فذكروا رجل يقال له بطرا لانه ما كان له رحمة.

C'est-à-dire : Il y avait un homme, noble, très riche, qui n'avait de pitié pour aucun homme. Un jour, les mendiants étaient réunis à l'église, et chacun d'eux nommait les personnes compatissantes qui leur donnaient des aumônes; et ils priaient pour elles. Puis ils nommèrent les gens qui n'avaient pas pitié d'eux, et se mirent à les maudire; et ils nommèrent un homme appelé Batra qui n'avait pas de compassion, etc.

f. 102. Une autre anecdote. Inc. : وذالك انه جاء الى اسكندرية مرة راهب شاب معه جارية شابة وكان يدور فى المدينة معها وان اناسا شكوا فيهما.

C'est-à-dire : Il vint une fois à Alexandrie un jeune moine, qui avait avec lui une jeune femme. Et il circulait dans la ville avec elle. Et des gens déploraient de les voir ainsi ensemble.

f. 103 v°. Histoire d'un évêque qui, ayant d'abord été insensible aux misères, fut amené à la compassion par un saint prêtre appelé Jean.

f. 106. « Un moine âgé, plein de mérites, avait entendu parler de ce saint homme Jean, et il voulut l'éprouver... »

f. 111. وكان شيخ قد مرض فاشفق لعدرى كانت تخدمه فتحدثوا فيه الناس انه قد وقع معها.

C'est-à-dire : Un homme d'âge tomba malade. Et il était épris d'une jeune fille qui le servait, si bien qu'on racontait qu'il avait eu commerce avec elle.

f. 124. Histoire d'Anba Iacoub († 3 Athor).

f. 126. Un extrait incomplet de la fin des œuvres d'Isaac de Ninive. Inc. : ياخى احرس افكارك من الشيطان فان الشيطان ثلاثة خصال قوية وهى متقدمة قبل كل خطية.

f. 138. Controverse de Jean, patriarche d'Alexandrie, avec un Juif, du temps d'Abd el-Aziz, gouverneur de l'Égypte. Voyez 215.

f. 171. Vie de sainte Ilaria, fille de l'empereur Zénon.

f. 191. Vies de saint Basile et de son frère saint Grégoire.

f. 210. Vie d'Isaac, évêque de انصنا.

f. 226. Vie de sainte برتانوبا.

Manuscrit récent, peu soigné. La plupart des morceaux sont écrits dans une langue très vulgaire.

233 f. 24 × 17.

4882

Vie de saint ندراس, et récit de ses miracles. Leçon du 18 Touba. Après l'introduction, le début (f. 2, ligne 11) : وذلك انه كان انسان من قرية تسمى شنهور واسمه يواقيم وامراته حانة وذلك لم يكن لهما ولد.

C'est-à-dire : Il y avait au village appelé Chanhour un homme appelé Joachim, et sa femme Anne. Ils n'avaient jamais eu d'enfants.

Incomplet de la fin. 24 f. 25 × 18.

4883

Panégyrique de saint Antoine. Sa vie et ses miracles. Inc. : نخبركم ايها الشعبه الحاضرين فى عيد هذا القديس العظيم الجليل الموقر الذى ابتدى بتعليم النسك وعلم طريق الوحدة واول من استحق ان يلبس تاج الملائكة.

58 f. 23 × 18.

4884

Même ouvrage que le précédent.

43 f. 24 × 15.

4885

f. 1. Vie de saint Macaire, par Sérapion, abbé d'un couvent de saint Antoine. Inc. : يا احباى كل الكتب مكتوبة من موسى النبى مثل الشريعة التى قبلها من الله لم تصير بغير منفعة.

f. 57. Vies des saints Maxime et Domèce, fils de l'empereur romain Léonce.

f. 95. Vie et miracles de saint Barsôma le Nu (العريان).

161 f. 25 × 17.

4886

Vie de saint Pacôme. Inc. : كلمة الله خالقة كل شيء. هذا الذى صارت الى ابينا ابراهيم اذ امرته ان يرفع ابنه ووحيده قربانا ثم قال له انى يالبركة اباركك وبالكثر اكثرك مثل نجوم السماء.

Copie achevée en 1601 des Martyrs (1885 J.-C.) et faite d'après une vie de ce saint datée de 1443 de la même ère (1727 J.-C.).

306 f. 25 × 17.

4887

f. 1. Lettre de saint Macaire aux moines et à tous les chrétiens. Inc. : بدير الجوف من الرب تبارك الخ ... قال يا احباى المومنين بابن الله يكون السلامة مع كل انسان يحضر ويسمع كلام المتوكل بنفس الانسان.

f. 15 v°. Vie de saint مزدارى. Voyez 4881.

f. 31 v°. Vie de saint ابولوا (Apollon) le Pâtre. Fête le 5 Amchir.

f. 41 v°. Vie de sainte نبدونا, fille du roi Iacoub. Inc. : يقال انها خرجت من بيت ابيها ولم يعلم احد بها وتزيت بزى الرجال وهى عذرى ومضت سرعة فى طريقها الى ان وصلت الى دير القديس العظيم ابومقار فدخلت الدير فى زى غريب ضعيف واقامت مدة الى ان قدم الرئيس من سفر. فقامت الصبية وقبلت يدا الرئيس وقالت له اسالك ان تجعلى راهبا.

C'est-à-dire : On dit qu'elle sortit de la maison de son père, sans que personne ne le sût, et elle prit des vêtements d'homme, malgré qu'elle fût une jeune fille, et s'échappa rapidement; elle arriva ainsi au couvent du saint Abou Makar; elle y entra, dans l'accoutrement d'un pauvre étranger, et attendit un temps, jusqu'à ce que le supérieur fût de retour d'un voyage qu'il faisait. Alors la jeune fille se leva, elle baisa les mains de l'abbé, et lui dit : Je te demande de me faire moine.

f. 48 v°. Vie du saint ermite P. Yacoub (fête le 3 Athor) qui habita dans des cavernes pendant 15 années. Voyez aussi 4881.

f. 51. Préceptes et anecdotes à l'usage des moines, sous cette rubrique : قول مختصر من اخبار الابا القديسين.

f. 63. Panégyrique des Martyrs d'Esna, par Paul, évêque de Siout.

f. 143 v°. Panégyrique de saint Victor, et récit de ses miracles, par Démétrius, patriarche d'Antioche, pour la consécration de l'église dédiée au Saint. Cf. de Slane, n° 131, 1°.

f. 262 v°. Miracle de la Sainte Vierge à Athrib arrivé par l'intermédiaire du prêtre Jean. Voyez 1872.

275 f. 23 × 17.

4888

Panégyrique de l'archimandrite Anba Chenoudah par le Père ويصا (Visa) son successeur.

Au début du préambule : عنده اجتمعوا المسيحيين الارتدكسيين القاطنين بثلاثة مدن وهم قاور واخميم وابصاى بعد نياحة النبى العظيم ابنا شنوده فاجتمعوا اهل هذه الثلاثة بلاد الى ابينا ويصا ليعزوه ويفتقدوه من اجل الامر الذى اولاه الله تبارك وتعالى اذ جعله فى رتبة ابينا ابنا شنوده.

Copie achevée en 1602 des Martyrs.

Voir l'édition de M. Amélineau, *Mémoires de la mission archéol. du Caire*, t. IV.

f. 103. Homélie de l'évêque Aura (اورا) sur l'ange Gabriel. Inc. : قال المرتل داوود صارخا قائلا فى المزمور الطاهر الكريم احببت ان اسكن فى بيت الرب اياما كثيرا.

f. 139. Vies des deux saints ابالا et ابيب.

f. 175 v°. Vies des saints moines Abraham (ابرام) et Georges (جارجه) par Zacharie, évêque de سخا (Sakha = Ξοίς).

205 f. 23 × 16.

4889

Panégyrique de saint Michel archange, du patriarche Denys, et de l'empereur Théodose, par Théophile, patriarche d'Alexandrie, وتكلم ايضا لاجل ظهور سيدنا يسوع المسيح للملك قسطنطين واعلمه بما سوف يكون للابرار والخطا.

Leçon pour le 12 Mesoré.

34 f. 19 × 15.

4890

f. 1. Vie de saint Paul (بولا), premier ermite (اول السواح); la fin manque.

f. 17. Histoire d'Anba بولا le Syrien (الشامي) et de sa discussion avec le diable à la porte des bains publics de la ville de سكوتية.

Cf. Slane 262 et Palmer, *Catalogue de Tr. College*, p. 135, pour la bibliographie.

43 f. 21 × 17.

4891

Histoire des saints Barlaam et Josaphat. Traduite par Jean, moine du monastère de Moïse.

Copie achevée en 1580 des Martyrs.

207 f. 22 × 16.

4892

Vie de Tekla Haimanôt l'Éthiopien.

111 f. 24 × 17.

4893

f. 1. Panégyrique de Jean الهرقلي, par Constantin, évêque de Siout.

f. 43 v°. Martyre de saint Mina مينا العجائبي, surnommé Al-Amîn.

f. 78. Panégyrique du même Saint, ses miracles, et la consécration de son église le 15 Paoni, par l'archimandrite Martyrios.

f. 91. Histoire légendaire d'un saint ermite diversement orthographié Keras ou Cyrille, racontée par saint بحوا ou بوا.

f. 102 v°. Martyre de Aba Noub, sous Dioclétien.

f. 155 v°. Homélie sur la venue d'Aba Noub à Samnour.

159 f. 24 × 17.

4894

L'Hexaméron (apocryphe) de saint Épiphane. Ms. de plusieurs mains et de différentes époques. Voy. Bezold, *Die Schatzhöhle*, introduction.

228 f. 22 × 16

4895

f. 1. Homélie de saint Éphrem le Syrien pour le 4ᵉ vendredi du Carême. Inc. :
قال الله لحزقيال النبي يا ابن الانسان قد جعلتك رقيبا لبيت اسرائيل اذا سمعت قولي من فمي.

f. 13 v°. Homélie de saint Jean Chrysostome pour le 4ᵉ Dimanche de Carême.

f. 24 v°. Vies des saints Jean, et Siméon Salus, par Justus, évêque de Chypre.

f. 42. Vie de saint Étienne, d'après la rubrique; en réalité, sermon d'un certain Étienne sur la tenue à l'église, et les saints Daniel et Moïse.

f. 51. Histoire d'Anba Constantin, évêque de Siout, fêté comme les précédents le 9 Amchir; il raconte l'histoire du saint patriarche Jean, son maître, devenu ermite, avec 50 anecdotes sur sa vie.

f. 116. Sermon (le nom de l'auteur reste en blanc). Après la doxologie :
يا اخوة المباركة ان الله عزوجل قد فرض علي من وعظكم وتوصيتكم واذداركم.

f. 133 bis. Sur l'excellence du dimanche, sous cette rubrique : الباب السادس فضل يوم الاحد. Incomplet.

f. 147. Sur le jeûne : الباب السابع بيان بسبب صوم يوم الاربعة والجمعة. Incomplet.

156 f. 21 × 16.

4896

Recueil de leçons pour le Temps Pascal.

f. 1. Homélie de Jacques de Sarouj sur le bon larron.

f. 18. Lettre de Pilate à l'empereur Tibère.

Homélie de saint Jean Chrysostome sur le Pater.

f. 35 v°. Courtes réflexions sur le Pater.

f. 36 v°. Homélie de Chrysostome sur le repentir.

f. 41 v°. Homélie du même, leçon pour le Vendredi de Pâques. Inc. : سبيلنا يا اخوتي ان نتفهم الاقوال الالهية ونسغي لسماعها ونجتهد في اظهار اثمارها.

f. 52 v°. Homélie. Inc. : اشتهي ان اضع للسامعين الذين يفتحون اذانهم ... الخ تعالوا يا اخوة نتفتش قلوبنا ونظر لما ذا ذهننا ولما ذا هي اعمالنا وافكارنا لما يحب الله او لما لا يحب الخير ام الشر.

f. 67 v°. Homélie par Sévère, patriarche d'Antioche, sur le bon larron.

f. 73. Homélie de Chrysostome sur la douleur et les épreuves.

f. 79. Homélie du même, leçon pour le 6e dimanche du Jeûne Saint. Inc. : الهم انر عقولنا ان نعرف حق موهبتك وافتح قلوبنا لنفهم وصايك واوامرك ولتسكن فينا نعمة روح قدسك.

f. 88. Homélie de saint Ephrem le Syrien. Inc. : يا بني النور تقدموا الي وعلموا فاسمعوا صوت مخلصنا ذلك الصوت المغبوط المبارك الهاتك [يريد الهاتف] اليكم تعالوا يا مباركي ابي الخ.

f. 97. Homélie du même. Inc. : يا اخوتي واحباي سبيلنا ان نذعن للقائل فليعرف بعضكم بعضا.

f. 107 v°. Homélie du même sur Marc ; II, 17.

f. 112 v°. Homélie de Chrysostome. Inc. : قد تقدم من الميامر المقولة والعظات من القوال الدال على طلب التوبة والحرص على ذلك مع استعمال الصوم النقي والصلات المستمرة.

f. 119. Homélie du même. Inc. : ان الفوائد من الكتب الالهية لعظيمة والنفعة منها كافية جسيمة وهذا فقد بينه الرسول بولس. Lacunes.

Homélie du même. Inc. : نهم يا احباي ان نقتني فوائد الكتب الالهية ونتذكر المعاني الخ.

138 f. 21 × 15.

4897

Quelques homélies de Jacques de Sarouj.

f. 1. Sur les jeûnes grec et ninivite. Leçon pour le jeûne ninivite.

f. 27 v°. Sur la création. Le début est la leçon des dimanches.

f. 67. Un morceau dont voici l'inc. : يابن الله الذي صار ذبيحة عوض الخطاه لك [يسبحون] اصوات اقوالي باقرار ايها القابل [الذابح] الذي يشاء ان يكون قربانا بحبك اقبل قربان كلامي.

f. 100. Sur le nom d'Emmanuel.

f. 104. Sur la Nativité de Notre-Seigneur.

f. 112. Sur la Nativité, l'étoile des Mages, les Innocents, la Fuite en Égypte, pour le 29 Choiak.

f. 140. على دنح الذي هو الغطاس.

f. 150. Sur le Baptême.

f. 157 v°. Pourquoi Jésus-Christ a eu trente années d'existence cachée.

162 f. 35 × 26.

4898

f. 1. Paroles des sages et des ascètes, avec l'indication de ce que doivent lire les diacres, les prêtres, etc., sous le titre كتاب شروحات.

f. 88. Exhortation d'un sage à son fils.

f. 102. Extraits du روضة الفريد وسلوة الوحيد de Siméon الحبيب.

f. 107. Extraits du دموع الغم d'Élie de Nisibe (paroles des sages).

f. 129. 112e homélie (dite aussi vision) de S. Anastase, dite en présence de saint Antoine. Il y parle du corps de saint Paul, 1er ermite, et des fins dernières.

f. 157. Extraits des canons de Cyrille Laklak, patriarche d'Alexandrie (XIIIe siècle).

f. 162 v°. Sur les héritages في طبقات الوارثين.

f. 165. Sur le divorce (incomplet).

f. 166 v°. الباب السادس. Sur les fins dernières de l'homme, et la rétribution future. Cf. Slane 251, fol. 355-361..

215 f. 24 × 16.

4899

Miracles de saint Siméon surnommé السالوس (Salus).

46 f. 24 × 17.

4900

Fragment du commencement de l'Évangile de saint Luc.

8 f. 18 × 14.

4902

Recueil des prières-talismans.

f. 1. Prières guérissant les maladies.

f. 29 v°. Prière à la Vierge (de Patmos?) « qui fond le fer, et le rend comme l'eau courante, qui ressuscite les morts, et fend les pierres ».

f. 47. Pour conjurer le mauvais œil.

f. 48 v°. Prière de saint Daniel, « qui, dite avec foi, préserve de tous maux, esprits malins, mauvais œil, peurs et terreurs ».

f. 73. Prière de saint مركلاوس.

Ms. récent. 83 f. 23 × 17.

5015

Apocalypse de saint Pierre. Copie de la version en 91 chapitres.

Incomplet du commencement et de la fin; manquent un ou deux feuillets au commencement, et finit dans le 76e chap.

322 f. 19 × 13.

5072

f. 1. Même histoire que le 4881, f. 91, mais d'une rédaction un peu différente. En marge, un méchant dessin représente un moine vêtu de noir et pieds nus; c'est, d'après une note en carschouni, le héros de l'histoire.

f. 7 v°. Histoire de ابن اوقيانوس.

f. 15. Entretien de Moïse avec Dieu sur le Mont Sinaï. Inc. : قيل وفي ذلك الزمان صعد موسى النبي الى جبل طور سينا ليخاطب ربه وقبل التوراة التي انزل الله له.

f. 22 v°. Visions de saint Grégoire.

f. 41. Histoire de Zousima.

f. 55 v°. Histoire du moineau, contenant des choses curieuses

et plaisantes à entendre. (Aventure d'un homme de Bagdad et d'un petit oiseau).

f. 58. Fragment de l'Apocalypse de saint Pierre, à partir de l'exposition de la Trinité.

f. 77. Histoire du démon qui se convertit, et que Dieu accueillit.

وكان في بعظ يوم من الايام قالوا الشياطين زيون (plus loin زوز) وافلو وارطيميس الى جميع الشياطين طوبا للنصارى الذي لهم يشوع المسيح.

f. 82. Histoire de sainte Mariana, c'est-à-dire Marie, fille d'Eugenios (sainte Marine).

f. 92. Histoire du P. Ishaq, fils de Khalil ar-Rahman.

f. 98 v°. Légendes de quelques rois grecs dans l'ancien temps.

f. 101 v°. Vie de Mar فينحاس.

f. 108. Vie de Mar فثيون.

f. 140 v°. Vision de saint Paul. Inc. : يا اخوة الخ اعلمكم الان ان هذا الرسول فولس كان من جنس حسيب وبالاصل نصيب وكان هذا المغبوط يضطهد لكل من كان يذكر اسم الرب. Datée de 1128 (H.).

174 f. 23 × 16.

5076

f. 1. Abrégé du Canon de saint Basile, traduit du grec pour les moines du Saint-Sauveur, en 40 chapitres.

f. 19. Règles de la congrégation des moines basiliens du Sauveur en Syrie, en 48 chapitres.

72 f. 27 × 20.

5077

Eucologe. Traduit du grec par Mélétius, évêque d'Alep, du temps d'Ignace, patriarche d'Antioche. En 93 chapitres.

Manquent 1 ou 2 f. à la fin.

Ms. soigné, de belle calligraphie.

274 f. 22 × 16.

5078

Vie de sainte Euphrasie, et de la vertu de ses parents (son

père s'appelle dans cette version Antigone, et sa mère Euphrasia).

f. 31 v°. 68 miracles de la Sainte Vierge.

f. 161 v°. Quelques histoires de démons.

169 f. 24 × 17.

5079

Divan de Gabriel Farhat. Daté 1835.

171 f. 21 × 15.

5080

Fragment de traduction (à partir du chapitre XVIII du Ve livre) d'un ouvrage de l'évêque français كيريوحنا كلاوديوس فيرتويو. (Théologie morale).

Copié en 1834.

89 f. 23 × 17.

5081

Ordo et Calendrier ecclésiastique perpétuel pour les 35 dates possibles de Pâques entre le 22 mars et le 25 avril.

Le titre annonce que les éléments éparpillés de cet ordo ont été réunis sur l'ordre de Gabriel Sévère, évêque de Philadelphie.

Traduit du grec par Macarius d'Alep, patriarche d'Antioche, daté de 1784.

72 f. 24 × 18.

5082

Risâla du Cardinal Lérinus à propos de l'évêque de Philadelphie, et de la question de savoir s'il peut s'abstenir de mentionner le Pape à la Messe, alors qu'il fait mention du patriarche de Constantinople. « Cet ouvrage composé en 1700 est encore inédit; et il a été traduit en arabe à cause du profit scientifique qu'on en peut tirer, l'an 1790. »

74 f. 15 × 12.

5085

Divan de Gabriel Farhat. Incomplet du commencement et de la fin.

132 f. 21 × 15

5089

Divan de Nicolas Saïg. Daté 1837.

194 f. 22 × 16.

5096

f. 1. Offices des Saints jour par jour, à partir du 1er Eiloul.
f. 379 v°. Rituel de la bénédiction de l'eau.
f. 386 v°. Office des Pères des Conciles, traduit du بزيلساريون.

398 f. 28 × 17.

5131

Traité de logique sous ce titre : كتاب الاساغوجي اي مدخل المنطق.

52 f. 16 × 11

5140

« Controverse religieuse qui eut lieu entre le calife Al-Mahdi et le Patriarche nestorien Timothée, traduite récemment du syriaque. » Cf. Addaï Scher, *Notices sur les mss. syriaques conservés dans la Bibliothèque de Notre-Dame des Semences*, n° 90, VII°.

37 f. 24 × 16.

5141

f. 1. Controverse religieuse, par lettres, entre le musulman Abd Allah ibn Ismaïl al-Hâchimi et le chrétien Abd il-Masih Ibn Ishaq al-Kindi, du temps d'Al-Mamoun.

f. 69 : « Ce Kindi Abd al-Masih est celui qui traduisit les livres de philosophie pour la dynastie abbaside, et on l'appela le Philosophe de l'Islam ».

f. 72 v°. Controverse qui eut lieu en présence d'Ar-Rachid,

entre Siméon, évêque de Tour Abdin (طورعابد), et plusieurs grands personnages musulmans en 172 de l'Hégire, 1104 des Grecs.

Copié en 1887 de Jésus-Christ, « sur un livre très ancien du village de Bahchiqa, dans la région de Mossoul ».

f. 86 v°. Les sept séances de controverse qui eurent lieu entre Élie de Nisibe et le vizir Abou-l-Qasim al-Hoseïni ibn Ali al-Mogazzi, à Nisibe, en 417 de l'Hégire.

108 f. 22 × 18.

5247

الدر المنظوم. Même ouvrage que 4705.

47 f. 19 × 14.

5248

f. 1. Fragments du Rituel.
f. 116. Ordo.

124 f. 16 × 10.

5249

Παρακλητικόν pour les dimanches. Daté de 1755.

152 f. 16 × 10.

5253

Fragments de cahiers renfermant des leçons (évangiles et épîtres) pour quelques fêtes de la liturgie jacobite.

45 f. 22 × 17.

5255

Histoire des Hébreux depuis Adam, ayant pour titre : Livre des Machabées, attribué à *Eusèbe*, qui s'appelle aussi *Josèphe* Ibn Karboun (Gorioun). En 8 chapitres. Cf de Slane, n° 1906.

f. 237, dans l'explicit, il est dit « que ce livre contient en grec beaucoup de choses concernant Jésus-Christ, que les Juifs ont supprimées dans leur traduction (ou rédaction) hébraïque. Et l'arabe est peut-être ainsi la traduction de l'hébreu ».

Copie datée de 1853.

237 f. 24 × 18.

6125

Chemin de croix en 14 stations.

18 f. 16 × 11.

224 D'ABBADIE.

كتاب المنقوش في مناقب الحبوش : Le livre des broderies au sujet des Abyssins.

(Ce ms. arabe, qui devrait figurer à cette place, est incorporé dans le fonds éthiopien d'Abbadie. Sa notice a été rédigée par Kazimirsky.) Cet ouvrage paraît être un abrégé de الطراز المنقوش في محاسن الحبوش, d'Abou-l-Ma'âli al-Bokhâri. V. Flügel, *zaits. d. deut. Morg. Gesellschaft*, V, p. 81.

6147

f. 1. Recommandation de Notre-Seigneur à ses disciples. Inc. : انتم الحواريون وانتم ملح الاطعمة وانتم نور العالم وانتم بنو الاب كذلك دعوتكم اخوتي واحباي يا اخوتي لا تخافوا ممن يقتل الجسد ولا يستطيع يقتل النفس.

Explicit f. 20. وان كثير من الاشياء كان ينبغي ان اقولها لكم ولكني اعلم انكم لا تطيقونها ولذلك طويتها عنكم فاحفظوا وتحفظوا بما اعطيتكم وسلامي يكون معكم الى ابد الابدين.

f. 20. Exhortation d'Anba Samuel, abbé de Qalmoun, à propos de la conquête islamique en Égypte.

f. 39. Lettre de saint Pisonti, évêque de Qift († 13 Abib), sur la foi catholique; il la dicta à son lit de mort, etc. (*Syn.* بسنده).

f. 57. Apophtegmes de saint Jean Chrysostome (sur les épreuves), et de quelques saints.

f. 61. Extraits d'un sermon de Chenoudi sur les maux causés par les infidèles.

f. 87 v°. Traité intitulé : سر الثالوث في خدمة الكهنوت.

100 f. 19 × 13. Ancien.

6164

Miracles de la sainte Vierge. Incomplet du commencement.

42 f. 16 × 12.

6165

صلاح الحكيم وفساد العالم الذميم. Traité de saint Athanase contre le siècle.

Attaché en ouaqf à un couvent basilien en 1740.

149 f. 20 × 14.

6166

16 miracles de saint Jean, débutant par une introduction acéphale. A la fin, quelques anecdotes sur l'exil de saint Jean.

93 f. 22 × 18.

6167

Offices de chaque jour entre Pâques et la Pentecôte. Incomplet à la fin de quelques feuillets.

253 f. 21 ×15.

6172

Encyclopédie en 6 chapitres : 1° De l'essence de Dieu.
2° Attributs de la Divinité.
3° Des Anges.
4° Des fonctions des anges (f. 66, une histoire de démons arrivée à Paris).
5° Des cieux et des constellations.
6° Des quatre éléments (une histoire naturelle complète).

461 f. 14 × 10.

6173

f. 1. Prières.

f. 10 v°. Cinq cantiques (مزامير) de saint بنورشورة, appelés المعظمة.

17 f. 18 × 13.

6229

Divan de Nicolas Saïg (Imprimé à Beyrouth, 1859).
Daté de Constantinople, 1810.

298 f. 22 × 16.

6250

Commentaire de saint Jean Chrysostome sur saint Matthieu. Divisé en 45 Maqâla et autant de sermons.

Daté 7218 d'Adam.
1710 de Jésus-Christ.
1121 de l'Hégire.

447 f. 31 × 21.

6251

Commentaire de saint Jean Chrysostome sur la Genèse. Divisé en 33 Maqâla, et autant de sermons.

Daté 1774 de Jésus-Christ.

216 f. 33 × 22.

6255

Lettre de Isa en réponse à une lettre adressée à Homs par un parti hétérodoxe de Damas. Copie datée de 1849.

49 f. 20 × 13.

6256

f. 1. Vie de saint *Gerasimos*, qui organisa au Jourdain la vie cénobitique (copiée en 7202 d'Adam).

f. 11. Histoire d'Anne, la femme ressuscitée de Constantinople.

f. 14 v°. Les Sept dormants.

f. 30 v°. Courte histoire d'une femme anachorète.

Ibid. Autre anecdote de moines.

f. 34. Histoire de la jeune fille baptisée par les anges; cf. *ROC.*, 1903, p. 93.

f. 37. De l'amour de Dieu pour les hommes, selon saint Paul.

f. 38 v°. Anecdote de saint Mina, et de l'homme qui regrettait le vœu qu'il avait fait. Cf. *ROC.*, 1903, p. 94, IV, 2°.

f. 39 v°. Miracle d'un homme de Carthage appelé اخسطريانوس, le marchand de coton.

f. 46 v°. Histoire d'une religieuse à la main brûlée; cf. *ROC.*, 1908, p. 273.

f. 51 v°. Histoire de trois femmes.

f. 56. Histoire du soldat pécheur qui mourut, fut ressuscité et fit pénitence.

f. 60. Histoire d'une religieuse qui tomba entre les mains des soldats qui pillaient Jérusalem.

f. 61 v°. Vie de saint Arsène.

f. 91 v°. Histoire du moine puni de sa gourmandise.

f. 92. Anecdotes sur saint Antoine, et histoires de moines.

f. 100. Questions et réponses sur quelques passages de l'Écriture.

f. 105. 21 miracles de la Sainte Vierge.

Daté de 7215 d'Adam (1707 Jésus-Christ).

141 f. 15 × 11.

6257

كتاب الايضاح, par Anba Severos (*Souras*), évêque d'Achmounein, en 8 chapitres, en réponse à des questions.

1. Trinité.
2. Raisons de la Rédemption.
3. Explication de quelques passages du livre de Josué.
4. La Transsubstantiation.
5. Du combat que le démon livre aux croyants.
6. L'excellence du dimanche.
7. Le jeûne du mercredi et du vendredi.
8. Étude sur le jeûne. Cf. de Slane, n° 170.

Daté 1857.

174 f. 18 × 11.

6267

L'Écclésiastique.

65 f. 19 × 13.

6268

Rituel melchite.

150 f. 15 × 20.

6269

مختصر الكمال المسيحي. Abrégé de la perfection chrétienne, en 50 chapitres, par Germanos Farhat.

Daté de 1823.

98 f. 15 × 10.

6270

Épîtres de saint Paul, morceaux de méditation choisis pour chaque jour de l'année depuis le 1er Kanoun II, écrits en arabe par G. Farhat.

143 f. 14 × 11.

6271

بحث المطالب, grammaire de Germanos Farhat (classique au Liban, imprimée notamment en 1895).

Isagogè, Logique, par Pierre, maître de Germanos. V. 5131. Incomplet de la fin.

178 f. 16 × 11.

6272

f. 1. Eucologe (Prières, Litanies, dont celles du Sacré-Cœur).

f. 15 v°. Introduction à la dévotion, annoncée en 23 chap. Incomplet de la fin, au milieu du 27e chap.

130 f. 22 × 16.

6273

Divan de Gabriel Farhat. Incomplet du commencement et de la fin.

97 f. 19 × 14.

6274

Épîtres et Actes des Apôtres. VIIIe s.

201 f. 21 × 15.

6276

Divan de Nicolais Saïg.

162 f. 13 × 15.

6277

Vie de Marguerite-Marie Alacoque tr. du français par un P. Jésuite, missionnaire, en 1735, à Sida, en une introduction et 10 chapitres.

245 f. 21 × 16.

6278

ميزان الزمان. Ouvrage de spiritualité (tr. de l'espagnol du P. Nirenberg, impr. au Liban en 1735).

186 f. 20 × 15.

6279

f. 2. Bestiaire et lapidaire symboliques. A la fin, f. 12, cette note du copiste :

ان من هذه الاقوال توجد الفاظ بها غلط لاني نقلتها عن نسخة مغلطة.

f. 12. Grand recueil d'anecdotes sur les saints, dont les noms se trouvent dans une table des matières (inachevée), f. 1.

f. 279 v°. Table alphabétique des matières contenues dans le recueil.

298 f. 21 × 18.

6280

Les Quatre Évangiles. Incomplet du commencement et de la fin. XVIe s.

145 f. 22 × 15.

R. GRIVEAU,
Archiviste paléographe.

HISTOIRES DES SOLITAIRES ÉGYPTIENS

[*Suite* (1); ms. Coislin 126, fol. 213 sqq.]

(f. 213 r^b) Περὶ διακρίσεως.

216. — Ἀδελφὸς (2) ἠρώτησέ τινα τῶν πατέρων, εἰ μιαίνεταί τις λογιζόμενος ῥυπαρὸν λογισμόν. Ἐξετάσεως δὲ περὶ τούτου γενομένης, οἱ μὲν ἔλεγον· ναί, μιαίνεται· οἱ δὲ οὐχὶ, ἐπεὶ οὐ δυνάμεθα σωθῆναι ἡμεῖς οἱ ἰδιῶται, ἀλλὰ τουτό ἐστιν· τὸ μὴ πράξαι αὐτὰ σωματικῶς. Ὁ δὲ ἀδελφὸς ἀπελθὼν εἰς δοκιμώτερον γέροντα ἠρώτησεν αὐτὸν περὶ τούτου. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· πρὸς τὸ μέτρον ἑκάστου ζητεῖται παρ' αὐτοῦ. Παρεκάλεσεν οὖν ὁ ἀδελφὸς τὸν γέροντα λέγων· Διὰ τὸν κύριον, διάλυσον τὸν λόγον τοῦτον. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἰδού, φησι, κεῖται ἐνταῦθα σκεῦος ἐπιθυμητὸν, καὶ εἰσῆλθον ὧδε δύο ἀδελφοί· εἷς ἔχων μέτρα (f. 213 v^a) μεγάλα, ὁ δὲ ἕτερος ἥσσονα· Ἐὰν εἴπῃ ὁ λογισμὸς τοῦ τελείου· ἤθελον ἔχειν τὸ σκεῦος τοῦτο, μὴ ἐπιμείνῃ δὲ ἀλλὰ ταχέως ἀποκόψῃ, οὐκ ἐμιάνθη. Ὁ δὲ μήπω φθάσας εἰς μεγάλα μέτρα ἐὰν ἐπιθυμήσῃ μὲν καὶ ἀδολεσχήσῃ ἐν τῷ λογισμῷ, μὴ ἄρῃ δὲ αὐτὸ, οὐκ ἐμιάνθη.

217. — Εἶπεν γέρων (3)· ὅτι ποτέ τις ὠλίσθησεν εἰς βαρὺ ἁμάρ-

(1) Voy. 1907, p. 43, 171, 393; 1908, p. 47, 266.

(2) M., 927, n° 78. — Pour avancer un peu cette publication, nous n'ajoutons pas la traduction, mais nous renvoyons à Migne, *P. L.*, t. LXXIII (M) *où l'on trouvera la traduction latine de presque tous nos textes*. Nous corrigeons encore le ms. 126, à l'aide du Coislin 127, que nous avons signalé jadis comme le plus complet (*ROC.*, 1907, fasc. 1, p. 44). Cette fois nous utiliserons aussi le Coislin 108 (*Ibid.*) parce que le 127 est actuellement (novembre 1909) prêté à M. Nikitine, à Saint-Pétersbourg. — Nous avons constaté aussi à Berlin, au retour du congrès des orientalistes de Copenhague, que le ms. Phil. 1624 renferme la même collection que le Coislin 126; le texte que nous éditons aujourd'hui commence au folio 138^r de ce ms. — Voir les n°s 216 à 252 dans Coisl. 108, f. 161 à 164.

(3) M., 928, n° 85.

τημα, καὶ κατανυγεὶς εἰς μετάνοιαν, ἀπῆλθεν ἀναγγεῖλαί τινι γέροντι, καὶ οὐκ εἶπεν αὐτῷ τὴν πρᾶξιν, ἀλλ' ἐάν τινι ἀναβῇ λογισμὸς τοιόσδε, ἔχει σωτηρίαν; Ἀπεκρίθη αὐτῷ ἐκεῖνος ἄπειρος ὢν διακρίσεως· ἀπώλεσεν αὐτοῦ τὴν ψυχήν. Οὕτως ἀκούσας ὁ ἀδελφὸς εἶπεν· Εἰ ἀπωλόμην ὑπάγω καλῶς (f. 213 v[b]) τὸν κόσμον. Ἀπερχόμενος δὲ ἐνεθυμήθη ἀπελθεῖν καὶ ἀναγγεῖλαι τοὺς λογισμοὺς αὐτοῦ τῷ ἀββᾷ Σιλουανῷ. Ἦν δὲ οὗτος ὁ ἀββᾶς Σιλουανὸς διορατικὸς μέγας. Ἐλθὼν οὖν πρὸς αὐτὸν ὁ ἀδελφὸς, εἶπεν αὐτῷ τὴν πρᾶξιν, ἀλλὰ τῷ αὐτῷ σχήματι· ἐὰν ἀναβῶσι τινὶ λογισμοὶ τοιοῦτοι, ἔχει σωτηρίαν; Ἀνοίξας δὲ τὸ στόμα ὁ πατὴρ ἀπὸ τῶν γραφῶν, ἤρξατο λέγειν· ὅτι οὐ πάντως κρίμα ἐστὶ τοῦτο τοῖς λογιζομένοις. Ἀκούσας δὲ τοῦτο ὁ ἀδελφὸς καὶ εὔελπις γενόμενος ἀνήγγειλεν αὐτῷ καὶ τὴν πρᾶξιν. Ἀκούσας δὲ ὁ πατὴρ, ὡς καλὸς ἰατρὸς κατέπλασεν αὐτοῦ τὴν ψυχὴν ἐκ τῶν θείων γραφῶν, ὅτι ἐστὶ μετάνοια τοῖς (f. 214 r[a]) γνησίως ἐπιστρέφουσι πρὸς τὸν Θεὸν καὶ παραβαλόντος τοῦ ἀββᾶ μου (1) πρὸς τὸν πατέρα διηγήσατο αὐτῷ ταῦτα καὶ ἔλεγεν· Ἰδοῦ ὁ ἀπελπίσας ἑαυτὸν καὶ μέλλων ὑπάγειν εἰς τὸν κόσμον ὡς ἀστήρ ἐστι μεταξὺ τῶν ἀδελφῶν. Ταῦτα διηγησάμην ἵνα οἴδαμεν ποῖον κίνδυνον ἔχει τὸ ἀδιακρίτοις ἀναγγέλειν εἴτε λογισμοὺς εἴτε παραπτώματα.

218. — Εἶπεν γέρων (2)· οὐ τὸ εἰσέρχεσθαι λογισμοὺς εἰς ἡμᾶς τοῦτο ἡμῖν κατάκριμα, ἀλλὰ τὸ κακῶς χρᾶσθαι τοῖς λογισμοῖς, ἔστι γὰρ ἐκ τῶν λογισμῶν ναυαγῆσαι καὶ ἔστιν ἐκ τῶν λογισμῶν στεφανωθῆναι.

219. — Ἀδελφὸς (3) ἠρώτησε γέροντα λέγων· τί ποιήσω ὅτι πολλοὶ οἱ λογισμοὶ οἱ πολεμοῦντές (f. 214 r[b]) με καὶ οὐκ οἶδα πῶς πολεμήσω πρὸς αὐτούς. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Μὴ πολεμήσῃς πρὸς αὐτοὺς ἀλλὰ πρὸς ἕνα. Πάντες γὰρ οἱ λογισμοὶ τῶν μοναχῶν, ἔχουσιν ἕνα κεφαλήν. Πρὸς αὐτὴν οὖν τὴν κεφαλὴν χρὴ κατανοεῖν ποῖά ἐστι, καὶ πρὸς ἐκείνην πολεμεῖν, καὶ οὕτως οἱ λογισμοὶ ταπεινοῦνται.

220. — Πρὸς τοὺς (4) κακοποίους λογισμοὺς ὁ αὐτὸς ἀπεκρίνατο·

(1) Ce serait donc là un récit du disciple de Silvain, peut-être de Zacharie, cf. M., 870, n° 40.

(2) M., 928, n° 86.

(3) M., 928, n° 88. B(edjan, *Paradisus Patrum*, Paris, 1897), page 551, n° 296, L(ondres, add. ms. 12173), fol. 108[v].

(4) M., 928, n° 89.

Παρακαλῶ, ἀδελφοί, ἵνα ὡς ἐπαυσάμην τὰς πράξεις, παύσωμεν καὶ τὰς ἐνθυμήσεις.

221. — Εἶπεν γέρων (1)· Ὁ ἔρημον οἰκῆσαι βουλόμενος διδακτικὸς ὀφείλει εἶναι, οὐ διδασκαλίας χρῄζων (2), ἵνα μὴ ζημιοῦται.

222. — Ἠρωτήθη γέρων (3)· πῶς (f. 214 v^a) εὕρω τὸν θεόν; Καὶ εἶπεν· Ἐν νηστείαις, ἐν ἀγρυπνίαις, ἐν κόποις, ἐν ἐλέει, πρὸς ἐπὶ τούτοις καὶ ἐν διακρίσει. Λέγω δέ σοι ὅτι πολλοὶ ἔθλιψαν τὴν σάρκα αὐτῶν ἐν ἀδιακρισίᾳ καὶ ἀπῆλθον κενοὶ μηδὲν ἔχοντες, τὸ στόμα ἡμῶν ὄζει ἀπὸ νηστείας τὰς γραφὰς ἤρκαμεν ἀπὸ στήθους, τὸν Δαυὶδ ἐτελέσαμεν, καὶ ἃ ζητεῖ ὁ θεὸς οὐκ ἔχομεν· τὴν ἀγάπην καὶ τὴν ταπείνωσιν.

223. — Ἀδελφὸς (4) ἠρώτησε γέροντα λέγων· Ἀϐϐᾶ, ἰδοὺ παρακαλῶ τοὺς γέροντας καὶ λέγουσί μοι περὶ τῆς σωτηρίας τῆς ψυχῆς μου, καὶ οὐδὲν κατέχω ἐκ τῶν λόγων αὐτῶν. Τί οὖν καὶ παρακαλῶ αὐτοὺς μηδὲν ποιῶν; ὅλος γάρ εἰμι ἀκαθαρσία. Ἦσαν δὲ (f. 214 v^b) ἐκεῖ ἀγγεῖα δύο κοῦφα, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ὕπαγε φέρε ἓν τῶν ἀγγείων καὶ βάλε ἔλαιον καὶ κλύσον αὐτό· καὶ μετάϐαλε καὶ θὲς εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ. Ἐποίησε δὲ οὕτως ἅπαξ καὶ δὶς, καὶ λέγει αὐτῷ· Φέρε ἄρτι τὰ δύο ὁμοῦ, καὶ ἴδε ποῖον καθαρώτερόν ἐστιν. Λέγει αὐτῷ ὁ ἀδελφός· Ὅπου τὸ ἔλαιον ἔϐαλον. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· οὕτως ἐστὶ καὶ ἡ ψυχὴ, ἐὰν γὰρ οὐδὲν κατέχει ἐξ ὧν ἔρωτα, ἀλλὰ πλέον καθαρίζεται τοῦ μὴ ἐρωτῶντος ὅλως.

224. — Ἀδελφὸς (5) ἐκαθέζετο (6) ἡσυχάζων καὶ ἤθελον αὐτὸν οἱ δαίμονες πλανῆσαι προφάσει ἀγγέλων φανέντες, καὶ ἤγειραν αὐτὸν εἰς σύναξιν, καὶ φῶς ἐδείκνυον αὐτῷ. Παρέϐαλε δέ τινι γέροντι, καὶ (f. 215 r^a) εἶπεν αὐτῷ· Ἀϐϐᾶ, οἱ ἄγγελοι ἔρχονται μετὰ φωτὸς καὶ ἐγείρουσί με εἰς σύναξιν. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Μὴ ἀκούσῃς αὐτῶν, τέκνον, δαίμονες γάρ εἰσιν, ἀλλ' ὅτε ἔρχονται ἐξυπνίσαι σε, λέγε· Ἐγὼ ὅτε θέλω ἐγείρομαι; ὑμῶν δὲ οὐκ ἀκούω. Λαϐὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς τὴν παραγγελίαν τοῦ γέροντος, ἀπῆλθεν εἰς τὸ κελλίον αὐτοῦ, καὶ τῇ ἐπιούσῃ νυκτὶ, πάλιν κατὰ τὸ ἔθος ἐλθόντες οἱ δαίμονες, ἤγειραν αὐτόν. Ὁ δὲ ὡς παρηγγέλθη ὑπὸ τοῦ γέροντος ἀπεκρίθη αὐτοῖς λέγων· Ὅτε

(1) M., 928, n° 90.
(2) Al. δεόμενος.
(3) M., 928, n° 91.
(4) M., 929, n° 92; Paul, 49.
(5) M., 929, n° 93. B., 550, n° 294. L, fol. 108. Paul, 460.
(6) Al. ἐκάθητο.

θέλω ἐγείρομαι, ὑμῶν δὲ οὐκ ἀκούω. Οἱ δὲ εἶπον αὐτῷ· Ὁ κακόγηρος ἐκεῖνος ὁ ψεύστης ἐπλάνησέν σε, ἦλθε γὰρ πρὸς αὐτὸν ἀδελφὸς θέλων χρήσασθαι κέρμα, καὶ ἔχων ἐψεύσατο λέγων· οὐκ ἔχω, καὶ (f. 215 r[b]) οὐκ ἔδωκεν αὐτῷ· ἐκ τούτου μάθε ὅτι ψεύστης ἐστίν. Ὀρθρίσας δὲ ὁ ἀδελφὸς, ἦλθε πρὸς τὸν γέροντα καὶ ἀνήγγειλεν αὐτῷ ταῦτα. Εἶπεν δὲ ὁ γέρων· ὅτι μὲν εἶχον κέρμα ὁμολογῶ. Καὶ ἦλθεν ὁ ἀδελφὸς ζητῶν καὶ οὐκ ἔδωκα. Ἤδειν γὰρ ὅτι ἐὰν δῶ αὐτῷ, εἰς ζημίαν ψυχῆς ἐρχόμεθα, ἐλογισάμην οὖν παραβῆναι ἐντολὴν μίαν, καὶ μὴ παραβῆναι δέκα καὶ ἐλθεῖν εἰς θλίψιν, σὺ δὲ τῶν δαιμόνων τῶν θελόντων σε πλανῆσαι μὴ ἀκούσῃς. Καὶ πολλὰ στηριχθεὶς ὑπὸ τοῦ γέροντος ἀπῆλθεν εἰς τὴν κέλλαν αὐτοῦ.

225. — Εἶπεν γέρων· Ἡ ζωὴ τοῦ μοναχοῦ ἐστίν· ὑπακοὴ, μελέτη, μὴ κρίνειν, μὴ καταλαλεῖν, μὴ γογγύζειν, γέγραπται γάρ· οἱ ἀγαπῶντες τὸν κύριον (f. 215 v[a]) μισεῖτε πονηρόν (1). Τοῦ μοναχοῦ γὰρ ὁ βίος ἐστίν· Μὴ ἐπιβαίνειν ἐπ' ἀδίκῳ, μὴ βλέπειν τοῖς ὀφθαλμοῖς κακά· μὴ περιεργάζεσθαι, μηδὲ ἀκούειν ἀλλότρια, μηδὲ ταῖς χερσὶν ἁρπάζειν, ἀλλὰ μᾶλλον διδόναι, μηδὲ τῇ καρδίᾳ ὑπερηφανεύεσθαι, μηδὲ τῷ λογισμῷ πονηρεύεσθαι, μηδὲ τὴν κοιλίαν πληροῖν, ἐν διακρίσει δὲ πάντα πράττειν, ἐν τούτοις ὁ μοναχός.

226. — Διηγήσαντό τινες (2) τῶν πατέρων περὶ μεγάλου γέροντος· ὅτι εἰ ἤρχετό τις ἐρωτῆσαι αὐτῷ λόγον, ἔλεγεν αὐτῷ μετὰ ἕξεως· Ἰδοὺ ἐγὼ λαμβάνω τὸ πρόσωπον τοῦ θεοῦ καὶ κάθημαι ἐπὶ θρόνου κρίσεως. Τί οὖν θέλεις ἵνα ποιήσω σοι; ἐὰν εἴπῃς· ἐλέησόν με, λέγει σοι ὁ θεός· Εἰ θέλεις ἵνα ἐλεήσω σε, ἐλέησον (f. 215 v[b]) καὶ σὺ τὸν ἀδελφόν σου, εἰ θέλεις ἵνα συγχωρήσω σοι συγχώρησον καὶ σὺ τῷ πλησίον σου. Μὴ ἔστιν ἀδικία παρὰ τῷ θεῷ, μὴ γένοιτο, ἀλλ' ἐν ἡμῖν ἐστιν ἐὰν θέλωμεν σωθῆναι.

227. — Ἔλεγον (3) περί τινος τῶν γερόντων εἰς τὰ κελλία· ὅτι ἦν μέγας πονικὸς, καὶ ὡς ἐποίει τὴν σύναξιν αὐτοῦ συνέβη ἄλλον τινὰ τῶν ἁγίων παραβαλεῖν αὐτῷ, καὶ ἤκουσεν αὐτοῦ ἔξωθεν μαχομένου μετὰ τῶν λογισμῶν αὐτοῦ, καὶ λέγοντος· Ἕως πότε, δι' ἕνα λόγον, ὅλα ἐκεῖνα ἀπῆλθον; Ὁ δὲ ἐνόμιζεν ὅτι μετὰ ἄλλου τινὸς μάχεται, καὶ ἔκρουσεν ὥστε εἰσελθεῖν καὶ εἰρηνεῦσαι αὐτούς. Εἰσελθὼν δὲ καὶ ἰδὼν

(1) Ps. xcvi, 10. M., 857, n° 22.
(2) M., 930, n° 95.
(3) M., 930, n° 96. B., 532, n° 243. L, fol. 11.

ὅτι οὐδεὶς ἄλλος ἐστὶν ἔσω, καὶ ἔχων παῤῥησίαν μετὰ τοῦ γέροντος (f. 216 r[a]) εἶπεν αὐτῷ· Μετὰ τινὸς ἐμάχου, ἀββᾶ; Ὁ δὲ εἶπεν· Μετὰ τοῦ λογίσμου μου, ὅτι δεκατέσσαρας βίβλους οἶδα ἐκ στήθους, καὶ ἕνα λόγον οἰκτρὸν ἤκουσα ἔξω, καὶ ὡς ἦλθον βαλεῖν τὴν σύναξίν μου, ὅλα ἐκεῖνα ἤργησαν, καὶ τοῦτο μόνον ἦλθεν ἔμπροσθέν μου ἐν τῇ ὥρᾳ τῆς συνάξεως, καὶ διὰ τοῦτο ἐμαχόμην τῷ λογισμῷ.

228. — Εἶπεν γέρων (1)· Οἱ προφῆται τὰ βιβλία ἐποίησαν, καὶ ἦλθον οἱ πατέρες ἡμῶν καὶ ἠργάσαντο αὐτά· οἱ μετ' αὐτοὺς ἐξέλαβον αὐτὰ ἐκ στήθους, ἦλθε δὲ ἡ γενεὰ αὕτη καὶ ἔγραψεν αὐτὰ καὶ ἔθηκεν εἰς τὰς θυρίδας ἀργά.

229. — Ἀδελφοὶ (2) ἀπὸ κοινοβίου ἐξελθόντες παρέβαλον εἰς τὴν ἔρημον πρὸς ἀναχωρητήν. Ὁ δὲ ἐδέξατο αὐτοὺς μετὰ χαρᾶς, καὶ ὡς ἔθος (f. 216 r[b]) ἐστὶ τοῖς ἐρημίταις ἰδὼν αὐτοὺς ἀπὸ κόπου παρέθηκεν τράπεζαν παρὰ τὴν ὥραν καὶ εἴτι εἶχε παρέθηκεν αὐτοῖς καὶ ἀνέπαυσεν αὐτούς, καὶ ὅτε ἐγένετο ὀψὲ ἔβαλον τοὺς δώδεκα ψαλμούς, ὁμοίως δὲ καὶ τὴν νύκτα. Ὡς δὲ ὁ γέρων καταμόνας ἠγρύπνει, ἤκουσεν αὐτῶν ἀλλήλοις λεγόντων ὅτι οἱ ἀναχωρηταὶ εἰς τὴν ἔρημον, ἀναπαύονται πλέον ἡμῶν τῶν ἐν κοινοβίοις, καὶ μελλόντων αὐτῶν ὑπάγειν πρωῒ πρὸς τὸν γέροντα τὸν γείτονα αὐτοῦ, εἶπεν αὐτοῖς· Ἀσπάσασθε αὐτὸν ἐξ ἐμοῦ καὶ εἴπατε αὐτῷ· Μὴ ποτίσῃς τὰ λάχανα. Καὶ ἐποίησαν οὕτως. Ὁ δὲ ἀκούσας ἐνόησε τὸ ῥῆμα, καὶ ἐκράτησεν αὐτοὺς ἕως ἑσπέρας ἐργαζόμενους νήστεις. Ὡς δὲ ἐγένετο ὀψέ, ἐποίησε μεγάλην (f. 216 v[a]) σύναξιν καὶ εἶπεν· Καταλύσωμεν δι' ὑμᾶς, ὅτι ἀπὸ κόπου ἐστέ. Καὶ εἶπεν πάλιν· Καθ' ἡμέραν μὲν ἐσθίειν οὐκ ἔχομεν ἔθος, δι' ὑμᾶς δὲ γευσώμεθα μικρόν. Καὶ παρέθηκεν αὐτοῖς ἄρτους ξηροὺς καὶ ἅλας εἰπών· ὅτι χρεία ἐστὶ δι' ὑμᾶς ἑορτὴν ποιῆσαι, καὶ ἔβαλεν ὀλίγον ὄξος εἰς τὸ ἅλας, καὶ ἀναστάντες, ἔβαλον σύναξιν ἕως πρωΐ. Καὶ λέγει αὐτοῖς· Οὐ δυνάμεθα δι' ὑμᾶς τελέσαι ὅλον τὸν κανόνα ἵνα ἀναπαύσησθε μικρὸν ὅτι ἀπὸ ξένης ἐστέ. Πρωΐας δὲ γενομένης ἤθελον φυγεῖν· ὁ δὲ παρεκάλει αὐτοὺς λέγων· Μείνατε χρόνον μεθ' ἡμῶν, εἰ δὲ μή, κἂν διὰ τὴν ἐντολὴν κατὰ τὸ ἔθος ἡμῶν τῆς ἐρήμου τρεῖς ἡμέρας. Οἱ δὲ ἰδόντες ὅτι οὐκ ἀπολύει (f. 216 v[b]) αὐτούς, ἀναστάντες ἔφυγον λάθρα.

230. — Ἀδελφὸς (3) ἠρώτησε τινὰ τῶν πατέρων λέγων· Ἐὰν

(1) M., 933, n° 114. B., 533, n° 244.
(2) M., 741, n° 5, 930, n° 97. L, fol. 7[v]. Paul, 289.
(3) M., 931, n° 98.

συμβῇ με βαρηθῆναι ἀπὸ τοῦ ὕπνου, καὶ παρέλθῃ ἡ ὥρα τῆς συνάξεως, οὐκέτι θέλει ἡ ψυχή μου ἀπὸ αἰσχύνης βαλεῖν σύναξιν. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἐὰν συμβῇ σοι ἀφυπνῶσαι ἕως πρωίας, ἀναστὰς κλεῖσον τὰς θύρας καὶ τὰς θυρίδας, καὶ βάλε τὴν σύναξίν σου. Γέγραπται γάρ· « Σή ἐστιν ἡ ἡμέρα καὶ σή ἐστιν ἡ νύξ ». Ἐν παντὶ γὰρ καιρῷ δοξάζεται ὁ θεός.

231. — Εἶπεν γέρων (1)· Ἔστιν ἄνθρωπος ἐσθίων πολλὰ καὶ ἔτι πεινῶν, καὶ ἔστιν ἄλλος ὀλίγα ἐσθίων καὶ χορταζόμενος, καὶ ὁ πολλὰ ἐσθίων καὶ ἔτι πεινῶν, πλείονα μισθὸν ἕξει τοῦ ὀλίγα ἐσθίοντος καὶ χορταζομένου.

232. — Εἶπεν γέρων (2)· (f. 217 r^a) Ἐὰν γένηται ἀναμέσον σου καὶ ἄλλου λόγος λυπηρὸς, καὶ ἀρνήσηται λέγων· « Οὐκ εἶπον τὸν λόγον τοῦτον », μὴ ἐρίσῃς μετ' αὐτοῦ λέγων· [εἶπες]· Ἐπεὶ ἐκτρέπεται καὶ λέγει· Ναὶ εἶπον, καὶ τί;

233. — Ἀδελφὸς (3) ἠρώτησε γέροντα· ὅτι ἡ ἀδελφή μου πτωχή ἐστιν. Ἐὰν δῶ αὐτῇ ἀγάπην, οὐκ ἔστιν ὡς εἰς πτωχόν; Λέγει ὁ γέρων· Οὐχί. Εἶπεν δὲ ὁ ἀδελφός· Διατί, ἀββᾶ; Ἔφη ὁ γέρων· Ὅτι τὸ αἷμα ἕλκει σε μικρόν.

234. — Εἶπεν γέρων (4)· Μὴ παντὶ λόγῳ συνευδόκει μηδὲ συγκατατίθου, βραδέως πίστευε, ταχέως ἀλήθευε.

235. — Εἶπεν γέρων· Ὅτι εἰ καὶ ἐκοπίασαν ὧδε οἱ ἅγιοι, ἀλλ' ἔλαβον ἤδη καὶ μέρος ἀναπαύσεως, τοῦτο δὲ ἔλεγε διὰ τὸ εἶναι αὐτοὺς ἐλευθέρους ἀπὸ τῆς τοῦ κόσμου φροντίδος.

236. — (f. 217 r^b) Εἶπεν γέρων· Ὅτι ἐὰν οἶδε μοναχὸς τόπον ἔχοντα προκοπὴν, τὰς δὲ χρείας τοῦ σώματος μετὰ κόπου, καὶ διὰ τοῦτο οὐχ ὑπάγει ἐκεῖ, ὁ τοιοῦτος οὐ πιστεύει ὅτι ἐστὶν θεός.

237. — Ἀδελφὸς ἠρώτησε μικρὸν μοναχὸν λέγων· Καλὸν τὸ σιωπῆσαι ἢ λαλῆσαι; Λέγει αὐτῷ τὸ παιδίον· Ἐὰν εἰσὶν οἱ λόγοι ἀργοὶ, ἀφὲς αὐτοὺς, εἰ δὲ καλοὶ, δὸς τόπον τῷ ἀγαθῷ καὶ λάλησον. Πλὴν, κἂν ἀγαθοὶ ὦσι, μὴ χρονίσῃς, ἀλλὰ ταχέως κόψον καὶ ἀνάπαυε.

238. — Ἔλεγέ τις τῶν γερόντων (5)· Ὅτι συνηγόμεθα ἐν ἀρχῇ

(1) M., 931, n° 99.
(2) M., 931, n° 100.
(3) M., 931, n° 101.
(4) M., 931, n° 103.
(5) M., 931, n° 105.

πρὸς ἀλλήλους, καὶ ἐλαλοῦμεν περὶ ὠφελείας, καὶ ἐγινόμεθα χοροὶ χοροὶ καὶ ἀνηρχόμεθα εἰς τὸν οὐρανόν. Νῦν δὲ συναγόμεθα καὶ εἰς καταλαλιὰν ἐρχόμεθα καὶ εἷς τὸν ἕνα κατασύρομεν (f. 217 v[a]) εἰς βόθρον κάτω.

239. — Εἶπέν τις τῶν πατέρων (1)· Εἰ μὲν ὁ ἔσω ἡμῶν ἄνθρωπος νήφει, δυνατός ἐστι φυλάξαι καὶ τὸν ἔξω, εἰ δὲ μὴ τοῦτο, ὡς ἡ δύναμίς ἐστι φυλάξωμεν τὴν γλῶσσαν.

240. — Ὁ αὐτὸς εἶπεν (2)· Ἔργου χρεῖα πνευματικοῦ, ὅτι εἰς τοῦτο ἤλθομεν. Μέγας γὰρ κόπος διδάσκειν διὰ τοῦ στόματος, μὴ ποιήσαντες τὸ ἔργον τοῦ σώματος.

241. — Εἶπέν τις τῶν πατέρων (3)· Ὅτι δεῖ πάντως τὸν ἄνθρωπον ἔχειν ἐντὸς αὐτοῦ ἐργασίαν. Ἐὰν μὲν οὖν εἰς ἐργασίαν θεοῦ σχολάζῃ, παραβάλλει αὐτῷ ὁ ἐχθρὸς μίαν μίαν, ἀλλ᾽ οὐχ εὑρίσκει τόπον τοῦ μεῖναι, ἐὰν δὲ πάλιν κυριευθῇ ἀπὸ τῆς αἰχμαλωσίας τοῦ ἐχθροῦ, παραβάλλει αὐτῷ τὸ πνεῦμα τοῦ θεοῦ πυκνά, ἀλλ᾽ οὐκ ἀφίομεν (f. 217 v[b]) αὐτῷ τόπον, καὶ διὰ τὴν κακίαν ἡμῶν ἀναχωρεῖ.

242. — Κατῆλθον ποτὲ μοναχοὶ (4) ἀπὸ Αἰγύπτου εἰς Σκῆτιν, παραβαλεῖν τοῖς γέρουσιν, καὶ ἰδόντες αὐτοὺς ἀπὸ λιμοῦ τῆς αὐτῶν ἀσκήσεως λάβρως ἐσθίοντας ἐσκανδαλίσθησαν. Μαθὼν δὲ τοῦτο ὁ πρεσβύτερος ἠθέλησε θεραπεῦσαι αὐτούς, καὶ ἐκήρυξεν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ λέγων τῷ λαῷ· Νηστεύσατε καὶ τείνατε (5) τὴν πολιτείαν τῆς ἀσκήσεως ὑμῶν, ἀδελφοί. Ἤθελον δὲ οἱ παραβαλόντες Αἰγύπτιοι ἀναχωρῆσαι, καὶ ἐκράτησεν αὐτούς· Καὶ ὡς τὴν πρώτην ἐνήστευσαν ἐσκοτώθησαν. Ἐποίησε δὲ αὐτοὺς νηστεύειν δύο δύο. Αὐτοὶ δὲ οἱ Σκητιῶται, ἐνήστευον τὴν ἑβδόμαδα, (f. 218 r[a]) καὶ γενομένου τοῦ σαββάτου ἐκάθησαν φαγεῖν οἱ Αἰγύπτιοι μετὰ τῶν γερόντων. Θορυβουμένων δὲ τῶν Αἰγυπτίων φαγεῖν, εἷς τῶν γερόντων ἐκράτησεν αὐτῶν τὰς χεῖρας, λέγων· Μετ᾽ ἐπιστήμης φάγετε ὡς μοναχοί. Εἷς δὲ ἐξ αὐτῶν ὤθησεν αὐτοῦ τὴν χεῖρα, λέγων· Ἀπόλυσόν με, ἀποθνήσκω γὰρ ὅλην τὴν ἑβδομάδα ἔψημα μὴ φαγών. Καὶ εἶπεν ὁ γέρων· Εἰ οὖν ὑμεῖς διὰ δύο ἐσθίοντες οὕτως ἐξελίπετε, πῶς εἰς τοὺς ἀδελφοὺς ἐσκανδαλίσθητε, οἵτινες διαπαντὸς οὕτως τὴν ἄσκησιν ἐπιτελοῦσιν. Καὶ μετενόησαν αὐτοῖς, καὶ ὠφεληθέντες ἀπῆλθον μετὰ χαρᾶς.

(1) M., 931, n° 106.
(2) M., 931, n° 107.
(3) M., 931, n° 108.
(4) M., 931, n° 109. B., 473, n° 86. L, fol. 164[v]. Paul, 289.
(5) Al. τίνατε.

243. — Ἀδελφός τις (1) ἀναχωρήσας καὶ λαβὼν τὸ σχῆμα, εὐθέως ἀπέκλεισεν ἑαυτὸν λέγων· ὅτι (f. 218 r^b) ἀναχωρητής εἰμι. Ἀκούσαντες δὲ οἱ γέροντες ἦλθον καὶ ἐξέβαλον αὐτὸν, καὶ ἐποίησαν αὐτὸν κυκλεύειν τὰ κελλία τῶν ἀδελφῶν καὶ βάλλειν μετάνοιαν καὶ λέγειν· Συγχωρήσατέ μοι ὅτι οὐκ εἰμὶ ἀναχωρητὴς ἀλλὰ ἀρχάριος.

244. — Εἶπον δὲ οἱ γέροντες (2) ὅτι ἐὰν ἴδῃς νεώτερον τῷ θελήματι αὐτοῦ ἀναβαίνοντα εἰς τὸν οὐρανὸν, κράτησον αὐτοῦ τὸν πόδα, καὶ ῥίψον αὐτὸν ἐκεῖθεν, συμφέρει γὰρ αὐτῷ.

245. — Ἀδελφός (3) τις ἔλεγε γέροντι μεγάλῳ· Ἤθελον εὑρεῖν, ἀββᾶ, γέροντα κατὰ τὸ θέλημά μου, καὶ συναποθανεῖν αὐτῷ. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Καλῶς ζητεῖς κύριέ μου. Ὁ δὲ διισχυρίζετο τῷ λογισμῷ οὕτως ἔχειν, οὐκ ἐνόει (f. 218 v^a) δὲ τὸν λογισμὸν τοῦ γέροντος. Καὶ ὡς εἶδεν αὐτὸν ὁ γέρων νομίζοντα καλῶς κρατεῖν, λέγει αὐτῷ· Ἐὰν εὕρῃς γέροντα κατὰ τὸ θέλημά σου, θέλεις μεῖναι μετ' αὐτοῦ; ὁ δὲ ἔφη· Ναὶ, καὶ πάνυ ὃ ἐὰν εὕρω κατὰ τὸ θέλημά μου. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· οὐχ' ἵνα ἀκολουθήσῃς κατὰ τὸ θέλημα τοῦ γέροντος, ἀλλ' ἵνα αὐτὸς τῷ σῷ θελήματι ἀκολουθήσῃ, οὕτως ἀναπαύῃ; αἰσθηθεὶς δὲ ὁ ἀδελφὸς ὃ ἔλεγεν, ἀνέστη καὶ ἔβαλε μετάνοιαν λέγων· Συγχώρησόν μοι, ὅτι μεγάλα ἐκαυχώμην νομίζων καλῶς λέγειν μηδὲν κρατῶν.

246. — Δύο ἀδελφοὶ (4) κατὰ σάρκα ἀνεχώρησαν. Πρῶτος δὲ ἦν εἰς τὸ σχῆμα ὁ μικρότερος τῇ ἡλικίᾳ. Ἐλθόντος δέ τινος τῶν πατέρων παραβαλεῖν (f. 218 v^b) αὐτοῖς, ἔθηκαν τὴν λεκάνην, καὶ ἦλθεν ὁ μικρότερος νίψαι τὸν γέροντα· ὁ δὲ γέρων κρατήσας αὐτοῦ τὴν χεῖρα μετέστησεν αὐτὸν καὶ τὸν μειζότερον ἔστησεν. Καὶ εἶπον οἱ παρεστῶτες γέροντες· ὁ μικρότερος, ἀββᾶ, πρῶτος ἐστὶν εἰς τὸ σχῆμα. Καὶ λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· ἐγὼ αἴρω τὸ πρωτεῖον τοῦ μικροτέρου, καὶ ἐπιβάλλω τῇ ἡλικίᾳ τοῦ μειζοτέρου.

247. — Εἶπεν γέρων (5)· Ἐάν τις μείνῃ ἐν τόπῳ καὶ μὴ ποιήσῃ τὸν καρπὸν τοῦ τόπου, ὁ τόπος διώκει αὐτὸν ὡς μὴ ποιοῦντα τὸ ἔργον (6) τοῦ τόπου.

(1) M., 932, n° 110. Paul, 126.
(2) M., 932, n° 111.
(3) M., 932, n° 112, B., 645, n° 17. L, fol. 14.
(4) M., 932, n° 113. B., 645, n° 529.
(5) M., 927, n° 79.
(6) Al. τὸν καρπόν.

248. — Εἶπεν γέρων (1)· Ἐάν τις ποιήσῃ πρᾶγμα ἀκολουθῶν τῷ θελήματι αὐτοῦ καὶ οὐκ ἔστι κατὰ θεὸν, ἐν ἀγνοίᾳ δέ ἐστιν, ὕστερον πάντως δεῖ αὐτὸν (f. 219 r°) ἐλθεῖν εἰς τὴν ὁδὸν τοῦ θεοῦ. Ὁ δὲ κρατῶν θέλημα οὐ κατὰ θεὸν, οὔτε παρ' ἄλλων θέλων ἀκοῦσαι, ἀλλ' ὡς εἰδὼς τὰ ἑαυτοῦ νομίζει. Ὁ τοιοῦτος κόπῳ ἔρχεται εἰς τὴν ὁδὸν τοῦ θεοῦ.

249. — Ἠρωτήθη γέρων (2)· τί ἐστιν ἡ ὁδὸς ἡ στενὴ καὶ τεθλιμμένη; Καὶ ἀποκριθεὶς εἶπεν· Ἡ ὁδὸς ἡ στενὴ αὕτη ἐστίν· Τὸ βιάζεσθαι τοὺς λογισμοὺς ἑαυτοῦ, καὶ κόπτειν τὸ ἴδιον θέλημα, καὶ τοῦτό ἐστι τὸ ἰδοὺ ἀφήκαμεν πάντα καὶ ἠκολουθήσαμέν σοι.

250. — Εἶπεν γέρων (3)· Ὥσπερ ἡ τάξις τῶν μοναχῶν προτιμωτέρα τῶν κοσμικῶν ἐστιν, οὕτως καὶ ὁ ξένος μοναχὸς ὀφείλει εἶναι ἔσοπτρον τοῖς ἐντοπίοις μοναχοῖς κατὰ πάντα τρόπον.

251. — Εἶπέν τις τῶν πατέρων (4)· Ἐὰν μείνῃ ἐργάτης εἰς τόπον ὅπου οὐκ εἰσὶν ἐργάται, οὐ δύναται προκόψαι, τοῦτο δὲ δύναται τοῦ ἀγωνίσασθαι μὴ καταβῆναι κάτω, καὶ ἀργὸς πάλιν ἐὰν μείνῃ μετὰ ἐργατῶν, ἐὰν νήφῃ προκόπτει, ἐὰν δὲ μὴ, κάτω οὐκ ἔρχεται.

252. — Εἶπε γέρων (5)· ὅτι ἡ ψυχὴ ἐὰν λόγον ἔχῃ, ἔργον δὲ οὐκ ἔχῃ, ἔοικε δένδρῳ ἔχοντι φύλλα, καρπὸν δέ οὔ. Ὥσπερ γὰρ δένδρον πλῆρες καρπῶν εὐθαλῆ δὲ αὐτοῦ ἐστι καὶ τὰ φύλλα, οὕτως ἁρμόζει λόγος ψυχῇ ἐχούσῃ ἀγαθὴν ἐργασίαν.

253. — Εἶπεν γέρων (6)· Εἴ τι μισεῖς, ἑτέρῳ μὴ ποιήσῃς, μισεῖς ἐάν τίς σου καταλαλήσῃ; μηδὲ σὺ καταλαλήσῃς τινός. Μισεῖς ἐάν τίς σου συκοφαντήσῃ; μηδὲ (f. 219 v°) σὺ συκοφαντήσῃς τινά. Μισεῖς ἐάν τίς σε ἐξουδενώσῃ, ἢ ὑβρίσῃ, ἢ ἁρπάσῃ σοῦ τι, ἢ ὅσα ἐστὶ τοιαῦτα; καὶ σὺ ἓν τούτων μὴ ποιήσῃς τινί. Ὁ τοῦτον τὸν λόγον δυνάμενος βαστάσαι εἰς σωτηρίαν ἀρκεῖ αὐτῷ (7).

(1) M., 927, n° 80.
(2) M., 927, n° 81. B., 776, n° 206.
(3) M., 927, n° 82. B., 752, n° 141.
(4) M., 927, n° 83.
(5) M., 928, n° 84.
(6) B., 724, n° 55. M., 791, n° 153; 857, n° 21; 1039, n° 2.
(7) Le ms. Coislin 108 porte à la fin du chapitre (fol. 174v) : τέλος τῆς περὶ διακρίσεως πραγματείας.

Ὅτι φυλάττεσθαι χρὴ τὸ μηδένα κρίνειν.

254. — Ἀναχωρητῇ τινι (1) παρέβαλε πρεσβύτερος τοῦ κλήρου, ποιῶν αὐτῷ τῶν ἁγίων μυστηρίων τὴν προσφοράν. Ἐλθὼν δέ τις πρὸς τὸν ἀναχωρητὴν διέβαλε τὸν πρεσβύτερον. Ἐλθόντος οὖν τοῦ πρεσβυτέρου κατὰ τὴν συνήθειαν ποιῆσαι τὴν προσφορὰν, σκανδαλισθεὶς ὁ ἀναχωρητὴς οὐκ ἤνοιξεν, ἀπῆλθε δὲ ὁ πρεσβύτερος καὶ ἰδοὺ φώνη γέγονε πρὸς τὸν ἀναχωρητὴν (f. 219 v[b]) λέγουσα· Ἦραν οἱ ἄνθρωποι τὸ κρίμα μου. Ἐγένετο δὲ ὡς ἐν ἐκστάσει, καὶ ὁρᾷ λάκκον χρυσοῦν καὶ σχοινίον χρυσοῦν, καὶ κάδον χρυσοῦν, καὶ ὕδωρ πάνυ καλόν. Ὁρᾷ δέ τινα κελεφὸν ἀντλοῦντα καὶ μεταβάλλοντα, καὶ βουλόμενος πιεῖν οὐκ ἔπινε, διὰ τὸ κελεφὸν εἶναι τὸν ἀντλοῦντα. Καὶ ἰδοὺ φωνὴ πρὸς αὐτὸν πάλιν λέγουσα· Διατί οὐ πίνεις ἐκ τοῦ ὕδατος; τί πρᾶγμα ἔχει ὁ κελεφὸς ἀντλῶν; ἀντλεῖ μόνον καὶ μεταβάλλει. Ἐλθὼν δὲ εἰς ἑαυτὸν ὁ ἀναχωρητὴς καὶ διακρίνας τὴν δύναμιν τῆς ὀπτασίας, καλεῖ τὸν πρεσβύτερον, καὶ ποιεῖ αὐτὸν, ὡς τὸ πρότερον, ποιεῖν αὐτῷ τὴν προσφοράν.

255. — Ἐγένοντο (2) (f. 220 r[a]) δύο ἀδελφοὶ μεγαλοὶ ἐν κοινοβίῳ καὶ κατηξιώθησαν ἕκαστος τοῦ ὁρᾶν χάριν θεοῦ τινα ἐπὶ τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ. Ἐγένετο δέ ποτε ἕνα ἐξ αὐτῶν ἐξελθεῖν ἐν ἡμέρᾳ παρασκευῇ ἔξωθεν τοῦ κοινοβίου καὶ εἶδέ τινα ἀπὸ πρωΐας ἐσθίοντα, καὶ εἶπεν αὐτῷ· Ἐν ταύτῃ τῇ ὥρᾳ ἐσθίεις ἐν παρασκευῇ; Καὶ τὰ ἑξῆς ἐγένετο σύναξις κατὰ τὸ ἔθος. Ἀτενίσας δὲ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ, εἶδε τὴν χάριν ἀποστάσαν ἀπ' αὐτοῦ καὶ ἐλυπήθη, καὶ ὡς ἦλθον εἰς τὸ κελλίον λέγει αὐτῷ· Τί ἔπραξας, ἄδελφε, οὐ γὰρ εἶδον, ὡς πρὸ τούτου, ἐπὶ σὲ τὴν χάριν τοῦ θεοῦ. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτῷ· Ἐγὼ οὔτε ἐν πράξει οὔτε ἐν λογισμῷ σύνοιδά τι πονηρὸν (f. 220 r[b]) ἐμαυτῷ. Λέγει αὐτῷ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ· Οὔτε λόγον τινὰ ἐλάλησας; καὶ μνησθεὶς εἶπεν· Χθὲς εἶδον τινὰ ἐσθίοντα ἔξω τοῦ κοινοβίου πρωῒ, καὶ εἶπον αὐτῷ· Ἐν ταύτῃ τῇ ὥρᾳ ἐσθίεις ἐν παρασκευῇ; Αὕτη ἐστὶν ἡ ἁμαρτία μου, ἀλλὰ συγκοπίασόν μοι δύο ἑβδομάδας καὶ παρακαλέσωμεν τὸν θεὸν ἵνα μοι συγχωρήσῃ, καὶ ἐποίησαν οὕτως, καὶ μετὰ τὰς δύο ἑβδομάδας, εἶδεν ὁ ἀδελφὸς τὴν χάριν τοῦ θεοῦ ἐλθοῦσαν εἰς τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, καὶ παρεκλήθησαν καὶ τῷ θεῷ εὐχαρίστησαν.

(1) M., 911, n° 11. Coislin, 127, fol. 143[v]. Paul, 488.
(2) M., 911, n° 12. Coislin, 127, fol. 143[v]. Paul, 287.

Περὶ τοῦ μηδὲν εἰς ἐπίδειξιν ποιεῖν, καὶ πλεονεξίαν ἀποστρέφεσθαι.

256. — Ποτὲ εἰς τὰ κελλία (1) ἑορτῆς (f. 220 v[a]) γενομένης, ἤσθιον οἱ ἀδελφοὶ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, ἦν δὲ ἐκεῖ ἀδελφὸς καὶ εἶπεν τῷ ὑπερετοῦντι· Οὐκ ἐσθίω ἕψημα, ἀλλὰ ἅλας, καὶ ἐφώνησεν ὁ διακονῶν ἄλλῳ ἀδελφῷ ἔμπροσθεν τοῦ λαοῦ λέγων· Ὁ δεῖνα ὁ ἀδελφὸς οὐκ ἐσθίει ἕψημα, φέρε αὐτῷ ἅλας. Καὶ ἀνέστη τις τῶν γερόντων καὶ εἶπεν αὐτῷ· Συνέφερέ σοι σήμερον ἐν τῷ κελλίῳ σου φαγεῖν κρέα, ἢ ἀκοῦσαι τὴν φωνὴν ταύτην ἐνώπιον τοῦ λαοῦ.

257. — Ἀδελφὸς (2) ἀσκητὴς μὴ ἐσθίων ἄρτον, παρέβαλέ τινι μεγάλῳ γέροντι, εὐκαίρησαν δὲ καὶ ἄλλοι ξένοι ἐκεῖ, καὶ ἐποίησεν ὁ γέρων μικρὸν ἕψημα δι' αὐτούς, καὶ ὡς ἐκάθισαν φαγεῖν, ὁ ἀσκητὴς παρέθηκεν ἑαυτῷ μόνα (f. 220 v[b]) ἐρεβίνθια βρεκτὰ καὶ ἤσθιεν, καὶ ὡς ἀνέστησαν ἐκ τοῦ φαγεῖν, ἔλαβε αὐτὸν ὁ γέρων κατ' ἰδίαν καὶ εἶπεν αὐτῷ· Ἄδελφε, ἐὰν παραβάλῃς τινὶ, μὴ ἔκφαινέ σου τὴν πολιτείαν, εἰ δὲ θέλεις σου τὴν πολιτείαν κρατεῖν, κάθου εἰς τὸ κελλίον σου καὶ μηδαμοῦ ἐξέρχου. Ὁ δὲ παιδευθεὶς τῷ λόγῳ τοῦ γέροντος, γέγονε κοινωνικὸς ἐν τῇ ἀπαντήσει τῶν ἀδελφῶν.

258. — Γέροντά τις (3) παρεκάλεσε λαβεῖν χρήματα εἰς ἰδίαν χρείαν, καὶ οὐκ ἐβούλετο, ὡς τῷ ἰδίῳ ἐργοχείρῳ ἀρκούμενος. Ὡς δὲ ἐπέμενε παρακαλῶν, κἂν διὰ τὴν χρείαν τῶν δεομένων δέξασθαι αὐτὰ, ἀπεκρίθη ὁ γέρων· ὅτι διπλὴ αἰσχύνη ἐστίν· ὅτι καὶ (f. 221 r[a]) μὴ χρῄζων λαμβάνω, καὶ τὰ ἀλλότρια παρέχων κενοδοξῶ.

259. — Ἦλθέ τις (4) μέγας ἐκ τῆς ξένης ἐνέγκας πολὺν χρυσίον μεθ' ἑαυτοῦ ἐν τῇ Σκήτει, καὶ παρεκάλει τὸν πρεσβύτερον ἵνα δοθῇ τοῖς ἀδελφοῖς. Εἶπεν δὲ ὁ πρεσβύτερος· οὐ χρείαν ἔχουσιν οἱ ἀδελφοί. Καὶ πολλὰ βιασάμενος αὐτὸν ἔθηκε τὸ σπυρίδιον τοῦ χρυσίου εἰς τὴν θύραν τῆς ἐκκλησίας. Καὶ εἶπεν ὁ πρεσβύτερος· ὃ χρείαν ἔχων, λάβῃ. Καὶ οὐδεὶς ἤγγισεν αὐτὸ, τινὲς δὲ, οὐδὲ προσέσχον. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ

(1) M., 768, n° 54; 909, n° 21. Coislin, 127, fol. 136[r]. B., 563, n° 317.
(2) M., 909, n° 22. Coislin 127, fol. 136[r].
(3) M. 773, n° 71; 891, n° 17. Coislin 127, fol. 106-107, renferme 258-263. B., 503, n° 174. L., fol. 103[r].
(4) M., 891, n° 19. B., 846, n° 33. Paul, 406.

πρεσβύτερος· Ἐδέξατο ὁ θεὸς τὴν ἀγάπην σου. Ὕπαγε, δὸς αὐτὰ πτωχοῖς. Καὶ πολλὰ ὠφεληθεὶς ἀπῆλθεν.

260. — Προσήνεγκέ τις (1) γέροντι χρήματα, λέγων· ἔχε εἰς (f. 221 r^b^) ἀνάλωμά σου ὅτι ἐγείρασας καὶ ἀσθενεῖς, ἦν γὰρ λελωβημένος. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν· Σὺ δι' ἑξήκοντα ἐτῶν ἦλθες ἆραι τὸ τροφεῖόν μου, ἰδοὺ τοσοῦτον χρόνον ἔχω ἐν τῇ ἀσθενείᾳ μου. Καὶ οὐδενὸς ἐδεήθην, τοῦ θεοῦ ἐπιχορηγοῦντος καὶ τρέφοντός με, καὶ οὐ κατεδέξατο λαβεῖν.

261. — Διηγήσαντο οἱ γέροντες (2) περί τινος κηπουροῦ ὅτι εἰργάζετο καὶ πάντα τὸν κόπον αὐτοῦ παρεῖχεν εἰς ἀγάπην καὶ μόνον τὸ ἑαυτοῦ ἀνάλωμα κατεῖχεν, ὕστερον δὲ ὁ Σατανᾶς ὑπέβαλεν αὐτῷ λέγων· Σύναξον σεαυτῷ ὀλίγον κέρμα, μήπως γεράσῃς ἢ κακωθῇς, καὶ χρείαν ἔχῃς ἀναλωμάτων. Καὶ συνήγαγε καὶ ἐγέμισε (f. 221 v^a^) κεράμιον κέρματος, συνέβη δὲ αὐτὸν ἀσθενῆσαι καὶ σαπῆναι τὸν πόδα αὐτοῦ, καὶ ἀναλῶσαι τὸ κέρμα εἰς ἰατρούς, καὶ μηδὲν ὠφελῆσαι. Ὕστερον δὲ ἔρχεταί τις ἔμπειρος ἰατρός, καὶ λέγει αὐτῷ ὅτι ἐὰν μὴ κοπῇ ὁ πούς σου, ὅλον τὸ σῶμά σου σαπῆναι ἔχει, καὶ ἔδοξεν ἵνα πρίσῃ αὐτοῦ τὸν πόδα· τῇ δὲ νυκτὶ ἐκείνῃ ἐλθὼν εἰς ἑαυτὸν καὶ μεταμεληθεὶς εἰς ὃ ἔπραξεν, στενάξας ἔκλαυσε καὶ εἶπεν· Μνήσθητι, κύριε, τῶν ἔργων μου τῶν ἀρχαίων ὧν ἐποίουν ἐργαζόμενος καὶ παρέχων τοῖς ἀδελφοῖς. Καὶ τοῦτο αὐτοῦ εἰπόντος, ἔστη ἄγγελος κυρίου καὶ λέγει αὐτῷ· Ποῦ ἐστι τὸ κεράμιον ὃ σύνηξας καὶ (f. 221 v^b^) ποῦ ἐστιν ἡ ἐλπὶς ἣν ἐβούλευσας; Τότε νοήσας εἶπεν· Ἡμάρτηκα, κύριε, συγχώρησόν μοι καὶ ἀπὸ τοῦ νῦν, οὐκετὶ αὐτὰ ποιῶ. Τότε ὁ ἄγγελος ἥψατο τοῦ ποδὸς αὐτοῦ, καὶ εὐθέως ἰάθη, καὶ ἀναστὰς ἕωθεν, ἀπῆλθεν εἰς τὸν ἀγρὸν ἐργάσασθαι· ἦλθεν οὖν ὁ ἰατρὸς κατὰ τὴν συνταγὴν μετὰ τῶν σιδηρίων πρίσαι αὐτοῦ τὸν πόδα καὶ μὴ εὑρὼν αὐτόν, ἠρώτησε τὸν οἰκοῦντα πλησίον αὐτοῦ, ποῦ ἐστιν ὁ ἀσθενῶν; Καὶ λέγει αὐτῷ· Ἀπὸ πρωῒ ἀπῆλθεν ἐργάσασθαι εἰς τὸν ἀγρόν. Τότε ἐκπλαγεὶς ὁ ἰατρὸς ἀπῆλθεν εἰς τὸν ἀγρὸν ὅπου εἰργάζετο· καὶ ἰδὼν αὐτὸν σκάπτοντα τὴν γῆν, ἐδόξασε τὸν θεὸν τὸν δόντα αὐτῷ τὴν ὑγείαν.

262. — Ἠρώτησεν (3) ἀδελφὸς γέροντα λέγων· θέλεις ἵνα κρατήσω ἑαυτῷ δύο (f. 222 r^a^) ὁλοκότινα εἰς λόγον ἀσθενείας σώματος; Ἀπε-

(1) M., 892, n° 20.
(2) M., 892, n° 21. B., 500, n° 164. L., fol. 106. Paul, 326.
(3) M., 892, n° 22; 772, n° 69. B., p. 499, n° 163. L, fol. 105. Paul, 406.

κρίθη ὁ γέρων· οὐκ ἔστι καλὸν κρατῆσαι πλέον τῆς χρείας τοῦ σώματος, τὰ οὖν δύο ὁλοκότινα ἐὰν κρατήσῃς, εἰς αὐτὰ εὑρίσκεται ἡ ἐλπίς σου, καὶ ἐὰν συμβῇ αὐτοῖς ἀπώλεια οὐκέτι ὁ θεὸς φροντίζει σου. Τὴν οὖν φροντίδα ἡμῶν ἐπιῤῥίψωμεν ἐπ' αὐτῷ, ὅτι αὐτῷ μέλλει περὶ ἡμῶν.

263. — Ἦλθόν τινες (1) τῶν Ἑλλήνων δοῦναι ἀγάπην ἐν Ὀστρακίνῃ, καὶ λαμβάνουσι μεθ' ἑαυτῶν τοὺς οἰκονόμους, ἵνα δείξωσιν αὐτοῖς τίνες εἰσὶν οἱ ἐπανάγκων χρείαν ἔχοντες, καὶ ἀποφέρουσιν αὐτοὺς πρός τινα λελωβημένον, καὶ διδόασιν αὐτῷ. Ὁ δὲ οὐκ ἤθελε λαβεῖν λέγων· Ἰδοὺ τὰ μικρὰ (f. 222 r[b]) βαία ταῦτα κοπιῶ καὶ πλέκω, καὶ ἐσθίω τὸν ἄρτον μου. Καὶ πάλιν ἀποφέρουσιν αὐτοὺς εἰς κελλίον μιᾶς χήρας μετὰ τέκνου, καὶ κρουσάντες τὴν θύραν, ὑπήκουσεν ἡ θυγάτηρ αὐτῆς ἔσωθεν τῆς θύρας γυμνὴ οὖσα, ἡ δὲ μήτηρ αὐτῆς ἦν ἀπελθοῦσα ἐργάσασθαι, ἦν γὰρ πλύτρια. Καὶ παρέχουσιν αὐτῇ ἱμάτιον καὶ κέρμα. Ἡ δὲ οὐκ ἤθελε λαβεῖν λέγουσα· Ὅτι ἦλθεν ἡ μήτηρ μου καὶ εἶπεν μοι ὅτι θάρσει, ἠθέλησεν ὁ θεὸς, καὶ εὗρον σήμερον ἐργάσασθαι, καὶ ἔχομεν τὴν τροφὴν ἡμῶν. Καὶ ὡς ἦλθεν ἡ μήτηρ αὐτῆς, παρεκάλεσαν αὐτὴν λαβεῖν καὶ οὐκ ἠθέλησε, λέγουσα· Ἔχω ἐγὼ τὸν φροντιστήν μου θεόν, καὶ ὑμεῖς θέλετε (f. 222 v[a]) λαβεῖν αὐτὸν ἀπ' ἐμοῦ; Οἱ δὲ ἀκούσαντες τὴν πίστιν αὐτῆς, ἐδόξασαν τὸν θεόν.

Περὶ τοῦ δεῖν πάντοτε νήφειν.

264. — Εἶπε γέρων (2)· Ὀφείλει ὁ μοναχὸς καθ' ἑσπέραν καὶ κατὰ πρωῒ ποιεῖν λόγον πρὸς ἑαυτὸν καὶ λέγειν· Τί ὧν οὐ θέλει ὁ θεὸς οὐκ ἐποιήσαμεν, καὶ τί ὧν θέλει ὁ θεὸς ἐποιήσαμεν, καὶ οὕτως μετανοεῖν· οὕτως χρὴ εἶναι τὸν μοναχόν· οὕτως ἔζησεν ὁ ἀββᾶς Ἀρσένιος.

265. — Εἶπεν γέρων (3)· χρυσίον ἐάν τις ἀπολέσῃ ἢ ἀργύριον, δύναται ἀντ' αὐτοῦ εὑρεῖν, καιρὸν δὲ ὁ ἀπόλλων, ἄλλον εὑρεῖν οὐ δύναται.

266. — Παρέβαλέ τις (4) τῶν γέροντων ποτὲ πρὸς ἄλλον γέροντα, καὶ λαλούντων αὐτῶν, ἔλεγεν ὁ εἷς· Ἐγὼ ἀπέθανον (f. 222 v[b]) τῷ κόσμῳ. Λέγει ὁ ἄλλος γέρων· Μὴ θαρσήσῃς ἑαυτῷ, ἄδελφε, ἕως ἂν

(1) M., 891, n° 18. Paul, 406.
(2) M., 938, n° 39. Les n°s 264-279 figurent dans Coislin 108, fol. 182-183.
(3) M., 939, n° 40.
(4) M., 782, n° 116; 938, n° 38; 1035, n° 5. B., 538, n° 253.

ἐξέλθῃς ἐκ τοῦ σώματος, εἰ γὰρ σὺ λέγεις ὅτι ἀπέθανον, ἀλλ' ὁ Σατανᾶς οὐκ ἀπέθανεν.

267. — Εἶπεν γέρων (1)· Ὥσπερ ὁ στρατιώτης καὶ ὁ κυνηγὸς, ἀπερχόμενοι εἰς τὸν ἀγῶνα, οὐ φροντίζουσιν εἰ τιτρώσκεται ἄλλος ἢ σώζεται ἄλλος, ἀλλ' ἕκαστος ὑπὲρ ἑαυτοῦ μόνου ἀγωνιᾷ, οὕτως χρὴ εἶναι τὸν μοναχόν.

268. — Εἶπεν γέρων (2)· Ὥσπερ οὐδεὶς δύναται ἀδικῆσαι τὸν ἐγγὺς τοῦ βασιλέως ἑστῶτα, οὕτως οὐδὲ ὁ Σατανᾶς δύναταί τι ποιῆσαι ἡμῖν ἐὰν ἡ ψυχὴ ἡμῶν ἐγγὺς ᾖ τοῦ θεοῦ, « ἐγγίσατε γάρ μοί, φησι, καὶ ἐγγιῶ ὑμῖν », ἀλλ' ἐπειδὴ συνεχῶς μετεωριζόμεθα, (f. 223 r[a]) εὐχερῶς ὁ ἐχθρὸς ἁρπάζει τὴν ταλαίπωρον ἡμῶν ψυχὴν εἰς τὰ πάθη τῆς ἀτιμίας.

269. — Εἶπεν γέρων ὅτι ἀνιστάμενος τῷ πρωῒ, λέγε σεαυτῷ· Σῶμα ἔργασαι ἵνα τραφῇς· ψυχὴ, νῆφε ἵνα κληρονομήσῃς.

270. — Ἀδελφὸς εἶπεν (3) τινὶ γέροντι· οὐδὲν βλέπω πολέμου ἐν τῇ καρδίᾳ μου· Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Σὺ τετράπυλον εἶ, καὶ ὁ θέλων εἰσέρχεται καὶ ἐξέρχεται διὰ σοῦ, σὺ δὲ οὐ νοεῖς, ἐὰν δὲ ἔχεις θύραν καὶ κλείσῃς αὐτὴν, καὶ μὴ συγχωρήσῃς εἰσελθεῖν δι' αὐτῆς λογισμοὺς πονηροὺς, τότε βλέπεις αὐτοὺς ἔξω ἑστῶτας καὶ πολεμοῦντας.

271. — Ἔλεγον περί τινος γέροντος (4), ὅτι ὅτε ἔλεγον αὐτῷ οἱ λογισμοί· Ἄφες (f. 223 r[b]) σήμερον καὶ αὔριον μετανοεῖς, ἀντέλεγεν αὐτοῖς λέγων· Οὐχὶ, ἀλλὰ σήμερον μετανοήσω, καὶ αὔριον τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ γενέσθω.

272. — Εἶπεν γέρων (5)· Εἰ μὴ ὁ ἔσω ἡμῶν ἄνθρωπος νήφῃ, οὐ δυνατὸν φυλάξαι τὸν ἔξω.

273. — Ἔλεγον οἱ γέροντες (6)· ὅτι τρεῖς εἰσὶν αἱ δυνάμεις τοῦ Σατανᾶ, αἵτινες προπορεύονται πάσης ἁμαρτίας· ἡ λήθη, ἡ ἀμέλεια, καὶ ἡ ἐπιθυμία, ὅταν γὰρ ἔλθῃ ἡ λήθη, γεννᾷ τὴν ἀμέλειαν, ἐκ δὲ τῆς ἀμελείας ἔρχεται ἡ ἐπιθυμία, ἐκ δὲ τῆς ἐπιθυμίας πίπτει ὁ ἄνθρωπος· ἐὰν δὲ νήφῃ ὁ νοῦς ἀπὸ τῆς λήθης, οὐκ ἔρχεται εἰς τὴν ἀμέλειαν, ἐὰν δὲ μὴ ἀμελήσῃ, οὐκ ἔρχεται εἰς τὴν ἐπιθυμίαν,

(1) M., 939, n° 41.
(2) M., 939, n° 42. Paul, 435.
(3) M., 939, n° 43. B., 578, n° 356.
(4) M., 939, n° 44. L, fol. 92.
(5) M., 939, n° 45.
(6) M., 939, n° 46. Paul, 435.

ἐὰν δὲ (f. 223 v[a]) μὴ ἐπιθυμήσῃ, οὐ πίπτει ποτὲ χάριτι Χριστοῦ.

274. — Εἶπεν γέρων (1)· Σιωπὴν ἄσκει, μηδενὸς φρόντιζε, πρόσεχε τῇ μελέτῃ σου, κοιταζόμενος καὶ ἀνιστάμενος μετὰ φόβου θεοῦ, καὶ ἀσεβῶν ὁρμὰς οὐ φοβηθήσῃ.

275. — Εἶπεν γέρων (2) τινὶ ἀδελφῷ· Ὁ διάβολος ἐστὶν ὁ ἐχθρὸς καὶ σὺ ὁ οἶκος, ὁ ἔχθρος οὖν, οὐ παύεται ῥίπτων εἰς τὸν οἶκόν σου εἴ τι ἂν εὕρῃ πᾶσαν ἐπιχέων ἀκαθαρσίαν· σοῦ δέ ἐστι τοῦ μὴ ἀμελῆσαι τοῦ ῥίπτειν ἔξω. Ἐὰν δὲ ἀμελήσῃς, πληροῦται ὁ οἶκος πάσης ἀκαθαρσίας, καὶ οὐκέτι ἰσχύεις εἰσελθεῖν ἐκεῖ· ἀλλὰ τὰ πρῶτα ἃ ῥίπτει ἐκεῖνος, ἔκβαλε κατὰ μικρὸν, καὶ μένει ὁ οἶκος σου καθαρὸς διὰ τῆς χάριτος τοῦ Χριστοῦ.

276. — Ἔλεγέ τις τῶν γερόντων (3)· ὅταν σκεπάσωσι (f. 223 v[b]) τοὺς ὀφθαλμοὺς τοῦ βοὸς, τότε περικάμπτει εἰς τὴν μηχανὴν, ἐὰν δὲ μὴ σκεπάσωσιν οὐ περικάμπτει, οὕτως καὶ ὁ διάβολος, ἐὰν φθάσῃ σκεπᾶσαι τοὺς ὀφθαλμοὺς τοῦ ἀνθρώπου, ἐν παντὶ ἁμαρτήματι ταπεινοῖ αὐτὸν, ἐὰν δὲ φωτισθῶσιν οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ εὐχερῶς δύναται φυγεῖν ἀπ' αὐτοῦ.

277. — Ἔλεγον (4) ὅτι ἐν τῷ ὄρει τοῦ ἀϐϐᾶ Ἀντωνίου, ἐκάθηντο ἑπτὰ ὀνόματα, καὶ τῷ καιρῷ τῶν φοινίκων, ἐφύλασσεν ὁ εἷς τοῦ σοϐεῖν τὰ πετεινά· ἦν δὲ ἐκεῖ γέρων, καὶ ὅτε ἐφύλασσε τὴν ἡμέραν αὐτοῦ, ἔκραζε λέγων· Ὑπάγετε οἱ ἔσω πονηροὶ λογισμοὶ καὶ τὰ ἔξω πετεινά.

278. — Ἀδελφός τις (5) εἰς τὰ κελλία ἔϐρεξε τὰ θαλλία αὐτοῦ, καὶ ὡς ἐκάθισε πλέξαι (f. 224 r[a]) λέγει αὐτῷ ὁ λογισμός· Ὕπαγε παράϐαλε τῷδε τῷ γέροντι, καὶ πάλιν λογίζεται ἐν ἑαυτῷ λέγων· ὅτι μετ' ὀλίγας ἡμέρας ὑπάγω. Πάλιν λέγει· Ἐὰν ἀποθάνῃ, τί ποιεῖς; ἅμα δὲ καὶ λαλεῖς, διὰ τὸ θέρος. Λέγει πάλιν ἐν ἑαυτῷ· Ἀλλ' οὐκ ἔστι καιρός. Πάλιν οὖν λογίζεται λέγων· Ἀλλ' ὡς κόπτεις τὰ θρύα γίνεται καιρός. Ὁ δὲ ἔφη· Τελέσω τὰ θαλλία, καὶ οὕτως ἀπέρχομαι. Πάλιν οὖν ἐν ἑαυτῷ λέγει· Ἀλλὰ καλὸς ὁ ἀὴρ σήμερον, καὶ ἀναστὰς ἀφῆκε τὰ θαλλία αὐτοῦ βρεκτὰ, καὶ λαϐὼν τὸ μηλωτάριον αὐτοῦ ἀπίει. Ἦν δέ τις γέρων γειτνιῶν αὐτῷ διορατικός· καὶ ὡς εἶδεν αὐτὸν τρέχοντα, ἔκραξε λέγων· Αἰχμάλωτε, αἰχμάλωτε, δεῦρο ὧδε. Καὶ ὡς

(1) M., 939, n° 47.
(2) M., 939, n° 48. L, fol. 177. Paul, 424.
(3) M., 939, n° 49. B., 583, n° 378. L, fol. 109. Paul, 435.
(4) M., 940, n° 50. B., 539, n° 260 L, fol. 80. Paul, 424.
(5) M., 940, n° 51. L, 18[v].

ἦλθεν (f. 224 r[b]) λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ὑπόστρεψον εἰς τὴν κέλλαν σου. Καὶ διηγήσατο ὁ ἀδελφὸς αὐτῷ τὸν πόλεμον καὶ ὡς εἰσῆλθεν εἰς τὸ κελλίον, ἔβαλε μετάνοιαν, ἐφώνησαν δὲ φωνῇ μεγάλῃ οἱ δαίμονες λέγοντες· Ἐνικήσατε ἡμᾶς, ὦ μοναχοί. Καὶ ἐγένετο τὸ ψιάθιον τὸ ὑποκάτω αὐτοῦ ὡς ἀπὸ πυρὸς κεκαυμένον, καὶ αὐτοὶ δὲ ὡς καπνὸς ἀφανεὶς γεγόνασιν.

279. — Ἔλεγον (1) περί τινος γέροντος ὅτι ἀπέθνησκεν εἰς Σκῆτιν, καὶ ἐκύκλωσαν οἱ ἀδελφοὶ τὴν κλίνην αὐτοῦ, καὶ ἐσχημάτισαν αὐτὸν, καὶ ἔβαλον κλαίειν. Ἤνοιξε δὲ τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ καὶ ἐγέλασεν, εἶτα πάλιν ἐγέλασεν, ἐγέλασε δὲ καὶ ἐκ τρίτου. Καὶ παρεκάλεσαν αὐτὸν οἱ ἀδελφοὶ λέγοντες· Εἰπὲ ἡμῖν, (f. 224 v[a]) ἀββᾶ, διατί ἡμεῖς κλαίομεν καὶ σὺ γελᾷς· Λέγει αὐτοῖς· Ἐγέλασα ὅτι πάντες (2) φοβεῖσθε τὸν θάνατον, καὶ τὸ δεύτερον ἐγέλασα, ὅτι οὐκ ἐστὲ ἕτοιμοι. Τὸ δὲ τρίτον ἐγέλασα, ὅτι ἀπὸ κόπου εἰς ἀνάπαυσιν ὑπάγω· καὶ εὐθέως ἐκοιμήθη ὁ γέρων.

280. — Διηγήσαντο (3) ἀδελφοὶ λέγοντες· ὅτι παρεβάλομεν ποτὲ γέρουσι, καὶ κατὰ τὸ εἰωθὸς γενομένης εὐχῆς ἀσπασάμενοι ἀλλήλους ἐκαθέσθημεν, καὶ μετὰ τὸ λαλῆσαι, μέλλοντες ἀναχωρεῖν ἠτήσαμεν εὐχὴν γένεσθαι. Εἶπεν δέ τις τῶν γερόντων πρὸς ἡμᾶς· Τί γὰρ οὐκ ηὔξασθε; Καὶ εἴπαμεν αὐτῷ· Ὅτε εἰσήλθομεν, ἀββᾶ, ἐγένετο εὐχὴ, καὶ ὡμιλοῦμεν ἕως ἄρτι. Λέγει ὁ γέρων· Συγχωρήσατε, (f. 224 v[b]) ἀδελφοὶ, μεθ' ὑμῶν καθεζόμενός τις ἀδελφὸς καὶ ὁμιλῶν ργ´ εὐχὰς ἐποίησεν. Καὶ τοῦτο αὐτοῦ εἰπόντος, ἐποίησαν εὐχὴν καὶ ἀπέλυσαν ἡμᾶς (4).

Ὅτι χρὴ ἐλεεῖν καὶ φιλοξενεῖν ἐν ἱλαρότητι.

281. — Γέρων τις (5) ἐκαθέζετο μετὰ ἀδελφοῦ κοινόβιον. Ὁ δὲ γέρων ἦν ἐλεήμων. Καὶ γενομένου λιμοῦ ἤρξαντό τινες ἔρχεσθαι εἰς τὴν θύραν αὐτοῦ λαβεῖν ἀγάπην. Ὁ δὲ γέρων παρεῖχεν πᾶσι τοῖς ἐρχομένοις

(1) M., 793, n° 159; 940, n° 52. Paul, 415.
(2) Al. πάντως.
(3) M., 943, n° 15.
(4) Le ms. Coislin 108 porte à la fin du chapitre (fol. 186) : τέλος τῆς πραγματείας περὶ τοῦ δεῖν πάντοτε νήφειν.
(5) M., 947, n° 15. Les numéros 281 à 289 se trouvent dans le ms. Coislin 108, fol. 197-199. B., 588, n° 388.

ἀγάπην. Ἰδὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς τὸ γινόμενον, λέγει τῷ γέροντι· Δός μοι τὸ μέρος μου τῶν ἄρτων, καὶ ὡς θέλεις σὺ ποίησον τὸ μέρος σου. Ὁ δὲ γέρων διεμέρισε τοὺς ἄρτους καὶ ἐποίει τὴν ἐλεημοσύνην (f. 225 r^a) ἐκ τοῦ μέρους αὐτοῦ. Πολλοὶ δὲ συνέτρεχον πρὸς τὸν γέροντα, ἀκούσαντες ὅτι πᾶσι παρέχει. Ἴδων δὲ ὁ θεὸς ὅτι πᾶσι παρέχει εὐλόγησε τοὺς ἄρτους αὐτοῦ. Ὁ δὲ ἀδελφὸς καταφαγὼν τὰ ἑαυτοῦ ψωμία, λέγει τῷ γέροντι· Ἐπειδὴ ἄλλα μικρὰ ψωμία ἔχω, ἀββᾶ, λάβε με πάλιν κοινόβιον. Καὶ εἶπεν αὐτῷ ὁ γέρων· Ὡς θέλεις ποιῶ. Καὶ ἐκαθέσθησαν πάλιν κοινόβιον. Γενομένης δὲ εὐθηνίας, ἤρχοντο πάλιν οἱ χρήζοντες λαμβάνειν (1) ἀγάπην. Ἐν μιᾷ δὲ τῶν ἡμερῶν, εἰσελθὼν ὁ ἀδελφὸς, εἶδε τοὺς ἄρτους λείψαντας. Ἦλθε δὲ πτωχὸς, καὶ εἶπεν ὁ γέρων τῷ ἀδελφῷ δοῦναι αὐτῷ ἀγάπην. Ὁ δὲ εἶπεν· οὐκέτι ἔνι, πάτερ. Λέγει ὁ γέρων· (f. 225 r^b) Εἴσελθε καὶ ζήτησον. Ὁ δὲ ἀδελφὸς εἰσελθὼν, εὗρε τὸ ἀρτοθέσιον πεπληρωμένον ἄρτων. Καὶ τοῦτο ἑωρακὼς, ἐφοβήθη, καὶ λαβὼν ἔδωκε τῷ πτωχῷ. Καὶ γνοὺς τὴν πίστιν καὶ τὴν ἀρετὴν τοῦ γέροντος, ἐδόξασε τὸν θεόν.

282. — Εἶπεν γέρων (2) ὅτι ἔστι τις πολλὰ ποιῶν καλὰ, καὶ ὁ πονηρὸς ἐκβάλλει αὐτῷ ἀκριβολογίαν εἰς ἐλάχιστον πρᾶγμα, ἵνα τὸν μισθὸν ἀπολέσῃ πάντων ὧν ἐργάζεται ἀγαθῶν. Καθημένου γάρ μου ποτὲ ἐν Ὀξυρύγχῳ (3), παρὰ πρεσβυτέρῳ τινὶ ποιοῦντι ἐλεημοσύνας πολλὰς, ἦλθε χήρα αἰτοῦσα αὐτῷ σῖτον. Καὶ λέγει αὐτῇ· Φέρε ἱμάτιον καὶ μετρῶ σοι. Ἡ δὲ ἤνεγκεν καὶ ἀκριβάσας τὸ ἱμάτιον (f. 225 v^a) τῇ χειρὶ, εἶπεν· Μέγα ἐστὶν, καὶ κατήσχυνε τὴν χήραν. Εἶπον αὐτῷ· Ἀββᾶ, πέπραχας τὸν σῖτον; Λέγει· Οὐχὶ, ἀλλὰ ἀγάπην δέδωκα αὐτῇ (4). Εἶπον δὲ αὐτῷ· Εἰ οὖν τὸ ὅλον δέδωκας αὐτῇ (4) ἀγάπην, πῶς εἰς τὸ μέτρον ἠκρίβωσας (5) καὶ κατήσχυνας αὐτήν.

283. — Ἀδελφὸς (6) παρέβαλε ἀναχωρητῇ τινὶ καὶ ἐκβαίνων λέγει αὐτῷ· Συγχώρησόν μοι, ἀββᾶ, ὅτι κατήργασά σε ἐκ τοῦ κανόνος σου. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτῷ· Ὁ ἐμὸς κανὼν ἵνα ἀναπαύσω σε καὶ ἀποστείλω ἐν εἰρήνῃ ἐστίν.

(1) Al. λαβεῖν.
(2) M., 946, n° 14. B., 789, n° 245.
(3) Est devenu ξενοδόχιον dans le syriaque.
(4) Al. αὐτόν.
(5) Al. ἠκριβεύσω.
(6) M., 945, n° 7.

284. — Ἀναχωρητὴς (1) ἐκάθητο ἐγγὺς κοινοβίου, πολιτείας ποιῶν πολλάς. Καὶ συνέβη τινὰς παραβαλεῖν εἰς τὸ κοινόβιον καὶ παρεβιάσαντο αὐτὸν παρ' ὥραν φαγεῖν. (f. 225 v[b]) Μετὰ ταῦτα λέγουσιν αὐτῷ οἱ ἀδελφοί· Ἄρτι οὐκ ἐθλίβης, ἀββᾶ; Ὁ δὲ ἔφη· Ἡ θλίψις ἡ ἐμή ἐστιν, ἐὰν ποιήσω τὸ ἴδιον θέλημα.

285. — Ἔλεγον (2) περὶ τινὸς γέροντος ὅτι ἐν Συρίᾳ παρὰ τὴν ὁδὸν ἐρήμου (3) ἔμενεν, καὶ αὕτη ἦν ἡ ἐργασία αὐτοῦ. Οἵαν ὥραν ἤρχετο μοναχὸς ἐκ τῆς ἐρήμου, ἀγαθῇ πεποιθήσει ἐποίει αὐτῷ ἀνάπαυσιν. Ἦλθεν οὖν ποτέ τις ἀναχωρητὴς, καὶ ἐποίησεν αὐτῷ ἀνάπαυσιν. Ὁ δὲ οὐκ ἠθέλησε λαβεῖν, λέγων ὅτι ἐγὼ νηστεύω, καὶ λυπηθεὶς εἶπεν αὐτῷ· Μὴ παρέλθῃς τὸν παῖδά σου. Δέομαί σου, μὴ ὑπερίδῃς με, ἀλλὰ δεῦρο εὐξώμεθα, καὶ ἰδοὺ δένδρον ἐστὶν ὧδε, ᾧτινι συγκαμφθῇ γονυπετοῦντι καὶ προσευχομένῳ, (f. 226 r[a]) τούτῳ ἐξακολουθήσωμεν. Ἔκλινεν οὖν γόνυ ὁ ἀναχωρητὴς εἰς προσευχὴν, καὶ οὐδὲν γέγονεν. Ἔκλινε δὲ καὶ ὁ ξενοδόχος καὶ εὐθὺς ἔκλινε τὸ δένδρον μετ' αὐτοῦ. Καὶ πληροφορηθέντες, εὐχαρίστησαν τῷ θεῷ.

286. — Ἦν τις μοναχὸς (4) ἔχων ἀδελφὸν κοσμικὸν πτωχὸν καὶ εἴ τι εἰργάζετο, παρεῖχεν αὐτῷ, ὅσον δὲ παρεῖχεν αὐτῷ, πλέον ἐπτώχευσεν. Ἀπελθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς, ἀνήγγειλε γέροντί τινι τὸ πρᾶγμα. Εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ γέρων· Εἰ θέλεις μου ἀκοῦσαι μηκέτι δὸς αὐτῷ τίποτε ἀλλ' εἰπὲ αὐτῷ· ἄδελφε, ὅτε εἶχον παρεῖχόν σοι καὶ σὺ οὖν τὸ εὐοδοῦσαι ἐξ ὧν ἐργάζῃ φέρε μοι, καὶ εἴ τι ἂν ἐνέγκῃ λάμβανε παρ' αὐτοῦ καὶ (f. 226 r[b]) ὅπου οἶδας ξένον ἢ γέροντα πτωχὸν, δὸς αὐτὰ καὶ παρακάλεσον ἵνα εὐχὴν ποιήσωσιν ὑπὲρ αὐτοῦ. Ἀπελθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς, ἐποίησεν οὕτως καὶ ὡς ἦλθεν ὁ κοσμικὸς ἀδελφὸς αὐτοῦ, ἐλάλησεν αὐτῷ καθὼς εἶπεν ὁ γέρων καὶ ἀπῆλθε λυπούμενος, καὶ ἰδοὺ ἐν τῇ πρώτῃ ἡμέρᾳ, λαβὼν ἐκ τοῦ κήπου αὐτοῦ λεπτολάχανα ἤνεγκεν αὐτῷ. Λαβὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς αὐτὰ, ἔδωκε τοῖς γέρουσι, καὶ παρεκάλεσεν αὐτοὺς εὔξασθαι ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ εὐλογηθεὶς, ὑπέστρεψεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Ὁμοίως δὲ καὶ πάλιν ἤνεγκε λάχανα καὶ ἄρτους τρεῖς καὶ λαβὼν ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ, ἐποίησεν ὡς τὸ πρῶτον. Καὶ εὐλογηθεὶς πάλιν (f. 226 v[a]) ἀπῆλθεν. Ἐλθὼν δὲ τὸ τρίτον, ἤνεγκε πολλὰ ἀναλώματα, καὶ

(1) M., 945, n° 8. B., 601, n° 409. L, fol. 77 et 171[r].
(2) M., 945, n° 9. B., 594, n° 394. L, fol. 16[r].
(3) « du désert d'Égypte ». L.
(4) M., 946, n° 13. Paul, 45. B., 799, n° 258. L, fol. 21[r].

οἶνον, καὶ ἰχθύας, καὶ ἰδὼν ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐθαύμασεν, καὶ ἐκάλεσε τοὺς πτωχοὺς καὶ ἀνέπαυσεν αὐτούς. Εἶπεν δὲ τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ· Μὴ χρείαν ἔχεις ὀλίγου ἄρτου; Ὁ δὲ ἔφη· Οὐχὶ, κύριε, ἡνίκα γὰρ ἐλάμβανον παρὰ σοῦ τί ποτε, ὡς πῦρ εἰσήρχετο εἰς τὸν οἶκόν μου καὶ ἀνήλισκεν αὐτά. Ἐξότε δὲ οὐ λαμβάνω παρὰ σοῦ, ὁ θεὸς εὐλογεῖ με. Ἀπελθὼν οὖν ὁ ἀδελφὸς, ἀνήγγειλε τῷ γέροντι πάντα τὰ συμβάντα, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Οὐκ οἶδας ὅτι τὸ ἔργον τοῦ μοναχοῦ πῦρ ἐστι καὶ ὅπου δ' ἂν εἰσέρχηται καίει; τοῦτο δὲ μᾶλλον ὠφελεῖ αὐτὸν, τοῦ ποιεῖν (f. 226 v[b]) ἐκ τοῦ κόπου αὐτοῦ ἐλεημοσύνην καὶ λαμβάνειν εὐχὴν παρὰ τῶν ἁγίων, καὶ οὕτως εὐλογεῖται.

287. — Μοναχός τις (1) Θηβαῖος ἔσχε χάρισμα διακονίας παρὰ θεοῦ, ἵνα ἑκάστῳ τῶν προσερχομένων οἰκονομῇ τὰ πρὸς τὴν χρείαν. Συνέβη δὲ αὐτόν ποτε εἰς κώμην τινὰ διδόναι ἀγάπην, καὶ ἰδοὺ γυνή τις ἦλθε πρὸς αὐτὸν λαβεῖν ἀγάπην φοροῦσα παλαιά. Καὶ ἰδὼν αὐτὴν ὅτι παλαιὰ φορεῖ ἐχάλασε τὴν χεῖρα αὐτοῦ δοῦναι αὐτῇ πολλὰ, καὶ συνεστάλη ἡ χεῖρ αὐτοῦ καὶ ἀνήνεγκεν ὀλίγα, καὶ ἰδοὺ ἦλθεν ἄλλη πρὸς αὐτὸν φοροῦσα καλῶς. Καὶ ἰδὼν αὐτῆς τὰ ἱμάτια, ἐχάλασε δοῦναι αὐτῇ ὀλίγα, καὶ ἡπλώθη ἡ χεὶρ (f. 227 r[a]) αὐτοῦ, καὶ ἀνήνεγκε πολλά. Καὶ ἠρώτησε περὶ ἀμφοτέρων, καὶ εἶπον· Ὅτι ἡ τὰ καλὰ φοροῦσα, ἀπὸ ἀξιολόγων οὖσα ἐπτώχευσε, καὶ ὑπολήψεως χάριν ἐχρήσατο τὰ καλὰ ἱμάτια· ἡ ἄλλη δὲ, χάριν τοῦ λαβεῖν, ἐφόρεσε παλαιά.

288. — Παρέβαλόν ποτε δύο ἀδελφοὶ (2) πρός τινα γέροντα, καὶ ἡ συνήθεια τοῦ γέροντος ἦν μὴ ἐσθίειν καθ' ἡμέραν, καὶ ὡς εἶδεν τοὺς ἀδελφοὺς, ἐχάρη καὶ εἶπεν· Ὅτι ἡ νηστεία μισθὸν ἔχει, καὶ ὁ ἐσθίων πάλιν ἀγάπην δύο ἐντολὰς πληροῖ, ὅτι τὸ ἴδιον θέλημα ἀφῆκε καὶ τὴν ἐντολὴν ἐπλήρωσεν, καὶ τοὺς ἀδελφοὺς ἀνέπαυσεν.

289. — Ἦν τις (3) τῶν ἁγίων ἐν Αἰγύπτῳ οἰκῶν ἐν ἐρήμῳ τόπῳ, ἦν δὲ καὶ ἄλλος ἀπὸ μήκοθεν (f. 227 r[b]) αὐτοῦ Μανιχαῖος, καὶ αὐτὸς πρεσβύτερος τῶν λεγομένων παρ' αὐτοῖς πρεσβυτέρων. Καὶ ὡς ἦλθε παραβαλεῖν τινὶ τῶν ὁμοφύλων αὐτοῦ κατέλαβεν αὐτὸν ἑσπέρας ὅπου ἦν ὁ ἅγιος ὁ ὀρθόδοξος, καὶ ἐν ἀγωνίᾳ ἐγένετο καὶ ἐφοβεῖτο πρὸς αὐτὸν εἰσελθεῖν καὶ κοιμηθῆναι, ᾔδει γὰρ ὅτι γινώσκει ὅτι Μανιχαῖος ἐστὶν, καὶ μήποτε οὐ δέξεται αὐτὸν, πλὴν ἀναγκασθεὶς, ἔκρουσεν καὶ

(1) M., 945, n° 12.
(2) M., 945, n° 10. B., 592, n° 391. L, fol. 4.
(3) M., 945, n° 11. B., 834, n° 4.

ἀνοίξας ὁ γέρων καὶ γνωρίσας αὐτὸν, ἐδέξατο αὐτὸν μετὰ χαρᾶς, καὶ ἠνάγκασεν αὐτὸν εὔξασθαι, καὶ ἀναπαύσας αὐτὸν ἐκοίμησεν. Ὁ δὲ Μανιχαῖος ἐν ἑαυτῷ γενόμενος τῇ νυκτὶ εἶπεν (1)· Πῶς οὐδεμίαν ὑποψίαν ἐν ἐμοὶ ἐποίησεν; οὗτος τοῦ (f. 227 v[a]) θεοῦ ἐστιν ὄντως. Καὶ ἐλθὼν προσέπεσε πρὸς τοὺς πόδας αὐτοῦ λέγων· Ἐγὼ ὀρθόδοξος εἰμὶ ἀπὸ τῆς σήμερον, καὶ οὕτως ἔμεινε μετ' αὐτοῦ (2).

Περὶ ὑπακοῆς.

290. — Ἔλεγον οἱ γέροντες (3) ὅτι ἐὰν ἔχῃ τις πίστιν εἴς τινα, καὶ δίδωσιν ἑαυτὸν ὑποταγῆναι αὐτῷ, οὐ χρείαν ἔχει προσέχειν ἐντολαῖς θεοῦ, ἀλλὰ τῷ πατρὶ αὐτοῦ συγχωρεῖν πάντα τὰ θελήματα αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἔχει ἔγκλημα παρὰ θεῷ, οὐδὲν γὰρ οὕτως ζητεῖ ὁ θεὸς παρὰ τῶν ἀρχαρίων, ὡς τὸν διὰ τῆς ὑπακοῆς σκυλμόν.

291. — Ἀδελφὸς ἐν τῇ Σκήτει (4) ὑπάγων εἰς θέρος παρέβαλε μεγάλῳ γέροντι καὶ εἶπεν αὐτῷ· Εἰπέ μοι τί ποιήσω ὑπάγων εἰς τὸ θέρος. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Καὶ ἐάν σοι (f. 227 v[b]) εἴπω πείθῃ μοι; Λέγει ὁ ἀδελφός· Ναὶ, ἀκούω σου. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Εἰ πείθῃ μοι ἀνάστα ἀπόταξαι τῷ θερισμῷ τούτῳ, καὶ δεῦρο καὶ ἀναγγελῶ σοι ὃ ποιήσεις. Καὶ ἀπελθὼν ὁ ἀδελφὸς ἀπετάξατο τῷ θερισμῷ καὶ ἦλθε πρὸς τὸν γέροντα. Εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ γέρων· Εἴσελθε εἰς τὸ κελλίον σου, καὶ ποίησον τὴν πεντηκοστὴν ἅπαξ ἐσθίων τῆς ἡμέρας τὸν ἄρτον σου μετὰ ξηροῦ ἅλατος, καὶ πάλιν ἀναγγελῶ σοι πρᾶγμα ἕτερον. Ἀπελθὼν δὲ ἐποίησεν οὕτως καὶ ἦλθε πάλιν πρὸς τὸν γέροντα. Ὁ δὲ γέρων ἰδὼν ὅτι ἐργάτης ἐστὶν, ἀπήγγειλεν αὐτῷ πῶς δεῖ καθίσαι ἐν τῷ κελλίῳ. Καὶ ἀπελθὼν ὁ ἀδελφὸς ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ ἔβαλεν (f. 228 r[a]) ἑαυτὸν ἐπὶ πρόσωπον ἐπὶ τὴν γῆν ἡμέρας τρεῖς κλαίων ἐνώπιον τοῦ θεοῦ. Μετὰ δὲ ταῦτα, ὅτε ἔλεγον αὐτῷ οἱ λογισμοί· Ὑψώθης, μέγας γέγονας, ἔφερεν καὶ αὐτὸς τὰ ἐλαττώματα αὐτοῦ ἐνώπιον αὐτοῦ λέγων· Καὶ ποῦ εἰσι πᾶσαι αἱ πλημμελείαι μου. Εἰ δὲ πάλιν ἔλεγον αὐτῷ· Πόλλας ἐποίησας πλημμελείας, ἔλεγε καὶ αὐτός· Ἀλλὰ ποιῶ μικρὰς λειτουργίας

(1) Al. ἐλογίζετο θαυμάζων.

(2) Le ms. Coislin 108 porte à la fin du chapitre : τέλος τῆς πραγματείας ὅτι φιλοξενεῖν χρὴ καὶ ἐλεεῖν ἐν ἱλαρότητι.

(3) M., 950, n° 12. Les n°s 290 à 295 se trouvent dans Coislin 108, fol. 204 à 205.

(4) M., 950, n° 14. Paul, 103.

τῷ θεῷ, καὶ πιστεύω ὅτι ποιήσει μετ' ἐμοῦ ὁ θεὸς ἔλεος· ἡττηθέντα δὲ τὰ πνεύματα ἐφάνησαν αὐτῷ αἰσθητῶς λέγοντα· Ἐχειμάσθημεν ἀπὸ σοῦ. Λέγει αὐτοῖς· Διατί; Λέγουσιν αὐτῷ· Ἐὰν ὑψώσωμέν σε τρέχεις εἰς ταπείνωσιν, ἐάν σε ταπεινώσωμεν ἀνάγεις εἰς ὕψος.

292. — (f. 228 r[b]) Ἔλεγον οἱ γέροντες (1) ὅτι οὐδὲν οὕτως ζητεῖ ὁ θεὸς παρὰ τῶν ἀρχαρίων ὡς τῶν διὰ τῆς ὑπακοῆς σκυλμῶν.

293. — Γέρων τις (2) εἶχε διακονητὴν εἰς τὴν κώμην οἰκοῦντα. Συνέβη δὲ ἅπαξ βραδύναντος τοῦ διακονητοῦ παραγένεσθαι κατὰ τὸ ἔθος λείψαι τὰς χρείας τοῦ γέροντος· χρονίζοντος δὲ αὐτοῦ, ἀπέσχον αἱ χρείαι καὶ τὸ ἐργόχειρον αὐτοῦ ὅπερ εἶχεν ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ, καὶ ἐθλίβετο μήτε τι ἐργάσασθαι ἔχων, μήτε τὰ πρὸς τρόφην, καὶ λέγει τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Θέλεις ἀπελθεῖν εἰς τὴν κώμην; Ὁ δὲ λέγει· Ὡς θέλεις ποιῶ. Ἐφοβεῖτο δὲ καὶ ὁ ἀδελφὸς προσεγγίσαι τῇ κώμῃ διὰ τὰ σκάνδαλα, ἵνα δὲ μὴ παρακούσῃ τοῦ πατρὸς κατεδέξατο ἀπελθεῖν. (f. 228 v[a]) Εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ γέρων· Ὕπαγε καὶ πιστεύω εἰς τὸν θεὸν τῶν πατέρων μου ὅτι σκεπάζει σε ἀπὸ παντὸς πειρασμοῦ. Καὶ ποιήσας εὐχὴν, ἀπέστειλεν αὐτόν. Ἐλθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς εἰς τὴν κώμην περιειργάσατο ὅπου ᾤκει ὁ διακονητὴς καὶ εὗρεν. Συνέβη δὲ αὐτόν τε καὶ τοὺς αὐτοῦ πάντας εἰς μνημόσυνον ἔξω τῆς κώμης εὑρεθῆναι, πλὴν μιᾶς θυγατρὸς αὐτοῦ, ἥτις κρούσαντος αὐτοῦ τὴν θύραν ὑπήκουσεν· καὶ ἀνοίξασα ἔνδοθεν καὶ ἰδοῦσα αὐτὸν, ἐπερώτησεν αὐτὴν διὰ τὸν πατέρα αὐτῆς, προετρέπετο δὲ ἔσω εἰσελθεῖν, ἅμα δὲ καὶ εἷλκεν. Ὁ δὲ οὐκ ἠνείχετο, ἐπιπολὺ δὲ βιαζομένη, κατίσχυσε καὶ ἐπεσπάσατο αὐτὸν πρὸς ἑαυτήν. (f. 228 v[b]) Ὁ δὲ ἑωρακὼς ἑαυτὸν πρὸς ἀσέλγειαν συνωθούμενον καὶ τοῖς λογισμοῖς συνεχόμενον, στενάξας ἐβόα πρὸς τὸν θεὸν, λέγων· Κύριε, διὰ τὰς εὐχὰς τοῦ πατρός μου, σῶσόν με ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ. Καὶ τοῦτο εἰπὼν, εὑρέθη ἐξαίφνης εἰς τὸν ποταμὸν ὑπάγων εἰς τὸ μοναστήριον. Καὶ ἀπεκατεστάθη ἀβλαβὴς πρὸς τὸν ἑαυτοῦ πατέρα.

294. — Δύο ἀδελφοὶ σαρκικοὶ (3) παρεγένοντο οἰκῆσαι ἐν μοναστηρίῳ τινί. Ὁ εἷς ἦν ἀσκητὴς, ὁ δὲ ἕτερος εἶχεν ὑπακοὴν μεγάλην, καὶ ἔλεγεν αὐτῷ ὁ πατήρ· Ποίησον τοῦτο, καὶ ἐποίει· Ποίησον ἐκεῖνο. καὶ ἐποίει· φάγε ἀπὸ πρωΐας, καὶ ἤσθιεν, καὶ ἐδοξάζετο ἐν τῷ μονα-

(1) M., 950, n° 15.
(2) M., 951, n° 16; 788, n° 144. Paul, 115.
(3) M., 789, n° 145; 954, n° 17. Cf. M., 528, n° 236.

στηρίῳ διὰ τῆς ὑπακοῆς. Κεντηθεὶς δὲ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ὁ ἀσκητὴς εἶπεν ἐν ἑαυτῷ· Δοκιμάσω (f. 229 r[a]) αὐτὸν εἰ ἔχει ὑπακοήν, καὶ προσελθὼν τῷ πατρὶ λέγει· Πέμψον μετ' ἐμοῦ τὸν ἀδελφόν, ἵνα παραβάλωμεν πούποτε, καὶ ἀπέλυσεν αὐτὸν ὁ ἀββᾶς καὶ ἦρεν αὐτὸν ὁ ἀσκητὴς θέλων αὐτὸν πειρᾶσαι, καὶ ἦλθον εἰς τὸν ποταμόν, εἶχε δὲ πλῆθος κροκοδείλων πολύ. Καὶ λέγει αὐτῷ· Κατάβηθι εἰς τὸν ποταμὸν καὶ πάρελθε. Καὶ κατέβη, καὶ ἦλθον οἱ κροκόδειλοι καὶ ἔλειχον αὐτοῦ τὸ σῶμα, καὶ οὐκ ἔβλαψαν αὐτόν. Καὶ ἰδὼν ὁ ἀσκητὴς εἶπεν αὐτῷ· Ἀνάβηθι ἐκ τοῦ ποταμοῦ. Καὶ ὁδεύοντες εὗρον σῶμα νεκρὸν ἐῤῥιμένον ἐν τῇ ὁδῷ, καὶ εἶπεν ὁ ἀσκητής· Εἰ εἴχομεν παλαίωμα, ἐβάλομεν ἐπάνω αὐτοῦ. Λέγει δὲ ὁ τὴν ὑπακοὴν ἔχων· Μᾶλλον εὐξώμεθα, εἴπως ἀναστῇ. (f. 229 r[b]) Καὶ ἔστησαν εἰς προσευχήν, καὶ εὐξαμένων αὐτῶν, ἀνέστη ὁ νεκρός, καὶ ἐκαυχᾶτο ὁ ἀσκητὴς λέγων· ὅτι διὰ τῆς ἀσκήσεώς μου ἀνέστη ὁ νεκρός. Ἀπεκάλυψε δὲ ὁ θεὸς τῷ πατρὶ τοῦ μοναστηρίου πάντα· καὶ πῶς ἐπείρασε τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἐν τοῖς κροκοδείλοις, καὶ πῶς ἀνέστη ὁ νεκρός. Καὶ ὡς ἦλθον εἰς τὸ μοναστήριον, λέγει ὁ ἀββᾶς τῷ ἀσκητῇ· Τί οὕτως ἐποίησας τῷ ἀδελφῷ σου, καὶ ἰδοὺ διὰ τὴν ὑπακοὴν αὐτοῦ ἀνέστη ὁ νεκρός.

295. — Ἀδελφός τις βιωτικὸς (1), ἔχων παιδία τρία, ἀνεχώρησεν ἐν μοναστηρίῳ ἐάσας αὐτὰ ἐν τῇ πόλει. Ὡς οὖν ἔμεινε τρία ἔτη ἐν τῇ μονῇ, ἤρξαντο οἱ λογισμοὶ φέρειν αὐτῷ μνήμην τῶν (f. 229 v[a]) αὐτοῦ παιδίων, καὶ ἐλυπεῖτο δι' αὐτὰ σφόδρα· οὐκ ἦν δὲ ἀναγγείλας τῷ ἀββᾷ, ὅτι ἔχει τέκνα. Βλέπων οὖν αὐτὸν ὁ πάτηρ στυγνάζοντα, λέγει αὐτῷ· Τί ἔχεις ὅτι στυγνὸς εἶ; Καὶ διηγήσατο τῷ πατρὶ ὅτι τρία παιδία ἔχω ἐν τῇ πόλει, καὶ θέλω αὐτὰ ἐνέγκαι ἐν τῇ μονῇ. Καὶ ἐπέτρεψεν ὁ πατήρ, καὶ ἀπελθὼν ἐν τῇ πόλει εὗρε τὰ δύο κοιμηθέντα καὶ λαβὼν τὸ καταλειφθέν, ἦλθεν εἰς τὸ μοναστήριον, καὶ ἐπιζητήσας τὸν πατέρα εὗρεν αὐτὸν εἰς τὸ ἀρτοκοπεῖον, καὶ ἰδὼν αὐτὸν ὁ πατὴρ ἠσπάσατο αὐτόν, καὶ λαβὼν τὸ παιδίον περιεπτύξατο καὶ ἐναγκαλισάμενος κατεφίλει, καὶ λέγει τῷ πατρὶ αὐτοῦ· Ἀγαπᾷς αὐτό; Ὁ δὲ ἔφη· Ναί. Καὶ πάλιν εἶπεν· Πάνυ (f. 229 v[b]) δὲ φιλεῖς αὐτό; Καὶ ἀπεκρίνατο· Ναί. Καὶ ταῦτα ἀκούσας ὁ ἀββᾶς εἶπεν· Ἆρον, βάλε αὐτὸ εἰς τὸν φοῦρνον ὡς καίεται. Λαβὼν ὁ πατὴρ τὸ παιδίον ἑαυτοῦ, ἔῤῥιψεν εἰς τὸν φοῦρνον, καὶ ἐγένετο παραχρῆμα ὡς δρόσος ἡ φλόξ. Καὶ ἀνηνέγκατο δόξαν, ὡς ὁ πατριάρχης Ἀβραάμ.

(1) M., 952, n° 18. Paul, 103.

296. — Εἶπεν γέρων (1)· Ὅτι ὁ καθήμενος ἐν ὑπακοῇ πατρὸς πνευματικοῦ, πλείονα μισθὸν ἔχει τοῦ ἐν τῇ ἐρήμῳ κατομόνας ἀναχωροῦντος.

297. — Εἶπεν γέρων· Διὰ τοῦτο οὐ προκόπτομεν, ὅτι οὐκ ἐπιστάμεθα τὰ μέτρα ἑαυτῶν, οὐδὲ ἔχωμεν ὑπομονὴν ἐν ᾧ ἀρχόμεθα ἔργῳ, ἀλλὰ ἀπόνως θέλομεν κτήσασθαι τὴν ἀρέτην (2).

F. NAU.

(*A suivre.*)

(1) M., 952, n° 19 avec à la fin une longue addition.

(2) Le ms. Coislin 108 porte à la fin du chapitre (fol. 206) : τέλος τῆς περὶ ὑπακοῆς πραγματείας. Nous avons relevé ces finales (*supra*, n°s 252, 280, 289), comme nouveaux exemples du sens « traité » que nous avons indiqué pour πραγματεία; cf. *ROC*, 1909, p. 208-209 (note sur le titre *Tegourtâ Heraclidis*).

HISTOIRE D'ABRAHAM LE SYRIEN

PATRIARCHE COPTE D'ALEXANDRIE (1)

TRADUCTION.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Dieu unique.

(fol. 248, a) Nous allons avec la grâce de Dieu et sa faveur, exposer la vie du Père saint, vénéré et vertueux Anbâ Ibrâhim (Abraham) le Syrien, le 62e patriarche spirituel de la liste des patriarches, appelé aussi *Ibn-Ar'a*, décédé le sixième jour de Koïakh. C'est de son temps qu'eut lieu le transfert de la montagne, sous le règne de notre souverain Al-Moëz, le premier des khaliphes de l'empire musulman (2). Le Père Anba Ibrahim était marchand dans les affaires périssables de ce monde, et il devint marchand pour les précieuses choses spirituelles. Je vais raconter (son histoire) avec la protection du Seigneur, que sa bénédiction soit sur nous. Amen! Et gloire à Dieu à jamais!

Il dit : Celui qui éclaire par sa loi les flambeaux des intelligences, qui ouvre par sa doctrine les portes des cœurs, qui nous fait connaître par ses indications les chemins de la vie, qui par ses directions a donné des lois et des constitutions aux chefs des prêtres; qui a donné une preuve de sa bonté parfaite par l'incarnation de son Verbe; qui a révélé les mystères ineffables de ses attributs : nous le glorifions à cause de son excellence sans bornes, et nous le remercions pour ces bienfaits dignes de la reconnaissance la plus grande et la plus entière, telle que la langue ne se lasse pas de la redire. Nous le prions de nous rendre dignes d'écouter sa parole divine et de lui plaire par nos actions, par notre docilité et par notre

(1) Un manuscrit carchouni de Paris (Syr. 65) renferme une rédaction de cette histoire différente de celle des mss. arabes 301-302 de Paris que M. Evetts publie dans la Patrologie orientale (History of the Patriarchs etc.). Nous éditons donc (en caractères arabes) le ms. carchouni syr. 65, fol. 247v-257. Voir sur ce manuscrit et sur cette histoire, H. Zotenberg, *Catalogue des manuscrits syriaques de Paris*, p. 32. Ce patriarche est aussi appelé Ephrem.

(2). Al-Moëz-le-Din-Illah (donnant force à la religion de Dieu), premier Khalife fatimite d'Egypte et fondateur du Caire, régna sur ce pays de 969 à 975. — V. *ROC.*, an. 1906, p. 155, note 4. Zotenberg, *loc cit.*, place la consécration d'Abraham en 693 des martyrs (977 de J.-C.), sous le règne de Moëz (Mou'izz). Nous ajouterons à la fin une note sur la chronologie.

obéissance à nos prélats, selon qu'il nous ordonne d'observer les lois et les canons qui nous ont été donnés par nos pères les Apôtres dans la paix du Seigneur. Amen.

Mes amis, c'est avec le plus vif intérêt que j'entreprends de vous raconter la vertueuse vie et les actions merveilleuses de notre Père Anbâ Abrâm (Abraham) le Syrien, et quelques-uns des prodiges et des miracles que Dieu (louange à lui) a opérés par ses mains, dans la paix du Seigneur. Amen.

Mes amis, quand le Seigneur Patriarche Anbâ Minâ (Mennas), le soixante et unième de la liste de nos Pères les Patriarches, vint à mourir et remit son troupeau au Pasteur des Pasteurs, Notre-Seigneur Jésus-Christ, gloire à Lui ainsi qu'à son Père et à son Esprit vivant et saint! le siège (patriarcal) resta vacant. Les évêques du Delta et du Saïd se réunirent avec les scribes de Misr et les prêtres d'Alexandrie. (fol. 248, b) Ils restèrent plusieurs jours sans trouver personne dont l'élévation leur agréât. Or il y avait à Misr un marchand Syrien nommé Ibrahim (Abraham) Ibn-Arʿa. Il faisait d'abondantes aumônes aux veuves, aux pauvres, aux nécessiteux et aux malades. C'était un vieillard dont la longue barbe descendait sur la poitrine comme Abraham l'Ancien. Il était lié avec al-Malek al-Moëz et avec ses soldats par une vive affection, parce qu'il était leur fournisseur et leur intendant. Les principaux personnages de l'Égypte l'aimaient et l'honoraient. On admirait ses grandes vertus et sa charité pour les pauvres; sa probité, sa science et ses bonnes œuvres étaient bien connues.

Un jour tout le peuple s'était réuni à l'église des grands et illustres martyrs Sergius et Bâkhous à Misr, dans le quartier de Kasr al-Djamʿa (1). Les évêques, les prêtres et les notables étaient venus également pour la fête. Ibrahim ben-Arʿa entra à son tour à l'église pour prier. A ce moment un notable fit signe à l'un des évêques et lui dit : « Vous cherchez un homme apte au patriarcat : voici celui qui en est digne. C'est Dieu (qu'il soit béni!) qui nous l'envoie. » Les évêques présents entendirent ce propos et l'approuvèrent, sans toutefois laisser paraître leur sentiment. Mais, par la volonté de Dieu, et avec leur agrément, un des notables, ami d'Ibrahim, l'appela sous prétexte de l'entretenir d'une certaine affaire. Puis lorsqu'il fut au milieu d'eux, ils s'écrièrent tout d'une voix : « Voici celui qu'a choisi le Seigneur! » Il poussa un cri, pleura et dit : « Je ne mérite point cette dignité. » Ils l'emmenèrent à l'instant et le conduisirent à Alexandrie, où ils le sacrèrent patriarche. Dès qu'il fut assis sur la chaire de Marc, il distribua toute sa fortune aux couvents, aux pauvres et aux indigents. Il extirpa les mauvaises mœurs dans tout le ressort de son patriarcat. Il défendit à tout prélat d'accepter des présents de qui que ce fût pour le promouvoir aux dignités de l'Église et prononça l'anathème contre cet abus. Ensuite il interdit à tout fidèle de prendre des concubines. Cette

(1) Ordinairement appelé Kasr ach-Chamʿa, *la forteresse du flambeau.* M. Evetts (Churches and Monasteries of Egypt, p. 72, note 4) pense que ce nom est une altération du mot copte ⲭⲏⲙⲓ qui signifie Égypte. Kasr ach-Chamʿa était en effet sur l'emplacement de l'ancienne Babylone d'Égypte : ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲛⲧⲉ ⲭⲏⲙⲓ.

prohibition sembla dure à un grand nombre; néanmoins les concubinaires, en l'apprenant, craignirent le Dieu Très-Haut et l'anathème du patriarche, et renvoyèrent tous leurs concubines. Ils se présentèrent ensuite au patriarche et firent pénitence en sa présence. Il agréa leur repentir et leur pardonna. Il n'y eut qu'un seul homme qui désobéit. C'était un membre du Divan, (fol. 249, a) qui occupait une haute situation dans le gouvernement. Ce malheureux ne craignit pas Dieu le Très-Haut, ni l'anathème de de ce Père. Celui-ci multiplia les exhortations et usa d'une grande patience envers lui; il lui fit des promesses (?), mais le coupable ne se rendit point et ne craignit pas que Dieu le perdit, bien qu'il vit ce saint vieillard prosterné à terre à ses pieds. Le patriarche ne cessa pas pour cela de l'instruire et de l'exhorter au bien : il s'humilia devant le Christ son Créateur, puis il se rendit à la demeure du coupable. Quand ce mécréant apprit que le Père venait chez lui, il ferma sa porte, et le Père resta debout au dehors, l'espace de deux heures, frappant à la porte. Mais il ne lui ouvrit point et ne lui adressa pas une parole. Constatant alors que le malheureux préférait sa propre satisfaction à l'obéissance au Christ et qu'il était devenu décidément un membre pourri, le vénérable Père reconnut qu'il n'avait plus rien à se reprocher à cause de lui, et il crut bon de le retrancher du corps de peur qu'il ne corrompît les autres membres. Il laissa donc sa faute retomber sur sa tête et il l'excommunia; puis il secoua la poussière de sa chaussure sur sa porte souillée. Dieu le Très-Haut fit paraître en cet instant un prodige aux yeux des assistants : le linteau de la maison, qui était en pierre, se cassa en deux. Chose étonnante! le cœur de ce malheureux ne fut pas fléchi. Mais, dans la suite, Dieu donna en lui un signe éclatant de sa justice; il devint si pauvre qu'il ne lui resta plus un seul dirhem; il perdit sa situation et tomba dans le mépris; il fut affligé dans son corps par de douloureuses maladies et il subit une mort cruelle après qu'on lui eut coupé la main, sous le règne d'Hakem, servant ainsi d'exemple à tous. Il était souillé de nombreux péchés et son châtiment inspira une grande crainte.

Ce fut aussi pendant le pontificat de ce Père, que le khaliphe vint avec sa cour visiter un monastère, bien qu'il fût souverain musulman, et il fut témoin du déplacement de la montagne sur une parole du Père.

Voici comment eut lieu ce prodige : Quand les musulmans eurent conquis le pays d'Égypte, ce furent les khaliphes qui gouvernèrent à la place des anciens souverains, et le pays échut à Al-Malek al-Moez. Cet Al-Moez faisait venir à chaque instant le saint Père Anba Abraham, et prenait son avis en tout ce qui lui arrivait; puis il lui demandait sa bénédiction. Il le pria de venir se fixer à Misr, car jusqu'à cette époque il résidait dans la ville d'Alexandrie.

(fol. 249, b) Le vizir d'Al-Malek al-Moez était un Juif nommé Yakoub Ibn-Khalis qui était venu de l'Occident avec le khaliphe et avait embrassé l'islamisme par complaisance pour lui. Ce vizir avait pour ami un Juif nommé Mousa (Moïse). Il avait reçu de grandes largesses d'Al-Moez et il était devenu très riche grâce à son amitié avec le vizir. Quand il fut témoin de l'affection du khaliphe pour le vénérable patriarche et des fréquentes visites

qu'il lui faisait, il lui porta envie et ourdit contre lui une intrigue. Il dit à Al-Moëz : « Je désire que tu fasses venir ici avec moi le patriarche des chrétiens pour que je discute avec lui en ta présence. Il exposera sa religion et l'expliquera. » Le khaliphe ne présenta pas la question de cette manière au patriarche, et ne lui proposa point de discuter avec le Juif; mais il lui dit : « Si vous voulez faire venir quelqu'un des évêques, vos fils, pour discuter avec le Juif, faites-le. » Ils fixèrent donc un jour pour la réunion. Parmi les évêques présents il y avait le saint et vertueux prélat qui occupait le siège d'Al-Iskandar (Alexandre) d'Al-Achmounaïn appelé Sàouïrous (Sévère) et surnommé Ibn-Al-Mokaf'a. Il avait été scribe, puis il était devenu évêque. Le Seigneur lui avait accordé la faveur d'une connaissance approfondie de la langue arabe grâce à laquelle il avait écrit un grand nombre de livres, d'homélies et de traités de controverse. Ceux qui ont lu ses livres reconnaissent son talent et sa science profonde. Il avait discuté maintes fois avec les principaux cheikhs musulmans, sur l'ordre d'Al-Malek al-Moëz, et il les avait vaincus par la puissance de Dieu et sa grâce. Le patriarche Anbâ Abrâm le prit avec lui au jour convenu et ils se rendirent au palais. Le juif Mousa y était également avec le vizir Ibn-Khalis. Ils restèrent longtemps assis en silence. Al-Malek Al-Moëz leur dit alors : « Vous ne parlez pas de la question pour laquelle vous êtes réunis. » Puis se tournant vers le patriarche, il lui dit : « Que n'ordonnes-tu à ton représentant de dire ce qu'il pense? » Le patriarche dit alors à l'évêque : « Parle, mon fils, et que Dieu te soit en aide. » L'évêque se tournant vers le khaliphe Al-Moëz : « Il n'est pas permis, dit-il, d'adresser la parole à un Juif en présence du Commandeur des Croyants. » Le Juif répondit : « Tu me fais affront en disant devant le Commandeur des Croyants et son vizir que je suis un infidèle. » L'évêque Anbâ Sévère lui répliqua : « Sache, ô Juif, que, lorsque la vérité aura paru aux yeux du Commandeur des Croyants, il ne s'irritera pas. » Al-Malek Al-Moëz intervint : « On ne doit pas, dit-il, s'emporter pendant la discussion, mais que chacune des parties expose librement sa pensée et les explications qui conviennent à sa thèse. » (fol. 250, a) L'évêque dit alors : « Ce n'est pas moi, ô Juif, qui te convaincs d'ignorance, mais c'est un prophète grand et glorieux auprès de Dieu. — Qui est ce prophète? » demanda le Juif. — Il lui répondit : « C'est Isaïe le prophète qui dit au commencement de son livre : Le bœuf connait son possesseur, et l'âne connait l'étable de son maitre, mais Israël ne me connait pas (1). » Al-Moëz dit alors à Mousa : « Est-ce vrai? » Il répondit : « Oui. » L'évêque reprit : « Dieu n'a-t-il pas dit que les animaux sont plus intelligents que vous? Il ne m'est donc pas permis, dans une séance présidée par le Commandeur des Croyants (puisse durer sa puissance), d'adresser la parole à quelqu'un qui est moins intelligent que les animaux et que Dieu qualifie d'ignorant. » Al-Malek Al-Moëz admira ce raisonnement et leur ordonna de s'en aller. Il en résulta une grande inimitié entre les deux parties. La colère du vizir fut grande et il chercha à prendre en défaut le patriarche, parce qu'il avait confondu le Juif en présence d'Al-

(1) Is., I, 3.

Malek Al-Moëz. Mais le Seigneur Christ garde ses élus et ses serviteurs.

Un jour, le vizir trouva un expédient et vint dire à Al-Malek Al-Moëz : « Il est écrit dans l'Évangile des Chrétiens que celui qui a de la foi gros comme un grain de sénevé n'a qu'à dire à la montagne : déplace-toi et jette-toi dans la mer, et elle se déplace (1). Que le commandeur des croyants agisse selon sa prudence pour la vérification de cette parole et qu'il se rende compte que tout n'est chez eux qu'absurdité et mensonge s'ils ne peuvent l'accomplir. Dans ce cas ils doivent être traités comme le mérite leur imposture. » Cette proposition plut au Khaliphe. Il fit venir Anbâ Abrâm, le patriarche, et lui dit : « Que dis-tu de cette parole? Est-elle, oui ou non, dans votre Évangile? » Le patriarche répondit : « Oui, elle y est. » Al-Malek Al-Moëz lui dit alors : « Sache, ô patriarche, que la nation des chrétiens coptes compte dans ce pays des milliers et des milliers de membres; je veux que tu m'amènes l'un d'entre eux et qu'il opère ce prodige en ma présence, sinon c'est toi, leur chef, qui en répondras. Et si vous ne le faites pas, je jure par Dieu que je vous exterminerai par l'épée. » Le patriarche resta interdit, et fut frappé d'une grande crainte et il ne sut que répondre. Mais Dieu le Très-Haut lui rendit la présence d'esprit et il dit au Khaliphe : « Accorde-moi un délai de trois jours pour que je prie Dieu (glorifié soit son nom) de rendre le cœur du Commandeur des Croyants favorable à ses serviteurs. » Cette demande lui fut accordée. (fol. 250, b) Le patriarche descendit dans sa cellule à Misr al-ʿAtika (2). Il convoqua les prêtres ainsi que l'assemblée des notables de Misr et tout le peuple orthodoxe et il leur annonça en pleurant l'ordre du Khaliphe. Or il y avait en ce moment à Misr des moines du Ouadî Habit (3). Il leur communiqua à tous un ordre enjoignant que pas un d'entre eux ne retournât à son monastère avant trois jours, et qu'ils se réunissent tous à l'église pour prier jour et nuit. C'est ce qu'ils firent pendant trois jours et trois nuits. Ce fut, chez tous les fidèles, une grande désolation, avec des pleurs, des gémissements, des prières et des supplications adressées à Dieu pour qu'il les délivrât de cette calamité. Le saint Père le Patriarche ne prit aucune nourriture pendant tout ce temps, ni le jour, ni la nuit. Certains restaient à jeun d'une nuit à l'autre et ne prenaient que du pain, du sel et un peu d'eau. Anbâ Abrâm le Patriarche resta constamment debout, pleurant devant Dieu (louange à Lui), pendant ces jours et ces nuits, et il ne fit pas un mouvement. Cette réunion bénie avait lieu dans l'église de Notre-

(1) Math., XVII, 20. — Luc, XVII, 6.

(2) Masr el-ʿAtika (le vieux Caire) est la même ville que Fostat fondée par Amrou sur l'emplacement de l'ancienne Babylone d'Égypte. Elle a été supplantée par le Caire actuel.

(3) L'orthographe ordinaire est Ouadi Habib. On l'appelait encore la vallée du Natron ou d'Al-Askit, ou désert de Nitrie ou de Scété. Ce fut un centre de vie religieuse intense. Saint Macaire, disciple de saint Antoine, qui s'y établit le premier, y attira de nombreux disciples. Cent monastères s'échelonnaient dans cette vallée aride, entrecoupée de marais salins alternant avec des rochers abrupts. D'après Makrizi, soixante-dix mille moines auraient habité les couvents de cette vallée célèbre, à l'époque de la conquête de l'Égypte par les Musulmans.

Dame, la Vierge sainte et pure, la Mère du Sauveur du monde, sainte Marie, à Qasser al-Djamaʿa, appelé aussi Al-Muʿallaqa (1). Le Père fit aussi annoncer ce qui se passait à tous les couvents de religieuses et de vierges qui se trouvaient à Misr al-Qâhira (2), et les mit au courant de l'affaire. Il leur ordonna de jeûner sans interruption pendant ces trois jours et ces trois nuits, de prier sans cesse le jour et la nuit, de prier Dieu le Très-Haut et de s'humilier devant Lui; de prier aussi Notre-Dame, la gloire de notre race. Ils firent ce qu'il leur ordonnait. Lui-même ne prit aucun repos, parce qu'il était le Pasteur et que tout pasteur est responsable de son troupeau. Il dit comme David le prophète : « Je ne donnerai point de repos à mes tempes; je n'accorderai point le sommeil à mes yeux ni l'assoupissement à mes paupières jusqu'à ce que j'aie sauvé le peuple de Dieu » (3). Et il levait en son temps les mains vers le ciel avec un cœur brisé, et de tout son cœur il adressait ses supplications au Seigneur. Il parla ainsi : « Seigneur, ne fais pas de nous la risée des nations étrangères. Console nos âmes en nous délivrant d'elles. Éloigne de nous cette terrible épreuve. Sauve ton peuple et bénis ton héritage. (fol. 251, a) Sois miséricordieux pour nous, ô Seigneur, sauve-nous et délivre-nous. Pardonne-nous et ne nous punis pas selon la malice de nos actions. Ne fais pas venir sur nous les péchés que nous avons commis et ne nous induis pas dans cette dure épreuve. Accorde-nous ta bienveillance et ta miséricorde. Tu connais la situation de tes serviteurs; tu sais qu'ils n'ont pas d'aide et personne qui intercède pour eux auprès du pouvoir par de bonnes paroles; que personne ne s'occupe d'eux et ne les secourt et que personne ne leur est favorable, si ce n'est toi seul, ô notre Seigneur Jésus-Christ. Fais-nous parvenir ton secours, car tu as dit et ta parole est vraie : Si vous avez de la foi gros comme un grain de sénevé, dites à cette montagne : Déplace-toi, et elle vous obéira sans difficulté. Nos ennemis se sont emparés de cette parole. Agis avec nous selon ta coutume. Si nous n'avons ni confiance, ni foi, si nos cœurs sont pleins de doutes, ne nous en tiens pas rigueur, mais fais en sorte que ta parole soit une lumière devant ces infidèles, afin que ton saint nom soit glorifié. » Le saint Patriarche ne cessait de répéter cette prière. Il récitait les psaumes et des formules de louanges et célébrait le Seigneur (gloire à Lui), debout devant la colonne où est représentée l'image de Notre-Dame sainte Marie. Chaque fois qu'il finissait sa prière, il levait ses yeux remplis de larmes et suppliait la miséricordieuse Vierge Marie. Il demeura dans cet état pendant trois jours et trois nuits en présence de Dieu et de Notre-Dame de miséricorde, sainte Marie. Quand arriva le matin du troisième jour, il redoubla ses prières et ses supplications, il s'appliqua davantage à

(1) L'église d'Al-Mu'allaqa (la suspendue), ainsi appelée parce qu'elle était supportée par des arcades, se trouvait au vieux Caire dans le quartier de Kasr ach-Chamaʿ. C'était l'Église patriarcale et elle était dédiée à la sainte Vierge.

(2) Misr ou Masr al-Qahira (l'Égypte la Victorieuse) est la ville actuelle du Caire. Elle fut fondée en 972 par El-Moëz le-Din-Illah au nord-est de Fostat. Cette dernière ville s'appela dans la suite Misr ou Masr el-ʿAtika (le vieux Caire).

(3) Ps. cxxxi, 4, 5.

la méditation et mortifia son corps jusqu'à l'heure de l'aurore. Il se rappela alors que les satellites du gouverneur devaient venir de grand matin pour le conduire à leur maître. Il implora à grands cris le Dieu Très-Haut et pleura amèrement à cause de la douleur qu'il éprouvait pour le peuple de Dieu. Il s'endormit à ce moment se trouvant seul debout près de la colonne. La Dame de Miséricorde lui adressa la parole pendant son sommeil et lui dit avec un visage joyeux : « Que t'est-il arrivé? » Il répondit : « Ne vois-tu pas ma douleur, ô Notre-Dame, et en quelle situation me met le souverain de ce pays? Il m'a dit : Si tu ne me montres pas le miracle de la montagne, je tuerai tous les chrétiens et je les ferai disparaître par l'épée de tout mon empire. » Notre-Dame de Miséricorde lui dit : « Ne crains pas. Mon fils bien-aimé est avec ceux qui ont recours à lui. (fol. 256, b) Et moi-même je serai ton aide et ton secours, car je ne négligerai point les larmes que tu as répandues dans mon église. Mais lève-toi, descends de ce lieu; sors par la porte de la rue Neuve qui conduit au grand marché. En sortant tu rencontreras un homme portant sur son épaule une cruche d'eau. Comme signe particulier, il n'a qu'un œil. Prends-le avec toi, car c'est lui qui opérera le prodige. » Le patriarche s'éveilla à ce moment plein de trouble. Il se leva promptement et alla, sans saluer aucun de ceux qu'il connaissait, jusqu'à ce qu'il arrivât à la porte. Il la trouva fermée et il éprouva un doute dans son cœur et il se dit : « Je pense que c'est le démon qui s'est joué de moi. » Il appela le portier et celui-ci lui ouvrit la porte. Le premier qui entra fut l'homme dont il lui avait été parlé dans la vision. Il le prit à part et lui dit : « C'est le signe (?) du Seigneur. Aie pitié de ce peuple. » Puis il l'informa du motif de la réunion. L'homme lui répondit : « Pardonne-moi, mon Père, je suis un pécheur; je ne suis point parvenu à un tel degré. » Le patriarche lui dit : « En vérité, tu es bien celui de qui dépend le salut du monde... » Le porteur d'eau répondit : « O mon Père, je suis un pécheur chargé de fautes. » Or ce porteur d'eau était auparavant cordonnier et s'appelait Simaʿân (Simon). Il était arrivé qu'une femme était venue chez lui chercher sa chaussure et avait découvert sa jambe. Cette femme était d'une grande beauté. L'homme dont nous parlons aperçut la jambe de cette femme; son œil le scandalisa et il la considéra d'un œil de concupiscence. Il se rappela alors la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son saint Évangile où il est dit : « Si ton œil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi, car il vaut mieux pour toi entrer dans la vie avec un seul œil que d'avoir tes deux yeux et d'être jeté dans le feu de l'Enfer (1). » Le cordonnier s'étant rendu compte que son œil considérait la jambe de cette femme d'un regard de concupiscence, y enfonça son poinçon de fer qui lui servait à travailler le cuir, et arracha son œil qui resta suspendu sur sa joue. A cette vue, la femme fut épouvantée et s'écria : « Cet homme est fou. » Il lui répondit : « Un esprit a disparu de lui et il est plus raisonnable que tous les habitants de la terre. » La femme le quitta à ce moment. (fol. 252, a) A partir de ce jour, il ne trouva plus de travail dans la cordonnerie et il dut entrer comme mercenaire chez un tanneur. Il distribuait aux pauvres et

(1) Matth., v, 29; xviii, 9; Marc., ix, 46.

aux indigents et à ceux qui étaient dans le dénuement tout le superflu qui lui restait après avoir mangé. Ce saint homme pourvoyait d'eau les églises, les couvents et les pauvres. Quant à la femme perverse à cause de laquelle il s'était arraché l'œil, elle était partie pleine d'admiration. Elle annonça à ses voisins ce qu'avait fait le cordonnier. Une femme de mauvaise vie dit alors : « Gagez avec moi que j'entraîne cet homme à pécher avec moi. » Les femmes gagèrent avec elle, puis elles lui dirent : « Cela n'arrivera jamais à cet homme qui s'est conduit ainsi et qui, pour un regard, s'est arraché l'œil. » Cette femme alla donc et employa toutes les ruses, usa de tous les artifices féminins propres à exciter la convoitise. Mais cet homme n'en fut pas troublé, et ne lui céda point. Il ne la regarda même pas et il pria Dieu de le fortifier contre ses pièges et sa ruse. Plein de courage, il résista à la femme et la repoussa. Elle lui dit alors, quand elle fut fatiguée et qu'elle n'eut plus de stratagème à employer contre lui : « Écoute-moi; je te connais. Par Dieu, si tu ne me donnes satisfaction, je te livrerai à quelqu'un qui n'aura point pitié de toi, et je te convaincrai d'imposture. » Saint Simon lui répondit : « Déploie tous les artifices, car c'est Dieu qui est mon soutien. Il me sert de voile; il me protège et il me sauve de ta malice. » Cette méchante femme reconnut alors qu'il l'avait vaincue par la puissance de Dieu et elle le quitta pleine de confusion. Quant à cet homme béni, il continua comme par le passé à porter de l'eau et il ne cessa de vaquer à ce travail jusqu'à ce que Notre-Dame, la Vierge de Miséricorde, dévoilât son secret au vénérable patriarche. Il le prit avec lui et l'obligea à rester là. Puis il dit : « Mon fils, il m'a été révélé en songe que le salut du peuple dépend de toi. » Et il l'obligea par la parole de Dieu à rester à cet endroit jusqu'à l'arrivée des émissaires du gouvernement qui devaient venir le chercher avec tout le peuple. Au point du jour, les envoyés arrivèrent en effet chez le patriarche, avec les chambellans, les émirs et les chefs, et ils l'emmenèrent ainsi que le cordonnier qui était avec lui, les fidèles et tous les évêques, les prêtres et les diacres qui l'entouraient à ce moment. (fol. 252, b) Ils portaient à la main des encensoirs, des croix et des cierges. Ils furent conduits devant Al-Malek Al-Moëz. Le Khaliphe leur dit : « Voici que les trois jours sont écoulés. » Ils répondirent : « Oui, Seigneur, traite-nous comme tu le voudras, mais le Seigneur montrera sa puissance. » Le Khaliphe sortit, suivi par tout le peuple, et alla au pied de la montagne. Il dit alors aux chrétiens : « Je veux que vous fassiez venir cette montagne, que vous l'enleviez de la place qu'elle occupe et que vous l'établissiez dans un autre lieu. Cela ne vous sera pas difficile. C'est votre Évangile qui le dit. » Ils lui répondirent : « Seigneur, nous vous demandons d'être équitable. » Il leur dit alors : « Que voulez-vous que je fasse de plus pour vous? Je vous ai accordé trois jours de délai; que voulez-vous de moi maintenant? » Ils lui répondirent : « Nous désirons que nos Seigneurs les Musulmans prient les premiers et demandent à la montagne de changer de place; que les Juifs prient ensuite et nous prierons en dernier lieu. » — Je veux, dit le khaliphe, me conformer à leurs désirs pour qu'ils n'aient plus d'autre réclamation à faire. » Ils répondirent : « C'est entendu et nous obéissons. »

Les Musulmans firent alors leurs ablutions et se purifièrent, car ils sont persuadés que l'eau les rend purs ; ils annoncèrent l'izan (1) à grands cris et prièrent longtemps. Un de leurs Cheikhs les plus vénérés appela la montagne de toute sa voix et lui ordonna de changer de place, mais elle ne bougea pas. Les Juifs s'avancèrent à leur tour avec leur grand-rabbin. Ils commencèrent leur prière et la prolongèrent jusqu'à ce que le khaliphe en fût ennuyé. Ensuite ils crièrent tout d'une voix à la montagne de quitter le lieu où elle était, mais elle ne bougea pas. Les Musulmans s'approchèrent alors du khaliphe et lui dirent : « Cette parole se trouve-t-elle dans les écrits des Musulmans ou dans ceux des Chrétiens? » Il leur dit : « Dans ceux des Chrétiens. » Ils lui répondirent : « Pourquoi imposes-tu aux Musulmans l'opprobre de se mêler aux communautés infidèles? » Il leur dit : « Il n'y a aucun opprobre si la montagne s'ébranle et change de place par les prières des chrétiens ; mais si elle ne bouge pas, vous verrez ce qui arrivera ; par la vérité de la religion de l'Islam, je ne laisserai pas subsister chez les chrétiens un enfant de deux jours, mais je les passerai au fil de l'épée ; j'enlèverai leurs femmes, je rendrai leurs enfants orphelins et je purifierai la terre de leur présence, car désormais ils ne pourront invoquer aucune bonne raison. » Puis il fit venir le patriarche en sa présence et lui demanda : « Avez-vous autre chose à dire? » Il lui répondit : « Non, Seigneur. » Le khaliphe lui dit : « Pourquoi alors nous faites-vous attendre : priez et invoquez la montagne. » A ce moment le patriarche ordonna à tout le peuple de dire à haute voix *Kyrie eleïson* et tous répétèrent ensemble le *Kyrie eleïson* quatre cents fois. Ensuite ils offrirent l'encens et prononcèrent les paroles de l'absolution. Le patriarche se tenait devant le peuple et derrière lui était Simon le cordonnier. Le patriarche ordonna à Simon d'appeler la montagne et (fol. 253, a) il lui dit : « Parle, je parlerai après toi, et, s'il plaît à Dieu le Très-Haut, la montagne bougera de sa place et nous serons sauvés. » Et le Père Patriarche s'écria en même temps que le cordonnier : « Je t'ordonne, ô montagne bénie, par la vérité de Celui qui t'a établie et qui t'a affermie dans ce lieu, de quitter la place que tu occupes et de venir près de nous sans causer la perte d'aucune créature de Dieu. » Et à l'instant la montagne s'ébranla de sa place et s'avança peu à peu vers les assistants. Le khaliphe s'écria : « Arrête-la, ô patriarche, de peur qu'elle ne fasse périr les hommes et ne les anéantisse. » Le patriarche ordonna donc à la montagne de s'arrêter au lieu où elle était et elle cessa de bouger. Les témoins oculaires attestent qu'au moment où la montagne remua, il se produisit un grand bruit et un grand tremblement de terre et l'on crut que la résurrection était arrivée ; toutes les femmes enceintes qui étaient à Misr et dans les villages environnants enfantèrent par suite du tremblement de terre, et l'on crut que le ciel tombait sur la terre.

Le khaliphe ordonna ensuite au patriarche de retourner chez lui, félicité et honoré par tous. Les chrétiens étaient dans une joie et un bonheur qui ne se peuvent décrire. Ce même soir, le khaliphe envoya chercher le pa-

(1) L'appel à la prière

triarche qui vint à lui au milieu des plus grands honneurs, quand il fut arrivé chez Al-Malek al-Moëz, celui-ci congédia ses esclaves et tous ceux qui étaient présents, il baisa la main du patriarche et embrassa ses pieds sans que le patriarche pût l'en empêcher. Ensuite le caliphe dit au patriarche : « Je reconnais la vérité et j'ai acquis la certitude que la croyance des chrétiens est la vraie. Mais je désire savoir, ô patriarche, quelle est l'ordonnance de votre doctrine, et je voudrais que tu m'expliquasses comment vous attribuez un fils au Dieu Très-Haut. Est-ce que Dieu (qu'Il soit loué et exalté) a épousé une femme pour avoir d'elle un fils? » Le patriarche lui répondit : « Cette parole ne convient pas dans la bouche d'un homme intelligent, instruit, plein de cœur et de mérite comme vous l'êtes, et celui qui la prononce blasphème contre Dieu le Très-Haut. Loin de Dieu (magnifique est sa puissance et sublime est sa gloire), qu'il ait un enfant d'une épouse, comme le reste des hommes! Seulement il a envoyé son Verbe à Marie, fille de Joachim, parfaite en toute pureté, remplie de toute grâce, exempte de tout défaut, sans aucune souillure, le vase de pureté et d'élection. (fol. 253, b) Ce fut Gabriel qui fut envoyé vers elle. A sa vue elle fut saisie de crainte, mais l'ange la rassura et apaisa son trouble et sa frayeur. Il la salua, lui adressa la parole avec douceur et lui révéla le mystère caché, ce mystère dont Paul l'Apôtre dit qu'il est resté caché depuis la création du monde (1). Et lorsque l'ange lui dit : Salut à toi, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec toi (2), au moment où il lui dit : Il est avec toi, quand Marie l'eut entendu et eut donné son contentement, à cet instant même, le Verbe de Dieu s'incarna dans ses entrailles et il passa dans son sein neuf mois comme tous les hommes. Et quand les mois furent passés, elle enfanta comme le lui avait dit l'ange de Dieu, Gabriel : Celui qui naitra de toi sera saint et sera appelé Fils de Dieu (3). Après sa naissance, il grandit peu à peu comme tous les hommes et quand il fut parvenu à l'âge de trente ans, il fut baptisé par Jean fils de Zacharie dans le fleuve du Jourdain et il nous légua (dans sa vie) un modèle pour que nous le suivions. Il dit dans le saint Evangile : Celui qui n'est pas baptisé dans l'eau et l'Esprit (4) ne verra pas le bonheur du royaume. D'après notre doctrine, celui qui n'est pas baptisé de la main du prêtre et meurt inopinément, quand même il serait dans la situation de notre Père Abraham, il ne verra pas la grâce et la sainteté de Dieu.

(1) Col. I, 26.
(2) Luc. I, 28
(3) Luc. I, 35.
(4) Joan. III, 5.

TEXTE ARABE

بسم الاب والابن والروح القدس (f. 247, b).

الاله الواحد نبتدى بعون الله وحسن توفيقه بشرح سيرة الاب القديس المكرم الفاضل انبا ابراهيم السريانى البطريرك الروحانى الثانى والستون من عدد البطريرك المعروف بابن ارعة ونياحته فى اليوم السادس من شهر كيهك وفى ايامه كان نقل الجبل على ايام مولانا الملك المعز وهو اول خلفاء الدولة الاسلامية هذا الاب انبا ابراهيم كان تاجرا فى الامور الفانية الارضية فصار تاجرا فى الامور الروحانية الثمانية اشرح بسلام من الرب وبركاته علينا امين والمجد لله دايم

قال الذى انار مصابيح العقول بشريعته وفتح اقفال القلوب بتعاليم واوضح سبل الحياة بدلالته ونهج شرعا ونواميسا لروساء الكهنة بهدايته وحقق كمال جوده فتجسد كلمته وكشف غوامض اسراره المختارين من صفواته نمجده على هذا الفضل الجزيل مشكرة على هذه النعم الذى يستحق التعظيم والتفضيل شكرا لا تمل من ترديده الالسنة ونساله ان يجعلنا مستحقين لسماع اقواله الالهية وان يعيننا على العمل بمرضاته والسماع والطاعة لروساء كهنتنا كما يامرونا به من حفظ شرايعنا وقوانيننا التى وضعوها لنا ابائنا الرسل السليحين بسلام الرب امين

يا احباء اشتهيت ان اقص عليكم هذه السيرة الفاضلة وهذا الخبر العجيب الذى لابينا انبا ابرآم السريانى ويسير مما اجرى الله سبحانه على يديه من العجايب والمعجزات بسلام من الرب امين فان يا احباء لما تنيح السيد البطريرك انبا مينا الحادى والستون من عدد ابايننا البطاركة واسلم رعته الى راعى الرعاة سيدنا يسوع المسيح له المجد مع ابيه وروحه الحى القدوس وبقى الكرسى خالى وكان اجتمع اساقفة كورة مصر من الريف والصعيدين (f. 248, a) وكتاب مصر وكهنة الاسكندرية ومكثوا عدة ايام فلم يجدوا من يرضوه التقدمة وكان بمصر انسان

تاجر سريانى اسمه ابراهيم ابن ارعة وكان له صدقات على الارامل والمحتاجين والمساكين والضعفاء وكان هذا رجل شيخ لحيته نازلة على صدره مثل ابونا ابراهيم الاول وكان بينه وبين الملك المعز وعساكر دولته مودة عظيمة لاجل بضايعه وامتعته التى كانت تتواصل اليه وكان عاملهم فيها وكانوا جميع اراكنة مصر يحبوه ويكرّموه وظهرت منه فضايل كثيرة ورحمة على المساكين وشاع ذكره بالصلاح والعلم والعمل وكان جميع الشعب مجتمعين فى بيعة الشهيدين العظيمين الكرام سرجيوس وباخوس بمصر بقصر الجمع والاساقفة والكهنة والاراكنة مجتمعين لاجل العيد فدخل ابراهيم ابن ارعة ليصلى فى البيعة فاشار احد الاراكنة الى احد الاساقفة قائلا انتم تطلبوا من يصلح البطركية هذا هو الذى يستحق البطركية قد ارسله الله تبارك لنا فسمع من كان حاضرا وارضاهم قوله ولم يظهروا ذلك بل مع ارادة الله واختيارهم دعاه احد اصدقاءه من الاراكنة كانه بريد يخاطبه فى شى. فلما تقدم وصار فى وسطهم صاحوا جميعهم هذا هو الذى اختاره الرب وقبضوه وقيدوه بالحديد فصرخ وبكى وقال ما استحق هذا الامر فحملوه للوقت وساروا به الى مدينة الاسكندرية وقسموه هناك بطريركا فلما جلس على الكرسى المرقسى فرّق جميع ماله على الديارة والفقراء والمساكين وقطع كل عادة ردية من ساير كرسيه ومنع .واحرم كل ريس ياخذ من احد شيا لاجل تقدمه فى البيعة ثم منع من يتخذ له سرية وتشدّد فى ذلك كثيرا فلما سمعت ارباب السرارى منعه خافوا الله تعالى وخافوا من حرمه واخرجوا جميعهم سراريهم واتوا اليه وتابوا بين يديه فقبل توبتهم وغفر لهم ولم يكن يخالفه (f. 249, a) غير رجل واحد وكان صاحب ديوان له جاه عظيم من الدولة هذا المسكين لم يخاف الله تعالى ولا حرم هذا الاب فوعظه كثيرا وطوّل روحه عليه وضرب له عدة مطانوات؟ فلم يرتدع ولا خشى ان الله يهلكه وهو يبصر تلك الشيبة المقدسة مرمية على الارض بين رجليه وبعد هذا لم يترك تعليمه

له واصلاحه بل اتضع بالمسيح خالقه وجاء الى داره فلما سمع ذلك الكافر بمجى هذا الاب الى داره غلق الباب فمكث الاب قدر ساعتين قايم على بابه وهو يقرع الباب فلم يفتح له ولا كلّمه فلما تحقق هذا الاب ان هذا المسكين قد افضل نفسه بيده من رعية المسيح وقد صار بجملته عضوا فاسدا فعلم هذا الاب ان لم يبقى عليه بسببه اثم ولا لوم راى من الصواب ان يقطعه من الجسم لئلا يفسد بقية الاعضاء فجعل ذمه على راسه واحرمه ونفض غبار نعله على بابه النجس فاظهر الله تعالى اية فى تلك الساعة امام اعين الحاضرين وهو ان انشقت عتبة الدار الى اثنين وكانت صوان فيا العجب لم يلين قلب ذلك المسكين وبعد ذلك اظهر الله فيه عظم اياته بانه افتقر الى ان لم يبقى له درهم الفرد وبقى من قدمته مهانا وابتلى فى جسمه بامراض صعبة ومات اشر موته وصار عبرة لكل احد بعد ان قطعت يده بايام الحاكم وارتدعت به خطاة كثيرة وخافوا مما حل به

وفى زمان هذا الاب أيضا خرج الملك مع خلافته الى بعض الديارة وكان من حكام الاسلام لما راى الجبل تزعزع من مكانه بكلمة هذا الاب وذلك ان لما ملكت الاسلام الديار المصرية وكانت الخلفاء يتوازنوها خلف عن سلف فورثها هذا الملك المعز وكان هذا المعز يحضر هذا الاب القديس انبا ابرآم فى كل وقت وياخذ رايه فيما يحصل له ويتبارك منه ويساله ان يسكن بمصر لانه كان ساكنا (f. 249, b) فى مدينة الاسكندرية وكان وزير الملك المعز رجل يهودى واسمه يعقوب ابن خلس وصل مع الملك من الغرب واسلم على يديه وكان لهذا الوزير صديق يهودى اسمه موسى قد رزق من المعز حتى وافر لاجل صداقته لوزيره فلما راى محبة الملك للاب البطريرك وتقدمته عنده فحسده وعمل عليه مشورة وقال للمعز انا اريد ان تحضر لى بطرك النصارى هاهنا لاجادله بين يديك ليظهر لك دينه ومعرفته فلم يواجه الملك للبطرك كذلك ولا اعرض له

مجادلة اليهودى بل قال له ان اردت تحضر احد اولادك الاساقفة يجادل اليهودى فافعل فقرّروا بينهم يوما معلوم يكون فيه اجتماعهم وكان من جملة الاساقفة حاضر اسقف قديس فاضل على كرسى الاسكندر الاشمونين اسمه ساويرس (1) ويعرف بابن المقفع وكان كاتبا ثم صار اسقفا واعطاه الرب نعمة وقوة فى لسان العربى الى ان كتب كتبا كثيرة وميامر ومجادلات من قرى كتبه عرف فضله وصحة علمه ودفعات كثيرة جادل قضاة من شيوخ المسلمين بامر الملك المعز فغلبهم بقوة الله ونعمته فاخذه الاب البطريرك انبا ابرآم فى اليوم الذى كان الاتفاق عليه ومضى به الى القصر وحضر ايضا موسى اليهودى الوزير ابن خلس فجلسوا زمان طويل وهم سكوت فقال لهم الملك المعز ما تتكلموا فيما اجتمعتم فيه ثم التفت الى البطريرك وقال له ما تامر لنائبك يقول ما عنده فقال البطريرك للاسقف تكلم يا ولدى فان الله يوفقك قال الاسقف للملك المعز ما يجوز خطاب رجل يهودى بحضرة امير المومنين فقال له اليهودى انت تعيبنى وتقول بحضرة امير المومنين ووزيره انى جاهل قال له الاسقف انبا ساويرس اعلم يا يهودى اذا ظهر الحق لامير المومنين لا يكون غضب فقال الملك المعز ما يجوز ان يغضب احد فى المجادلة بل ينبغى للمجادلين ان يقول كل واحد (f. 250, a) منهم ما عنده ويوضح حجته كيف شاء قال الاسقف ما انا شهدت عليك يا يهودى بالجهل بل نبى كبير جليل عند الله شهد عليك بذلك قال له اليهودى من هو النبى قال له هو اشعيا النبى الذى قال اول كتابه الثور عرف قانيه والحمار عرف مذود سيده واسرائيل لم يعرفنى فقال المعز لموسى ا ليس هذا صحيح قال نعم قال الاسقف ا ليس قد قال الله ان البهائم افهم منكم فلا يجوز لى ان اخاطب فى مجلس امير المومنين دام عزه من

(1) Le nom de *Sâouirous* (Sévère) est entouré d'un tracé circulaire et en face on lit en marge ܗܪܛܝܩܐ (= هرطيقى) *hérétique.*

تكون البهائم اعقل منه وقد وصفه الله بالجهل فاعجب الملك المعز ذلك وامرهم بالانصراف واستحكمت العداوة بين الفرقتين وقوى غضب الوزير وصار يطلب عثرة البطريرك لاجل انه فضح اليهودى بين يدى الملك المعز والسيد المسيح يحفظ مختاريه وعبيده فلما كان فى بعض الايام وجد السبيل الى ان قال للملك المعز مكتوب فى انجيل النصارى ان من كان فيه ايمان مثل حبة خردل فانه يقول للجبل انتقل واسقط فى البحر فينتقل فيرى امير المومنين رايه فى مطالبتهم وتصحيح هذا القول ليعلم انهم على محال وكذب فان هم لم يفعلوا ذلك والا اوجب ان يفعل بهم ما يستحقوه على كذبهم فوافقهم الملك على هذا الكلام وانفذ الملك المعز طلب انبا ابرآم الباطريرك وقال له ماذا تقول فى هذا الكلام هو فى انجيلكم ام لا قال البطريرك نعم هو فيه قال له الملك المعز اعلم يا بطرك ان فى هذه البلاد من طائفة النصارى القبط الوف الوف فاريد ان تحضر لى واحد منهم يظهر هذه الاية على يده والا يا مقدمهم يجب ان يكون فيك هذا الفعل وان ما تفعلوا هذا والا افنيكم بالسيف فبهت البطرك وناله خوفا عظيما ولم يدرى ما يجيبه فالهمه الله تعالى ان يقول له امهلنى ثلثة ايام حتى اسال الله جل اسمه ان يطيب قلب امير المومنين على عبيده فامهله فى ذلك فنزل البطريرك الى قلايته بمصر العتيقة فاحضر الكهنة وجماعة الاراكنة بمصر وجميع الشعب الارتدكسى وعرّفهم الامر وهو يبكى وكان بمصر جماعة من رهبان وادى هبيت فجعل على جميعهم قانون كان لا يمضى احد منهم الى منزله فى الثلثة ايام وان يجتمعوا فى الصلاة فى البيعة الليل والنهار ففعلوا ذلك ثلثة ايام ولياليها وكان حزن عظيم عند سائر المومنين ووبكاء ونحيب وطلبة وتضرع من الله ان يخلّصهم من هذه الشرة واما السيد الاب القديس البطريرك فلم يفطر فيها بالجملة لا ليل ولا نهار وكان بعض الشعب يفطر من الليل الى الليل على خبز وملح وماء يسير ولم يزل انبا ابرآم

البطريرك قائم يبكى بين يدى الله سبحانه فى تلك الايام ولياليها حتى ما بقى فيه حركة وكان هذا الاجتماع المبارك فى كنيسة الست السيدة العذرى الطاهرة البتول الزكية والدة خلاص العالم مرت مريم بقصر الجمع (1) المعروفه بالمعلقة وارسل هذا الاب الى جميع ديارة الرهبانات العذارى القاطنات بمصر القاهرة وعرّفهم بالقضية وامرهم ان يصوموا الثلاثة ايام متواليات الليل والنهار ويواصبوا الصلاة الليل والنهار والطلبة والتضرع الى الله تعالى والست السيدة فخر جنسنا ففعلوا كما امرهم واما هو فلم يعطى لروحه راحة لانه هو الراعى وكل راعى مطلوب عن رعيته وقال هكذا مثل قول داوود النبى انتى لم اعطى لصدغى راحة ولا لعينى نوما ولا لاجفانى نعاسا حتى اخلّص شعب الله ولوقته رفع يديه (2) الى السماء بقلب (3) مجروق وصرخ الى الرب من جميع قلبه وقال هكذا يا رب لا تجعلنا مضحكة الامم الخارجة وعزى نفوسنا بالسلامة هولاء وارفع عنا هذه التجربة العظيمة وخلّص شعبك وبارك ميراثك انعم (f. 251, a) يا رب علينا وخلّصنا ونجينا واعفى عنا ولا تواخذنا بسؤ افعالنا ولا تغلب علينا الخطايا الذى فعلنه ولا تدخلنا فى هذه التجربة الصعبة وامنحنا منك الرضا والرحمة انت عارف بكل احوال عبيدك وان ليس لهم معاضد ولا من يتكلم فيهم عند الدولة بكلمة صالحة ولا لهم من يسعفهم ولا من ينصرهم ولا من يعينهم الا انت وحدك يا سيدنا يسوع المسيح ادركنا بمعونتك لانك انت قلت وقولك حق ان لو كان فيكم ايمان مثل حبة الخردل لقلتم لهذا الجبل تعزل فياتى ولا يعسر عليكم والذى هم الاعداء لنا قد مسكونا بهذا القول فافعل معنا مثل عاداتك وان قط غير مصدّقين ولا مومنين وقلونا مملوة شكوك فلا تمسك علينا واجعل قولك مصباح قدام هولا ليتمجد اسمك القدوس ولم يزل السيد البطريرك يردد هذه الصلاة ويصلى بالمزامير والتسابيح ويرتل الرب

(1) On écrit ordinairement قصر الشمع. — 2. Ms. يداه. — 3. Ms. بقلبا.

سبحانه وهو واقفا قدام العمود الذى عليه مصور صورة ستنا السيدة مرت مريم وكلما ختم الصلاة يرفع عينيه (1) وهى مملوة دموع ويطلب من ستنا الحنونة مرت مريم واستمر هكذا ثلاثة ايام بلياليها وهو منتصب امام الله وامام الست الحنونة مرت مريم فلما كان صباح اليوم الثالث كثر من السوال والتضرع واجهد ذاته وكدّ نفسه واتعب جسده الى وقت السحر وافكر ان رسل الحاكم ياتوا اليه من بكرة ويطلعوا به اليه فصاح الى الله تعالى وابتهل اليه وبكى بكاء مر ومن عظم حزنه على شعب الله نعس وهو مستند مع العمود وهو واقف فكلمته الست الحنونة فى منامه وقالت له هكذا بوجه فرح ما الذى اصابك فقال لها ما تنظرى يا سيدتى حزنى وما انا فيه من ملك هذا الارض قال لى اذا لم تورينى اية فى الجبل والا قتلت جميع النصارى وابدتهم بالسيف من مملكتى فقالت له الست السيدة الحنونة لا تخاف فان (f. 251, b) ابنى الحبيب يكون مع من يلتجى اليه وانا اكون مساعدة ومعاضدة لك فانى ما اغفل عن الدموع التى سكبتها انت فى بيعتى ولكن قوم الآن وانزل من هاهنا واخرج من باب الدرب الجديد الذى يودى الى السوق الكبير ففيما انت خارج تجد انسان على كتفه جرة ماء ومن علامته انه بعين واحدة فامسكه فهو الذى تظهر الاية على يديه فاستيقظ البطريرك للوقت وهو مرعوب وكان جلس ونهض بسرعة ولم يدع احدا علم به حتى وصل الى الباب ووجده مغلّقا فشك فى قلبه وقال اظن ان الشيطان لعب فىّ ثم دعا البواب وفتح له الباب فاول من دخل من الباب الرجل الذى قيل له عنه فمسكه وقال له هذه مضاسة (2) من جهة الرب ارحم هذا الشعب ثم اخبره السبب فى اجتماعهم فقال له الرجل اغفر لى يا ابى فانى خاطى ولم ابلغ الى هذا الحد فقال له البطريرك بالحق يا ابنى انت هو بصحة الذى يكون خلاص العالم على يديك فقال له ذلك

(1) Ms. عيناه. — 2. Ms. [illegible] (?).

السقا يا ابونا انا رجل خاطى كثير الذنوب قال وكان ذلك السقا اول اسكافى واسمه سمعان فاتفق ان امراة اتت اليه لتخذ حذاءها وكشفت عن ساقها وكانت فائقة حسنها فنظر هذا الانسان الذى نحن نذكره الى ساق الامراة فشكته عينه ورمقها بعين الشهوة وانه لوقته وساعته افتكر كلام سيدنا يسوع المسيح فى انجيله المقدس حيث قال اذ اشكت عينك فاقلعها وارميها عنك فالخيرة لك ان تدخل الحياة وانت بعين واحدة اخير لك من ان يكون لك عينان وتلقى فى نار جهنم ولما تحقق هذا الاسكافى ان عينه نظرت الى ساق الامراة بعين الشهوة فلوقته ضرب عينه بالمنقاب الحديد الذى كان يعمل به شغل الجلود فاخرج عينه على خده والامراة تنظر اليه ففزعت منه وقالت ان هذا الرجل ليس هو عاقل فقال لها بادت روح (f. 152, a) من عنده فانه اعقل اهل الارض كلها فتوجه الامراة عنه ومن ذلك النهار بطل صناعة الخرازة وبد اشتغل بالاجرة عند رجل دباغ وجميع ما يفضل معه بعد قوته يدفعه للفقرا والمساكين وارباب الفاقة وكان هذا القديس يملا الماء للكنائس والاديرة والمساكين فاما ما كان من امر الامراة الفاجرة الذى قلع عينه بسببها فانها مضت وهى متعجبة واخبرت جيرانها بما عمل الاسكافى فقالت بعض النسوان الفواجر تراهنونى وانا ارمى هذا الرجل فى الخطية معى فوافقوها النسوان على ذلك ثم قالن (sic) لها هذا الشى ما يكون ابدا من هذا الرجل التى هذه السيرة سيرته الذى لاجل نظرة عين قلع عينه وان الامراة مضت وتحيّلت بكل حيلتها وعملت معه كل اشغال النسوة الذى تهيج الشهوة فلم تحركه الطبيعة ان يوافقها ولا التفت اليها وطلب من الله ان يقويه على كيدها ومكرها وشجع نفسه وجر الامراة ودفعها فقالت له لما تعبت منه وما بقى لها فيه حيلة اسمع منّى انا اعرّفك والله اذ لم توافقنى ارميتك فى يد من لا يرحمك واكذب عليك فقال لها القديس سمعان اعملى حيلتك كلها فان الله فى معونتى وهو ساترى

وحافظى ومخلّصى من شرك فعلمت الامراة الردية انه غالبها بقوة الله فتركته مخزية واستمر هذا المبارك يسقى الماء للسبيل ولم يزال هكذ الى ان كشفت الست السيّدة العذرا الحنونة اسراره للسيّد الاب البطريرك ومسكه عنده والزمه بالمقام وقال له يا ابنى قد قيل لى فى الحلم ان خلاص الشعب على يديك يصير ثم ربطه بكلمة الله ان لا يزول من مكانه حتى يجى رسل الدولة ياخذه مع بقية الشعب وعند اتضاح (1) النهار حضرت النوب والحجاب والامراء والمقدمين الى عند السيّد البطريرك واخذوه (f. 252, b) والاسكافى معه والشعب ومن كان معه من الاساقفة والكهنة والشمامسة وبيدهم المجامر والصلبان والشمع الى ان وقفوا قدام الملك المعز فقال لهم الملك ها الثلاثة ايام مضت فقالوا له نعم يا مولانا اعمل بنا جميع ما اردت والرب يظهر قدرته فخرج الملك وكل الشعب صحبته الى عند الجبل وقال لهم اريد منكم تحضروا هذا الجبل وتنقلوه من مكانه وتثبتوه فى موضع اخر ولا يعسر عليكم كما قال انجيلكم فقالوا له يا مولانا نشتهى منك الانصاف فقال لهم ما تريدوه انا افعل لكم قد امهلتكم ثلثة ايام ماذا تريدوا منى فاجابوه وقالوا له نشتهى ان ساداتنا المسلمين يصلّوا فى الاول ويطلبوا الجبل وبعدهم اليهود فى الاخر وانا اريد ان اعمل اغراضهم حتى لا يكون لهم حجة اخرى فقالوا سمعا وطاعة وان الاسلام توضوا وتطهروا بالماء كما زعموا انهم بالماء يطهروا وصرخوا بالاذان والتخبير وطولوا فى صلاتهم وان بعض مشائخهم وقدوتهم صرخ باعلى صوته للجبل وامره ان ينتقل فلم يتحرك من مكانه فتقدمت اليهود وحنانهم وصلّوا وطولوا فى صلاتهم حتى ضجر الحاكم ثمّ بعد ذلك نادوا كلهم من فم واحد للجبل لكى ينتقل من مكانه فلم يتحرك فتقدمت الاسلام وقالوا للملك يا سيّدنا هذا الخبر هو عند الاسلام مكتوب او النصارى فقال عند النصارى

(1) Ms. اتضاح sans doute pour ابلاج.

فقالوا له لماذا جعلت الاسلام يفتضحون بين طوائف الكفر فقال
لهم ما تم فضيحة الا ان انتقل الجبل وتحرك من مكانه بصلات
النصارى وان لم يتحرك سوف تنظروا ايش يجرى وحق دين
الاسلام لا ابقى من النصارى ابن يومين بل ارمى السيف فيهم
واسبى بعد ذلك حريمهم وايتم اولادهم وانطف كل بلاد منهم والآن
ما بقى لهم حجة يحتجون بها وبعد ذلك استدعا بالبطريك الى بين
يديه وقال له بقى لكم كلام اخر فقال لا يا مولانا فقال الملك ايش
تطولوا علينا صلّوا واطلبوا الجبل وفى تلك الساعة امر البطريرك
السائر الشعب ان يصرخوا بصوت مرتفع كيرياليسون فصرخوا صرخة
واحدة كيرياليسون اربعماية مرة ثم رفعوا البخور وقالوا التحليل وكان
البطريرك قدام الشعب وخلفه سمعن الخراز فاما البطريرك فامر
لسمعان (f. 253, a) الخراز وقال له ان ينادى الجبل فقال له تكلّم
انت وكلمتى بعد كلمتك والجبل يتحرك ان شاء الله تعالى من
موضعه ويكون الخلاص فصرخ الاب البطريرك قائلا مع الخراز انا
امرك ايها الجبل المبارك بحق من ارساك وثبتك فى هذا المكان ان
تنتقل من موضعك هذا وتجى الى قربنا ولا تودى احدا من خليقة
الله وللوقت تحرك الجبل من موضعه وجاء اليهم قطعة خلف قطعة
فصرخ الملك اوقفه يا بطريك لئلا تهلك الناس ويمحقهم فامر الجبل
ان يقف فى مكانه ولم يعود يتحرك وشهد وقال من نظر وعاين
ان لما تحرك الجبل كان له قعقعة وزلزلة عظيمة حتى ظنت الخلائق
ان القيامة قامت وسقطت من الرجفة كل امراة حامل كانت فى مصر
والضيع التى حولها وتوهموا العالم ان السماء انطبقت على الارض
وبعد ذلك امر الملك البطريرك ان يرجع الى مكانه فرجع هو
وجماعته مبجل مكرّم وحصل لهم منّ الفرح والغبطة ما لا يوصف
وفى تلك الليله سيّر الحاكم للبطريرك يستدعيه فتوجه له وهو فى غاية
الكرامة فلما وصل الى عند الملك المعز اصرف مماليكه وجميع من

كان حاضر عنده وانه قبّل يد البطريرك ومسك رجله يقبّله فلم يمكنه البطريرك من ذلك وان الحاكم قال للبطريك قد عرفت الحقائق وتحققت ان مذهب النصارى هو الحق لكن يا بطريك اشتهى اعرف كيف ترتيب مذهبكم وقصدى تعرّفنى كيف تجعلوا لله تعالى ولدا هل الله سبحانه وتعالى تزوج بامراة حتى جاء له منها ولد فقال له البطريرك يا مولانا هذا الكلام من مثلك عاقل اديب لبيب فضيل ما يصلح ان يتفقه به من فمه فان من يقول هذا الكلام يكون كافر بالله تعالى حاشا الله جلت قدرته وتعالى مجده ان يكون له ولدا من زوجة مثل سائر البشر وانما ارسل كلمته الى مريم ابنة يوياقيم المكملة بكل طهر المملوءة من كل نعمة الخالية من كل العيوب العادمة الدنس الوعا الطاهر الاناء المختار والرسول اليها كان جبرائل (f. 253, b) فلما راته خافت لانه ابشر على كل حال فازال الملك خوفها وسكن هلعها وهدا روعها وسلّم عليها وكلّمها برفق واوحا لها السر المكنون الذى قال عنه بولوس الرسول السر الذى لم يزل مستترا من قبل خلقة العالمين ولما قال لها الملاك السلام لك يا مملوءة نعمة الرب معك فلما قال لها الذى معك فاخذت مريم بقبول ودخل فى سمعها فالوقت تجسدت كلمة الله فى احشائها وتم فى بطنها تسعة اشهر مثل سائر البشر فلما كملت اشهرها ولدت كما قال لها ملاك الله جبرائل ان المولود منك قدوس وابن الله يدعا ولما ولدته بقى ينمو الى القامة قليل قليل مثل كل الناس فلما صار له ثلثين سنة تعمد من يوحنا ابن زكريا فى نهر الاردن واورثنا مثال لكى نتبعه فيه وقال فى الانجيل المجيد من لا يعتمد من الماء والروح لا يعاين نعيم الملكوت وعندنا من لا يعتمد من يد الكاهن ويموت بغتة موت الفجاة ولو كان محله مثل ابونا ابراهيم لا يعاين نعمة الله وقدسه

(*A suivre.*) L. LEROY.

VIE DE BARSOMA LE SYRIEN

(*Fin*) (1)

TEXTE

(F. 22 r° c, *suite*) ወእምድኅረዝ ፡ መጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ካልኣን ፡
ወይቤልዎ ፤ ተማኅል ፡ ላዕሌነ ፡ አአቡየ ፡ ቅዱስ ፡ እስመ ፡ ቦአ ፡ ሞ
ት ፡ ውስተ ፡ ብሔርነ ፡ ወረኀብ ። ወተወክፈ ፡ ስእለቶሙ ፡ ወተን
ሢኦ ፡ ሖረ ፡ ምስሌሙ ። ወሶበ ፡ ቀርበ ፡ እምሀገር ፡ ወናሁ ፡ ሰብእ ፡
ጸዊሮሙ ፡ በዓራት ፡ ወአንበርዎ ፡ ቅድመ ፡ ቅዱስ ። ወአኀዞ ፡ እዴ
ሁ ፡ በእዴሁ ፡ በስመ ፡ እግዚእ ፡ ወአንሥኦ ።

ወወድቀ ፡ ህየ ፡ ካህን ፡ እምሀገር ፡ ካልእ ፡ ወኮነ ፡ ዘውሁድ ፡ አ
ሚኖቱ ፡ ለቅዱስ ፡ በከመ ፡ (F. 22 v° a) ሰምዓ ፡ በእንቲአሁ ፡ እም
ነ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ጸላእያኒሁ ። ወሶበ ፡ ርእየ ፡ ዘንተ ፡ መንክረ ፡
ፈርሃ ፡ ወከልሐ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ዘአእመርኩ ፡ ከመ ፡ አንተ ፡ እ
ምሃይማኖትከ ፡ ርቱዕ ፡ ወአንተ ፡ ኀኑጽ ፡ ዲቤሁ ። ወእለሰ ፡ ይትና
ገሩ ፡ ላዕሌከ ፡ ዓመፃ ፡ ይትኀፈሩ ፡ ወይኀሥሩ ፡ እለ ፡ ይጸልኡከ ።
ወሖረ ፡ ካህን ፡ እንዘ ፡ ይሰብክ ፡ ቦቱ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ መካናት ።
ወጸለየ ፡ ቅዱስ ፡ ላዕለ ፡ ሀገር ፡ ወረከቡ ፡ ፈውሰ ፡ እምኀበ ፡ እግ
ዚእ ።

ወኤጲስ ፡ ቆጶሳትሰ ፡ ዓላውያን ፡ ጸሐፉ ፡ መጻሕፍተ ፡ ሐሰት ፡
ወፈነውዎሙ ፡ ኀበ ፡ ብሔር ፡ ዘየሐውር ። ቆመ ፡ ቅዱስ ፡ እንዘ ፡
ይብል ። ዑቁአ ፡ ከመ ፡ ኢትኀበሩ ፡ ፩ሂ ፡ እምኔከሙ ፡ ምስለ ፡ በር
ሶማእ ። ወሶበ ፡ ተጋብኡ ፡ ወአንበቡ ፡ መጻሕፍተ ፡ ዘይኤዝዝዎ
ሙ ፡ ለተግኅሦ ፡ ወይጼእልዎ ፡ ለቅዱስ ። ወአ፩ ፡ እምሊቃናት ፡ ሀ

(1) Voir *ROC.*, 1908, p. 337 ; 1909, p. 135 et p. 264.

ገር ። አሌ ፡ ሎሙ ፡ ለሊክሙ ፡ ተአምሩ ፡ አአኃው ፡ ከመ ፡ ነበረ ፡ ምስሌየ ፡ ወልድ ፡ ዋሕድ ፡ ድውይ ፡ ወአልጸቀ ፡ ለመዊት ። ወጸርክዎ ፡ ኀበ ፡ ምኔቱ ፡ ለቅዱስ ፡ ወሐለይኩ ፡ እምከመ ፡ ሞተ ፡ ውእቱ ፡ እምብሔሮሙ ፡ በሀየ ። ወሶበ ፡ ርእየኒ ፡ ሕሙመ ፡ ልብ ፡ ፈድፋደ ፡ በእንተ ፡ ወሬዛ ፡ ናዘዘኒ ፡ ወይቤለኒ ፡ ኢትፍራህ ፡ ሐይወ ፡ ወልድከሰ ። ወናሁ ፡ ዝውእቱ ፡ ትሬእይዎ ፡ ዮም ፡ ማእከሌሆሙ ፡ ለይትኃፈሩ ፡ (F. 22 v° b) እንከ ፡ ኵሉ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዕቡዳን ። ዑቁ ፡ ከመ ፡ ኢትግድፍዎ ፡ ለዝንቱ ፡ ቅዱስ ፡ አንሰ ፡ እብለክሙ ፡ ከመ ፡ አነ ፡ ኢይትፈለጥ ፡ እምኔሁ ፡ ወኵሉ ፡ ሰብእየ ፡ እስከ ፡ ለዓለም ። ወጸርኁ ፡ ኵሎሙ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ በእግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ ወኢንትወከፍ ፡ ካልአ ፡ ሀየንተ ፡ ዝንቱ ፡ ቅዱስ ፡ ዘፈወሰ ፡ ድውያነ ፡ ወኢንፈልጥ ፡ እምኔሁ ፡ ዘይሰድድ ፡ ተኵላተ ፡ እምነ ፡ መርዔት ፡ ኢንግድፎ ፡ ድኅሬነ ፡ ዘይፌውስ ፡ ቊስለነ ፡ ወኢንርሐቅ ፡ እምኔሁ ። ወጸሐፉ ፡ ኀበ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዘከመ ፡ ገደፉ ፡ ትእዛዛቲሆሙ ፡ ድኅሬሆሙ ።

ወውእቶሙሰ ፡ መከሩ ፡ በልቦሙ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ ምንተ ፡ ንግበር ፡ ለዝንቱ ፡ ቅዱስ ፡ ከመ ፡ ንስድዶ ፡ እምደወልነ ። ወአስተጋብኡ ፡ ኵሎ ፡ ካህናተ ፡ መካናት ፡ እለ ፡ ኮኑ ፡ ይፈርህዎ ፡ ለቅዱስ ። ወሶበ ፡ ተጋብኡ ፡ ኵሎሙ ፡ ኀበ ፡ አሐቲ ፡ መካን ፡ ከመ ፡ ይግበሩ ፡ ዘንተ ። ተንሥአ ፡ ዲያቆን ፡ በማእከል ፡ ወአንሥአ ፡ እዴሁ ፡ ወይቤ ፡ ስምዑኒ ፡ አአበውየ ፡ ብዙኃን ፡ እምኔክሙ ፡ ያአምርዎን ፡ ለእሉ ፡ አፃብዕየ ፡ ዘከመ ፡ ይቡሳት ፡ እማንቱ ። ወሶበ ፡ አርአይክዎን ፡ ለቅዱሳት ፡ ማሪ ፡ በርሶማ ፡ ዐተበ ፡ ዲቤሆን ፡ በምራቀ ፡ አፉሁ ። ወበጊዜሃ ፡ ተፈወስኩ ፡ ወሀለው ፡ ሰብእ ፡ እምኔክሙ ፡ በውእቱ ፡ ጊዜ ፡ እለ ፡ ርእዩ ። እብለክሙ ፡ ዘይከውን ፡ እምኔየ ፡ አንሰ ፡ ኢየሐድግ ፡ ዘኮነ ፡ ሊተ ፡ ፈውሰ ፡ በላዕለ ፡ እዴሁ ። (F. 22 v° c) ወባሕቱ ፡ ኵሉ ፡ ዘያኀድጎ ፡ አልብየ ፡ ምስሌሁ ፡ ምንተኒ ፡ ወዘይረግሞ ፡ ይኩን ፡ ውእቱ ፡ ርጉመ ። ወሰሚዖሙ ፡ ዘንተ ፡ እሉ ፡ ተኃፍሩ ፡ ወአልቦሙ ፡ ዘተሀበለ ፡ ፩ሂ ፡ ከመ ፡ ይትናገር ፡ ቃለ ። አላ ፡ በጠለት ፡ ምክሮሙ ፡ ርኵስት ።

ወተንሥኡ ፡ ሰብእ ፡ እቡዳን ፡ አምጽኡ ፡ ብእሲተ ፡ እንተ ፡ ፴

ዓመታ ። እደዊሃ ፡ ወእገሪሃ ፡ ይቡሳት ፡ ወአብጽሕዋ ፡ ኀቤሁ ። ወባረከ ፡ ላዕሌሃ ፡ ጻድቅ ፡ በአምሳለ ፡ ትእምርተ ፡ መድኀን ፡ ዝውእቱ ፡ መስቀል ፡ ጥዕየት ፡ በጊዜሃ ። ወከኑ ፡ እለ ፡ አምጽእዋ ፡ ይደመሙ ፡ ወወረደ ፡ ዲቤሆሙ ፡ ፍርሃት ። ወሖሩ ፡ ኀፉራኒሆሙ ።

ወመጽአት ፡ ኀቤሁ ፡ ብእሲት ፡ እመከን ፡ ርኁቅ ፡ ዘባቲ ፡ ሰይጣን ፡ ርኩስ ፡ ከልሐ ፡ በውስቴታ ፡ እንዘ ፡ ይብል ። እስመ ፡ እሉ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ኩኑ ፡ ፍቁራኒነ ፡ በዝ ፡ መዋዕል ። ወአንተሰ ፡ በርሶማ ፡ ትውኢ ፡ ወትየብስ ፡ አንተኬ ፡ ጸላኢነ ፡ ወሰዳዲነ ፡ ኃይለ ፡ ቅንዓትከ ፡ ወጸሎትከ ፡ አምጽኡኒ ፡ ኀቤከ ፡ ዘእንበለ ፡ ፈቃድየ ፡ እመከን ፡ ርኁቅ ። ወሶበ ፡ አከ ፡ በእንተ ፡ ጸሎትከ ፡ እንተ ፡ ተዓርግ ፡ ኀበ ፡ መልዕልት ። እምረሰይኖሙ ፡ ለኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ እለ ፡ ይሰምዑ ፡ እምኔነ ፡ ያኀጕሉ ፡ ብዙኃነ ። እስመ ፡ ውእቶሙ ፡ እለ ፡ አርኃው ፡ ለነ ፡ አናቅጸ ፡ ከመ ፡ ንባእ ፡ ላዕለ ፡ ሰብእ ። ወአንተሰ ፡ በርሶማ ፡ ኢተኃድግ ፡ እንዘ ፡ ትፈቅድ ፡ ከመ ፡ ትዕፁ ፡ አናቅጸ ፡ (F. 23 r° a) ዘአርኃው ፡ ለነ ፡ ፍቁራኒነ ። ወሕፁፃነ ፡ ሃይማኖትሰ ፡ እለ ፡ ሰምዑ ፡ ዝንተ ፡ ነስሑ ፡ ወበከዩ ፡ ላዕለ ፡ ነፍሳቲሆሙ ፡ በቅድሜሁ ።

ወመጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ካልኣን ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ ሎቱ ፡ እስመ ፡ ሥጋ ፡ ክርስቶስ ፡ ፍጡር ፡ ከመ ፡ ሥጋ ፡ ሰብእ ፡ ፈጠርዎ ። ወጸርሐ ፡ ሰይጣን ፡ በውስተ ፡ ብእሲት ፡ ወይቤ ፡ አነ ፡ ውእቱ ፡ ሰይጣን ፡ ርእሰ ፡ ኵሉ ፡ ፀጋም ። አነ ፡ ካዕበ ፡ አመከርክዎ ፡ ለክርስቶስ ፡ በገዳም ። አነ ፡ ካዕበ ፡ ዘኢኃፈርኩ ፡ ወእቤሎ ፡ ስግድ ፡ ቅድሜየ ። በአገብሮ ፡ አምጽኡኒ ፡ ዝየ ፡ እንዘ ፡ ኢይፈቅድ ፡ እምጽንፈ ፡ ምድር ፡ ከመ ፡ ይፍታሕ ፡ ዲቤየ ፡ ቅንዓቱ ፡ ወውዕየቱ ፡ በርሶማ ። ርትዕተ ፡ ዘአነ ፡ እጸልዕ ፡ እብል ፡ ዘእንበለ ፡ ፈቃድየ ። ለእመ ፡ ከነ ፡ ሥጋ ፡ ክርስቶስ ፡ ፍጡር ፡ ከመ ፡ ሥጋ ፡ ሰብእ ። መኑኬ ፡ ፈተተ ፡ ሥጋሁ ፡ ወወሀበ ፡ ለእሊአሁ ። ለእመ ፡ ከነ ፡ ደመ ፡ ዋሕድ ፡ ዘሰቀልዎ ፡ ከመ ፡ ሰብእ ። መኑኬ ፡ ውእቱ ፡ እምደቂቀ ፡ አዳም ፡ ዘሰረየ ፡ ደመ ፡ ኃጣውእ ፡ ወበቃልየሰ ፡ አነ ፡ ኢይዜኑ ፡ ጽድቀ ። ዳእሙ ፡ ኃይለ ፡ መስቀል ፡ ማኅየዊ ፡ ታጌብረኒ ፡ ከመ ፡ እትናገር ፡ ጽድቀ ። ወሶበ ፡ ሰምዑ ፡ እሎንቱ ፡ ሕፁፃን ፡ ሃይማኖት ፡ ተደሙ ።

ወመጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ካዕበ ፡ ሰብእ ፡ ካልኣን ፡ እምቀጳጶቅያ ። ወአምጽኡ ፡ ምስሌሁ ፡ ብእሴ ፡ ዘቦቱ ፡ ሰይጣን ። ወአፉሁ ፡ አውፅአ ፡ ጽዩአ ፡ ወያፈርህ ፡ (F. 23 rº b) ለርእዮቱ ፡ ወለቀሪብ ፡ ኀቤሁ ፡ በእንተ ፡ ጺዓቱ ። ወቅዱስሰ ፡ ሰሐቦ ፡ ኀቤሁ ፡ ወባረከ ፡ ላዕሌሁ ፡ በስመ ፡ ክርስቶስ ፡ ወተፍአ ፡ ላዕለ ፡ ቍስሉ ፡ ጥዕዩ ፡ ወወድቁ ፡ እምሥጋሁ ፡ ከመ ፡ ቅርፍተ ፡ ዓሣ ፡ ወጥዕየ ፡ ሥጋሁ ። ወለሰይጣንሂ ፡ አውፅአ ፡ ካዕበ ፡ እምኔሁ ። ወእደውሰ ፡ እለ ፡ ምስሌሁ ፡ ኢይቤሉ ፡ (1) ቃለ ፡ ወአርመሙ ።

ወሀሎ ፡ ካህን ፡ ካዕበ ፡ ፈካሬ ፡ በመካናት ፡ ወአብያተ ፡ ክርስቲያናት ፡ ወይሜህሮሙ ፡ ለሰብእ ፡ እመጻሕፍት ፡ ወኮነ ፡ ቀዲሙ ፡ ፍቁሩ ፡ ለቅዱስ ። ተወለጠት ፡ ሕሊናሁ ፡ ወሐፀ ፡ እምአሚኖቱ ፡ በቅዱስ ። ወሐመ ፡ ወወድቀ ፡ በደዌ ፡ ወመጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ፍቁራኒሁ ፡ ወይቤልዎ ፡ ኢይደሉ ፡ ለከ ፡ ከመ ፡ ትኩን ፡ ክልኤ ፡ ልብ ፡ በእንተ ፡ ገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ። ወንሕነሰ ፡ ነአምር ፡ ከመ ፡ ውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ ወኢተዓደወ ፡ እምግብረ ፡ ሃይማኖት ። ዳእሙ ፡ ወኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ እለ ፡ ዓመፅዎሙ ። እምዝ ፡ መልአ ፡ ቍጥዓ ፡ ውእቱ ፡ ነዳይ ፡ ወሰፈሐ ፡ እደዊሁ ፡ ጸአሎ ፡ ለቅዱስ ፡ ማሪ ፡ በርሶማ ። ወበጊዜሃ ፡ የብሱ ፡ እደዊሁ ፡ ወገመደ ፡ ሥጋ ፡ መዝራዕቶ ፡ ወተሰጥቀ ፡ ልሳኑ ፡ ወኮነ ፡ ፪ወወፅአ ፡ እምአፉሁ ። ወእምድኅረ ፡ ኅዳጥ ፡ ሞተ ፡ ዘበንዴቱ ፡ ውእቱ ፡ ኀርቱም ።

ወሀሎ ፡ ካዕበ ፡ ካህን ፡ ውስተ ፡ ሀገር ፡ ዘቦአ ፡ ውስቴቱ ፡ ቅንዓተ ፡ ሰይጣን ፡ ወጽርፈት ። ወነሢአ ፡ መናስግተ ፡ ሐፂን ፡ (F. 23 rº c) በእዴሁ ፡ ወሮጸ ፡ ውስተ ፡ ውሳጤ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወረሰዮ ፡ ውስተ ፡ ድኅረ ፡ ኆኅት ። ወጸርሐ ፡ በዓቢይ ፡ ቃል ፡ ወይቤ ፡ አነ ፡ እነሥቶ ፡ ለዝንቱ ፡ መካን ፡ ለዝንቱ ፡ ዘጸለየ ፡ ውስቴቱ ፡ በርሶማ ፡ ወአርኰሰ ። ወእንዘ ፡ ይጼእሎ ፡ ውእቱ ፡ ለቅዱስ ፡ ሠረዎ ፡ መልአከ ፡ እግዚአብሔር ፡ እምሰማይ ። ወወድቀ ፡ ውስተ ፡ እሳት ፡ ወኰነኖ ፡ ወከልሐ ፡ በውዑይ ፡ እንዘ ፡ ይብል ። መሐረኒ ፡ አገብረ ፡ እግዚእ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ በርሶማ ፡ በእንተ ፡ ዝንቱ ፡ ምንዳቤ ፡ እንተ ፡ መጽአት ፡ ላዕሌየ ። ወኮነ ፡ ይቤሎሙ ፡ ለሰብእ ፡ ሀገ

(1) ኢ est ajouté pour la clarté du sens.

ሩ ፡ እስእለክሙ ፡ ሑሩ ፡ ወእምጽኡ ፡ ሊተ ፡ እምሐመድ ፡ ዘይቀ
ውም ፡ ዲቤሁ ፡ ቅዱስ ፡ ማሬ ፡ በርሶማ ። ወአነ ፡ እትአመን ፡ ከመ ፡
እርከብ ፡ ጠለ ፡ በስእለቱ ፡ ለቅዱስ ። ወኮኑ ፡ ሰብአ ፡ ሀገሩ ፡ ይጸል
እዎ ፡ ወተፈሥሑ ፡ ሎቱ ፡ ለእመ ፡ ይመውት ፡ ወኢገብሩ ፡ በከ
መ ፡ ይቤሎሙ ፡ ወእምድኅረ ፡ ኅዳጥ ፡ ሞተ ።

ወሀሎ ፡ ካዕበ ፡ መነኮስ ፡ ቀሲስ ፡ ወኮኑ ፡ ያፈቅርዎ ፡ ኤጲስ ፡ ቆ
ጶሳት ፡ ሕፁፃነ ፡ ሃይማኖት ፡ ወይትራድእዎ ፡ ወያስተጋብኡ ፡ ሎቱ ፡
ከመ ፡ ይኩን ፡ ዘይትቀወሞ ፡ ለቅዱስ ። ወሖረ ፡ ውእቱ ፡ ቀሲስ ፡
ኀበ ፡ ኃበረ ፡ ወቦአ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ በዕለተ ፡ ሰንበት ፡ ወአዕ
ረገ ፡ ቍርባነ ፡ ወአቅረበሙ ። ወቆመ ፡ ኀበ ፡ አንቀጸ ፡ ታቦት ፡ ወ
ጸርኃ ፡ ኀበ ፡ ሕዝብ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ እመቦ ፡ ዘየኀብሮ ለበርሶ
ማ ፡ ይኩን ፡ ርጉመ ። (F. 23 v° a) ወአውሥእዎ ፡ ሕዝብ ፡ ኵሎ
ሙ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ። ኩን ፡ ባሕቲትከ ፡ በከመ ፡ ዘከርከ ፡ ወኵሉ ፡
ዘይብል ፡ በከመ ፡ ብሂሎትከ ። ወኃደጎሙ ፡ ለሕዝብ ፡ ድኅሬሁ ፡
ወወፅአ ፡ ውስተ ፡ አስኳት ። ወይቤሎሙ ፡ ለአዕሩግ ፡ ሀገር ፡ አን
ሰ ፡ ድልው ፡ ከመ ፡ እዕሥር ፡ ውስተ ፡ ክሳድክሙ ፡ ሰናስለ ፡ ወእ
ውስድክሙ ፡ ኀበ ፡ አንጾኪያ ። ወተቈጥዓ ፡ ወተገርመ ፡ ወአፍርሆ
ሙ ፡ ወተፅዕነ ፡ ፈረስ ፡ ከመ ፡ ይሖር ፡ አንጾኪያ ። ወሶበ ፡ ርኁቀ ፡
ንስቲተ ፡ እምሀገር ፡ ወናሁ ፡ መልአከ ፡ እግዚእ ፡ ነጽሐ ፡ ወተቀጥ
ቀጠ ፡ ኵሎ ፡ አባለ ፡ ሥጋሁ ፡ ወርዕደ ፡ ፈድፋደ ፡ ወኮነ ፡ ምስለ ፡
ፃማ ፡ ዓቢይ ። ወሶበ ፡ ተሰምዓ ፡ ዜና ፡ ኀበ ፡ ካህን ፡ ሀገር ፡ ተፈ
ሥሐ ፡ ዓቢየ ፡ ፍሥሐ ፡ እስመ ፡ ኮነ ፡ ውእቱ ፡ ቀዳሜ ፡ በእንተ ፡
ሃይማኖት ፡ ርትዕት ። ወለአከ ፡ ኀቤሁ ፡ ምስለ ፡ ስኢል ፡ ከመ ፡ ይ
ብጻሕ ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ ወከመ ፡ ይስረይ ፡ ሎቱ ፡ ወይጼሊ ፡ ላዕሌ
ሁ ፡ ወከመ ፡ ይርከብ ፡ ጥዒና ። ወውእቱሰ ፡ ለአከ ፡ ኀቤሁ ፡ እን
ዘ ፡ ይብል ፡ ሕያው ፡ ውእቱ ፡ እግዚእ ፡ ከመ ፡ አነ ፡ ኢየሐውር ፡
ኀቤሁ ፡ በእንቲአከ ። ወተናገረ ፡ ምስለ ፡ ካልኣን ፡ ሰብእ ፡ እምሕ
ዝብ ፡ እንዘ ፡ ይብል ። ርድኡኒ ፡ አኃውየ ፡ ከመ ፡ ይንሣእ ፡ ፩እም
ኔክሙ ፡ አስቦ ፡ ወይሖር ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ ማሬ ፡ በርሶማ ። አነ ፡ አ
አምር ፡ ከመ ፡ ውእቱ ፡ ብእሲ ፡ መሐሪ ፡ ኢይፈዲ ፡ (F. 23 v° b)
ለ፩ሂ ፡ እኩየ ፡ ከመ ፡ ይጼሊ ፡ ላዕሌየ ፡ ከመ ፡ እርከብ ፡ ጥዒና ።

ወሶበ ፡ አእመረ ፡ ቀሲስ ፡ ሀገር ፡ አውግዞ ፡ ለዘየሐውር ፡ ኀቤሁ ፡ በሥምረቱ ። ወበሕቱ ፡ ይቤ ፡ ኅድግዎ ፡ ለዝ ፡ ጸራፌ ፡ ይሙት ፡ እስመ ፡ ኢይትኃሠሥ ፡ እግዚአብሔር ፡ ፩ሂ ። ወኢሖሩ ፡ እሙንቱ ፡ በእንተ ፡ ግዘት ፡ ወተወሰከ ፡ ላዕሌሁ ፡ ሕማም ፡ ፈድፋደ ። ወእምድኅረ ፡ ኅዳጥ ፡ ሞተ ፡ በጸዋግ ፡ ሞት ።

ወፈነው ፡ ሕፁፃን ፡ ሃይማኖት ፡ መጽሐፈ ፡ ኀበ ፡ ቅዱስ ፡ በጕኅሉት ፡ እንዘ ፡ ይፈቅዱ ፡ ቀትሎ ፡ ወኮኑ ፡ ተማከሩ ፡ ምስለ ፡ ኤጺስ ፡ ቆጶሳቲሆሙ ፡ ከመ ፡ ይግበሩ ፡ ዘንተ ። ወአስተጋብኡ ፡ ፈድፋደ ፡ እም፳፻ብእሲ ፡ ወአደምዎሙ ፡ ድኅረ ፡ ቅጽር ፡ ከመ ፡ ሶበ ፡ ኃለፈ ፡ ይቅትልዎ ። ወገብኡ ፡ ካዕበ ፡ ወጸሐፉ ፡ ሎቱ ፡ መጽሐፈ ፡ ከመዝ ። ኦመምህር ፡ ዘበአማን ፡ ወጠቢብ ፡ ኖላዊ ፡ ኄር ፡ ዓቢይ ፡ እምእመናን ፡ ቅዱስ ፡ ማሪ ፡ በርሶማ ፡ እስመ ፡ ንሕነ ፡ ነአምርአ ፡ ቅድሳቲከ ፡ ፈተነ ፡ ነፍሳቲነ ። ወአእመርነ ፡ ኃጣውኢነ ፡ ወምግበራቲነ ፡ ርኩስተ ፡ ወንባብነ ፡ ሐሰተ ። ወአእመርነ ፡ ከመ ፡ አንተ ፡ ትሜህር ፡ ጽድቀ ፡ ወኢንክል ፡ ከመ ፡ ንብጻሕ ፡ ኀበ ፡ አበውናከ ፡ ንፈርሀ ፡ ከመ ፡ ኢይውግሩነ ፡ ሰብአ ፡ ፍኖት ፡ እንተ ፡ ነኃልፍ ። ወንስእለከ ፡ ከመ ፡ ታስርኅ ፡ ነፍሰከ ፡ ንስቲተ ፡ ከመ ፡ ትምጻእ ፡ ኀቤነ ፡ ከመ ፡ ንእመን ፡ እበደነ ፡ ቅድሜከ ፡ ወንትሉ ፡ ትምህርተከ ።

(F. 23 v° c) ወሶበ ፡ አንበበ ፡ ቅዱስ ፡ መጽሐፈ ፡ መልእክት ፡ ተፈሥሐ ፡ ጥቀ ፡ ወኢያእመረ ፡ ከመ ፡ ተጓኅልዎ ። ወተከሥተ ፡ ሎቱ ፡ ግብር ፡ ለ፩እምአርዳኢሁ ፡ እምኀበ ፡ እግዚእ ፡ በሌሊት ፡ ከሠተ ፡ ሎቱ ፡ ግብሮሙ ። ወኃብአ ፡ ረድእ ፡ እመምህሩ ፡ ወነገሮሙ ፡ ለ፪እምአኃዊሁ ። ወወፅአ ፡ ቅዱስ ፡ ከመ ፡ ይሖር ፡ ኀቤሆሙ ፡ ኀበ ፡ ፍኖት ፡ እንተ ፡ ይብልዎ ። ወውእቶሙሰ ፡ ኃብኡ ፡ ቦቱ ፡ ኩናተ ፡ ውስተ ፡ መካን ፡ ሶበ ፡ ቦአ ፡ ኀበ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ይቅትልዎ ። ወተባህሉ ፡ በበይናቲሆሙ ፡ ሶበ ፡ ረከብኖ ፡ እንዘ ፡ ይበውዕ ፡ እንተ ፡ ባሕቲቱ ፡ ንክል ፡ ቀቲሎቶ ፡ ወለእመ ፡ ቀተልኖ ፡ እንዘ ፡ ሀለውሰ ፡ ጉባኤ ፡ ምስሌሁ ፡ ወቀተልኖ ፡ ከሡተ ፡ ኢነአምን ። ወይቤልዎ ፡ ንሣእ ፡ ፩እምአርዳኢከ ፡ ምስሌከ ፡ ከመ ፡ ንሖር ፡ ኀበ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ከመ ፡ ንትአመን ፡ ለከ ፡ ኃጣውኢነ ፡ በ

ቅድመ ፡ ሕዝብ ፡ ወአሆ ፡ ይቤሎሙ ። ወይቤሎ ፡ ረድኡ ፡ ዘተከሥ
ተ ፡ ሎቱ ፡ ራዕይ ፡ ቀዲሙ ፡ እስመ ፡ ንሕነ ፡ ንሰምዕ ፡ እምኔከ ፡
በኵሉ ፡ መዋዕል ። ወዮምሰ ፡ አንሰ ፡ እከሥት ፡ ለከ ፡ ጕኅሉቶሙ ።
ወፈጸመ ፡ እንዘ ፡ ያስተርእየኒ ፡ ሊተ ፡ ዘንተ ፡ እስመ ፡ ውእቶሙ
ሰ ፡ ይፈቅዱ ፡ ይቅትሉከ ። ወከሀድያንሰ ፡ ይቤልዎ ፡ ኅድጎሙ ፡
ለእሉ ፡ አኃው ፡ እለ ፡ ምስሌከ ፡ ከመ ፡ ይሖሩ ፡ ኀበ ፡ ፍናዊሆ
ሙ ። ወአንተሰ ፡ ለእመ ፡ ፈቀድከ ፡ አው ፡ (F. 24 r° a) ኢትፈቅ
ድ ፡ ንሕነ ፡ ንዌግረከ ፡ ወውእቱሰ ፡ ኮነ ፡ ይትኃዘብ ፡ ከመ ፡ ውእ
ቶሙ ፡ ይስሕቁ ፡ ምስሌሁ ። ወውእቶሙሰ ፡ ተሰከተዩ ፡ በቅድሜ
ሁ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ ዮም ፡ ትመውት ። ወተፈሥሐ ፡ ቅዱስ ፡ ወበ
ርሃ ፡ ገጹ ፡ ወመልአ ፡ ፍሥሐ ፡ ወአንሥአ ፡ እደዊሁ ፡ ውስተ ፡
ሰማይ ፡ ወባረከ ፡ ለእግዚእ ። ወይቤሎሙ ፡ ለአርዳኢሁ ፡ አንት
ሙ ፡ ተአምሩ ፡ ከመ ፡ አነ ፡ ሖርኩ ፡ ኀበ ፡ በሓውርተ ፡ ፋርስ ፡
ወገነውተ ፡ አማልክት ፡ ወኀበ ፡ አኅጉር ፡ ርኁቃን ፡ እንዘ ፡ አኃሥ
ሥ ፡ ዘንተ ። ወይእዜኒ ፡ ናሁ ፡ ረከብኩ ፡ ዘኃሠሥኩ ፡ ወይደልወ
ኒ ፡ ከመ ፡ እሰብሖ ፡ ለእግዚእ ፡ ለዘጸገወኒ ፡ ፈቃድየ ፡ ወሥምረ
ተ ፡ ልብየ ፡ ተፈጸመት ፡ ሊተ ፡ ዮም ። ወይእዜኒ ፡ አደቂቅየ ፡ እ
መበ ፡ ዘፈቀደ ፡ ከመ ፡ ይትልወኒ ፡ ወይግበር ፡ ከማሁ ፡ ወዘፈቀደ ፡
ካዕበ ፡ ይሖር ፡ ወይሑር ፡ በሰላም (1) ። ወባሕቱ ፡ እብለክሙ ፡ ኢት
ጹሩ ፡ በትረ ፡ ላዕለ ፡ ዘይፈቅድ ፡ ይቅትልክሙ ፡ አላ ፡ ኵሎ ፡ ዘእገ
ብር ፡ ግበሩ ፡ ከማየ ። ወሶበ ፡ ፈጸመ ፡ ነጊሮቶሙ ፡ ዝንቱ ፡ ቀር
በ ፡ ኀቤሆሙ ፡ ወገጹ ፡ ይበርህ ፡ ከመ ፡ ገጸ ፡ መልአክ ።

ወኮኑ ፡ አስተዳለው ፡ ሎቱ ፡ መካነ ፡ ከመ ፡ ይውግርዎ ፡ በው
ስቴቱ ፡ ጸላእቱ ፡ ወተንሥኡ ፡ ኵሎሙ ፡ ወምስሌሆሙ ፡ ሰብእ ፡
ካልኣንኒ ፡ ወበጽሑ ፡ ኀበ ፡ መካነ ፡ አዕባን ። ወቅዱስኒ ፡ ካዕበ ፡
መጽአ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ኀበ ፡ መካነ ፡ ማይ ፡ ኀበ ፡ ካልእ ፡ ገጽ ፡ ወ
ሀለዋ ፡ አንስት ፡ (F. 24 r° b) ወደቅ ፡ ይቀውሙ ፡ እንዘ ፡ ይኔጽ
ርዎ ፡ ወይስእሉ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ አእግዚኦ ፡ ርድኦ ፡ ለበርሶማ ፡ ገ
ብርከ ። ወኮነ ፡ ቅዱስ ፡ ይፈቅድ ፡ ይዕድው ፡ ማየ ፡ ወይባእ ፡
ማእከለ ፡ ጉባኤ ፡ ከመ ፡ ይውግርዎ ፡ እስመ ፡ ተሐዘበ ፡ በልቡ ፡

(1) Ms. ወሖር ፡ ምላም (sic).

ከመ ፡ በይእቲ ፡ ሰዓት ፡ ይመውት ። ወአርድእትሰ ፡ አኀዝዎ ፡ ወ
ኢኀደግዎ ፡ ወይቤልዎ ፡ ሚጥ ፡ ገጸከ ፡ መንገለ ፡ ምሥራቅ ። ወጸ
ሊ ፡ ወባርከ ፡ ላዕለ ፡ ደቂቅከ ፡ ዘመጽአ ፡ ኀቤከ ፡ ከመ ፡ አባግዕ ፡
ዘይወስድዎሙ ፡ ለተጠብሖ ። ወባርከ ፡ ላዕለ ፡ ደቂቅከ ፡ እለ ፡ ር
ኁቃን ፡ ዓዒ ፡ ኢትትዓወሮሙ ፡ በእንተ ፡ ርኅቀቶሙ ፡ እምኔከ ።
ተዘከር ፡ ንዴቶሙ ፡ ወዘከመ ፡ ኀደጉ ፡ አበዊሆሙ ፡ ወተለውከ ፡
በከመ ፡ ተአምር ። ወባርከ ፡ ካዕበ ፡ ላዕለ ፡ ዛቲ ፡ ሀገር ፡ እንተ ፡
ልህቅነ ፡ በውስቴታ ፡ ወተዘከሮሙ ፡ ለሊቃውንቲሃ ። ወለኵሎ
ሙ ፡ እለ ፡ ውስቴታ ፡ ወይሰግዱ ፡ ቅድሜከ ። ወጸሊ ፡ ላዕለ ፡ ዘይ
ዌግረከ ፡ ወፍድዮሙ ፡ በከመ ፡ ገብረ ፡ እስጢፋኖስ ፡ ርእሰ ፡ ሰ
ማዕት ። ወግበር ፡ ሠናየ ፡ ለዘገብረ ፡ ለከ ፡ እኪተ ፡ ወኵሎ ፡ ማ
ሕመሜ ፡ ምስሌከ ። ወእንዘ ፡ ይትናገር ፡ ምስሌሁ ፡ ረድእ ፡ ዘርእ
የ ፡ ራእየ ። ነጸሮሙ ፡ ቅዱስ ፡ ለአርዳኢሁ ፡ እንዘ ፡ ይቀውሙ ፡
ወጸለየ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ወእምዝ ፡ ባረከ ፡ ዲቤሆሙ ። ወይቤሎሙ ፡
ዑቁ ፡ ከመ ፡ ኢይኩን ፡ (F. 24 r° c) ፩ሂ ፡ እምውስቴትክሙ ፡ ዘ
ይትኀየል ፡ አው ፡ ዘይትላኰይ ። ወኢያንሥእ ፡ በትረ ፡ ወኢይው
ግር ፡ እብነ ፡ ላዕለ ፡ ፩ሂ ፡ ወእምእሉ ።

ወጉቡአንሰ ፡ እለ ፡ ይፈቅዱ ፡ ይውግርዎ ፡ ከልሐ ፡ ላዕለ ፡ አር
ድእቱ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ ኅድግዎ ፡ ለመምህርክሙ ፡ ወሑሩ ፡ አን
ትሙ ፡ በዳኅና ። እስመ ፡ ንሕነ ፡ ኢንፈቅድ ፡ ንቅትል ፡ ካልአ ፡ ዘ
እንበለ ፡ ኪያሁ ። ወውእቶሙሰ ፡ ወገረዎ ፡ ለቅዱስ ፡ ወወድቀ ፡ እ
ብን ፡ ውስተ ፡ ዓይኑ ፡ ዘጸጋም ፡ ወከልሐ ፡ በዓቢይ ፡ ቃል ፡ ወመሰሎ
ሙ ፡ ከመ ፡ ተሰብረ ፡ ርእሱ ፡ ወለውእቱሰ ፡ ኢነከዮ ፡ ፍጹመ ።
ወመጽአ ፡ እብን ፡ በውስተ ፡ ነፋስ ፡ ላዕለ ፡ ብእሲ ፡ ፩እምእለ ፡ ይ
ዌግርዎ ፡ ለብፁዕ ፡ ወለቅዱስ ፡ እንዘ ፡ ኢይሬእዩ ፡ ፩ሂ ፡ ወወድ
ቀ ፡ ውስተ ፡ አዕይንቲሁ ፡ ወቀጥቀጠ ፡ ወተጠውየ ፡ ገጹ ፡ ሶቤሃ ።
ወረድኡሰ ፡ ለቅዱስ ፡ አኀዞ ፡ ወሐቀፎ ። ወይቤሎ ፡ አንሰ ፡ ነገር
ኩከ ፡ ከመ ፡ እሉ ፡ ኀርቱማን ፡ ኢይምህሩከ ። አላ ፡ በፈቃድከ ፡
ለሊከ ፡ ናሁ ፡ ፈጸመ ፡ ለከ ፡ እግዚእ ፡ ፈቃድከ ። ወርእያ ፡ አዕይን
ቲከ ፡ በጸላእትከ ፡ እለ ፡ ወገሩከ ፡ ወአነ ፡ አአምር ። ሶበሰ ፡ ሞት
ከ ፡ አንተ ፡ በውስተ ፡ ዛቲ ፡ ሀገር ፡ ከመ ፡ ትትመዘበር ፡ ወይመ

ጽኢ ፡ ላዕሌሃ ፡ እሳት ፡ እምሰማይ ፡ ወታውዕዮሙ ፡ ከመ ፡ ሰዶም ፡ ወገሞራ ፡፡ (1)

(1) La *Vie de Barsoma le Syrien* se termine brusquement ici, pour faire place, en tête du fol. 24 v°, à une homélie de Saint Cyrille de Jérusalem sur *la Purification de la Sainte Vierge*, dont le texte grec figure parmi les *spuria* de Saint Cyrille, *P. G.*, t. 334, col. 1187. Cette pièce n'est pas indiquée dans le catalogue de M. A. d'Abbadie.

TRADUCTION

(F. 22 r° c, *suite*) Après cela d'autres vinrent vers lui et lui dirent : « Aie pitié de nous, ô notre Père saint, car la mort et la famine sont entrées dans notre pays. » Il acquiesça à leur demande et, s'étant levé, alla avec eux. Lorsqu'il approchait de la ville, voici : des hommes étaient en train de porter (un malade) sur un lit. Ils le placèrent devant le saint; il lui prit la main dans sa main au nom du Seigneur et le fit se lever.

Là tomba un prêtre d'une autre ville, lui dont la foi au saint était petite, (F. 22 v° a) d'après ce qu'il avait entendu au sujet de lui de la part des évêques, ses ennemis. Lorsqu'il eut vu ce miracle, il eut peur et cria, en disant : « Ce que je sais c'est que toi tu es orthodoxe par ta foi et que tu es édifié sur elle. Quant à ceux qui racontent l'iniquité contre toi, qu'ils soient confondus et que ceux qui te haïssent soient déshonorés! » Le prêtre s'en alla, en prêchant cela dans tous les lieux. Le saint pria sur la ville et ils obtinrent la guérison de la part du Seigneur.

Les évêques hérétiques écrivirent des lettres de mensonge et les envoyèrent au pays où le saint allait et se trouvait, en disant : « Prenez garde de ne pas vous aboucher, à aucun d'entre vous, avec *Barsoma.* » Lorsque (les gens) se furent réunis et eurent lu la lettre, qui leur ordonnait de se détourner (de *Barsoma*), ils outragèrent le saint. Mais l'un des anciens de la ville (s'écria) : « Malheur (aux évêques)! Vous-mêmes vous saurez, ô frères, qu'un fils unique malade est demeuré avec moi et était sur le point de mourir. Je l'ai porté au couvent du saint et j'ai été anxieux, lorsqu'il mourut là, loin de son pays. Quand (le saint) me vit souffrant de cœur énormément à cause du jeune homme, il me consola et me dit : Ne crains pas; certes, ton fils vivra. Le voici lui-même; vous le voyez aujourd'hui au milieu de vous. (F. 22 v°b) Que tous les évêques enragés soient donc confondus! Prenez garde de ne pas rejeter ce saint. Pour moi, je vous dis que moi-même je ne me séparerai jamais de lui ainsi que tous mes gens. » Tous crièrent, en disant : « Par le Seigneur Dieu n'en recevons pas d'autre à la place de ce saint, qui guérit les malades, ne nous séparons pas de lui qui chasse les loups du troupeau, ne le rejetons pas derrière nous, lui qui guérit nos blessures, et ne nous éloignons pas de

lui. » Ils écrivirent aux évêques comment ils avaient rejeté leurs ordres derrière eux.

Quant (aux évêques), ils résolurent dans leur cœur, en disant : « Que ferons-nous à ce saint, pour le chasser de notre territoire? » Ils convoquèrent tous les prêtres des lieux qui craignaient le saint. Lorsqu'ils furent réunis tous ensemble dans un lieu, pour accomplir ce (projet), un diacre se leva au milieu (d'eux). Il leva la main et dit : « Écoutez-moi ô mes Pères. Beaucoup d'entre vous ont connu comment mes doigts avaient été secs. Lorsque je les ai montrés à sa sainteté le Docteur *Barsoma,* il a fait sur eux le signe de la croix avec la salive de sa bouche et immédiatement j'ai été guéri. Il y avait des hommes d'entre vous à ce moment-là qui ont vu (cela). Je vous dis ce qui m'est arrivé. Pour moi, je n'abandonnerai pas celui par l'intermédiaire de qui est survenue pour moi la guérison, (F. 22 v° c) mais avec tout être qui l'abandonnera je n'aurai aucun (rapport). Que celui qui le maudira soit lui-même maudit! » Ayant entendu cela, ils furent confondus et aucun n'osa répondre mot. Mais leur dessein impur échoua.

Des hommes enragés se levèrent, apportèrent une femme dont les mains et les pieds étaient secs depuis trente ans et l'amenèrent à (*Barsoma*). Le juste la bénit par l'image du signe du Sauveur, c'est-à-dire (du signe) de la croix, et aussitôt elle fut bien portante. Ceux qui l'avaient apportée furent stupéfaits et la peur descendit sur eux. Ils s'en allèrent honteux.

Vint vers (*Barsoma*) d'un lieu éloigné une femme, qui avait un démon impur. (Le démon) criait en elle, en disant : « Les évêques sont nos amis en ces jours. Pour toi, *Barsoma,* tu brûleras et tu deviendras sec, toi notre ennemi et notre expulseur. La force de ton zèle et de ta prière m'ont amené vers toi malgré ma volonté d'un lieu éloigné. N'eût été ta prière qui monte vers les hauteurs (du ciel), nous aurions rendu les évêques, qui nous écoutent, capables de perdre beaucoup (de fidèles). Ce sont eux qui nous ont ouvert les portes, afin que nous entrions vers les hommes. Mais, toi *Barsoma,* tu n'abandonnes pas (ton zèle), puisque tu veux fermer les portes (F. 23 r° a) que nous ont ouvertes nos amis. » Les (gens) de peu de foi qui entendirent ceci se repentirent et pleurèrent sur eux-mêmes devant lui.

Vinrent vers lui d'autres (gens), en lui disant que le corps du Christ était formé comme le corps que font les hommes. *Satan* cria dans la femme et dit : « Je suis *Satan,* le chef de toute la gauche. Moi-même, en outre, j'ai tenté le Christ dans le désert. C'est moi aussi qui n'ai pas eu honte et lui ai dit : Prosterne-toi devant moi. Par contrainte, alors que je ne le voulais pas, on m'a amené ici de l'extrémité de la terre, afin que le zèle et l'ardeur de *Barsoma* jugeassent contre moi. (La foi) droite que moi-même je hais, je la proclame contre ma volonté. Si le corps du Christ est formé comme le corps des hommes, qui donc a rompu son corps et l'a donné aux siens? Si le sang de l'Unique, que l'on a crucifié, est comme (celui des) hommes, quel est donc celui d'entre les enfants d'*Adam,* dont le sang a pardonné les péchés? Certes, par ma parole, moi-même je n'annonce pas la vérité; cependant la puissance de la croix vivificatrice me

contraint de raconter la vérité. » Lorsque ces gens de peu de foi eurent entendu (ceci), ils furent stupéfaits.

En outre, vinrent vers (*Barsoma*) d'autres gens de *Cappadoce*. Ils amenèrent avec eux un homme qui avait un démon. Sa bouche rendait du pus. (F. 23 r° b) On avait peur de le voir et d'approcher de lui à cause de sa puanteur. Le saint le traîna vers lui, le bénit au nom du Christ et cracha sur ses plaies, (qui) devinrent saines. Il tomba de son corps comme des écailles de poisson et son corps fut sain. De plus, il fit sortir de lui le démon. Quant aux gens qui étaient avec lui, ils (ne) dirent mot, mais se turent.

Il y avait aussi un prêtre explicateur (des Écritures) dans les sanctuaires et les églises. Il enseignait aux hommes les Écritures. Il avait été jadis l'ami du saint. Sa pensée changea et il eut peu de confiance au saint. Il souffrit et tomba dans la maladie. Ses amis vinrent vers lui et lui dirent : « Il ne faut pas que tu sois (animé) de deux sentiments (opposés) à l'égard du serviteur de *Jésus-Christ*. Pour nous, nous savons qu'il est juste et qu'il n'a pas outrepassé les choses de la foi. Cependant il y a des évêques qui ont été iniques envers lui. » Alors ce pauvre (prêtre) fut rempli d'indignation et, étendant ses mains, outragea le saint Docteur *Barsoma*. Aussitôt ses mains devinrent sèches ; la chair de ses bras se détacha, sa langue se fendit en deux morceaux et sortit de sa bouche. Peu après, il mourut, lui qui par sa pauvreté avait été un misérable.

Il y eut encore dans la ville un prêtre, dans lequel entrèrent la jalousie de *Satan* et le blasphème. Ayant pris des barres (F. 23 r° c) de fer dans sa main, il courut à l'intérieur de l'église et les mit derrière la porte. Il cria à haute voix et dit : « Moi-même je détruirai ce sanctuaire, dans lequel a prié *Barsoma* et qu'il a souillé. » Tandis qu'il outrageait le saint, l'ange du Seigneur du haut du ciel le perdit. Il tomba dans le feu. (Le feu) le torturait. Il criait dans (le feu) ardent, en disant : « Aie pitié de moi, ô serviteur du Seigneur *Jésus-Christ, Barsoma*, à cause du tourment qui est venu sur moi. » Il disait aux gens de la ville : « Je vous en prie, allez me chercher de la poussière sur laquelle se tient le saint Docteur *Barsoma*. Moi-même j'ai confiance que j'obtiendrai la rosée par la prière du saint. » Les hommes de la ville le haïssaient. Ils se réjouirent à son sujet, (désirant) qu'il mourût, et ils ne firent pas comme il leur avait dit. Peu après, il mourut.

Il y avait en outre un moine prêtre (que) les évêques de peu de foi aimaient. Ils lui prêtèrent un mutuel appui et le reçurent chez eux, afin qu'il devînt un adversaire du saint. Ce prêtre alla où habitait (*Barsoma*), entra dans l'église le jour du dimanche, offrit le sacrifice eucharistique et donna la communion (aux fidèles). Il se tint à la porte du tabernacle et cria au peuple en disant : « Si quelqu'un s'associe à *Barsoma*, qu'il soit (F. 23 v° a) maudit ! » Tout le peuple lui répondit, en disant : « Sois seul (maudit), comme tu t'en souviendras ainsi que tout être qui dira selon ta parole. » Il laissa le peuple derrière lui et sortit sur la place. Il dit aux vieillards de la ville : « Certes, je suis prêt à attacher des chaînes à votre cou et à vous conduire à *Antioche*. » Il s'indigna, les menaça, les

effraya et monta à cheval, afin d'aller à *Antioche*. Lorsqu'il fut éloigné un peu de la ville, voici : l'ange du Seigneur le jeta à terre. Tous les membres de son corps furent brisés; il tremblait énormément; il fut atteint d'un grand tourment. Lorsque cette histoire fut apprise par le prêtre de la ville, il se réjouit d'une grande joie, car il était le promoteur de la foi droite. (Le moine) députa (au prêtre un messager) avec une demande, (le priant) de parvenir vers le saint, pour que celui-ci lui pardonnât et priât pour lui, afin qu'il recouvrât la santé. Mais (le prêtre) lui députa (un messager), en disant : « Le Seigneur est vivant. (J'affirme) que je n'irai pas vers (le saint) à cause de toi. » Le moine s'entretint avec d'autres gens du peuple, en disant : « Aidez-moi, mes frères, afin que l'un d'entre vous reçoive sa récompense et aille vers le saint Docteur *Barsoma*. En effet, moi-même, je sais qu'il est un homme miséricordieux, (F. 23 v° b) qu'il ne rend le mal à personne (et) qu'il priera pour moi, afin que je recouvre la santé. » Lorsque le prêtre de la ville eut su (cela), il excommunia celui qui irait vers (le saint) par complaisance. Mais il dit : « Laissez mourir ce blasphémateur, car le Seigneur ne se fera fléchir par personne. » Ils n'allèrent pas à cause de l'excommunication. La souffrance augmenta sur (le moine) énormément. Peu après, il mourut d'une mort cruelle.

Les (gens) de peu de foi envoyèrent une lettre au saint par ruse, en voulant son assassinat. Ils avaient comploté avec les évêques d'accomplir ce (forfait). Ils réunirent plus de deux mille hommes et les disposèrent derrière un mur, afin que, lorsqu'il passerait, ils le tuassent. Ils recommencèrent encore et lui écrivirent une lettre ainsi (conçue) : « O Maître véritable et sage, bon pasteur, grand parmi les fidèles, saint Docteur *Barsoma*, nous connaissons ta sainteté qui a sondé nos âmes; nous connaissons nos péchés, nos œuvres impures et nos paroles de mensonge; nous savons que tu enseignes la vérité et nous ne pouvons pas parvenir vers ta paternité, (car) nous craignons que les gens du chemin, où nous passerons, ne nous lapident. Nous te demandons (donc), t'importunant un peu, de venir vers nous, afin que nous confessions notre folie devant toi et (F. 23 v° c) que nous suivions ton enseignement. »

Lorsque le saint eut lu la lettre, il se réjouit fort, (car) il ne savait pas qu'ils lui tendaient un piège. (Cette) œuvre fut révélée à un de ses disciples, pendant la nuit. (Le Seigneur) révéla (au disciple) leur œuvre. Le disciple cacha cela à son maître, mais le raconta à deux de ses frères. Le saint partit, pour aller vers (les gens), par la route, qu'ils lui avaient dite. Mais eux avaient caché des épées à cet endroit, afin de le tuer, lorsqu'il entrerait à l'église. Ils s'étaient dit entre eux : « Si nous le trouvons entrant seul, nous pourrons le tuer. Mais si nous le tuons, alors qu'un groupe se trouvera avec lui, nous n'avouerons pas que nous l'avons tué publiquement. » Ils lui dirent : « Prends un de tes disciples avec toi, afin que nous allions à l'église, pour te confesser nos péchés devant le peuple. » Il leur obéit. Mais le disciple, à qui la vision avait été manifestée, lui dit : « Jadis c'était à nous d'apprendre de toi, tous les jours, mais aujourd'hui c'est moi qui te révélerai leur ruse. Le Seigneur m'a parfaitement fait voir qu'ils veulent te tuer. » Les hérétiques lui dirent : « Laisse les frères qui sont

avec toi aller vers leur chemin. Mais toi, que tu le veuilles ou (F. 24 r° a) que tu ne le veuilles pas, nous te lapiderons. » Il pensait qu'ils plaisantaient avec lui. Mais eux jurèrent ensemble devant lui, en disant : « Aujourd'hui tu mourras. » Le saint se réjouit. Son visage brillait. Il était rempli de joie. Il leva ses mains au ciel et bénit le Seigneur. Il dit à ses disciples : « Vous savez que j'allais vers les régions de la *Perse*, vers les prêtres des idoles et vers les villes éloignées, en recherchant (le martyre). Mais maintenant, voici que j'ai obtenu ce que je recherche. Il faut que je glorifie le Seigneur qui m'a accordé (sa) grâce. Ma volonté et le désir de mon cœur sont accomplis pour moi aujourd'hui. Maintenant, ô mes enfants, si quelqu'un veut me suivre, qu'il fasse pareillement, mais que celui qui veut s'en aller s'en aille en paix. Cependant je vous dis de ne pas porter de bâton contre celui qui veut vous tuer, mais tout ce que je fais, faites-le comme moi. » Lorsqu'il eut fini de leur parler, il s'approcha d'eux. Son visage brillait comme le visage d'un ange.

On préparait un lieu, afin que ses ennemis l'y lapidassent. Ils se levèrent tous. Avec eux il y avait aussi d'autres gens. Ils vinrent vers l'endroit (où étaient) des pierres. Mais le saint vint vers l'endroit (où était) de l'eau, vers d'autres personnes. Il y avait des femmes (F. 24 r° b) et des enfants, (qui) se tenaient (là), en le regardant, et priaient, en disant : « O Seigneur secours *Barsoma* ton serviteur. » Le saint voulait traverser l'eau et entrer au milieu de l'assemblée, afin qu'on le lapidât, car il pensait dans son cœur qu'à cette heure même il allait mourir. Mais (ses) disciples le prirent, ne l'abandonnèrent pas et lui dirent : « Tourne ton visage vers l'orient, prie pour tes enfants et bénis-les, eux qui sont venus comme des brebis que l'on conduit, pour être égorgées. Bénis aussi tes enfants qui sont éloignés; ne les oublie pas à cause de leur éloignement de toi; souviens-toi de leur pauvreté, (te rappelant) comment ils ont abandonné leurs pères et t'ont suivi, comme tu le sais; bénis encore cette ville dans laquelle nous avons grandi; souviens-toi de ses anciens, de tous ceux qui y sont et se prosternent devant toi; prie pour ceux qui te lapideront; rends-leur comme a fait Étienne, le prince des martyrs; fais du bien à celui qui te fait du mal et à tout être qui te fait souffrir. » Pendant que le disciple qui avait eu la vision s'entretenait avec lui, le saint regardait ses disciples qui se tenaient debout. Il pria sur eux, puis les bénit. Il leur dit : « Prenez garde (F. 24 r° c) qu'aucun d'entre vous ne devienne un être qui ait recours à la violence ou ait des querelles, (qu'aucun) n'élève un bâton, ni ne jette une pierre contre quelqu'un, même appartenant à ceux-ci. »

Les gens réunis (là), qui voulaient le lapider, crièrent contre ses disciples, en disant : « Abandonnez votre Maître, mais vous, allez en sécurité, car nous ne voulons pas en tuer d'autre que lui. » Ils lapidèrent donc le saint. Une pierre tomba dans son œil gauche. Il cria à haute voix. Il leur sembla que sa tête était brisée. Mais (la pierre) ne le blessa pas du tout. La pierre, dans l'air, revint contre l'homme qui lapidait le bienheureux et le saint; alors que personne ne la vit, elle tomba dans ses yeux et les creva; son visage fut déformé aussitôt. Un disciple du saint saisit (*Barsoma*), l'embrassa et lui dit : « Certes, je t'ai dit que ces misérables n'auraient pas,

pitié de toi. Mais, sur ta propre volonté, voici que le Seigneur a accompli ton désir : tes yeux ont vu tes ennemis qui t'ont lapidé. Moi-même je sais que, lorsque tu seras mort dans cette ville, elle sera ravagée, et le feu viendra du ciel sur elle et la brûlera comme *Sodome* et *Gomorrhe*. »

APPENDICE : BARSOMA LE SYRIEN

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN.

TRADUCTION (1).

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Le 9 de Yakatit. En ce jour, mourut le saint Père le grand *Barsoma le Syrien*, Père des moines du pays de *Syrie*. Les parents de ce saint étaient des gens de la ville de *Samosate*. Un anachorète avait prophétisé sur lui (F. 178 v° a) et avait dit à son père avant sa naissance : « Un fruit suave et excellent sortira de toi. Sa renommée sera entendue dans toute la terre de *Syrie*. » (L'anachorète) lui exposa ce qui lui adviendrait.

Lorsque (*Barsoma*) fut né, eut grandi et fut arrivé à la connaissance du Seigneur, il s'enfuit de chez ses parents et parvint au fleuve de l'*Euphrate*. Il demeura là chez un homme juste, appelé *Abraham*. Celui-ci le mena aux couvents à cause de la crainte de ses parents. Saint *Abba Barsoma* habita dans un rocher et combattit là un grand combat. Sa renommée fut entendue dans tous les pays. De nombreux disciples lui survinrent. L'eau de l'endroit où il demeurait était très amère. Lorsqu'il eut prié, le Seigneur la changea et elle devint douce.

Le Seigneur fit par son intermédiaire de grands miracles et prodiges. En (voici quelques-uns). Lui-même, une fois, était éloigné de sa grotte, ainsi que ses disciples. Le moment du coucher du soleil approchait et il était loin de sa grotte. Il pria le Seigneur qui arrêta pour lui le soleil, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à sa grotte. Une fois, il y avait une ville tumultueuse, (dont) les gens étaient infidèles. La pluie avait été écartée sur la volonté du Seigneur : il n'avait pas plu sur eux. Lorsqu'ils furent tourmentés, ils vinrent vers saint *Abba Barsoma*. Il les réprimanda et ils firent la paix avec (F. 178 v° b) ceux qui croyaient à Notre-Seigneur *Jésus-Christ*. Lui-même fit pleuvoir beaucoup sur eux. Ils adhérèrent à lui. Il pria Notre-Seigneur *Jésus-Christ*. Il fit pleuvoir sur eux et ils crurent au Seigneur. De même pour d'autres villes, (où) il y avait des infidèles. Il les

(1) Traduction faite sur le ms. 126 de la Bibliothèque Nationale de Paris (fonds éthiopien).

convertit tous à la connaissance du Seigneur. Il détruisit beaucoup de temples d'idoles.

Ce saint fit pour lui un sanctuaire. Il se tint debout là, sans s'asseoir, pendant cinquante ans. Il arriva que, lorsqu'il fut affaibli par les veilles et les jeûnes, il sommeillait, en étant debout (et en ayant) sous ses mains un (support) incliné, sur lequel il s'appuyait. Il jeûnait pendant une semaine. Le saint vivait dans les jours d'*Abba Siméon le Stylite*. Il désira le voir, car il avait appris la renommée de sa sainteté et de ses vertus, de la part de beaucoup de gens. Saint *Abba Siméon* vint. Ils se bénirent mutuellement. Puis, il retourna à son couvent.

(*Barsoma*) prêcha dans la ville de *Samarie*. (Les gens) crurent par son intermédiaire, lorsqu'il eut fait chez eux beaucoup de miracles et de prodiges. Il alla vers le roi *Théodose le Jeune*. Le roi l'encouragea et lui donna beaucoup d'argent, mais il n'accepta rien de lui. Le roi écrivit, afin qu'il devînt pour lui une puissance sur tous les évêques du district d'*Antioche*, et lui donna son anneau. Lorsque fut réunie l'assemblée du concile des 200 évêques, (F. 178 v° c) dans la ville d'*Éphèse*, au sujet de l'hérétique *Nestorius*, ils l'excommunièrent, le maudirent et le déposèrent. Ce Père se trouvait avec eux. Le roi lui écrivit un billet de sa main, afin que tous les juges et les préfets du district d'*Antioche* lui obéissent. (*Barsoma*) écrivit une lettre à toutes les villes et la cacheta avec l'anneau du roi. Il leur ordonna de faire de bonnes actions.

Des hommes méchants le haïssaient. Ils l'accusèrent auprès du roi (à qui) ils dirent : « Voici : *Abba Barsoma* mange, boit et est vêtu de beaux habits. » Le roi envoya un de ses ministres, afin de s'enquérir de ce qui était dit à ce propos au sujet d'*Abba Barsoma*. Lorsque l'ami du roi fut parvenu vers le saint, il ne trouva chez lui rien de mal de ce qu'on avait raconté à son sujet. Alors il l'amena au roi (qui) ne trouva rien de changé dans ses œuvres spirituelles, à sa connaissance. Le roi lui rendit de grands honneurs et le renvoya à son couvent.

Lorsque le roi *Marcien* l'hérétique eut convoqué le concile à *Chalcédoine*, les conseillers du roi lui demandèrent de ne pas faire venir parmi eux *Barsoma*, car ils savaient la grâce de l'Esprit-Saint qui était sur lui, afin qu'il ne les contredît, ne les vainquît et ne les confondît pas. Lorsque fut terminée la réunion du concile impur, (F. 179 r° a) qui divisa le Christ Roi et en fit deux natures, le bienheureux *Barsoma* lutta contre eux, réfuta leurs paroles, les excommunia et les maudit. Ils écrivirent au roi, en l'accusant. Le roi l'envoya chercher, mais il ne put pas s'opposer à la grâce de l'Esprit-Saint qui était sur lui. Alors *Abba Barsoma* maudit la reine. Elle s'en alla et ne demeura (sur terre) que peu de jours. Elle mourut affreusement.

Les hérétiques luttèrent contre lui et écrivirent à toutes les villes de ne pas lui obéir. Mais elles ne les écoutèrent pas et n'abandonnèrent pas l'obéissance au saint, (ni) sa doctrine. Deux mille hommes hérétiques firent la paix ; avec eux étaient les évêques hérétiques. Ils lui dressèrent une embuscade sur le chemin, afin de le tuer. Alors ils envoyèrent (quelqu'un) vers lui, afin qu'il vînt vers eux et qu'il allât à l'église conjointe-

ment (avec eux). Lorsqu'il fut venu et eut marché avec eux dans le chemin, ils le lapidèrent, mais les pierres retournèrent sur leurs têtes. Ils s'enfuirent et s'en allèrent d'auprès de lui, en étant confondus.

Puis, lorsque le Seigneur voulut le faire sortir des chaînes de ce monde, il envoya son ange vers lui (qui) lui dit : « Dans quatre jours tu émigreras de ce monde. » Saint *Abba Barsoma* envoya (quelqu'un) vers son disciple et lui dit (F. 179 r° b) (d'aller) aux villes environnantes, afin de consoler les fidèles. Tandis que le disciple parcourait (les villes), il parvint à un sanctuaire, dans lequel était la tête de Saint *Jean-Baptiste*. Il salua la tête sainte et pleura. Il la pria au sujet du roi *Marcien*. Une voix sortit de la tête de Saint *Jean-Baptiste*, en disant : « Ne crains pas, car il est mort, car *Barsoma* l'a accusé auprès du Seigneur. »

Saint *Abba Barsoma* bénit son disciple et mourut en paix. Une colonne de lumière apparut à la porte de sa grotte, (allant) jusqu'au ciel. Tous les fidèles la virent de loin. Ils vinrent vers le saint et ils le trouvèrent mort. Ils furent bénis par lui ; ils pleurèrent sur lui et furent tristes énormément à cause de leur séparation d'avec leur Père spirituel. Ils l'ensevelirent, comme il convient, au milieu de psalmodies et de chants nombreux, et ils le mirent au tombeau.

Que sa sainte bénédiction soit avec son cher *Za-Manfas-Qedoûs* (1) pour les siècles des siècles !

Salâm: Salut, étoile resplendissante de la foi,
Du couvent de *Basmôul*.
Alors que dans le désert il se nourrissait de rejetons verts,
Il s'éloigna, comme son nom l'indique, et s'abstint de la nourriture,
Car *Barsoma* veut dire *Fils du jeûne*.

Bézancourt par Gournay-en-Bray, le 5 Novembre 1909.

Sylvain GRÉBAUT.

(1) *Za-Manfas-Qedoûs* est le nom du propriétaire du ms. 126. « Une note, qui se trouve à la fin du volume, fait connaître que ce ms. a été exécuté aux frais de *Za-Manfas-Qedoûs*, de la ville de *Kanta*, lieu de séjour de saint *Gabra-Manfas-Qedoûs* (ዘሀገረ ፡ ክንተ ፡ መካን ፡ አቡን ፡ ገብረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡) en l'an du monde 7192, sous le règne du roi *Jyâsoû*. » Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens*, p. 178.

CATALOGUE SOMMAIRE

DES MANUSCRITS COPTES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1

Pentateuque (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r.-91 r. Genèse. 91 v.-93 v. en blanc. 94 r.-175 v. Exode. 176 r.-177 v. en blanc. 178 r.-236 v. Lévitique. 237 r.-309 r. Nombres. 309 v.-367 v. Deutéronome.

Ms. acéphale, de 367 feuil.; 40 × 28. D'après une note (91 r.), la copie de la Genèse a été achevée le 19 Choiak 1073 E. M. [1356 ap. J.-C.]; d'après une autre note (367 v.), le volume entier a été terminé trois ans plus tard. Le scribe était un moine nommé Michel, fils d'Abraham.

Ce ms. porte une double pagination : l'une, moderne, au recto de chaque feuillet; l'autre, ancienne, au verso, en lettres et en chiffres coptes; les trois premiers feuillets ont disparu; la Genèse commence au feuil. ⲇ [4]; l'Exode est paginé ⲁ [1]-ⲡⲃ [82]; le Lévitique, ⲁ [1]-ⲛⲑ [59]; les deux derniers livres ensemble, ⲁ [1]-ⲣⲗⲁ [131].

En tête de chaque livre est un ornement, colorié pour le Lévitique et le Deutéronome. A la première page de la Genèse, après le titre en rouge, les lignes coptes sont écrites deux par deux en noir et en rouge; les deux premières lignes de l'arabe sont en lettres d'or bordées de noir. A la première page de l'Exode, les trois premières lignes de l'arabe et les points de division sont en or bordé de noir. Au début des livres suivants, une page dont le texte copte est partie en rouge et partie en noir. Des paragraphes sont indiqués par une majuscule écrite à la marge. Les quatre derniers livres comportent en outre une

division en 186 chapitres numérotés à la marge : Exode, 1-78; Lévitique, 79-115; Nombres, 116-181; Deutéronome, 182-186. La lettre ϧ porte un point rouge à l'intérieur; les points de division sont indiqués par ⁖. La lecture des chiffres représentés dans le texte par des lettres a été plus tard écrite en rouge à la marge. — Corrections et variantes postérieures en interligne.

A appartenu à Gaulmin.

Bibl. — A. Fallet. *La version cophte du Pentateuque, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris avec des variantes et des notes.* Paris, 1854. Il n'a paru que Genèse, I-XXVII, sans clef des sigles. — Les 2 mss. de la Bibliothèque nationale (nos 1 et 100) n'ont pas été utilisés dans les éditions du Pentateuque bohaïrique.

2

Les douze petits Prophètes et la prophétie de Daniel (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r.-11 v. Osée. 12 r.-20 r. Amos. 20 v.-25 r. Michée. 25 v.-30 r. Joël. 30 v.-31 v. Abdias. 32 r.-34 v. Jonas. 35 r.-37 v. Nahum. 38 r.-41 r. Habacuc. 41 v.-44 v. Sophonie. 45 r.-47 r. Aggée. 47 v.-59 v. Zacharie. 60 r.-64 r. Malachie. 64 v.-66 v. en blanc. 67 r.-106 v. Daniel.

Ms. de 106 feuil.; 32 × 24. Après chaque prophétie, sauf Osée et Habacuc, une note indique à quelle date a été terminée la copie; la dernière (106 v.) est du 9 Choiak 1376 E. M. [1659 ap. J.-C.].

Ce ms. porte une double pagination : l'une, moderne, au recto de chaque feuillet; l'autre, ancienne, au verso, en lettres et en chiffres coptes; Daniel est coté séparément par le scribe.

Au verso du premier feuillet, une grande croix entourée de rectangles peints en couleurs diverses. La première page de chaque prophétie est encadrée d'ornements de même style. Le titre indiquant le nom et le numéro d'ordre du prophète est en rouge; les lignes suivantes sont deux par deux écrites en noir orné de rouge puis en rouge. Les chapitres, suivant la division copte, sont notés à la marge. Le nom du prophète est marqué en

arabe au recto et en copte au verso, en haut des pages; en bas, un appel. Les lettres ϧ et ϩ portent un point rouge à l'intérieur de la boucle, ϕ en a deux et ϫ quatre, ⲟⲩⲟϩ est écrit avec l'ⲩ dans le premier ⲟ et pour ϧⲉⲛ les deux dernières lettres sont inscrites dans la boucle de la première. Les points de division sont indiqués par ⁘.

Acquis au Caire par Vansleb dont le cachet est empreint 1 v. et 106 v. Sur le premier feuillet de garde, note descriptive par Joseph Ascari.

Bibl. — E. Quatremère. *Daniel et les douze petits Prophètes, manuscrits coptes de la Bibliothèque impériale, n° 2. et Saint-Germain, n° 21. Notices et Extraits des manuscrits...*, viii (1810), 1° part., p. 220-289. On y trouve une description des deux ms. (Bibl. nat., 2 et 58), des renseignements sur les publications antérieures, une étude sur les divergences du copte et de l'arabe, le texte copte et la traduction latine de la prophétie de Zacharie.

H. Tattam. *Duodecim Prophetarum minorum libros in lingua aegyptiaca vulgo coptica seu memphitica ex ms. Parisiensi descriptos et cum ms. Johannis Lee J.C.D. collatos latine edidit.* Oxford, 1836. D'après une copie de Woïde.

J. Bardelli. *Daniel copto-memphitice.* Pise, 1849. Utilise les deux manuscrits de Paris.

H. Tattam. *Prophetae Maiores in dialecto linguae aegyptiacae memphitica seu coptica edidit cum versione latina.* Oxford, 1852. Utilise le Copt. 2.

2A

Ezéchiel (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Ms. de 187 feuil.; 32 × 24. La note finale (186 r.) indique qu'il fut écrit pour le patriarcat et achevé le 21 Paôni 1072 E. M. [1356 ap. J.-C.].

Ce ms. porte une double pagination : l'une moderne, au recto de chaque feuillet; l'autre, en copte, au verso, commence à ⲃ̄ [2].

2 v., une croix en couleurs; 3 r., un ornement en couleurs dans lequel est inscrit, en rouge, le titre du livre. Le texte est divisé en 49 chapitres indiqués par une grande lettre majuscule à la marge, accompagnée parfois d'arabesques et d'ani-

maux en couleurs; les sections secondaires sont marquées par une lettre ornée de rouge écrite à la marge. La lettre ⲫ porte un point rouge à l'intérieur; les points de division sont représentés par ⳩; les abréviations sont surmontées d'un trait noir avec un gros point rouge au milieu.

A appartenu à Benoît de Maillet. — A la fin, à l'intérieur de la couverture, une note descriptive par [Joseph] Ascari.

3

PSAUMES ET ODES (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r.-122 Psaumes. 123 r.-124 r. 1er cantique de Moïse (Exode xv, 1-19). 124 r.-127 r. 2e cantique de Moïse (Deut. xxxii, 1-21). 127 r.-128 r. Prière d'Anne, mère de Samuel (I Sam. ii, 1-10). 128 r.-129 r. Prière du prophète Habacuc (Hab. iii, 2-19). 129 r.-129 v. Prière de Jonas (Jon. ii, 2-10). 130 r.-130 v. Prière d'Ezéchias (Isaïe, xxxviii, 10-14, 16-20). 130 v.-131 v. Prière de Manassé. 131 v.-132 v. 1re prière d'Isaïe. 132 v.-133 r. 2e prière d'Isaïe. 133 r.-134 r. 3e prière d'Isaïe. 134 r.-136 r. Quatrième vision de Daniel (Daniel, iii, 1-24). 136 r.-140 r. Prière d'Azarias (Daniel, iii, 25-97).

Le psautier est divisé en vingt ⲕⲁⲧⲓⲥⲙⲁⲧⲁ et en soixante ⲇⲟⲝⲁ; il n'y a pas de division en livres.

Ms. de 140 feuil.; 30 × 20. La note finale (140 r.) indique qu'il a été achevé le 12 Epîp 1375 E. M. [1659 ap. J.-C.].

Ce ms. a été écrit de la même main que le n° 2, cinq mois plus tôt; il présente les mêmes ornements et la même disposition; le scribe a en outre fait usage de la couleur verte en divers endroits, par exemple pour les points placés dans les titres des psaumes.

Acquis par Vansleb dont le cachet est empreint 1 r. et 140 v.

4

PSAUMES ET ODES (*bohaïrique*), plus deux feuillets du MARTYRE DE MÉNAS (ⲙⲏⲛⲁ).

Lacune : feuillet ⲃ̄. 1-4 : Ps. 1,5-5 fin. Lacune : feuillet ⲓ̄ⲃ̄. 5-65 : Ps. 7,3-51,2. Lacune : 2 feuillets ⲣ̄ⲗ̄ⲉ̄ et ⲣ̄ⲗ̄ⲏ̄. 66-73 : Ps. 54,3-59,13. Lacune : feuillet ⲣ̄ⲛ̄ⲁ̄. 74-116 : Ps. 61,5-88,41. Lacune : 2 feuillets ⲥ̄ⲙ̄ⲃ̄ et ⲥ̄ⲙ̄ⲁ̄. 117-120 : Ps. 89,17-

93,16. Lacune : 2 feuillets ϲⲏⲁ̅ et ϲⲏⲉ̅. 121-128 : Ps. 95,6-102,21. Lacune : feuillet ϲⲟⲁ̅. 129-143 : Ps. 103, 11-109,7. Lacune : 14 feuillets, de ⲧⲉ̅ à ⲧⲁⲃ̅. 144-171 v. : Ps. 118,119-fin. 172 v.-174 v. 1er cantique de Moïse. 174 v.-179 v. 2e cantique de Moïse. 179 v.-180 v. Prière d'Anne. 180 v.-181 v. Prière d'Ezéchias. 181 v.-183 v. Prière de Manassé. 183 v.-184 r. Prière de Jonas. 184 r.-186 v. Prière du prophète Habacuc. 186 v.-188 r. 1re prière d'Isaïe. 188 r.-188 v. 2e prière d'Isaïe. 188 v.-189 v. 3e prière d'Isaïe. 190 r.-193 v. Quatrième vision de Daniel. 193 v.-200 v. Prière d'Azarias. 200 v.-201 r. Cantique de la Sainte Vierge (Luc, I, 47-55). 201 r.-202 r. Cantique de Zacharie (Luc, I, 68-79). 202 r. Cantique de Siméon (Luc, II, 29-32). 202 r.-204 v. Gloria in excelsis [intitulé ⲡⲓϩⲱⲥ ⲛⲧⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ = Cantique d'Amba Athanase, l'archevêque (1)]. 204 v.-205 v. Symbole de Nicée. 205 v.-206 r. Prière du patriarche Sévère que le moine doit réciter avant de se coucher. 206 r.-207 r. Prière du patriarche à dire à la première heure. 207 r.-207 v. Prière de la troisième heure. 207 v.-208 r. Prière de la sixième heure. 208 r.-208 v. Prière de la neuvième heure. 208 v. Prière de la nuit (inachevée). 209-210. Deux feuillets du martyre de Ménas; le premier commence par ⲉⲣⲟⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲧⲁⲕⲟⲛⲉⲛⲟⲧⲉⲛ et se termine par ⲟⲩⲟϩⲛⲉⲭⲉⲛⲓⲣⲉⲛ; le second commence par ⲫⲙⲟⲩⲅⲁⲣϩⲟⲗⲭ et se termine par ⲉⲣⲉⲛⲉϥϩⲟϩⲓⲁⲕⲧⲓⲛⲟⲩ.

Ms. de 210 feuil.; 28 × 21; parchemin. Sans date.

Ce ms. est paginé au recto en chiffres occidentaux; au verso, en lettres coptes (nombres pairs); le dernier feuillet est coté ⲫⲝⲃ [562]; les cahiers, de 16 pages, sont cotés par première et dernière avec, au milieu, un ornement rouge accompagné de mots abrégés; chaque page comporte 25 lignes de 16 à 20 lettres.

Les titres sont en rouge. La première lettre du texte est une grande majuscule à la marge, accompagnée du côté extérieur d'un ornement rouge. Les paragraphes sont indiqués par une petite majuscule à la marge rehaussée de rouge. Les lettres ⲫ

(1) Un psautier syriaque à l'usage des Jacobites (Bibl. nat., syr. 13) porte pour titre du *Gloria in excelsis* : Cantique des anges... complété par saint Athanase, patriarche d'Alexandrie (Cf. Zotenberg, *Catalogue des manuscrits syriaques*).

et ϧ portent parfois un ou deux points rouges; les points de division sont rouges. A la page 172 r. est dessiné un cavalier; au début de la page 172 v. un ornement.

Le fragment du martyre de Ménas provient d'un autre volume : le feuillet 209 est coté ⲁⲅ-ⲁⲁ, c'est le premier du troisième cahier et il est orné d'une croix grecque disposée entre ⲁϥ et ⲥⲣⲟ; le feuillet 210 est coté au verso ⲩⲏ, c'est le dernier du même cahier et il est orné de deux entrelacs qui se coupent, disposés entre ⲥⲧ et ⲫⲥ. Chaque page comporte 29 ou 30 lignes de 14 ou 15 lettres.

Ce fragment, écrit tout en noir, est à peu près de la même époque que le psautier; de fréquents alinéas commencent par une lettre un peu plus grande placée dans la marge; les phrases sont séparées par le signe =.

Acquis par Vansleb dont le cachet sur cire est empreint aux feuillets 1 et 209.

5

Psaumes et Odes (*bohaïrique*).

2 r.-146 v. Psaumes. 147 r.-148 v. 1er Cantique de Moïse. 148 v.-156 r. Quatrième vision de Daniel et prière d'Azarias.

Ms. de 157 feuil.; 21 × 16. Écrit par un certain Jean (156 r.). Sans date.

Ce ms. porte une double pagination au recto de chaque feuillet : l'une, moderne, de 1 à 156 (le 2e feuillet a été oublié); l'autre, en lettres coptes de ⲁ [1] à ⲣⲛⲍ [157].

Le titre de chaque psaume est à l'encre rouge. Quelques alinéas indiqués par une majuscule à la marge rehaussée de rouge. Les lettres ϧ et ⲫ portent un point rouge à l'intérieur de la boucle. Les points de division sont marqués ·> en rouge.

A appartenu à Gaulmin.

Bibl. — P. de Lagarde. *Psalterii versio memphitica*... Berlin, 1875. Utilise les ms. copt. 5 et 12.

6

Katameros (*bohaïrique*) pour les six premiers mois de l'année (1).

(1) L'année commence le 29 août, de l'année julienne pour les coptes schismatiques, de l'année grégorienne pour les coptes unis. Elle est formée de douze

Thôout : 2 r.-6 r. 1er dimanche. 6 r.-10 r. 2e dimanche. 10 v.-15 v. 3e dimanche. 16 r.-21 v. 4e dimanche.

Paopi : 22 r.-28 r. 1er dimanche. 28 v.-33 r. 2e dimanche. 33 v.-39 r. 3e dimanche. 39 v.-45 v. 4e dimanche.

Athôr : 46 r.-53 r. 1er dimanche. 53 v.-58 r. 2e dimanche. 58 v.-65 r. 3e dimanche. 65 v.-78 r. 4e dimanche.

Choiak : 78 v.-85 r. 1er dimanche. 85 v.-92 v. 2e dimanche. 93 r.-99 r. 3e dimanche. 99 v.-105 r. 4e dimanche. 105 v.-111 r. Nativité. 111 v.-118 v. Épiphanie.

Tôbi : 119 r.-124 v. 1er dimanche. 125 r.-131 r. 2e dimanche. 131 v.-140 r. 3e dimanche. 140 v.-150 v. 4e dimanche.

Mechir : 151 r.-157 v. 1er dimanche. 158 r.-163 v. 2e dimanche. 164 r.-170 r. 3e dimanche. 170 v.-176 r. 4e dimanche.

176 v.-181 v. Office du 5e dimanche, s'il y en a un. 183 r.-183 v. Prière pour le 3e dimanche de Carême. 185 v. Titre en arabe.

Ms. de 185 feuil. : 28 × 19. Sans date.

Ce ms. est paginé au recto de chaque feuillet en chiffres occidentaux; chaque cahier est numéroté par premier et dernier feuillet en lettres coptes.

Le titre de chaque dimanche est en arabe; il est parfois précédé d'un ornement en couleurs : 2 r., 16 r., 22 r., 46 r., 78 v., 105 v., 119 r., 151 r. Les Livres d'où sont extraites les leçons sont indiqués à l'encre rouge; chaque leçon débute par une grande majuscule très ornée. Les lettres ϕ, ϧ et ϩ portent un point rouge à l'intérieur de la boucle. Les points sont marqués par ⁘. Chaque dimanche est suivi d'une note arabe.

A appartenu à Peiresc et à Delamare. — Page de garde, verso, note descriptive par J. Ascari, en 1731.

(*A suivre.*) L. DELAPORTE.

mois de trente jours et d'un petit mois (ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲃⲟⲧ) composé des cinq jours complémentaires (six tous les 4 ans). Voici les noms des mois, en bohaïrique, et les dates auxquelles ils débutent dans l'année commune : Thôout, 29 août; Paopi, 28 sept.; Athôr, 28 oct.: Choiak, 27 nov.; Tôbi, 27 déc.; Mechir, 26 janv.; Famenôth, 25 fév.; Farmouthi, 27 mars; Pachôn, 26 avril; Paôni, 26 mai; Epip., 25 juin; Mesôrî, 25 juil.; le petit mois, 24 août. — L'année qui suit l'intercalaire commence le 30 août, mais, comme elle concourt avec une année bissextile romaine, elle finit le 28 août et la suivante recommence le 29 août. — L'ère des Martyrs, usitée chez les coptes, a débuté le 29 août 284 de l'ère chrétienne.

LA NAISSANCE DE NESTORIUS

Les auteurs grecs ne nous donnent aucun renseignement sur ce point; nous pouvons suppléer à leur silence à l'aide de la lettre de Philoxène de Mabboug à Abou Niphir, cf. *ROC.*, t. VIII (1903), p. 623 à 630, reprise et complétée par Denys, *supra,* p. 301 à 302.

La lettre de Philoxène, telle qu'elle a été éditée, porte partout Théodore de Mopsueste au lieu de Théodoret de Cyr, et les erreurs et anachronismes ainsi introduits faisaient douter, à bon droit, de l'authenticité de la lettre. Il n'en est plus de même maintenant que nous savons, grâce à Denys, qu'il faut lire Théodoret; le sens seul d'ailleurs suffisait à le faire voir. Le scribe qui a commis cette modification systématique a pu aussi introduire Honorius, en un endroit, en place de Théodose, et même changer Yafar en Nifir. On pourrait ainsi identifier Abou-Nifir, stratélate de Hirta, avec Abou-Yafar, lieutenant du roi de Perse à Hirta entre 498 et 503, cf. *ROC.*, VIII, 623. D'ailleurs le manuscrit *add.* 14529, qui renferme la lettre de Philoxène, est du VIIe au VIIIe siècle et suppose quelques copies antérieures, puisque Théodore a été manifestement introduit en place de Théodoret. Il ne paraît donc pas impossible que la lettre à Abou-Yafar — corrompue depuis lors par les scribes — ait été écrite durant les premières années du VIe siècle. La légende qui va nous guider est donc d'antiquité très respectable.

Nestorius est d'origine perse; son grand-père, nommé Addaï, habitait Atac, dans le Beit-Garmaï (1); il frappa une

(1) Les Nestoriens sont d'accord ici avec Philoxène et Denys, car Bar Ali écrit. sous le mot Atac : « nom de la vile d'Addaï, *grand-père* (Payne-Smith a traduit : *prêtre*, Thesaurus syr., I, 422) de Nestorius. Cela nous explique aussi l'engouement de l'école des Perses et des Perses pour Nestorius.

femme (1) au point de la faire avorter et dut donc s'enfuir et se réfugier avec sa femme, nommée 'Amalcâ (2), dans la Sophène ; ils allèrent habiter Samosate. Addaï et 'Amalcâ étaient païens, ils furent ensevelis à Samosate. Après leur mort, leurs deux fils allèrent à Germanicie (ou Mar'aš) et se marièrent dans le village de Béhédîn, qui était détruit au XIIe siècle. D'après une légende, quiconque naissait dans ce village et buvait de l'eau de certaine de ses fontaines avait la voix remarquable et claire (3). L'aîné des deux frères, nommé Barba'alšmîn (le fils du Baal du ciel), eut un fils qu'il appela Nestorius ; le cadet, nommé Abi'ašoum (mon père a mal agi?) eut aussi un fils qu'il appela Théodoret (4). Nestorius était roux (5), n'était pas grand (6), avait de grands yeux et une figure agréable : « c'était un nouveau David (7) ». Il entra assez tôt au monastère. On montrait, au-dessus du village de Béhédîn, une caverne où il aurait demeuré sans doute avant d'entrer au monastère d'Euprépios, près d'Antioche. La vie érémitique aurait donc été pour lui une véritable vocation, à laquelle d'ailleurs il resta fidèle toute sa vie. Les historiens grecs nous font connaître la suite de sa carrière.

Que Théodoret de Cyr ait été le cousin germain de Nestorius, c'est une pure légende jacobite; car les nombreux ennemis de Théodoret n'auraient pas manqué de lui reprocher cette parenté. Cette légende est fondée sur la persistance que mit Théodoret à affirmer que Nestorius n'avait pas professé les erreurs pour lesquelles on l'avait condamné, et sur la tendance jacobite qui identifie le plus possible Théodoret avec Nestorius,

(1) Denys porte, de seconde main, « sa femme ». Philoxène qui était du Beit-Garmaï a toute chance, en dehors des fautes de scribe, de nous avoir conservé la véritable tradition. Denys (de première main) est d'ailleurs d'accord avec lui.

(2) On peut écrire aussi 'Amlaca. Une autre tradition jacobite porte Malktoum, *Oriens christianus*, I (1901), p. 278.

(3) Ces détails sur Béhédin ne se trouvent que chez Denys, mais comme il avait été évêque de Germanicie avant de les écrire, ils doivent provenir d'une tradition recueillie par lui dans cette ville même et qui doit donc être acceptée.

(4) Ici, et dans toute la suite, Philoxène, tel qu'il est conservé, porte à tort Théodore (de Mopsueste).

(5) Sic Denys (p. 314) et la lettre à Cosme, *ZDMG.*, LIV (1900), p. 378-395. D'ailleurs il est d'origine Perse ou arienne et non sémite.

(6) D'après Denys (p. 314).

(7) Sic la lettre à Cosme.

pour avoir quelque raison d'affirmer que le concile de Chalcédoine en absolvant le premier a aussi absous le second.

Le livre d'Héraclide sera bientôt d'ailleurs à la portée du public, car le R. P. Bedjan a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de son édition (521 pages). Je les ai emportées en vacances à Ribaute (Gard) et j'ai traduit les pages 1 à 32 et 126 à 521. M. Maurice Brière m'a rendu le service de traduire les pages 32 à 125. Notre traduction française était terminée le 3 octobre. Du 5 au 14 octobre, je l'ai lue tout entière, à Cologne, au R. P. Bedjan. Durant ces quelques jours, j'ai profité des corrections et des conseils qu'a bien voulu m'indiquer et me donner l'éminent orientaliste, le doyen, je crois, des syriacisants; il a bien voulu admettre aussi la plupart des corrections au texte syriaque que l'étude comparée des textes et versions m'avait suggérées, et les insérer en *errata* à la fin du texte. Enfin j'ai terminé mes annotations et j'ai remis le manuscrit de la traduction à la librairie Letouzey, le 2 novembre, pour me consacrer ensuite à mes nombreuses classes de mathématiques. Depuis, j'ai retrouvé le texte grec de trois homélies de Nestorius, en particulier des deux traduites en partie par Mercator et qui figurent d'après cet auteur dans Loofs, *Nestoriana*, p. 342 à 347. Je les édite à la suite de la traduction du livre d'Héraclide.

F. NAU.

MÉLANGES

I

CINQ LETTRES DE JACQUES D'ÉDESSE A JEAN LE STYLITE (TRADUCTION ET ANALYSE).

La première lettre ci-après, écrite par Jacques d'Édesse vers la fin de sa vie (708) puisqu'il y mentionne sa revision de la Bible faite vers 701-705, traite du nombre des livres écrits par Salomon, des livres protocanoniques et deutérocanoniques et d'une difficulté chronologique.

La seconde rend compte d'une contradiction apparente (relative à Noé), entre saint Cyrille d'Alexandrie et II Pierre, II, 5.

Nous faisons suivre la traduction de ces deux lettres du résumé de trois autres : la première, toute de critique littéraire, a été éditée mais non traduite, *ZDMG.*, t. XXIV, p. 261 sqq. Elle montre que deux discours en vers attribués à Jacques de Saroug ne peuvent pas être de cet auteur. Les deux dernières ont trait à une question personnelle mal définie, à la fête de l'exaltation de la sainte Croix et à un passage obscur du 14e discours de Saint Ephrem, *Opera omnia*, Rome, 1743, t. III, p. 78. Elles sont des spécimens intéressants de critique biblique, historique et littéraire du VIIe au VIIIe siècle.

F. NAU.

TRADUCTION

I. — AUTRE LETTRE DU MÊME AU MÊME.

A notre frère spirituel et aimé, au religieux et pieux prêtre Mar Jean, (de la part de) Jacques l'humble, paix dans le Seigneur.

1. Exorde. — Je veux que ta pieuse Fraternité juge des sentiments de mon Humilité comme elle juge d'une femme qui a enfanté et qui nourrit (son enfant) et d'une mère miséricordieuse : bien qu'elle crie un peu contre son fils et l'empêche de téter, elle ne supporte cependant pas de le repousser pour longtemps; de même si mon Humilité crie parfois un peu à cause des opprobres et des amertumes qui m'adviennent pour mes péchés, elle n'admet et ne supporte cependant pas de repousser ta Fraternité, ou un autre des disciples du Messie, qui lui soumet ses difficultés sur un passage des saints Livres ou sur un autre sujet quelconque utile à l'âme. Et je ne le fais pas seulement à cause de l'ordre du Maître qui me l'ordonne, mais aussi parce que ce m'est facile et agréable, car il a encore été dit que je fasse croître et grandir les semences, et que j'apporte sur la table, avec les talents qui forment le capital, l'intérêt proportionné à ma force (1). Ne crains donc pas de me demander les choses qui te préoccupent, parce que, quand bien même je crierais un peu en paroles à un moment quelconque, par la suite du moins je me contrains et me donne de la peine pour envoyer et accomplir ce qui m'est ordonné et demandé par la charité des frères.

2. Nombre des livres attribués a Salomon. — Ta Fraternité me demande une chose qui m'embarrasse aussi bien qu'elle. Que pourrai-je donc dire et répondre à ta Fraternité qui m'interroge sur une diversité de paroles de cet Esprit saint, apostolique et doctoral qui sait tout et scrute jusqu'aux profondeurs de Dieu, sinon que j'hésite aussi bien que toi et que j'admire la sagesse cachée de l'Esprit.

Il est bien vrai que saint *Clément*, disciple de l'apôtre *Pierre*, a écrit dans la huitième constitution (διάταξις), au sujet des canons (2), comme l'écrit ta Fraternité, qu'il y a cinq livres de *Salomon*, mais il ne distingue pas et ne nous nomme pas clairement quels sont ces livres; tandis qu'il n'y en a que trois d'après les saints docteurs que tu as mentionnés : *Athanase*, *Basile*, *Grégoire*, *Amphiloque*, et, avant eux, *Eusèbe de Césarée*, avec beaucoup d'autres qui les suivirent. Ta Fraternité a bien fait d'hésiter et d'étudier ce sujet, c'est même extrêmement beau et louable, cependant il ne faut pas t'étonner des variantes analogues des paroles de l'Esprit, car l'Esprit les a prononcées dans sa sagesse par la bouche d'hommes et pour des hommes, et comme il le jugeait convenable. Comme ces

(1) Cf. Matth., xxv, 26-30.

(2) Il s'agit de l'octateuque de Clément dont le huitième livre est formé des canons des apôtres. Dans l'édition de Lagarde, *Reliquiae juris ant. syr.*, Leipzig, 1856, p. 60, ligne 2, on trouve bien « de Salomon, cinq livres »; tandis que le texte grec du dernier canon des apôtres n'attribue que trois livres à Salomon, cf. Mansi, *Concilia*, I, 47.

paroles t'ont embarrassé et étonné, voilà que tu me demandes — bien que je sois aussi embarrassé et aussi étonné que toi — pourquoi *Clément* a dit cinq, tandis que les docteurs ont dit trois, fait qui est exact et absolument vrai, mais que je ne comprends pas et que je ne promets pas de t'expliquer. Je t'écris seulement ce qui me paraît juste, ce sera du moins une apparence de vérité. Je me hâte donc de dire que *Clément* a compté cinq livres de *Salomon* parce qu'il lui a attribué aussi *la Sagesse*, ce livre si admirable, et parce qu'il a divisé le livre des *Proverbes* et en a fait deux livres, car certains partagent aussi cette idée que c'est un autre livre qui a été réuni et placé avec celui-ci, à partir de l'endroit (1) où sont mentionnés les Proverbes écrits par les « amis » (2) d'Ézéchias, et jusqu'à la fin; voilà ce que je crois pouvoir dire au sujet du texte de *Clément*.

Quant au texte des docteurs qui ne mentionne que trois livres (de Salomon), je dis qu'ils n'en comptent que trois, parce qu'ils ne parlent que des livres définis canoniquement par l'Église (des livres protocanoniques), et parce qu'ils ne faisaient qu'un livre et non pas deux de tout le livre des Proverbes. Toutes ces idées procèdent de ma faible et modeste opinion; pour ce qui est de la vérité, nous le laissons à connaître à l'Esprit, écrivain des (saints) Livres; cependant pour la tranquillité et la consolation de ta Fraternité, j'ai cru bon de t'envoyer avec ceci un exemplaire d'un petit traité que j'avais composé au sujet de *la Sagesse*, ce livre si admirable que beaucoup attribuent à *Salomon*, au temps où je m'appliquais avec amour du travail à reviser ce livre avec les autres (3). Voilà tout pour la première question contenue dans la lettre de ta Fraternité.

3. Des livres deutérocanoniques. — Venons à la seconde question : Pourquoi ces livres ne sont-ils pas comptés parmi les livres canoniques de l'Église? Je parle de la *grande Sagesse* et de *Jésus fils de Sirac*, et de beaucoup d'autres qui sont rejetés en dehors, comme *Tobie* et celui des femmes *Esther* et *Judith*, et les trois (livres) sur les *Macchabées* (4). Je te répondrai encore que la vérité est exactement connue de l'Esprit prophétique, apostolique et doctoral. Je veux aussi te dire l'opinion de mon faible esprit : c'est qu'ils ne sont pas composés tout entiers de paroles révélées par l'Esprit (saint) ou de prophéties venant de Dieu, mais ils renferment ou bien des paroles de sagesse humaine écrites par des hommes pieux, ou bien des histoires au sujet des hommes saints et pieux eux-mêmes, c'est pourquoi on les a séparés du nombre des livres canoniques de l'Église, et on les a placés pour la lecture particulière en dehors des (livres) habituels pour servir à la correction et à la rectitude des mœurs,

(1) Prov., xxv.

(2) Le grec et la Peschito portent οἱ φίλοι, l'hébreu et la Vulgate : *viri*.

(3) En 704 à 705.

(4) Esther est, en majeure partie, protocanonique: le troisième livre des Macchabées, bien que mentionné comme canonique dans le dernier canon des apôtres, est apocryphe; l'Église catholique attribue aux deutérocanoniques la même autorité qu'aux autres.

des actions et des actes, pour tous ceux qui ont l'esprit bien docile, qui veulent entendre d'utiles paroles et tendre par la parole et par les actes à la connaissance de la bonne conduite.

4. Du comput des Alexandrins. — Quant à ta troisième question relative à l'année que les Alexandrins comptent de plus que nous comme je te l'ai dit jadis (1), elle demanderait beaucoup de paroles pour être résolue de manière à te satisfaire. Écoute du moins les quelques mots que je puis te dire d'après mes forces et mon temps (disponible). Sache que l'année de la révolution du soleil sur le cercle du ciel étant formée de trois cent soixante-cinq jours, on obtient cinquante-deux semaines, et un jour en sus des semaines. Il est donc évident que chaque année, il y aura un même jour fixe et déterminé qui en sera le commencement et la fin. Il s'ensuit que si la première année commence et finit par un dimanche, — et ce jour lui sera fixe et déterminé pour en marquer le commencement et la fin, — la seconde année commencera et finira par un lundi, la troisième par un mardi, la quatrième commencera par un mercredi, et — à cause du jour en plus qui s'ajoute au cours de l'année (année bissextile) tous les quatre ans — on trouve qu'elle se termine un jeudi. Il est donc évident, d'après ce que je viens de dire, que la cinquième année prendra le vendredi, c'est-à-dire le cinquième jour, comme fixe, particulier et déterminé.

Ce que je viens de te dire sur ces cinq ans te montre que tous ceux qui s'adonnent à ces calculs cherchent quel est le jour de la semaine qui termine l'année, c'est-à-dire celui qu'avoisine (que suit) l'année suivante, dans cette période de sept jours, qui est la couronne de tout le temps de ce monde, et que vous avez coutume d'appeler « fondement » de l'année qui suivra (2). Ce « fondement » dont vous parlez t'est connu d'après celui qu'a eu et qu'a pris l'année courante, et non d'après celui que prendra plus tard l'année qui va commencer. Il s'ensuit donc qu'il te faut prendre l'année que les Alexandrins comptent en plus que toi quand tu veux calculer le commencement de ton année et savoir quel est celui des jours de la semaine qui convenait à l'année courante et non à l'année à venir qui n'est pas encore commencée et par suite qui n'est pas proche. Vous ne le comptez pas bien à l'aide des années écoulées. Car lorsque vous laissez d'abord cette année de côté et ne comptez que 5.180 au lieu

(1) Cf. *ROC.*, 1900, p. 290 et p. 10 du tirage à part. *Lettres de Jacques d'Édesse*, Paris, 1906.

(2) Le « fondement de l'année » est le dernier jour de l'année syrienne, c'est-à-dire le jour de la semaine qui tombe le 30 septembre. D'ailleurs 5180 ou 5181 représentent, d'après l'ère alexandrine de la création, l'année de la naissance du Christ. Jacques semble dire que l'auteur d'un comput pascal pour 1910 par exemple cherche non pas le jour de la semaine qui correspond au 30 septembre 1910 (auquel cas il utiliserait 5180), mais celui qui correspond au 30 septembre 1909 qui est le « fondement » de l'année suivante, et dans ce cas, pour faire le comput de 1910, il utilise le nombre 5181. — Voir l'article suivant sur le « fondement de l'année » d'après Élie de Nisibe.

de 5.181, vous avez coutume de compter au lieu de ce (fondement) celui de l'année à venir et qui n'est pas encore en cours, parce que vous ne connaissez pas la cause de cette dénomination « fondement ».

Comprends par là et travaille en ton esprit autant que tu le peux, jusqu'à ce que tu possèdes ce que tu demandes; sachant que ce nombre 5.180 que vous donnez n'est pas le véritable, pas plus que celui des Alexandrins, parce que le nombre des années du monde n'est connu et ne sera connu de personne. Ce sont des opinions, que chacun commence par se former avec raison, afin d'avoir occasion (un point de départ) pour compter ensuite ce qu'il veut. Voilà ce que j'ai trouvé maintenant à répondre aux questions et aux demandes de la lettre de ta Fraternité.

5. Question personnelle. — Quant à la requête qui termine ta lettre, je dirai à ta Fraternité qu'il ne s'agit pas de la faute commise contre moi par cet homme et pour laquelle il croit que je me venge; mais il a péché contre lui-même et contre la loi de Dieu. Il a péché d'autant plus gravement qu'il a été averti et exhorté avant sa faute. Beaucoup lui ont crié et moi aussi je lui ai fait dire : « Prends garde à ne pas te jeter dans cette fosse pour y mourir ». — Il n'a pas écouté et n'a pas obéi. Et maintenant que ferais-je pour lui? Il ne me demande pas moins que de violer pour lui la loi divine, de me rendre aussi coupable qu'il l'est, de faire acception de personne et de manquer à la loi de Dieu. Il croit que c'est moi qui l'ai retranché de l'Église, mais il s'est retranché lui-même et ce n'est pas moi (qui l'ai fait). Dis-lui de pleurer sur ce qu'il a fait et de penser qu'il lui vaut mieux d'être retranché de l'Église que de violer sa règle. Quand il sera venu ici, je ferai avec lui selon son repentir (1). — Porte-toi bien en Notre-Seigneur et prie aussi pour mon Humilité.

II. — DU MÊME AU MÊME.

1. Exorde. — J'ai reçu la précieuse lettre de ta Fraternité et j'ai vu la difficulté qu'elle renferme. A mon avis, si tu avais voulu mettre en œuvre les mains spirituelles de ton esprit pour prendre le hoyau (δίκελλα) spirituel et investigateur et creuser tant soit peu, tu aurais pu, même sans ouvriers, mettre au jour et extraire ce qui est caché dans les paroles qui t'ont créé des difficultés, car le trou à creuser n'était ni profond ni pénible. Mais je sais bien ce qui t'arrive et je veux le dire à ta Fraternité qui aime les ouvriers littéraires : puisque l'on trouve facilement des ouvriers qui se louent volontiers, tu as jugé commode de louer des ouvriers et de creuser par leurs mains

(1) Il semble s'agir d'une censure ecclésiastique qu'on demandait à Jacques d'Édesse de lever.

plutôt que de travailler et d'opérer avec les tiennes; tu as donc dit à ton esprit travailleur et investigateur littéraire : « Puisqu'il m'est facile de louer des ouvriers qui creuseront, pourquoi me fatiguerais-je à des recherches superflues? » (tu risques) seulement que cet ouvrier qui fait des recherches superflues ne se fatigue absolument, ne s'arrête, et ne cesse de travailler. Mais en voilà assez à ce sujet; écoute de mon Humilité quelques paroles courtes et brèves, tant que je m'y applique un peu et que j'ai la force et le courage de creuser.

1. Explication d'une phrase de saint Cyrille. — Ta Fraternité doit comprendre et savoir que l'on peut voir les médecins des corps aussi se servir d'un seul et unique remède contre des maladies nombreuses et diverses, car, selon la nature de chaque maladie, ils mélangent dans cet unique remède les autres plantes médicinales qui sont convenables et utiles. C'est ainsi que nous voyons agir aussi ces médecins spirituels et (ces) soutiens des âmes; je parle de ces colonnes mystiques de l'Église et des interprètes des paroles divines, quand — pour la cause qui est en jeu (1) et aussi pour une chose placée plus haut dans leur discours doctoral — ils se servent de la même parole qu'ils tirent du saint Livre à laquelle ils mélangent d'autres choses tirées de divers endroits du même livre, et qu'ils en fabriquent avec art et sagesse un remède avantageux et profitable pour les esprits des auditeurs. Si tu réfléchis à cela avec sagesse et si tu le comprends avec intelligence, tu n'auras plus de motif pour t'étonner et pour douter de ce que tu as vu et entendu de saint Cyrille, cet habile artisan de paroles et ce sage médecin des âmes. Il songeait à la fois dans son discours au but qu'il avait et à la chose qu'il voulait interpréter. Il faisait une théorie spirituelle et métaphorique sur le mystère divin de la Providence salvatrice du Messie, celle qui a trait à la fin des temps et aux derniers jours ou bien, pour ainsi dire, à la onzième heure, celle qui touche au soir du jour de tout ce monde.

Comme il voulait parler de la Providence divine, sage et inexprimable qui a trait à la fin du monde et qu'il voulait aussi faire à ce sujet une métaphore tirée de Noé, de son temps et des siens, et comparer cette époque à la onzième heure, il lui

(1) *Littéralement :* pour la cause qui est lue.

fallait donc, pour obtenir une similitude exacte, en arriver — en théorie et par une analogie convenable des paroles — à placer Noé, son époque et son nombre au onzième degré. Son discours ne visait donc pas les générations et les familles qui se suivent l'une l'autre et l'une après l'autre, mais les hommes dont les noms sont donnés depuis *Adam* jusqu'à *Noé*, c'est-à-dire jusqu'au temps du déluge dans tout le livre divin. Car lorsque tu lis attentivement toute l'histoire du saint livre, tu ne trouves les noms et le souvenir que de onze hommes de toute la race et la descendance libre et juste, depuis Adam jusqu'au déluge, et aucun en plus. Les voici : Adam, Abel, Seth, Enos, Qaïnan, Maaléel, Iared, Hénoch, Mathusalem, Lamech et Noé. Le livre sacerdotal et saint de Moyse, ou plutôt l'Esprit qui l'a écrit, — parmi toute la race libre et en dehors de ceux de la race maudite de Caïn, — ne donne le souvenir et les noms que de ces onze hommes. Il ne faut donc pas s'étonner ni hésiter, parce que saint Cyrille a appelé Noé le onzième après Adam dans la théorie (la similitude) ajoutée à son discours sur le sujet qu'il avait en vue. Il savait ce qu'il disait, et il n'ignorait pas que dans la série des générations, l'une de l'autre et l'une après l'autre, que l'on trouve dans le livre de la création (Genèse) (1) et aussi dans l'Évangile (2), Noé est le dixième et non le onzième après Adam. C'est ce qu'on trouve dans le livre de Γλαφυρά de saint Cyrille (3) et aussi dans le livre de la création et dans le livre de l'Évangile.

3. Explication de II *Pierre,* ii, 5. — Quant au texte de la seconde épître catholique de Pierre où ta Fraternité dit qu'il est écrit : « Noé huitième héraut », il ne fait pas allusion à l'ordre du rang et de la descendance de ceux qui proviennent d'Adam, car on ne trouve pas dans les environs de cette parole les mots : « depuis Adam » mais il est seulement dit qu'il est « le huitième héraut de justice ». Bien que la phrase soit un peu obscure, elle a cependant ce sens et cette signification que la prédication juste, droite et pieuse de Noé fut le fait de huit personnes seulement : à savoir de Noé lui-même,

(1) *Gen.*, v.
(2) *Luc*, iii, 36-38.
(3) Cf. Migne, *P. G.*, t. LXIX, col. 52 : Καὶ ἦν (Νῶε) δέκατος ἐξ Ἀδὰμ διὰ Σὴθ γενεαλογούμενος.

de ses trois fils, de sa femme et des femmes de ses trois fils; sur ces huit personnes, Noé est le huitième héraut de justice.

Voilà ce que mon Humilité a découvert en prenant le hoyau à ta place et en creusant le fond de ton champ. Pour toi, lis avec soin ces quelques recherches et prie pour celui qui a creusé, afin que Dieu le fortifie pour qu'il creuse avec courage et sagesse, que le Seigneur te donne la force de semer et de moissonner sur ces labours et ces travaux pour ton avantage et celui de ceux qui tomberont (sur cette lettre), par les prières des saints. Amen.

EXTRAITS DE TROIS AUTRES LETTRES.

III. — Une lettre au prêtre Jean, stylite de Litharba (1), a été publiée par M. Schroeter (*Z. D. M. G.*, t. XXIV, p. 261 sq.). Jacques d'Édesse, après un long exorde pour encourager Jean à lui adresser des questions sans se laisser arrêter par ses rebuffades, lui apprend que deux homélies attribuées à Jacques (de Saroug) ne peuvent être de ce docteur parce que l'une est composée en deux mètres différents tandis que Jacques (de Saroug) a toujours écrit dans le même mètre, et surtout parce que leur doctrine est hétérodoxe. Voici la partie la plus importante de cette lettre toute de critique littéraire.

Ta Fraternité m'écrit maintenant au sujet des doutes qu'elle a éprouvés sur certaines homélies qu'elle rencontra, dans lesquelles on trouve des paroles étrangères au sentiment des docteurs de l'Église. Ton zèle et ta demande ont été causes que moi aussi j'ai trouvé ces homélies et ainsi ton zèle a rendu service à toi, à moi et à beaucoup d'autres qui rencontreront désormais et ces homélies et mon (présent) écrit à leur sujet, si du moins quelqu'un veut bien accepter ce que mon Humilité écrit là-dessus.

Apprends maintenant, ô ami de Dieu et du Verbe, et ne doute pas (pour ne pas douter) de ce que je vais te dire : Tous ceux qui possèdent et ont eu jusqu'ici le don de discerner les esprits, témoignent et discernent quelles sont les paroles de l'esprit de Dieu et les paroles de ce monde ou encore quelles sont celles de l'Esprit opposé (du démon); le Verbe de Dieu est une lampe devant les pieds et une lumière dans les

(1) Add. ms. 12172, fol. 79r-81r. C'est la première du recueil

voies de tous ceux qui possèdent l'esprit du Messie, qui savent discerner le bien du mal, qui ne prennent pas l'amer pour le doux ni le doux pour l'amer, et qui ne sont pas trompés par le pain d'orge ou le pain d'avoine au point de le prendre pour du pain de froment lorsqu'il n'en est pas. Comprends donc ce que je dis et sache que ces discours (ܡܐܡܪ̈ܐ) écrits et cachés sous le (nom du) docteur Mar Jacques (de Saroug) (1) ne sont pas de Mar Jacques ni de l'esprit qui parlait par lui et par tous les docteurs de l'Église. Jacques l'a appris de Jacques (2) et décrète à leur sujet qu'ils ne sont pas de Jacques ni d'Ephrem son maître, ni d'aucun des hommes sains (orthodoxes) qui ont l'esprit du Messie. Mais ces discours sont de l'un des petits rhéteurs, d'un sage d'un jour qui a voulu se glorifier et s'introduire lui-même parmi les auteurs et qui a pensé de lui qu'il était un écrivain et un interprète.

Il attribua faussement son plagiat au docteur Mar Jacques, et le mit sous ce nom; dans certaines parties de ses écrits (fol. 89[r]) il prit des explications et par endroits des interprétations dans les écrits du docteur, et il les inséra dans les siens; dans d'autres parties et par endroits il prit — confiant dans son sens et sa rhétorique — ce qu'il avait entendu dire derrière les métiers de tisserands, et près de ceux qui sont assis aux portes, et près de ceux qui boivent du vin, et aussi près de ceux qui se réunissent, pleins d'ivresse, sur le lit des fumiers et y bavardent, puis il plaça impudemment tout cela dans les discours qu'il compila. Il les composa sur deux mètres, et en cela seulement il agit bien — inconsciemment d'ailleurs — car, en les composant sur deux mètres, il montre qu'ils ne sont pas de Mar Jacques le docteur qui composa tous ses discours en vers sur l'unique mètre (ܡܫܘܚܬܐ) de douze syllabes (ܢܩ̈ܫܐ) partagées en trois morceaux (ܦܣ̈ܘܩܐ) de quatre syllabes chacun. (Cet auteur) dans ce qu'il dit, n'a ni la substance ni l'ordonnance (que l'on trouve) dans la parole, dans la pensée, dans les sentences (de Jacques de Saroug) ni même dans l'agencement et la disposition de ses mots. Il mériterait le pardon de ces petites inepties, s'il ne péchait pas encore dans les choses plus importantes. Comme il se montre partout sans intelligence, il n'aura pas non plus de rémission, car il dit beaucoup de choses qui n'appartiennent pas au sens des mystères de l'Église, et l'Esprit de Dieu n'admet pas en lui les choses (dogmes) souillées.

Il dit qu'au premier jour furent créées les puissances intellectuelles et incorporelles avec le ciel et la terre — Moyse ne l'a pas écrit et les docteurs ne nous l'ont pas transmis. — Il dit encore que ces pures intelligences et ces secondes lumières — je parle de ces puissances angéliques et célestes, serviteurs de Dieu qui accomplissent sa volonté — ne sont pas (créées) à l'image de Dieu leur créateur, *Adam* est plus grand que *Gabriel* et *Michael* et leur est préférable. — Il imagina dans sa pensée que le sac (ܣܩܐ) qui a deux ouvertures, l'une pour recevoir et l'autre pour donner,

(1) Né en 452, évêque de Saroug de 519 au 21 nov. 521.
(2) C'est-à-dire : Jacques d'Édesse l'a appris en étudiant Jacques de Saroug.

est l'image de Dieu invisible que l'on ne peut représenter. — Il dit encore que Satan — qui fut créé avec le Chérubin, et qui fut fait lumière avec toutes les puissances intellectuelles, mais qui, à cause de son orgueil et de sa hauteur contre Dieu, devint ténèbres, en disant : *je monterai au ciel, je placerai mon siège au-dessus des nuages et des étoiles, et je serai semblable au Très-Haut*, et qui devait tomber et devenir ténèbres un temps long et incommensurable avant que le monde existât, — (il dit donc) que Satan tomba le sixième jour et qu'il fut rejeté de son rang parce qu'il envia l'honneur fait à Adam. On ne trouve pas cela écrit dans les paroles des saints Livres ni dans celles de leurs interprètes, mais on les trouve écrites explicitement dans les livres des hérétiques, des séducteurs (fol. 80v), et des adversaires de Dieu et du sens des docteurs de l'Église.

Cet homme a encore dans ces discours d'autres inepties et beaucoup de sottises, tant dans les mots que dans les paroles excessives qui ne renferment ni vérité ni avantage. Ainsi il pense que chacune des paroles attribuées à Dieu lors de la création, a été prononcée d'une voix (sensible), afin que l'intelligence de ces choses vînt jusqu'à nous, car nous n'aurions pu les apprendre ni en saisir le sens sans un écrit visible ou une parole sensible. Il semble insinuer dans ses discours que les substances intellectuelles avaient besoin ou ont besoin de cette lumière sensible.

Il profère des paroles inutiles et vaines ; car il ne sait pas ce qu'il dit, au sujet de deux choses qui se présentent dans le livre de Job, parce qu'elles sont désignées à l'aide de noms hébreux — je veux parler de *Béhémoth* et de *Léviathan* — il ne sait pas ce qu'ils signifient. Il se glorifie de suivre la parole de Moyse et il prend tout ce qui est écrit au sens matériel, judaïque et sabbatique. Il attribue à toutes les créatures un corps, une figure et une forme avec tout ce qui suit le corps. Voilà ce que cet homme a su proférer dans ces homélies.

Voici d'ailleurs ces homélies afin qu'elles soient connues de tous et afin que personne ne croie qu'elles ont été écrites par le docteur Mar Jacques : celle qui a été écrite sur deux mesures est divisée en huit sections qui se suivent l'une l'autre, une de chaque mesure, son commencement est :

> Au commencement des livres le Fils a écrit
> Que par son moyen surgirent toutes les créatures (1).

L'autre qui est d'une seule mesure a pour commencement :

> Par ton Esprit je te chanterai, toi et tes propriétés, ô Seigneur ;
> Et, par ton don, je louerai ta création (2).

IV. — La lettre suivante, très courte d'ailleurs (3), semble être une réponse à une question délicate qui n'est pas énon-

(1) ܒܪܝܫܐ ܕܣܦܪ̈ܐ ܒܪܐ ܡܟܬܒ : ܕܒܐܝܕܗ ܐܬܒܪܝܘ ܗܘܘ ܡܢ ܟܠ ܒܪ̈ܝܬܐ. Cf. Ps. xxxix, 8 et Hebr. x, 7.
(2) ܒܪܘܚܟ ܐܙܡܪ ܠܟ ܠܟ ܘܕܝܠܟ ܡܢ ܘܕܝܠܟ ܡܪܝ. ܘܒܡܘܗܒܬܟ ܐܫܬܒܚ ܡܫܒܚܐ ܠܒܪܝܬܟ.
(3) Add. ms. 12172, fol. 81r-81v.

cée, on n'y trouve que des réticences. Jean le stylite semble avoir entrepris une cure (spirituelle) et ne savoir comment la mener à bien.

... Tu me demandes de parler de ce que je ne sais comment faire pour t'en parler (1). De quelle manière agir? Je me trouve entre deux difficultés et deux obstacles; moi d'une part, je ne sais comment parler, et toi de l'autre, tu as assumé la charge du médecin et tu n'as pas de fer pour trancher; tu ne connais pas non plus les constitutions des corps, ni les différences des âges et des statures et tu n'as ni les plantes médicinales ni les remèdes... Comprends ce que je dis, bien qu'il me soit difficile et dangereux de parler et qu'il faille me servir de paroles figurées et énigmatiques pour ne pas être compris de tous et pour qu'elles ne causent pas aux auditeurs détriment et maladie au lieu de profit (spirituel) (2).

Toute la lettre est sur ce ton. Elle pourrait donc intéresser un amateur de rébus.

V. — Dans une autre lettre (3), Jacques d'Édesse se déclare prêt à répondre aux demandes de Jean mais il n'a pas, à l'endroit où il est alors, beaucoup de livres des docteurs interprètes des paroles divines (4), il ne peut donc lui donner que fort peu de renseignements sur la fête de la sainte croix que l'on célèbre le 14 septembre. Il est étrange que Jacques se borne ici à citer Socrate et ne mentionne pas la *Doctrine d'Addaï* qu'il aurait cependant dû connaître :

Voici que ta Fraternité m'a interrogé au sujet de la fête de la dédicace de la croix bénie et vénérée, pourquoi à cette époque est-elle fêtée par les chrétiens le 14 du mois d'Eloul (septembre)? A quelle époque et où a commencé cette coutume? Y a-t-il quelque colonne (docteur) de l'Église qui ait écrit quelque chose à ce sujet? Trouve-t-on dans les histoires de l'Église quelque témoignage là-dessus ou sur les questions que l'on peut poser sur cette fête?

Je ne puis te répondre et ne sais que te dire sinon que l'on fait ainsi dans les Églises des villes d'après la coutume et la tradition ecclésiastique

(1) ܘܐܢܐ ܠܗ ܕܐܚܕ ܡܠܬܐ ܡܬܡܠܠܐ ܗܘܬ ܕܠܐ ܝܕܥ ܐܢܐ ܕܐܝܟܢܐ ܐܡܠܠ ܡܬܡܠܠܘܬܗܘܢ.

(2) ܘܡܛܠ ܐܢܐ ܕܐܦ ܒܡܠܠܐ ܕܡܪܝܢܐ ܘܦܬܓܡܐ ܐܬܪܡܙ : ܐܡܠܠ ܕܠܗ ܠܟܠܗܘܢ ܕܫܡܥܝܢ ܡܛܠ ܕܐܡܪܬ ܐܢܐ . ܘܗܘܐ ܡܢܗ ܥܠܝܟ ܡܬܡܪܐ : ܫܡܥܘܬܐ ܘܡܥܘܕܪܢܘܬܐ ܠܟܠܗܘܢ ܕܫܡܥܝܢ.

(3) Add. ms. 12172, fol. 85r-87v.

(4) ܡܛܠ ܕܡܢ ܕܟܬܒܐ ܕܡܠܦܢܐ ܡܦܫܩܢܐ ܕܡܠܐ ܐܠܗܝܬܐ ܠܐ ܩܢܐ ܐܢܐ ܚܫܝܫܐ ܠܝ ܗܪܟܐ ܐܝܟܐ ܕܐܝܬܝ ܗܫܐ. Jacques ne devait donc pas être au couvent de Téléda ni sans doute à Édesse.

depuis longtemps. Et sache bien que la tradition antique d'une coutume, qui court depuis longtemps dans l'Église, doit être réputée vraie et acceptable comme celle qui est écrite. Mais comme je te l'ai déjà écrit, je ne puis pas te dire ni d'où elle vient ni de quelle époque, ni qui l'a établie.

J'ai parcouru l'histoire ecclésiastique de *Socrate* où est racontée la découverte de la croix vénérée par les soins de la pieuse impératrice *Hélène* (1) et je n'ai pas trouvé que cet écrivain ait consigné quelque chose au sujet du jour de la fête; je ne me souviens pas non plus d'avoir jamais vu ou lu quelque chose de tel au sujet de cette fête. Voilà le peu que je puis répondre à ta première question.

Dans la seconde partie de cette lettre, Jacques d'Édesse commente un passage de saint Ephrem (44e discours). Il cite donc une partie de ce discours ainsi que la fin du précédent (Cf. *Opera omnia,* t. III, Romae, 1743, pp. 77-79). Il est important de noter que nous avons collationné cette longue citation faite par Jacques d'Édesse avec l'édition Romaine et que nous avons trouvé peu de variantes. Il s'ensuit donc que l'on mutilait seulement les discours de saint Ephrem qui étaient défavorables aux monophysites, comme nous l'avons vu pour le Discours cité par saint Jean Maron (*ROC.*, 1901, p. 116-117): tous les autres ont chance de nous être parvenus dans un état suffisant de conservation. Nous pouvons ainsi donner quelque réconfort aux éditeurs de saint Ephrem que nous avons dû jadis alarmer un peu *(loc. cit.)*.

Jean le stylite ne comprend pas le passage suivant de saint Ephrem :

Les rebelles seront réprimandés, les investigateurs seront retenus. Ils ont vu que personne ne peut comprendre la nature; ils ont vu que quatre choses sont enfermées dans les eaux, elles ont une nature unique, il y a aussi deux natures, il y en a aussi trois : triple nature qui brille triplement; qui pourra comprendre le maître des natures et scruter son essence...

Jacques d'Édesse commence par reconnaître l'obscurité de ce texte, obscurité qui est peut-être voulue :

Ta Fraternité m'a écrit qu'elle est perplexe au sujet d'un écrit du docteur saint Mar Ephrem, et, je te le dis, qui ne serait pas perplexe à ce

(1) *Hist. eccl.*, I, 17. Il est étonnant que Jacques ne mentionne pas *la Doctrine d'Addaï*, car c'est un écrit édessénien bien antérieur à Jacques (un manuscrit est du VIe siècle) et on y trouve les récits de deux inventions de la croix.

sujet? et qui pourrait t'en découvrir le vrai sens? Comme le discours de cet homme sage était dirigé contre les investigateurs (les chercheurs) et les sophistes arrogants, pour leur fermer la bouche, pour les réprimander et les arrêter dans leurs investigations et leurs (arrogantes) recherches au sujet de Dieu, c'est pour cela, à mon avis, qu'il a écrit son discours de manière mystique et obscure, afin qu'ils en soient plus réprimandés par là même et qu'ils cessent leurs investigations et recherches envers le Dieu caché et incompréhensible, puisqu'ils ne peuvent même pas comprendre des paroles écrites.

Le but de son discours était Dieu, même dans ce passage qu'il a écrit au sujet de la nature, comme tu peux le voir par les autres phrases qui précèdent et aussi par celles qui suivent. Ce passage est dans le 44e discours de ceux que ce docteur a écrits sur la foi. Il commence par : ܐܦܝܣܩܘܦܘܢ ܗܟܢ ܘܐܡܪ ܠܗ: ܡܫܡܫܢ ܡܦܪ̈ܫܘܬܗܘܢ.

Vient ensuite une longue citation de saint Ephrem depuis (*Opera*, t. III, p. 78) : ܡܫܪܐ ܣܘ ܦܘܡܗ ܕܐܬܐܪܟ ܐܠܗܐ ܐܪܘܥܝ jusqu'à (p. 79) : ܟܚܝܠ ܕܐܬܟܠܗܘܢ ܒܥܠܡܐ ܣܓܝܐ ܐܢܕܘ ܡܫܡܫ ܒܒܪ̈ܝܬܐ. Nous n'avons relevé que vingt-deux variantes dont plusieurs sont peu importantes et une omission. Les mots : ܥܡ ܐܚܪ̈ܢܐ ܡܢ ܟܠ ܕܡܬܘܪܐ ܕܠܐ ܒܡܫܚ qui se trouvent dans l'édition Romaine ne figurent pas dans Jacques d'Édesse.

Enfin Jacques explique que les « quatre choses » désignent peut-être les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons, car ces quatre classes ont toutes des représentants dans les eaux. Ceux « d'une nature » sont les poissons qui ne peuvent vivre que dans l'eau; ceux de « deux natures » sont les amphibies qui vivent dans l'eau et sur la terre, comme les castors (ܒܝܒܪ̈ܐ), le chien d'eau (ܟܠܒ ܡܝܐ) et l'hippopotame (1); ceux de « trois natures » peuvent vivre à la fois sur la terre, dans l'air et dans l'eau comme les oiseaux marins et la poule d'eau

(1) ܐܦ ܣܘܣܝܐ ܗܘ ܕܡܝ̈ܐ ܗܘ ܕܒܢܝܠܘܣ ܢܗܪܐ ܕܡܨܪ̈ܝܢ ܒܐܝܡܡܐ ܥܡܪ ܒܡܝ̈ܐ ܘܡܙܕܘܓ ܘܡܘܠܕ ܘܥܒܕ ܟܠ ܡܐ ܕܨܒܐ. ܒܠܠܝܐ ܕܝܢ ܣܠܩ. ܘܪܥܐ ܥܣܒ̈ܐ ܘܙܪ̈ܥܐ ܕܒܚܩܠܬܐ. « Ainsi l'hippopotame (le cheval des eaux) qui est dans le Nil, fleuve d'Égypte, demeure durant le jour dans les eaux, il s'y accouple, y engendre et y fait tout ce qu'il veut; durant la nuit il monte et va paître les herbes et les semences qui sont dans les champs ». — D'après ce passage, Jacques d'Édesse, qui avait d'ailleurs visité l'Égypte (cf. Rubens Duval, *La littérature syriaque*, p. 376, Paris, 1889), connaissait bien l'hippopotame. Il est remarquable dès lors qu'il n'ait pas songé à voir dans cet animal le Béhémoth de la Bible (Job. chap. xl). Pour Jacques d'Édesse, Béhémoth (les bêtes) désigne les sauterelles. Cette opinion est commune chez les exégètes syriens, et nous avons cherché à la mettre en relief. Cf. *ROC.*, 1905.

(ܪ̈ܚܫܐ ܕܡܝܐ), et participent ainsi du quadrupède, de l'oiseau et du poisson ou encore peuvent vivre à la fois sur la terre, dans la terre et dans l'eau comme les grenouilles (ܐܘܪ̈ܕܥܐ) et participent ainsi du quadrupède, du reptile et du poisson.

II

LE « FONDEMENT DE L'ANNÉE » D'APRÈS LA CHRONOGRAPHIE D'ÉLIE DE NISIBE

Dans la Chronographie d'Élie de Nisibe l'expression « fondement de l'année » s'entend en trois sens différents selon qu'il s'agit de l'année civile, de l'année solaire ou de l'année lunaire.

Je suppose que l'auteur donnait la définition du fondement de l'année civile et le moyen de le calculer au début du chapitre sur la computation des fêtes des chrétiens dont la dernière partie est conservée à la page 88^{v} du manuscrit. Il termine, en effet, par l'indication de la méthode pour calculer quel jour de la semaine tombe le commencement d'un mois ou l'une des fêtes fixes ; dans une année commune, deux éléments sont nécessaires : le « fondement de l'année » et le « signe » du mois ou de la fête. Cette dernière expression s'entend, pour les mois, du reste de la division par 7 du chiffre obtenu en ajoutant le nombre des jours du mois précédent au signe de ce même mois, le signe de Tešrin I étant 1 ; pour Tešrin II on obtient ($1 + 31 = 32$ divisé par 7, reste) 4 ; pour Kanun I ($4 + 30 = 34$, divisé par 7, reste) 6 ; etc. Pour les fêtes, « le signe » est le reste de la division par 7 du chiffre obtenu en ajoutant le nombre des jours écoulés dans le mois au signe de ce mois ; celui de la Nativité est ($24 + 6$ [signe de Kanun I] $= 30$, divisé par 7, reste) 2.

« Si, écrit Élie de Nisibe, nous voulons savoir en quel jour de la semaine arrive le commencement de l'un des mois, l'une des fêtes ou l'une des Commémorations, nous ajoutons le *signe* du mois que nous voulons, de la fête ou de la Commémoration, au *fondement de l'année;* nous soustrayons du total une

semaine, s'il y a plus d'une semaine; le reste, c'est le commencement de ce mois, le jour de la fête ou de la commémoration.

« Si c'est une année intercalaire, nous ajoutons les *signes* des mois, des fêtes ou des Commémorations, depuis le commencement de Tešrin I jusqu'à la fin de Šebaṭ, au *fondement de l'année;* depuis le commencement d'Adar jusqu'à la fin de l'année, au *commencement de l'année.* »

De là il résulte indubitablement que, pour Élie de Nisibe, le *fondement de l'année* civile c'est le jour de la semaine auquel finit l'année précédente. Transposons dans notre calendrier. L'année courante (1909) a commencé un samedi; son fondement sera le vendredi dernier jour de 1908. Voulons-nous savoir quel jour de la semaine est tombé le 28 février? Le signe de février est 4 (1 + 31 = 32; divisé par 7, reste 4); 4 + 27 jours écoulés = 31; 31 divisé par 7, reste 3. Ajoutons 3 jours au fondement *vendredi*, nous trouvons que le 28 février est tombé un lundi. Pour le 1er mars, le *signe* est 4 (4 + 28 = 32; divisé par 7, reste 4); le 1er mars est tombé un mardi, 4e jour après le vendredi. Appliquons la règle à 1908. Le fondement, dernier jour de 1907, c'est mercredi; le commencement de l'année, jeudi. Pour le 28 février, nous ajoutons 3 jours au fondement et trouvons samedi; pour le 1er mars, nous ajoutons 4 jours au commencement de l'année et trouvons lundi. Élie dit encore (fol. 99r) : « En ajoutant 1 (c'est-à-dire *le signe* de Tešrin I) au fondement de l'année, tu obtiens le commencement de l'année. »

Le fondement de l'année civile varie, dans le calendrier julien, suivant un cycle de 28 ans, comme la « lettre dominicale » chez les Occidentaux.

Pour l'année solaire, le fondement est, d'après la théorie développée à la page 74v du manuscrit, le temps écoulé dans la semaine au moment de l'équinoxe de printemps, la semaine commençant au coucher du soleil le samedi soir, puisque pour les Orientaux chaque jour commence le soir au coucher du soleil et non, comme en occident, à minuit. Le fondement de l'année solaire varie suivant un cycle de 220 années solaires qui font 80.353 jours ou 11.479 semaines. Élie fait commencer ce cycle au début de l'ère de Nabuchodonosor, 747

avant l'ère chrétienne, année pour laquelle le fondement est 1 jour 10 heures 56 minutes, l'équinoxe ayant eu lieu le lundi à 4 heures 56 minutes du matin.

Le fondement de l'année lunaire, c'est le temps « écoulé dans le mois lunaire commun au moment du soir où commence le 1er jour d'Adar ». Cette donnée, que nous trouvons à la page 78v du manuscrit, sert à calculer l'âge de la lune au commencement d'un jour quelconque de l'année: elle varie suivant une période fictive de 76 ans, à la fin de laquelle la différence s'est augmentée de 5 heures 48 minutes 53 secondes. Élie donne un tableau des fondements de 76 années simples à partir du commencement de l'ère de Nabuchodonosor, d'après les calculs de Ptolémée au 2e chapitre du 5e livre de l'Almageste, calculs suivant lesquels il estime que l'âge de la lune était à Bagdad, au moment du soir où a commencé le 1er Adar de l'an 747 avant l'ère chrétienne, 8 jours 11 minutes. Dans un second tableau, il indique les jours, heures et minutes, qu'il faut ajouter pour les trente-six premières périodes complètes de 76 années.

Élie connaît aussi le cycle de 19 ans dont il traite à la page 93v; il appelle alors fondement de la lune, le chiffre que nous nommons « épacte » (1).

(1) Voir *La Chronographie d'Élie bar Šinaya, métropolitain de Nisibe.* Traduction française par L. Delaporte. *Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études*, tome 181, Paris, 1909.

L. DELAPORTE.

III

Nous apprenons la mort de M. Karl Krumbacher, professeur à l'université de Munich, le rénovateur des études byzantines. Dieu l'a rappelé à lui le 12 décembre 1909, après de longues souffrances, à l'âge de cinquante-quatre ans. La rédaction de la *Revue de l'Orient Chrétien* tient à adresser à sa famille et à ses nombreux amis l'expression de ses sincères condoléances.

BIBLIOGRAPHIE

René Basset, *Fekkaré Iyasous,* 8°, 28 pages, Paris, Librairie de l'art indépendant, 1909 (Forme le fasc. XI des « Apocryphes éthiopiens traduits en français ». Cf. *ROC.*, 1906, p. 110). — 1 fr. 50.

C'est une apocalypse à tendance politique. Au jour de la Cène, les disciples demandent au Sauveur quels seront les signes de la fin du monde. Il en énumère un bon nombre et ajoute : « Ensuite, j'amènerai de l'orient un roi nommé Théodore (*Téouodros*) qui rassemblera ceux que j'aurai épargnés et qui faisaient ma volonté. Il viendra un métropolitain qui consacrera la terre ; toutes les églises détruites seront rétablies... Ma paix descendra sur la terre... En ce temps, il n'y aura pas de troubles, ni de paroles hostiles, ni de haine... Tout marchera selon la parole du roi et du métropolitain... on célébrera le Seigneur par des hymnes et des prières pendant quarante ans. Ensuite régneront trois rois... » Cette prophétie fut appliquée, au xixe siècle seulement, à Théodoros II († 1868) et au métropolite Salama ; elle ne paraît pas avoir été utilisée par Théodore I (1409-1412). Elle est d'ailleurs certainement antérieure au xvie siècle, date des plus anciens manuscrits conservés, et montre du moins que l'adage *is fecit cui prodest* souffre des exceptions.

F. Nau.

Le P. Cyrille Charon (C. P. Karalevsky), *Histoire des Patriarcats Melkites (Alexandrie, Antioche, Jérusalem) depuis le schisme monophysite du sixième siècle jusqu'à nos jours, avec cartes et illustrations d'après les originaux.* Tome III, Les Institutions : Liturgie, Hiérarchie, Statistique, Organisation, Listes épiscopales ; fasc. 1. Rome, 1909, 304 pages. A Paris, en commission chez Paul Geuthner. — 8 fr. 25 le volume.

Avec ce fascicule, le P. Charon commence la publication de son *Histoire des Patriarchats melkites* qu'il préparait depuis de longues années. Formé aux méthodes scientifiques occidentales, et prêtre de cette église byzantine qu'il aime tant, le P. C. est aussi qualifié qu'on peut l'être pour entreprendre un semblable travail. Du reste, son étude sur la liturgie constantinopolitaine dans les églises d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem a permis au public savant d'apprécier les principes qui ont dirigé toutes ses recherches.

Le troisième volume dont nous annonçons aujourd'hui le premier fascicule contiendra tout ce qui concerne les institutions ecclésiastiques des

Melkites. Les trois premiers chapitres, adoption, histoire, pratique du rite byzantin dans les patriarchats melkites, reproduisent en majeure partie l'essai imprimé dans les χρυσοστομικά et qui a été recensé ici même, mais avec quelques additions intéressantes, telle la comparaison du calendrier jacobite avec ceux d'Al-Bairouni et de Nicon pour les trois premiers mois de l'année. L'auteur a signalé sept manuscrits syro-melkites qu'il ignorait en 1908 (1), et il ne faut pas douter qu'il n'en découvre encore d'autres; les quelques pages reproduites photographiquement sont de bons spécimens de l'écriture syriaque propre aux Melkites. Nous ne dirons rien de l'histoire des éditions de la liturgie melkite déjà très bien traitée dans l'ouvrage cité, le P. C. a eu l'excellente pensée de l'illustrer par la reproduction de quelques pages empruntées aux plus anciennes de ces publications, on y verra plusieurs pages du liturgicon d'Athanase IV Dabbâs, une de l'horologe de 1514 (imprimé à Fano), une de l'horologe de 1702, trois du psautier de 1706.

Toutefois, il y a une édition du livre des Épîtres plus ancienne que celle imprimée à Schouair en 1759, c'est un *Praxapostolos* publié à Alep en 1707, par les soins d'Athanase IV Dabbâs. Cette édition n'existe pas dans la riche collection liturgique du British Museum et je comprends fort bien qu'elle ait échappé aux investigations du P. C., elle m'est connue par quelques lignes du manuscrit *Borgiano arabo 63* (olim K. I. 43) copié en 1741 par le prêtre copte Raphaël Tukhi. Voici le texte de cette note : « Le livre des πράξεις, c'est-à-dire les Actes des Apôtres saints, ensuite les lettres de Paul l'apôtre, puis de Jacques et de Pierre et de Jean et de Jude, a été copié de dessus un livre imprimé dans la ville d'Alep l'imprenable l'an 1707 du Christ, et j'ai fait cette copie en l'an 1741 du Christ. » Le même scribe a ajouté dans la marge : « par les soins du Père honoré et du Seigneur célèbre Kyriou Kyr Cyrille le vénérable patriarche d'Antioche ». Malgré ces derniers mots, il nous semble que ce n'est pas à Cyrille, mais bien au savant Athanase IV qu'il faut attribuer l'initiative de cette publication. Cyrille fut patriarche d'Antioche pour la troisième fois de 1693 à 1720, c'est vrai, mais Athanase IV, qu'il avait dépossédé de son siège, était revenu depuis un an, au moins, dans la ville d'Alep, car nous savons qu'il y fit imprimer un psautier en 1706. Si Tukhi a mentionné le nom de Cyrille, c'est probablement parce que ce patriarche était mort en communion avec l'Église Romaine, tandis qu'Athanase resta toute sa vie un orthodoxe endurci. Rendons-lui néanmoins l'honneur auquel il a droit ; par ses éditions du *Liturgicon* en 1701, du psautier en 1706, de l'*Apostolos* en 1707, de l'évangéliaire et du livre des prophéties en 1708, du *Paraklitikon* en 1711, il a bien mérité de l'Église Melkite.

Le chapitre sur la pratique du rite byzantin a subi quelques retouches avec la reproduction de deux *antimensia*, l'un ancien avec inscriptions en arabe, l'autre moderne avec légendes grecques.

Au chapitre IV, commence la partie vraiment nouvelle du volume avec

(1) Le manuscrit 18 de la liste du P. C. est le ms. *Borgiano siro 13* et non *36* (corriger aussi à la page 42).

l'histoire de la hiérarchie dans les patriarchats melkites. La liste des évêchés d'Égypte qu'a publiée Parthey en 1866 donnerait l'état du patriarcat d'Alexandrie au sixième siècle, c'est-à-dire avant la séparation monophysite; il y avait alors 103 évêchés répartis en 10 éparchies, mais la scission des monophysites rendit très précaire la situation des orthodoxes qui n'avaient en 1715 que quatre métropolites dépendants du trône patriarcal. Actuellement la situation n'est pas meilleure, et encore, faut-il le noter, les quatre sièges métropolitains sont de pures titulatures et dépourvus de suffragants. Le patriarchat d'Antioche comprenait au sixième siècle 12 métropoles, plus 5 églises autocéphales, 7 éparchies, 2 évêchés exempts, en tout 151 évêchés (cf. supra, p. 209). Au dixième siècle, les évêchés melkites y étaient au plus une soixantaine; en 1715, ils n'étaient plus que 17; en 1855, 14. L'auteur étudie ensuite l'histoire de la hiérarchie melkite catholique et en discute la réorganisation; ces pages n'ont pas seulement un intérêt théorique, elles peuvent et doivent porter fruit pour le développement et le fonctionnement normal de l'église de Syrie. Lors de sa formation au cinquième siècle, le patriarchat de Jérusalem comprenait 55 évêchés répartis entre 3 métropoles, mais la conquête arabe appauvrit particulièrement cette église; en 1700, il y avait 7 sièges suffragants, comme en 1715 et 1838; à l'heure actuelle, on en compte 14.

Le chapitre V contiendra la statistique des patriarchats melkites, catholiques et orthodoxes; ce chapitre n'étant pas encore terminé, nous nous réservons d'en parler à une prochaine recension. On aura remarqué combien le livre du P. C. renferme de documents difficiles à trouver et qui jamais n'avaient été réunis dans un aussi vigoureux essai de synthèse. On pourra critiquer l'inégalité de quelques développements, certains exposés un peu diffus, quelques phrases même qui sont des énigmes (1), mais l'ensemble du travail reste majestueux et, nous n'en doutons pas, cette première tentative d'une histoire des patriarches melkites sera appréciée de tous ceux qui s'intéressent aux églises d'Orient; c'est pour cela que nous nous sommes permis d'en entretenir si longuement les lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien*.

Rome, le 4 novembre 1909.

Eugène TISSERANT.

FRANZ CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Annales du Musée Guimet (Bibliothèque de vulgarisation), t. XXIV, 2e édition revue. Paris, E. Leroux, 1909, XXVI + 431 pages in-12. — Prix : 5 fr.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà ce beau livre dont nous avons annoncé, il y a deux ans, la première édition. La seconde édition, qui vient de paraître, diffère surtout de la première par un remaniement sérieux des notes. M. Cumont s'est efforcé, dit-il, d'y tenir compte des suggestions ou observations que des lecteurs obligeants lui avaient communiquées.

(1) Cf. p. 215; pourquoi la date du document de Parthey est-elle « évidemment » fausse ?

d'y signaler les publications nouvelles et d'y utiliser les résultats de ses propres recherches. Le texte même n'a guère été modifié. M. Cumont s'est borné, en général, à en faire disparaître certaines erreurs. Les additions y sont insignifiantes, sauf dans le chapitre sur la Syrie. Un index termine cette seconde édition, et facilitera la recherche des sujets qui y sont touchés. Ainsi mise au point, la seconde édition, qui est imprimée sur du papier de meilleure qualité et avec des caractère plus élégants, est assurée d'avoir encore plus de succès que la première. Notons qu'il en paraîtra prochainement une traduction allemande chez Teubner à Leipzig. C'est assez dire combien cet ouvrage de M. Cumont est apprécié en Allemagne.

M. A. KUGENER.

P. RAFFAELE BALLERINI S. J., *Les premières pages du pontificat du pape Pie IX*, Rome, M. Bretschneider, 1909, 80, xv-254 pages. — 4 fr. 50.

Cet ouvrage a été imprimé en italien dès 1867, mais n'a pas été livré à la publicité; les épreuves ont été corrigées à cette époque par Sa Sainteté, et l'on trouve à la fin du présent ouvrage une reproduction phototypique de quelques passages des épreuves avec addition de la main de Pie IX, p. 215-217. L'ouvrage italien avait été traduit en français sur le désir de Pie IX, par l'abbé Van der Berghen, alors correspondant belge de la *Civiltà cattolica*. La librairie Bretschneider édite aujourd'hui cette traduction. C'est l'histoire des premiers mois du pontificat de Pie IX (avec un aperçu sur sa jeunesse) jusqu'à la fin de 1846 : l'élection, le pardon politique, les conséquences heureuses ou malheureuses de cette amnistie, le parti que les révolutionnaires italiens ont su en tirer, les premières réformes politiques. L'éditeur ajoute en appendice le chapitre du *Juif de Vérone*, roman du P. A. Bresciani, qui raconte la fuite de Pie IX de Rome à Gaëte, en 1848, parce que cet ouvrage porte aussi quelques corrections de la main de Pie IX. L'éditeur a pensé, à bon droit, que l'auguste correcteur dont les Révérends Pères se réclament, donne une valeur particulière à leurs ouvrages. Il aurait été intéressant de connaître, par des notes, tous les passages modifiés par Pie IX, afin de nous rendre compte s'il a pris la peine de lire autre chose que sa biographie antérieure au Pontificat; car c'est à cette seule partie que se rapportent les reproductions des pages 215 à 217. L'ouvrage servira surtout à donner une idée de la puissance des sociétés secrètes pour diriger un troupeau d'inconscients au milieu d'une foule indifférente. C'est encore l'histoire des présentes manifestations.

F. NAU.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques publié sous la direction de Mgr Alfred Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, M. Albert Vogt, docteur ès lettres, et M. Urbain Rouziès, Fasc. I : AACHT-ACHOT, à la librairie Letouzey et Ané, Paris, 1909.

Cette publication, avec les Dictionnaires de la Bible (bientôt terminé), de théologie, d'archéologie et liturgie (en cours), de droit canonique (en

projet), sert à constituer, d'après le projet des éditeurs, une encyclopédie des sciences ecclésiastiques.

Les dictionnaires paraissent par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes) ; une gravure hors texte tient lieu de seize pages de texte. Le prix de chaque fascicule rendu franco est de 5 francs net, payable dans la quinzaine qui suit la réception de chaque fascicule.

Les divers dictionnaires n'empiètent pas l'un sur l'autre, car ils ont été conçus comme devant former un seul tout. Lorsqu'un même article se trouve dans plusieurs, il est rédigé à des points de vue différents. Le fascicule que nous annonçons comprend surtout des biographies.

F. Nau.

Eduard Sachau, *Syrische Rechtsbücher* herausgegeben und übersetzt. Zweiter Band. Berlin, G. Reimer, 1908, xxiv + 212 pages in-8°. — Prix : 16 Mk.

Le tome II des *Syrische Rechtsbücher* donne les recueils de lois de trois patriarches nestoriens de l'époque islamique : Henanjésu (ou Chenânischô), Timothée et Jésu bar Noun (ou Ischô bar Noun).

Henanjésu fut nommé patriarche en l'an 686 de notre ère. Sept ans plus tard, en 693, il fut déposé et exilé. Son successeur, l'évêque de Nisibe, Jean le Lépreux, n'exerça le patriarcat qu'un an et dix mois. Après sa mort, le trône patriarcal resta vacant, et Henanjésu redevint *de facto* le patriarche des Nestoriens. Il mourut en 701 dans le couvent de Jonas, près de Mossoul, où il s'était retiré.

Divers écrits sont attribués à Henanjésu. Le seul d'entre eux qui semble nous avoir été transmis, est le recueil de *Sententiae* édité par M. Sachau. Ce recueil se compose de 25 pièces, ou plutôt de 24 — le n° 18 n'est que la répétition des n°s 22, 23 et 24 — et se divise en deux groupes. Le premier comprend les pièces 1-17. Ces pièces, à l'exception des n°s 1-3, 6, 16 et 17 qui sont des épîtres sans aucun caractère juridique, représentent des sentences, c'est-à-dire des jugements de Henanjésu. Dans ces sentences, le patriarche expose d'abord en détail le cas qui lui est soumis, reproduit ensuite les noms des parties, puis donne des instructions pour un nouvel examen de la question, ou bien rend une sentence sans appel. Le second groupe (n°s 19-25) comprend d'abord des sentences analogues à celles du premier groupe, avec cette différence toutefois que les noms des parties sont omis, ensuite des instructions juridiques.

Henanjésu nous apparaît dans son recueil comme le juge suprême de son peuple, cassant les sentences injustes des autorités qui lui étaient subordonnées, et prenant vigoureusement en main les intérêts des faibles, des opprimés, des veuves, des orphelins et des esclaves. Ses successeurs, Timothée et Jésu bar Noun, furent plutôt des législateurs, qui s'efforcèrent d'établir des règles fixes, notamment pour le droit familial, afin d'empêcher que les Chrétiens ne s'adressent aux tribunaux des cadis.

Timothée fut patriarche de 780 à 823. Il vécut à Bagdad qui était depuis 762 la résidence des chalifes, et fut un des chefs du mouvement littéraire

dont cette ville était alors le foyer et qui avait pour but de rendre accessible au monde arabe, par des traductions, une grande partie de la littérature grecque. Écrivain très fécond, il composa en 805, à la demande de deux archevêques de son diocèse, un recueil de lois. Ce recueil comprend 99 canons sous forme de questions et de réponses, et a trait surtout au droit matrimonial et au droit de succession.

Jésu bar Noun succéda à Timothée sur le trône patriarcal. Il mourut quatre ans plus tard (1). Son recueil de lois continue et complète celui de Timothée. Parmi les lois nouvelles, nous citerons celles qui sont dirigées contre la magie et l'astrologie (§ 34-40).

M. Sachau a édité le texte syriaque de ces trois recueils d'après le ms. du Vatican *Borgiano siriaco* n. 82. Pour les recueils de Timothée et Jésu bar Noun, il a, de plus, mis à profit le *Vaticanus* arabe 153, qui donne le début du livre de Timothée (§§ 1-53) et la fin de celui de Jésu bar Noun (§§ 33-130), et le manuscrit syriaque 306 de la Bibliothèque nationale, qui contient des extraits de ces deux ouvrages. La version arabe est due au distingué juriste Ibn Alṭayyib, mort en 1043. Elle est plutôt un abrégé qu'une traduction littérale, et semble avoir été faite sur un original syriaque déjà corrompu. Elle n'a donc pas fourni à M. Sachau le secours qu'il en attendait. Quant aux extraits du ms. syriaque de Paris, ils remontent à un texte identique à celui du *Borgiano siriaco* 82, et sont à peu près sans valeur pour l'interprétation du texte.

Le tome II des *Syrische Rechtsbücher* a la même disposition que le tome I. Il débute par une introduction qui fournit sur la vie, sur les œuvres et principalement sur les recueils de lois des trois patriarches Henanjésu, Timothée et Jésu bar Noun, tous les renseignements désirables, donne ensuite le texte de ces recueils avec des notes critiques au bas des pages et la traduction allemande en regard, continue par un commentaire où les points douteux sont éclaircis dans la mesure du possible, et se termine par un *index nominum* et une table des matières, cette dernière dressée par les soins de M. Lorenz Brütt qu'un destin cruel a ravi depuis à la science. Il est à peine besoin d'ajouter que le t. II mérite les mêmes éloges que le t. I pour la maîtrise avec laquelle il est publié.

M. A. KUGENER.

(1) M. Sachau donne comme date du patriarchat de Jésu bar Noun les années 820-824. Il y a ici une erreur manifeste, Timothée auquel Jésu bar Noun succéda n'étant mort qu'en 823. Il faut lire 824-828, ou plutôt 823-827; cf. R. DUVAL, *Littérature syriaque*², p. 387.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

DATE DUE

JAN 19 1996	
JAN 16 1996	

GAYLORD PRINTED IN U.S.A.

v.14
1909

29229

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709

GTU Library
3 2400 00332 0581